This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

455

Per. 3977 f. 35/11

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## Des Sciences & des beaux Arts.

*Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.*

Septembre 1704.

De l'Imprimerie de S. A.S.
A TREVOUX,

*Et se vendent à Paris,*

Chez JEAN BOUDOT, Libraire, Imprimeur Ordinaire du Roy, & de l'Academie Royalle des Sciences, Ruë S. Jaques au Soleil d'Or près S. Severin.

*Avec Privilege & Approbation.* 1704.

Digitized by Google

# MEMOIRES
## POUR L'HISTOIRE
## des Sciences & des beaux Arts.

*Septembre* 1704.

## ARTICLE CXXIV.

*HISTOIRE DE L'ACADEMIE Roïale des Sciences année* 1701. *Avec les Memoires de Mathematique & de Physique pour la même année tirez des Registres de cette Academie.* A Paris chez Jean Boudot Imprimeur ordinaire de l'Academie des Sciences 1704. *in* 4°. *pages* 526.

LA multitude des choses contenuës dans cette Histoire fait voir avec combien d'application & de succès cette sçavante Académie con-



Digitized by Google

tinuë de travailler. Il est difficile de donner un extrait exact de ce qui est contenu dans cette Histoire. Les choses y sont décrites d'une maniere si juste & si serrée, qu'on ne peut pas aisément les abreger & se faire entendre.

On ne s'étendra ici que sur ce qui regarde la Physique Generale, l'Anatomie, & la Chimie, parce que ces choses sont plus intelligibles, & qu'elles sont à la portée d'un plus grand nombre de personnes. Pour les autres articles, on renverra le Lecteur à l'Histoire même.

### *Physique Generale.*

On a vû dans l'Histoire de l'année 1700. que Mr. Bernoulli Professeur en Mathematique à Groningue, avoit observé, que certains Barometres jettoïent de la lumiere : ce qui n'arrivoit selon le même Mr. de Bernouilli, que quand le Mercure étoit extrêmement pur, qu'il étoit entré dans le Barometre sans traverser l'air, & que le vuide du haut du tuyau étoit aussi parfait qu'il le

peut être. Ces conditions furent exactement observées dans toutes les experiences qu'en fit l'Academie ; & cependant plusieurs de ces experiences ne réüssirent point. D'où l'on conclut que c'étoit la differente qualité du Mercure, dont les Barometres étoient remplis, qui faisoit que les uns étoient luisans ; sans que les autres le pussent jamais devenir. Mr. Humbert entre autres appuïoit sur le peu de necessité des trois conditions requises par Mr. de Bernoulli, à qui il fit communiquer ses remarques. Elles ne l'ont point fait changer de sentiment : & ce sçavant Professeur soûtient encore ce qu'il avoit avancé. Il a fait plusieurs experiences nouvelles : & s'étant avisé de laver le Mercure avec de l'esprit de vin, il a fait un Phosphore ou un Banmetre luisant qui ne s'étoit point encore affoibli après l'espace d'une année entiere.

Comme il est très important de sçavoir exactement la mesure & la pesanteur de l'eau, quand on a des eaux à élever, à conduire ou à partager : Mr. de la Hire s'est donné la

peine de travailler sur cette matiere. On doit lui en sçavoir d'autant plus de gré, que ce travail est plus penible, & qu'il faut y descendre à des minuties plus fatigantes.

Mr. Halley sçavant Anglois dans un voyage qu'il a fait aux Terres Australes, trouva en quatre endroits differents de la mer qui separe l'Europe & l'Afrique de l'Amerique, que l'éguille de la boussole ne declinoit point. Et il conçût que ces quatre points pouvoient être compris dans une ligne courbe qui embrasseroit le Globe terrêtre, sous laquelle l'Aiguille n'auroit point de declinaison, & qui auroit à un de ses côtez les lieux où la déclinaison seroit Orientale, & à l'autre ceux où elle seroit Occidentale. Ayant conçû ce systême, il eût la satisfaction de voir, que toutes les autres observations qu'il fit pendant son voyage convenoient à son idée. Mais Mr. Cassini le fils, qui a observé les differentes declinaisons de l'Aiman en differentes Provinces Meridionales de la France, ne les a pas trouvé telles qu'il eût dû les trouver, selon

le nouveau systême de Mr. Halley. Peut-être que les regles de la declinaison ne sont pas les mêmes dans l'Océan que dans le grand continent & dans les Mers qui y sont renfermées.

On a trouvé un systême assez plausible pour expliquer le flux & reflux de la Mer : mais peut-être n'en sçait-on pas des phénoménes avec assez d'exactitude. C'est ce qui a obligé l'Academie de dresser un memoire sur la maniere de les observer.

On a imprimé dans les Journaux de Trevoux deux Dissertations sur la continuation du mouvement dans les corps jettez. Dans la premiere l'Auteur combat le systême de Mr. Descartes sur cette matiere, & dans la seconde il propose un nouveau systême. Il dit que dans le tems que la main se meut avec impetuosité & se leve en tenant la pierre, elle laisse sans appui, la partie de la colonne d'air, qui s'étend depuis la main jusqu'à terre. Cette partie de la colonne n'ayant qu'une très petite hauteur, & sa partie superieure n'étant plus appuiée par la main qui



Digitized by Google

se leve & qui fuit, les colonnes d'à côté qui ont toute leur hauteur doivent prévaloir & descendre par leur propre poids. En descendant elles doivent accélerer leur mouvement, comme font les corps pesans. Quand la main se retire & abandonne la pierre qu'elle poussoit en haut, la colonne d'air dans laquelle la pierre se trouve, n'a que son propre poids & celui de la pierre pour resister aux colonnes d'à côté qui outre leur propre poids ont encore un mouvement accéleré. Tandis que le mouvement accéleré fait une plus grande force, que n'est le poids de la pierre, la pierre doit continuer de monter. Mais aussi-tôt que le poids de la pierre l'emporte sur la force du mouvement accéleré qui va toûjours en diminuant, la pierre doit redescendre.

Mr. de la Hire pour refuter ce nouveau systême remarque que l'air n'est point pesant dans un air de même nature, & qu'il ne s'y meut & n'y descend qu'autant qu'il est poussé par une force étrangere. L'Auteur de la Dissertation se ren-

droit à cette raison de Mr. de la Hire, si ce sçavant Académicien pouvoit prouver que l'air ne descend point par son propre poids, lors même qu'une force étrangere a ôté l'équilibre que la nature a établi entre les colonnes. Car comme nous voyons que le plat d'une balance qui étoit en équilibre, descend par son propre poids, lors qu'une force étrangere souléve subitement l'autre plat de la balance : Ainsi il semble que la main qui jette la pierre & qui pousse en haut avec impetuosité la partie superieure de la colonne qui répond à la pierre, trouble l'équilibre qui étoit entre cette colonne & les autres colonnes d'à côté : & que par consequent celles-cy doivent en ce cas descendre par leur propre poids. Mr. Parent attaque aussi le nouveau systême par un grand nombre de difficultez qui en naissent, mais aux-quelles l'Auteur pourroit peut-être répondre.

Mr. Homberg a reçû une lettre de Paramaribo Colonie Hollandoise dans la province de Surinam. On remarque dans cette lettre, qu'en

ce païs-là, il y a des Fourmis que les Portugais appellent *Fourmis de visite.* Elles marchent en troupes : & quand on les voit paroître , on ouvre tous les coffres & toutes les armoires des maisons. Elles y entrent, & en exterminent Rats , Souris , & tous les autres animaux nuisibles. On voudroit les voir tous les mois : mais elles sont quelquefois trois ans sans paroître.

Mr. Geoffroy ayant observé un sable noir qui est fort commun en Italie, le trouva mêlé de petites parties plates & brillantes , & d'autres qui étoient sans éclat. L'Aimant attire ces dernieres , ce qui fait juger qu'elles sont de fer. Pour les parties brillantes, M. Geoffroy croit que c'est une poudre talqueuse noire. Un autre sable ramassé sur la montagne de Pesaro , & que son extrême dureté rend très-commode pour travailler les verres de Lunettes , attira la curiosité de Mr. Geoffroy. Il paroît avec le Microscope un assemblage de pierres précieuses. Il est mêlé de petites parcelles dont les unes sont claires comme du Cristal , les autres

vertes comme des Emeraudes, les autres ſemblables aux Amethiſtes, aux Topazes & aux Hiacinthes. Il y entre pourtant une quantité aſſez conſiderable de parcelles de fer, comme dans le ſable noir.

Il y a dans la ville de Rennes un puits, dans *lequel* un Homme de journée deſcendit pour repêcher un marteau qui y étoit tombé : mais il y fut étouffé en approchant de l'eau : un ſecond qui y alla pour tirer le corps mort, eût la même deſtinée ; & pareillement un troiſiéme. On y deſcendit un quatriéme à demi-yvre & bien *lié*, à qui on avoit recommandé de crier dès qu'il ſentiroit quelque choſe qui l'incommoderoit. Il cria en effet dès qu'il fut auprès de l'eau : on le tira promptement, mais il mourut trois jours après. Il a dit qu'il avoit ſenti une chaleur, qui lui brûloit les entrailles. On y deſcendit un chien, qui cria au même endroit, & qui mourut après avoir été retiré. Quand on jettoit de l'eau ſur ce chien mourant, il revenoit comme ceux qui ont été jettez dans la fameuſe grotte du chien



Digitized by Google

près de Naples. On a retiré avec des crocs les trois cadavres, on les a ouverts, & on n'y a pû reconnoître aucune cause de leur mort. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'on boit tous les jours de l'eau de ce Puits sans incommodité.

## *Anatomie.*

Mr. Cottin Chirurgien de Versailles, ayant mis entre les mains de Mr. Dodart un petit Embrion qu'on jugéa être de 21. jours, Mr. Dodart observa qu'il n'avoit que sept lignes de long depuis la tête jusqu'au bas de l'epine du dos où il se terminoit: Les cuisses n'étoient point encore developées, ce n'étoit que deux petites verrües qui paroissoient au bas du ventre. Les bras étoient deux autres petites verrües placées à l'endroit des bras. La tête avoit au moins le tiers de toute la longueur. Deux petits points noirs qu'on y voyoit auroient un jour été des yeux. La bouche étoit déja très grande : & peut-être est-ce là une marque que le fœtus se nourrit par la bouche.

Digitized by Google

Il ne paroissoit nulle éminence à l'endroit du nez : seulement deux marques comme des fossetes imperceptibles annonçoient les trous des narines. L'endroit des épaules étoit la plus grande dimension en large : on ni trouva guéres moins de quatre lignes. L'Embryon pesoit moins de 7. grains, ce qui est une grande légéreté pour un corps de sept lignes de long. Il étoit fort mollasse même à la tête : quand Mr. Dodart l'eût ouvert, il reconnut le cœur & l'oreillete droite : le reste de ce qui étoit dans la poitrine & dans le bas ventre ne paroissoit que comme de simples traits, & ne pouvoit être distingué.

Mr. Litre a eû aussi entre les mains un Fœtus feminin mort dans le sein de sa mere vers le huitiéme mois. Ce Fœtus avoit plusieurs choses extraordinaires : mais sur tout il n'avoit nulle trace de cerveau ni de moëlle épiniere, quoi qu'il eût dans la tête tous les nerfs qui partent du cerveau, & dans le canal de l'épine tous ceux qui y sont ordinairement. Les nerfs qui naissoient de l'endroit,

Digitized by Google

où avoit dû être le cerveau, étoient forts, secs & fort durs, au lieu qu'ils sont naturellement moëlleux même dans les personnes les plus âgées. Du reste ce Fœtus étoit bien formé & bien nourri, & il avoit certainement vécu huit mois. Que devient donc le systême commun, où le cerveau est la source des esprits animaux? Il faut cependant ajoûter en faveur du systême commun, que Mr. Litre observe, que les deux membranes destinées à renfermer le cerveau, & qui de-là se prolongeant vont renfermer aussi la moëlle de l'épine, s'y trouvoient dans toute leur étenduë, quoique parfaitement vuides; d'où il conjecture, que peut-être ces membranes avoient des glandes qui filtroient le sang arteriel, & en tiroient les esprits à peu près à la maniere du cerveau.

On croit communement que toutes les urines qui se rendent dans la vessie, ni arrivent qu'après avoir circulé dans le corps avec les autres humeurs. Mr. Morin prétend qu'une partie de la liqueur, qu'on a buë s'échape au travers des membranes

Digitized by Google

de l'estomach, & qu'étant tombée dans la cavité où sont les intestins, elle entre dans la vessie par ses pores : & qu'ainsi il y a deux sortes d'urines, les unes qui se filtrent immediatement de l'estomach dans la vessie, les autres qui font le long chemin de la circulation.

Le systême de la génération de l'homme par les œufs est aujourd'hui assez commun. Mr. Litre le confirme par une nouvelle observation. Il a trouvé dans l'Ovaire d'une femme un œuf entr'autres, qui contenoit dans une liqueur claire & mucilagineuse un Fœtus qui avoit plus d'une ligne de grosseur sur trois de longueur, on y voyoit distinctement, à ce qu'il assure, la tête, le trou de la bouche, une petite eminence à la place du nez & enfin le tronc qui se terminoit en sa partie inferieure par deux petits moignons. On laisse un très grand nombre d'observations Anatomiques, pour passer aux autres matieres.

Digitized by Google

## *Chimie.*

Cette partie de l'Histoire de l'Academie commence par les Analises, que Mr. Boulduc a faites de quelques purgatifs, même de ceux qui par leur violence paroissent si redoutables, que la Medecine n'ose presque les employer. Un des plus violens est la Coloquinte. Mr. Boulduc mit en digestion pendant 15. jours 16. onces de pulpe de coloquinte avec 16. pintes d'eau boüillante, & puis distilla le tout. Les liqueurs qui vinrent de la distillation n'eurent nul effet prises interieurement. Mais l'extrait qui fut fait de la matiere qui resta, se trouva tres salutaire. C'étoit un purgatif doux, & qui en petite quantité avoit assez d'action. Mr. Boulduc a fait aussi les Analises du Jalap, de la Gomme gutte & de l'Ellebore noir.

Mr. Duclos ayant autrefois examiné les eaux mineralles de Passy trouva qu'elles contenoient peu de sel vitriolique, peu de particules de fer, & beaucoup de matieres plâ-

Digitized by Google

treuses. Mr. Lemery le fils les ayant étudiées depuis, les a trouvées fort differentes de ce qu'elles étoient alors. Elles ne sont plus plâtreuses, ce qui fait croire qu'elles n'avoient contracté cette qualité du temps des observations de Mr. Duclos, que parcequ'on avoit un peu auparavant remué des plâtres à Passy, comme J'a appris Mr. Lemery. Les eaux sont maintenant composées d'un esprit vitriolique & d'une matiere terrestre, qui renferme un sel Acide & qui est jointe à une poudre tres-fine de rouillure de fer. Dans le commencement qu'on prend de ces eaux elles purgent un peu. Elles sont tres-bonnes dans la plusspart des maladies du bas ventre, causées par quelque embarras qui s'est formé dans les visceres.

Mr. Hombert croit qu'on pourroit bien avoir rendu trop general le Systeme des Acides & des Alcali; & il pretend que la fermentation, l'effervescence, & l'ebullition sont quelquefois produites par d'autres causes. Il en donne un exemple remarquable dans une effervescence

Digitized by Google

de deux liqueurs froides, qu'on n'a pas plustost meslées ensemble, qu'on en voit tout à coup sortir une grande flamme.

Le même Mr. Hombert a crû qu'il étoit important d'examiner cette question : si on peut juger seurement des principes qui composent les Mixtes par les Analises qu'on en fait. Il resulte des experiences qu'il a faites dans ce dessein, que les Analises faites par le moyen du feu, sont une regle peu seure pour juger quels sont les veritables principes de chaque mixte ; parcequ'on a toûjours sujet de craindre que le feu n'ait produit lui même tous les principes qu'il semble tirer du mixte, ou que du moins il n'altere beaucoup ceux qui y étoient naturellement. Il resteroit encore plusieurs observations de Chimie & de Botanique & tout ce qui regarde la Geometrie, l'Astronomie & la Mecanique. Mais il est impossible de rendre compte en détail de toutes ces choses sans passer de beaucoup les bornes d'un extrait.

Digitized by Google

## ARTICLE CXXV.

*REPONSE AUX QUESTIONS D'UN Provincial.* A Rotterdam chez Reinier Leers 1704. *in* 8°. 644.

VOici ce Livre eſtimé en Hollande dont on nous avoit écrit que Mr. Bayle étoit Auteur. Nous nous ſommes convaincus en le liſant, de la verité de ce que l'on nous avoit mandé, l'exactitude des recherches, la delicateſſe des reflexions, la legereté du Style ſont des marques aux quelles on ne peut méconnoître le premier Auteur des *nouvelles de la Republique des Lettres.* On le reconnoît auſſi à d'autres marques, aux quelles nous ſommes tres-fâchez de diſtinguer un ſi bel eſprit, & un homme dont la conduite ſeroit irreprochable, s'il écrivoit comme il vit & même comme il parle. Ces marques indignes de luy ſont trop peu de menagement ſur ce qui choque la Religion & la pudeur. Il eſt pourtant beaucoup plus retenu dans ce dernier ouvrage que dans ſon

Digitized by Google

Dictionnaire. C'est un grand malheur que d'être asservi à des Libraires interessez, dans un pays où la plus-part des achepteurs sont libertins & incredules.

L'Auteur dit agreablement dans sa Preface qu'il seroit mal-aisé de definir son Livre & qu'il en laisse le soin à chaque Lecteur. Le but qu'il s'est proposé, a été de composer un ouvrage qui tint le milieu entre ceux qui servent aux heures d'étude & ceux qui servent aux heures de recréation. Il a en effet procuré à ses lecteurs un delassement fort instructif. Il se justifie ingenieusement du grand nombre de citations dont son livre est rempli.

Un voyageur, dit-il, est content quand il trouve dans les lieux où il s'arrête, d'honnestes gens d'un commerce aisé. Il luy importe peu qu'ils soient étrangers ou originaires du Pays.

Il se sert encore d'une autre jolie comparaison pour expliquer sa pensée. Que le Lecteur, dit-il, se regarde comme une personne conviée à un repas. Il lui doit être indif-

ferent si ce qu'on lui sert, est du cru du maître de la maison ou s'il l'a fait venir d'ailleurs : & souvent il feroit mauvaise chere s'il reduisoit celui qui l'invite à tout prendre dans son propre terroir.

L'Ouvrage est divisé en soixante sept chapitres, la plus-part assez courts, & qui traitent ordinairement des questions detachées les unes des autres. Il y en a de Morale, de Politique, de Critique, de Metaphysique. On y rectifie beaucoup de faits où les Historiens se sont trompez, on explique des passages difficiles, on demasque des Auteurs deguisez.

Dans le chapître I. on expose eloquemment combien il est avantageux d'être né dans une grande Ville ; & dans le II. on prouve que le sejour de la Ville capitale est si necessaire aux gens de Lettres que, nulle des incommoditez qui y sont jointes ne doivent les en degoûter. On ne pense pas que les Satyriques Latins & François ayent parlé de bonne foy, quand ils ont debité des maximes contraires à cette verité.

Digitized by Google

Il vaut mieux les imiter que les croire. On peut declamer comme eux, contre le sejour de la Capitale; mais il faut bien se garder d'aller se confiner dans la Province.

Le chapître IV. decouvre la fausseté d'une pretendue prophetie sur le Duc de Saxe élu Roi de Pologne, l'Auteur d'un Livre intitulé *Commentarius rerum toto orbe gestarum*, imprimé l'an 1700. assuroit qu'elle étoit contenuë dans un livre du XV. ou XVI. siecle qu'on y lisoit en termes exprés qu'en 1696. un Electeur de Saxe seroit élu Roi de Pologne; qu'il auroit pour General de ses Armées un Seigneur issu des maisons de Dannemark, d'Holstein & de Virtemberg, qu'il mourroit longtems après à Andrinople Empereur de la Grece, & quil seroit enterré à Constantinople. La Reine de Pologne a veu dit-on, le Livre prophetique, elle avoit promis deux cens ducats à qui le luy montreroit: un inconnu l'apporta à cette Princesse le 30. Octobre 1698. par malheur le Prophete n'est pas exact dans sa Cronologie. L'Electeur de

Saxe ne fut élu que l'an 1697. un an plus tard qu'il ne l'avoit predit.

Mr. Bayle croit qu'un esprit fort pourroit bien soupçonner que le livre qu'on dit être du xv. ou xvi. siecle est de la fin du xvii. & qu'un fourbe l'a supposé, de la même maniere qu'on a supposé plus d'une fois des éditions de Nostradamus qu'on faisoit passer pour plus anciennes que les faits sur lesquels on y avoit ajoûté des vers. Peut-être n'a-t'il fallu pour cela qu'inserer un carton falsifié dans un vieux livre. *Dans cette supposition il est difficile d'expliquer l'erreur de calcul*, & la conjecture de Mr. Bayle ne satisfait pas. C'est exprès, selon lui, & dans la vûë de mieux persuader, qu'on a affecté cette méprise. Nous ne voïons pas comment une méprise qui demontre la fausseté de la prediction, a pû être affectée par ceux qui vouloient se faire croire.

Ce qu'on lit dans le Chapitre V. sur plusieurs fausses predictions est curieux & solide. Dans le VI. on prouve qu'une lettre addressée au Prince de Condé Henry second du

Digitized by Google

nom, inserée dans le second tome des Memoires du Duc de Rohan, n'est point de ce Duc. A la fin de ce chapitre Mr. Bayle declare qu'il est convaincu que l'article qui regarde la retractation de Richer inseré dans une lettre de Morisot, est une addition postiche, & le fruit de la passion de celui qui publia les lettres posthumes de Morisot.

Le chapitre XII. demesse avec beaucoup de penetration le sentiment de Platon sur la nature de l'ame. Il la croyoit immortelle, parce qu'il la croyoit increée, & il accordoit également l'éternité aux ames des bêtes & aux ames des hommes ou des genies; puisqu'il croïoit la Metempsycose. Lactance a voulu justifier Platon, mais avec peu de succès. Il paroît qu'il n'a lû Platon que dans Ciceron, & qu'il a pris des paroles du dernier pour une citation du premier.

On examine dans le XXIV. chapitre une nouvelle demonstration de l'immortalité de l'ame publiée dans les essais de Litterature, & l'on montre à l'Auteur qu'on faisoit passer pour

pour Cartesien, qu'il est bien neuf dans la Philosophie & sur tout dans celle de Mr. Descartes.

*Non tali auxilio nec defensoribus istis, tempus eget.*

On trouve dans le chapitre III. XVI. XVII. XXIX. des particularitez fort singulieres de la vie de Corneille de Loos, du Pere Martin Antoine Delrio Jesuite, de Mr. Boileau traducteur d'Epictete & de l'Abbé Cotin.

La bonne foy de l'Auteur Protestant paroît avec éclat dans les chapitres VIII. IX. LIV. LIX. & LX. Il y defend les Catholiques accusez d'enseigner communément & comme un article de foy qu'on ne doit pas garder la parole aux Heretiques. Il y refute la fable avancée par un Auteur Protestant contre la memoire de Catherine de Medicis, à l'occasion d'une Medaille que la *Princesse*, disoit cet impudent calomniateur, avoit fait frapper pour être un monument du culte qu'elle rendoit au Diable. Il refute encore une autre fable avancée par



Digitized by Google

un Lutherien, touchant un livre composé contre le Pape par le Duc d'Albe. Enfin il s'attache à prouver que Gebhard Truchsès, après son mariage sacrilege, ne pouvoit plus prétendre aucun droit à l'Electorat de Cologne.

Ceux qui ne connoissent pas encore jusqu'où va l'extravagance de certains faiseurs de libelles, n'ont qu'à lire le chapitre XIX. On y parle d'une lettre imprimée en 1691. dans laquelle on debitoit, comme une verité constante, que le Roy avoit assiegé Mons contre l'avis de tout son Conseil, & par complaisance pour les Jesuites qui vouloient se venger de l'impression de la version Janseniste du Nouveau Testament. On ajoutoit que le Prince d'Orange devina le dessein du Roy; parcequ'il avoit lû exactement tout ce qui s'étoit écrit de part & d'autre sur l'affaire de Jansenius. Mr. Bayle met agreablement en œuvre le ridicule de ce méchant libelle. Il n'empêchera pas qu'il n'en coure de semblables.

La Magie est le sujet de plusieurs

Digitized by Google

questions qui occupent xiv. chapitres. La Magie, selon nôtre Auteur, est aussi ancienne que l'Idolatrie; elle faisoit une partie du culte idolatre. Comme ils reconnoissoient des Dieux infernaux, aussi bien que des Dieux celestes, des Dieux malfaisans aussi bien que des Dieux bienfacteurs; ils avoient des cérémonies proportionnées à ces differentes especes de Divinitez, & des formules d'imprecation, comme des formules de prieres. L'usage des enchantemens a été aussi repandu que le culte des Idoles. L'evocation des morts passoit pour une pratique innocente. La Medecine qui guerissoit les maladies par des sortileges, s'exerçoit publiquement. Ce n'est pas qu'on ne distinguât deux especes de magie; l'une plus curieuse que cruelle, qui ne cherchoit que la connoissance des secrets; l'autre plus cruelle que curieuse, qui employoit les poisons & les malefices. Les Legislateurs defendirent cette seconde espece de Magie, malgré les loix elle fut en vogue, & les beaux esprits du Paganisme n'ont fait aucu-

ne difficulté d'introduire dans leurs poëmes, les Dieux celestes exerçant, ou faisant exercer cette magie barbare. On se tromperoit si l'on cherchoit les anciens enchanteurs parmi la populace grossiere : les Empereurs, les Rois, les Philosophes, ont été les maîtres de cette abominable science.

Ce n'est pas seulement en Historien que Mr. Bayle examine ce qui regarde la Magie : il en parle en Jurisconsulte, & soûtient que ceux qui sont convaincus de sortileges meritent d'être punis ; soit que les enchantemens passent pour quelque chose de réel, soit qu'ils passent pour les illusions d'une imagination dereglée. Les Loix de Platon & les autres loix anciennes les plus estimées sont claires sur ce point. Cependant la Magie dans les Idolatres étoit un crime plus excusable que dans un Chrêtien, où elle suppose un fond de malice incroïable ; la foy d'un Dieu Createur & Sauveur, avec la volonté de lui renoncer ; la conviction du crime & de la punition des Demons, avec la

détermination à se livrer à eux ; la disposition à commettre les actions les plus condamnables pour plaire à de si exécrables maîtres. Il voudroit cependant que l'on ne travaillât au procés de ces coupables qu'avec beaucoup de precaution ; qu'on ne s'appuïât point sur certaines preuves peu concluantes. Enfin il croit que l'ardeur à punir les Sorciers les multiplie, en augmentant le nombre de ceux qui ne le sont que par imagination. Ces Regles sont très sages, pouvû qu'on ne les étende pas jusqu'à laisser impunis des crimes dont il a si bien prouvé la noirceur.

Il nous permettra de remarquer qu'assurement il compte trop sur les forces de l'imagination. A t'il bien pesé les termes dont il s'est servi page 291. Attribuer les guerisons miraculeuses qu'ont operé plusieurs Saints, à l'idée qu'avoient les malades du pouvoir de ces hommes miraculeux, est assurement une conjecture hardie : & cette force pretenduë de l'imagination est moins

vray-semblable que les miracles les plus surprenans. Les exemples qu'il apporte ne sont gueres propres à établir une proposition generale : & ces exemples même ne sont pas assez certains. Pour prouver quelque chose, il devoit avoir devant les yeux cette Sentence judicieuse de Phédre qu'il cite ailleurs : *Periculosum est credere & non credere* ; Il est également dangereux de tout croire & de ne rien croire. Son Principe de la force de l'imagination pris dans toute son étenduë ne differe gueres de la bizarre vision de l'Anglois Asgill, qui a pretendu que pour ne point mourir il suffit de s'imaginer fortement qu'on ne mourra pas.

Les Critiques qui se sçavoient bon gré d'avoir redressé nos Historiens sur le nom de Philippe Auguste, & qui assuroient si affirmativement que ce surnom étoit de l'invention de Paul Emile, trouveront dans le Chapitre xxx. des citations qui leur deplairont. Non seulement Nangis ; mais Rigord Medecin de ce Roy qui écrivoit peu après sa mort, lui donnent ce surnom : &

Rigord fait connoître qu'il a voulu exprimer par le mot Latin *Augustus*, le titre de Conquerant qu'on avoit donné à Philippe de son vivant.

Un soin dont les Lecteurs sont obligez à l'habile maître du Provincial, c'est la decouverte de plusieurs Auteurs cachez. Il nous apprend, 1. Que Mr. l'Abbé Geneft est l'Auteur de l'Histoire de Charles VII. qui parut l'an 1696. & de l'Histoire de Philippe Auguste qui parut l'an 1702. 2. Que l'impie traité de la raison humaine est d'un Gentilhomme Anglois nommé Klisfort, & que le Traducteur est, à ce qu'on lui a dit, un marchand Anglois nommé Poppel. 3. Que le Platonisme devoilé, est d'un Socinien declaré nommé *Souverain* né dans le bas Languedoc, & autrefois Ministre dans le Poitou. 4. Que la Preface du *parfait Capitaine* de Mr. le Duc de Rohan, est de Mr. Silhon *qui a été sans contredit un des plus solides & des plus judicieux Auteurs de son siecle.* Il nous assure qu'un Auteur encore vivant est l'imposteur

qui a rempli le monde d'Ouvrages plus condamnables dans la Republique des Lettres, que la fausse monnoye dans le commerce. C'est à-dire de ces Histoires qui sous l'apparence de Memoires ne sont qu'un ramas de nouvelles mal retenues, d'extraits de gazettes, de bruits populaires & de circonstances inventées. La plume de ce faussaire, outre plusieurs livres injurieux aux puissances les plus redoutables, a produit *la Vie de Mr. de Turenne* sous le nom faussement usurpé de *Mr. Du Buisson*, *la Vie de l'Amiral de Coligny*, *les Memoires de Rochefort*, *de la Fontaine*, *d'Artagnan*; *les Annales de la Cour & de Paris*; & depuis peu *les Memoires sur la guerre d'Italie*, dont les fictions sont encore plus grossieres que les precedentes. Les gens éclairez n'ont eu que du mépris pour ces libelles : le peuple mal instruit de la verité des faits, les a lûs avidement. Nôtre Auteur en releve des fautes sensibles, & des parachronismes, qui suffisent pour leur ôter toute creance.

Il est plus étonnant que l'Auteur

d'un *eloge de feu Mr. le Marechal de Lorge*, imprimé dans *le Mercure galant du mois de Novembre* 1702. se soit trompé dans l'Epoque du combat de Phortzein un des beaux endroits de la vie de son heros. Il le marque en 1690. c'est-à-dire deux ans trop tôt. Il fut donné le 27. Septembre 1692. *Les fastes de Loüis le Grand* le marque le 27. Août. Qu'on vienne après cela traiter d'Auteurs supposez, les anciens pour quelque faute dans une matiere de leur tems, & sur des faits qui se passoient sous leurs yeux. L'Auteur de l'*Eloge du Maréchal de Lorge*, l'Auteur *des fastes*, d'autres écrivains de nôtre tems se sont trompez pour s'être trop fiez à leur memoire : la même excuse doit servir aux Anciens dans les méprises les plus évidentes.

Plusieurs fautes de Mr. Dupin corrigées dans les Chapitres LIII. & LXVI. confirmeront l'opinion maintenant assez commune, qu'il n'est pas un guide sûr ; & que pour se servir de ses Ouvrages il faut prendre la peine qu'il auroit dû prendre & lire exactement les Auteurs dont il parle.

Le Chapitre XVII. nous regarde. Nous avions désapprouvé une pensée de Mr. Nicole, *que le panegyrique est un ouvrage où l'on ne prouve rien.* Nôtre obligeant censeur entreprend la défense de Mr. Nicole, & choisit pour exemple une harangue du Pere le Camus, sur la premiere campagne de Mr. le Duc de Bourgogne & du Roy d'Espagne. Le P. le Camus veut y prouver par l'exemple des deux Princes, *que la premiere qualité d'un heros naissant, est de se faire aimer des peuples.* Le défenseur de Mr. Nicole prétend que les eloges dont la harangue est pleine, sont destituez de preuves. Mais pour toute réponse nous demandons à l'Auteur si ce n'est pas prouver d'une maniere convaincante, mais revetuë des ornemens de l'éloquence, qu'un Prince se fait aimer, que de peindre *les poignards tombans à sa vûë des mains des conjurez.* Il se plaint que le P. le Camus avance sans preuve que le Roy d'Espagne a vaincu à la journée du Luzzara. La prise de Luzzara & de Guastalla, que l'Orateur joint à la bataille de Luzzara

qu'elle suivit immediatement, ne fait-elle pas connoître clairement le vainqueur ? Ce que l'Orateur dit de la campagne de M. le Duc de Bourgogne est prouvé avec la même force : c'est-à-dire établi sur des faits qui ne *passent pour faux qu'en Hollande*. L'Orateur n'a jamais prétendu faire une maxime generale d'une pensée ingenieuse sur le depart de ce Prince. Il est vray *que les ennemis n'ont vaincu que dans son absence* : Voilà tout ce qu'il a voulu dire. En un mot, quiconque considerera avec application, la disposition de la harangue du P. le Camus, & le rapport de toutes les propositions particulieres, de tous les faits emploïez à la proposition principale, avoüera que Mr. Nicole a eû tort de dire *qu'il n'y avoit rien à prouver dans un panegyrique*, & que le panegyrique des deux Princes est mal propre à établir ce paradoxe. Peut-être n'a-t-on choisi cet exemple que pour relever le merite des Generaux Hollandois. Peut-être cet endroit est il de ceux où l'Auteur a eû trop de complaisance pour les Libraires.



Digitized by Google

## ARTICLE CXXVI.

*RECUEIL DES VOYAGES qui ont servi à l'établissement & au progrès de la Compagnie des Indes Orientales, formée dans les Provinces-Unies des Païs-bas.* A Amsterdam chez Etienne Roger 1702. 2. Tomes. 1. Tome *pp.* 688. 2. Tome *pp.* 776.

LEs sujets des Provinces-Unies, si propres à des Navigations de long-cours, ne souffroient qu'avec peine de se voir exclus par les Espagnols du commerce des Indes. La guerre qu'ils eurent à soûtenir contre Philippes Second les fit presque desesperer d'étendre jamais leur negoce plus loin que la Mer Baltique & les côtes de France & d'Angleterre. Car enfin comment tenter des voïages en un païs qu'on ne croïoit alors accessible qu'aux seuls Portugais & aux Espagnols ? Comment hazarder des vaisseaux sur une route qui n'étoit frequentée que par des ennemis ? On resolut cependant de commercer aux Indes; mais de

chercher par le Nord un chemin plus court & plus facile que celui des Portugais.

Balthazar Moucheron de Zelande, à la tête d'une societé formée pour commencer le commerce des Indes Orientales par le Nord, fit partir trois vaisseaux du Texel le 5. Juin de l'année 1594. Le dessein étoit de côtoïer la Norvege, la Moscovie & la Tartarie, & par là d'arriver à la Chine. Deux vaisseaux, des trois commandez pour l'entreprise, se séparerent du vaisseau de Barenstz leur Amiral. Lui seul fit le tour de la *nouvelle* Zemble & le 29. Juillet il en vit la pointe la plus Septentrionale par les 77. degrez. Quoi qu'on fût alors au fort de l'été, les glaces bordoient toute la côte. La chasse des Vaches de Mer & des Ours blancs fut une occupation pour l'équipage. Enfin après avoir tout observé on revint en Hollande faire son rapport.

Les gens sages & les Pilotes experimentez qu'on avoit mis sur le bord de Barenstz, convinrent tous à leur retour, que par *le détroit de Nassau*

Digitized by Google

on pourroit s'ouvrir un passage dans la Mer glaciale. Ce détroit sépare *la Nouvelle Zemble* du païs *des Samoïdes*. Les Etats Generaux resolurent donc de faire équiper sept Vaisseaux au Printems suivant. Ce n'étoit pas seulement pour sonder le détroit & pour faire des découvertes comme l'année précedente ; c'étoit pour aller, si l'on eût pû, jusqu'au Catai & à la Chine. On chargea les Vaisseaux de Marchandise & le celébre Cosmographe Plancius fut prié de tracer la route de cette seconde Navigation. Sans doute il fit son plan au hazard puisque personne jusqu'alors n'avoit tenté l'avanture cependant, faute de mieux, on l'en crût sur son Estime. Le 2. de Juin les sept Vaisseaux partirent du Texel & le 18. d'Août ils apperçûrent *le détroit de Nassau*. Il leur parût si plein de glaces qu'ils ne crûrent pas pouvoir le traverser. On se mit donc à l'abri des glaçons flottans dans une baye de la Nouvelle Zemble nommée *la Baye de Trane*. On sonda le détroit comme on pût & aprés avoir fait des tentatives in-

utiles pour entrer par-là dans la Mer de Tartarie, on revint en Hollande & l'on rentra dans la Meuse le 18. Novembre de l'année 1595.

Les difficultez d'un projet manqué jusqu'a deux fois décourageren les Etats; mais on permit aux particuliers de tenter encore l'entreprises. En l'an 1596. le Conseil de Ville d'Amsterdam fit équipper deux Vaisseaux pour la même expedition. Heemskerk en fut établi maître, Barenstz fut nommé premier Pilotte & Cornelisz fut declaré Commis. On partit du Ulie le 18. de May & dés le 2. de Juin on n'eut plus de nuit. On prit la hauteur avec l'Astrolabe. On étoit justement à 71. degrez. Enfin le 19. de Juin on se trouva par les 80. degrez 11. minutes. Jamais Navigateur n'avoit si fort approché du Pole. Alors on apperçeut une terre; c'est la plus Septentrionale qu'on ait découverte. Les Anglois l'ont appellée *Groenlandt* & les Hollandois *Spitsberg*. Pendant les six mois d'été on n'y voit point manquer tout à fait la lumiere. Quoyque le jour y soit si long, la

froidure ne laiſſe pas d'y être extrê-me. Au 13. de Juin les glaces y étoient ſi épaiſſes proche des terres que les Vaiſſeaux n'en purent approcher. Le ſoleil qui ne monte jamais ſur l'Horizon que juſqu'à 33. degrez, n'y frappe la terre que de biais,& ſes rayons ne font que gliſſer deſſus ſans la pénétrer. Dix hommes détachez dans un yacht, allerent obſerver ſi aux environs de la nouvelle Zemble, on ne verroit point la mer ouverte. On s'imagina l'avoir trouvée, & une erreur ſi préjudiciable fut la cauſe de tous les maux qu'on eut à ſouffrir dans la ſuite. Tandis qu'on s'obſtine à tenter un paſſage au travers des glaces, le froid augmente & dés le 26. d'Août on ſe trouva inveſti des glaçons ſans pouvoir ſe débarraſſer. Il fallut donc prendre le parti de paſſer l'Hyver dans le lieu du monde connu, où il eſt le moins ſupportable. Il n'étoit pas ſûr de demeurer dans les Vaiſſeaux ouverts de tous côtez par les glaces qui les ſerroient. On jugea plus à propos d'aller à terre , d'y conſtruire une cabane & de s'y en-

Digitized by Google

ſevelir juſqu'au retour de l'Eſté La Providence fournit aſſez de bois pour l'édifice & trop peu pour le chaufage.

L'équipage étoit alors reduit à ſeize hommes. Malgré la rigueur du froid ils bâtirent une hutte avec des planches. Ils en boucherent les fentes avec de la mouſſe & l'envelopperent par dehors de la grande voile pour rendre la cabanne moins acceſſible au froid. La neceſſité ſeule fourniſſoit aſſez de forces pour ſoûtenir le travail. On eut de rudes combats à rendre contre les Ours blancs dont on étoit ſouvent aſſailli. Cependant on tranſporta les vivres du Vaiſſeau dans la Cabanne, on y dreſſa des lits, on y fit un grand feu. Enfin le Soleil dont la veuë ſoulageoit encore un peu l'équipage commença de diſparoître preſqu'entierement vers le 25. d'Octobre; neanmoins le 2. de Novembre on vit encore la moitié de ſon globe qui diſparut à l'inſtant. En ſa place la Lune ſe montra ſans diſcontinuation & ſans ſe coucher lorſquelle fut en ſon plus haut periode. Alors il ne fut

Digitized by Google

presque plus possible de discerner les jours d'avec les nuits.

Il est aisé de comprendre combien la vie fut rude dans cette hutte mal fermée, au milieu des neiges dans un climat inhabité, pendant une obscurité continuelle, sans oser sortir de sa tanniere dans la crainte d'être tout à coup transi d'un froid insoûtenable. On alluma une lampe qu'on entretint avec la graisse des Ours blancs qu'on avoit tuez. On distribüa le biscuit avec économie, on se soûtint avec un peu de vin qu'on faisoit dégeler avec peine, du reste on beuvoit de l'eau des neiges fonduës. Le defaut de nourriture étoit reparé par un long sommeil. On restoit presque tout le jour au lit. On s'y échauffoit avec de grosses pierres qu'on avoit mis au feu. Les Horloges à ressort avoient perdu leur mouvement, on y suppléa par *l'Empoullette* c'est à dire par l'Horloge de sable de douze heures. Ainsi l'on compta toûjours le tems fort juste. Les vapeurs cependant de la fumée & des halaines montée au toit de la Hutte, s'y gelerent & formerent en dedans

une glace épaisse de deux doigts. La provision de bois diminuoit & le froid devenoit plus aigu. Il fallut par necessité retourner au Vaisseau pour conduire à la Cabanne un reste de charbon de terre. Le grand feu qu'on y fit, redonna de la gayeté à l'équipage ; mais elle fut suivie de vertiges si terribles que si l'on n'eut ouvert la porte de la Hutte, tous auroient peri. Le 24. de Decembre le froid devint si furieux que le feu même sembla perdre son activité. On ne le sentoit plus quelque prés qu'on s'en approchât. Si la rigueur de la saison ne s'étoit rallentie le transissement auroit été general. Ce fut au milieu de ces souffrances que l'équipage entra dans l'année 1596.

Le mois de Janvier parut plus supportable, soit qu'on commençât à s'accoûtumer au froid, soit qu'en effet la gelée fut plus moderée. On observa le 12. l'étoille qu'on nomme *Aldebaram ou l'œil du Taureau* & l'on se trouva à la hauteur de 76. degrez. Enfin le 24. Janvier lorsque Heemskerk & de Veer se promenoient sur le rivage ils apperçeurent un côté

du globe du Soleil. Pleins de joye ils en porterent la nouvelle à Barenſtz Pilote experimenté. Barenſtz n'en voulut rien croire. Certainement ſelon toutes les ſupputations il s'en falloit encore quinze jours que le ſoleil ne pût ſe faire voir à cette hauteur. Le 25. & le 26. le ciel fut ſi obſcur qu'on ne pût démêler la verité ; mais le 27. on vit le ſoleil dans toute ſa ſphere, d'où il fut aiſé de conclurre qu'on avoit pû en voir une partie dès le 24. du mois. Cette découverte contraire ce ſemble, au cours de la nature & qui détruit la rondeur qu'on donne ordinairement à la terre, perſuada preſque Barenſtz qu'il y avoit erreur dans ſon calcul. Cependant il étoit ſûr de ne s'être pas trompé dans le compte du tems. Il avoit conſulté les horloges tant qu'il avoit pû, & lorſqu'elles furent gelées, il s'étoit ſervi du poudrier de douze heures. Il fit plus, il prît les Ephemerides de Joſeph Scala & il y trouva que le 24. de Janvier la Lune & Jupiter étoient en conjonction à une heure après minuit à l'égard de Veniſe. Il obſerva

donc à quelle heure de la même nuit ces deux planetes seroient en conjonction au lieu où ils avoient dressé la Cabanne. Elles y furent cinq heures plus tard qu'à Venise, c'est-à-dire, sur les six heures du matin. Ainsi la difference du lieu où ils étoient & de Venise, étoit de cinq heures en longitude, d'ailleurs chaque heure étant de 15 degrez, le tout est de 75 degrez, d'où il s'en suit que par le moyen de ces deux Planetes ils avoient trouvé la veritable longitude de la hutte. La ville de Venise est par les 37. degrez 27. minutes de longitude & la declinaison étant de 46. degrez 5. minutes, on voit assez que la cabanne étoit par les 112. degrez 25. minutes de longitude & par les 76. degrez de latitude. De tout celà on peut conclurre qu'il n'y avoit point d'erreur dans le compte du Pilote.

Cependant comment concilier avec la rondeur de la terre cette apparition du soleil quinze jours avant le tems qu'il eût dû se montrer à la hauteur où la hutte étoit dressée ? Ceux qui défendent la rondeur de la

terre, ont recours d'ordinaire aux refractions, ou, ce qu'on pourroit encore ajoûter, aux réflexions des rayons du Soleil, qui le représentérent sur l'orison de la nouvelle Zemble, comme si c'eut été le Soleil même. Leurs adversaires ne se contentent pas d'une réponse qui n'a été inventée, disent-ils, que pour se débarrasser dans la dispute? En effet est-il vray-semblable ajoûtent-ils, que la disposition de l'air se soit trouvée assez constamment la même pendant l'espace de quinze jours, pour peindre le Soleil & ses progrès toûjours de la même maniere? Est-il probable aussi que le Soleil, quoi qu'il fut encore dans un si grand éloignement, ait pû se représenter à la Nouvelle Zemble 15. jours plûtôt qu'il n'auroit dû y paroître? Y auroit-il donc, concluent-ils, un si grand mal à franchir le pas, & à dire que la terre n'a pas toute la rondeur qu'on lui donne d'ordinaire? Cependant l'explication de Kepler sur le phenoméne de la Nouvelle Zemble tient encor aujourd'hui le plus grand nombre des Astronomes dans

le respect. Nôtre Auteur s'en rapporte à leurs sentimens & revere leur authorité. On pourroit ajoûter que les conjectures de Kepler ont été confirmées par des observations certaines. Par ordre du Roy de Suede on a remarqué en l'année 1694. qu'à la hauteur de 65. degrez les refractions Orisontales croissent au double & qu'ainsi plus on approche du pole, plus elles deviennent grandes. Il n'est donc pas tout à fait étonnant que le Soleil, par le moyen des réfractions, se soit peint proche du pole beaucoup avant le tems qu'il auroit dû paroître. L'authorité de deux des plus Sçavants Astronomes du siecle MM. Cassini & de la Hire donnent beaucoup de poids à ce dernier sentiment.

La vûë du Soleil ranima tout l'équipage. Le mois de Février se passa à former des vœux & les mois de Mars & d'Avril à faire des préparatifs pour retourner en Hollande, aussi-tôt que la Mer dégelée auroit ouvert un passage. On eût encore beaucoup à souffrir du froid, mais l'esperance de revoir la patrie donna

du courage & fit faire des efforts incroyables aux Matelots. On visita souvent le rivage d'où l'on considera des monceaux de glace qui couvroient encore la Mer & qui paroissoient de loin comme les maisons d'une grande Ville entremêlées de Tours & de Clochers. Enfin vers le 2. de May un vent chaud nettoïa la haute Mer de glaçons. Le Vaisseau neanmoins trop proche de la terre demeura toûjours investi de glaces. Alors il fût necessaire de l'abandonner à la Nouvelle Zemble & de radouber une barque & la chalouppe, sur lesquelles on établit toutes les esperances du retour. On rompit assès de glaces pour leur faire une route jusqu'à l'endroit où la Mer étoit libre. L'Equipage s'étant partagé sur ces deux mauvais bâtimens sans couverture, leva l'ancre le 14. de Juin de l'année 1597. Enfin après avoir traversé avec des fatigues incroyables le Wigats; on rangea la côte de Russie, & par l'embouchure de la Mer blanche, on arriva jusqu'à Cola. Ce fut dans ce port qu'on trouva du repos & de la securité

rité après de grands perils. On s'y embarqua sur un Vaisseau d'Amsterdam, & le 29. Octobre on rentra dans la Meuse.

Les Hollandois ne sont ni legers ni faciles à se décourager. Malgré leurs pertes & l'inutilité de leurs tentatives, ils engagerent Henry Hudson fameux Pilote Anglois à chercher encore par le Nordoüest une route vers la Chine. On sortit du Texel le 6. d'Avril 1609. & l'on fit voile vers la Nouvelle France où l'on parut par les 44. degrez. Le dessein étoit de chercher le passage de Davis. *La* mèsintelligence de l'Equipage composé en partie d'Anglois, en partie de Hollandois fit échoüer le projet. Il est vray que depuis on n'a plus tenté de navigation aux Indes par le Nort, mais toutes les esperances de la faire réüssir ne sont pas perduës. Si l'on en croît le sçavant Isaac Pontan, le mauvais succès des expeditions passées ne doit pas décourager pour l'avenir. Vasquez de Gama montra bien en l'année 1497. qu'on pouvoit passer deux fois la ligne pour naviger


Digitized by Google

d'Europe aux Indes, quoi qu'avant lui on eût jugé l'entreprise impraticable. Ne pourroit-on pas croire les Samoïdes sur ce qu'ils disent du passage qu'on peut faire aux Indes Orientales par le Nort ? Ils assûrent que les Russiens prennent leur tems toutes les années pour naviger jusqu'à un certain Cap qu'ils nomment Ugolitam. Il est au-delà de la riviere d'Oby. C'est par cette route, dit Pontan, qui sans doute est la plus courte & la plus sûre qu'il faudroit entreprendre tous les voyages des Indes qu'on voudroit faire par le Nort.

L'Auteur du livre que nous examinons propose aussi son projet qu'on ne doit pas regarder comme impossible, dit-il, avant que de l'avoir éprouvé. Il faudroit tirer en droite ligne vers le Pole, supposé qu'il n'y eût point de terres qui empêchassent la course. La Zone glaciale, ajoûte-t-il, (supposé toûjours qu'il n'y ait point de terres) y sera sans glaces, car la pleine Mer ne géle point. Certainement on trouve rarement des glaces au large, pro-

Digitized by Google

che le Pole Antarctique. On ne peut donc sçavoir si l'on en trouvera vers le Pole Arctique, sans l'avoir experimenté. Les froidures d'ailleurs ni seront point extrêmes s'il n'y a point de glaçons. Il est vray, dit l'Auteur, que l'usage de la Boussole deviendra inutile lors qu'on sera perpendiculairement sous le Pole ; mais on pourra suppléer à ce défaut par un cadran dont il donne la description. Tout ce systême est une conjecture que l'Autheur laisse à perfectionner aux plus habiles. Pour l'entreprise il la laisse à tenter aux plus riches & aux plus intrépides.

Les Hollandois ne pûrent arriver aux Indes Orientales par la route du Nort, ils prirent celle des Portugais, & en coururent toutes les risques. Une societé de Negocians qu'on appella la Compagnie *des Païs lointains* se forma l'an 1594. & fit partir quatre Vaisseaux du Texel le 2. d'Avril de l'an 1595. On peut dire qu'elle donna la naissance à la fameuse Compagnie des Indes établie aujourd'hui dans les Provinces-Unies, qui en fait la principale ri-

chesse & qui les met dans une si grande consideration en Europe. Les païs où ces Vaisseaux aborderent, les nouvelles découvertes qu'ils y firent, les diverses entreprises que les Hollandois formerent aux Indes, depuis l'année 1594. jusqu'à l'année 1607. Les Journaux de leurs voyages, leurs Alliances avec les Roys Indiens, leurs profits dans un negoce si utile, les Marchandises qu'ils rapporterent, leurs combats contre les Portugais, leurs Victoires sur ces premiers conquerants d'un si riche climat, leur établissement enfin à Bantam & en divers lieux de l'Orient sont la matiere de cet ouvrage. On peut le regarder comme le plus sûr monument des commencemens & des premiers progrès du commerce des Hollandois aux Indes. Sans doute c'est un morceau d'histoire qu'on ne devoit pas negliger; écrit avec simplicité & sur des Memoires sûrs, il paroît avoir de grands caracteres de verité.

## ARTICLE CXXVII.

FRIDERICI SYLBURGII Catalogus, &c. C'eſt-à-dire, *Catalogue des Manuſcrits Grecs qu'on voïoit autrefois dans la Bibliotheque Palatine, & qu'on trouve à preſent dans la Bibliotheque Vaticane, par Frederic Sylburge. Hiſtoire Eccleſiaſtique Palatine, & les dogmes de cette Egliſe par Henri Allingius. On y a joint pluſieurs pieces qui n'avoient pas encore vû le jour, des Opuſcules & des Lettres propres pour éclaircir l'Hiſtoïre Eccleſiaſtique & Profane. De plus un Index de toutes les pieces.* A Francfort ſur le Meim, chez Jean Maximilien de Sande. 1701. *in* 4°. *pages* 828.

LE Volume dont on donne l'extrait contient pluſieurs pieces differentes, comme le titre le marque. Celuy qui les a ramaſſées nous apprend que le ſçavant Frederic Sylburge, outre le Catalogue des MSS. Grecs de la Bibliotheque Palatine

qu'on donne ici tout entier, avoit aussi fait le Catalogue des MSS. Latins de la Bibliotheque de Fugger qui faisoient une partie considerable de la Bibliotheque Palatine. On trouve ce second Catalogue chez Mr. Ulric Meurer. Le Catalogue des Livres prêtez à Marquard Freher, instruit des Chroniques de la Suaube & du Palatinat, & de plusieurs pieces concernantes le Concile de Constance qu'on trouvoit dans la Bibliotheque Palatine.

On eut pû reparer au moins en partie la perte des Manuscrits qui regardoient le Concile de Constance, sans le malheur de la derniere guerre, pendant laquelle la Bibliotheque de l'Academie d'Heidelberg fut ruinée. On y conservoit une Lettre à Charles Roy de France sur l'union, composée par Conrad de Geyllenhausen, nommé Prevôt de l'Eglise de Wormes. Une Lettre du même à l'Empereur Venceslas, avec un recueil de plusieurs Lettres sur le même sujet: Le traitté du Schisme par Jean de Ligniano de Milan, une exhortation au Concile General en

vers François ; un écrit sans nom d'Autheur, & dans lequel on prouve la necessité d'assembler un Concile General. Le Livre de la Monarchie du monde par Jean Valckemberg. La Vie de l'Empereur Sigismond en Allemand. Les Actes de l'Université d'Heidelberg qui tint pour Urbain VI. & Boniface IX. pendant le schisme.

La deuxiéme piece du Recueil, c'est l'Histoire Ecclesiastique Palatine d'Henry Altingius dont Seckendorf a inseré un fragment dans son Histoire du Lutheranisme L'histoire d'Altingius est fidele, elle est divisée en trois parties 1. Les dispositions à la reforme c'est-à-dire à l'établissement du Lutheranisme. 2. Les divers degrez de la reforme. 3. Les changemens qui sont arrivez après la reforme.

Gæsevort ou Gausevort natif de Groningue & qui mourut l'an 1489. fut long tems Professeur à Heidelberg, où l'Electeur Palatin Philippe l'avoit fait venir, & comme ce sçavant avoit à peu près les mêmes sentimens que Luther eut dans la suite.



Digitized by Google

il les communiqua à quelques personnes. Rodolphe Agricola & Jean Reuchlin ou Capnion goûterent les opinions de Gæsevort, & ils les établirent à la faveur de la reputation où leur esprit & leur science les mettoit. Erasme n'a jamais enseigné à Heidelberg ; mais ses Livres y contribuerent beaucoup à disposer les esprits au changement de la Religion : le parti de ceux qui souhaitoient ce changement, devint considerable, & c'est dans ce parti que furent formez Jean Oecolampades, Philippe Melancthon, Martin Bucer, Jean Brentius & plusieurs autres qui firent au moins une partie de leurs études à Heidelberg.

Le premier degré de la reforme à proprement parler commence aux Theses où Luther presida l'an 1518. à Heidelberg, & dans lesquelles il soûtint la plûpart de ses erreurs. Quelques disciples qu'il avoit gagnés, les defendirent après son depart du Palatinat, & personne ne le fit avec plus de chaleur que Brentius & Pelicanus. Loüis Electeur

Palatin s'opposa aux nouveautez. Mais il aimoit la paix, il approuva l'Interim dans l'esperance de calmer les esprits en matiere de Religion, & son frere Frederic le sollicita si fortement en faveur des Lutheriens qu'il permit l'exercice de leur secte dans plusieurs endroits du haut & du bas Palatinat. Otton Henri leur neveu, établit la nouvelle Religion dans sa Duché de Neubourg. Loüis Duc des deux Ponts embrassa la pretenduë reforme dès l'an 1523.

Loüis Electeur Palatin mourut en 1544. Frederic II. son frere lui succeda & comme Bucer qui l'avoit entierement attaché au Lutheranisme, & Otton Henry qui devoit lui succeder dans ses Etats, le pressoient instamment en faveur des Protestans, il introduisit le mariage des Prêtres, la Cene en langue Allemande & la Communion sous les deux especes, presque dans tout le Palatinat, la même année qu'Otton Henry son Neveu fut dépoüillé de sa Duché de Neubourg où l'on restablit la Catholicité l'an 1546.

Frederic ne se trouvant pas



Digitized by Google

en état de resister aux volontez de l'Empereur Charles V. reçût l'Interim en 1548. il chassa les Ministres Lutheriens, & il laissa retablir par tout les cerémonies Catholiques. Le Duc des deux Ponts eut plus de fermeté que Frederic & refusa de recevoir l'Interim. Il n'y eut plus de changement considerable dans le Palatinat jusqu'en l'an 1552. que Maurice Electeur de Saxe & ses Alliez releverent le parti des Lutheriens, & remirent Otton Henry en possession de sa Duché de Neubourg qu'il avoit herité de sa mere.

Frederic II. mourut en 1556. & laissa ses Etats au même Otton Henry dont nous venons de parler. Ce Prince fit prescher par tout le Lutheranisme. Ses Sujets secoüerent le joug des Evêques & des Archevêques, dont ils relevoient pour le Spirituel. Matthias Keulerus Professeur Catholique fut obligé de sortir du Palatinat. Otton Henry fit de nouveaux reglemens pour l'Université d'Heidelberg, il embellit beaucoup sa Bibliotheque, il accorda la liberté de conscience aux

Anabatistes, & il mourut sans enfans en 1559.

Frederic III. Son Successeur changea le Lutheranisme de ses Etats, en Calvinisme. Pour y réussir il entra dans les differens de Heshusius & de Clebitius, dont le premier étoit Sur-Intendant des Lutheriens, & le second soutenoit le Calvinisme. Heshusius avoit excommunié Clebitius & les amis de celui-cy avoient excommunié Heshusius. L'Electeur voulut les accommoder, & l'accommodement qu'il proposoit, consistoit en partie à demander que le Docteur Calviniste fut admis à la communion des Lutheriens. Heshusius s'y opposa & cela fut cause que le Prince, pour retablir la paix, exila les chefs de parti en apparence; mais au fond il n'exila que le Chef des Lutheriens; car il se rengea du côté des Calvinistes, & il appuïa tous les sentimens de Clebitius quoique absent. Il pretendoit ne s'éloigner en rien pour cela de la confession d'Ausbourg telle que Melancthon l'avoit interpretée à la fin de sa vie, & il trouva le



Digitized by Google

moyen de le persuader dans l'Assemblée des Princes Protestans à Nevambourg l'an 1561. Il fit travailler l'année suivante au Catechisme qui a porté depuis le nom de Catechisme d'Heidelberg. Tilemanus, Heshusius & Flaccius Illyricus se dechainerent contre le nouveau Catechisme; mais cela n'empêcha pas Frederic de penser constament à établir le Calvinisme.

Il arriva dans la suite que Maximilien II. dans une Diette d'Ausbourg fut extrêmement sollicité par le Cardinal Commendon Legat du Pape, & par plusieurs Princes Lutheriens de declarer que le Palatin n'étoit pas compris dans les membres de la Confession d'Ausbourg. Volphang Duc des deux Ponts, & Christophle de Virtemberg étoient les deux Princes les plus animez contre Frederic. L'Electeur de Saxe le protegeoit. L'Empereur fit d'abord un Decret contre Frederic; mais cet Electeur ayant demandé permission de parler pretendit qu'il n'avoit point d'autre Confession que celle d'Ausbourg, & que son

Catechiſme ne contenoit que la pure parole de Dieu. Alors on demanda aux Princes Proteſtans s'ils reconnoiſſoient ce Prince pour un partiſan de leur Confeſſion, & ceux-ci ayant répondu à la pluralité des voix, qu'il ne differoit d'avec eux que ſur l'article de la Céne, & qu'ils ne pretendoient pas pour cela, l'exclurre de la paix de la Religion; parce qu'il avoit promis de conferer avec eux à l'amiable; l'Empereur ne pouſſa pas les choſes plus loin & ſon ſilence forma une eſpece de tréve dans l'Empire, entre les Egliſes du Palatinat & les Egliſes proteſtantes du reſte de l'Allemagne. Frederic reçût favorablement chez lui les Refugiez de France, & il envoïa même des Troupes pour ſoûtenir le parti des autres Calviniſtes de ce Roïaume. Ce fut par ſon ordre qu'Emanuel Tremelius & François Junius firent une nouvelle verſion Latine de la Bible, & il a composé lui-même quelque écrits que Colbius Secretaire de l'Electeur Palatin Frideric V. qui prit le nom de Roy de Boheme ſauva du

pillage de la Bibliotheque Palatine.

Loüis fils aîné de Frederic III. lui succeda. Il étoit autant Lutherien que son pere avoit été Calviniste. Du vivant même de Frederic, il avoit retabli le Lutheranisme dans Amberg, & incontinent aprés la mort de son pere, il disgracia Olevianus qui avoit contribué plus que personne à rendre le Palatinat Calviniste; & il persecuta de toute maniere les autres Ministres. Le Calvinisme se trouva bien-tôt reserré dans les seules villes de Neustadt & de Lautren ou Jean Casimir frere de Loüis donna un azile à la plus part des Ministres dont il suivoit la doctrine. Loüis se declara le Protecteur de l'Electeur de Cologne, Gebbard Trusches, lorsque ce Prelat renonça à la Religion Catholique, & il mourut dans le tems que cet Archevêque Apostat avoit le plus de besoin de sa protection l'an 1583.

Frederic IV. fils unique de Loüis & son Successeur n'avoit que neuf ans & Jean Casimir son Tuteur, en même tems administrateur de

Digitized by Google

l'Electorat repandit de tous côtez les Ministres Calvinistes, & fit vivement la guerre au Lutheranisme. L'Histoire dont nous venons de donner l'extrait ne va pas plus loin.

La troisiéme piece de nôtre recueil a pour titre *les Antiquitez Palatines* dressées sur les memoires de Jean Agricola & de quelques autres manuscrits: la Preface attribue cet Ouvrage à Joachim Camerarius, & le titre du Livre à Jacques Beurlin. Agricola étoit Secretaire de l'Empereur Rupert. Les Antiquitez en question sont presque toutes en Allemand, & elles contiennent en partie des choses fabuleuses à ce que nous apprend celui qui vient de les faire imprimer.

Il y a un grand nombre d'autres piéces dans le Recueil dont il s'agit. On fait une mention speciale de quelques unes dans la Preface, & c'est apparemment de celles qu'on a cru plus curieuses. On y parle du sentiment des Theologiens du Palatinat, sur le supplice de Sylvanus convaincu de Socinianisme. Mais qu'on pretend n'avoir pas été Sun-

Intendant des Eglises Lutherienes du Palatinat; comme Sandius l'écrit dans son Histoire des Antitrinitaires. On y parle des Actes d'une Conference tenuë entre Zuingle & le Suffragant de l'Evêque de Constance le 7. Avril 1522. cette conference est anterieure à celle dont on a imprimé les Actes dans les œuvres de Zuingle.

Les lettres qui regardent l'établissement du Lutheranisme & qui sont d'un grand nombre de differens Auteurs, ont été tirées de la Bibliotheque de Joachim Camerarius.

On y trouve un Ouvrage entier de Rudiger. C'est un parallele de deux Jurisconsultes qu'il regarde, comme deux hommes très-celebres, l'un est Anne du Bourg, qui fut brûlé à Paris pour Heresie l'an 1559. & l'autre est Christophle Herdesian Allemand de Nation. Rudiger appelle le premier Martyr; parcequ'il a versé son sang & le second Homologete parcequ'il a composé beaucoup de livres en faveur de sa secte. Les mots de Martyr & d'Ho-

mologete signifient la même chose en eux mêmes. Mais selon Rudiger les Grecs modernes les prénent dans un sens different, le premier pour celui qui a defendu la foy par son sang, & le second pour celui qui lui a consacré sa plume. On trouve dans ce parallele, la liste des livres d'Herdesian.

A la page 145. de la 2e. partie du Recüeil, il y a une lettre de Denaisius dans laquelle cet Auteur se flatte que Mr. de Thou l'historiographe penchoit fort vers les sentimens des Novateurs de son tems. Selon lui M. de Thou se trompe grossierement quand il attribuë l'origine des Electeurs à Otton, & quand il croit que le premier Duc de Baviere d'où descendent les Princes de cette maison est celui qui tua l'Empereur Philippe.

La Relation de Paul Straburgius Ambassadeur de Suede à la porte sous Amurath IV. contient une description assez exacte de l'état où étoit l'Empire Ottoman l'an 1633.

Une lettre de Jean Dayka contient la Genéalogie de Gabriel Bet-

len qui étoit Prince de Transylvanie l'an 1618.

Les lettres de Rusdorf à Camerarius fournissent plusieurs Memoires pour l'histoire depuis l'an 1623. jusques en 1636. particulierement sur ce qui regarde les negotiations pour le Mariage du Prince de Galles avec l'Infante Marie : le Mariage de ce même Prince avec Henriette de France, & les mouvemens pour procurer ou pour empêcher le rétablissement du Palatin dans ses Etats.

Les lettres de Scioppius qu'on donne ensuite commencent à l'an 1636. & elles ne contiennent rien de considerable que la liste des livres qu'il vouloit donner au public.

La derniere piéce est un memoire fort curieux sur la negotiation de Gregoire Panzani Envoïé par le Pape Urbain VIII. en Angleterre l'an 1634. pour reconcilier ce Royaume à l'Eglise Romaine.

Digitized by Google

## ARTICLE CXXVIII.

*LE JARDINIER FLEURISTE & Historiographe, ou la Culture universelle des fleurs, Arbres, Arbustes, & Arbrisseaux servans à l'embellissement des Jardins : ensemble la maniere de dresser toutes sortes de parterres, berceaux de verdure, bosquets, boulingrins, &c. Le tout enrichi d'un grand nombre de figures par le sieur Loüis Liger d'Auxerre.* A Paris au Palais chez Damien Beugnie dans la grand'Salle au Lion d'or, *in* 12. deux Tomes. 1. *pp.* 379. 2. *pp.* 476.

L'Auteur s'est appliqué à ramasser en son livre, tout ce qui peut embellir les jardins & à marquer en détail la maniere dont il s'y faut prendre pour y réüssir. Les Traitez qui avoient parû jusqu'ici sur cette matiere, ne l'ayant exposée que succinctement ; celui-ci paroîtra d'un grand usage à ceux qui aiment ces sortes d'exercices.

L'Auteur ne s'est pas contenté

Digitized by Google

d'en marquer la pratique, il a voulu encore raporter ce qu'il sçait de l'histoire de chacune des fleurs, de leur origine, de l'Etymologie de leur nom, de la description de leur figure, & de ce qui en fait la plus grande beauté. Ainsi l'on nous dit que le nom de Tulipe vient d'un nom Turc *Tulipan* ou *Tulpens*; ce qu'on appelle en François & par corruption Turban. Tout le monde sçait que c'est la couverture de tête, dont se servent les Turcs avec laquelle on a supposé que la Tulipe avoit quelque rapport : Touchant la figure de la Tulipe, quoi qu'on la connoisse assez en France, nous rapporterons ce qu'en dit l'Auteur pour mieux faire voir comment il réüssit dans ses descriptions.

C'est une plante dont la partie qu'on met en terre appellée oignon, est d'un blanc brun au dehors, presque ronde, composée de plusieurs petites enveloppes les unes sur les autres : delà sortent des feüilles longues d'un demi-pied, assez larges, ondoyées en leurs bords terminées en pointe,

Du milieu de ces feüilles, monte une tige haute environ d'un demi-piéd, qui produit à son extremité une fleur en forme de Calice, tantôt d'une couleur, & tantôt d'une autre, composée de six feüilles. Du milieu de ces feüilles s'éleve un Pistile qui dans la suite devient un fruit *oblong*, s'ouvrant en trois parties & partagé en trois loges, remplies de semences applaties de figure ronde & de couleur rougeatre : cette partie qui renferme la semence est par les fleuristes appellée *Chaton*. Si nous avions des descriptions aussi exactes de toutes les fleurs qui nous manquent dans le tems & dans le païs où nous sommes : l'esprit auroit du moins dequoi se dedommager de ce qui manque à la satisfaction des yeux.

L'Auteur qui fait connoître si bien en quoi consiste la nature des fleurs ne montre pas moins sensiblement en quoi consiste leur beauté. Cette derniere sorte de description est des plus utiles pour se former le goût au mêtier de fleuriste & pour se donner ces connoissances délicates

Digitized by Google

par rapport aux fleurs, que les honnêtes gens sont bien aises d'avoir par rapport à tous les beaux Arts. Nous nous en tiendrons encore ici à l'exemple des Tulipes pour faire mieux voir sur un même objet ce qu'on n'apercevroit qu'imperceptiblement sur plusieurs differens.

Les belles Tulipes ont ordinairement six feüilles, trois en dedans & trois en dehors : celles-là doivent être plus larges que celles-ci.

Une forme camuse est préferable dans les Tulipes, à une forme qui se termine en pointe, & dont le bas est au haut proportioné en largeur. Il seroit bon que ceci fut exprimé d'une maniere moins équivoque pour ceux qui ne sont pas de parfaits Fleuristes ; car ils ne voyent pas assez distinctement ce que c'est que cette *proportion en largeur* qui doit être entre le haut & le bas des Tulipes. C'est une reflexion que ceux qui écrivent ne sçauroient trop faire quand ils veulent donner une idée que l'on n'a pas encore. Ils se servent souvent de termes relatifs, qui sont justes par rapport à leur

imagination ; mais qui ne signifient rien par rapport à l'imagination d'autrui; à moins qu'on ne les determine avec d'autres termes qui soient *absolus*, ou du moins connus de ceux à qui l'on parle.

C'est une bonne marque à une Tulipe, que le vert en soit un peu frisé & accompagné de petites rayeures : on ne fait point cas d'une Tulipe dont les feüilles sont renversées ou trop minces. Celles dont le calice a peu de dos sont préférables aux autres. On estime aussi particulierement celles dont le coloris est lustré, & semble une espéce de satin ; les rouges de couleur de feu à fond blanc, les panachées qui ont force nuances, les jaunes panachées de gris, & sur tout les bizarres. Toute couleur qui n'est point broüillée sur la plaque & où les panaches sont bien distinguez, rend une Tulipe agréable. Les exquises sont celles dont les étamines ont la couleur brune & non pas jaune. Pour peu qu'on parcoure ainsi dans ce livre ce qui fait la beauté de chaque fleur en particulier; on aura de-

Digitized by Google

quoy se donner aisément parmi les fleuristes, un relief de connoisseur dont tant de gens sont jaloux. En cette qualité, on estimera un œillet lors qu'il est large, garni de beaucoup de feüilles, & qu'il forme une espece de petit dôme; lorsque son blanc est net, ses feüilles unies en leurs bords & point découpées, toutes rondes & non pas pointues. La quantité des panaches sert encore à sa beauté, & le plus beau des panaches doit être celui qui regne jusqu'au haut de la fleur. Nous voudrions pouvoir ainsi indiquer ce qui fait la beauté de toutes les fleurs dont on fait la description en ce livre. On a omis pourtant de marquer en quoy consiste la beauté de quelques unes comme des giroflées; mais ce que l'on n'a point omis dans l'article de chacune des fleurs dont on parle, c'est d'en mettre l'Histoire à la fin. C'est sur cela vray-semblablement que l'Auteur intitule son livre le *Jardinier fleuriste & Historiographe*. Il auroit pu ajoûter encore à plus juste titre, *& Poëtique*. Car ce qu'il dit de la veritable histoire

histoire de chaque fleur est fort court, comme dans l'exemple de la Tulipe sur laquelle il nous apprend pour toute Histoire, que cette fleur est venue de Dalmatie: après quoy sa narration devient une fable & une metamorphose, dont à la fin il se trouve une application morale comme dans la suivante.

Autrefois en Dalmatie, dit l'Auteur, il y avoit une jeune personne nommée Tulipe, fille de Protée sujete à changer continuellement de figure. La Demoiselle tenoit de son pere. Le Dieu Vertumne voulant l'épouser & sachant son inclination, changeoit lui-même de mille figures differentes; mais en vain, la jeune personne chérissant plus sa pudeur que tous les autres avantages du monde, demanda vivement aux Dieux de la lui conserver préférablement à tous. Elle fut exaucée aussitôt, & pour cela changée en la fleur qui porte son nom. Bel exemple (ajoute l'Auteur dans l'application qu'il fait de sa fable) pour les personnes du sexe qui doivent chérir leur pudeur plus que tous les



Digitized by Google

autres avantages du monde, sans se laisser éblouïr par les plus brillans, tels que ceux avec lesquels Vertumne vouloit surprendre la Nymphe.

On voit assez que ces fables & ces moralitez, ne faisoient rien à l'essentiel de l'Ouvrage dont nous parlons; & qu'elles n'y ont été ajoûtées, que pour y faire un ornement ; dont tout le monde ne sera pas également curieux. L'Histoire veritable d'où nous est venuë chaque fleur auroit contenté la curiosité d'une maniere plus instructive & plus solide. A cela près, cet ouvrage fournit d'utiles connoissances sur tout ce qui regarde la culture des fleurs. Il seroit seulement à souhaiter que l'Auteur eût autant cultivé les fleurs de la Grammaire, que les fleurs naturelles des Jardins, dans lesquelles il paroît fort versé ; Mais pourveu qu'on se fasse entendre, c'est le point le plus important, sur tout dans les matiéres qui regardent l'usage & la pratique.

## ARTICLE CXXIX.

### *LETTRE DE Mr. DE LA CHAUSSE sur une Colonne trouvée depuis peu dans le Champ de Mars.*

MOnsieur de la Chaussé assez connu dans ces Memoires, fit imprimer il y a quelques mois à Rome, une Dissertation Italienne écrite en forme de lettre, sur une Colonne trouvée depuis peu dans le Champ de Mars : la description qu'il en fait, ne cede en rien à ses autres ouvrages.

La Colonne est haute de soixante & six palmes & demi, elle en a plus de vingt six de grosseur, & son diametre peut en avoir huit & demi. Un fragment du chapiteau trouvé sous terre, marque qu'elle étoit d'ordre Toscan.

Elle fut faite en Egypte, & transportée à Rome pour être placée dans un des edifices de Trajan : mais la mort de cet Empereur ayant empêché l'execution de ce dessein, la Colonne fut erigée dans la suite par

ordre de Marc Aurele & de Luce Vere, à l'honneur d'Antonin. L'Inscription qu'on lit sur le piedestal en fait foy

DIVO ANTONINO AVG. PIO.
ANTONINVS AVGVSTVS ET
VERVS AVGVSTVS FILII.

Il y a de l'apparence que cette Colonne a été élevée avant celle où on voit gravées les plus belles actions de M. Aurele. Le travail surprenant de celle-cy demandoit sans doute plus de tems; & d'ailleurs elle a été élevée par les soins du seul Marc Aurele après la mort de son Collegue : Au lieu que celle-là est plus simple, & a été dressée par les deux Princes, comme l'Inscription le marque.

Il est encore vray-semblable que la Colonne nouvellement découverte, est celle-là même qu'on trouve gravée sur la Medaille d'Antonin, l'Inscription des deux étant à peu-près la même, DIVO PIO. Il est faux par consequent, dit Mr. de la Chausse, que la Colonne gravée

ſur cette Medaille, ſoit celle de Marc Aurele, comme quelques Antiquaires l'ont prétendu.

La moulure du piédeſtal eſt ornée de feüillages. Sur un des côtez on lit l'Inſcription dont nous avons parlé. La *Conſécration* d'Antonin eſt repreſentée ſur un autre : & on voit ſur les deux autres côtez quelques expéditions militaires du même Empereur, mais les figures en ſont preſque effacées. On y diſtingue cependant un grand nombre de Drapeaux, auxquels ſont attachées les images des Empereurs, conformément à l'uſage de ce tems-là.

Les figures des Apotéoſes ſe ſont aſſez bien conſervées : elles ſont belles & d'une aſſez grande erudition. Il y a au milieu un jeune homme ayant les aîles étenduës & prêt à voler. Il tient de la main droite un drap flottant qui lui ſert de manteau : de la gauche il ſoûtient un globe parſemé d'étoiles, avec une demi-Lune & une partie du Zodiaque, où ſont gravez les ſignes du Poiſſon & du Bellier, &c. Le jeune homme porte ſur ſes épaules Anto-

nin & Faustine. Celui-là á le Sceptre en main au haut duquel est une Aigle ; celle-ci a un voile sur la tête. On y voit aussi deux autres Aigles, une de chaque côté, ayant les aîles étenduës. Au dessous à la droite est la figure de Rome, qui montre de la main droite le jeune homme, & a le bras gauche appuïé sur un bouclier, sur lequel on voit une Louve alaitant ses petits. D'un autre côté on voit la figure d'un jeune homme demi-nû, qui embrasse de la main gauche un obelisque. Sous cette figure on remarque diverses especes d'armes, des Boucliers, des Casques, des Carquois, &c.

Après avoir décrit ce qu'il y a de plus remarquable dans la Colonne ; Mr. de la Chausse en explique les figures. Il croit que le jeune homme qui a des aîles, est le genie de l'Eternité representée par les images du Soleil & de la Lune sur un Globe. Cette Déesse se voit sur les Medailles de Trajan & d'Adrien, tenant en chaque main deux têtes rayonnantes avec cette Legende, AETERNITAS AUG. Le Globe même est

Digitized by Google

le symbole de l'Eternité. Il marque aussi le gouvernement de l'Univers; & on le trouve souvent en ce sens sur les Medailles à la main des Empereurs. On le voit sur une de Didius Julianus, avec cette belle Inscription, RECTOR ORBIS.

La partie du Zodiaque laquelle represente le signe du Poisson, marque le commencement & la fin de l'Empire d'Antonin : le signe du Bellier marque le tems auquel ce Prince fit de si grandes largesses aux Soldats.

Le Serpent entortillé sur le Globe, est le symbole de la prudence avec laquelle ce Prince gouverna l'Empire.

Le Sceptre couronné d'une Aigle qu'Antonin tient à la main, est le symbole de l'Empire durant sa vie & de l'Eternité après sa mort. Le voile qui couvre la tête de Faustine marque qu'elle a été mise au nombre des Dieux.

Il est au reste fort probable que cette figure de Faustine n'a été mise que comme un simple ornement, ou peut-être pour plaire à la jeune Faus-



Digitized by Google

tine femme de Marc Aurele. En effet si la Colonne avoit été dressée à l'honneur d'Antonin & de Faustine, au lieu d'une des deux Aigles, on y auroit sans doute mis un Paon, oiseau propre des Imperatrices, & qui se voit souvent sur le revers de leurs Medailles.

Mr. de la Chausse fait ensuite plusieurs remarques curieuses sur la vertu que les Anciens attribuoient à ces oiseaux, & particulierement à l'Aigle.

On trouve chez quelques Auteurs la description de Rome semblable à peu près, à la figure qui se voit sur ce bas relief. Les Grecs l'ont souvent appellée ΘΕΑ ΡΩΜΗ, & rien n'étoit plus commun parmi les Latins que de lui donner la qualité de Déesse.

*Terrarum Dea, gentiumque Roma,*
*Cui par est nihil, & nihil secundum.*

dit Martial. Quelques peuples de l'Asie Mineure, lui bâtirent des Temples. Ephese & Nicée en firent autant : & on voit encore aujourd'hui

sur une Medaille d'Auguste cette Legende, ROM. ET AVG. Une autre Medaille d'Antonin porte cette inscription, ROMAE AETERNAE. Elle est assise dans ce bas-relief, comme Maîtresse du monde: & en montrant Antonin & Faustine, il semble qu'*elle declare* à tout l'Univers, que comme elle est divine & éternelle, aussi les Souverains se rendent-ils immortels par leurs glorieuses actions.

Nôtre Auteur croit que le jeune-homme qui embrasse un Obelisque, fait allusion à une Medaille d'Adrien, sur le revers de *laquelle*, on voit une semblable figure qui tient à *la* main droite une roue à côté de trois Obelisques. On y lit cette belle Inscription, ANNO DCCCLXXIIII. NAT. VRBIS. P. CIR. CON. S. C. Medaille, dit nôtre Auteur, d'autant plus rare, que c'est la seule qui marque *l'année* de *la fondation* de Rome, & de la construction du Cirque que ce Prince fit bâtir.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail de toutes les remarques qu'a fait Mr. de la Chausse sur la mort

d'Adrien, & ſur l'adoption d'Antonin. Les ſçavans pourront conſulter l'ouvrage même, ils y trouveront de quoi contenter leur curioſité.

Les armes dreſſées en forme de trophée, ſont celles des peuples vaincus par Antonin.

La plus-part des autres figures ſont trop communes, pour raporter ici l'explication qu'en donne Mr. de la Chauſſe.

Au reſte ce petit ouvrage eſt écrit d'une maniere fort aiſée & fort naturelle. L'Eloge du Roy & celui du Roy d'Eſpagne feront ſans doute plaiſir aux Lecteurs. Rien de plus vrai & en même tems de mieux penſé; que ce que l'Auteur dit, à l'honneur de ces deux Princes.

## ARTICLE CXXX.

### *REMARQUES DU P. DE GRAINVILLE Jeſuite ſur une Diſſertation de Mr. de la Chauſſe.*

ON eſt obligé à Mr. de la Chauſſe de l'agréable deſcription, & de la ſçavante explication qu'il nous

a donnée de la colonne Granite deterrée depuis peu dans le champ de Mars. Mais il est bon de prendre garde à deux choses qu'il avance, ce semble, avec trop peu de vray-semblance.

La premiere est que c'est cette colonne Granite qui est representée au revers des Medailles d'Antonin Pie. Une infinité de sçavans nous ont mis en possession de croire, que la Colonne de ces Medailles est la colonne qui se voit depuis plus d'un siécle au milieu de Rome. Il faudroit de puissantes raisons pour détruire une possession si bien établie: & tout ce qu'on y oppose n'a pas assez de force pour contrebalancer de si grandes autoritez. On dit que les colonnes de nos medailles sont toutes unies, aussi bien que la colonne Granite, au lieu que l'ancienne colonne d'Antonin est chargée de quantité de graveure.

Mais si cela prouvoit quelque chose, il faudroit dire que les Medailles de Trajan representent une autre colonne, que celle que l'on voit à Rome. Car enfin cette colonne n'est



Digitized by Google

marquée d'aucune figure, dans les medailles ; & celle qui subsiste encore aujourd'hui est toute semée des plus belles actions de ce Prince. Il est donc à croire qu'on a voulu conserver sur les medailles de ces Empereurs, l'honneur que le Senat leur faisoit de leur élever ces colonnes admirables, & qu'on ne s'est nullement mis en peine de faire voir dans les medailles ce qu'il y avoit de gravé sur ces colonnes. On le sçavoit assez, ou l'on renvoïoit à l'original ceux qui vouloient sçavoir ce que la petitesse de la copie ne permettoit pas de leur apprendre. Le corps de ces colonnes étant trop grêle & trop menu dans nos medailles pour y discerner agréablement tant de figures avec leurs attitudes necessaires, on a mieux aimé leur donner un fût égal & poli que d'y dessiner des je ne sçay quoy croquez & confus.

Je sçay qu'on rencontre quelques medailles de Trajan où sa colonne porte quelques lignes & quelque espéce de ciselure : mais sans entrer sur cela dans une plus grande discus-

ſion , c'eſt aſſez que cette colonne n'ait rien de ſemblable dans quantité de medailles de ce Prince, pour avoir droit de dire qu'on a trouvé ce dernier parti plus aiſé, plus court, plus agréable à la veüe, & qu'on l'a ſuivi en gravant les medailles d'Antonin Pie, & c'eſt pour la même raiſon qu'on n'a point marqué , ni dans les medailles de Trajan, ni dans celles d'Antonin , une cinquantaine de petites fenêtres qui ſont veritablement dans leurs colonnes.

Rien ne prouve donc, que ce ſoit la nouvelle colonne Granite qu'on a marquée ſur les medailles d'Antonin , mais bien de choſes combattent ce ſentiment. Car la colonne Granite porte à ſon pied-deſtal une moulure ornée de feüillages & de quantité d'autres graveures conſiderables , dont on vient de nous donner une ſi belle deſcription. Or il n'eſt pas croïable, qu'on eût manqué de repreſenter la plûpart de ces ornemens dans des medailles qu'on frappoit pour repreſenter la magnificence de cette colonne. On diſtingue effectivement quelques moulu-

res, & encore mieux les Aigles qui ſont au bas de la colonne de Trajan, ſur les medailles de ce Prince : Cependant il n'y a nulle apparence de feüillage, nulle trace d'aucune graveure dans mille medailles très-heureuſement conſervées, que nous avons dans nos cabinets. Ce n'eſt donc pas la colonne Granite que nous voïons ſur les medailles, c'eſt l'ancienne colonne de Rome qui n'a jamais été chargée de ces ornemens.

Je conclus la même choſe de la diverſité des Inſcriptions. La Legende de nos medailles n'a que ces deux mots, DIVO PIO. L'Inſcription de la colonne Granite en a quantité d'autres; & ſi ces deux mots s'y trouvent, c'eſt par neceſſité, & dans un arrangement tout different. Les voici :

DIVO ANTONINO AVG. PIO
ANTONINVS AVGVSTVS ET
VERVS AVGVSTVS FILII

Comme ces inſcriptions ſont differentes, les monumens doivent être

differents. Il y a trop peu de conformité entre ces inscriptions, pour que l'une soit la copie de l'autre. La legende des medailles n'est donc pas celle de la colonne Granite : ce n'est donc pas cette colonne que les medailles representent. Enfin, il est constant que la colonne d'Antonin qui est dans la Place de Rome, est incomparablement plus belle & plus magnifique; que la colonne de Granite deterrée depuis peu. Cette derniere n'a pas quatre-vingt pieds de hauteur, elle est sans graveures, sans bas-reliefs, sur son fust, sans statuë &c. La premiere est de 175. pieds, toute ciselée, surmontée d'une statue colossale, avec une montée admirable au dedans &c. Or y a t'il apparence qu'on ait voulu representer dans une infinité de medailles, la moins considerable de ces colonnes & qu'on ait negligé la plus majestueuse & la plus éclatante ? On érigea même, du vivant d'Antonin, sa superbe colonne pour l'opposer à la colonne de Trajan: On voulut faire voir sous le premier Prince, quelque chose de plus écla-

Digitized by Google

tant & de plus ſurprenant, que ce qu'on avoit vû ſur le dernier. Cette jalouſie devoit paroître ſur les medailles, auſſi bien que dans ces belles colonnes. Il n'eut été ni de la grandeur, ni de l'ambition des Romains, d'oublier leur monument le plus magnifique , pour n'expoſer aux yeux de tous les ſiecles que le moins beau, de repreſenter la colonne de Granite dans mille medailles de tout metail, de toute figure, de tout volume, & de n'y repreſenter preſque point la colonne de Rome infiniment plus majeſtueuſe, & plus digne d'admiration. La ſeconde choſe que je ne puis approuver dans la Diſſertation : c'eſt que la Fauſtine, qu'un jeune homme enleve ſur ſes épaules dans un bas relief, ſoit Fauſtine la jeune avec un voile ſur ſa tête. Car enfin, quand cette colonne fut ciſelée, cette Fauſtine étoit encore en vie : puis qu'il eſt clair par l'inſcription de cette colonne, que Luce Vere vivoit encore. Or je ne penſe pas que dans aucun ancien monument on trouve jamais un voile ſur la tête d'une Princeſſe vivante ; ſur tout

dans le second siécle où vivoient les Faustines. Plusieurs Empereurs en quantité de medailles paroissent voilez, ou parce qu'ils sacrifient en Souverains Pontifes, ou parcequ'ils sont mis au nombre des Dieux. On voit aussi quelques Faustines & quelques Sabines portant le voile de la Divinité aprés leur mort: encore ces medailles ne sont elles gueres communes. Mais où vera-t'on que ces Princesses aïent pris le voile pendant leur vie, qu'elles s'en soient fait un ornement ? Il faut donc que la Faustine de la colonne Granité, soit une Faustine déja morte & divinisée : il faut que ce soit Faustine la mere qu'on a voulu joindre à son Epoux dans le ciel ; comme elle lui avoit tenu compagnie sur le Trône. Rien n'est plus naturel : au lieu qu'il ne convient gueres de joindre une Princesse vivante avec un Prince mort. Non seulement cela n'a point été du goût de la jeune Faustine ; mais cela ne paroît pas être du génie de ce siécle; où dans une infinité de medailles de Princes & de Princesses consacrées, si l'on a pu deterrer peut-être quelque Empereur vivant qui

à son revers, ait une imperatrice decedée; on n'a point encore rencontré d'Imperatrice vivante, qui ait bien voulu être jointe à un Empereur decedé.

Il est vrai que sur le piedestal de cette colonne, il n'y a point de Paon auprès de Faustine, pour marquer sa consécration. Mais aussi, ce n'étoit pas une chose necessaire. Le voile de la Divinité suffisoit, aussi bien que les deux Aigles qui sont au dessus. Car l'Aigle, en ce tems-là, n'a pas moins été le symbole de la Divinité des Imperatrices, que le Paon. On en peut être convaincu, par la vûë de quelques medailles de Sabine, de Maridie, & même de Faustine la mere; au revers desquelles on a gravé une Aigle. Rien n'étoit donc plus naturel que de donner à cette Princesse une Aigle pour symbole de sa Divinité: puis qu'on la mettoit en la compagnie d'Antonin son mari à qui l'on donnoit une Aigle.

Peut-être ne sera-t'on pas fâché d'avoir vû ces remarques, pour être en garde contre ce qu'on lit

Digitized by Google

avec plaisir dans la Dissertation dont je parle.

## ARTICLE CXXXI.

*PLAIDOYEZ DE Mr. LE NOBLE Ecuyer, Conseiller du Roy, Substitut de Mr. le Procureur General au Parlement de Normandie, & les Arrêts rendus sur les questions qui y sont traittées.* A Roüen chez Maurry 1704. *in* 8°. *pp.* 352.

IL ne faut pas tout à fait juger de ce livre par les termes modestes dont l'Auteur en parle lui-même. Il dit dans sa Préface qu'il n'a *ni l'élegance & la pureté du langage, ni la force & la solidité du raisonnement que l'on doit trouver dans ces sortes d'ouvrages.* Il ajoûte qu'il ne s'est résolu à l'impression, que par la violence du Libraire qui étoit determiné à imprimer des Plaidoyers, & qu'il n'a laissé échaper les siens, que pour donner exemple à beaucoup de célébres Avocats du Parlement ses Confréres, de publier leurs piéces. Mais si les siennes n'étoient effectivement dignes du Public, ce ne seroit pas un bon exemple à donner :

aussi cet inconvenient ne s'ensuit-il point. L'Auteur a été du nombre de plusieurs Avocats au Parlement de Normandie d'un merite distingué parmi lesquels on fait ici mention de feu Mr. Gread, à la memoire duquel nous prenons avec plaisir l'occasion de rendre justice. C'étoit un des Orateurs de nôtre siécle, de l'éloquence la plus gratieuse & la plus naturelle, & en même tems de l'esprit le plus juste & le plus net.

Ce qui regne dans les Plaidoïez de Mr. le Noble, ce n'est ni des pensées fort brillantes, ni des mouvemens extraordinaires, ni beaucoup d'artifice dans la composition : c'est un caractére judicieux & suivi, qui ne s'écarte point, & ne prend point le change, soûtenu d'ailleurs d'érudition, de raisonnement & de l'autorité des loix Canoniques & civiles. Il a soin d'exposer distinctement l'état de la question & de bien mettre les Juges au fait, ce qui n'est pas un petit talent. Il narre avec ordre les circonstances de l'affaire, & ce qui peut servir à en montrer toute l'œconomie. Ses reflexions & ses

conclusions se trouvent par tout sensées & convenables. En un mot c'est un goût d'éloquence, si non telle qu'on la voudroit, du moins telle qu'on peut raisonnablement la vouloir selon l'idée des Lacédémoniens. On sçait qu'ils craignoient les surprises de l'Eloquence & qu'ils firent une *Loy* pour en défendre l'usage ; On ne croit pas qu'ils eûssent défendu celle-ci à moins que de vouloir bannir la raison de leur Etat.

La matiére des plaidoïez de Mr. le Noble est aussi curieuse que les plaidoïez mêmes, & tous les sujets meritent d'être traitez. *Les* principaux sont : Pour soûtenir *la* validité d'une donation verbale, faite par une femme au lit de la mort en faveur de l'Eglise & des Pauvres, donation contestée par le mari de la femme accusé de Bigamie, & depuis par l'heritier : Pour un Gentilhomme qui avoit *signé* un *Contract* de Mariage avec sa servante dont il avoit eû un enfant, laquelle prétendoit l'épouser, ou avoir des interêts: Pour montrer qu'un Religieux de St. Benoît ne peut être Official, même

dans les Abbaïes, où elles ont jurisdiction : Pour prouver que la publication des Bancs & la Benediction du Prêtre ne sont point de l'essence du Mariage ; & qu'il suffit pour rendre le mariage & les enfans legitimes, de la foy que se sont donnés mutuellement deux personnes en presence du Curé qui leur a refusé la benediction. Qu'on n'est point recevable à contester l'état des enfans cinquante ans après leur naissance, quoi-qu'ils ne rapportent point l'acte de la célébration du mariage de leur Pere & de leur Mere : Sur un appel comme d'abus, pour montrer qu'il n'est pas au pouvoir des Curez de destituer sans cause, les Prêtres de la Paroisse de leur habitude : Pour justifier une Dame accusée du crime de poison en montrant que les Confessions revelées ne pouvoient faire charge contre elle ; &c.

Les autres questions sont à peu-près de ce caractére. L'Arrêt du Parlement qui intervient à la fin de chaque cause, est presque toûjours favorable au parti que soûtenoit Mr. le Noble, témoignage assuré qu'il le prenoit bien.

Digitized by Google

On trouve sur la premiere question le plaidoyé que fit l'Adversaire de Mr. le Noble avant le sien : ce seroit une chose également agréable & utile de faire un Recüeil d'excellens plaidoyez, où l'on vît ainsi de quelle sorte le *pour* & le *contre* a été soûtenu. Rien n'est plus capable d'accoûtumer l'esprit à prendre les differens biais des affaires & à le former aux manieres du Barreau.

## ARTICLE CXXXII.

*DE L'AUTORITE DE St. AUGUSTIN touchant la matiere de la Grace, seconde partie. Par Mr. Serre Prêtre Docteur en Theologie, ancien Curé de Charenton.* A Paris chez Edme Couterot, 1703. *in* 8°. *pp.* 476.

CE Traitté n'est point le premier livre de controverse que Mr. Serre ait donné au public. Estant Curé de Charenton, il addressa avec succès aux cinq Ministres, une lettre dans laquelle, il leur reprochoit de ne plus oser prêcher leur Religion, ni exposer leur veritable Morale.

Depuis ce temps-là il a composé divers autres ouvrages, toûjours contre les Protestans. Mais afin de les attaquer avec plus de force & de methode, il a eû soin dès le commencement de tracer en sept grandes planches *un plan de l'heresie de Calvin*, sous ce titre même. Rien n'est plus methodique, ni plus propre à donner de l'horreur du Calvinisme, & de l'estime pour la doctrine Catholique. On y voit la suite, la naissance, & comme la genealogie des erreurs des Protestans. La souche en est, dit Mr. Serre, leur dogme outré de la prédestination, & de la Reprobation, & consequemment leurs fausses idées *de la Justification pour la seule foy*, que Calvin cependant dit avec tous les autres Protestans, être le seul denoüement du reste de leurs Reformes.

Il y a environ cinq ans, que Mr. Serre donna une exposition du Chapitre IX. de l'Epitre de St. Paul aux Romains, pour avoir lieu & de resoudre les principales difficultez que les Protestans prétendent en tirer en faveur de leur doctrine de la Predestination

destination & de la grace ; & pour faire comprendre les veritables sentimens de St. Paul, repandus dans toutes ses Epîtres & dans ses Predications raportées dans les Actes des Apôtres.

Et parce que les Protestans prétendent encore mettre St. Augustin à leur tête, sur l'article de la Prédestination & de la Reprobation, & consequemment sur celui de la grace & de la Justification ; Mr. Serre donna avec l'exposition du Chapitre IX. de St. Paul aux Romains, son premier traité de la Prédestination, dans lequel il entreprend de prouver par l'Ecriture & par St. Augustin *que Dieu n'a point voulu mettre l'homme au monde à dessein de le perdre.*

Dans le second traité qu'il vient de donner, son dessein est de prouver *que* Jesus-Christ *a voulu mourir pour nous sauver tous de la mort eternelle, si nous mêmes ne voulons refuser la vie, & nous donner encore une fois la mort.*

D'abord l'Auteur entreprend de mettre S. Augustin de son côté ; &

pour cela, il fait cet argument *, *le St. Docteur*, dit-il, *s'est crû rachepté par le Sang de* Jesus Christ, *& il a prêché aux autres qu'ils devoient avoir la même assurance pour eux* : donc il a crû que Jesus Christ a voulu mourir pour sauver tous les hommes de la mort éternelle.

Il refute un celebre Sermon du Ministre Claude, dont Morery fait singulierement mention, dans son dictionnaire historique, au titre de Jean Claude Ministre de Charenton. Et ce même Sermon lui donne occasion de faire remarquer diverses absurditez criantes & de la doctrine & de la Morale des Protestans.

L'Auteur ramasse ensuite 32 maximes Evangeliques qui établissent l'esperance des Chrétiens, & sur lesquelles est fondée la créance de la mort de Jesus-Christ pour le salut de tous les hommes. Ces maximes liées ensemble par des principes communs & incontestables de part & d'autre, font une demonstration de la bonne volonté de Dieu & de

* *De la mort de J. C. pour tous, pag.4.*

Digitized by Google

l'amour de Jesus-Christ pour tous les hommes. Par-là Mr. Serre convainc ceux qui nient cette verité, ou qui en doutent, d'être sans esperance faute d'une revelation speciale : & il *prouve aux Protestans qu'ils n'ont pour titre de leur securité de salut, que leur persuasion, qui ne peut être qu'une presomption qui flatte & qui seduit.* Ces 32 maximes, dit l'Auteur, sont autant de conclusions tirées de ce principe qui est inébranlable ; *que Dieu est aussi essentiellement la fin, que le principe de tout ce qui est & n'est point Dieu ; c'est à dire de toutes les creatures.*

A la page 139. on trouve deux tables paralleles, chacune avec quatre colonnes qui forment une demonstration sensible de cet argument de St. Paul aux Corinthiens 2. ep. ch. 5.

*Un est mort pour tous*
*Donc tous sont morts.*

D'où l'Auteur infere que si Jesus-Christ n'étoit mort que pour plusieurs, sçavoir pour les élus : il en



Digitized by Google

faudroit aussi conclurre que plusieurs (non tous) sont morts, & consequemment qu'il n'y auroit que les seuls élûs qui seroient morts (en Adam) *Car Dieu est venu chercher ce qui étoit peri* : ce qu'il ne seroit point venu chercher, ne seroit donc point peri.

Mr. Serre venant ensuite à Jansenius, fait voir que les grands éloges que cet Evêque fait de S. Augustin, n'empêchent pas qu'il ne lui fasse injure en plusieurs manieres. Si nous en croyons Jansenius, dit Mr. Serre, les écrits de S. Augustin sont une espéce de *labyrinthe, dont il est très-difficile de sortir, & où se sont perdus en effet les esprits les plus penetrans & les plus exercez dans la Philosophie & dans la Theologie.* Et selon le même Jansenius, cet embarras & cette obscurité seroient affectées ; car selon lui, saint Augustin a attendu la fin de sa vie pour donner la clef de sa doctrine, & il a disputé plus de vingt ans contre les Pelagiens, sans leur avoir voulu expliquer nettement ses sentimens. Peut-on imaginer rien de plus injurieux au Docteur de la grace ?

Digitized by Google

Après cette Dissertation préliminaire, Mr. Serre invite les Lecteurs à entrer avec confiance *dans l'ecole de St. Augustin pour y prendre les leçons du St. Docteur touchant la mort de* Jesus Christ *pour le salut eternel de tous les hommes.*

Les leçons y sont distribuées en quatre classes qui partagent les disputes; 1°. Contre les Manichéens; 2°. Contre les Pelagiens 3°. & 4°. contre les differentes espéces de Semipelagiens.

On se dispense d'entrer dans le détail des preuves positives & expresses que l'Auteur tire de St. Augustin, & des reflexions qu'il fait sur les propositions incidentes, qui se trouvent répanduës dans les livres du St. Docteur. On se contentera de quelques observations particulieres.

Quand l'Auteur use du terme de Protestans, c'est pour désigner les Lutheriens, & les Calvinistes Rigoristes; lors qu'il employe celui de demi-protestans, il entend par exemple les Arminiens qui voulurent adoucir la doctrine affreuse de Cal-

vin touchant la Reprobation, le libre arbitre, & l'ordre & la forme de la Justification. Il y comprend aussi parmi ces derniers les défenseurs de ce qu'il appelle une demi-prédestination, & dont il dit que les Protestans s'accommoderoient assez.

Quand à la prédestination, il faut distinguer la prédestination à la grace, de la prédestination à la gloire. Il est de foy que la prédestination à la grace, soit la generale, comme parle l'Auteur, soit la speciale, ne peut être que gratuite. Pour la prédestination gratuite à la gloire, dit nôtre Auteur, *St. Augustin ne l'opposoit aux ennemis de la grace que comme un rampart qui n'étoit point du corps de la foy, mais qui servoit seulement à arrêter les debordemens de l'erreur, & qui pouvoit être abandonné lorsque la foy seroit en seureté.* Et il se fonde sur cette parole de St. Augustin au livre *de dono persev. c.21. prædestinatio prædicanda est, ut possit vera Dei gratia, qua non secundum merita nostra datur, insuperabili munitione deffendi.*

Il faut encore remarquer que Mr.

Serre veut qu'on donne une égale autorité aux premiers & aux derniers ouvrages de St. Augustin, en ce qui n'a point été retracté : & il suppose que Saint Augustin n'a rien retracté de ses premiers sentimens touchant le Libre arbitre puis qu'il offre toûjours la paix aux Pelagiens, pourveu qu'ils reconnoissent la necessité de la grace prévenante, necessaire à toute bonne action, & pour la perseverance.

Après le Traité de la mort de Jesus-Christ pour tous les hommes, Mr. Serre en a ajoûté deux autres petits, qu'il intitule l'un le *Pater de Calvin*, l'autre le *Pater de St. Augustin.* Ce sont deux paraphrases sur l'Oraison Dominicale : l'une faite dans les principes de Calvin & des Protestans, pour les convaincre qu'ils ne peuvent dire, ni utilement ni raisonnablement l'Oraison Dominicale, ni faire aucunes prieres à Dieu : l'autre, qui est bien plus étenduë, tirée toute entiere des livres de St. Augustin, dont l'Auteur cite les passages. Rien n'est plus propre que ces sortes de paraphrases, à faire



Digitized by Google

ſentir la difference qu'il y a entre la créance des Catholiques ſur la prédeſtination & la grace, & le ſyſtême des Heretiques.

On trouve à la fin du livre, les textes de St. Auguſtin & des autres Peres qui ont été traduits & mis en preuve dans les deux Volumes intitulez de L'AUTHORITE' DE S. AUGUSTIN SUR LA MATIERE DE LA GRACE.

## ARTICLE CXXXIII.

GYMNASII TICINENSIS Hiſtoria & vindiciæ à ſeculo V. ad finem XV. &c. Auctore Antonio Gatto in eodem Gymnaſio Anteceſſore. C'eſt-à-dire, *Hiſtoire & Apologie de l'Univerſité de Pavie depuis le V. ſiecle juſqu'au XV. avec pluſieurs remarques ſur l'antiquité de cette ville, par Antoine Gatti Profeſſeur en Droit dans la même Univerſité.* A Milan 1704. chez Joſeph Pandolphe Malateſta *in 8°. pages.* 166.

UNe negligence aſſez legere d'un Ecrivain a donné occaſion à

Digitized by Google

cette Histoire. Mr. Charles Antoine de Luca a composé un livre intitulé, *Laurea legalis*, où il parle avec Eloge de la plûpart des Ecoles publiques de droit, sans y rien dire de celle de Pavie. Mr. Gatti Professeur en Droit dans cette ville, a trouvé que cette omission étoit injurieuse à son Université, qui est en effet celébre par le grand nombre d'habiles Jurisconsultes qu'elle a produits: Pour reparer donc l'honneur de son Ecole ainsi oubliée, il a entrepris d'en composer l'Histoire. En s'y engageant il esperoit tirer de grandes lumieres des Archives de son Université: mais il apprit bien-tôt qu'il avoit peu à esperer de ce côté là; les titres de l'Université ayant été perdus & dissipez, lors que la Ville fut prise au commencement du seiziéme siecle. Mr. Gatti se voïant destitué de ce secours, auroit tout à fait abandonné son travail, sans un voïage qu'il fit à Rome, où il eut l'honneur de baiser les pieds de Sa Sainteté, qui l'exhorta de poursuivre son dessein. Il le reprit effectivement, sitôt qu'il fut de retour à

Pavie, & en peu de tems il s'est mis en état d'en publier la premiere Partie.

Les trois premiers Chapitres de l'Ouvrage sont emploïez à faire l'éloge de la ville de Pavie. Paul Diacre dans son Histoire des Lombards, met Pavie au nombre des villes d'Italie qui ont été bâties par les Gaulois. Mr. Gatti pretend que cet Historien se trompe en ce point, & que Pavie est beaucoup plus ancienne. Mais il attaque sur tout Blondus, qui a cru que Pavie n'étoit qu'un village au tems de la seconde guerre Punique; parceque les Historiens qui ont parlé de cette guerre ne disent rien de Pavie. Il est certain, que cette ville est fort ancienne, & qu'elle étoit considerable dés le tems des premiers Empereurs. On ne sçait point en quel tems, elle a changé son premier nom *Ticinum* en celui de *Pavia* ou *Papia* Pavie; mais on sçait qu'elle avoit ce dernier nom avant que Charlemagne en eut chassé les Lombards.

Pyrrhus Ligorius a dit dans un manuscrit, qui se garde dans la Bi-

bliotheque du Cardinal Ottoboni, que Pavie étoit une Colonie Romaine. Il appuïe son opinion sur une ancienne inscription, ou entre autres choses on lit ces mots COLON PAPIENSI. Mr. Gatti promet d'examiner à fond cette opinion dans un Ouvrage *qu'il prepare* sur les antiquitez de Pavie. Cette ville a été considerable principalement sous les Gots & les Lombards. Theodoric Roy des Goths y fit un Palais magnifique & des Thermes, avec un amphitéatre qui ne fut neanmoins achevé que sous Athalaric son petit fils.

Ce n'est qu'au quatriéme Chapitre que Mr. Gatti commence à parler des Ecoles de Pavie. Elles sont si anciennes, dit-il, qu'il est difficile de remonter jusqu'à leur premiere origine. Ce n'est point à Paris, comme quelques uns l'ont crû, continue *t-il*, que *Boëce* composa son petit livre touchant la discipline que doivent observer ceux qui frequentent les Ecoles. Boëce luimême témoigne dans la preface,

qu'il le composa dans le tems où il avoit le plus à souffrir de la cruauté des Gots, & par consequent dans le tems qu'il étoit à Pavie. Si cela est ; comme le pretend Mr. Gatti, c'est une assez bonne preuve, que les Ecoles de Pavie étoient alors nombreuses & florissantes.

Quoi qu'il en soit de Boëce, il est certain que dans le même tems, c'est-à-dire au commencement du sixiéme siécle, Epiphane Evêque de Pavie avoit attiré auprès de lui, un grand nombre d'habiles gens, tels furent Silvestre Archidiacre, Bonose Prêtre, Ennodius Diacre. Ce dernier qui fut ensuite Evêque de la même Ville nous donne assez à connoître par ses livres, qu'il avoit lui-même enseigné plusieurs années à Pavie. Il est croyable que les Ecoles établies à Pavie, par les soins d'Epiphane, y continuerent pendant plusieurs siécles. Paul Diacre parle d'un celébre Grammairien, nommé Felix, qui s'étoit distingué à Pavie sur la fin du septiéme siécle ; & d'un autre nommé Fabien qui étoit neveu de Felix.

Pierre Pisan qui enseigna la Grammaire dans le Palais de Charlemagne, étoit Diacre de l'Eglise de Pavie, où il avoit enseigné fort longtems. Notger raconte que deux Moines fort habiles étant arrivez en France des Isles Britanniques; Charlemagne en retint un à Paris pour l'instruction de la jeunesse, & qu'il envoya en Italie l'autre qui s'appelloit Jean Albin, auquel il donna le Monastere de S. Augustin auprès de Pavie pour y faire ses leçons. Ce qui a donné occasion à plusieurs Auteurs d'écrire que l'Université de Pavie avoit été établie par ce grand Prince aussi bien que celle de Paris.

Que Charlemagne ait envoyé à Pavie un sçavant Moine venu des Isles Britanniques: qu'il lui ait donné le Monastere de S. Augustin situé auprès de cette Ville pour y tenir son Ecole, & pour y recevoir ceux qui voudroient s'y appliquer à l'étude; c'est une chose qui est attestée en termes formels par Notger Moine de Saint Gal. Mais qu'en envoyant à Pavie le Moine Jean,

pour y enseigner les sciences les plus relevées, il y ait en même tems erigé une Université : que les Ecoles qui furent alors ouvertes dans le Monastere de S. Augustin, n'ayent point été de même nature que les Ecoles établies dans tant d'autres Monasteres, c'est surquoy on ne doit pas demander le témoignage exprès d'aucuns Historiens.

Mr. Gatti a suppléé autant qu'il a pû à ce defaut par des conjectures favorables, parmi lesquelles celle-ci paroît la plus solide. Il est certain, dit-il, que Charlemagne a établi pendant sa vie des Ecoles publiques dans trois Villes de son Empire. Cela paroît par un Concile tenu dans les Gaules sous le Regne de Loüis le Debonnaire son fils, & par quelques autres anciens monumens.

Papire Masson, continue M. Gatti, & plusieurs autres sçavans hommes jugent que Pavie est l'une de ces trois Villes, & ils le jugent avec beaucoup de fondement. On ne doit donc pas faire difficulté de reconnoître, que Charlemagne a éta-

bli une Ecole publique à Pavie. Il n'y a rien jusques là qui puisse être contesté à Mr. Gatti : il seroit à soûhaiter qu'il pût aussi prouver avec la même solidité, que les Ecoles publiques établies par Charlemagne à Pavie, y furent établies pour toûjours & pour toutes les Sciences.

Après la mort de Charlemagne Louïs le debonnaire son fils, fût prié par les Evêques des Gaules de soûtenir ce que son Pere avoit commencé avec tant de gloire, & d'établir comme lui, des Ecoles publiques dans trois Villes de son Empire : on ne sçait point ce que cet Empereur répondit aux Evêques : mais on doit présumer qu'il leur accorda ce qu'ils soûhaiterent. Mr. Gatti veut qu'on croïe pareillement que Charles le Chauve, dans la grande Assemblée de Pavie, où il fût de nouveau reconnu Empereur, confirma les privileges accordez par son Pere & son Ayeul aux Ecoles publiques de cette Ville.

Pavie dans les siécles suivans fut assiegée & prise plusieurs fois : & on ne doit point être surpris de ce

Digitized by Google

que les lettres y ayent été negligées pendant ces tems malheureux. Elle eût cependant vers le commencement du onziéme siecle, un de ses maîtres qui s'acquit beaucoup de reputation. C'est le celébre Lanfranc qui fût dans la suite Archevêque de Cantorbery : Alexandre second avoit étudié sous lui à Pavie.

Ce fût vers le milieu du douziéme siécle que Frederic premier étant venu en Italie, accorda par son Authentique *habita*, plusieurs privileges à ceux qui fréquentoient les Ecoles publiques. Quelques-uns ont prétendu que cette Authentique fût faite seulement en faveur de la ville de Boulogne. Mais Mr. Gatti soûtient qu'elle fût faite pour toutes les villes d'Italie, où il y avoit des Ecoles publiques. Ensuite il entreprend de justifier l'Italie contre un reproche qu'on lui fait de n'avoir eû presque aucun homme de lettres pendant le douziéme & le treiziéme siécle. Il avoüe cependant sans peine que l'Université de Pavie étoit fort déchûë en ce tems-là ; & que ce ne fut que dans le quatorziéme siecle

Digitized by Google

qu'elle fut rétablie dans sa splendeur par l'autorité de l'Empereur Charles quatriéme & par les soins de Galeas second Duc de Milan. Depuis ce tems-là, elle a eu dans toutes les sciences un grand nombre de Professeurs celébres.

Mr. Gatti fait esperer un second ouvrage, qui ne sera pas moins curieux que celui-cy ; puis qu'il aura soin d'y recüeillir tout ce qui regarde les hommes sçavans qui ont enseigné ou étudié dans l'Université de Pavie.

## Article CXXXIV.

*VOYAGE DU SIEUR PAUL LUCAS au Levant.* A Paris chez Guillaume Vandive, tome second, *in* 12. *pp.* 417.

Les ruïnes de la superbe Thebes, & les autres monumens de la magnificence Egyptiene que l'Auteur a décrits dans le premier tome, sont au-dessus de tout ce que le tems a respecté ; & nous laissent une grande idée d'un Empire que la foule

des demi sçavans confond avec les fables. L'étenduë que nous avons donnée à cette partie de nôtre extrait, nous a contraints d'omettre ce que l'Auteur raporte des mœurs, des divers païs qu'il a parcourus, comme entre autres, de certains peuples aux environs du Mont Taurus, qui ignorent l'usage de la monnoye & ne trafiquent que par échange; d'un Prince de la Palude, qui au milieu des terres du Grand-Seigneur se maintient libre & Souverain d'un petit Etat.

Nous suivons la même methode, & sans nous arrêter au détail des avantures du Voyageur, ni à ce qu'il nous apprend de l'Armenie & de la Perse; d'un déluge soûterrain qui a presque abîmé Com une des plus belles villes de la Perse; d'une tempête sans vents qu'il a soufferte dans le Golfe de Setilie appellée *Satalie* dans les Cartes, ni à l'histoire un peu trop circonstanciée du petit Paléologue: sans nous arrêter à ces particularitez, nous tirerons de cet ouvrage un morceau de Géographie qui découvre & rectifie des

Digitized by Google

fautes considerables dont aucune Carte de l'Asie n'est exempte ; & la description des ruïnes de Ninive. Le morceau de Géographie qui nous a paru plus digne de la curiosité du Lecteur, que tant de choses que nous omettons, est la route d'Hispaham à Bagdet par Amadan.

## ROUTE D'HISPAHAM A BAGDET.

Mr. Lucas partit d'Hispaham le 7. de Juillet 1701. & arriva le 19. à Amadam après quinze jours de marche. Comme les journées de Caravane sont ordinairement de sept lieuës, la distance de ces deux villes est d'environ cent lieuës.

Quoi qu'Amadam soit assez " grande, on voit par je ne sçai com- " bien de ruïnes toutes de brique, " qu'elle l'a été autrefois beaucoup " plus qu'elle ne l'est aujourd'hui. " Il y a là plus de Juifs qu'en aucu- " ne ville de Perse ; & il y en vient " de beaucoup d'endroits du Levant " en pelerinage, pour y reverer " le tombeau de Mardochée & "

Digitized by Google

„ d'Esther que les Juifs assurent y
„ être encore. J'ay vû ces deux tom-
„ beaux qui sont dans le lieu qui
„ leur sert de Sinagogue aujour-
„ d'hui. C'étoit autrefois quelque
„ édifice fort grand, mais il n'y reste
„ plus rien d'entier que la petite
„ Chapelle où sont les deux tom-
„ beaux faits de brique & revétus
„ de bois peint en noir.
„ Il y a devant cette Ville une
„ montagne qu'on appelle Nalbane,
„ & qui merite bien que j'en parle
„ pour les choses singulieres que
„ l'on en dit. Cette montagne est
„ éloignée d'Amadam à peu près
„ d'une petite lieuë. Il y en a qui
„ l'appellent la montagne du Soleil,
„ à cause que le Soleil la regarde
„ toûjours depuis son lever jusqu'à
„ son coucher. Elle n'a guéres que
„ cinq quarts de lieuë de long avec
„ autant de hauteur, & se joint à
„ d'autres montagnes fort hautes ;
„ mais il n'y a que ce petit espace
„ qui s'appelle Nalbane. Celle-ci a
„ la reputation de produire des her-
„ bes très-precieuses pour la santé.
„ Ceux du païs m'ont assuré que des

personnes avoient eû le bonheur "
d'y en trouver qui les avoient fait "
vivre deux cens ans ; l'on dit mê- "
me qu'il y en a qui ont vécu d'a- "
vantage. J'y ay monté plusieurs "
fois pendant mon sejour à Ama- "
dam, & je puis assurer qu'il y a "
dans cette montagne de quoi satis- "
faire un curieux dans les simples. "
Il semble en effet, que l'on y ait "
semé de toutes les plantes qui sont "
au monde. Pour peu qu'on s'y "
éloigne d'un endroit où l'on voit "
une certaine plante, on ne la re- "
trouve plus dans les autres en- "
droits de la montagne, quelque "
part qu'on la cherche. On y respi- "
re de si suaves odeurs, & un air qui "
paroît si bon, qu'on se sent dans un "
état plus agréable & plus tran- "
quille que par tout ailleurs. On "
ajoûte à tout ce qu'on en rappor- "
te qu'il n'y a aucune herbe qui ait "
de la malignité. "

Il s'y voit des ruïnes d'habita- "
tions en plusieurs endroits. L'on "
dit que des Hermites habitoient "
cette montagne ; pour moy je "
crois plûtôt que c'étoit la demeu- "

„ re des Sçavants qui venoient ap-
„ prendre la vertu des ſimples ; &
„ il me ſemble que l'on ne doit
„ compter pour rien les grands
„ voyages que les curieux ont en-
„ trepris pour la recherche des plan-
„ tes, s'ils n'ont pas été au mont
„ Nalbane. Dans le Printems on y
„ voit venir de toutes parts des Ma-
„ lades, qui ſe couchent ſeulement
„ ſur les herbes, & y recouvrent
„ leur ſanté. Les moutons qui y
„ paiſſent ont la laine plus longue &
„ plus fine que les autres. Tout croît
„ en abondance dans ce païs. Le pain,
„ le vin, la viande, & toutes ſortes
„ de fruits y ſont à grand marché,
„ ſur tout le vin y eſt très-excellent.

L'Auteur partit d'Amadam pour Carmancha, le huitiéme d'Aouſt ; il paſſa par la ville de Jeniara fort grande ; mais fort pleine des ruï-nes. Il logea le deuxiéme dans un beau Caravanſerail qui eſt au pied d'une montagne, où je vis, dit-il, quantité d'Inſcriptions ſur des tom-beaux. „ On juge par les ruïnes
„ qu'il y a eu là une grande ville.
„ Il y reſte encore une grande por-

Digitized by Google

te bâtie de fort grosses pierres de "
taille ; contre lesquelles on voit "
des figures toutes armées. Nous "
arrivâmes à Carmancha, conti- "
nue-t'il, le douziéme, sur les huit "
heures du matin. Cette ville est "
la derniere de Perse, & n'a rien "
de particulier sinon que c'est une "
grande Ville où l'on voit quantité "
de ruines. Je croi que c'est le lieu "
de toute la Perse, où il y a un "
plus grand nombre de cimetie- "
res, ce qui fait connoître que cet- "
te ville a été autrefois fort peu- "
plée. Nous y demeurames jusqu'au "
vingt-neuviéme que nous parti- "
mes avec la Caravane d'Hispaham "
pour Bagdet, & vinmes coucher "
dans un fort grand Caravanserail "
nommé *Clin*. "

Le vingt-deuxiéme nous des- "
cendimes une montagne toute "
couverte d'arbres : c'est une chose "
rare en ce pays. Nous fumes près "
de cinq heures à la descendre "
pour aller camper dans une gran- "
de pleine nommée *Gaiim*. On "
commence de là, à ne plus trouver "
de Caravanserail. Le 23e. nous "

„ campâmes sur les frontieres de
„ Perse & de Turquie. Ce lieu se
„ nomme Aniqui, où il y a une pe-
„ tite riviere qui separe ces deux
„ Empires. Le 24e. Nous partîmes
„ devant le jour & traversâmes une
„ assez grosse riviere à gué, après la-
„ quelle on entre par une grande
„ porte bâtie de pierre de vingt
„ pieds de longueur & plus de cinq
„ à six sur chaque façade, dans une
„ ville dont les ruës étoient pavées
„ de pierre; mais si belles qu'elles
„ paroissoient de marbre.
„ Je ne pus m'empêcher de m'at-
„ trister de voir une Ville si grande
„ toute ruinée. L'on m'assura que le
„ tour de ses murailles avoit 26. à
„ 30. mille. Il y passe une riviere
„ aussi grosse & aussi belle que la
„ Seine, sur laquelle on voit encore
„ qu'il y a eu quantité de ponts.
„ Plusieurs beaux Palais & plu-
„ sieurs Temples entiers servent de
„ demeure aux Serpens qui y sont
„ en grand nombre, d'une espéce
„ particuliere: car ils ont tous des
„ cornes. Comme je m'ecartay un
„ peu de la Caravane pour aller
„ voir

voir le dedans de ces beaux edifi- «
ces, en y voulant entrer, plus de «
cent serpens se presenterent, com- «
me pour m'en défendre l'entrée. «
Il y en a dans toutes ces ruïnes, «
à ce que me dirent ceux de nôtre «
Caravane, & l'on m'en compta «
cette fable. La ville, me dit-on, «
avoit été bâtie par des esprits, & «
une Reine nommée *Samaran*, y «
ayant amené beaucoup de peuple «
pour l'habiter, lui avoit donné «
son nom; mais que depuis les Ser- «
pens l'avoient tout-à fait détruite. «
Le nom que lui donne la fable, «
si c'en est une, est si peu éloigné de «
*Semiramis*, qu'il se pourroit bien «
faire, que la Reine de ce nom l'au- «
roit fait bâtir. Cependant com- «
ment n'auroit-elle point été con- «
nuë des Géographes & des Voya- «
geurs anciens qui nous restent? «
Quoi qu'il en soit, il paroît qu'el- «
le a été une des grandes villes du «
monde. Nous mîmes deux heures «
& demi à aller de la porte par où «
nous estions entrez, à une autre «
par où l'on en sort. Je remarquai «
que tout d'un côté ses murailles «

„ sont toutes d'une seule pierre ,
„ c'est-à-dire, d'un seul rocher que
„ l'on a travaillé en forme de mu-
„ raille. Les dehors font connoître
„ que c'étoit un lieu délicieux. L'on
„ y voit encore comme les traces
„ de magnifiques Jardins ; & cela
„ se connoît par quantité de terras-
„ ses qui sont les unes sur les autres.
„ L'on voit quantité de gros canaux
„ quarrez bâtis de pierre, qui mar-
„ quent n'avoir été faits, que pour
„ conduire de l'eau dans ces lieux
„ de plaisance. L'on y voit encore
„ des restes de murailles peintes de
„ païsages & de grands arbres. De
„ là en cinq journées & demi de
„ marche, on arrive à Bagdet.

Le desir de connoître quelle pouvoit être cette belle ville ruïnée dont l'Auteur parle, nous a porté à demander à l'Auteur même de nouvelles lumieres, à consulter les Cartes, à relire les Geographes anciens & sur tout Pline le plus exact de tous. Nous avons tiré peu de secours des Cartes soit nouvelles, soit anciennes, & elles nous ont paru toutes fort contraires à ce que Pline

avoit appris des Memoires dressez sur les lieux par ordre d'Auguste, & à ce qu'a remarqué nôtre habile voyageur, dont les observations s'accordent, parfaitement avec ce qu'a écrit Pline, quoiqu'il ne l'ait jamais lû.

En comparant ce que nous avons appris de Mr. Lucas, avec le Chapitre XXVII. du livre VI. de Pline, il nous a paru vrai-semblable, que la ville dont parle nôtre voyageur, est Apamie de Sittacene, differente d'Apamie de Mesene : difference clairement marquée dans Pline, & dont pourtant le P. Hardouin seul s'est aperçû.

Pline nous décrit cette Ville telle que l'Auteur l'a trouvée, coupée par le fleuve Archoüs qui la traverse, & qu'on passe à gué avant que d'y entrer. Ce que l'on conta à l'Auteur, de la Reine Samaran, est une de ces fables dont les Auteurs Arabes sont pleins ; & qui n'a d'autre fondement peut-être, qu'une vieille tradition qui rapportoit à Semiramis l'origine de cette Ville.

## Les ruïnes de Ninive.

Les ruïnes de Ninive font connoître encore aujourd'hui quelle a été sa grandeur & sa situation; comme elle est marquée dans l'Ancien Testament. L'on y voit à son midy des restes de murailles qui ont prés de trente pieds de large, & d'une excessive hauteur. Je croy même, dit Mr. Lucas, qu'un homme ne pourroit pas jetter une pierre d'en bas par dessus. Il reste un très bel édifice parmi ces ruïnes, qui paroît avoir été autrefois, un Temple revêtu de jaspe, de marbre & de porphyre: les Turcs en ont fait une Mosquée, & ils assurent que le tombeau de Jonas y est, & que ce Prophete y repose encore.

Cette Ville est si ruïnée, que l'on ne voit que des pierres, du marbre, & des colonnes les unes sur les autres. Quelques édifices qui ne sont pas entierement tombez, font connoître que cette ville a été une des plus riches & des plus magnifiques du monde. L'on y voit en un lieu,

Digitized by Google

comme hors de la ville, plusieurs petites pyramides, que l'on dit être le lieu de la sepulture des anciens Rois de Ninive. Le quartier de toutes ces ruïnes presentement habité est sur le bord du Tygre : & l'on pourroit comparer sa grandeur qui n'est pas mal peuplée, à la Ville de Valence en Dauphiné. On appelle aujourd'hui cette Ville *Mousoul*. Elle a même un Château sur le bord du Tygre qui seroit assez fort, s'il étoit entretenu ; mais les Turcs ont de coutume de laisser tout tomber en ruïne.

Nous devons avertir que Mr. Lucas est convenu avec nous, qu'Akemin ne peut être *Oxirinque*, comme un sçavant de ses amis l'assûre ; & que c'est l'ancienne *Chemmis*, appellée *Panople* par les Grecs.

## ARTICLE CXXXV.

TRACTATUS PHILOSOPHICUS de Barometro &c. *Traité du Barometre par le R. Pere Laurent Gobart de la Compagnie de JESUS*. A Amsterdam, chez Estienne Roger. 1703. *in* 12. *pages* 188.

CE Traité quoy qu'assez court renferme presque tout ce qu'on peut dire du Barometre. L'Auteur qui paroît avoir beaucoup étudié cette matiere, la reduit toute à deux questions principales. Dans la premiere, il recherche la cause de cette espéce de flux & reflux, qui fait que le Mercure monte & descend alternativement dans le Barometre, quoyque d'une maniere fort irreguliere; puisque quelque fois il descend fort bas, ou monte fort haut en un moment, & que d'autrefois il ne monte & ne descend que peu à peu: qu'il demeure quelquefois fort long-tems sans souffrir aucun changement considerable: & que d'autrefois ses chan-

gemens sont frequents. Les changemens qui arrivent dans le poids & les ressorts de l'air sont, dit nôtre Auteur, les causes qui font monter & descendre le Mercure du Barometre : & ces changemens viennent, tantôt des vapeurs qui en s'élevant empêchent les parties superieures de l'air de presser celles qui sont au dessous, tantôt du froid qui condense les parties de l'air, ou du chaud qui les rarefie.

Dans la seconde question l'Auteur demande quel signe c'est, lorsque le Mercure monte ou descend dans le Barometre : & il observe qu'il n'est pas vray que le tems soit toûjours serein lorsque le Mercure monte ; puisqu'il monte aussi, lorsqu'il doit y avoir de la neige ou de la grêle : qu'il n'est pas vray non plus que lorsque le Mercure descend dans le Barometre, ce soit toûjours une marque de pluye ; puisqu'il descend, quand il doit y avoir des vents & des tempêtes. Le Barometre seul ne suffit donc pas, pour pouvoir determiner seurement le tems qu'il fera ; il faut en

core avoir égard à d'autres choses.

Il est très-utile de comparer les changemens qui arrivent dans le Barometre avec ceux qui arrivent dans le Thermometre & l'Hygrometre ; parce qu'on peut par le moyen de ces deux instrumens connoître si le changement qui arrive dans le Mercure du Barometre, vient de la chaleur ou de l'humidité de l'air. C'est là apparemment, ce qui a donné occasion à l'Auteur de s'étendre sur le Thermometre & l'Hygrometre, & sur la maniere de les faire.

Il paroît que le P. Gobart a fait son traité principalement pour les Professeurs de Philosophie ; puisqu'il l'a divisé à la maniere de l'école, en questions & en paragraphes, en assertions, & en objections. Cette matiere meritoit, ce semble, une autre forme. Bien des gens prendroient plaisir à lire tout ce qu'on a recueilli d'experience & de choses curieuses sur le Barometre, si on avoit eu soin de les rapporter d'une maniere moins séche & plus agréable.

Digitized by Google

## ARTICLE CXXXVI.

### PROJET D'UNE HISTOIRE du Commerce.

L'Histoire du commerce que vous souhaitez de moi, *Monsieur*, est un grand travail, flatteur à la verité par la nouvauté du projet qui a échappé aux étrangers; mais pénible en ce qu'il ne s'offre point de guide dans un dessein si vaste. Cependant il m'a paru si heureux, que des differentes pensées qui me sont venuës sur ce sujet, j'ai tracé un plan que je vous envoye. Je ne me flatte pas qu'il soit suffisant pour remplir toute l'étenduë de cette matiere; mais vous y verrez de ces premieres idées, propres du moins à donner lieu à des pensées plus correctes.

### PROJET.

Quoyque l'histoire ne doive être qu'un recueil précis de faits constants, cependant le commencement

de celle-ci, si l'on veut remonter à l'origine du commerce, ne sçauroit être que des conjectures. On peut croire, par exemple, que d'abord qu'il y a eu plusieurs familles dans le monde, le commerce a commencé par des échanges de ce que chacun avoit de superflu, ou de moins necessaire; & conjecturer quels étoient les biens d'alors.

## I. EPOQUE.

Les Mettaux tirez des mines, & mis à l'usage des monnoyes, font une Epoque qui donne une nouvelle face au commerce. Pour lors il y eut des achapts, & des ventes, & l'argent commença d'être un bien qui tint lieu de tous les autres. Les poids & les mesures devinrent aussitôt necessaires. Aussi Josephe pretent-il que le même Jubal qui inventa les monnoyes fut l'inventeur des poids & des mesures. C'est en parlant de ce tems que Pline, après avoir souhaité que l'or n'eût jamais été tiré des mines, * regrette l'âge

* Livre 33. Chapitre 1.

precedent, où les échanges se faisoient d'une maniere si simple.

Examiner dans quel tems du monde, l'usage des monnoyes a commencé & qui en a été l'inventeur, c'est un moyen de grossir cette Histoire. Les Lydiens peuples d'Asie ont eu la gloire de cette invention, à ce qu'assure Herodote. Cet honneur est dû à Phidon Argien, si nous en croyons Strabon. Mais le livre de la Genese remonte plus haut l'origine de la monnoye. Il nous apprend qu'Abimelec donna à Abraham mille piéces d'argent qui avoient cours entre les marchands. Il marque ensuite le prix que Joseph tiré de la Cisterne, fut vendu à des Marchands Madianites. Ainsi il restera à examiner si c'est Javan, appellé par les Payens Janus, ou si c'est Jubal qui le premier a frappé des monnoyes. Assez de passages de l'Ecriture & des Auteurs feront juger en quoy consistoit le commerce de ce tems-là.

## II. EPOQUE.

La Navigation inventée fournit

une seconde Epoque qui ouvre une vaste carriere pour nôtre histoire resserrée jusque-là. Qui fut ce premier homme assès hardi, pour oser confier sa vie aux flots ? C'est de quoy exciter la curiosité. Si l'on en croit Pline, Danaüs est le premier qui se servit d'un vaisseau pour venir d'Egypte dans la Gréce. Jusques-là on ne s'étoit servi que de radeaux inventez sur les côtes de la mer rouge. *Nave primus in Græciam ex Ægypto Danaüs advenit : ante, ratibus navigabatur inventis in mari rubro, &c.* Il paroît en effet assez vrai-semblable que la navigation a commencé par les radeaux, tels qu'il s'en voit encore aujourd'hui sur la Loire. Selon le même Auteur Icare inventa les voiles, dont l'épreuve lui coûta la vie : & chaque partie du vaisseau, de même que chacune des differentes formes qu'on leur donne, ont eû leurs inventeurs.

On ne peut pas se fier tout à fait à Pline dans cette occasion. L'Ecriture nous apprend que les enfans de Japhet peuplerent les païs où l'on va par mer : *Insulas gentium*, pûrent-

ils y arriver sans quelque usage de la navigation ? Aux voiles près, la forme des vaisseaux me paroît copiée sur celle des poissons : & le gouvernail si essentiel aux vaisseaux, est pour eux ce que la queüe est au poisson.

Il est sûr que les Phéniciens perfectionnerent l'art de naviger, & qu'ils s'en servirent pour faire beaucoup de découvertes. Ils acquirent par-là de grandes richesses. La necessité de calculer leurs tresors leur fit inventer l'Ecriture & l'Arithmetique, environ au même tems que les Egyptiens trouverent la Geometrie, comme Strabon le rapporte. L'Auteur d'un projet sur l'origine des fables qui a paru dans les Memoires de Trevoux des mois de Novembre & Decembre 1702. paroît convaincu que Canaan pere des Pheniciens, connu sous les noms de *Toth* & de *Mercure*, est l'inventeur de ces trois sciences & de plusieurs autres. Son nom fait connoître qu'il regarda le commerce comme sa principale occupation. Son histoire bien démêlée doit avoir place dans celle que j'écris.

# III. EPOQUE.

Tyr Capitale de Phenicie, la premiere ville qui se soit élevée par le commerce en negotiant par tout le monde, fournit une troisiéme Epoque. Cette ville fût le premier theatre où l'on vit la hardiesse & l'industrie des hommes s'exercer avec quelque éclat. L'histoire d'Alcide, le voyage de Colchide, ne sont rien autre chose que des entreprises de Marchands de Tyr, devenus hardis par le succès de leurs premiers voyages. Un d'entre eux se signala sur tous, en passant le premier le détroit; où croyant voir le bout du monde, après avoir chassé des Bergers de Cadiz, il planta les fameuses colonnes. Ces differentes avantures embellies, & confonduës par les Grecs, ont donné lieu à l'histoire de l'Hercule de la fable. Aussi les Romains le regardoient-ils comme le Dieu protecteur du commerce. Le même sçavant que j'ai cité, croit que le premier Hercule n'est point different de Canaam.

Ces peuples si entreprenans pour les expeditions de la mer, étoient également appliquez à la perfection des Arts. Ils avoient des manufactures : & la teinture de pourpre si renommée fut trouvée par un Hercule de Tyr ; comme disent. Palephotus dans un fragment qui a été conservé, & l'autheur de la Chronique d'Alexandrie. Le nom d'*Hercule* signifie un Marchand, comme divers sçavans l'ont remarqué. Tant de courage & tant d'application attirerent de si grandes richesses dans cette Ville, que Hiram un de ses Rois donna à Salomon une partie de l'or dont le Temple brilloit. Ce fut ce même Roi qui fournit à Salomon des Vaisseaux & des Pilotes Pheniciens pour les voyages d'Ophir & de Parvaim. Rechercher si cet *Ophir* & ce *Parvaim*, d'où la flotte rapportoit à Salomon des 30. millions d'argent, étoient le Perou, comme Arias Montanus & quelques autres l'ont crû, c'est encore de quoy exercer la curiosité. Si ce bois inconnu jusques-là, que cette flotte rapportoit, dont les ballustres & les

Digitized by Google

instrumens de Musique du Temple furent faits, étoit le bois de Bresil, comme quelques personnes l'ont crû selon le témoignage de Mr. de Sacy, ce seroit une preuve que ces vaisseaux alloient à l'Amerique. Mais par malheur, il est fort douteux que le bois de Bresil puisse être travaillé en instrumens & en ballustres.

Mais rien ne fait mieux connoître les richesses de Tyr que les termes des Prophetes qui ont predit sa ruine. Isaïe l'appelle la Reine des villes, dont les Marchands étoient des Princes, & dont les trafiquants estoient des personnes les plus éclatantes de la terre. *Tyrum quondam coronatum, cujus Negotiatores Principes, & Institores inclyti terræ.* C'est dans le chapitre qui commence par, *criez & gemissez Vaisseaux de la Mer, parceque le lieu d'où vous aviez coûtume de faire voile a été détruit.* Ezechiel s'étend beaucoup plus sur le sujet de Tyr. Car aprés en avoir décrit la magnificence sous la figure d'un Vaisseau * construit de bois pre-

* *Ezechiel Chap. xxvii.*

cieux & orné magnifiquement, il articule ensuite dans le détail en quoi consistoit son commerce. Les Cartaginois originaires de Tyr remplissoient ses marchez, dit ce Prophete, d'argent, de fer, d'étain & de plomb : " Ce qui fait connoître " quel étoit le commerce de Cartage. Les Grecs & les Ibériens amenoient à Tyr, de l'airain & des esclaves. Les Cappadociens lui fournissoient des Chevaux & des Mulets, ceux d'Aden y apportoient de l'Ivoire & de l'Ebene ; les Syriens exposoient dans ses marchez, des perles, des ouvrages en broderie, du lin fin & de la soye, & remportoient beaucoup d'ouvrages qui se faisoient à Tyr. Les Israëlites (qui méprisoient le commerce) fournissoient seulement les fruits de leurs terres, le froment, le baume, le miel, l'huile & la resine. Damas donnoit en échange des ouvrages de Tyr, du vin excellent & des laines d'une couleur éclatante. Les Indiens de Ceilan y trafiquoient en ouvrage de fer poli, en casse & en cannes odorantes.

„ Les Iduméens y apportoient des „ tapis pour s'asseoir. L'Arabie & tous les Princes de Cedar étoient aussi engagez dans le commerce de Tyr, par le trafic de l'or, des parfums, & des pierres pretieuses. Le Prophete cite encore plusieurs noms de peuples de la Babilonie, de l'Assirie, de la Medie, qui negotioient avec cette fameuse ville. La grande étenduë de son commerce est marquée également par Isaïe, lors qu'il l'appelle *la ville du commerce de toutes les Nations.*

A ces témoignages des Prophetes sur le commerce de Tyr on peut en ajoûter plusieurs autres de differents Auteurs: entre autres ce que dit Herodote dans son 4e. livre de la découverte de la Libie par des Pheniciens, que Nécao Roy d'Egypte envoya par la mer rouge; & qui ayant fait le tour de l'Afrique revinrent au bout de trois ans par les colonnes d'Hercule. Tous ces témoignages rassemblez feront voir à quel point de grandeur, & de richesse le commerce avoit élevé une ville dépourvûë de tous les avanta-

ges naturels, située dans un païs ingrat, & placée sur un sable aride qui formoit une presque Isle dans la mer.

On peut faire entrer dans cette même Epoque ce que Diodore dit Livre 5. chapitre 3. d'une rare expedition des Argonautes, au sujet de la navigation. C'est en parlant de ceux qui avoient ravi la toison d'or, lesquels se mirent ensuite sur le Tanaïs qu'ils remonterent vers sa source: d'où ayant transporté leurs vaisseaux par terre sur un autre fleuve, ils se trouverent portez, en suivant son cours, dans la mer du Nord; d'où continuant leur navigation, ils rentrerent dans la Mediterranée par le Détroit. Cette avanture singuliere rapportée, dit Diodore, par beaucoup d'Ecrivains entre autres par Timée, peut avoir donné lieu à un des projets des Anglois pour negotier au Levant par le Nort: ce qui trouvera sa place dans la suite de cette histoire. C'est dans le même endroit que l'on aura occasion d'examiner, ce que Platon dit de l'Atlantique, & Plutarque de l'Ogygie; &

la pretention de Rudbekius qui veut que ces deux noms signifient la Suede, dont selon lui, les peuples ont porté le commerce beaucoup plus loin que les Tyriens, & formé les premieres loix du commerce, qui sont encore en usage principalement dans le Nort, sous le nom de coûtumes de Visbi.

## IV. EPOQUE.

La ruïne entiere de Tyr par Alexandre, fait passer le commerce à Alexandrie, & fournit une 4e. Epoque, qui est le premier exemple de l'inconstance du commerce.

Cette Ville qui profita du malheur de Tyr, étoit dans une situation bien avantageuse. Placée, pour ainsi dire, au milieu de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique, elle pouvoit communiquer par de courts trajets, avec les plus fameuses Villes d'alors. Un port grand & seur ouvroit à Alexandrie le commerce de la mer, & le Nil lui donnoit la commodité de negotier dans les terres. La mer rouge, dont elle n'étoit éloignée que

de quelques journées, lui étoit un chemin pour penetrer jusques aux extremitez de l'Orient. A ces avantages naturels en étoit joint un autre de l'art : c'est ce canal, ou cette fosse, pour parler le langage des Auteurs, qui coupoit depuis le Nil jusqu'à la mer rouge ; commencé par Nécao Roy d'Egypte, à qui il en coûta outre 120. mille hommes qui perirent dans ce travail, le chagrin de laisser encore à Darius Roy de Perse la gloire de le finir. Tant d'avantages firent aisément tourner le cours du commerce vers Alexandrie. Selon Strabon on y voyoit le plus grand marché qu'il y eût dans le monde. Ce qui avoit fait le commerce de Tyr, faisoit en partie celui d'Alexandrie : mais les Indes Orientalles devenoient plus frequentées, & l'on commençoit à faire un grand usage de leurs épiceries & de leurs drogues, que la nature, par une faveur singuliere, n'a pas permis à d'autres terres de produire.

Le grand avantage qu'Alexandrie tira de son commerce, est marqué par une infinité de passages d'Au-

teurs, & sur tout par les richesses des Rois d'Egypte dont le plus grand revenu consistoit en droits sur les marchandises. Selon Ciceron (dans une de ses Oraisons) le Pere de Cleopatre tiroit huit millions de nôtre monnoye, des droits sur le commerce. Mais, comme le dit cet Orateur, la negligence de ce Prince dans son gouvernement, fait penser que ces mêmes droits auroient produit le double à un autre.

L'on peut dans cette Epoque parcourir les differentes Nations dont le commerce peu considerable n'avoit point fourni d'entreprise éclatante pour en laisser des traces dans des tems plus reculez. Cesar dit par exemple des anciens Gaulois, qu'ils n'adoroient Mercure, que parce qu'il presidoit selon eux au commerce, dont ils faisoient leur principale occupation. Mille témoignages pareils rassemblez à loisir donneront une idée du commerce d'alors, dans les differents païs, dont il n'aura pas été parlé jusques ici.

Digitized by Google

## V. EPOQUE.

L'Egypte conquise par les Romains; le commerce d'Alexandrie augmente: mais les richesses en passent à Rome, ce qui fournit une cinquiéme Epoque.

*Les Romains* qui s'étoient enrichis des depoüilles, tant qu'ils avoient eû des voisins riches & puissans à subjuguer, ne commencérent à cultiver le commerce que sous les Empereurs: c'est-à-dire, lorsque ce premier moyen de s'enrichir d'une maniere si conforme à leur humeur, venant à leur manquer, il ne leur en resta point d'autre que le commerce. Alexandrie leur offroit le plus riche & le plus considerable qu'il y eût alors: & ils en profiterent avec toute leur activité & l'augmenterent tellement, selon *Strabon*, qu'au lieu qu'il n'y avoit eu sous les Ptolomées que des flottes de 20. voiles au plus, qui fissent le voyage des Indes par la mer rouge, il s'y en vit jusqu'à 120. lors que les Romains eurent entrepris

ce commerce, les vaisseaux partoient ordinairement du Port de Meroé, passoient, aux Indes & aux extremitez de l'Ethiopie : d'où ne raportant que des marchandises pretieuses; on peut se figurer, qu'une telle flotte devoit être d'une grande valeur, Aussi Pline fait-il monter le profit que les Romains tiroient de ce commerce à une somme prodigieuse. C'est dans le chapitre 23. du 2. livre, où il marque que les Romains debourssoient par an 1250. mille écus & qu'ils y gagnoient le centuple. Ainsi ils en devoient retirer 125. millions d'écus. Ce qui fait un profit immense, difficile à persuader, si Pline avoit moins d'autorité sur tout lorsqu'il parle d'une chose qu'il n'a pû ignorer. On peut juger par le calcul exact, quelle attention les Romains donnoient au commerce, au milieu des soins infinis que l'étenduë de leur Monarchie devoit attirer. La suite de cette histoire fera voir combien les Anglois ont tiré d'avantage de ces sortes de calculs si en usage chez eux & si inconnus en France jusques ici.

Le

Le Commerce considérable des Romains aux Indes par Alexandrie dura jusqu'à l'invasion des Goths, c'est à dire, autant que leur Empire; & leur acquit de si grandes richesses, que St. Jean prédisant la ruïne de Rome dans l'Apocalypse, dit de ses Marchands qu'ils étoient des Princes, & ses trafiquans des personnes les plus éclatantes de la terre. Ce sont les mêmes termes dont Isaïe s'étoit servi en parlant de ceux de Tyr.

Ces cinq Epoques jointes à ce qui précéde la premiere, peuvent fournir le sujet de six livres qui renferment toute l'Antiquité jusques à la chûte de l'Empire Romain. La suite des tems jusques au nôtre, peut être renfermée dans six autres Epoques moins curieuses que les premieres pour les Sçavans; mais plus dignes d'attention pour les personnes qui occupées du bien public peuvent par une connoissance exacte du passé, régler le present, & disposer l'avenir à nôtre avantage.

Des personnes de considération, & des Sçavans du premier ordre,



Digitized by Google

après avoir vû ce projet, nous ont engagez à presser l'Auteur d'en donner incessamment la suite.

## ARTICLE CXXXVII.

*DISCOURS DE Mr. LE PELLETIER de Roüen, contre l'opinion que Socrate a souffert le Martyre pour la défense de l'Unité de Dieu.*

PLusieurs croient que Socrate a souffert le Martyre pour la défence de l'Unité de Dieu, contre le Polytheisme des Payens : mais on ne peut souscrire à cette opinion, à moins qu'on ne prenne Socrate pour l'homme du monde le plus dissimulé, ou qu'on ne veüille que ses Disciples nous en ayent fait un caractere tout contraire à la verité.

Or que ce grand homme ait été dissimulé, ses manieres franches & sinceres, ne nous permettent pas de le croire. En effet, Xenophon son disciple dans le premier livre de ses Memoires, rend témoignage à la candeur de ce Philosophe, en assûrant qu'il ne parloit jamais autre-

ment qu'il penſoit. Platon le repreſente dans la défence de ſa cauſe comme un homme intrepide : & Ciceron dit que ſon diſcours, ſon geſte, ſon viſage ne reſſentoient en rien l'homme accuſé ; & qu'on l'auroit plus aiſément pris pour le maître de ſes Juges, que pour un homme qu'on alloit condamner.

Mais la plus grande preuve de la liberté de ſon naturel, c'eſt qu'il aima mieux mourir que de flatter ſes Juges : il aima mieux les irriter par la ſentence où il ſe condamnoit ſoi-même à être entretenu au dépens du public, que de leur propoſer les moyens d'adoucir ſa condamnation, comme les loix du païs le lui permettoient. Ainſi nous avons tout ſujet de préſumer que les diſciples de ce grand homme, nous l'ont repreſenté tel qu'il étoit ; puis qu'il n'eſt guéres croïable, qu'un Platon & qu'un Xenophon ayent voulu riſquer leur reputation, en écrivant des choſes fauſſes aux yeux d'une infinité de perſonnes qui les pouvoient convaincre de mauvaiſe foy.

Diſons donc qu'il eſt ſans appa-



Digitized by Google

rence, que Socrate ait desaprouvé le Polythéisme : d'autant plus que Platon dans l'Apologie qu'il a composée pour le défendre, lui fait reconnoître le Soleil, la Lune & les Etoiles pour des Dieux ; qu'il lui fait finir l'entretien qu'il eût avec Phédre, par une Oraison qu'il addresse à Pan & à tous les Dieux tutelaires du lieü : que dans les derniers entretiens qu'il eût avec ses amis, rapportez dans son Traité de l'Ame, il lui fait dire au moment qu'il va prendre la Cigüe, qu'il faut qu'il prie les Dieux pour que son départ soit accompagné de bonheur. — Εὔχεσθαι τοῖς θεοῖς τὴν μετοίκησιν τὴν ἐνθένδε ἐκεῖσε — εὐτυχῆ εἶναι : que quand il est prêt de rendre l'esprit, il lui fait recommander à Crito l'un de ses disciples, d'offrir en son nom à Esculape un Coq qu'il lui avoit voüé : *O Crito, Aesculapio Gallum debemus ; quem reddite, neque negligatis.*

D'ailleurs Xenophon dans le commencement de ses memoires, s'étonne que les Atheniens ayent condamné Socrate comme coupable d'irreligion envers les Dieux anciens, lui

qui souvent dans le domestique & sur les Autels publics à la vûë de tout le monde, leur immoloit des victimes, & publioit hautement qu'un Dieu l'avertissoit de ce qu'il falloit faire ou omettre.

A la verité les sentimens qu'il avoit du vray Dieu sont si justes, qu'il est souvent difficile de les distinguer de ceux d'un veritable Chrétien : mais ces sentimens se trouvent souvent mêlez avec ce qu'il pensoit des autres Dieux. On ne voit donc rien en cela, qui ne fût commun à Socrate avec les autres Sçavans hommes de l'antiquité, qui sçavoient tres-bien distinguer le vrai Dieu, d'avec les Dieux du peuple. Ils ne regardoient ceux-ci que comme de pures creàtures, dont le vrai Dieu se servoit, ou pour communiquer ses bien-faits aux hommes, ou pour châtier les méchans.

On se convaincra aisément de ce que je dis; si l'on pése les paroles que Zenophon nous rapporte de Socrate, dans les entretiens avec Aristodeme, & avec Euthydeme. On les trouve au premier & au qua-

triéme livre des Memoires de Xenophon.

Dans l'un, Socrate s'efforce d'établir la Providence de Dieu en cette maniere : „ Considerez, je vous prie „ mon cher ami, dit-il à Aristode- „ me, que si cet esprit qui est dans „ vôtre corps le dispose en toute „ maniere comme il lui plaît, il est „ impossible que cette sagesse qui „ est dans l'Univers, ne puisse pas „ de même disposer toutes choses à „ son gré. Si vôtre œil peut discer- „ ner des objets qui en sont éloignez „ de plusieurs lieuës, est-ce que l'œil „ de Dieu ne pourra pas voir toutes „ choses à la fois ? Et si vôtre ame „ peut penser à ce qui est en Egypte „ & en Sicile pendant que vous „ restez ici ; pretendez-vous que „ l'esprit sublime ou la Sagesse de „ Dieu ne puisse pas prendre le soin „ de toutes choses par tout ? Si vous „ vouliez vous appliquer à l'adorer, „ vous seriez à la fin convaincu que „ Dieu est un être si grand, qu'il „ peut à la fois voir tout, entendre „ tout, être present par tout & „ prendre le soin de nos affaires.

Digitized by Google

Dans l'autre entretien, Socrate insinuë l'invisibilité de Dieu à Euthydeme. „ Si les autres Dieux qui “ nous communiquent les autres “ biens, le font sans se rendre visi- “ bles ; le Dieu qui forme & qui “ contient tout le monde, qui con- “ tient en soy tout ce qui est bon & “ excellent, & qui nous le commu- “ nique continuellement, ne laisse “ pas de faire les plus grandes cho- “ ses encore qu'il soit invisible. “

On peut voir par-là si Socrate croyoit la pluralité des Dieux ou non : mais il me semble que rien ne fait mieux voir qu'il adoroit ceux de son païs, que la statuë de bronze qu'on lui éleva publiquement après sa mort, & la condamnation de ceux qui l'avoient accusé d'irreligion. Car si ses Juges n'eussent pas reconnu qu'on les avoit surpris, ils s'en seroient tenus à leur jugement, & auroient évité la confusion de le revoquer par une réparation autentique.

Si on veut maintenant sçavoir quelle fut l'impieté dont on accusa principalement Socrate, ses propres



Digitized by Google

paroles dans l'Euthyphron de Platon, nous apprennent que ce fut d'avoir condamné ouvertement les traditions des Poëtes & des Auteurs, qui imputoient aux Dieux des actions deshonêtes & injustes. Car Euthyphron, comme il paroît dans cet entretien, ayant accusé son Pere d'un homicide, & voulant se justifier de cette accusation devant les Atheniens qui la regardoient comme un excès d'ingratitude, leur avoit proposé les exemples de Jupiter qu'ils croïoient le meilleur & le plus juste des Dieux, & qui n'avoit pas laissé d'emprisonner son pere pour avoir devoré ses propres enfans.

Socrate répond sur cela à Euthyphron, „ que les exemples dont il „ s'étoit servi pour se justifier, lui „ avoient aussi attiré l'accusation „ d'irreligion devant les mêmes Ju„ ges. Car lors que j'entends, dit-il, „ faire de tels contes des Dieux, je „ ne les sçaurois souffrir sans dé„ goût, ni sans en marquer publi„ quement ma peine. Croyez-vous, „ Euthyphron, poursuit-il, qu'il y

ait des debats & des contentions "
entre les Dieux ? Pensez-vous que "
toutes ces actions que les Poëtes "
& les autres Auteurs leur impu- "
tent, soient vrayes ? Cependant "
parceque j'en ay marqué du cha- "
grin, mes envieux ont pris de-là "
occasion de me faire accuser d'im- "
pieté. "

Je sçai que Joseph & Tertullien, prétendent qu'on a condamné Socrate, pour des manieres nouvelles de jurer. Mais ces Auteurs doivent-ils être crûs au prejudice de Platon disciple & contemporain de Socrate, dont il nous rapporte les propres sentimens ? Peut-être que Joseph & Tertullien ont pris quelques points peu importans de l'accusation de Socrate pour le principal.

Il est donc évident par tout ce que nous venons de dire, que bien que Socrate ait reconnu l'existence du vrai *Dieu*, il n'a pas laissé, comme le reste des Payens, de reconnoître, & de reverer d'autres Divinitez, créées & inferieures, desapprouvant seulement les contes ridicules que les Poëtes & les autres Auteurs en



Digitized by Google

faisoient. Ainsi, selon toutes les apparences, Socrate n'a point souffert la mort pour avoir soûtenu la creance du seul & vrai Dieu, mais simplement pour avoir improuvé les actions criminelles & ridicules qu'on imputoit aux Dieux. *Propterea damnatus est, quia Deos destruebat*, dit Tertullien dans son Apologetique : *quia facere tentavit, incarcerem conjectus est*, dit Lactance au 15. Chapitre de son 5. livre, où il prétend que Socrate avoit tenté de détruire le culte des Dieux. *Jura violat Socrates, quos ex majorum instituto suscepit Civitas, Deos esse negans*, dit Laërce. Mais on peut donner à ces passages un sens conforme à l'opinion que nous défendons, en disant qu'ils marquent seulement le mépris que ce Philosophe faisoit de la maniere dont on honoroit les Dieux. En effet les raisons que nous avons apportées, montrent que Socrate reconnoissoit & adoroit les Dieux qu'on tâche de prouver ici qu'il a voulu détruire.

On s'est imaginé qu'il seroit avantageux à la vraye Religion que So-

crate en pût être regardé comme l'un des Martyrs : mais on n'a pas vû qu'il n'y avoit rien que d'humain dans ce Philosophe. La vraye Religion ne sçauroit être honorée par le mensonge.

## ARTICLE CXXXVIII.

### REPONSE AUX PLAINTES *de Mr. l'Abbé Faidit, contre les Journalistes de Trevoux.*

COmme on ne se sent pas capable de suivre les raisonnemens de Mr. l'Abbé Faidit ; on se contentera de raporter ici les passages des livres, au sujet desquels il reïtére ses plaintes contre les Journaux de Trevoux, soit dans les lettres qu'il écrit, soit dans les petits livres, qu'il imprime.

Pour faire valoir la grandeur & la fierté des Comtes d'Auvergne, il avoit dit dans la Vie de Saint Amable page 312. que *leur insolence alloit à se croire égaux aux Rois de France*, & la preuve d'une prétention si hardie est que *Philippe I. Roy de France*

*ayant demandé en mariage la fille du Duc de Sicile, le Comte d'Auvergne l'enleva au Roy, & persuada à la Princesse de le préferer à Philippe; ce qu'elle fit.*

En faisant l'extrait de cet endroit, au lieu d'en relever les diverses bevûës, on s'étoit contenté d'insinüer que ce fait étoit *raconté avec des circonstances différentes* dans Malaterra Auteur contemporain, à l'autorité duquel Mr. Faidit ne peut s'empêcher de déferer comme il le témoigne lui-même. Pour juger donc si les journalistes de Trevoux en ont trop dit & s'ils meritent qu'on accuse leur Critique *de n'être pas de bonne foy* comme l'avance hardiment Mr. l'Abbé Faidit, nous allons rapporter les propres termes de Malaterra. Après qu'il a parlé de la negotiation qui s'étoit faite, & de l'argent qu'on faisoit passer en France pour marier la fille du Comte de Sicile au Roy de France Philippe, il ajoûte *Rex verò Francorum, pravorum consilio usus, ubi hac mittebatur ut thesauris susceptis Comitem* (Roger Comte de Sicile & non pas Duc, comme dit

Mr. l'Abbé Faidit ) *de filia non ducendo ludificaret. Porro Comes Raimundus:* (C'étoit un Comte qui avoit épousé une autre fille du Comte de Sicile & à qui celle-ci étoit addressée ). *Regiâ fraude compertâ, cœpit & ipse nihilominus aliam fraudem conjecturare : videlicet ut puellam dissimulata fraude cum honore suscipiens, alteri probo viro in matrimonium consignaret ; ipse verò omnem pecuniam usurparet:* cependant une partie de l'argent fût reporté en Sicile à l'insçû du Comte Raimond, lequel se trouvant chargé d'une Princesse sans sa dot, s'en défit en la mariant à un Comte de Clermont ; *Comes verò Raimundus fraude quam machinabatur ex parte frustratus, puellam Comiti Claromonti legalibus nuptiis copulavit.*

Qu'y a-t-il dans tout cela qui marque que le Comte de Clermont dont il s'agit, se crût égal au Roy Philippe ? Selon Malaterra, c'est ce Roy qui ne pense qu'à enlever l'argent de la Princesse & à se moquer d'elle, sans l'épouser ; de sorte qu'on est obligé de la marier comme on peut à un Comte de Clermont ;

selon Mr. Faidit c'est de Comte qui l'enléve au Roy. Les Journalistes pouvoient-ils indiquer une méprise si considérable, d'une maniere plus reservée qu'en disant que la chose étoit racontée autrement par d'autres Autheurs? Et s'ils ont manqué, n'est-ce pas à demander à Mr. l'Abbé Faidit s'il avoit seulement lû l'endroit de Malaterra dont il parle. Comme ce fait ne merite pas une plus grande discussion; ceux qui la voudroient faire, pourront lire d'un côté l'endroit cité de Malaterra livre 4. c. 8. l'Histoire de l'Origine du Royaume de Sicile & de Naples par le P. Buffier partie 2. l. 6. p. 138. & de l'autre côté la Vie de Saint Amable pag. 312. *Le supplément aux essais de Litterature* p. 51. & une lettre manuscrite que nous gardons précieusement; ouvrage extraordinairement curieux de M. l'Abbé Faidit & où le caractere de l'Auteur paroît dans tout son jour.

On nous demandera si c'étoit donc la peine de répondre à Mr. Faidit? Non; mais il étoit important de faire voir au Public avec quelle mo-

Digitized by Google

dération, nous insinuons ce que nous croyons qui seroit à reprendre dans les livres dont nous faisons l'extrait : sûrs que nul autre Journal dont on ait fait quelque cas dans le monde, ne parle des livres ni avec plus de fidelité, ni avec plus de rétenuë. Ceux qui croiroient avoir à se plaindre de nous sur cet article, en seront convaincus, s'il leur plaît de nous faire un défi comme Mr. l'Abbé Faidit, où nous ayons le Public pour Juges. Nous exceptons neanmoins les livres dans lesquels nous avons crû la Religion, ou l'Etat interessez, car nous ne voulons, ni ne sçaurions parvenir sur ces deux points à cette indifference admirable dont paroissent s'applaudir les Journalistes des païs étrangers.

Pour ne pas trop fatiguer les Lecteurs de la querelle Litteraire que nous fait Mr. l'Abbé Faidit, nous reservons au mois prochain la réponse à l'autre partie de ses plaintes ; il aura sujet d'en être aussi satisfait que de celle-ci.

## ARTICLE CXXXIX.

### DES MINES DE PLOMB nouvellement découvertes en Limosin.

ON a déja parlé dans les Memoires de Trevoux du mois d'Août 1703. de la découverte des Mines de Plomb en Limosin par les soins du sieur de Roddes. Mais comme les travaux de cette découverte sont tout à fait établis, on a crû devoir en instruire le public ; & on ne pouvoit le faire mieux qu'en imprimant la lettre que voici.

*Lettre écrite de Limoges à Lyon en Avril 1704. par un Religieux, au sujet des Mines de Plomb découvertes dans cette Province.*

J'obeïs, mon R. P. aux ordres que vous m'avez donnez de connoître par moi-même les travaux des Minieres, qui sont établis depuis peu dans cette Province, & de vous en faire un fidelle rapport. Je com-

mencerai par vous dire ce qui a donné lieu à la découverte des Minieres de Plomb, de Cuivre, & d'Estain que l'on prétend être ici fort abondantes.

Vous avez sans doute oüi parler du grand établissement que plusieurs particuliers voulurent faire en 1700. & 1701. dans la terre de la Feuillade, à dessein de consommer par le moyen des forges de fer, tous les bois de cette contrée, dont on ne peut sans cela, faire aucun usage.

Cet établissement n'ayant pû réüssir par la qualité de la mine de fer, qui se trouve toute cuivreuse, ceux qui en étoient chargez, après y avoir consommé des sommes très-considerables, crûrent qu'il étoit de leur interêt de chercher quelqu'un sur lequel ils pussent se décharger de ce pesant fardeau.

Ils eurent recours à Mr. de Roddes homme très-actif & très-entendu, qui se transporta sur les lieux vers le mois d'Août 1701. & examina pour la premiere fois la nature des bois & des terrains du païs. Dans sa tournée il reconnut à de-

certaines marques qu'il y avoit des mines de plomb, & dès ce moment il conçût le dessein d'y faire incessament travailler. Cependant avant que de se charger du bail de la Feuillade, il revint sur les lieux en 1702. pour examiner à fond la veine de ces mines. Il trouva proche de Saint Pardoux un Maître de forges nommé La Vergne, dont il tira quelques lumieres : de quoi n'étant pas encore assez satisfait, il passa la même année en Espagne vers Pampelune & St. Sebastien, pour voir les mines de ces quartiers-là; afin que par-la reconnoissance des terrains, il pût mieux juger de ceux sur lesquels il devoit travailler.

Fortifié dans l'esperance de réüssir, il conclut son bail sur la fin de 1702. & en Avril 1703. il se rendit à Limoges. Dès le mois de May suivant il plaça aux environs de cette ville quelques travaux par le moyen d'un nommé Aubert, qu'il avoit fait venir de Toulouse, & qui disoit avoir travaillé long-tems dans les Minieres d'Espagne. Après ce premier essai, Mr. de Roddes fit plu-

Digitized by Google

sieurs tournées dans la Province, & il se convainquit toûjours de plus en plus de la solidité de son entreprise : ensuite de quoi il s'en retourna à Paris en Juillet de la même année, bien resolu de la pousser serieusement.

Il avoit besoin pour cela de deux choses, toutes deux essentielles. La premiere étoit un privilege exclusif, afin de ne pas voir ses travaux en concurrence avec d'autres Il s'addressa pour cet effet à Mr. le Duc de la Feuillade, & par son moyen il obtint un Privilege pour 30. ans.

La seconde chose necessaire à son dessein étoit de trouver des gens qui entendissent la fonte des métaux. Il traita donc en Juillet 1703. avec six Anglois qu'il crût habiles en ce genre : après quoi il les fit partir à ses frais. A leur arrivée en Limosin, il leur fit donner toutes les commoditez necessaires pour visiter les endroits les plus propres à y établir de grands travaux.

En Octobre 1703. il partit lui-même de Paris, & s'étant rendu sur les lieux, il prît avec lui, deux des six

Anglois, qu'il croïoit les plus experimentez, & les mena en differens endroits pour reconnoître toûjours de plus en plus, la solidité de ces découvertes. Bien de gens traitoient son entreprise de vision : mais comme il n'est pas homme à se rebuter aisément, & qu'il a toute la fermeté & la patience necessaire pour réüssir dans un grand dessein, il laissa parler, & alla toûjours son train.

En effet sur la fin d'Octobre après sa tournée qui avoit été de plus de 40. lieuës, il assembla les Anglois en cette Ville, & leur dit en presence de témoins, que comme ils n'étoient point engagez sans ratifications, c'étoit à eux qui avoient travaillé pendant les mois d'Août & de Septembre, & ouvert le travail de Tralage, à bien refléchir s'ils devoient s'y embarquer ; puis qu'ils avoient eû le loisir de bien envisager toutes les suites d'une si grande & si difficile entreprise.

Les Anglois ratifierent leur premier engagement, & en Novembre 1703. tous de concert commencerent leurs établissemens, sans en être

détournez ni par la mauvaise saison, ni par les autres difficultez qu'ils eurent de la part des ouvriers, qui dans cette Province ne sont guéres propres à des travaux aussi rudes & aussi nouveaux que ceux-ci.

Voilà, mon R.P. l'origine de toute cette affaire, qui fait aujourd'hui l'attention de bien de gens, & sur tout de cette Province, qui en soûhaitte ardemment le succès, à cause du secours qu'elle espere en tirer pour le debit de ses denrées.

Venons presentement aux travaux. Ce que j'ai à vous en dire, regarde principalement, la recherche des Metaux qui consiste en deux sortes de travaux, sçavoir en puits & en bristolles. Bristolle est un terme Anglois qui signifie en nôtre langue un soûterrain. Les Anglois font grand cas & avec raison, des ouvrages qui peuvent s'établir par bristolles, qui se placent toûjours au plus bas d'une montagne, pour avoir plus de niveau & ramasser plus de matiere en chemin faisant, & pour mieux faire écouler les eaux. Ce Canal ou soûterrain a ordinairement 4. pieds

de large ſur 5. pieds de haut.

Pour les puits on les fait ronds ou quarrez comme on veut ; ſouvent quarrez dans les terres, afin de les pouvoir mieux bander, & ronds dans les rochers.

La ſcience de la recherche des Mines, conſiſte à ſçavoir placer les puits & les briſtolles directement ſur les veines Metalliques. Les Mines ne ſe trouvent ici que ſur des Montagnes, qui comme vous ſçavez, ſont fort frequentes en Limoſin. Elles y ſont incultes, au moins celles ſur leſquelles on a établi les travaux.

La nature aime la diverſité en ce qui regarde la generation des Metaux, comme en tout le reſte. Tantôt elle cache ſes treſors au centre de la terre, ſans donner d'autres ſignaux, que des Montagnes affreuſes ſur la cime deſquelles elle ſemble pouſſer des rochers brûlez & remplis de talc : comme ſi elle vouloit avertir par-là les curieux de s'arrêter, pour l'aider à mettre ſes productions au dehors. Tantôt elle ſe plaît à nous donner des marques plus ſenſibles, en faiſant paroître ſur

la surface de la terre ou à 2. ou 3. pieds de profondeur, de petits échantillons de ce qu'elle renferme dans son sein : mais on prétend qu'alors elle tend des piéges à la curiosité des hommes, qui trompez par de si belles apparences, ouvrent souvent la terre sans aucun succès. Au lieu que quand elle pousse au dehors des terres brûlées & mêlées de rocs blancs comme des espéces de cristaux, c'est presque toûjours une marque infaillible de l'abondance des mines.

Au régard des differentes espéces de Metal, il est difficile d'en connoître la nature par la qualité des rochers, des terres, ou des montagnes : il n'y a que le cuivre qui se manifeste quelque fois par le verdet qu'il jette hors de terre.

Le premier travail que j'ai vû est celui de St. Hilaire, à quatre lieuës de Limoges. Il consiste en une bristolle & en deux puits placez en ligne droite du bas de la montagne en haut à 50. toises de distance : de maniere qu'ils tomberont directement sur la bristolle, lors qu'elle

aura été poussée jusqu'à eux. Dans l'un de ces puits on prétend trouver du Plomb, & dans l'autre de l'Etain suivant les indices des terres.

Une veine d'un grand pied & demi de largeur, & remplie d'une terre brune si grasse qu'elle empâte les doigts, traverse le puits du Plomb presque dès l'ouverture. Ce puits a déja 50. pieds de profondeur. On a trouvé au milieu quantité de Marcassite tres-fine, avec un roc très-dur & tirant sur le verd : ce qui fait juger qu'on n'est pas bien éloigné de l'arbre de la mine. Il m'a paru en examinant ce puits, que le plomb commence à se former par le tuf mêlé de sel. Ce tuf se petrifie & forme un roc de diverses couleurs dentelé de tous côtez, pour donner jour aux eaux qui le percent & nourrissent la matiere qu'il enferme. Cette pierre ou roc se convertit en d'autres pierres blanches & liées comme du marbre blanc. Ensuite cette espéce de marbre se convertit en plomb petit à petit : de maniere qu'on voit visiblement & distinctement dans ces pierres la formation

mation & la transmutation de toutes ces matieres. Les veines sont ordinairement couchées entre deux gros rochers, outre lesquels elles ont encore des calottes de même espéce, & c'est ce qui fait la rigueur de tous les travaux.

L'autre puits promet de l'Etain : mais jusqu'à l'apparition du metal, il est presque impossible d'asseoir un jugement solide, quoi que la marcassite, la terre & le rocher denotent qu'il y a de la mine.

De ce premier travail, j'ai passé à celui de Tralage, à une grande lieuë de celui de St. Hilaire. Il y a une bristolle & un puits qui promettent du Plomb & du Cuivre : car il faut remarquer que jamais un metal ne paroît seul, ce sont ordinairement des filons de deux espéces differentes qui vont toûjours paralleles.

A une demi-lieuë de ce travail, il y en a un autre, en un lieu nommé Fargeas : il consiste en une bristolle & un puits, & il promet aussi du plomb.

Au dessus de ce travail, est un grand puits seul : c'est le premier où



Digitized by Google

l'on a découvert la mine, il y a environ trois semaines. Ce puits a neuf grands pieds en quarré; & 60. de profondeur. La matiere s'est trouvée à 50. pieds en un filon de 3. pieds de large; entre deux rochers très-difficiles à enlever.

Cette veine augmente tous les jours de plus en plus; & il y a apparence qu'à mesure qu'on creusera, on la trouvera plus abondante. Le plomb en est fort beau, fort clair, fort fin & fort pesant. La montagne sur laquelle on l'a découvert, est très-escarpée, seiche & couverte d'un tuf noir bien petrifié. Il y a plus de douze filons qui paroissent tous considerables. On veut creuser le puits jusqu'à 100. pieds, & à cette profondeur, faire des brillolles de tous côtez, c'est-à-dire, percer la montagne dans tous les endroits où il paroît des filons.

Je ne crois pas vous avoir encore expliqué ce terme. Le filon est, à proprement parler, une branche de l'arbre de la mine. Les filons sont toûjours envéloppez de rochers qui leur servent de coffre & s'élevent de

bas en haut perpendiculairement, si serrez les uns contre les autres, qu'il est impossible d'y faire entrer aucun coin. Ces rochers sont les veritables indices des mines, sur tout lors qu'ils sont mêlez de cailloux blancs ressemblans au marbre.

Le dernier travail que j'ai vû, est celui d'une haute montagne à six lieuës d'ici, que l'on nomme *Pierra Bruna*. Cette montagne est affreuse & au milieu d'un grand desert, toute environnée de bois, quoyque dépoüillée d'arbres & d'herbages, brûlée dans la longueur de plus de deux lieuës de ce païs, qui en valent bien quatre de France, sur une largeur d'environ 100. toises.

Cet endroit fut découvert par Mr. de Roddes dès 1701. Les Anglois ont assuré depuis, qu'on ne pouvoit pas voir de plus belles apparences pour le Plomb & pour l'Etain. On y a ouvert sur ce dernier metal, un puits de 8. pieds en quarré, qui a déja 50. pieds de profondeur. Des Mineurs y travaillent jour & nuit. La veine de cette mine paroît de plus de 30. pieds de large, aussi-



Digitized by Google

bien que celle du plomb, qui eſt à côté : Mais comme je l'ai déja dit, juſqu'à la rencontre du metal, il ne faut ſe flater de rien.

Depuis qu'on a commencé ce travail, on a toûjours trouvé les rochers ſi durs, en comparaiſon de ceux des autres travaux, que les Mineurs ont mis onze jours à en faire un ſeul pied, quoi qu'ils fiſſent joüer juſqu'à dix mines en 24. heures. On voit dans le puits pluſieurs petits filons. Le roc en eſt de differentes couleurs, qui changent à meſure qu'on avance. On ne fait rien dans les puits & dans les briſtolles qu'à force de mines & de poudre, tant les rocs ſont durs. A chaque puits il y a deux tours, & à chaque tour, deux ſceaux pour puiſer les eaux & tirer les matieres.

Outre toutes ces découvertes en 1702. Mr. de Roddes trouva à 6. lieuës de Limoges, une mine d'acier pur, incomparablement meilleur que l'acier artificiel, comme on le reconnut par les épreuves qu'il en fit lui-même alors & qui parurent très-belles : ce qui peut ſer-

vir à refuter le sentiment de ceux qui s'imaginent qu'il n'y a que de l'acier factice, ou de composition. L'an passé il fit creuser sur cette mine, un puits de 20. pieds de profondeur ; mais ne pouvant pas vacquer à tant de choses à la fois, il en a remis le travail à un autre tems ; aussi-bien que celui des mines de cuivre, qui n'ont pas encore été ouvertes, & qui paroissent très-abondantes, à en juger par le verdet, dont la surface de la terre est toute couverte. Il semble qu'il donne à present tous ses soins au travail de Pierra Bruna, qui promet beaucoup.

Voilà en peu de mots mon R. P. le détail de tous ces travaux, qui consistent en six puits & en trois bristolles. Il regne un fort bel ordre dans tous ces travaux. On a bâti à chaque puits des baraques bien couvertes, où l'on a mis des paillasses & des couvertures pour y faire reposer les ouvriers après le travail. Mr. de Roddes a toûjours eû pour maxime de traiter ses ouvriers avec humanité, en leur fournissant ce qui est necessaire à leur santé & à leur nourri-

ture, afin de les attacher d'avantage par ce témoignage d'affection : aussi en est-il fort aimé, & il leur fait faire tout ce qu'il lui plaît.

Il y a quatre Commis qui veillent sur les ouvriers & sur les ouvrages, pour y maintenir le bon ordre & pour faire avancer la besogne. Il y a aussi des forgerons qui ne sont occupez qu'à racommoder les outils qui se rompent incessamment, & dont il se fait une grande consommation.

Il faudroit que je vous parlasse maintenant de la fonte ; mais je ne puis encore vous satisfaire sur cet article, à cause de l'incident que les Anglois ont formé à ce sujet. Dans le Traité qu'ils ont fait avec Mr. de Roddes, ils se sont engagez de fondre toutes les fois qu'ils en seroient requis, sans quoi, il lui seroit libre de les renvoyer, quand il le jugeroit à propos. Aujourd'hui que la matiere est trouvée, & qu'il est question de fondre en grand, pour faire les épreuves, ils s'avisent de dire qu'ils n'ont jamais prétendu fondre en presence de personne,

parce qu'ils ne veulent pas divulguer le secret de la fonte.

Mr. de Roddes leur répond qu'ayant traité avec eux seulement pour la fonte & pour la recherche des mines, & les ayant admis dans l'affaire pour plus d'un quart toûjours dans cette vûë, sans parler des profits & des appointemens qu'il leur a reglez, il avoit par là acheté leur secret; & qu'ainsi il prétendoit qu'ils fondissent en sa presence, ou en la presence d'un homme qui fût à lui. Rien ne paroît plus juste, ni plus raisonnable que la prétention de Mr. de Roddes, qui demande seulement qu'ils s'en tiennent aux termes du Traité.

J'ai quitté les travaux sur cette contestation, pour laquelle on attend Mr. l'Intendant. Ce mauvais procedé des Anglois n'embarrasse pas fort Mr. de Roddes. Il m'a dit qu'il prendroit le parti d'aller lui-même dans les Fonderies d'Espagne pour en amener des ouvriers, le secret de la fonte y étant le même qu'en Angleterre. Le voyage est un peu long, mais Mr. de Roddes est



Digitized by Google

un homme de résolution, qui ne s'étonne de rien, comme il l'a montré par tous les obstacles qu'il a surmontez dans son entreprise : car il a eû a combattre les rochers, le mauvais tems, les ouvriers qui d'abord étoient intraitables à cause de la difficulté des ouvrages, enfin les préjugez du public & ceux de ses propres amis, qui ne l'ont guéres plus épargné que les autres. Tous ces dégoûts qui en auroient rebuté mille autres, n'ont fait que l'encourager, il n'a pas reculé d'un pas. Il agit encore aujourd'hui avec la même ardeur & la même vivacité que le premier jour ; & n'épargne ni ses soins, ni ses veilles, ni sa bourse. Il est à cheval depuis le matin jusqu'au soir, passant d'un travail à un autre & donnant ses ordres par tout. A peine conçoit-on, comment il peut fournir à tant de fatigues. Mais si ses découvertes réüssissent, comme il y a tout lieu de le croire ; il sera bien payé de ses peines.

A mesure que les travaux réüssiront, je vous en manderai les particularitez : tout ce que je puis vous

dire à present, c'est que vous ne seriez pas faché de les voir. La maniere de travailler, la mine qui commence déja à paroître, le bon ordre, tout vous y feroit plaisir, & vous feroit convenir que Mr. de Roddes merite un heureux succés. Je suis, &c.

## NOUVELLES LITTERAIRES DE STRASBOURG.

### ARTICLE CXL.

Mr. Cellarius un des plus judicieux & des plus laborieux Critiques que l'Allemagne ait produit, donna l'an passé une nouvelle édition de *Prudence*. Il change rarement le texte corrigé par Nicolas Heinsius, & il ne le change jamais sans rendre raison de ses changemens : il vient de donner une nouvelle édition de Sedulius. Il souhaiteroit qu'on fit lire aux enfans ces Poëtes Chrétiens avec Virgile & Horace : ce feroit un moyen de leur apprendre l'antiquité Chrétienne ;

on l'avoüe, mais ce seroit aussi le moyen de gâter leur style : il y a un tems d'apprendre les beautez de la Poësie Latine, & un tems d'apprendre l'histoire Ecclesiastique ; il ne faut pas les confondre.

Le même Auteur fit paroître en même tems, un Traité de l'Ortographe Latine in 8°. divisé en deux parties. La premiere traite des principes de cette partie de la Grammaire, la seconde éclaircit avec beaucoup de clarté les difficultez qu'on agite sur la maniere d'écrire certains mots: on a disposé ces mots par ordre Alphabetique. Mr. Cellarius se declare fortement contre l'usage des accens, que certaines gens voudroient introduire dans la langue Latine, il ne veut pas même qu'on s'en serve pour distinguer les adverbes. Au reste son ouvrage est le plus complet que nous ayons sur la maniere qu'il traite.

On a fait cette année à Lipsic une édition du Testament Grec, qui sera de recherche : le caractere en est beau, & Mr. Pritius qui en a eu la direction n'a rien omis de ce qui peut

la rendre utile. Mr. Cellarius a revû les Cartes de la terre Sainte & des voyages de St. Paul, jointes à cette edition.

Il paroît depuis quelque mois un livre d'un dessein assès singulier : un Ministre considerable parmi les Lutheriens n'a pû souffrir qu'on otât à un certain Barthelemy Bernardi, la gloire d'avoir donné aux prêtres le premier exemple de violer par un prétendu mariage, la chasteté sacerdotale : le livre appellé *Historia Clerogamiæ Evangelicæ* établit avec soin ce point important de l'Histoire Lutherienne. L'infame Apostat dont il parle, est le premier qui soûtint sous Luther des Theses en faveur de la grace necessitante : le Ministre paroît fort touché de n'avoir pû transmettre à la posterité, le nom de la digne compagne de cet impudique. Ce fut le jour de St. Barthelemy 1521, que l'Allemagne vit pour la premiere fois un tel scandale. Le Docteur Lutherien remarque qu'on l'appelle dans sa communion le jour de la délivrance des pasteurs. Les Lutheriens ne rougissent-ils point de

renouveller la memoire de ces honteux excès ? que ne prenent-ils au moins les sentimens de Melancthon sur le mariage de Luther, exprimez dans ses lettres à Camerarius ?

Attendiez-vous que du fond de l'Allemagne, il sortit un traité complet sur les loix d'Espagne ? Mr. de Frankenau Secretaire du Roy de Dannemark en fit imprimer l'an passé, un auquel rien ne manque. Le sejour qu'il a fait en Espagne, lui a donné les moyens d'amasser les materiaux d'un ouvrage qu'aucun Espagnol n'avoit ébauché. Ce livre est in 4°. & l'Auteur l'a intitulé *Sacra Themidis Hispanæ arcana*, il est imprimé à Hanovre.

Mr. Struvius connu par un ouvrage sur les antiquitez Romaines, où il traite à fond de leur fausse religion, & par une Bibliotheque du Droit imprimée l'an passé, vient de donner au public une introduction à la connoissance des belles lettres & à l'usage des Bibliotheques avec une Dissertation sur les doctes imposteurs: Ces trois ouvrages sont écrits en latin, le premier, c'est-à-dire, *An-*

*tiquitatum Romanarum syntagma*, est un in 4°. imprimé à Jene en 1701. Le second, c'est-à dire, *Bibliotheca Juris selecta* a paru dans la même Ville, cette année, aussi-bien que le troisiéme, c'est-à-dire *Introductio ad notitiam rei litterariæ* in 8°. Le même Auteur a fait réimprimer le livre de Baptiste Guarini *de ordine docendi & studendi*, corrigé sur un Manuscrit avec une Préface sur les écrivains de semblables methodes. Mr. Struvius est un Auteur infatigable : tant de livres n'ont point épuisé le fond de son érudition, il a commencé un nouveau Journal d'un caractere particulier, il prétend ne parler que de piéces Manuscrites, dont il fera imprimer une partie, il donnera un Journal tous les six mois : le premier semestre a paru l'an passé, avec une longue Préface sur les regles qu'il faut suivre pour distinguer les Manuscrits vrais & supposez ; le titre de ce Journal est *Acta Litteraria ex Manuscriptis.*

On a imprimé à Lipsic in *folio*. le recüeil de tous les ouvrages de Christophe Langius fameux Medecin

Mr. Crammer ſçavant, fort exercé dans le Rabbinage, vient de publier dans la même Ville, un livre qui ſera du goût des doctes Judaïſans : c'eſt la Théologie d'Iſraël, *Theologia Iſraëlis.* N'allez pas croire au reſte que je mépriſe l'étude de l'Hebreu & des Antiquitez Judaïques : je les crois tres-utiles pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte, pourveu qu'on les apprenne dans l'Ecriture même, dans Joſeph, dans Philon, & non dans les Rabbins, la plus-part aſſez modernes & dont les plus anciens ont écrit long-tems aprés la deſtruction de la Republique Juive, Ecrivains au reſte mal inſtruits de ce qu'ils veulent nous apprendre, & grands conteurs de fables.

## D'ANGLETERRE.

Je vous envoye une liſte des livres imprimez ici depuis quelques mois, dont je crois que vos Memoires n'auront point encore parlé.

*Euclidis opera quæ ſuperſunt omnia, &c.* Tout ce qui nous reſte d'Eucli-

de reveu par David Gregory.

*C. Plinii Cæcilii secundi Epistolæ & Panegyricus, cum variis lectionibus & annotationibus, accedit vita Plinii ordine Chronologico digesta.*

Ces deux livres ont été imprimez à Oxford au theatre de Sheldon.

*Andreæ Tacqueti elementa*, Elemens de Geometrie du P. André Tacquet Jesuite, avec des Théoremes choisis parmi ceux d'Archimede, auxquels Guillaume Whiston a joint des Corollaires & de nouvelles figures in 8°. à Cambridge.

*Cosmography Peter Heylin.* La Cosmographie de Pierre Heylin, avec les Additions d'Edmond Bohun, à Londres chez Chiswel in *folio*.

*Euripidis Medea & Phenissa*, Medée & les Pheniciennes d'Euripide avec les Scholies Grecques déja imprimées, quelques-unes qui n'avoient point encore paru & la vie d'Euripide par les soins de Guillaume Piers, à Cambridge in 8°.

*A preservative à guinst Socinianism.* Preservatif contre le Socinianisme par le Docteur Eduard, à Oxford in 4°.

Digitized by Google

*A journey from Aleppo.* Voiage d'Alep à Jerusalem, par Henry Maundrel, à Oxford in 8°.

## DE HOLLANDE.

On a imprimé ici dans un seul Volume in 4°. en Italien & en Flamand sur deux colonnes, *Il consulato di mare.* Le Consulat de la Mer, ou Recüeil de tous les Statuts & Reglemens établis par les Anciens, sur le Commerce & la Navigation, à Leyden chez Jean Duvivié.

## DE FRANCE.

J'ai entre les mains, une Réponse d'un nouveau Catholique parfaitement converti, à un de ses amis, &c. qui n'est encore que Manuscrite. Il seroit à souhaiter que l'Auteur se donnât la peine de la retoucher, afin qu'elle pût devenir publique. Elle contient des choses capables de faire impression sur l'esprit de ceux des Prétendus Reformez, qui ne sont pas encore réünis à l'Eglise. Elle est divisée en trois parties. On

Digitized by Google

trouve dans la premiere plus de trente propositions, par lesquelles l'Auteur prétend faire voir la verité de l'Eglise Romaine & la fausseté de la Religion Protestante. Parmi ces propositions, il y en a de trés-sensibles, & qui sont à la portée de tous les esprits. On a recueilli dans la seconde partie divers passages du Nouveau Testament, qui prouvent clairement la verité des dogmes contestez par les Protestans. On a ramassé dans la troisiéme quelques propositions de Calvin, dont tout homme raisonnable doit naturellement avoir de l'horreur. Il s'en faut bien que le recüeil qu'on en a fait ne soit complet: il seroit neanmoins à souhaiter qu'il le fut. Assurement les Prétendus Reformez n'auroient pas tant de peine à se faire Catholiques, s'ils connoissoient bien les premiers Auteurs de la Reforme; & s'ils sçavoient les excès auxquels ils se sont portez, & les abysmes où les a conduit leur revolte contre l'Eglise Romaine.

## DE CAEN.

Monseigneur l'Evêque de Bayeux si connu par ses grandes qualitez, & par son application continuelle à tout ce qui peut contribuer au bien & à la gloire de son Diocése, fait travailler depuis quelques années à l'histoire de ce même Diocése, c'est Mr. Hermant qui est chargé de ce soin. On lui a mis entre les mains des Memoires Latins que feu Mr. Petit Chanoine & Official de Bayeux avoit ramassez, qui l'aident dans ce travail, qui ne peut être que très-penible à cause du peu de connoissance que l'on a de ce qui s'est passé en ce païs dans les premiers siécles de l'Eglise; & que d'ailleurs ces Memoires ont grand besoin d'être exactement épluchez pour les mettre en œuvre: le sieur Doublet qui l'imprime nous fait esperer que nous en aurons bien-tôt la premiere partie, ce sera un in 4°. qui contiendra l'histoire des Evêques avec celle des Saints, des Doyens, & des hommes illustres de l'Eglise Cathedrale &

du Diocese. On la met en François, afin qu'elle se fasse lire avec plus de plaisir & qu'elle soit à la portée de plus de monde.

## DE PARIS.

Mr. de Saint Quentin Gentilhomme Provençal, fait imprimer une nouvelle vie de Saint Elzear. On ne peut trop loüer le zele de cet Auteur, le Saint qu'il a choisi, est un excellent modelle pour les Chrétiens engagez dans le monde, son éminente vertu parut avec éclat dans la Cour de Robert Roy de Naples.

Boudot a imprimé une nouvelle description de la Galerie du Palais de Luxembourg, dans une brochure in 8°. de 28. pages, laquelle est trés-bien écrite. Ceux qui la compareront aux descriptions, qui en ont été données par Bellovi & par feu Mr. Félibien, trouveront celle-ci plus exacte & plus détaillée, elle est de Mr. Moreau de Mautour.

La Carte de Portugal, que le P. Placide Augustin Dechaussé Geographe du Roy a donné depuis peu

au public, après plusieurs Cartes très-estimées, est tirée des Memoires d'Alvares Secco, de Dom Bernard de Suinza & de Texeira. Il a particulierement suivi ce dernier pour la situation des Ports de Mer, dont il donne le Portolan, ou explication de la hauteur de la Mer dans les hautes & basses marées. Il a observé comme dans ses autres ouvrages, de marquer les fleuves en lettres Capitales, les principales Rivieres en Romaines, & les autres d'un caractére proportionné à leur cours. Il a suivi le même ordre pour les Villes, afin de donner de la facilité aux Lecteurs dans une Carte, qui en une seule feüille, comprend avec beaucoup de netteté, ce qui auroit semblé devoir être en plusieurs. Cette Carte a été presentée au Roy par le P. Placide le 25. de Juin dernier. Elle se vend chez Mademoiselle Duval ruë S. Jacques au Dauphin vis-à vis la ruë de la Parcheminerie. Mademoiselle Duval est sa niéce & vend tous ses Ouvrages.

On debite ici la seconde édition de l'Ordonnance de M. de Cam-

Digitized by Google

bray contre le Cas, elle ne sera pas la derniere, l'empressement du public pour les ouvrages de cet Auteur est extrême, cette édition est augmentée princincipalement en quatre endroits. La premiere addition page 75. est employée à établir encore plus nettement l'insuffisance de l'infaillibilité morale & le vrai caractere de l'infaillibilité accordée à l'Eglise. La seconde, page 127. achéve de convaincre que les cinq propositions sont condamnées dans leur sens propre, & non dans un sens étranger que l'Eglise leur ait attribué. La troisiéme, page 170. & la quatriéme, page 182. ont pour but de mettre dans une entiere évidence que les propositions n'ont été condamnées, que par rapport au livre de Jansenius, & que le livre est autant condamné que les propositions, les preuves toutes tirées des déliberations du Clergé de France, des Brefs & des Bulles des Papes, ne laissent plus à la chicane opiniâtre aucun moyen d'éluder une condamnation notoire.

Avez vous vû, nous écrit un hom-

me d'esprit, les vers qu'a depuis peu imprimé sur cette Ordonnance Mr. Soucanye Chanoine de Saint Quentin connu par un demêlé poëtique avec feu Santeuil, dont toute la gloire resta au premier. Ces vers sont d'un style pur, nombreux, élevé, jugez-en si vous ne les avez pas lûs par cet endroit.

*Ergò reluctantes animos, fideique Rebelles*
*Urges subdere se, vibrataque fulmina Romæ*
*Per male distortos, jam non eludere sensus,*
*Unde sacris pereat reverentia debita Sceptris,*
*Unde & supremus, jam nomen inutile, Pastor,*
*Unde & fulta Deo, simulacrum imbelle, potestas.*
*Obliquam, quid enim prosit, linguâque, manuque,*
*Consignasse fidem? repetita Anathemata si quis*
*Credat dissimulans, cecidisse caduca sine ictu.*
*Hoc liceat; larvas rupto ex Acheronte per orbem*
*Impietas dabit ire, & inermi illudere cœlo;*
*Vulneribusque fides errorum impunè patebit,*
*Exarmata dolos contra, insidiasque latentes:*
*Atque odiis data præda, salesque experta malignos,*
*Hoste triumphato victrix & victa jacebit*
*Relligio, & semper sic æterno agitabitur æstu.*

Digitized by Google

Vous voyez que Mr. Soucanye est aussi bon Theologien qu'il est bon Poëte.

Le P. Tournemine prend cette occasion pour avertir ceux dont il a reçû des objections contre son systême de l'union de l'ame avec le corps. Il en a reçû de Mr. Frain du Tremblay de l'Academie d'Angers connu par un curieux traité des langues, il en a reçû de nouvelles de Mr. le Fevre de la Neuville, auxquelles il a donné à son ordinaire un tour fort delicat. Enfin il a reçû la derniére partie d'un écrit long, mais clair & solide de l'habile partisan de la Philosophie ancienne dont on a parlé dans les Memoires du mois de May de cette année & qui signe A. I. P. ff. M. D. P. C. I.

Il a lû deux piéces imprimées, l'une dans les Essais de Litterature du mois de Février, & l'autre dans une espéce de Journal intitulé piéces fugitives. On l'accuse dans ces deux piéces d'avoir imposé à un celébre Philosophe, quand il a insinué qu'il accordoit dès cette vie, la vision intuitive de Dieu à tous les hommes.

Digitized by Google

On renvoye le P. Tournemine au second entretien metaphysique de cet Auteur, il y a lû en termes exprès * *qu'on voit dès cette vie tout, & même le corps dans la substance de Dieu, qu'on la voit cette substance, & qu'on la voit en elle même, que seulement on n'atteint pas à sa simplicité, & qu'on ne découvre pas ses perfections.* Le P. Tournemine croit ce qu'il avoit avancé justifié par ce passage & les Theologiens seront de son sentiment.

* *Page 51. de la seconde Edition.*



Digitized by Google

# TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, Mois de Septembre 1704.

ART. CXXIV. *Histoire de l'Academie Roïale des Sciences, année* 1701. *avec les Memoires de Mathematique & de Physique pour la même année, tirez des Registres de cette Academie.* page 1465.

ART. CXXV. *Réponse aux Questions d'un Provincial.* p. 1481

ART. CXXVI. *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement & au progrés de la Compagnie des Indes Orientales, formée dans les Provinces Unies des Païs-Bas.* p. 1498

ART. CXXVII. Friderici Sylburgii Catalogus, &c. C'est-à-dire, *Catalogue des Manuscrits Grecs qu'on voïoit autrefois dans la Bibliotheque Palatine, & qu'on trouve à present dans la Bibliotheque Vaticane, par Frederic Sylburge &c.* p. 1515

ART. CXXVIII. *Le Jardinier fleuriste & historiographe, ou la culture*

*universelle des fleurs, arbres, arbustes, & arbrisseaux servans à l'embelissement des jardins &c. Par le sieur Loüis Liger d'Auxerre.* p.1529

ART. CXXIX. *Lettre de Mr. de la Chausse sur une Colonne trouvée depuis peu dans le Champ de Mars.* page 1537.

ART. CXXX. *Remarques du Pere de Grainville Jesuite sur une Dissertation de Mr. de la Chausse.* p.1544

ART. CXXXI. *Plaidoiez de Mr. le Noble Ecuyer, Conseiller du Roy, Substitut de Mr. le Procureur General au Parlement de Normandie, & des Arrêts rendus sur les Questions qui y sont traitées.* p.1553

ART. CXXXII. *De l'Autorité de Saint Augustin touchant la matiere de la Grace, seconde Partie. Par Mr. Serre Prêtre, Docteur en Theologie, Ancien Curé de Charenton.* p.1557

ART. CXXXIII. Gymnasii Ticinensis historia & Vindiciæ à seculo V. ad finem XV. &c. Autore Antonio Gatto in eodem Gymnasio Antecessore. C'est-à-dire, *Histoire, & Apologie de l'Université de Pavie depuis le V. siecle jusqu'au XV. avec*

Digitized by Google

*plusieurs remarques sur l'antiquité de cette ville, par Antoine Gatti Professeur en Droit dans la même Université.* p.1566

ART. CXXXIV. *Voyage du Sieur Paul Lucas au Levant.* p.1575

ART. CXXXV. Tractatus Philosophicus de Barometro &c. *Traité du Barometre par le R. Pere Gobart de la Compagnie de Jesus.* p.1588

ART. CXXXVI. *Projet d'une Histoire du Commerce.* p.1591

ART. CXXXVII. *Discours de Mr. le Pelletier de Roüen, contre l'opinion que Socrate a souffert le Martyre pour la défense de l'Unité de Dieu.* p.1608

ART. CXXXVIII. *Réponse aux plaintes de Mr. l'Abbé Faidit, contre les Journalistes de Trevoux.* p.1617

ART. CXXXIX. *Des Mines de Plomb nouvellement decouvertes en Limosin.* p.1622

ART. CLX. *Nouvelles Litteraires.* 1639

*De Strasbourg.* ibid.

*D'Angleterre.* p.1644

*D'Hollande.* p.1646

*De France.* ibid.

*De Caën.* p.1648

*De Paris.* p.1649

Fin de la Table.

Digitized by Google

Digitized by Google

# LETTRE

*De Monsieur ***. à Mr. ***. sur le premier Problême proposé dans le Journal du Mois d'Avril 1704.*

VOus demandez, Monsieur, ce que je pense du premier Problême proposé dans le Journal du mois d'Avril 1704. Je réponds que ce Problême me paroît impossible ; & pour vous en convaincre, je vais vous exposer ce Problême & en examiner les differentes circonstances.

## PROBLEME.

Supposons en premier lieu un poids suspendu à l'extremité d'un fil capable d'extension. Supposons en second lieu, qu'ayant mis ce fil dans une situation horisontale, on le laisse ; on demande quelle courbe ce poids décrira en tombant. Voilà, ce me semble, le Problême tel qu'il se trouve proposé dans le Journal.

Il est clair 1°. que le fil étant vertical, le poids agira de toute sa force sur le fil pour le faire allonger. Il est clair 2°. que le fil étant

A

Digitized by Google

horizontal, le poids n'agira point du tout ſur le fil pour le faire allonger. Enfin il eſt clair que l'effort que le poids ſera ſur le fil pour le faire allonger, croîtra à meſure que le poids approchera de la verticale. Cela poſé,

Je conviens qu'on peut déterminer facilement tous les differens efforts que feroit le poids par ſa ſeule peſanteur, pour allonger le fil ſelon les differentes ſituations où il ſe trouvera entre l'horiſontale & la verticale, & pour determiner ces differens efforts : ſoit le quart de Cercle * *A B C*, dont le rayon *A B* ſoit horiſontal, & *A C* vertical, le rayon *A d* repreſente une ſituation du fil entre l'horiſontale & la verticale par le point *d* ſection du rayon & de la circonference ſoit tirée *n d* perpendiculaire ſur *A B*, & prolongée du côté de *d* autant qu'il ſera neceſſaire du point *F* pris à diſcretion ſur *n d* ſoit tirée perpendiculaire ſur *A d*, prolongé : enfin ſoit tirée *d m* parallele à *F E*. Je dis que le fil étant vertical, ſi l'effort du poids pour faire allonger le fil s'exprime pra le ſinus total *A c*, quand le fil ſera dans

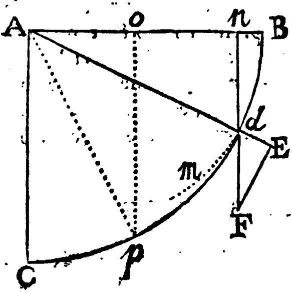


* 1 *Fig.*

Digitized by Google

la situation *A d*, l'effort du poids pour allonger le fil s'exprimera par *N d* sinus de l'arc *B d*, & dans quelque situation qu'on mette le fil entre l'horisontale & la verticale, par exemple en *A p* l'effort du poids sur le fil s'exprimera toujours par *p o* sinus de l'arc *B p*.

*Demonstration.* Le triangle *d F E* est semblable au triangle *A d n*, dont *F d*. *A d* ou *A c* : : *d E*. *n d*. Or on sçait que le poids se trouvant au point *d*, si la force avec laquelle il est poussé suivant *d F* s'exprime par *d F*, la force avec laquelle il sera poussé suivant *d E* s'exprimera par *d E*, & la force avec laquelle il sera poussé suivant *d m* s'exprimera par *E F*; donc si le poids étant au point *d*, la force avec laquelle il est poussé suivant *d F* s'exprime par le sinus total *A c*, la force avec laquelle il sera poussé suivant *d E*, c'est à dire l'effort qu'il fera sur le fil pour le faire allonger s'exprimera par *n d* sinus de l'arc *B d*; mais la force avec laquelle le poids est poussé par sa pesanteur suivant *d F* lorsqu'il est au point *d*, est la même que la force avec laquelle il est poussé par sa pesanteur suivant la verticale *A c*. lorsqu'il est dans la verticale *A c* donc si le fil étant vertical, l'effort du poids sur le fil pour le faire allonger s'exprime par le sinus total *A c*, quand le fil sera dans la situation *A d*, l'effort que le même poids fera sur le fil pour le faire allonger s'exprimera par *n d* sinus de l'arc *B d*.

En appliquant cette demonstration à toute



Digitized by Google

autre situation qui se trouvera entre l'horisontale & la verticale, on demontrera que dans quelque situation que le fil se trouve, l'effort que le poids fera pour faire allonger le fil s'exprimera toujours par le sinus de l'arc compris entre l'horisontale & le fil ; supposé que la pesanteur absoluë du poids s'exprime par le sinus total *A c*.

Il seroit même aisé de déterminer la courbe que formeroit le poids dans les differentes situations où se trouveroit le fil, si les allongemens du fil étoient proportionnels aux differents états du poids comme vous allez voir.

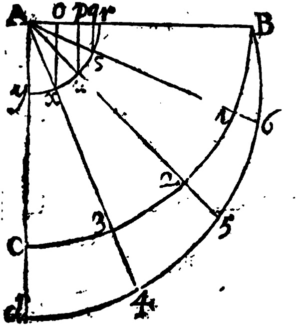


Soit le quart de cercle * *A B C* dont le rayon soit égal au fil, qu'on tire plusieurs rayons, *A* 1, *A* 2, *A* 3, & qui representent diverses situations du fil, soit pris sur *A C*, prolongé *c d* qui exprime la quantité dont le poids fait allonger le fil dans la situation verticale, & ayant fait *A y* égal à *C d* du centre *A* & de l'ouverture *A y*, qu'on décrive le quart de cercle *A y y*, lequel coupera les rayons *A* 1, *A* 2, *A* 3, aux points *S u x*, des-

* 2 *Fig.*

quels on tirera sur *A B* les perpendiculaires *S q*, *u p*, *x o*. Qu'on prolonge les rayons *A* 3, *A* 2, *A* 1, des quantitez 3 4, 2 5, 1 6, égales aux droites *x o*, *u p*, *S q*, sinus des arcs *x r*, *u r*, *S r*, semblables aux arcs 3 *B*, 2 *B*, 1 *B*, & par les points *d*, 4, 5, 6, B. Qu'on tire la courbe *d* 4 5 6 B, je dis que cette courbe seroit celle que le poids formeroit dans la supposition que j'ai fait que les allongemens du fil feroient proportionnels aux differens efforts du poids pour le faire allonger selon les differentes situations où il se trouveroit.

*Demonstration.* *c d*, 3 4, 2 5, 1 6, sont égales aux droites *A y*, *x o*, *u p*, *s q*, lesquelles sont proportionnées aux sinus des arcs *c B*, 3 *B*, 2 *B*, 1 *B*. puisque les arcs *y r*, *x r*, *u r*, *s r*, sont semblables aux arcs *c B*, 3 *B*, 2 *B*, 1 *B*, donc les allongemens du fil dans les situations *A c*, *A* 3, *A* 2, *A* 1, sont proportionnels aux sinus des arcs *c B*, 3 *B*, 2 *B*, 1 *B*: Mais nous avons montré auparavant que les efforts du poids dans les situations *A c*, *A* 3, *A* 2, *A* 1, sont entre eux comme les sinus des arcs *A c*, *A* 3, *A* 2, *A* 1, donc les allongemens du fil étant proportionnels aux differens efforts du poids pour faire allonger le fil selon les differentes situations où il se trouve, la courbe *d* 4 5 6 *B* representera celle que le poids formeroit dans nôtre supposition.

On pourroit encore demontrer facilement la raison de l'espace *c B d* au quart de cercle *A B c* ou *A d E*, & en donner une resolution

generale pour tous les cas possibles, c'est à dire pour quelque quantité qu'on suposât l'allongement du fil dans la situation verticale.

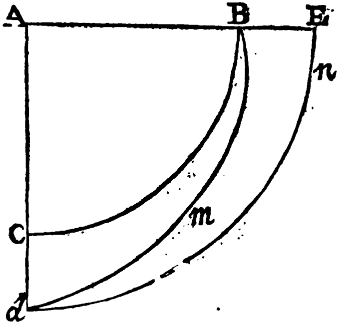


Soit **AB* la longueur du fil dans la situation horizontale, & *A E* la longueur du fil dans la situation verticale; ainsi *B E*, ou *c d* allongement du fil, *En* montre de l'excés de l'arc *d E* sur l'arc *c B*; *d m B* la courbe formée par le poids. On sçait la raison de l'espace *c d B E* au quart de cercle *A B c*, ou *A d E*; on sçait encore la raison du quarré d'un cercle au quart du même cercle, & par consequent la raison de l'excés du quarré du rayon d'un cercle sur le quart du même cercle au quart du même cercle. Or si de l'espace *B E d* on en ôte le rectangle fait sous *B E*, & la moitié de l'arc *E n*, je dis que le reste sera à l'excés du quarré de la droite *B E* sur le quart du cercle qui auroit *B E* pour rayon comme l'arc *d n* est à *B E*; donc la raison de l'espace *d B E* au quart de cercle *A B c* ou

* 3 *Fig.*

Digitized by Google

*A d E* eſt connuë, & par conſequent la raiſon de l'eſpace *c d B* au quart de cercle *A B c* ou *A d E*.

Il n'en eſt pas de même pour les Tangentes de la courbe *d m B*, on ne peut pas donner une methode generale de les trouver qui conviennne à toutes.

Juſqu'à preſent nous n'avons conſideré que les differens efforts que le poids produiroit par ſa ſeule peſanteur; mais dans le Problême la force du poids s'augmenteroit à proportion qu'il deſcendroit, & c'eſt preſentement ce qu'il faut examiner.

Il eſt conſtant qu'un corps peſant, qui deſcend le long de l'arc *B c*, acquiert la même viteſſe au point *c* qu'il auroit acquis en tombant perpendiculairement de la hauteur du rayon *A c*.

Il eſt conſtant encore que les forces de deux corps qui ſont en mouvement, ſont entre elles comme les produits de leurs peſanteurs ſpecifiques par leurs viteſſes.

Donc les forces ſucceſſives qu'acquiert un corps peſant, ſont entre elles comme les viteſſes ſucceſſives que le même corps peſant acquiert en tombant.

Donc les viteſſes ſucceſſives, qu'acquiert un corps en tombant, étant entre elles en raiſon ſous-doublée des hauteurs, les forces ſucceſſives qu'acquiert un corps peſant en tombant ſeront entre elles en raiſon ſous-doublée des hauteurs.

Digitized by Google

Donc connoiſſant la force du poids dans la ſituation verticale ou dans quelqu'une des ſituations qui ſe trouveront entre l'horiſontale & la verticale, on connoîtra la force du poids dans toutes les autres ſituations, & par une ſuite l'effort que le poids feroit ſur le fil pour le faire étendre. Il ne ſeroit pas même neceſſaire de connoître la force du poids dans quelqu'une de ces ſituations pour déterminer la courbe, ſi les allongemens du fil étoient proportionnels aux differens efforts du poids, il ſuffiroit de connoître la quantité dont le fil s'allongeroit dans la ſituation verticale, ce qu'on peut connoître aiſément.

* *C d*, ou *A y* repreſente la quantité, dont le fil s'allonge dans la ſituation verticale; je dis que ſi 3 4, eſt à *x o*, comme la moyenne proportionelle entre *A y* & *x o*, eſt à *A y*, & 2 5, à *u p*, comme la moyenne proportionelle entre *A y* & *u p*, eſt à *A y*, & 1 6, à *ſ q*; comme la moyenne proportionelle entre *A y* & *ſ q*, eſt à *A y* la courbe *d* 4 5 6 *B* & *d* 4 5 6 *B* repreſentera celle que le poids décriroit en tombant.

*Demonſtration.* Les forces du poids aux points *c* 3, feroient entre elles comme le ſinus total *A c*, & la moyenne proportionelle entre le ſinus total *A c*, & le ſinus de l'arc 3 *B*; donc les mêmes forces feroient entre elles comme *A y* & la moyenne proportionelle entre *A y* & *x o*. Or ſi les forces étoient

* *Fig.* 2.

égales aux points o & 3, les allongemens seroient comme *A y* & *x o*; donc si les forces aux points *c* 3 sont comme *A y*, & la moyenne proportionelle entre *A y* & *x o*, les allongemens ne seront pas comme *A y* & *x o*, mais ils deveront diminuer au point 3 dans la même proportion que diminuë la force, donc 3 4 étant à *x o* comme la moyenne proportionelle entre *A y* & *x o* est *A y*, 3 4 donnera l'alongement au point 3. On demontrera de la même maniere que 2 5 & 1 6, donneront les allongemens aux points 2 1, & par consequent que *d* 4 5 6 *B* represente la courbe que le poids décriroit si les allongemens étoient proportionels aux efforts du poids.

Nous avons supposé que les allongemens étoient proportionnels aux differens efforts que le poids faisoit pour faire allonger le fil; mais la raison & l'experience font voir le contraire, & il ne faut pas croire que si une force comme 1 fait allonger le fil d'une ligne, une force comme 2 fasse allonger le même fil de deux lignes; & j'ajoûte qu'il est impossible de déterminer dans quelle proportion le fil allongera, & par consequent de resoudre le Problême, puisque la solution dépend necessairement de la proportion dans laquelle le fil s'allongera. Je suis, Monsieur, avec un très-grand respect, vôtre &c.

Digitized by Google

## *Errata du mois de Septembre* 1704.

PAge 1467. *ligne* 22. Baumette, *lisez*, Barometre.

*P.* 1484. *lig. derniere*, Cronologie, *lis.* Chronologie.

*P.* 1487. *lig.* 11. lis. *Istis*, à la fin de la ligne pour achever le vers, & commencés l'autre par *Tempus*.

*P.* 1488. *lig.* 21. ôtez le point & la virgule.

*P.* 1501. *ligne* 8. l'entreprises, *lis.* l'entreprise.

*P.* 1515. dans le Titre Allingius, *lisez*, Altingius.

*P.* 1516. *lig. penultiéme*, lignano, *lis.* lignano.

*P.* 1522. *ôtez la virgule entre* Tilemanus Heshusius.

*P.* 1558. *lig.* 18. pour, *lisez*, par.

*P.* 1577. *lig.* 11 le 7, *lisez*, le 5.

*P.* 1597. *lig.* 7. palephotus, *lisez*, palephatus.

*P.* 1606. *lig.* 21. le calcul, *lisez*, ce calcul.

*P.* 1640. *ligne* 26. du Testament, *lisez*, Nouveau Testament.

*P.* 1645. *lig.* 15. entre *Cosmography* & *Peter*, mettez, *by*.

*Lig.* 26. à guinst, *lis.* againſt.

*P.* 1646. *lig.* 1. frem, *lisez*, from.

*P.* 1649. *l.* 21. bellovi, *lisez*, bellori.

*P.* 1652. *lig.* 20. *impictas*, lisez, *impietas*.

*P.* 1653. *lig.* 12. ausquelles il, *lisez*, qui leur.

Digitized by Google

## *Fautes à corriger dans le Journal du mois d'Aoust 1704.*

*Page* 1442. *ligne* 19. Fermethuis, *lisez*, Fermelhuis, & *lig.* 21. Bachelier, *lisez*, Licentié.

Digitized by Google

Digitized by Google

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## Des Sciences & des beaux Arts.

*Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.*

Octobre 1704.

De l'Imprimerie de S. A.S.

A TREVOUX,

*Et se vendent à Paris,*

Chez JEAN BOUDOT Libraire, Imprimeur Ordinaire du Roy, & de l'Academie Royalle des Sciences, Ruë S. Jaques au Soleil d'Or près S. Severin.

*Avec Privilege & Approbation.* 1704.

Digitized by Google

Digitized by Google

# MEMOIRES
## POUR L'HISTOIRE
### des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1704.

## ARTICLE CXLI.

**LETTRES CHOISIES DE** *Mr. Simon où l'on trouve un grand nombre de faits Anecdotes de Litterature. Nouvelle édition. Tome II.* A Amsterdam chez Reinier Léers, 1702. *in* 12. *pp.* 291.

LE premier Tome de Lettres de Mr. Simon a été si recherché, qu'il ne reste presque plus d'exemplaires des deux premieres éditions, le Libraire a esperé que ce second Tome qui sera suivi de plusieurs au-



Digitized by Google

tres, ne sera pas moins bien reçû que le premier.

Le sujet de la premiere lettre, est contre le systeme de l'Auteur des Préadamites. Il ne faudroit pas toute l'érudition de Mr. Simon, pour réfuter ces chimeres. Comme ce sont les livres des Juifs Cabalistes qui y ont donné occasion, & que ceux-cy s'authorisent de Josephe, on dit ici que cet Auteur est plein de fictions qu'il n'a pas inventées; mais qu'il a pris des traditions populaires de son païs; qu'au sentiment du Theologien Espagnol Leon de Castro, cet Historien s'est moins appliqué à dire la verité, qu'à rendre croïable ce qu'il disoit. La vanité des Juifs, sur tout des Hellenistes avoit établi toutes ces fausses opinions; entre autres celle des Colonnes gravées par les enfans de Seth, qui ont subsisté malgré le déluge. Les Anciens Ecclesiastiques, poursuit Mr. Simon, ont copié trop fidellement les Juifs, & le P. Salian trop fidélement les Peres. Les Caldéens & les Egyptiens n'ont fait aussi le monde si ancien, que pour faire

Digitized by Google

remonter plus haut leur origine.

Mr. Simon expose dans la 2. lettre, qu'afin d'être le Messie des Juifs, il n'est point necessaire selon eux, d'être Juif d'origine; parce qu'ils sont en disposition de reconnoître pour Messie, quiconque les retablira dans leur ville; témoin Cyrus qu'ils prirent autrefois pour Messie. Mais ils attendent outre cela, un Messie principal. Il y avoit un de ces Messies à Andrinople, que les Juifs alloient reverer en 1670. l'année que Mr. Simon écrivoit cette Lettre; c'est ce que luy apprit Jona Salvador Juif Italien, avec qui il entretenoit un commerce familier. Il en parle pourtant comme d'un inventeur de *nouvelles Monopoles*, qui aimoit éperdûment l'argent. Il étoit, dit-on, dans les Fermes du Tabac, & afin de ne pas contrevenir à sa loy, il s'étoit associé avec un Chrétien qui en vendoit le Samedi, & pour lui il en vendoit le Dimanche.

Quant à l'opinion qui fait le monde plus ancien qu'il n'est, on rejette ici l'autorité de Simplicius Phi-

losophe qui vivoit sous Justinien, & qui fait remonter bien haut les observations celestes des Caldéens; mais il parloit d'aprés les écrits de Callisthene, auquel aussi bien qu'à d'autres Philosophes, les Grecs avoient supposé divers écrits. On nous fait connoître ensuite l'Auteur de la secte des Préadamites, éteinte dès sa naissance. C'est Isac la Peyrere, d'une Famille Huguenote de Bordeaux; qui ayant suivi en Flandres feu Mr. le Prince, passa en Hollande où il publia son livre. Arrêté depuis en Flandres par des Inquisiteurs, il ne voulut faire sa retractation qu'à Rome, où il fut reçû avec bonté, d'Alexandre VII. A son retour il eut le titre de Bibliothecaire de Mr. le Prince, avec une petite pension dont il vécut au Seminaire de Nôtre Dame des Vertus, toûjours entêté de ses visions, dont il pretendoit trouver le fondement dans l'Ecriture, particulierement sur le rappel des Juifs à Jerusalem, qui se devoit faire par un nouveau Messie.

La 5e. Lettre de Mr. Simon est au

sujet d'une proposition faite aux Docteurs de Sorbonne, de n'admettre en cette Maison, personne qui ne sache le Grec & l'Hebreu. On fait le recit d'un procés qu'eut la Sorbonne sous le regne de François I. contre les Professeurs Royaux en ces deux langues; qui dans leurs leçons faisoient des interpretations de la Bible en Grec & en Hebreu, selon les principes de leur Grammaire, que la Sorbonne pretendoit n'être pas toûjours conforme aux principes de la Theologie. Cependant des Protestans d'Allemagne prenoient cette occasion de reprocher aux Docteurs de Sorbonne *leur peu de litterature; pour ne pas dire leur ignorance; mais ces reproches ne durerent pas long-tems.* Car (dit Mr. Simon) les Jesuites venant à paroître en ce tems-là & ayant cultivé *le Grec & l'Hebreu, les Protestans tournerent contre eux, & virent bien qu'ils n'avoient plus à faire à de simples Docteurs.* Il est certain que la Theologie est souvent infructueuse sans le secours des langues sçavantes; mais il ne l'est pas moins que l'usage de



Digitized by Google

ces langues en matiere de Religion, est des plus dangereux, s'il n'est appuïé sur des principes solides de Theologie, comme Mr. Simon le reconnoit lui même, en un autre endroit ce qu'il insinue de la negligence qu'ont aujourd'hui les Jesuites à apprendre l'Hebreu, n'est pas mieux fondé que le reproche que faisoient les Protestans aux Docteurs de Sorbonne, d'ignorer le Grec & l'Hebreu.

Au sujet du livre d'Hunnius Lutherien intitulé *Calvinus Judaïsans*, & qui est un in 8°. de 178. pag. qu'on voit encore à la Bibliotheque Mazarine, M. Simon justifie Calvin du soupçon de Judaïsme & d'Arianisme. Il ajoûte même que les Auteurs Calvinistes par leur science des langues & de la Critique, ont attaqué les Sociniens jusques dans leurs retranchemens, & mieux que les Lutheriens & les Docteurs de Sorbonne. Mais comment se termineroient les controverses entre ces deux partis; lesquels, sans reconnoître d'autorité, se jettent à corps perdu dans les abîmes de la Critique? Quoi-

Digitized by Google

qu'il en soit, Mr. Simon approuve Calvin d'avoir rejetté la preuve Litterale que les Anciens Docteurs de l'Eglise tiroient contre les Ariens de ces paroles, *Dominus pluit ignem à Domino de cælo*. Par ces mots, *le Seigneur de la part du Seigneur*, ils prétendoient montrer la Divinité du Verbe. Mais le *Dominus* répeté n'est à la lettre qu'un Hebraïsme qui signifie la même personne ; & le Concile de Sirmich qui décide autrement, n'est point infaillible. Cependant Mr. Simon avoüe que cette preuve peut être appelée Theologique, parce qu'elle est appuïée sur l'Autorité des Anciens Théologiens.

Dans la 7e. Lettre Mr. Simon montre, au sujet du livre d'*Agapius* Moine du Mont-Athos, que cet Autheur, non plus que divers autres Ecrivains Grecs, ne doivent pas être mis au nombre des Grecs latinisez, pour s'être servis d'expressions empruntées des Théologiens Latins. Agapius en particulier déclare qu'il fait profession en toutes choses de suivre la foy de l'Eglise Orientale. Cet avû, dit M. Simon,

ne plaît point à Mr. Arnauld, qui croïoit que cela affoiblissoit les argumens qu'il tiroit de cet Auteur contre Mr. Claude.

Dans la neuviéme Lettre, on fait l'Apologie de la Congrégation de l'Oratoire à l'occasion de quelques écrits publiez par les Carmes, contre Mr. de Berule. Ayant fait venir d'Espagne les Carmelites en France, il les avoit mises sous la direction des Prêtres de l'Oratoire, & il faisoit faire à ces Religieuses un quatriéme Vœu de Surérogation, ce qui ne fut pas approuvé à Rome. Le P. Leonard Lessius porta neanmoins, sur la formule de ce vœu, un jugement plus avantageux que n'avoient fait les Facultez de Doüai & de Louvain. On marque ici comment s'est établi dans l'Oratoire un chant particulier. Le P. Bourgoin, pour *rendre plus devots les gens de la Cour* qui frequentoient l'Eglise de cette Congregation, *s'avisa de mettre les Pseaumes sur les airs des chansons qu'on y chantoit alors*. Ces chants prophanes ne sont point condamnables, dit Mr. Simon, non plus que plusieurs céré-

monies de l'Eglise tirées des Payens, parce qu'elles ont été sanctifiées par le bon usage que l'Eglise en a fait.

La dixiéme Letere est pour montrer, que Jacques de la Haye Jesuite Archevêque de Nicée, est l'Auteur d'une réponse à certaine Apologie de l'Université de Paris, contre les Jesuites, & qu'il n'y a point eû de censure contre le livre du P. Cellot.

Le livre d'Allatius de *perpetua Occidentalis & Orientalis Ecclesiæ consentione*, nous dit-on, dans l'onziéme Lettre, est un ouvrage dont Messieurs de P. R. ont merveilleusement profité. Ce qui avoit rendu ce livre si rare, c'est que les exemplaires en étoient demeurez dans le Magazin d'un Libraire d'Amsterdam. Daniel Hortemels les y découvrit & les a répandus. Le livre d'Agapius est plûtôt de devotion, que de Théologie. Il appuïe fortement sur la frequente Communion, & exprime en termes précis & clairs, non le mot mais le mystere de la *transsubstantiation*.

La Lettre douxiéme est écrite à Mr. Jussel qui estimoit trop les ou-

ouvrages du Ministre Claude. Celui-ci, dit-on, s'inscrivoit en faux contre des livres qu'il lui étoit aisé de trouver dans Paris ; tandis que Messieurs de P. R. couroient de leur côté tout le Levant pour avoir des attestations touchant ces mêmes livres qu'ils pouvoient trouver & mettre sous les yeux de leur adversaire, sans aller chercher si loin. Le livre de Gabriel de Philadelphie sur les Sacremens, ajoûte-t-on, a été imprimé à Venise en 1600. Ceux des Grecs qui sont sous la domination de Venise y impriment les leurs sans être obligez de les rendre conformes à la doctrine des Latins. En effet le même Gabriel a imprimé contre les Cinq Chapitres du Concile de Florence.

Un recüeil d'ouvrages de quelques nouveaux Grecs, nous dit-on dans la Lettre 13. a été imprimé en Angleterre par les Grecs mêmes, à qui les Turcs défendent dans le Levant d'imprimer en Grec, bien qu'ils ayent imprimé effectivement à Constantinople en cette langue, mais avec des caracteres étrangers. L'on

voit ainsi dans la Bibliotheque de l'Oratoire de la ruë St. Honoré une chaine Grecque sur Job,& une sur l'Evangile de Saint Jean, écrite en grands caracteres Grecs liez ensemble comme des caracteres Arabes. Surquoi Mr. Simon raconte, que le P. Quesnel s'étant trouvé Bibliothequaire de cette maison, rangea la chaine Grecque parmi les livres Arabes la croyant veritablement Arabe.

La 16e. Lettre contient des choses singulieres sur le livre d'un Auteur nommé Chef-fontaine, *A Capite fontium*, imprimé l'an 1586. addressé au Pape Sixte V. & dont le titre est, *de necessaria Theologiæ scholasticæ correctione.* Cet Ecrivain n'y traite pas en général des défauts de la Theologie Scolastique, mais en particulier d'un point où il prétend qu'errent grossierement les Scholastiques, en disant que la Consécration de l'Eucharistie se fait par ces paroles, *Hoc est corpus meum.* Cela favoriseroit, dit-il, les Lutheriens qui n'admettent le Sacrement que dans l'usage; au lieu que selon lui, Jesus-Christ

avoit déja consacré, quand il présenta le pain à ses disciples. Il prétend de plus, que c'est une opinion appuyée sur le Concile de Trente. Mr. Simon témoigne adherer à ce sentiment; que la Sorbonne, dit-il, n'a point condamné, & hors duquel on ne peut satisfaire aux objections tirées des Anciennes Liturgies. Au regard des difficultez qu'on lui fait, tirées, ou du décret d'Eugene IV. qui est un abregé du Concile de Florence, ou du Catechisme du Concile de Trente; il répond que ni le decret, ni le Catechisme ne sont conformes aux actes mêmes de ces Conciles. Si la réponse est vraie, du moins n'est-elle pas plausible; & il seroit bien étrange qu'il n'y eût que Chef-Fontaine & Mr. Simon qui la pussent goûter dans l'Eglise Latine.

Mr. Simon ayant marqué au commencement de sa 17e. Lettre qu'il n'a jamais pû rencontrer aucune édition Latine du livre attribué à Mariana, sur le défaut du gouvernement des Jesuites, prononce ensuite sans déliberer que cet ouvrage tel

qu'on le voit est veritablement de cet Auteur. Comme Mr. Simon écrivoit ceci en 1672. il n'avoit pas vû des écrits qui ont parû depuis, capables de lui faire suspendre ou retracter sa décision. En tout cas ce qu'il cite de cet ouvrage, où le Mariana prétendu reproche à ceux de sa Compagnie leur peu de connoissance de la langue Latine, s'accorde mal avec le sentiment de Mr. Simon. Combien de Jésuites ont écrit excellemment en Latin du tems même de Mariana?

Dans la 20e. Lettre qui est à Mr. Mallet, l'Auteur lui donne des avis touchant son démêlé avec M. Arnauld, & entre autres de ne point préférer nôtre édition de la Bible, aux Textes originaux. Il s'agiroit de voir où sont ces Textes Originaux. Car est-ce le Grec, ou l'Hebreu tel que nous l'avons aujourd'hui? C'est de quoi on ne convient pas, & ce qui rend préférable la Vulgate laquelle est Authentique; ces originaux prétendus ne l'étant pas. On ajoûte ici au sujet des Synodes de Roüen comment se tiennent ceux

Digitized by Google

d'Espagne, & en particulier celui de Sarragosse & celui de Malaga. La maniere en paroît édifiante & utile, dit Mr. Simon : l'Evêque n'y fait des Constitutions, que du consentement de ceux qui y sont appellez ; & l'on y appelle les Ecclesiastiques Seculiers & Reguliers, & même les Seigneurs Laïques, afin qu'il ne s'y passe rien contre l'interêt de personne.

On montre dans la 21. Lettre, quel tort avoit le Ministre Claude de tenir pour suspects tous les Manuscrits qui viennent de Rome : Mr. Simon soûtient au contraire que l'on ne cherche à Rome que la verité ; On en a une preuve dans le livre d'Allatius qui y a été imprimé & qui déclame hautement contre les Histoires Apocriphes du Moine Constantin Cajetan. Comme celui-ci s'autorisoit des leçons du Breviaire Romain, Galoni & Baronius ont répondu dans Rome même, que ni ces leçons, ni les registres du Saint Siége ne doivent pas être regardez comme infaillibles.

Pour montrer en suite aux Protes-

tans qu'ils ne peuvent tirer avantage du procés qu'eurent en 1673. les Armeniens de Marseille, & que les corrections qu'on faisoit faire à ceux-ci dans l'édition de leur Bible, ne touchoient en rien la presence réelle; on rend compte de toute cette affaire. Un Prêtre Armenien nommé Thomas Herabied se disoit autorisé pour corriger les erreurs qui se glisseroient dans cette édition. Il est vrai que ce Prêtre étoit établi Missionnaire par la *Propagande*; & le Grand Vicaire de Marseille lui fut, dit on, favorable. Il corrigea dans les livres Armeniens ce qui étoit de contraire, dit Mr. Simon, non à l'essentiel de la foy; mais aux Decrets de l'Inquisition; & taxa d'heresie le Breviaire Armenien, comme exprimant que le Saint Esprit procéde du Pere seul, au lieu que le mot de *seul* n'est point dans ce Breviaire. Mr. Simon juge qu'il auroit mieux valu laisser dans ce Rit tout ce qui n'est point opposé à la substance de la foy; comme on souffre à Venise beaucoup de choses dans le Rit Grec qui sont opposées au Rit Latin. Auf-

si se plaint-il de quelques Theologiens qui ont chicanné l'Eglise du Levant, sur ce qu'elle n'adore le Corps de Jesus-Christ, que dans le temps qu'on le montre immediatement avant la communion ; ne considérant pas, ajoûte M. Simon, que la coutume de lever l'Hostie incontinant après ces paroles, *Ceci est mon Corps*, n'est pas trop ancienne dans l'Eglise. De même, si les Orientaux donnent la benédiction au peuple, avec les dons benis & non encore consacrez ; ce n'est pas plus une idolatrie à eux, qu'à nous de donner des benedictions, comme il se fait, avec la Paténe & avec un Crucifix : Mr. Simon marque encore dans la Lettre suivante, d'autres scrupules de Thomas Herabied qu'il croit aussi mal fondez ; & entre-autres l'idée qu'il avoit de reformer la Bible Armenienne sur la Vulgate. Les Eglises d'Orient & en particulier celle des Maronites conservent même à Rome leur Bible particuliere sans l'assujettir à la vulgate.

Nous apprenons dans la 24e Lettre, qu'il n'y a qu'un seul Manus-

Digitized by Google

crit *du sublime de Longin*, qui est celui de la Bibliotheque Royale, & que tous les autres n'en étant que diverses copies, on ne peut remplir par leur moyen les Lacunes de Longin.

On trouve dans la 25e. Lettre une grande liste des Manuscrits & des éditions diverses de Lactance. Ce qui y a mis cette grande varieté, a été l'envie d'en ôter les erreurs; comme fit Thomasius par l'ordre de Pie V. qui avoit, dit-on, formé un plan pour l'impression des Auteurs Ecclesiastiques, afin de les rendre Orthodoxes. Il faloit du moins laisser dans des Notes, ou autrement, les endroits qu'on retranchoit dans Lactance; les erreurs qu'on y rencontroit, n'ayant d'autre consequence que de laisser voir qu'il avoit été surpris, ou que certains points qui ont été décidez depuis, ne l'étoient pas de son tems.

On expose dans la 28. & 29. Lettre ce qu'on doit juger & de certains livres que les Juifs ont publiez sous le nom de leurs anciens Patriarches, afin de debiter plus sûrement leurs

Traditions, & des livres Grecs qui portent le nom de *Manethon*. Joseph nous apprend que ce Manethon avoüoit lui-même s'être servi de plusieurs ouvrages sans nom. De plus, écrivant sous le regne d'un Prince Grec Ptolomée Philadelphe, il mêloit par tout la Théologie fabuleuse des Grecs. Ainsi la Chronologie de tous ces Auteurs, excepté peut être Berose qui paroît plus simple, doit être entierement suspecte. Si Eusebe a ramassé beaucoup de leurs fragmens, c'est qu'il s'en servoit pour montrer l'antiquité de la Nation Juifve, sans examiner s'ils appuyoient plûtôt le Paganisme que le Christianisme. Evemerus homme habile & estimé de Cassandre Roy de Macedoine, reconnut par les Inscriptions qui étoient dans les Temples de divers Païs, que les Sacrificateurs avoient fabriqué de faux titres pour ériger des hommes en Dieux.

La 29. Lettre est un éloge de l'excellent traité de Maldonat sur les cérémonies de l'Eglise. Mr. Simon en envoye un précis à son ami pour sup-

pléer au traité même qu'il ne veut pas laisser sortir de ses mains. Ce qu'on y voit de plus singulier est que les signes de croix qui se font sur l'Hostie déja consacrée, pourroient estre retranchez prudemment par un Concile Oecumenique, bien qu'ils soient tres-anciens & du tems d'Amalarius & de Strabo. Mais, comme rien n'est plus saint, ni plus beni que le corps de Jesus-Christ même, pourquoy le benir encore, supposé que Maldonat ait effectivement avancé ces choses: il ne paroît pas de quelle utilité il étoit de les relever.

On fait une remarque singuliere en parlant des Oeuvres de Gerson.* C'est l'Auteur favori des Theologiens François dans les disputes qu'on a avec la Cour de Rome. Mais en combattant la trop grande puissance des Papes, ses principes iroient à détruire le gouvernement Monarchique, dit Mr. Simon. C'est pour cela, ajoûte-t-il, qu'on ne veut pas souffrir en France la réimpression de ses œuvres qui se réimpriment en Hollande. On ne garantit pas l'his-

* *Lettre 30.*

toire du billet sans nom, écrit au Roi sur ce sujet.

Dans la 31. Lettre, Mr. Simon découvre à un de ses amis, un mistére, à condition néanmoins que l'ami ne le revelera à qui que ce soit. C'est que c'est lui (Mr. Simon) qui avoit fourni au Journal de Regnier Leers des remarques contre les fautes grossiéres qu'avoit fait Mr. Amelot de la Houssaye dans sa traduction de l'histoire du Concile de Trente par Fra-Paolo; tandis que le traducteur s'en prenoit à Mr. l'Abbé de St. Real & le chargeoit d'injures. Mr. Simon a rapporté à cette occasion les fausses préventions de nos François & en faveur de Fra-Paolo qu'ils estiment trop; & contre le Cardinal Palavicin, qu'ils n'estiment pas assez. Le style de celui-cy dans sa langue, est des plus polis, & les piéces qu'il raporte des plus Authentiques: au lieu que Fra-Paolo est tres embarassé & même grossier dans son Style, & fautif dans la plupart de ses memoires.

Dans la 32. Lettre, Mr. Simon raporte deux petites histoires; l'une des Jesuites, l'autre de Mrs. de Port-

Royal : touchant les premiers, il dit avoir apris d'un Portugais qu'ils avoient converti les Bramines, en écrivant sur de vieux parchemins enfumez, l'histoire des *Brames de Rome*; les Bramines se laissant toucher à une histoire plus ancienne que la leur, tant ils sont prevenus en faveur de l'Antiquité. Mr. Simon vint rendre visite au P. le Tellier qui lui promit d'écrire en Portugal pour éclaircir ce fait ; mais il n'a point veû l'effet des promesses du P. le Tellier, c'est des Indes & non du Portugal qu'on promit à Mr. Simon, d'avoir l'éclaircissement qu'il demandoit, il falloit pour cela deux à trois ans. Il n'à tenu qu'à Mr. Simon, qu'on ne lui ait fait, il y a plus de 7. ou 8. ans, la réponse qu'on lui fera ici, sçavoir que l'Histoire de son Portugais est un conte. Il pourra sçavoir un jour plus en détail de quelle industrie les Jesuites se sont servis pour instruire les Bramines. Au regard de Mrs. de P. R. il fait souvenir Mr. Thevenot, à qui il écrit de ce qu'il lui avoit dit, que ces Mrs. ayans été remboursez de l'Isle de Nordstran dans le Holf-

tein, qu'ils avoient acheptée, ils pensoient à s'établir en Amerique ; & que l'Abbé Brunetti vint consulter de leur part Mr. Thevenot sur cela. Mr. Simon étoit curieux, en 1687. qu'il écrivoit cette lettre, de sçavoir ce qu'étoit devenu ce projet.

La Lettre 33e. est à Mr. Jurieu sous le nom de quelques nouveaux convertis. C'est comme un abregé de ce qu'on peut objecter à ce fameux Ministre contre ses écrits & contre sa communion en faveur de l'Eglise Romaine. Toutes ces matieres sont devenuës trop communes pour en parler ici. On ne sçait quelle est cette *très-bonne part*, d'où M. Simon assure, ici, avoir appris que le Pape Innocent XI. haïssoit mortellement les Jesuites, & qu'il a voulu exterminer leur Societé. Mr. Simon auroit paru instruit de meilleure part s'il eust attribué à quelqu'un qui approchoit ce Pape, ce qu'il attribuë à ce Pape même.

On parle dans la 34e. Lettre du Missel François de Mr. Voisin, & de la censure qu'en fit la Faculté de Paris, comme contenant de grandes erreurs

reurs sur ce qui regarde J. C. le St. Esprit, la Grace, le libre Arbitre, les Sacremens &c. Mr. Voisin fit une déclaration pour expliquer ses sentimens, craignant, dit-on, de passer pour Jansseniste, & ne l'étant point en effet. La Censure de la Faculté n'a pas empêché, l'usage de ce livre. Ce n'est pas que la Censure ne fût très-judicieuse, ayant été appuïée de l'Authorité du St. Siege dans une Bulle d'Alexandre VII. reçûe par l'Assemblée du Clergé de France tenüe le 12. Janvier 1660.

La 35e. Lettre fait connoître un recüeil des Regiftres de la Faculté de Theologie de Paris, qui est au Seminaire de St. Sulpice en plusieurs gros volumes *in folio*. Il contient diverses choses remarquables; entre autres que l'aprobation qu'ont donné quelques Papes à la doctrine de St. Thomas, n'impose pourtant aucune loy à personne. Ce qu'on peut dire des autres Saints & principaux Docteurs; parceque comme l'Eglise en canonisant un Saint, n'approuve pas toutes ses actions; en approuvant sa doctrine elle n'approuve

pas pour cela tout ce qu'il a écrit ou enseigné. On remarque ici une chose de l'Université de Salamanque. On y fait jurer aux Professeurs de n'enseigner que la doctrine de St. Thomas, & il y à pourtant une chaire fondée pour enseigner le *Durandisme* tout opposé au Thomisme. On trouve encore dans ce recüeil, dit Mr. Simon, les differens qu'ont eu les docteurs de Paris avec leur Evêque, duquel ils pretendent ne point dépendre en ce qui concerne leur Faculté, ils ont ainsi appellé souvent de ses sentences à Rome où on leur à accordé des privileges, dont on ne leur à pas permis de joüir en France.

La derniére Lettre de Mr. Simon est la plus longue de ce recüeil, aussi est-ce un Ouvrage pour répondre à la Critique que Mr. Spanheim avoit publiée contre l'Histoire critique du vieux Testament. On apporte d'abord les raisons pourquoy cette reponse à été si long-tems sans paroître. On craignoit l'authorité de Mr. Spanheim. On s'inscrit en faux sur ce que Mr. Spanheim a avancé que ce livre de Mr. Simon avoit été censuré dans son Eglise. Nul Evêque,

Digitized by Google

dit-on ici, ne l'à censuré. Peut-être Mr. Spanheim ne prenoit-il pas à la rigueur le mot de *Censure* & vouloit dire seulement que l'Histoire critique étoit au nombre des livres deffendus par Innocent. XI. du reste ajoûte Mr. Simon, on ne combat point, dans l'Histoire critique l'authorité de l'Ecriture ; au contraire on l'y appelle le principal fondement de la Religion Chrétienne & la regle de droit. Car ce n'est pas dans les livres de critique qu'on trouve la vraye Religion, mais dans la tradition.

Il est vray qu'on y donne une autre idée du Texte original que les Protestans n'en ont eüe; mais elle est fondée sur les livres des anciens Traducteurs, ce qui rüine lés traductions des Protestans, & montre leurs innovations au regard du texte. Mr. Simon ajoûte qu'il ne lui à point fallu de mission particuliére pour parler des faits où il ne s'agit que de Grammaire, & de diverses leçons, d'un autre côté les PP. qui se sont appliqués à la critique des livres sacrez, ne les ont pas traitez pour cela comme des livres Prophanes.



Digitized by Google

L'Auteur refute ensuite vivement la prévention de Mr. Spanheim, qui veut qu'en fait de Grammaire Hebraïque, on s'en tienne aux *Massoretes* & aux plus *sçavans Rabbins*. Ces Auteurs modernes sont d'usage, mais les anciens sont encore d'un plus grand poids; d'ailleurs Mr. Simon ne s'est pas cru permis de transposer l'ordre des livres sacrez, qui est authorisé; mais d'indiquer les endroits où il lui paroissoit qu'il y avoit eû changement d'ordre; marquant seulement pour livres Apocriphes ceux qui n'ont point été declarez Canoniques ni par les Juifs, ni par les Chrétiens, régles preferables aux lumieres interieures des Protestans. Mr. Spanheim blâme Mr. Simon d'être opposé à Vossius sur le fait des septante: Mais il estime en même tems les Hebraïsans du Nord que Mr. Vossius a traité de *maîtres Baudets, qui ont pour harnois une robbe de Professeur*. On pretend d'ailleurs que Mr. Vossius décide sans preuve, prononçant en faveur de l'Exemplaire Alexandrin des Septante contre celui de Rome.

On ajoûte ici que la Vulgate ne

Digitized by Google

laisse pas d'être de saint Jerôme, bien que ce Pere ne s'accorde pas toûjours avec lui même dans l'interpretation des mots Hebreux ; ce qu'on attribüe à l'incertitude de la signification de ces mots. Ainsi la Vulgate peut avoir encore des defauts qui ne nuisent point au sens, Mr. Simon prétend que ce qu'il dit sur ce sujets bien loin d'être outré, est authorisé par la Cour de Rome & par l'Histoire du Concile de Trente qu'à fait le Cardinal Palavicin. Une version de l'Ecriture, ajoûte l'Auteur aussi bien que la version de quelque acte que ce soit, est authentique de soi-même, quand elle est faite par des personnes capables de bien traduire, qui ne sont nullement suspectes de l'avoir vitié. Le Concile de Trente dit Mr. Simon a ainsi declaré la Vulgate authentique. Tout le monde convien-dra-t-il de la definition que Mr. Simon donne ici d'une *Version authentique*.

Il montre ensuite qu'il a eu raison de ne pas s'en tenir à Buxtorf le Pere, dans la ponctuation des Paraphrases Caldaïques, & il entre dans



Digitized by Google

la discussion de plusieurs autres points particuliers. Comme la plus-part ne regardent gueres le fond de son Ouvrage, nous cesserons d'en parler pour finir un Extrait qui est déja assez long.

## ARTICLE CXLII.

*LES INTERESTS DE L'ANGLETERRE mal entendus dans la Guerre presente, traduits d'un livre Anglois, sixiéme édition revûë, corrigée & augmentée de notes Historiques.* A Amsterdam chez Loüis de Lorme 1704. *in* 12. *pages* 317.

NOus avons parlé de cet excellent livre dans les Memoires du mois de Mars de cette année avec toute l'étenduë qu'il merite. Mr. l'Abbé du Bos, qui en est le Traducteur, vient d'ajoûter à cette derniere édition des notes très-curieuses, nous en mettrons trois dans cét extrait. La premiére regarde les differens des Anglois & des Hollandois sur le Pavillon.

Après plusieurs disputes sur le Pa-

villon entre les Anglois & les Hollandois, il avoit été reglé par l'article 19e. du Traité de Breda, que tous les Vaisseaux des Etats, Navires de Guerre, & autres baisseroient le Pavillon sur les mers d'Angleterre, devant les Vaisseaux de Guerre Anglois. Mais ces Nations ne convenoient pas sur la maniere d'entendre cet article. Les Hollandois restraignoient *les mers d'Angleterre*, aux mers qui sont en vûë des côtes du Royaume; ils pretendoient que l'article ne devoit s'entendre que des Vaisseaux de même rang; par exemple d'un Contr'Amiral Hollandois, & d'un Contr'Amiral Anglois: Mais ils ne vouloient pas consentir qu'un Vice-Amiral de leur Nation baissast le Pavillon devant un Contr'Amiral Anglois. Enfin les Hollandois ne vouloient pas reconnoître pour Vaisseaux à qui ils deussent cet honneur, les Bâtimens du Roi portant le Pavillon qui s'appelle en Angleterre, *Pavillon d'Yachs*. Les Anglois pretendoient que tout ce que les Hollandois leur refusoient, leur étoit dû; & Charles II. allegue le refus des

Hollandois, comme un des motifs de la Guerre qu'il leur declaroit, dans le Manifeste qu'il publia contre cette Nation au mois de Mars 1672. Les contestations furent terminées à l'avantage des Anglois par le Traité de Paix de Westmunster, signé le 9. de Fevrier 1674. Il y est reglé par l'article 4. que tous les Vaisseaux des Etats, Navires de Guerre, & autres ou separez, ou même joints, en flotte, baisseront le Pavillon devant tout Vaisseau du Roi d'Angleterre, même devant celui qui n'auroit que le Pavillon d'Yacht, & ce depuis le Cap de Finistere en Galice jusqu'au Promontoire de la Terre des Etats de Novergue. La hauteur avec laquelle les Anglois ont toûjours exigé l'execution de cet article, n'est pas une petite mortification pour les Hollandois, qui sont obligez quelquefois de baisser le Pavillon d'Amiral devant un miserable Yacht de cent tonneaux.

La seconde remarque explique avec la derniere clarté, l'ordre de la Succession aux trois Royaumes de la Grande-Bretagne. Nous croïons

Digitized by Google

hesse
iover.
ccess.
par.
r.

le

Veuve
déric
over.

Reine
mains.

ne
ncesse.

Digitized by Google

devoir inserer ici la Table Genéalogique dressée par le Traducteur. On y a marqué d'une étoile les Princes & Princesses qui vivent encore, & l'on a suprimé ceux & celles qui sont morts sans laisser de posterité. Chaque étoile marque un heritier avant le Prince Electoral de Hannover, que le Parlement appelle à la succession par une injustice sans exemple.

Il est étonnant que dans une matiere si connuë, le Traducteur eût commis deux fautes considerables, & qu'un homme instruit comme il est de l'antiquité Romaine & des divers interêts des Nations de l'Europe, eût ignoré l'état present de la Maison Royale. Parmi les enfans d'Anne Princesse de Condé il avoit oublié Mademoiselle d'Anguien; & il nommoit Madame la Princesse de Conty *Françoise Louïse*, elle s'appelle *Therese Marie*.

La troisiéme remarque, que nous jugeons digne de la curiosité du lecteur, est à la page 203. en ces termes. La mer que l'on appelle aujourd'hui le *Zuyderzée*, étoit autrefois

le lac Flevon, qui n'a point d'autre communication avec l'Ocean, que celle de quelques rivieres qui se déchargeoient dans la Mer après avoir passé par ce Lac. Depuis six cens ans, l'Ocean a rompu en differens endroits la langue de Terre qui le separoit du Lac Flevon, & il s'est ouvert le Wlie, le Texel, & les autres passages par lesquels il communique avec le Zuyderzée. On peut voir à cet égard, l'excellent livre que Mr. Menson Alting a publié depuis six ans, *Notitia Germaniæ inferioris cis & ultra Rhenum.* Ces passages qui estoient d'abord assez étroits, se sont toûjours accrus, & s'agrandissent encore tous les jours. L'on en voit une preuve dans ce qu'enseigne aux Hollandois Monsieur de Wit Grand Bailli de Putten, quand il monta sur la flotte de l'Etat pour aller à l'expedition de Chattain. Il leur fit voir que l'on pouvoit sortir du Zuyderzée, par un plus grand nombre de vens que l'on ne l'avoit fait jusqu'alors. Le fait est raconté fort au long dans la vie de Ruyter par Mr. Brandt. Le Nord Oüest qui chasse

dans le Zuyderzée, les eaux de l'Ocean, & qui suivant la remarque de Cesar, souffle les deux tiers de l'année sur ces côtes, est la cause de cet agrandissement, & des frequentes inondations qui ont couvert de tems en tems, les païs plats de la Hollande. Cette contrée y est aujourd'hui plus exposée que jamais. Le poids des eaux du Zuyderzée, s'augmentant tous les jours, les Digues anciennes deviendront bientôt trop foibles pour le soûtenir. On peut voir une Lettre écrite à ce sujet par Mr. Haertsoeker d'Amsterdam, que Mr. Bernard a inserée dans la Republique des Lettres de 1701. Comme beaucoup de gens peuvent ne pas avoir vû l'Epigramme que Mr. Pitkaerne a composée depuis peu, sur les Digues de la Hollande, à l'imitation de celle de Sannazar sur Venise, on a jugé à propos de la rapporter ici entiere, puisque l'Auteur Anglois la cite :

*Tellurem fecere Dii, sua littora Belgæ,*
*Immensæque patet molis uterque labor.*

*Dii vacuo sparsus, glomeraruint æthere terras*
*Nil ubi quod cœptis posset obesse, fuit.*
*At Belgis Maria, & terra naturaque rerum*
*Obstitit : obstantes hi domuere Deus.*

On juge assez que des notes semblables donnent un nouveau prix à cet ouvrage déja si estimé.

## ARTICLE CXLIII.

CAROLI DE AQUINO Carminum Tomi tres. Ejusdem oratio in electione Clementis XI. *Les Poësies du P. Charles de Aquino en 3. Tomes. Le 1. tome de 366. p. en 1701. le 2d. de 364. p. en 1702. le 3e. de 335. sans la Table en 1703. in 8°. Une Harangue du même sur l'election de Clement XI. en 1701.* A Rome, de l'Imprimerie d'Antoine de Rubeis.

LE Pere de Aquino Jesuite, ancien Professeur de Rhetorique au College Romain, vient de faire imprimer ses Ouvrages. Ils consis-

tent en trois tomes de Poësies. Le premier est un recüeil d'Epigrammes sur divers sujets. Quoique ce premier tome soit assez gros & qu'il renferme lui seul quatre livres, près de cinq cens Epigrammes, & plus de quatre mille vers, ce ne sont pas celles de ses poësies, qui se fassent lire avec moins de plaisir. La briéveté des piéces, leurs chutes naturelles, & pleines de se, la varieté des tours & des pensées, & sur tout le changement continuel de matieres, attachent agréablement l'esprit, & ne lui permettent pas un moment de s'ennuïer. Comme ce sont autant de petits poëmes abregez, il seroit difficile d'en faire un extrait, ou même un choix, étant tous également achevez. J'en rapporterai seulement une que le P. de Aquino a faite sur les deux fontaines du Vatican. Ce Poëte veut que l'abondance des larmes de Saint Pierre ait formé ces deux fontaines, que ses yeux se soient changez en deux sources; & que la clarté & le bruit des eaux, qu'elle répendent, soient des témoignages éternels du pardon qu'i

elles ont merité. Voici les vers Latins.

*Æternos Petri facerent ut lumina fletus,*
*Suspicor his fontes progenuisse duos.*
*Ne stupeas, læto si murmure profilit unda;*
*Lumina mæstitiam dedidicere suam.*
*Cum veniam peterent pro crimine, mæsta fluebant;*
*Læta hodiè, veniam cum meruere, fluunt.*

Je suis sûr qu'on ne peut rien imaginer de plus heureux sur cette matiere. A la fin des Epigrammes, on trouve plusieurs petites Odes, dans le goût d'Anacreon; & quelques Fables, dont l'invention est nouvelle & l'expression digne des Poëtes anciens. Le second tome est partagé entre les vers Heroïques, Elegiaques & Lyriques; & le troisiéme est reservé tout entier à la Satyre. C'est une chose assez nouvelle, que de voir un Poëte réüssir également bien dans toutes ces sortes de Poësies. Il semble même impossible d'allier la simplicité de l'Elegie, avec la ma-

Digitized by Google

jesté du vers heroïque, l'entousiasme de l'Ode, avec la naïfveté de l'Epigramme, & le sel mordant de la Satyre avec l'enjoüement de la Fable. Il faut avoir un grand usage de la langue dans laquelle on écrit, la bien posseder, & sur tout, contre l'ordinaire des Poëtes, être maître de son imagination pour passer aisément d'un style à un autre, & varier ainsi ses pensées & ses expressions. C'est ce que l'on peut dire à la loüange du Pere de Aquino. Qui ne liroit que ses Heroïques, le croiroit né seulement pour cette sorte de vers: ses Elegies font regretter qu'il ne s'y soit entierement appliqué; & il n'est rien de plus achevé que ses Satyres, quoiqu'en assez grand nombre, puis qu'elles font elles seules un tome entier. Le Panegyrique qu'il a fait du souverain Pontife, qui gouverne aujourd'hui l'Eglise, & qu'il a ajoûté à ses autres ouvrages, nous fait desirer ses autres harangues. Comme ce discours a été prononcé au College Romain à qui le Saint Pere a fait l'honneur de confier deux de ses Neveux, dignes

imitateurs des grands exemples qu'il y a laissez, l'Orateur a voulu faire le portrait des neveux dans celui de l'Oncle. C'est pour cela qu'il s'est attaché à le représenter dans un âge semblable au leur, faisant l'admiration & les delices de ceux qui le pratiquoient, & donnant dès-lors les grandes esperances, qu'il a depuis si bien remplies. De-là parcourant la suite de sa vie, il le loüe sur tout d'avoir conservé le goût des lettres au milieu des plus grandes occupations, dont il s'est toûjours fait, dit-il, un amusement. Mais où triomphe l'Eloquence de l'Orateur, c'est au sujet du refus que fit le Pape de consentir à son élection. Rien n'est mieux touché que cet endroit : aussi rien n'est-il plus admirable, & tant qu'on parlera de Clement XI. il sera toûjours vrai de dire, que si jamais personne ne fut plus digne de la Thiare, jamais personne ne l'a acceptée avec plus de repugnance, ni n'en a soûtenu l'éclat avec plus d'égalité.

## ARTICLE CXLIV.

COUTUME DE NORMANDIE *expliquée par Mr. Pesnelle Avocat en Parlement.* A Roüen chez Maurry 1704. *in* 4°. *pages* 624.

QUoy qu'il y ait trois ou quatre siécles que le livre, qu'on appelle *l'Ancienne Coûtume*, a été composé : cependant il n'y a pas plus de six vingts ans que les Coûtumes de Normandie ont été *redigées* par autorité publique. En 1583. Henry III. convoca pour cet effet, les Etats de la Province. Les Coûtumes de Normandie qui avoient été recueillies & mises par écrit ayant été proposées & lûës dans cette Assemblée, elles y furent reçûes d'un consentement unanime, & autorisées par les Commissaires qui y presidoient au nom du Roy. Le Droit coûtumier ainsi autorisé, est veritablement un Droit écrit. On lui laisse neanmoins le nom de Coûtume pour conserver la memoire de sa premiere origine, & pour mieux distinguer le Droit

François d'avec les loix Romaines, & le Droit Civil.

Plusieurs Jurisconsultes ont travaillé sur la Coûtume de Normandie. Terrien, Berault, Godefroy, Basnage & quelques autres, & tout recemment l'Auteur du livre qui a pour titre *l'Esprit de la Coûtume de Normandie*, ont beaucoup contribué à éclaircir cette Coûtume. Mais tous ces Ouvrages n'empêchent pas que celui de Mr. Pesnelle ne puisse être très-utile : voici ce qu'il a de plus singulier.

On a eu soin de faire à la tête des Chapitres une petite preface, qui met le Lecteur le moins instruit en état d'entendre la matiere qui doit être traitée. On donne aussi à chaque article des definitions courtes & nettes des principaux termes qui y sont emploiez. Ensuite l'Auteur entre dans sa matiere & la traite avec beaucoup de methode. Il developpe autant qu'il est necessaire les maximes generales qui y sont établies, & les exceptions qui sont ajoûtées à ces maximes. Il rapporte sur la plûpart des questions les usa-

Digitized by Google

ges, & les coûtumes de Paris; persuadé qu'il est, qu'on peut beaucoup éclaircir les anciennes Coûtumes en les comparant ensemble. Le Commentaire contient une infinité de remarques sçavantes & judicieuses.

A la fin du livre, on voit un recueil qui comprend les usages locaux des Vicomtez & Baillages de Normandie : & on y a joint divers reglemens donnez par la Cour de Parlement, les Chambres assemblées, sur plusieurs articles de la Coûtume de Normandie.

## ARTICLE CXLV.

ILLUSTRISSIMI VIRI PETRI de Marca Archiepiscopi Parisiensis, Dissertationes de concordia Sacerdotii & Imperii. Parisiis, apud Viduam Francisci Muguet, 1704. *in fol. pag.* 1382. *sans l'Epitre, les prefaces, les témoignages & la table.*

LE nom de feu Mr. de Marca Archevêque de Paris, est si connu & si celébre dans l'Eglise, dans l'Etat,

& dans la Republique des Lettres, qu'il suffit de le nommer pour faire son éloge. Ainsi nous ne sommes pas obligez de nous étendre sur ses loüanges, ni sur le merite de cet Ouvrage, qui est assez connu parmi les sçavans. Cependant si l'Ouvrage d'un si grand homme pouvoit recevoir quelque nouveau lustre, ce seroit du nom de Mr. Baluze qu'il le recevroit & des soins que ce fameux critique a pris des éditions de cet Ouvrage depuis la mort de l'Auteur. Il s'en fit une en 1641, des quatre premiers Livres, dans le tems que l'Auteur étoit President au Parlement de Pau & Conseiller d'Etat ordinaire. Il en fut fait une nouvelle édition plus ample & plus correcte après son decés en l'année 1663. à laquelle on ajoûta les quatre livres qui composent le second tome, où il est amplement traité des Legats du saint Siege, des Conciles Nationaux & Provinciaux, des jugemens Canoniques, des Evêques, des Investitures & de la Regale. Cette édition qui doit passer pour la premiere ayant été debitée l'on en fit

en l'année 1669. une seconde dans laquelle Mr. Baluze acheva le traité des Legats, que Monsieur de Marca n'avoit fait que commencer, & il l'augmenta de quarante Chapitres. Outre cela il y joignit deux Ouvrages de Raban Abbé de Fulde & Archevêque de Maïence, qui n'avoient pas encore été donnéz au public. Voici une troisiéme édition, plus correcte & plus belle que les deux précédentes. Elle comprend tout ce qui est dans les deux autres, & elle est augmentée de plusieurs Remarques curieuses que Mr. Baluze y a ajoûtées dans le dessein de refuter certains Auteurs Modernes qui ont attaqué cet Ouvrage, pour pouvoir se vanter d'y avoir trouvé à redire, croyant aquerir par-là de la reputation.

Si Mr. Baluze avoit voulu les refuter en tout ce qu'ils y ont mal repris, il auroit eu beaucoup de travail à essuïer, comme il le dit dans la Préface, sans aucun profit pour lui, ny pour les lettres. C'est pourquoy il s'est contenté de marquer en passant quelques-unes de leurs

Digitized by Google

fautes, pour leur donner la ſatisfaction de pouvoir dire qu'on les a refutez. Mr. Baluze a été quelquefois obligé de s'étendre un peu plus qu'il n'auroit voulu pour défendre la memoire de Mr. de Marca & celle du P. Sirmond contre le P. Queſnel, qui les a attaquez ſans aucune raiſon au ſujet de la lettre du Pape Sirice aux Evêques d'Afrique, & au ſujet de la notice des Gaules imprimée par le P. Sirmond, qui a cru avec beaucoup de raiſon qu'elle avoit été faite du tems de l'Empereur Honorius.

Mr. Baluze ſe ſert de l'occaſion de ce Journal pour avertir le public d'une addition qu'il y a à faire à la page 744. tout à la fin après ces mots, *impensè fovit* où il faut ajoûter les paroles ſuivantes.

*Verùm argumentis opus non eſt, ubi teſtimonia clara & aperta habentur. Inveni quippe nuper apud Cluniacum vetuſtiſsimam membranam, in qua continetur* CONCORDIA *propter Eccleſias Morlanenſes inita anno* MCXVIII. *inter Guidonem Epiſcopum Laſcurrenſem & Poncium Abbatem Cluniacen-*

*sem.* HÆC AUTEM CONCORDIA, *ut illic scriptum est, facta est Alesti in territorio Nemausensi, in præsentia Domini Gelasii Papæ secundi, Girardi Engolismensis Episcopi Apostolicæ sedis Vicarii, Richardi Narbonensis Archiepiscopi &c. Hinc ergo liquet Gerardum continuata dignitate Legati ornatum fuisse etiam sub Pontificatu Gelasii.*

## ARTICLE CXLVI.

LE PEDAGOGUE CHRETIEN, *ou la maniere de vivre saintement, par le P. Philippe d'Outreman de la Compagnie de Jesus, reveu, corrigé tout de nouveau & mis en meilleur François, par le P. Brignon de la même Compagnie, derniere édition avec Approbation & Privilege du Roy.* A Roüen, chez la veuve de Jean Oursel, ruë St. Jean, & se trouve à Paris chez Nicolas le Clerc, ruë St. Jacques à l'Image de saint Lambert.

COmme bien des gens se laissent entrainer aux idées communes, ils n'en auront d'abord qu'une fort

mediocre, du livre dont nous raportons le titre. C'est assés qu'il ait été répandu dans un vieux langage & avec quelques traits d'Histoire bizarres ou apocriphes, pour le reléguer à l'usage du peuple simple & grossier. C'est effectivement ce qui a long tems empêché que l'on ne reconnut le merite de cet Ouvrage aussi universellement qu'on auroit dû. On a entierement ôté ces deux inconveniens dans l'édition que nous annonçons. En premier lieu on a eû soin de retrancher toutes les Histoires qui pouvoient être suspectes & on n'y a laissé que celles qui sont ou tirées de l'Ecriture ou apuïées sur l'Autorité des Saints Peres, telles qu'une critique judicieuse & chrétienne ne pouvoit les recuser. En second lieu on a fait comme une traduction nouvelle de cet Ouvrage, & il suffit de dire que c'est le P. Brignon qui a eu le zéle d'y travailler, avec le même soin qu'il a travaillé à la Traduction de du Pont : pour juger que celle-ci est écrite dans la plus grande pureté de nôtre langue.

Avec

Avec cela nous croïons pouvoir dire que cette nouvelle édition du Pedagogue Chrétien, fournit un des meilleurs livres de pieté & des plus utiles qui ayent jamais été dans l'Eglise. Si depuis environ cent ans, il a été imprimé une infinité de fois & dans presque toutes les langues de l'Europe, il n'y a pas lieu de s'en étonner, il meritoit ce succès.

En effet c'est le plan d'une vie Chrétienne, exposé avec toute la solidité, la briéveté & la netteté possible & d'une maniere qui convient à toutes sortes de personnes de quelque âge, de quelque sexe, & de quelque condition qu'ils soient; aussi est-il appellé pour cette raison *Pedagogue* c'est-à dire Directeur & Maître dans la Vie Chrêtienne & cela à l'exemple de St. Clement d'Alexandrie, qui a donné le même titre à un de ses Ouvrages où il se proposoit le même but.

Ce Livre est divisé en deux parties. La premiere est pour aider les Chrétiens qui ne sont pas dans la grace de Dieu à y rentrer, en leur fournissant des moyens de se tirer



Digitized by Google

de leurs habitudes vitieuses & même d'éviter tous les dangers du peché. La seconde partie est pour porter ceux qui sont bien avec Dieu à croître dans la vertu & dans la perfection, en leur enseignant par un détail salutaire ce qu'ils doivent faire afin d'y réüssir.

Tout ce que l'on avance dans ces instructions, est apuïé sur l'Autorité de l'Ecriture Sainte, dont on fait un usage frequent & sensible, sur la Doctrine des Peres de l'Eglise & des Theologiens dont on expose par tout les sentimens, & sur les plus pures lumieres de la raison qu'on met à la portée de tout le monde par des comparaisons familieres, de la nature de celles dont se servoit Nôtre Seigneur lui-même pour instruire le peuple Juif. On ajoute encore à cela sur chacun des Articles, divers exemples, lesquels comme nous l'avons dit d'abord, auront ici toute leur efficace, n'étant mélangez d'aucun trait qui puisse être suspect. Ainsi il est à presumer qu'il arrivera à toutes les personnes éclairées, ce qui est déja arrivé à quelques-uns

Digitized by Google

fort distinguez par leur sang & par leur merite, de concevoir dans cette édition autant d'estime pour le Livre du Pedagogue Chrétien qu'ils en avoient eu peu jusqu'alors.

## ARTICLE CXLVIII.

DISCOURS PRONONCÉ dans l'Academie Françoise, le Samedy deuxiéme d'Août 1704. par Mr. l'Abbé de Polignac lors qu'il y fut reçû à la place de Mr. Bossuet Evêque de Meaux. A Paris chez Jean Baptiste Coignart, ruë Saint Jacques, à la Bible d'or, 1704. in 4°. pp. 18.

ON sçait déja le succès extraordinaire qu'eût ce discours quand il fut prononcé; on sçait encore plus universellement, quel est le merite de son Auteur. Il semble que nous devrions en demeurer là, pour laisser une juste idée de l'excellence de l'ouvrage dont nous rapportons le titre; mais en le relisant à diverses fois, nous avons éprouvé ce que dit Horace *(a decies repetita*

*placebit*) en y découvrant toûjours de nouvelles beautez, & nous avons pris plaisir à en transcrire quelques-unes pour enrichir nôtre Journal.

On ne peut guéres relever d'un stile plus judicieux & plus naturel qu'on fait ici, le talent qu'avoit Mr. de Meaux pour la conversion des Herétiques, & les Ouvrages qu'il a faits pour cette fin; *ils impriment*, dit-on, *la verité dans l'esprit avec des traits si nobles & si forts, qu'elle n'a plus besoin que de la bonne foy pour achever de le soumettre.* En parlant de l'éducation que Mr. Bossuet donna à Monseigneur, on le fait voir dans le plus beau jour, en disant *que laissant aux autres le soin de cultiver les qualitez qui devoient un jour le faire craindre* (Monseigneur) *il ne s'attacha qu'à celles qui devoient le faire aimer. Il lui montra dans l'Histoire de Saint Louis, quel secours on tire des vertus Chrétiennes, au milieu des plus grands malheurs; & dans celle du Roy comment on peut conserver ces mêmes vertus au comble de la gloire & dans le torrent des prosperitez.*

M. l'Abbé de Polignac en s'ad-

dressant à l'Academie, dit les choses du monde qui peuvent donner la plus haute estime des belles Lettres en general; car on y trouve *ce discernement exquis, cette exactitude scrupuleuse & delicate, qui s'exerçant d'abord sur le langage, s'étend par une suite naturelle sur la matiere du discours... qui accoûtume l'esprit à n'aimer que le vray, & n'estimer que le solide & à reduire tout ce qui peut plaire aux loix severes de la raison, qui va même par degrez, jusqu'à rectifier nos sentimens, aussi-bien que nos pensées en les soumettant au joug de la reflexion & à l'habitude de la régle; enfin qui perfectionne insensiblement tout l'homme par la liaison necessaire qui est entre ses connoissances & ses actions.*

*Aussi les Nations les plus renommées en Politique & en Valeur, ont été les plus fecondes en Orateurs, en Poëtes & en Historiens.... Elles n'étoient pas moins jalouses de la beauté de leur langue que de la puissance de leur Empire, & l'on a vû perir l'un & l'autre par une décadence commune.* Ces pensées amenent avec la derniere justesse



Digitized by Google

l'éloge du Cardinal de Richelieu, *qui posa en France le fondement de l'Empire des Lettres, de la même main dont il ébranloit ceux de la Maison d'Autriche, & qui donna pour jamais à nôtre langue les mêmes principes de superiorité qu'à nos Armes & à nos Conseils, &c.*

Mais ajoûte-t-on, la vraye splendeur de l'Academie commença lors qu'elle eût le Roy pour Protecteur. *L'ancienne Alliance entre les Sçavans & les Heros fut renouvellée. Un même laurier couvrit leur tête.... jamais un grand objet ne s'étoit offert à l'esprit, jamais il ne parut tant d'hommes dignes de le celebrer. Cependant l'Achille de la France effaça tous les Homeres. Loüis ne demanda plus, il ordonna l'immortalité* ( à ceux qui le celebroient) *avec le nouveau siécle, semble commencer une nouvelle vie de Loüis le Grand. Quel spectacle! il ne fut point si beau sous Charlemagne; il nous transporte dans les tems où la Majesté de l'Empire Romain remplissoit toute la terre; on croit voir encore ces légions qui passoient d'une partie du monde à l'autre, pour maintenir ou pour*

*subjuguer les peuples qui couvroient les bords du Tage, & du Danube, du Rhin, & de l'Eridan.* On ne peut rien imaginer de plus élevé, ni de mieux peint, que tout cet endroit où l'on fait encore sentir admirablement comment Ferdinand le Catholique, Charles-Quint & d'autres grands Monarques de l'Espagne n'ont fait en divers tems un si grand nombre & d'Alliences heureuses, & de Conquêtes considerables, que pour en faire tomber tout le fruit & tout à la fois dans la Maison de Louïs.

La sagesse, la moderation & les succès du Roy dans la guerre présente, sont exposez par M. l'Abbé de Polignac, d'une maniere qui soûtient son sujet & qui fait impression jusqu'au fond de l'ame. On en peut juger par ces traits. *Vous voulez donc la guerre Peuples insensez; hé bien vous l'aurez, mais vous ne la ferez pas où vous pensez. Dans le cœur de vos Etats sera la desolation & le carnage. Vous menaciez nos frontieres & vous n'en avez déja plus. Vous insultiez les moindres Villes de nos Alliez & vous tremblez pour vos Capita-*

*les. Vous fomentiez des seditions, & vos Royaumes sont soulevez contre vous. Les hyvers entiers ne vous suffisent pas à fortifier vos montagnes, & trois jours nous suffisent pour les passer... Vous ne derobez des Alliez à la France, que pour les associer à vos malheurs... Vos resolutions sont extrêmes & vos premiers efforts sont vos dernieres ressources. C'est donc pour cela que vous abusez de l'amour qu'eût pour la paix, ce Heros qui ne vous offense que par sa gloire. Il vous la donna triomphant, & si j'ose parler ainsi, rassaßié de Victoires. Il sacrifia tout au bonheur & au repos de ses sujets, & ses sujets vouloient encore lui sacrifier leur repos. Vangez la France de la moderation de son Roy. Achevez d'anéantir devant lui vos plus formidables Armées; mettez-le en possession malgré lui de ce bonheur sans bornes qui vous fait tant de peur: ou si vous y voulez mettre un obstacle, n'esperez plus que de le trouver dans sa clemence, vous le chercherez en vain dans vos forces.*

Le principe de ces succès si inoüis du Roy, n'est pas moins heureusement marqué, *c'est cette haute*

*intelligence qui prevoit tout, & cette foy vive & pure qui lui fit demander comme à Salomon, la sagesse & il l'obtint, qui lui fit chercher avant toutes choses le Royaume de Dieu & les autres y furent ajoûtées. Cette égalité d'ame superieure aux évenemens qui soûtiendroit les adversitez les plus accablantes, si Dieu n'avoit resolu qu'il fut heureux. Diroit-on à voir la serénité de ce front auguste que l'Univers est conjuré contre lui. On ne connoît qu'il fait la guerre, que par le bruit de ses victoires, chez-luy tout est en paix, nul changement dans sa vie, cette tranquillité laborieuse inspire la confiance à tout ce qui le sert, & de quoy ne deviendroit-on point capable sous ses yeux? Les Princes apprennent à regner, les particuliers apprennent à vivre, tout s'instruit en le voyant, on trouve dans lui, comme dans Auguste & dans Trajan, des exemples pour gouverner les hommes; & les hommes y trouvent comme dans Scipion & dans Marc Aurele des exemples pour se gouverner eux-mêmes.*

L'Eloquence de M. l'Abbé de Polignac nous emporte peut-être au-delà des bornes; & au lieu d'un

Extrait nous ne faiſons que tranſcrire ſa piéce : mais nous en ſçaura-t-on moins de gré dans tous les païs où ſe répandent nos Memoires, & où ſon diſcours ne parviendra peut-être pas ? Ainſi loin de regretter d'en avoir trop dit ; nous regrettons uniquement de ne pouvoir pas copier la grace avec laquelle il parla comme nous venons de copier ce qu'il prononçoit.

## ARTICLE CXLVIII.

A COLLECTION OF Several Papers &c. C'eſt-à-dire, *Recueil de pluſieurs piéces touchant le demeſlé des Epiſcopaux avec les Presbyteriens d'Ecoſſe, au ſujet de la Religion in 4°. pages 336.* A Edimbourg. 1703.

LE Recueil dont nous donnons ici l'extrait, ne paroit pas être l'Ouvrage d'un ſeul Auteur. La diverſité du ſtyle marque que pluſieurs y ont mis la main. On y verra le ſujet des diſputes qui diviſent aujourd'hui deux puiſſantes fac-

Digitized by Google

tions. Les Episcopaux demandent le libre exercice de leur Religion: les Presbyteriens au contraire pretendent qu'une telle tolerance ne pourroit être que funeste à la Religion. Nous ne parlerons icy que des raisons dont les Episcopaux apuïent leurs pretentions : peut-être aurons-nous dans la suite occasion de parler des écrits des Presbyteriens.

Tout l'Ouvrage peut se diviser en deux parties : dans la premiere on trouve l'état de la Religion en Ecosse depuis le Schisme d'Henry VIII. jusqu'au tems present. On fait voir dans la seconde, les raisons qu'ont les Ministres Episcopaux de ne point entrer dans la Communion Presbyterienne, & de demander la liberté de conscience pour ceux de leur parti.

On sçait assez les étranges revolutions que l'hérefie a causé depuis prés de deux siécles, dans les Isles Britanniques. Ces Royaumes autrefois si Catholiques, étoient comme l'azile de la pieté ; *la Religion & la simplicité Chrétienne faisoient* le

caractere propre de leurs habitans.

Henry VIII. Prince qui avoit beaucoup d'esprit, mais d'un naturel violent & emporté, fut le premier qui secoüa le joug de l'Eglise: ses debauches incompatibles avec les loix du Christianisme, lui firent chercher une Religion moins gênante, il ne voulut pas cependant embrasser celle que Luther prêchoit alors en Allemagne : les demêlez qu'il avoit eû avec cet Heresiarque, lui donnoient autant d'aversion pour sa doctrine, que de mépris pour sa personne. Il se fit donc Chef d'une nouvelle Eglise, Ouvrage d'une passion dereglée, & dont les suites funestes durent encore aujourd'hui.

Les nouvelles opinions reçûës en Angleterre, furent bientôt après repanduës dans les Royaumes voisins. l'Ecosse en fut d'abord infectée. Un Prêtre Apostat nommé Jean Knox homme séditieux & de mauvaise vie, s'étant retiré à Genéve, & y ayant embrassé les sentimens de Calvin, retourna en son païs à la

tête d'une nombreuse troupe de Prédicans. Ils declarerent la guerre à l'Espicopat, & à la forme exterieure de l'Eglise qui subsistoit en Angleterre depuis le schisme d'Henry. Le peuple naturellement enclin aux nouveautez, écoutoit volontiers ces imposteurs, ils n'admettoient, disoient-ils, que la pure parole de Dieu, de là cette Secte de Puritains qui aujourd'hui n'est pas moins fatale à la Religion, que formidable à l'Etat. Knox qui en étoit comme le premier Apôtre debitoit dans ses écrits des maximes si injurieuses aux Rois, que Jacques I. Prince sage & politique, resolut de détruire cette dangereuse Secte. Il ne pût cependant en venir à bout. Les Ministres qui faisoient les hommes inspirés, declamoient avec tant de véhemence contre les Episcopaux, que le Roy craignant une rebellion ouverte, aima mieux temporiser & menager ces esprits irritez, que de les pousser à quelque facheuse extremité.

Charles I. ayant succedé à son pere mort en 1625. resolut d'établir

une parfaite uniformité de culte dans ses Etats. Il trouva plus d'obstacle du côté des Ecossois qu'il ne s'étoit d'abord imaginé. Les cerémonies de l'Eglise Anglicane que ce Prince vouloit introduire en Ecosse, revolterent tellement le peuple, qu'il prit les armes, & entra dans ce fameux *Covenant* qui a été la source de tous les malheurs qui y sont arrivez depuis. Les Puritains fiers du succès qu'avoient eu leurs armes pour abattre l'Episcopat, se liguerent avec leurs freres d'Angleterre: ils étoient tous poussez du même esprit de rebellion, les dogmes que leurs Ministres debitoient en chaire renversoient en même tems & la Religion & la raison: ils ne parloient plus que de propheties, que d'inspirations, que de mouvemens de l'Esprit Saint &c. Les Episcopaux furent les premieres victimes de ces furieux, on les chassa honteusement de leurs Eglises, & dés-lors les Presbyteriens devinrent le parti dominant en Ecosse.

Au retour de Charles II. les Evêques furent retablis, les Presbyte-

teriens furent obligez de ceder à leur tour ; mais comme ils n'attendoient qu'une occasion favorable d'éclater, tout le regne de ce Prince a été une vicissitude perpetuelle de seditions & de revoltes.

Jacques II. étant monté sur le Thrône, crut que l'unique moyen, d'appaiser les Puritains étoit de leur permettre le libre exercice de leur religion ; cet expedient lui réüssit, ils vécurent assez paisiblement jusqu'à la revolution ; mais on vit alors que ce Prince avoit donné de nouvelles forces à ses plus cruels ennemis. Ils se declarerent hautement pour l'usurpateur, & il n'y a point de calomnie qu'ils n'ayent inventée depuis pour noircir la memoire de leur bienfacteur.

Le Prince d'Orange elevé dans un païs ennemi de toute Hierarchie, & dont la Religion s'accommode toûjours avec ses interests, embrassa à Londres les cerémonies de l'Eglise Anglicane ; tandis qu'il detruisoit l'Episcopat en Ecosse. La protection que ce Prince donna aux Presbyteriens les rendit insolens, ils ne garderent plus de mesures. Les

Digitized by Google

Miniſtres Epiſcopaux furent chaſſez de leurs Egliſes, les Laïcs obligez de quitter leur communion, le Parlement même eut ordre du Prince, de ne point ſouffrir d'autre Religion que la Preſbyterienne. De-là ſont venuës ces querelles, ces diſputes, & ces variations continuelles qui dechirent aujourd'hui ce malheureux Païs. La raiſon & le bon ſens ne ſont plus en droit d'y mettre la paix, ces faux illuminez attentifs aux inſpirations, ou plûtôt aux viſions bizarres d'une imagination échauffée, ont renverſé toute l'économie de la Religion : les Sacremens, les Prieres publiques, le Culte exterieur, en un mot tout ce qu'il y a de plus ſacré, paſſe parmi eux pour idolatrie.

La Princeſſe qui gouverne à preſent quoique partiſane outrée de l'Egliſe Anglicane, a jugé à propos de confirmer ce que ſon Prédéceſſeur avoit établi. Il ne reſte plus aux Miniſtres Epiſcopaux que la triſte conſolation de ſe plaindre des mauvais traitemens qu'on leur fait.

Nos Auteurs après avoir expoſé l'état de la Religion en Ecoſſe, employent le reſte de cet Ouvrage à

plaider la cause des Episcopaux. Il ne s'agit ici que de sçavoir si on doit leur permettre le libre exercice de leur Religion, ils ne demandent ni les prérogatives, ni les droits que les Princes précédens leur avoient accordez, ils renonceront même volontiers au vain titre de parti dominant, pourvû qu'on les tolere. Leur demande, ajoûte ici nôtre Auteur, paroît bien juste; car enfin, continue-t'il, ces malheureux persecutez n'ont rien introduit dans leur culte qui ne soit conforme à l'usage constant des Eglises Protestantes. La Hierarchie Ecclesiastique établie par Jesus-Christ, confirmée par les Apôtres & continuée sans interruption pendant l'espace de plus de 1600. ans, se conserve encore parmi eux. Les Eglises réformées de Boheme, de Moravie, de Pologne, de Suede, de Dannemark & d'Angleterre, ont toûjours crû que la subordination des Ministres Ecclesiastiques étoit necessaire. Il est vray qu'en France & en Hollande, les Anciens partagent avec les Ministres le soin du Gouvernement

exterieur, mais ils ne se mêlent jamais de la Doctrine. Il n'y a qu'en Ecosse seule, où tout est renversé. Un Seculier sans lettres & souvent sans jugement, assis à la tête du Clergé y decidera les questions les plus épineuses en matiere de Religion, il y prononcera sur la capacité des Ministres & sur la discipline Ecclesiastique, en un mot tout se doit regler à sa fantaisie.

On sçait, continuent nos Auteurs, que l'aversion qu'on a de l'Eglise Romaine, est la cause ordinaire de ces extravagances ; plus on s'éloigne de son culte & plus se croit-on en droit d'insulter aux autres Reformez. Mais étrange aveuglement, s'écrient-ils ensuite, rejetter l'Episcopat parceque les Catholiques l'admettent, porter une haine mortelle aux Reformez qui embrassent ce parti, les regarder comme *adorateurs de la bête*, *qui fléchissent le genoux devant Baal*, sont des principes aussi dangereux en fait de Religion, qu'ils sont extravagans & ridicules en eux mêmes. Il y a à craindre qu'avec le tems ces insensez ne croyent

plus un Dieu en trois personnes ; parceque les Catholiques le reconnoissent , & en effet ces belles maximes les ont déja mené bien loin, c'est foiblesse , *c'est idolatrie*, *parmi eux de reciter l'Oraison Dominicale. Le baptême est inutile , s'il n'est conferé aux enfans dans l'Eglise en la presence des fidelles assemblez.* La Formule même de ce Sacrement , reçûe universellement de toutes les Sectes qui font profession du Christianisme, *ne suffit plus pour les faire entrer dans la nouvelle Alliance* ; il faut que les parents promettent solemnellement que les enfans baptisez vivront dans cette nouvelle Religion.

On ne doit donc pas s'étonner si les Episcopaux refusent d'entrer dans la Communion Presbyterienne. Le Clergé & le peuple en sont également éloignez ; & en effet le culte superstitieux & fanatique qu'ils rendent à Dieu , les maximes seditieuses qu'ils ont debitées depuis plus de 80. ans contre leurs legitimes Souverains , sont des puissans motifs pour empêcher les Episcopaux d'embrasser leur parti.

Digitized by Google

Nous n'entrerons pas ici dans le détail de toutes les extravagances que les Episcopaux imputent aux Presbyteriens, le recit en paroitroit fabuleux. Nous nous contenterons seulement de faire ici le caractere de ces Messieurs, tels qu'on le trouve dans les écrits qui ont paru depuis un an, ou deux.

Les Presbyteriens sont de gens inquiets & remuans, *qui ont porté la Reformation au delà de ses justes bornes.* La violence & la mauvaise foy dont ils font profession, les rendent autant odieux, que méprisables aux autres Eglises reformées. Ils sont extrêmes en tout, Culte exterieur, Sacremens, Prieres, Lecture de la Bible, en un mot tout ce qui distingue les Chrêtiens des Sectes les plus impies, passe parmi eux pour superstition, & idolatrie, attachez à leur propre sens, ils ont un souverain mépris pour leurs Freres. D'ailleurs le peu de connoissance qu'ils ont de l'Ecriture Sainte & des Peres, jointe à une extrême suffisance, les a insensiblement menez au fanatisme. Leurs Confessions de foy sont pleines de

ces songes bizarres dont on auroit de la peine à croire qu'un homme de bon sens pût être capable.

Ils observent le Dimanche avec une superstition plus que Judaïque; on a souvent vû de ces malheureux passer ce saint jour sans manger, de peur, disoient-ils, de contrevenir au precepte. Durant les troubles arrivez en Angleterre sous le regne de Charles I. Un Presbyterien distingué par ses emplois, eut le chagrin de voir un chat prendre en sa presence une souris un jour de Dimanche, il en fut scandalisé, & porta aussitôt sentence de mort contre ce pauvre animal; mais la crainte qu'il eût de *violer le Sabbat* lui en fit differer l'execution jusqu'au lendemain. Un autre de la même Secte qui se croyoit fort versé dans l'étude de l'Ecriture Sainte, y ayant lû que *l'homme ne vivoit pas du seul pain &c.* suivit l'inspiration de l'esprit, prit sa Bible & s'enferma dans sa Chambre où on le trouva au bout de quelques jours, mort de faim. Un troisiéme pour imiter le sacrifice d'Abraham, fit mourir son propre fils. Nous ne

parlerons pas ici des autres visions de ce pauvre Peuple. On sçait que de nos jours, ils ont poussé le fanatisme au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer.

Pour ce qui est de leur esprit de sédition & de revolte, l'Histoire d'Angleterre en fournit de tristes effets, mais nous aimons mieux passer sous silence une partie des crimes, dont les Episcopaux accusent les Presbyteriens que de rappeller le souvenir de ces malheureux tems.

Nos Auteurs après avoir ainsi exposé les raisons qui les empêchent d'entrer dans la communion Presbyterienne, montrent que le Parlement ne doit pas leur refuser la liberté de conscience qu'ils demandent, car en premier lieu, disent-ils, le gouvernement present n'en doit rien craindre, les Episcopaux ayant vêcu paisiblement depuis la revolution. Il est vray que les Presbyteriens les accusent de prier dans leurs assemblées *pour Jacques VIII, pour la Reine Douairiere, & pour le genereux Prince qui les protege*; mais ces accusations, disent nos Auteurs

sont aussi frivoles qu'elles sont malignement inventées. 2°. Les autres Eglises protestantes souffrent indifferemment tous les Reformez. La Hollande n'en exclut aucune de leurs Sectes. Toutes les Religions pour monstrueuses qu'elles soient sont tolerées en Angleterre, il n'y a que la Catholique seule qu'on en excepte. 3°. Calvin lui même que les Presbyteriens regardent comme leur premier Apôtre, n'a jamais rejetté l'Episcopat comme une institution humaine contraire à l'esprit de Jesus-Christ, il regardoit les autres Reformez comme ses freres. 4°. Si l'Episcopat est une tyrannie, comme il plaît à nos Puritains de l'appeller ; le regime Presbyterien n'en est-il pas une autre beaucoup plus insupportable ? Où le trouvera-t-on ce regime établi dans l'Ecriture Sainte, &c.

C'est ainsi que ces deux factions se déchirent mutuellement depuis près d'un siécle. Elles croyent toutes deux avoir l'esprit de Dieu qui les éclaire, elles prétendent également avoir raison.

Digitized by Google

## ARTICLE CXLIX.

HOMILIA SS. DOMINI nostri Clementis XI. Pontificis maximi habita in die SS. Apostolorum Petri & Pauli inter Missarum solemnia in Basilica Vaticana, an. 1704.

*Audistis, Venerabiles Fratres, dilecti Filii, Evangelica verba lectionis: placeat nunc mysteria perpendere, documenta scrutari: ut sanctam hodiernæ festivitatis lætitiam salutaris fidelium instructio consequatur.* [a] *Nec* quoniam vivus est sermo Dei, & efficax; ac penetrabilior omni gladio ancipiti: *nullis jam verborum phaleris, nullis eloquentiæ ornamentis divini sermonis vires obtundamus. Quid de se dicant homines, humili Christus investigatione perquerit:* [b] Quem dicunt homines esse filium hominis? *Magni Consilii Angelus*, [c] Pater futuri sæculi, Princeps pacis, *illorum adscribi*

[a] Ad Heb. 4. v. 12. [b] Matth. 16. v. 13. [c] Isa. c. 9. v. 6.

*bi consortio non dedignatur, de quibus scriptum novimus,* [d] Filii hominum usquequò gravi corde? vani filii hominum; [e] mendaces filii hominum. *Vulgari nimirum hoc ac despecto filii hominis nomine, quo eterni Patris Filius, vocari amat, stulta & inanis hominum damnatur ambitio, qui vanis honorum titulis intumescunt.* Quem dicunt homines esse filium hominis? *Nihil profectò habebat Christus, quod in se emendaret: quæsivit quid de se dicerent homines, ut alios instrueret. Habemus nos multa, quæ in nobis emendemus; quæramus quid de nobis dicant homines, ut ab aliis instruamur, ac humilitatem, quam in scientia Christi docere debuimus, in correctionis nostræ tribulatione discamus. Varia tamen & prorsus fallacia sunt humana sentientium judicia.* [f] At illi dixerunt: Alii Joannem Baptistam, alii autem Eliam, alii verò Jeremiam, aut unum ex Prophetis. *Ubi scilicet ea, quæ Dei sunt, mundi rationibus expendimus, necesse est ut fallamur: nec certa possunt unquam esse judicia, quæ*

[d] Ps. 4. v. 3. [e] Ps. 61. v. 12. [f] Matt. 16. v. 14.

*humana prudentia viribus, non divina veritatis argumentis innituntur.* [g] *Illis proinde qui homines sunt, humana opinantibus, ad eos qui supra homines sunt, interrogatio convertitur.* [h] Vos autem quem me esse dicitis? *Humanam prope sortem egrediuntur, qui Christi sectantur vestigia: nihil illos sapere decet terrenum & humile, nihil fluxum & caducum, ac penitus humanum nihil: adeò ut non eos amplius fas sit homines credere,* [i] *sed* Deos, & Filios Excelsi omnes. [k] *Hos inter prior fuit in Domini confessione, qui primus erat in Apostolica dignitate. Discant qui aliis præsunt, illorum qui sibi subsunt, tarditatem verbo excitare, exemplo prævenire.* [l] Respondens Simon Petrus dixit: Tu es Christus Filius Dei vivi: *primus respondit Petrus, & solus: neque enim ambigi potest, num idem alii sentiant, dum Petrus loquitur; illiusque ardore Fidei loquitur, qui primus pariter & solus in mare descenderat, ut ad Jesum veniret,* [m] *non qui-*

[g] S. Hier. l.3. Comment. in Matt. c.16. [h] Matt.16. v.15. [i] Ps.81 v.6. [k] S.Leo Serm.3 in die ann. Assumpt. suæ. [l] Matt.16. v.16. [m] Ambr. serm.47. de fide Petri Apost.

*dem considerans ubi pedum vestigia poneret, sed tantum videns ubi figeret vestigium charitatis. Sustentavit scilicet Fides, quem unda mergebat, & quem fluctuum procella turbabat, salvatoris dilectio confirmavit. Poterant eorum varia esse responsa, qui humana sapiebant: non poterant non eadem respondere,* [a] quorum una fides erat, cor unum & anima una. [b] *Hinc omnis lingua quæ confitetur Dominum, magisterio hujus vocis imbuitur,* Tu es Christus Filius Dei vivi. *Dixerat se Christus filium hominis,* [c] dixit eum Petrus Filium Dei; *commendavit verbum Dei humilitatem suam; agnovit homo Domini sui claritatem.* [d] *Hæc revelatio Patris est, hæc Ecclesiæ ædificatio est, hæc securitas æternitatis.* [e] Respondens autem Jesus dixit ei: Beatus es, Simon Barjona, quia caro & sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in cœlis est. [f] *Cœlestis scilicet Pater cum dixit, hic est Filius meus, Petro revelavit ut diceret, Tu es*

[a] Act. 4. v. 32. [b] S. Leo serm. 2. in die Assumpt. suæ. [c] Aug. tract. 25. in Joan. 11. [d] Hilar. de Trinit. l. 5. n. 37. [e] Matt. 16. v. 17. [f] Hilar. de Trin. n. 36.

*Filius Dei, Carnis & sanguinis revelatio divina revelationi consona esse non potest.* [s] Prudentia enim carnis mors est, sapientia carnis inimica est Deo. *Beatus hinc merito dicitur Petrus* [u] *quem carnalis non fefellit opinio, sed inspiratio cœlestis instruxit, ut Christum Dei Filium palam fateretur & crederet.* [x] *Digna sane confeßio quæ omnium humanarum opinionum incerta transcendit, & firmitatem Petræ, quæ nullis impulsionibus quateretur, accepit.* [y] Et ego dico tibi quia tu es Petrus, & super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam. [z] *Attendamus igitur ad hanc Petram, unde excisi fuimus, sectemur fidem, charitatem æmulemur, ut illius soliditate firmati, irruentis inferi portas minimè formidemus.* [a] Et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. [b] Ædificavit vir sapiens domum suam supra Petram, & descendit pluvia, & venerunt flumina, & flaverunt venti & irruerunt in domum illam & non cecidit : fundata

[s] Ad Rom. 8. v. 6. & 7. [u] S. Leo serm. 3. [x] S. Leo serm. 2. [y] Matt. 16. v. 18. [z] Is. c. 51. v. 1. [a] Matt. 16. v. 18. [b] Matt. 7. v. 24. 25.

Digitized by Google

enim erat supra Petram. Et portæ inferi non prævalebunt.

*Verùm non modo Petrus meruit à Christo Domino appellari Petra,* [c] *quippe qua totius Christiani operis compagem molemque sustineret,* [d] *sed regni insuper cœlorum janitor constituitur, ac ligandorum & solvendorum arbiter, mansura etiam in cœlis judiciorum suorum definitione præficitur.* [e] Et tibi dabo claves regni cœlorum : & quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum & in cœlis, & quodcumque solveris super terram erit solutum & in cœlis. [f] *Permanet adhuc, dilectissimi, semperque permanebit quod in Petro Christus instituit.* [g] *Timeant igitur ligati, timeant soluti. Qui soluti sunt, timeant ne ligentur; qui ligati sunt, orent ut solvantur. Oremus & nos similiter misericordem Dominum, prope sacros Apostolorum cineres suppliciter deprecantes, ut illorum intervenientibus meritis,* [h] Sedium suarum assistricem sapientiam tribuat ; *nobis quidem ut commissum*

[c] Ambr. ubi supra. [d] S. Leo serm. 2. [e] Matt. 16. v 19. [f] S. Leo ubi supra. [g] Aug. serm. 295. [h] Sap. c. 9. v. 4.

*humilitati nostræ Apostolicum munus, salubriter exequi valeamus, cæteris verò fidelibus omnibus ut piissimam ac veram matrem Ecclesiam,[i] quæ nec peccantibus filiis superbè insultat, nec correctis difficilè ignoscit, humiliter agnoscentes, agnoscant pariter, metuant, revereantur, ligandi atque solvendi potestatem illam, quæ Petro à Domino tradita[k] in indigno herede non deficit.*

[i] Aug. libr. de agone Christ. c. 30. [k] S Leo serm. 2.

## ARTICLE CL.

## HOMELIE DE NOSTRE *Saint Pere le Pape Clement XI. prononcée le jour des Apôtres S. Pierre & S. Paul, à la Grand'Messe dans la Basilique du Vatican, l'année* 1704.

VOus venez d'entendre, mes Venerables Freres & mes chers Enfans, la lecture de l'Evangile : penetrons maintenant, s'il se peut, dans l'esprit des mysteres qu'elle renferme, & tâchons d'y découvrir

les divers enseignemens qu'elle nous propose, afin que la joye sainte dont la solemnité de ce jour nous a remplis, soit suivie d'une salutaire instruction des Fidelles. Mais parce que *la parole de Dieu est pleine de vie & d'efficace, & qu'elle penetre plus avant qu'aucun glaive à deux tranchans*, gardons-nous bien de lui rien ôter de sa force par un appareil étranger, & par les vains ornemens de l'éloquence.

Jesus-Christ par une recherche pleine d'humilité, s'informe de ce que les hommes disent de lui. *Qui dit-on, qu'est le Fils de l'Homme? L'Ange du grand Conseil, le Pere du siécle futur, le Prince de la paix* veut bien être mis au nombre de ceux dont nous sçavons qu'il est écrit, *Enfans des hommes, quand sortirez-vous de l'assoupissement de vôtre cœur? Enfans des hommes pleins de vanité: Enfans des hommes sujets au mensonge.* Ce nom humble & méprisable de *Fils de l'Homme*, dont le Fils du Pere éternel aime à se voir appellé, confond l'ambition de ces hommes qui se font un sujet d'orgüeil de leurs vains



Digitized by Google

titres d'honneur. *Qui dit on qu'est le Fils de l'Homme?* Jesus-Christ n'avoit rien sans doute à reformer dans sa personne : & s'il voulut sçavoir ce que l'on disoit de lui, ce n'étoit que pour instruire les autres. Pour nous qui ne manquons pas de défauts à reformer dans nos personnes, informons-nous pour nôtre propre instruction de ce que les hommes disent de nous. Apprenons par la honte que nous cause la correction, l'humilité dans laquelle nous devrions être maîtres par la science de Jesus-Christ.

Cependant combien est grande la varieté & l'illusion des jugemens humains? Ils répondirent : *les uns disent que c'est Jean-Baptiste, les autres Elie, les autres Jeremie; ou quelqu'un des Prophetes.* On ne peut manquer de se tromper quand on décide des choses de Dieu par les vûës & les idées mondaines : & l'on n'en peut porter un jugement vrai & solide; si au lieu des fondemens inébranlables de la verité divine, on ne l'appuïe que sur la force trompeuse de la sagesse humaine.

Digitized by Google

C'est la raison pourquoi, tandis que ces gens-là comme hommes ne jugent qu'à la maniere des hommes, le Fils de Dieu s'adresse à ceux qui se sont élevez au-dessus de l'homme. *Mais vous, qui dites-vous que je suis?* Ceux qui suivent Jesus-Christ, doivent en quelque sorte cesser d'être hommes: ils ne doivent plus avoir de goût pour rien de bas & de terrestre, pour rien de passager & de perissable, en un mot pour rien qui sente l'homme. De sorte qu'il ne soit plus permis de les regarder comme des homme, mais comme *autant de Dieux & d'Enfans du Très-Haut.* Parmi ces hommes divins, celui qui avoit le premier rang dans la dignité d'Apôtre, fut aussi le premier qui confessa Jesus-Christ. Qu'à son imitation ceux qui sont au-dessus des autres apprennent à reveiller par leurs discours ceux qui leur sont soûmis, & à les prévenir par leur exemples.

*Simon Pierre prenant la parole dit: Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant.* Pierre fut le premier & même le seul qui répondit: aussi ne peut-on douter que Pierre parlant, tous

les autres n'ayent été dans les mêmes sentimens. Il prend le premier la parole par l'ardeur de cette foy qui l'avoit porté pareillement le premier & le seul à se jetter en mer pour aller trouver Jesus Christ, sans faire reflexion si les eaux étoient capables de le soûtenir, mais songeant uniquement à suivre l'impression de son amour. La Foy soûtint celui que les eaux étoient prêtes d'engloutir : & celui que la tempête & les flots commençoient à ébranler fut confirmé & raffermi par l'amour du Sauveur.

Ceux qui ne jugeoient des choses qu'en hommes, pouvoient bien être partagez dans leurs sentimens & dans leurs réponses : mais ceux *qui n'avoient qu'une foy, qu'un cœur & qu'une ame*, ne pouvoient manquer de penser & de parler tous de la même maniére. De là vient que toute langue qui confesse le Seigneur, a pour leçon ces belles paroles : *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant.* Jesus-Christ s'appelloit lui-même *Fils de l'Homme*, & Pierre l'appelle *Fils de Dieu*. Le Verbe Dieu a ma-

nifesté son humilité, & l'homme a reconnu la grandeur & la majesté de son Dieu. Cette glorieuse confession est tout à la fois une revelation du Pere éternel, la fondation de l'Eglise & l'assurance de sa durée éternelle.

Jesus-Christ lui repartit : *Vous êtes heureux Simon fils de Jonas : car ce n'est point la chair & le sang qui vous l'a revelé, mais mon Pere qui est dans le Ciel.* Sans doute que le Pere éternel en disant, *C'est-là mon Fils*, apprit à Pierre à répondre, *Vous êtes le Fils de Dieu.* La revelation de la chair & du sang ne peut s'accorder avec celle de Dieu : *la prudence de la chair donne la mort : la sagesse de la chair est ennemie de Dieu.* C'est donc à bon droit que Pierre est appellé heureux, parce qu'il n'a point été seduit par les opinions qu'inspire la chair, mais qu'au contraire une révelation celeste lui a appris à croire & à publier que Jesus-Christ étoit le Fils de Dieu. Glorieuse confession qui est au dessus de toutes les forces de l'esprit humain, & qui a reçû la fermeté de la pierre, pour être à l'é-

épreuve des plus rudes secousses.

*Et moy je vous dis que vous êtes Pierre, & que sur cette Pierre je bâtiray mon Eglise.* Arrêtons donc les yeux sur cette Pierre, de laquelle nous avons été détachez; & dont nous sommes des parties. Embrassons sa foy, imitons sa charité : afin qu'appuyez sur ce fondement solide, nous n'ayions point à craindre les efforts des portes de l'Enfer.

*Et les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle.* L'homme sage a bâti sa maison sur le roc. La pluie est venuë; les rivieres se sont débordées; les vents ont soufflé & ont battu cette maison : mais elle n'est point tombée, parce qu'elle étoit bâtie sur le roc; *& les portes de l'Enfer ne prévaudront point.*

Au reste l'honneur de recevoir le nom de Pierre par Jesus-Christ Nôtre Seigneur, comme étant la Pierre sur laquelle devoit porter toute la masse & tout l'édifice du Christianisme, n'est pas le seul avantage qu'ait merité saint Pierre. Il est encore établi Portier du Royaume celeste, maître de lier & de délier, ne

prononçant point de sentence sur la terre qui ne soit confirmée dans le Ciel. *Je vous donneray les Clefs du Royaume des Cieux, & tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié aussi dans le Ciel, & tout ce que vous délierez sur la terre, sera aussi délié dans le Ciel.*

La foy de Pierre touchant Jesus-Christ, persevere encore, mes chers Enfans, & perseverera toûjours. De même, ce que Jesus-Christ a établi dans la personne de saint Pierre dure encore & durera toûjours. Que ceux donc qui sont liez, & ceux qui ne le sont point, demeurent tous dans une crainte salutaire. Que ceux qui ne le sont point, craignent de l'être : que ceux qui sont liez, prient pour être délivrez de leurs liens. Prions nous-mêmes le Dieu des misericordes, humblement prosternez auprès des sacrées cendres des Apôtres : Prions-le par leurs merites de nous envoyer la *sagesse qui assiste toûjours à son Tribunal* : de nous l'envoyer à nous, afin que nous ayions la force de nous acquiter utilement pour les Fidelles du ministere Apos-

tolique dont on a chargé nôtre foiblesse ; au reste des Fidelles, pour leur aider à reconnoître l'Eglise cette vraye & charitable Mere, qui n'insulte point avec hauteur à ses Enfans quand ils péchent, & qui ne se rend point difficile à leur pardonner, quand ils se corrigent : & afin qu'ils reconnoissent aussi, qu'ils craignent & qu'ils reverent la puissance de lier & de delier, qui depuis qu'elle a été accordée par le Seigneur à Pierre, subsiste toûjours malgré l'indignité de son Successeur.

## ARTICLE CLI.

HISTOIRE DES CONCILES, *contenant en abregé ce qui s'est passé de plus considerable dans l'Eglise depuis sa naissance jusqu'à present. Ensemble les Canons de l'Eglise, l'Abregé Chronologique de la vie des Papes, & leurs decisions. Avec des notes pour l'intelligence des Canons obscurs & difficiles, ou qui meritent quelques observations particulieres. Les Declarations des Assemblées generales du Clergé de France sur les*

Digitized by Google

*points de Discipline : & celles du Roy sur la même matiere, ou pour le maintien de la Jurisdiction Ecclesiastique. Avec les Edits & Declarations touchant les mariages. Par Mr. Hermant. Nouvelle Edition mise dans un meilleur ordre.* A Rouen chez J. B. Besogne, ruë Ecuiere, au soleil Royal 1704. 4. *vol. in* 12. 1. *vol. pagg.* 550. 2. *vol. pagg.* 600. 3. *vol. pagg.* 572. 4 *vol. pagg* 519. *en comprenant la Table Geographique & Chronologique de tous ces Conciles.*

LE titre de cet Ouvrage nous instruit amplement de ce qu'il contient. Il y a bien-tôt dix ans que Mr. Hermant Chanoine de Baieux, donna en un seul volume l'Abregé de l'Histoire des Conciles qui fut assez bien receu du public, puis qu'en peu de tems, il s'en fit trois Editions. Mais comme il ne contenoit presque autre chose, que l'histoire de ce qui s'étoit passé dans les Conciles generaux assemblez principalement pour la condamnation des heresies qui se sont élevées dans chaque siécle ; quelques-uns de ses

Digitized by Google

amis lui firent connoître qu'on seroit bien aise d'avoir aussi les Canons des Conciles, pour apprendre quelle a été la discipline de l'Eglise, & avec quelle application elle a travaillé de tems en tems à la reforme des mœurs. C'est ce qui l'engagea quoique avec peine ; ( car il prevoyoit la difficulté de l'entreprise ) à les donner dans des Tomes separez, en mettant à la tête de ces Conciles un abregé de la vie des Papes, sous le Pontificat desquels ils avoient été tenus. Il n'oublia pas aussi de raporter leurs principales décisions sur les matieres Ecclesiastiques, ou les points de foy ; ce qui a produit un Ouvrage en quatre Volumes.

Cependant, comme les trois derniers Volumes ne contenoient que les decrets de l'Eglise qui regardent presque tous la même matiere, cela en rendoit la lecture ennuyeuse particulierement aux personnes qui cherchent pour le moins, autant l'agréable que l'utile, & dont le caractere ne demande pas une étude exacte de cette science. Pour tâcher de contenter le goût des uns & des

Digitized by Google

autres, l'Auteur a entrepris cette nouvelle édition, dans laquelle il a mis l'histoire des Conciles avec l'abregé de la vie des Papes, & les Canons, suivant l'ordre des tems. Ainsi l'histoire qui est ce qui flatte d'avantage un Lecteur, & qu'on avoit renfermée dans le premier Tome, est maintenant repanduë dans tous les quatre Tomes qui sont même considerablement augmentez par les additions qu'on y a faites, qui meritent quelque attention.

Il n'est pas possible d'entrer ici dans le détail des matieres (quoyque d'ailleurs très-importantes) qui sont contenues dans chaque Volume. Il suffit de dire qu'on y rapporte les evenemens les plus considerables arrivez dans l'Eglise & les principaux articles de sa creance & de sa Discipline; & que la lecture de ce livre merite, non seulement l'application & l'estime des fideles; mais encore d'une façon particuliere, l'étude de ceux qui sont appellez aux redoutables fonctions du Sacerdoce. Aussi l'on peut assurer que ç'a été le dessein de l'Auteur,

Digitized by Google

qui a montré dans sa Preface, par l'autorité des Peres de l'Eglise & des Saints Canons, que l'étude des Conciles est d'une obligation indispensable aux Ecclesiastiques, & qu'ils ne peuvent ignorer les saints Decrets, les Loix & les sages Ordonnances de l'Eglise, sans s'exposer à cette terrible reprobation que Dieu prononce par la bouche du Prophete Osée, contre ceux qui oseront s'ingerer dans son Sacerdoce sans avoir la science requise pour s'acquiter dignement de ses importantes fonctions.

On voit à la fin du quatriéme tome, une Table qui contient la description Geographique des lieux où les Conciles ont été celébrez. On ne s'est pas contenté d'y joindre l'année de chaque Concile, & le Tome avec la page où il en est parlé dans toute la suite de cet Ouvrage; mais encore, parce que l'Auteur, pour ne pas trop grossir son livre, a omis grand nombre de Conciles qui n'ont publié aucuns Canons, on y trouvera avec l'année dans laquelle ils se sont tenus, le

principal sujet pour lequel on les a assemblez ; de sorte qu'on aura par ce moyen en très-peu de mots une Chronologie des Conciles, qu'on peut dire universelle & autant complette qu'on la puisse souhaitter.

## ARTICLE CLII.

IN NATALIBUS Serenissimi Ducis Britanniæ Oratio extemporalis, &c. *Harangue impromptu sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne, par le P. Gabriel François le Jay de la Compagnie de Jesus, prononcée au College de* LOUIS LE GRAND *l'onziéme de Juillet.* A Paris chez la Veuve Besnard, 1704.

CEt impromptu a été un des plus beaux ornemens de la magnifique fête, par laquelle le College de LOUIS LE GRAND a fait éclater les sentimens qu'il inspire à plus de quatre cens pensionnaires distinguez la plus-part par leur naissance & la part qu'il prend à la joye publique. . . . . . .

Digitized by Google

On trouvera à la fin de cette harangue, la description de l'appareil de la Salle où elle fut recitée. Monseigneur le Cardinal d'Estrées, les deux Nonces, quatre Archevêques, plusieurs Evêques, plusieurs Presidens, une assemblée aussi choisie que nombreuse l'entendit avec applaudissement.

Le P. le Jay regarde la Naissance d'un troisiéme heritier de la Couronne en ligne droite, grace sans exemple, 1°. Comme une recompense accordée au Roy pour prix de son attachement au service de Dieu. 2°. Comme une recompense accordée au Peuple pour prix de son attachement au Roy. Enfin comme une faveur qui met le comble au bonheur du Peuple & du Roy.

LOUIS LE GRAND né la même année que Louis XIII. consacra ses Etats à la Mere de Dieu, a mieux compris qu'aucun autre, combien il est important d'obéir à Dieu pour regner avec succès sur les hommes. Sa jeunesse fournit de grands exemples de zele pour éta-

Digitized by Google

blir la religion & pour reprimer les vices, les duels abolis, l'heréſie depoüillée des privileges qu'elle avoit extorquez & dont elle abuſoit, l'impieté bannie de la Cour, le blaſpheme puni ſevérement, ont été recompenſez par ſes premieres conquêtes : ces conquêtes ont excité ſa reconnoiſſance, elle a éclaté cette reconnoiſſance par l'entiere deſtruction de l'hereſie, par cette liberalité qui d'une part envoye aux extremitez de la terre, des hommes Apoſtoliques & qui d'autre part forme dans ſon College des Grecs, des Armeniens, des Syriens, des Arabes dont il veut bien devenir le pere pour en faire l'appui de la Religion chancelante & perſecutée dans leur Patrie.

Quel autre motif que celui de la Religion a pû l'engager à ſoûtenir le poids d'une guerre douteuſe, pour un Prince qui avoit ſacrifié trois Royaumes à la Foy ? Vangeur unique de la Religion & de la Majeſté Royale, qu'il en eſt bien recompenſé ? Qu'auroit pû ſouhaiter de plus à un ami ſi genereux le Saint Roy qu'il avoit protegé ? Après tant de

victoires, après tant de couronnes mises sur la tête de son petit fils, que manquoit-il à sa fortune qu'un troisiéme heritier ? Il avoit un fils tel qu'il l'auroit choisi s'il avoit fallu en adopter un, un fils d'autant plus digne de commander qu'il ne cherche qu'à obéir, un fils la terreur de ses ennemis, l'amour de ses peuples dans le peril duquel la France crût voir sa perte, dans la guerison duquel elle crût voir son salut. L'Orateur n'a pas voulu s'arrêter sur les petits-fils si dignes de nôtre attention, l'arriére petit-fils la demandoit alors toute entiere, la grandeur du present que le Ciel a fait à nôtre sage Monarque doit être mesurée à l'excès de sa joye si modeste dans ses succès ; si maître de lui-même en toute occupation, il n'a gardé nulle mesure en celle-ci, & n'a songé qu'à faire paroître les transports de sa reconnoissance pour une faveur si distinguée. Il avoit donné sans empressement, sans aucune émotion, un Roy à l'Espagne, la Naissance du Duc de Bretagne l'a trouvé plus sensible, sa sagesse nous ré-

pond que la raison a ordonné ses transports, & que le sujet de sa joye répond à l'excès avec lequel elle a éclaté. Il a vû dans la naissance de son arriere-petit-fils, l'augure de la tranquillité de l'Europe, l'union des François & des Espagnols affermie. Cette partie finit par une peinture du Roy prosterné au pied des Autels, où il passa une demi-heure peu de momens après la Naissance du Duc de Bretagne.

Les François se sont toûjours distinguez par un fidelle attachement pour leurs Princes. Cette fidelité est la veritable cause de la superiorité qu'ils ont sur les autres Nations de l'Europe. La France unie est invincible. C'est cette même fidelité que Dieu vient de recompenser par la Naissance du Duc de Bretagne. Nôtre Nation a eu plusieurs Rois dignes de l'amour des peuples, elle n'en a jamais eu de plus digne que LOUIS LE GRAND. Elle a aimé tous ses Rois; redoublé sa tendresse à proportion de leur merite, elle n'en a aimé aucun autant que LOUIS LE GRAND. No-

Digitized by Google

vit-on pas à la derniere paix, le peuple plus jaloux de la gloire du Roy, que soigneux de ses propres interêts, voir à regret le Roy acheter au prix de ses conquêtes, le repos de ses Sujets? Ils ignoroient combien cette paix devoit augmenter la gloire du Roy par l'avenement de Philippe V. à la Monarchie d'Espagne, impossible si la guerre eut continué. Dieu pour consoler la France après dix ans d'une cruelle guerre, fit naître le Duc de Bourgogne, digne prix des efforts qu'elle avoit fait pour son Prince. Quand elle l'a veu ces dernieres années maître des villes les plus imprenables, maître de tous les cœurs & plus maître encore de lui-même, elle s'est crûë bien recompensée. Le Duc de Bretagne naissant luy fait oublier tout ce que la guerre presente a de fâcheux, & benir son zele pour la maison Roïale, que Dieu recompense en y affermissant la succession dans la posterité de LOUIS LE GRAND. L'Orateur fait valoir les presages qui ont accompagné cette naissance; le Prince est né dans le tems de

l'année

l'année le plus fertile, marqué par plus d'une Victoire la veille de la saint Jean, jour consacré à la joïe publique. Le P. le Jay congratule en particulier, les Bretons, nation belliqueuse, & fidéle dans ses amitiez. Le nom de Duc de Bretagne oublié depuis si long-tems, les avertit qu'on verra reparoître dans le nouveau Duc la pieté sincere, le courage intrepide, la douceur affable de Charles VIII. la bonté de Louïs XII. qui lui merita le nom de pere du peuple, l'amour de François I. pour les lettres, la magnificence d'Henry II. tous ces Roys de France ont porté le titre de Ducs de Bretagne. L'Orateur finit en assurant le Roy que le soin de former à son exemple son arriere-petit-fils est le meilleur moyen, qu'il ait de reconnoître les faveurs de Dieu, & la fidelité de son peuple. Il ne sera point content, ce peuple fidéle, qu'il ne voye le Duc de Bretagne triomphant aporter ses lauriers aux pieds de son bisayeul, comme ont fait son pere & son grand pere.

## Article CLIII.

PENTATEUCHUS Historicus, &c. *Le Pentateuque historique, ou cinq livres historiques, Josué, les Juges, Ruth, le premier & le second des Roys, avec des Commentaires tirez du texte Hebreu, de la version des Septante & des meilleurs Interpretes, les Argumens des Livres & des Chapitres en Vers, une table Chronologique depuis la création du monde jusqu'à la mort de David, & une table fort ample.* A Paris chez Jacques Quillau dans la ruë Galande, 1704. *in* 4°. *pages* 454. *sans les Tables.*

L'Amour de l'Ecriture ne fut pas plus ardent parmi les fidéles du tems même de St Jerôme : les Ecclesiastiques sur tout, poussez par leur propre goût & par les frequentes exhortations des Evêques, s'appliquent à cette étude plus qu'ils n'avoient fait jusqu'à present. Il seroit à craindre qu'une ardeur si loüable & si propre à donner un

nouvel éclat à la Religion, ne lui devint pernicieuse; si de jeunes gens cherchoient sans discretion l'intelligence de la parole de Dieu dans des sources empoisonnées; si la reputation des Interpretes heretiques soit publics, soit cachez, la montre d'une vaine érudition, une Critique audacieuse, une elegance affectée attiroient & seduisoient les étudians, & faisoient passer dans l'esprit des Pasteurs & de là dans celui des peuples des sens de l'Ecriture faux & favorables à l'erreur. La multitude de Versions, de Commentaires, de Notes que les Herétiques répandent, le soin qu'ils ont de les faire valoir, doivent allarmer les Docteurs Catholiques, & animer leur zele à travailler sur l'Ecriture. C'est dans des vûës si saintes que Mr. Felibien Chanoine & Archidiacre de Chartres sorti d'une maison fertile en Auteurs célébres, nous donne un Commentaire sur cinq livres de l'Ecriture. Il n'a point prétendu aprofondir les difficultez de l'Ecriture, leur donner un tour nouveau & ouvrir des routes inconnues aux sça-

vans. Il declare modestement qu'il laisse ce soin à des Critiques d'un plus grand loisir, & d'une capacité plus étenduë. Pour lui, il a voulu mettre entre les mains des jeunes Ecclesiastiques un commentaire orthodoxe, court, aisé. Il est parvenu à son but. Ses notes claires & sensées expliquent d'une maniere assez plausible tout ce qui pourroit arrêter le Lecteur ; elles suffisent à la plus-part de ceux qui étudient les livres sacrez. Au reste ses explications n'ont rien de nouveau, il ne s'en cache pas dès le titre de son livre ; Il s'applique le passage de St. Jerôme, *fateor nunquam in divinis voluminibus propriis viribus credidisse nec habuisse opinionem meam.* Le judicieux Commentateur ne s'arrête point aux allegories, & il se contente d'inculquer les endroits des saints Peres, où ceux qui aiment ces subtilitez les trouveront. Il n'en use pas ainsi à l'égard des reflexions morales. Il en a inseré dans ses Notes plusieurs, extraites des écrits des saints Peres en leurs propres termes. Elles sont choisies avec beaucoup de dis-

ternement. Il a mis à la tête des livres & des chapitres l'argument en prose & en vers : la prose est claire, les vers ne sont pas excellens. Il est permis d'être poëte mediocre dans un Commentaire sur l'Ecriture, quand on est bon Interprete. Il suit sans aucun changement, la Chronologie de Torniel.

L'application qu'il fait après beaucoup d'autres Interpretes, de la fable d'Iphigenie sacrifiée en Aulide, à l'histoire de la fille de Jephté, nous fournit l'occasion d'inserer ici les remarques d'un Auteur qui travaille sur l'origine des fables où il compare cette histoire & cette fable.

## ARTICLE CLIV.

REMARQUES DE L'AUTEUR *d'un projet sur l'origine des fables, sur la fable d'Iphigenie comparée à l'histoire de la fille de Jephté.*

J'Ay dit ailleurs ce que je pense des licences où un zele loüable a porté quelques Auteurs. Parce que l'Histoire Sainte nous découvre la

verité de quelques fables, ils veulent les trouver toutes dans les livres sacrez. La moindre ressemblance entre un endroit de l'histoire Judaïque & un évenement vrai ou fabuleux raporté par les Poëtes, leur suffit; pour supposer que les Poëtes ont feint ce qu'ils racontent pour déguiser & s'approprier ce que nous lisons dans l'Ecriture. C'est sans doute pousser trop loin un principe utile. Que l'histoire du premier homme, celle de Noé, de ses enfans, d'Abraham même & d'Isaac soit l'origine de plusieurs fables, cela est vrai-semblable. Les peuples qui descendoient de ces Patriarches, ont conservé l'histoire de leurs ancêtres, ils l'ont embellie de figures, mais enfin le fond en est resté. Pour les Israëlites ils avoient si peu de commerce avec les autres nations, ils leur paroissoient si méprisables, qu'il est difficile de croire que les Poëtes ayent connu leur histoire, ignorée par les anciens historiens, & qu'ils en ayent fait la matiere de leurs fictions. Quand on accorderoit de quelques avantures surpré-

nantes & distinguées, publiées par les Egyptiens & les Phéniciens, le nombre de ces faits éclatans est petit. Mais y a-t-il quelque apparence que les lettres données par David à Urie pour Joab, qui portoient ordre de faire perir le genereux Urie, ayent été l'origine de la fable de Bellerophon toute différente en ses autres circonstances. Dans l'Ecriture, David adultere veut faire perir Urie pour cacher le crime de Bethsabée femme d'Urie; dans les Poëtes Pretus trompé par Stenobée sa femme qui n'avoit pû se faire aimer du chaste Bellerophon, veut faire perir ce fidéle sujet accusé par l'impudique Reine du crime dont elle étoit seule coupable; David donne des lettres à Urie pour Joab avec ordre de faire perir le porteur de ces Lettres; Pretus en donne de semblables à Bellerophon pour Jobate Roy de Lycie: en est-ce assez pour supposer que ce qui est raconté de Bellerophon, est une imitation de l'histoire d'Urie? & ce que l'on dit de Bellerophon ne peut-il pas être aussi, ou du moins n'a-t-on pas pû

l'imaginer sans avoir aucune connoissance de l'histoire sainte. J'ai choisi cet exemple parceque Mr. Felibien adopte le sentiment de ceux qui trouvent la fable de Bellerophon dans l'histoire d'Urie.

Venons à la fable d'Iphigenie, & selon les regles établies dans mon projet, demêlons d'abord le vrai & le faux de cette fable. Nous examinerons ensuite si elle a pour origine l'histoire de la fille de Jephté. Que les Grecs arrêtez par les vents au port d'Aulide, ayent crû qu'il falloit appaiser Diane par le sacrifice d'une vierge ; que le sort soit tombé sur la fille d'Agamemnon, tout cela est conforme aux genies des personnages de cette tragedie & aux moeurs du tems. Je ne trouve donc de fabuleux, que l'enlevement d'Iphigenie par Diane & la substitution d'une Biche. Si j'ose ici proposer une conjecture, & pourquoi ne l'oserois-je pas dans un sujet destiné par lui-même aux conjectures ? Si j'ose donc proposer une conjecture, je dirai que le sacrifice d'Iphigenie ne fut pas une veritable immolation, mais

une simple consécration au service de Diane ; qu'on immola dans cette consécration une Biche, mais qu'Iphigenie ne fut qu'obligée à imiter la virginité de la Deesse. Il paroit en effet par l'histoire ancienne, qu'Iphigenie étoit prêtresse de Diane dans l'Aulide plusieurs années après la prise de Troye. On ne manquera pas de me dire que cette conjecture rend encore plus semblables les avantures d'Iphigenie & de la fille de Jephté. Il y a tant d'opposition entre ces deux évenemens, que je ne crains pas que ce rapport nuise au sentiment qui les distingue. Jephté vainqueur fait vœu d'immoler ce qui viendra au devant de lui ; c'est sa fille, il l'immole, ou il l'oblige à une perpetuelle virginité. Les Grecs arrêtez par les vens, consultent Calchas, ce devin ordonne d'immoler ou de consacrer au service de Diane Iphigenie fille d'Agamemnon. La seconde narration a-t-elle l'air d'une copie de la premiere ? Et n'est-il pas rejoüissant que pour les confondre, on avance que le nom d'Iphigenie vient de celui



Digitized by Google

de Jephtigenie ? L'Etymologie est fort naturelle.

ARTICLE CLV.

**ORDONNANCE ET INSTRUCTION** *Pastorale de Monseigneur l'Evêque de la Rochelle, portant condamnation d'un imprimé intitulé Cas de conscience; &c.* A la Rochelle chez Pierre Mesnier 1704. *in* 4°. pages 30.

MOnseigneur de la Rochelle se croit d'autant plus obligé à découvrir les erreurs de cet imprimé, qu'il donne lieu à renouveller l'heresie de Jansenius en son entier. Il juge necessaire de faire part à son Clergé & à son peuple de quelques reflexions; il pose d'abord fort nettement l'état de la question; il avoüe que l'Eglise n'oblige point de croire que Jansenius est l'Auteur du livre intitulé *Augustinus*, ni qu'il ait eû un sens heretique dans la tête en composant ce livre, ni que les propositions condamnées y soient en propres termes. Il n'est question

précisément que de sçavoir, si les fidéles sont obligez de croire interieurement que le sens ou la doctrine du livre attribué à Jansenius est heretique sur le sujet des cinq propositions. Si dis-je, ils sont obligez à cette creance interieure par les Bulles des Papes & par le formulaire, ou si le silence respectueux suffit dans cette occasion. Le Prélat établit l'obligation d'une créance interieure par trois reflexions.

### I. *Reflexion.*

Jesus-Christ nous prescrit une obéïssance sans bornes pour l'Eglise. Si quelqu'un dit-il, n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un Infidéle. Il n'excepte rien de ce qui regarde la foy & les mœurs, & nous marque assez que ce n'est pas à des particuliers à examiner jusqu'où s'étend le pouvoir de l'Eglise. Il nous suffit de sçavoir qu'elle ait decidé une question, pour croire qu'elle l'a pû faire ; & c'est assez qu'elle l'ait décidée d'une maniere qui suppose que son jugement est infaillible ;

pour être persuadez qu'il l'est certainement. Jesus-Christ a-t-il refusé à l'Eglise la connoissance des bornes de son infaillibilité ? Est-ce aux particuliers à lui prescrire quelle est sa competence ? Peut-on se persuader que Jesus-Christ ait abandonné son Eglise jusqu'à ce point, qu'elle juge heretique ce qui est Catholique, & qu'elle oblige des fidéles convaincus de son erreur de la confirmer par un faux serment. Ces impietez qui font horreur sont les consequences naturelles du principe sur lequel on a décidé le Cas de Conscience.

II. Reflexion.

Il est certain que l'Eglise n'est pas moins infaillible pour expliquer aux fidéles quel est le vrai sens des décisions qu'elle a faites, qu'elle l'a été pour faire ces mêmes décisions. Il est également certain qu'elle ne s'est jamais expliquée sur aucune de ses décisions ni si souvent, ni si clairement que sur le sens dans lequel elle a condamné les cinq propositions.

Monseigneur de la Rochelle parcourt toutes les differentes condamnations de ces erreurs, les deliberations du Clergé, les Bulles d'Urbain VIII. d'Innocent X. Alexandre VII. les Brefs de Clement IX. & Innocent XII. & il établit d'une maniere qui ne souffre pas de replique, que l'Eglise a condamné le livre de Jansenius parce qu'il contenoit les erreurs des cinq propositions, & qu'elle a condamné la doctrine des cinq propositions, en la maniere qu'elle est contenuë & expliquée dans ce livre. Les chicanes des partisans de Jansenius, leurs vaines oppositions contre cette condamnation du livre, sont ensuite discutées avec une force & une netteté, que le confus verbiage de leurs Auteurs n'éludera jamais : surtout les temeraires suppositions de la lettre prétenduë d'un Evêque à un Evêque, sont absolument détruites.

*III. Reflexion.*

Pour ôter tout d'un coup aux partisans de Jansenius leurs subter-

fuge ordinaire, le fondement de leur dangereuse distinction du fait & du droit, Monseigneur de la Rochelle leur demande si cette question. *La doctrine du livre de Jansenius sur la Grace est-elle heretique ou orthodoxe* : n'est-ce pas dans le fond une question de droit ; elle l'est sans doute autant que de sçavoir si les cinq propositions sont heretiques. Il faut donc se soumettre à la condamnation du livre aussi interieurement qu'à la condamnation des propositions. Il n'y a point ici de fait à distinguer du droit, le seul fait renfermé dans l'une & l'autre question est le fait grammatical de la signification des paroles, sur lequel l'Eglise ne peut être faillible sans être incapable de faire aucune décision, de connoître aucune erreur, de dresser aucun symbole, de conserver & d'enseigner la foi. Il n'y a plus lieu de chicaner; tout ce qu'on oppose à la condamnation du livre, attaque la condamnation des propositions. Il faut croire interieurement ce qu'on appelle le fait, ou ne pas croire ce qu'on appelle le droit.

Aprés cela, conclut Monseigneur de la Rochelle, faut-il s'étonner que le cinquiéme Concile general prétende que sa décision sur les trois chapitres (question tout-à-fait semblable à la question du temps) appartient à la foy? Faut-il s'étonner aussi qu'alors personne n'ait allegué que l'on devoit peu s'embarrasser de ce que le Concile de Chalcedoine avoit fait sur cette affaire, sur laquelle il pouvoit se tromper? Il excuse assez plausiblement des Theologiens modernes, qui occupez du soin de justifier Honorius, ont parlé sans y faire attention dans des termes contraires aux principes qu'ils établissent clairement, lors qu'ils traitent expressément de l'infaillibilité de l'Eglise.

A ces causes il condamne le Cas dans son premier article, comme faux, temeraire, dérogeant à l'autorité de l'Eglise, autorisant le parjure, & l'abus des Sacremens, tout-à-fait contraire aux constitutions Apostoliques reçûës de toute l'Eglise & soûtenant indirectement les erreurs de Jansenius, en ce que se

cachant sous le nom du fait de Jansénius, il soutient contre la décision précise de l'Eglise que le sens du livre de Jansenius n'est pas hérétique, ou qu'on n'est pas obligé de le croire hérétique. Il averoit qu'il ne donnera aucun pouvoir, emplois, bénéfices, & ne conférera aucun Ordre sacré ou mineur qu'à ceux qui auront donné toutes les assurances requises de la pureté de la doctrine sur ce chapitre & en particulier qui auront signé le formulaire avec protestation qu'ils le signent dans un sens propre & naturel des paroles dudit formulaire, & qu'ils sont persuadés que de le signer autrement ce seroit un mensonge & un parjure à la face de l'Eglise. Il condamne plusieurs autres articles avec les qualifications, que leur ont données la plus part des Evêques, dont on a vû des Mandemens.

## ARTICLE CLVI.

## OBSERVATIONS SUR LA *Cochenille & sur un petit limaçon des Indes, qui paroît être le Murex des Anciens.*

*CEs observations nous ont été communiquées par le R. P. Alcazar Jesuite de Madrit, homme très-habile & très-exact, & qui nous assure qu'il a appris, tout ce qui suit, d'un homme même du païs.*

La Cochenille est un petit ver, dont le sang, la peau, & le corps servent aux teintures les plus estimées. Ce ver est de figure orbiculaire, gros comme une lentille. La peau & le sang en sont de couleur violette : le sang neanmoins tire un peu plus sur le rouge. On ne s'apperçoit, que c'est un animal, qu'à l'abondance de son sang, & à un mouvement très-lent, qu'on y remarque quelquefois. Son corps se couvre d'une espéce de crasse semblable à la poussiere la plus subtile de la chaux. De là vient que le Nopal sur lequel la Cochenille se nour-

rit, & auquel elle demeure attachée, paroît tout blanc, lors qu'il y en a une grande quantité.

Le Nopal est une espéce d'arbre qui vient dans les lieux champêtres, comme dans les terres cultivées. Ses feüilles sont grandes & de figure ovale. Elles ont un doigt d'épais & quelquefois plus; & environ deux pieds & demi de long sur quatorze ou quinze pouces de large. Il vient sur la feüille une espéce de graine, herissée d'épines très fines: & sur le Nopal sauvage il vient entre chaque grain, des épines aussi aiguës & aussi longues que des épingles. Toute la feüille ainsi composée se nomme *Penca*.

Pour avoir un Nopal, il n'y a qu'à prendre une feüille de cette plante, & la mettre à moitié en terre. En peu de jours la moitié qui est hors la terre, produit une autre feüille: celle-ci en fait pousser d'autres, pendant que la premiere grossit, & forme le tronc & les branches d'un petit arbrisseau de 8. à 9. pieds de haut. Le *Nopal* sauvage vient bien plus grand: on en voit

de vingt pieds. Les uns & les autres portent un fruit appellé dans le Païs *Tunas*: on le nomme en Europe *Figues d'Inde*. Il y en a de grandeur & de couleur differente, les unes sont blanches, les autres jaunes, d'autres rouges: quelques-unes sont douces, & d'autres aigres; & on les nomme *Xoconoftles*.

Parmi celles qui sont douces, il y en a une espéce plus estimée, & il n'y a que celle-là que l'on cultive. L'écorce de ce fruit est aussi épaisse que celle de l'orange; elle est toujours verte, & d'espace en espace elle est hérissée d'épines, comme la feüille du Nopal. L'écorce des fruits sauvages, qui n'a point ces sortes d'épines, sert à faire la conserve la plus exquise de la nouvelle Espagne. La chair de ce fruit est semée de quantité de petits noyaux très-durs, plus gros que la graine qui se trouve dans les figues ordinaires, & à peu près comme celle de la Coriandre.

Le Nopal qui sert à la Cochenille ne porte de fruit qu'avec peine, & n'a pas tant d'épines. Le verd de sa feüille est plus chargé & plus obs-

eur, au lieu que celui des autres, particulierement du Nopal sauvage tire un peu plus sur le jaune. Il faut avoir soin qu'il ne s'y amasse point de poussiere : c'est pour cela que ceux qui veulent élever des Cochenilles, ont un petit balay fin, long d'un pied ou environ, pour netoïer la feüille où est attachée la Cochenille ; car sitôt que cet animal a commencé de vivre, il s'attache au Nopal, & se nourrit du suc qu'il en tire imperceptiblement, sans que la feüille en paroisse ni percée ni fanée ; ainsi après avoir ôté toute la Cochenille d'un arbre, il recommence de nouveau à s'ensemencer comme si on n'en avoit pas déja recueilli. Voici comme on en fait la récolte.

Le Nopal étant couvert de ces petits animaux, & devenu blanc par la graisse qui sort, comme j'ai dit, du corps de la Cochenille on le nettoye legerement avec le petit balay, ensuite on applique à l'extremité de la feüille un vase de la grandeur d'une assiette, mais qui est fort creux, & qui est fait du fruit d'un autre arbre

du païs : puis on passe la brosse sur la feüille du Nopal avec la force necessaire pour en detacher la Cochenille, sans neanmoins l'écraser, autrement elle deviendroit inutile. On en fait tomber ainsi dans le vase autant qu'il en peut tenir, sans que celles de dessus écrasent celles de dessous : puis on vuide le vase sur de petites nattes bien pressées. La Cochenille étant étenduë de la sorte, on a une espéce de culiere, faite d'une de ces feüilles qui couvre la tige du bled de Turquie, & qui se plie aussi aisement que le papier, & avec cette culiere, on prend adroitement ceux de ces petits animaux qui sont les plus grands, les plus larges, & qui approchent le plus de la figure ronde. On les met à part pour en conserver la semence. Le reste demeure étendu sur les nattes, & exposé au soleil, jusqu'à ce qu'il meure faute d'aliment & que le sang en soit figé. Les Indiens ensuite font avec la main la separation de ce qu'il y a de meilleur & de plus gros. Ce qui reste caché sous cette poussiere blanche dont

j'ay parlé, s'appelle *Granza*, & se vend à bien plus bas prix.

Quant aux Cochenilles qu'on reserve pour avoir de la semence, on en met cinq ou six dans une espéce de cornet fait avec une de ces feuilles qui couvrent la tige du bled de Turquie. Puis avec une épine, on attache le cornet à une extremité du Nopal, en sorte que les deux bouts du cornet soient inclinez sur le plat de la feuille. Les meres sortent par les ouvertures & couvrent le Nopal de petits œufs semblables à ceux de l'Araignée. Ces œufs éclosent avec le tems : & le soin de ceux qui élevent la Cochenille, se reduit à tenir bien nettes les feuilles du Nopal. Quand ces animaux sont arrivez à leur juste grandeur, on en fait la recolte comme on a dit.

On croit dans le païs qu'indépendemment des œufs & de la semence de la Cochenille, le Nopal a la vertu de produire ces petits insectes de sa propre substance. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il vient de la Cochenille sur ces arbres, dans des jardins, dans des bois, où l'on n'en

avoit point vû auparavant. Cela se remarque sur tout dans le bois de la province de *Chiapa*. Mais la Cochenille qui vient ainsi d'elle même, est beaucoup moindre que l'autre, & on en fait si peu de cas qu'elle ne vaut que quinze ou vingt sols la livre, on ne la cherche que parce qu'elle sert à faire le *Carmin*, ce qui se fait de la maniere que je vas dire.

On jette cette Cochenille dans une grande Chaudiere, où on la fait bouillir dans une quantité d'eau proportionnée, jusqu'à ce que le sang de l'animal s'enfle dans sa peau & se liquifie. Alors on presse la Cochenille dans un linge rude & serré pour en faire sortir le sang, que l'on reçoit dans un autre vase. Ce qui reste dans le linge se jette aux poules & sert à les engraisser. Pour la liqueur qu'on a recueillie dans le vase, on la laisse reposer pendant 24. heures, après quoy on verse l'eau qui est dessus & on l'égoute ainsi jusqu'à ce que le fond s'épaississe & se séche. On le met ensuite au soleil sur des linges après en avoir fait auparavant de petits pains auxquels on

donne la figure qu'on veut. C'est là que le *Carmin* acheve de se secher. Il vaut ordinairement trois ou quatre écus la livre sur le lieu même, mais quand il est transporté en Europe, sa valeur augmente de telle sorte qu'après avoir été rafiné, il vaut jusqu'à 18. & 20. écus la livre, voilà ce qui regarde la Cochenille.

Sur quelques Côtes de la Mer de Sud principalement dans la province de *Nicaragua* la derniere du Royaume de *Guatimala*, où l'Amerique septentrionale confine avec l'Isthme de *Darien*, on trouve de petits Limaçons, qui paroissent être le *Murex* ou le *Conchylium* des anciens, Ils sont de la grosseur d'une Abeille. La Coquille en est mince & n'est pas fort dure, elle est comme celle de certains Limaçons qui se trouvent en quelques étangs & dans le bassin des fontaines. On ramasse ces Limaçons dans des vases, & parce qu'il est rare d'en trouver beaucoup à la fois, les Indiens les conservent dans des pots pleins d'eau jusqu'à ce qu'ils en ayent amassé une quantité proportionnée à ce qu'ils veulent teindre,

dre, ce doit être peu de chose, parce qu'il est difficile d'en trouver tout d'un coup une quantité suffisante pour teindre un morceau d'étoffe de moyenne grandeur. Ce que les Indiens teinnent ordinairement, est le fil de Coton; parceque le Coton & les choses qui en sont faites peuvent se laver. Or la teinture faite avec ce Limaçon a cette proprieté, que plus on lave l'étoffe qui en est teinte, & plus elle vieillit, plus la couleur en devient belle & éclatante. C'est une pourpre la plus belle & la plus agreable qui se puisse trouver. Au reste rien n'est plus facile à faire que cette teinture.

Après avoir amassé un nombre suffisant de ces petits Limaçons, on les écrase avec une pierre bien polie & l'on moüille aussi tôt le Coton dans leur sang. Cette teinture est si estimée, que le Coton qui étant blanc se vendroit quarante ou cinquante sols la livre, quand il est ainsi teint, vaut sur le lieu jusqu'à huit écus, & jusqu'à douze ou quinze dans les païs plus avancez dans les terres. Les femmes Indiennes en

acheptent volontiers, parce qu'elles bordent leurs habits de petits ouvrages travaillez avec ce fil. Une Courtepointe de Coton qui vaut ordinairement ſept à huit écus, ſe vendra aiſément cent écus ſi le Coton en eſt teint avec ce Limaçon ; c'eſt un des preſens les plus eſtimez du païs à cauſe de la rareté de ces animaux.

## ARTICLE CLVII.

### *DISSERTATION SUR LA QUESTION, comment il faut exprimer en Latin le nom du Duc de Bretagne, à l'occaſion de la Naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne.*

QUelques Sçavans ont douté s'il falloit l'appeller en Latin *Dux Britanniæ*, ou *Dux Aremoricæ*. Surquoi voici le ſentiment d'un d'entre eux.

Jamais la Province de Bretagne telle qu'elle eſt aujourd'hui, n'a eû le nom d'*Aremorica* : jamais auſſi elle n'a eû celui d'*Armorica* avant le treiziéme ſiécle ; & ce dernier mot ne ſe trouve que dans les Auteurs par-

consequent fort modernes, & que les Sçavans n'estiment guéres.

Cesar parle de *Civitates Armoricæ*: mais il entend par ce mot-là, tout le païs qui est compris entre la Loire & la Seine. Lisieux est du nombre de ces villes-là: & Lisieux est au milieu de la Normándie, bien éloigné de la Bretagne. Pline dit expressement qu'*Armorica* étoit l'ancien nom de l'Aquitaine, ce nom en Breton signifie païs situé proche de la Mer.

Le Moine Erric, au 5. livre de la vie de St. Germain, appelle de même *Gens Armorica*, les gens du païs qui est entre ces deux Rivieres.

*Gens inter geminos notißima clauditur amnes,*
*Armoricana prius veteri cognomine dicta.*

Et le caractere, que ce poëte fait de cette Nation Armoricaine, convient bien moins aux Bretons qu'à leurs voisins.

La Notice de l'Empire parle de *Tractatus Armoricanus*: & outre les Villes de Bretagne, il y comprend



Digitized by Google

encore Coutances, Avranches, & Roüen. Ausône met encore Bayeux ville de la basse Normandie, *in gente Armorica*. Mr. Valois dans sa notice des Gaules, en fournit beaucoup d'autres exemples.

C'est dans le XIII. siécle ou après, qu'ont écrit les Auteurs, qui ont dit *Britannia Armorica*, & *Brito Armoricus*, mais Mr. Valois qui les a ramassez avec soin, n'en cite aucun qui ait osé dire seulement *Armorica*, sans y ajoûter le mot de *Britannia*, pour signifier la province seule que nous appellons la Bretagne.

Au contraire les mots de *Brito*, de *Britanus*, & *Britannia* en ce sens-là, se trouvent dans des Auteurs qui sont reconnus pour être de beaucoup plus anciens. Au 5e. siécle on trouve dans Sidonius Apollinaris au livre 1. de ses lettres. Lettre premiere *Britannos super Ligerim sitos*. Au sixiéme dans Jornandés, *Riothimus Rex Britonum*: & dans Gregoire de Tours, vous trouverez *Britanniam*, *Britannias*, *Britannos*, & *Britones*. Au 9e. dans les Annales d'Eginhard *Britanniam*, *Britones*, *Britonum provinciam*. Au 10e.

dans Flodoard *Britannia & Britones.*

La Bretagne a pris son nom dans un tems que les Saxons étoient encore les maîtres de l'Angleterre, comme ils l'ont été jusqu'à l'an 1017. d'où vient que les Bas-Bretons encore aujourd'hui disent un Anglois *Sausson* pour Saxon ; & au pluriel les Anglois *Saussonnet*. Les Bretons voulant donc marquer qu'ils étoient originaires des anciens *Britanni* & qu'ils étoient venus de cette Isle que l'antiquité appelle *Britannia*, d'où les Saxons les avoient autrefois obligez de se retirer à cause de la Religion ; ils en prirent le nom, & crûrent avoir droit de le prendre, puisque les habitans de l'Isle d'où ils étoient venus ne le portoient plus, & ne le pouvoient plus porter raisonnablement, étant étrangers & ne tirant pas leur origine des anciens Bretons comme eux.

Aussi depuis qu'il y a eû des Ducs en Bretagne, on n'a jamais mis autrement sur leurs Medailles que le titre de *Britonum Dux* : *Franciscus Dei gratia Britonum Dux* : *Anna Britonum Ducissa.*



Digitized by Google

Enfin les Anglois mêmes étoient si convaincus au commencement du 17e. siécle, que le mot de *Britannia* étoit devenu le propre nom de la Province de Bretagne, que voulant alors changer dans les titres de leurs Roys, le mot *Anglia* qui étoit le seul qu'ils avoient eû depuis 700. ans au moins, ils ne prirent l'ancien nom de *Britannia* qu'avec le surnom de *Magna Britannia*, pour distinguer par-là leurs deux Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, de la Province de Bretagne, qui sans doute n'est pas aussi grande que leur Isle; mais qui étoit en possession depuis 300. ans ou environ, d'être appellée simplement *Britannia*. Car pour *Britannia Minor*, je ne me souviens pas de l'avoir lû, que dans des Auteurs qui ont écrit depuis 1603. que l'on commença à dire *Magna Britannia* de l'Angleterre & de l'Ecosse.

## ARTICLE CLVIII.

### EXTRAIT DE LA LETTRE *de Mr. * * *. à un de ses amis sur ce qui s'est passé dans l'Assemblée de Mrs. les Apotiquaires de Paris le 10. May 1704. en leur Laboratoire.*

LE Cours de Chymie que Mrs. les Apotiquaires de Paris entreprirent il y a quelques années, eut un succez si favorable, qu'ils crurent que ce seroit desobliger les sçavans & les curieux que de l'interrompre. C'est pourquoi Mr. de la Riviere un de ces Maîtres, fut prié d'en faire encore un, où toute la faculté de Medecine fut invitée. Il en fit l'ouverture le 10. de May dernier, & tous ceux qui y assisterent sentirent d'abord qu'il n'avoit rien entrepris au dessus de son habileté. Il commença par l'éloge de sa Compagnie, de ceux qui l'avoient précedé dans cette fonction, & après s'être étendu fort au-long sur le merite de Mr. Fagon Premier Medecin du Roy, il fit voir l'utilité que le public reti-

roit de la Chymie, & combien on étoit redevable à nôtre invincible Monarque qui ne l'avoit pas moins protegée que les autres sciences. Il expliqua ensuite d'une maniere si Physique, les principes de cet Art; que l'Assemblée convint que l'on ne pouvoit rien ajouter à ce qu'il en avoit dit: il rapporta les differens sentimens des Auteurs sur ce sujet; & il conclut pour le sentiment de ceux qui croyent, que le sel & le souphre, l'eau & la terre, sont les seuls élemens & les veritables substances dont le mixte soit composé.

Les Operations de Chymie qu'il fit depuis, attirerent aux Assemblées un grand nombre de Sçavans, qui ne furent pas moins satisfaits de la maniere dont il developpa les Phœnoménes les plus obscurs de cet Art, que des experiences très-particulieres qu'il fit, tant sur l'antimoine que sur les mineraux, vegetaux & animaux. Ce fut par là que Mr. de la Riviere finit son Cours avec l'applaudissement de toute la faculté de Medecine. Aussi peut-on dire que ce sçavant Artiste n'avoit rien ou-

blié pour la gloire de sa Compagnie. Si le Laboratoire de ces Mrs. se rend recommandable par les leçons de Chymie qu'on y fait, il ne l'est pas moins par la composition Galenique appellée Theriaque, qui y fut preparée dans le même tems, au sujet que je vais dire.

Il y a huit ans que Mr. Biet se proposa de faire & d'exposer au public cette fameuse composition de la Theriaque. Il en prévint même Mr. le Procureur du Roy ; mais il n'exécuta pas son dessein.

Il ne songeoit donc plus à composer ce fameux Antidote, lorsque Mr. de Rouviere qui n'avoit en vûë que le bien public & la gloire de sa compagnie, forma le dessein d'exposer cette admirable composition. Il le fit comme nous le dirons tout à l'heure, avec tout le succès qu'on peut attendre ; mais quatre de ses Confreres, deux ans après en ont fait paroître une autre sous le nom de Mr. Biet.

Tout le monde sçait que c'étoit pour la troisiéme fois que Mr. de Rouviere en avoit gratifié le pu-

blic ; mais avec tant de profuſion que la maſſe de ſa compoſition montoit à la peſanteur de deux mille deux cens livres.

On l'a vû dans un tems où toute l'Europe étoit en trouble, percer dans les endroits les plus inacceſſibles pour trouver tout ce que les animaux, les vegétaux, & les metaux ont de plus particulier. On ſçait entre autres qu'il a parcouru toute la Turquie pour y cueillir le veritable *Opium*.

Le veritable *Opium* qu'il preſenta dans cette fameuſe diſpenſation, étoit ſi pur, & ſi tranſparent, que ſans le ſecours du goût ni de l'odorat, ſa ſeule vûë pouvoit faire juger des bons effets qu'il étoit capable de produire. En effet il étoit compoſé de parties très-fines & trés-deliées, qui en ſe detachant inſenſiblement venoient frapper les narines, ſi agreablement, & les chatoüilloient d'une maniere ſi delicate; qu'elles y produiſoient un ſentiment tout exquis. C'eſt auſſi avec beaucoup de raiſon qu'un ſçavant de l'Art a dit que c'étoit le don le

Digitized by Google

plus precieux que la nature ait pû faire à la Medecine, & l'un des mixtes de la Theriaque dont les effets soient plus sensibles. Ce qui se confirme encore clairement par l'épreuve qu'en a fait un homme melancolique qui en ayant avalé une certaine dose, fut à l'instant comme tout réjoüi & ranimé, & se trouva dans une telle situation qu'il lui sembloit ressentir les vertus de ce fameux Nepanthés dont Polydame femme de Thoon Roy d'Egypte fit present à Helene, tant pour calmer les inquietudes que pour charmer les ennuis de ses hôtes, ce qui lui réüssissoit en donnant quelques grains de cette larme dans du vin.

Ces deux proprietez se trouvent parfaitement bien renfermées dans *l'Opium*, que Mr. de Rouviere a fait entrer dans sa Theriaque; sa partie spiritueuse saline produit une douce agitation dans les esprits & les dispose à la joye; sa partie huileuse & resineuse rallentit leur trop grand mouvement, calme quelque douleur que ce soit, empêche la trop



Digitized by Google

grande dissipation des mêmes esprits, en leur conservant un cours regulier & maintient toûjours le corps dans une égale force. Il ne se peut donc que tous ces mixtes si artistement preparez, réünis en un seul corps, n'acquierent non seulement une très-grande vertu par leur mélange; mais encore qu'ils n'ayent une qualité superieure à toutes celles qu'on attribue à ces fameux antidotes.

La Theriaque que Mr. Biet & ses associez viennent de presenter au public, a eu aussi beaucoup d'approbation. Il a accompagné l'exposition qu'il en a faite, d'un discours sur toutes les proprietez des mixtes qui entrent dans sa composition. La premiere Assemblée qu'il convoqua, fut très-nombreuse & remplie de Magistrats & de gens sçavans: son discours fut très-poli: on auroit souhaité seulement qu'il n'eut point entrepris de décrier les compositions qui avoient été faites avant la sienne. Une maladie qui lui est survenuë, l'a obligé d'interrompre la

suite de ses discours & de s'addresser à un de ses Confreres qui a bien voulu parler quelquefois pour lui. Il ne fait point entrer *l'Opium* dans la composition de sa Theriaque; mais le *Meconium* qu'il pretend devoir être préferé à cette larme, à cause de la preparation exacte qu'il sçait donner à ce suc, en le dépoüillant de sa partie la plus impure & la plus terrestre. D'habiles gens neanmoins sont persuadés que le *Meconium* ne peut jamais être converti en *Opium*, ni en avoir la vertu, parceque dans *l'exsiccation* & la *reduction* de ce suc, on lui fait perdre, à ce qu'ils pretendent, ce qu'il a de plus spiritueux & de plus balsamique.

De plus Mr. Biet dans la composition de sa Theriaque, y prefere les trochisques de vipere, à la poudre de vipere. Pour authoriser son choix, il oppose les anciens Auteurs aux nouveaux, & fait un crime à ceux-cy d'avoir changé quelques ingrediens, dont les anciens se servoient dans leur composition; comme s'il n'étoit pas permis de s'éloigner de leurs sentimens, lorsque de

nouvelles experiences nous font decouvrir des choses qui leur ont été inconnuës.

## ARTICLE CLIX.

*AVERTISSEMENT TOUCHANT l'inventeur de la Chorégraphie ou Art de décrire la Dance.*

NOus avons parlé de cette Chorégraphie dans nos Memoires du mois de May précédent, & nous l'avons louée avec le plaisir que nous prenons à faire valoir tous les ouvrages ingenieux. Mr. Beauchamp compositeur des ballets du Roy, homme de l'aveu universel, le premier homme de nôtre tems dans son Art, s'est plaint à nous que nous attribuassions à un autre, la gloire d'une invention dont il est l'Auteur, nous assurant qu'il y travaille depuis plus de trente ans par un ordre exprès qu'il avoit plû à Sa Majesté de lui en donner. Cependant nous n'avons rien avancé que d'après un Privilege du Roy expedié à Mr. Feüillet le 22. d'Août 1699. sur

Digitized by Google

un *livre de sa composition, intitulé l'Art de décrire la Dance par caracteres & figures, &c.* La piéce étoit assez authentique pour nous justifier pleinement auprès de Mr. Beauchamp. C'est sur cela qu'il a fait ses diligences au Conseil, afin que l'on cassât le Privilege de ceux qui impriment les Caractéres de Dances qu'il a imaginez, & qu'il en fut declaré juridiquement l'Inventeur. C'étoit s'y prendre un peu tard, d'intenter procès à Mr. Feuillet, quatre ans après qu'il a publié son livre avec privilege & qu'il en a fait tous les frais. Sur cela est intervenu l'Arrêt du Conseil pour faire droit aux parties, & nous en raportons le précis, de maniere qu'on ne puisse nous soupçonner de partialité.

*Le Roy en son Conseil, de l'avis de Mr. le Chancelier, a declaré ledit Beauchamp non recevable en sa demande, en raport du Privilege du 20. Août 1699. sauf audit Beauchamp à se pourvoir par devers sa Majesté, pour obtenir tel privilege qu'il appartiendra, pour la graveûre & impreßion des Caractéres, des pas, & figures de Dances, & entrées de*

Digitized by Google

*ballet; comme étant l'Auteur & Inventeur desdits Caracteres; debouté en outre ledit Beauchamp de sa demande, au raport du privilege accordé à Lorin le 30. Janvier 1704. attendu que la methode dudit Lorin, est differente de celle inventée par ledit Beauchamp, & imprimée par les soins dudit Feuillet, tous dépens compensez.*

Nous avons crû la chose assez considerable par rapport à l'Histoire des beaux Arts, pour en instruire le Public, afin qu'il n'en soit pas de celui-ci, comme de tant d'autres, dont on ignore les veritables Auteurs. Mais doit-on s'en étonner, puisqu'il faut du soin à ne se pas méprendre au veritable Auteur de la Chorégraphie, lors même que les choses se passent sous nos yeux ? On est toûjours obligé à Mr. Feuillet d'avoir fait les avances necessaires, afin de la rendre publique, & nous rendons volontiers justice aux autres ouvrages qu'il doit encore publier pour la perfection de son Art. Touchant Mr. Lorin, comme sa methode n'a pas eû encore un grand cours, nous n'en parlons point : d'autant plus

qu'il n'a travaillé que long-tems après Mr. Beauchamp.

## ARTICLE CLX.

*DISSERTATION HISTORIQUE sur l'ancienne ville de Bibracte.*

IL eſt vrai, Monſieur, que j'avois commencé à compoſer des Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Gaules, & que j'ai travaillé avec aſſez d'application à celle des anciens Æduens. Mais comme les objets éloignez nous touchent moins; depuis que je ſuis ſorti de Bourgogne; j'ay beaucoup negligé cette ſorte d'étude & il me faudroit du tems pour m'y remettre, neanmoins pour vous faire plaiſir je m'en vas tâcher de rappeller dans ma memoire, ce que j'ai appris autrefois de l'ancienne *Bibracte*.

Il faut avoüer premierement qu'Autun eſt une ville ancienne. Quand les Auteurs de l'hiſtoire Auguſte ne nous en auroient rien dit, il ne faudroit que des yeux pour s'en appercevoir, ſon grand circuit de murail-

Digitized by Google

les qui eſt le plus conſiderable morceau d'antiquité qu'on voïe au monde, ſes Arcs de Triomphe, ſes Mauſolées & ſes Tombeaux, les reſtes d'un Cirque, d'un Theatre, d'un Amphitheatre, d'une infinité de Temples & d'Edifices, nous montrent quelle eſt la Ville dont Eumenius deplore la déſolation, dès le commencement du quatriéme ſiécle & qu'il faut qu'elle ait été bâtie ou reparée par les premiers Empereurs.

Mais je ne ſuis pas content de cet aveu, je pretends même, que c'eſt une erreur populaire, fondée ſur le nom *Auguſtodunum*, de s'imaginer qu'Autun ait été bâti par Auguſte dont il ſemble porter le nom, ou par Claudius, qui le premier fit entrer les Æduens dans le Senat, & pour le prouver j'apporte premierement l'Autorité d'Eumenius dans ſes Panegyriques, c'eſt un témoin croyable. Il étoit d'Autun, il parloit en public & en preſence des Empereurs. Cet Auteur dit que l'Academie d'Autun s'appelloit *Manianes* c'eſt un nom Grec, dont il n'eſt pas ici neceſſaire de chercher l'étymo-

Digitized by Google

logie; il suffit que ce nom fasse voir que cette Academie avoit été nommée avant que les Latins fussent les maîtres d'Autun: mais ce qui confirme cette pensée, c'est que si cette Academie avoit été fondée par quelque Empereur, si la ville eut reconnu quelque Empereur pour fondateur, [a] Eumenius qui raconte sa ruine & qui parloit pour son retablissement, n'auroit pas manqué d'apporter pour exciter la pitié, & piquer la generosité des Empereurs, auxquels il parloit, l'exemple de leurs Predecesseurs. C'est ce qu'il ne fait point.

Au contraire il suppose dans tous ses discours l'antiquité de sa Ville. Dans le remerciement qu'il fait pour le rétablissement d'Autun, *l'Empereur* [b] *a voulu*, dit-il, *que cette ville fut comme la mere des autres villes de la Gaule: parceque c'est elle qui les a gagnées à l'Empire Romain. Quæ reliquas urbes Romanas quodammodo prima fecisset.* Il fait allusion

[a] *Qui Mæniana hæc primus construxit pro restaur. scholis Eumen.* [b] *Grat. act.*

comme il est visible, à la premiere alliance que les Æduens firent avec Rome, long-tems avant que Cesar vint dans les Gaules. Dans le panegyrique de Constantin, il lui dit que *cette ancienne ville attend des secours de sa Majesté afin de pouvoir reparer ses Temples & ses Edifices publics*. Ce terme d'ancienne ne convient point à une Ville qui n'auroit eû que deux ou trois cens ans. Il suppose même que l'Academie pour laquelle il parle, étoit ancienne lors qu'il dit. *Ut cum ad antiquam firmitatem cultumque reparata sit, multò hic justiùs ac veriùs nuncupetur ædes Herculis & Musarum*. Tous les discours d'Eumenius supposent cette verité; mais voici quelque chose de plus exprès dans Ammien Marcellin au 15. & 16. livre de son Histoire.

En faisant le dénombrement des Villes de la Gaule, il parle d'Autun en ces termes. *Augustoduni Manium magnitudo vetusta*. Il n'en dit pas d'avantage & prétend la faire connoître par-là.

En parlant au 16. livre du siége de cette place, il dit que *Julien se hâta*

*d'aller à son secours, parce que ses murailles ne valoient plus rien. Augustoduni civitatis Antiquæ muros spatiosi quidem ambitus, sed carie vetustatis invalidos.* Je demande, s'il auroit pû parler de la sorte, d'une Ville bâtie par les Romains, dont les ouvrages semblent ne pouvoir vieillir.

Disons donc que la Ville d'Autun a été bâtie par les Gaulois, & que s'il est vrai, comme le rapporte Justin *, que ce furent les Phocéens qui apprirent aux Gaulois à bâtir des Villes, que les Æduens furent les premiers à profiter de leurs leçons. Le témoignage de Justin ne fera peut-être pas une grande impression sur vôtre esprit. Considerez donc la Maçonnerie des murailles d'Autun, & la maniere dont l'ancienne Ville étoit bâtie, vous la trouverés cette maniere, la même que Cesar la décrit au l. 7. de ses Memoires, lors qu'il parle d'*Avaricum*, c'est-à-dire une Ville bâtie sur des soûterrains, & dont la Maçonnerie étoit soûtenuë par des poutres en égale distance,

* *Justin. liv. 43.*

d'espace en espace. Les poutres ne restent plus dans les murailles d'Autun, mais les trous s'y voyent encore.

Vous me demandez peut-être, en quel tems Autun a été bâti. Si vous recevez l'Autorité de Justin & celle d'Eutrope *, Autun sera moins ancien que Rome de deux cens ans. Car ce dernier prétend que Marseille n'a été bâti par les Phocéens que 150. ans après la fondation de Rome; & selon Justin, Autun n'a été bâti que sur le modele de Marseille.

Mais raisonnons un peu sur l'autorité d'un Auteur plus respectable que lui, c'est Tite-Live. Il nous assure que ce fut sous le regne du premier Tarquin que les Æduens firent une irruption dans l'Italie, & qu'ayant trouvé sur leur passage un païs agréable, nommé l'Insubrie comme un de leurs Cantons, ils tirerent cela à bon Augure & y bâtirent une Ville qu'ils appellerent Milan. Or si les Æduens n'avoient jamais vû de Villes, comment auroient-ils pris la

* *Eutrop. l. 1. ch. 8.*

pensée d'en bâtir une? Comment auroient-ils pû l'exécuter dans un païs ennemy. Il faut donc conclurre qu'il y avoit des Villes dans le païs qu'ils avoient quitté, & si ces Villes n'étoient pas toutes neuves, qu'elles étoient pour le moins aussi anciennes que Rome, qui n'avoit pour lors que 140. ans.

Voulés-vous en un mot, que je vous dise ma pensée, je crois Autun aussi ancien que les premiers habitans des Gaules, & voici la raison que j'en ai, c'est que cette Ville n'a pû être bâtie de dessein, car elle est dans la situation la plus desavantageuse qu'on pouvoit choisir; sur le penchant d'une montagne qui la met à couvert du Midi, & l'expose à tous les vents du Nord. Mais cette grande Ville a été bâtie, lorsque l'Art de bâtir est venu dans les Gaules, au même endroit où étoient les Huttes de ses premiers habitans. Les premiers Gaulois bâtirent des Villes, comme Cesar nous apprend qu'on les faisoit encore de son tems dans la Grande-Bretagne. Ils choisissoient un endroit inaccessible aux bêtes fe-

Fouches & à leurs ennemis : ils l'entouroient d'un fossé & d'un abbatis de bois, & le remplissoient de Cabanes, ils cultivoient les lieux d'alentour; & quand chacun avoit ses petites possessions marquées le moyen de les abandonner pour choisir une situation plus avantageuse ? on ne pouvoit s'y resoudre. Voilà ce qui fait que les Villes les plus anciennes sont ordinairement le plus mal situées.

Il n'y a plus qu'une question à decider, & c'est ce que vous attendez principalement de moy. Vous me demandez si cette ancienne ville dont je parle est la Bibracte de Strabon & de Cesar. Cela n'est pas trop malaisé à decider ce me semble; car cette ville que nous appellons *Augustodunum* & qui est plus ancienne que tous les Augustes, comme vous venez de voir, elle avoit un nom avant que de prendre celui-cy, & quel étoit-il ? Ce n'étoit ni *Cabillonum* ni *Matisco* ni *Noviodunum*, ni *Decetia*. Car nous trouvons toutes ces Villes, les deux premieres sont sur la Saône, les deux autres sur la Loire,

loise, c'est donc *Bibracte*; car il n'y a plus que celle-là parmi les Æduens; & certes il seroit bien étonnant que Strabon ayant nommé les deux Villes les plus considerables des Æduens & Cesar ayant marqué jusqu'à une Bicoque, je veux dire Decize; qu'il eut ômis cette Ville-cy, que nous voyons par tant d'endroits, être si considerable. Si donc Strabon a nommé Bibracte parmi les Villes principales des Æduens, si Cesar en parle comme de la Capitale; voilà la Ville que nous trouvons dans Autun, qu'Eumenius dit avoir toûjours été la Capitale des Æduens, & que les grands chemins de l'Empire qu'on voit encore y aboutir de tous côtez, montrent sensiblement avoir été le centre de la Province.

Je sçay bien qu'on pourroit dire que Bibracte étoit à la verité une ville considerable chez les Æduens; mais qu'elle n'étoit pas la Capitale, que cette Capitale est la ville à laquelle Autun a succédé & qu'on nommoit *Ædua*, *Ædua civitas*, *civitas Æduorum*, & que c'est ainsi que

Cesar en parle *. Mais quand on a bien lû Cesar, on ne peut parler de la sorte, cet Auteur parle de Bibracte ; comme il fait de toutes les autres Capitales de la Gaule, Amiens, Paris, Reims, Bourges. Comment parle-t-il de Besançon *Vesontionem quod est oppidum maximum Sequanorum.* Voilà comme il designe la Capitale des Sequanois, & voici comme il parle de Bibracte. *Oppido Æduorum maximo & copiosissimo quod est oppidum apud eos maximæ authoritatis.* [b] La Ville la plus grande, la plus riche, la plus peuplée qui étoit la maîtresse des autres. C'étoit là où étoit le Magistrat & le Senat, là où se faisoient les Assemblées non seulement des Æduens; mais de toutes les Gaules *Totius Galliæ Concilium Bibracte indicitur.*

On ne peut douter après cela que

* *Avaricum quod erat oppidum maximum munitissimumque l. 7. Durocortum Rhemorum: concilioque in eum locum Galliæ indicto, l. 6. Concilium Lutetiam Parisiorum transfert. ibid. Samarobrinâ, ibi impedimenta obsides civitatum, frumentum omne &c. l. 5. l. 1. ibid.*

Bibracte n'ait été la Capitale des Æduens, & qu'il ne faille raisonner d'Autun, comme des autres Capitales des Provinces, qu'on ne cherche point aujourd'hui ailleurs qu'à l'endroit où elles étoient du tems des Romains.

Enfin si Bibracte a été une belle Ville aussi considerable que Cesar nous la depeint, & si ce n'est point Autun, il faut qu'on nous la montre en quelque autre endroit ; de dire que ce soit Beaune, il n'y a pas d'apparence ; puisque les commencemens de Beaune sont connus, & qu'elle n'a le nom de ville que depuis le 13. siécle. De vouloir que Bibracte ait été située sur le mont Bevray, cela a un peu plus d'apparence à cause de l'analogie ; mais cela n'a que de l'apparence. Car j'ay été exprès à Bevray j'y ai trouvé une montagne déserte, où aucun grand chemin n'aboutit, sur laquelle on ne trouve aucun vestige d'antiquité, que les registres du Chapitre d'Autun appellent *Bifractus mons* & que d'autres disent avoir été nommé Bevray ou Beffray ;

parcequ'il y avoit autrefois une haute tour sur cette montagne, & dans cette tour un Beffroy. Voilà ce que c'est que Bevray.

Si Bibracte a été sur cette montagne, pourquoy n'y est-il plus? qui l'a détruit? ce n'est pas Cesar, qui fait profession de l'avoir toûjours considerée, qui lui pardonna sans reserve sa derniere rebellion *, & qui y passa le dernier quartier d'hyver qu'il prit dans les Gaules. Qu'est donc devenue une ville de cette étenduë, peut-elle avoir été détruite sans qu'on en sçût rien, Alise fut brûlée; mais si Cesar ne le dit pas, Florus nous l'apprend: disons donc que Bibracte ne perit aprés la mort de Cesar, que parce qu'elle perdit son nom, en prenant celui d'*Augustodunum*.

A l'égard du reste, c'est une illusion de dire, que Cesar ait appellé la Capitale des Æduens *Ædua*, *Ædua civitas*, ou *civitas Æduorum*: *Ædua* substantif est un terme inconnu avant nos Ecrivains Ecclesiastiques, *Ædua civitas* est un terme d'Eumenius, &

* *l. 7. Comm.*

si l'on veut recevoir son témoignage, il est decisif en nôtre faveur; car il dit expressement que *Ædua civitas* qui s'étoit anciennement appellée *Bibracte*, & depuis par flatterie pour ses Empereurs, ou ses Gouverneurs *Julia*, *Paula*, *Florentia*; s'appellera par reconnoissance pour Constantin qui se disoit de la famille des Flaviens [a] *Flavia Civitas Æduorum.*

Pour Cesar il ne s'est pas même servi du terme de *Civitas Æduorum.* Quand cet Auteur se sert de ce mot, c'est pour signifier la Communauté comme les Grecs se servent du mot ΚΟΙΝΟΝ. C'est ainsi qu'il dit que l'état des Trevois va jusqu'au Rhin: *Treverorum civitas Rhenum tangit:*[b] que la Suisse est partagée en 4. Cantons *civitas Helvetiorum in 4 pagos divisa est*, qu'il esperoit qu'ayant pris *Avaricum*, il se rendroit bien-tôt maître de tout le Berry, *quod, eo oppido capto, civitatem Biturigum se in potestatem redacturum confidebat.*[c] que tous les Habitans du Berry prierent

a *Grat. act. in fine.* b *l.* 11. c *l.* 7.

Vercingentorix de ne pas faire mettre le feu à une Ville, qui étoit l'ornement de tout le païs, *ne pulcherrimam urbem quæ & præsidio & ornamento sit civitati &c.* En tous ces endroits, il est visible que *civitas* ne peut signifier Ville.

Quelquefois neanmoins Cesar se sert de ce mot pour signifier une Ville, non pas dans le sens physique, par raport aux murailles & aux maisons: car alors il se sert du terme d'*Oppidum*; mais par raport à ses habitans & dans un sens moral, & c'est en ce sens qu'il a dit en parlant de Bibracte *omnem civitatem esse in armis* & toutes les fois qu'il s'est servi du terme de *civitas* par rapport aux Æduens, ç'a été pour marquer Bibracte ou l'Etat, dont les principaux residoient à Bibracte, & qui étoit representé par Bibracte : si donc on avouë que par *civitas*, lorsque Cesar parle des Æduens, il a voulu marquer Autun; il faut avoüer qu'Autun est à la place de Bibracte, car on ne peut appliquer ce terme de Cesar qu'à Bibracte, ou à l'Etat dont Bibracte étoit la Capitale.

Digitized by Google

Voicy donc où l'on pourroit reduire tout ce raisonnement : Autun est la Capitale des anciens Æduens ; mais selon Strabon & Cesar, Bibracte est la Capitale des anciens Æduens ; donc Autun & Bibracte est la même Ville.

Aprés cela il n'est pas necessaire d'aller chercher, comme on dit, la verité au fond du puits, elle est toute trouvée. Il est vray qu'en creusant les fondemens du Seminaire d'Autun, on trouva dans un puits fermé depuis le regne de Valentinien, un chaudron plein de medailles, dont les moins anciennes étoient de ce Prince, avec quelques autres monumens d'antiquité, parmi lesquels se trouva une plaque de bronze sur laquelle on voit aujourd'hui ces mots, *Dea Bibracti*. Si ces lettres étoient sur la plaque lorsqu'elle a été trouvée, on ne peut plus douter de la verité que je viens de soûtenir. Mais j'en trouve les caracteres mal-faits & mal-travaillez, celui même qui les a faits, a affecté d'embelir les lettres, comme font aujourd'hui les Allemans ; car les

T sont ainsi formez T les A ainsi *A*, de quoi il n'y a aucun exemple dans l'antiquité. Neanmoins si l'Inscription est reçûë pour antique, nous la joindrons à toutes les autres preuves que nous venons d'apporter pour montrer que la Ville d'Autun est l'ancienne Bibracte. Je suis très-respectueusement &c.

*Mr. de Mautour nous assure dans une lettre, que l'Inscription* Deæ Bibracti, *a été reconnuë antique par les plus sçavans connoisseurs, il nomme Mr. Foucaut Conseiller d'Etat, Mrs. Vaillant, Galand, Baudelot, Henrion, Oudinet, de Boze.*

## ARTICLE CLXI.

### *PROJET D'UN SYSTEME de l'Air, par Mr. le Clerc deßinateur & graveur ordinaire du Roy.*

JE pense que l'air est composé de petits balons ou globules creux, flexibles & transparens, dans lesquels il y a un esprit, ou matiere subtile qui est dans un mouvement naturel,

qui les fait enfler, arondir & mouvoir continuellement.

Que ce mouvement s'augmente à la presence du soleil & du feu ; & que dans une certaine modification, il fait la chaleur de l'air.

Que quand ces petits balons sont enflez, ils laissent du vuide dans les petits intervalles, où ils ne peuvent se toucher, si ce n'est lorsque des vapeurs, ou fumées passent entre eux.

Ces petits balons ainsi supposez pour la matiere de l'air, j'en deduis clairement, *au moins selon moi*, la rarefaction, la condensation, la chaleur, la froidure, le resort & la dilatation, qui sont des principales proprietés de cet élement.

## II.

Je conçois que ces petits balons composent un air pur, & qui n'est ni chaud, ni froid, quand ils sont dans un certain mouvement temperé, n'étant ni pressez entre eux, ni separés ou écartés les uns des autres ; mais laissant vuides les petits

intervalles qu'ils ne peuvent remplir à cause de leurs rondeurs.

## II.

Qu'ils composent l'air rarefié & très-chaud, quand étant extrêmement tendus & agités en piroitant ou tournant sur eux-mêmes, ils s'entrechoquent, & par leurs ressorts s'éloignent irregulierement les uns des autres, augmentant d'autant plus le vuide qui alors les separe; que le soleil ou le feu les met plus en mouvement, & que leurs allées & venuës sont plus grandes, & plus proportionnées.

Plusieurs experiences nous font connoître, que les parties de l'air s'écartent les unes des autres, & laissent beaucoup de vuide entre elles, quand l'air se rarefie; en voici une. Si on met une petite bougie allumée au milieu d'un plat ou bassin plein d'eau, & qu'on tienne un pot renversé au dessus & assés près de l'eau, pendant un petit espace de tems, ce pot ne sera pas plûtôt posé dans le plat, que l'eau montera dedans;

d'où vient cela ? Si ce n'est que la bougie rarefiant l'air dans le pot, y cause beaucoup de vuide, que l'eau est forcée de remplir aussi-tôt que la bougie est éteinte. Je m'explique, la flamme de la bougie, ayant fait sortir une partie de l'air qui étoit dans le pot, cet air chassé comprime celui qu'il rencontre au-dehors, comme lui-même en est aussi comprimé; mais la rarefaction cessante par l'extinction de la bougie, les petits balons qui composent cet air comprimé, se repoussant l'un l'autre par leurs ressorts, pressent & poussent l'eau du plat, laquelle cede aisément à leurs efforts en montant dans le pot, où rien ne l'empêche de prendre la place de l'air qui en a été chassé; pendant que cet air en se rétablissant dans son étendue ordinaire, prend la place que l'eau lui abandonne dans le plat.

On peut remarquer ici que je n'entends pas, que l'eau monte dans le pot par la pesanteur de l'air; mais par le ressort de l'air.

## III.

Je conçois que l'air se condense & devient très-froid par l'aplatissement de ces petits balons.

On voit clairement que l'air étant composé de ces petits balons, peut-être condensé, parce que ces petits balons peuvent être pressez & aplatis. Qu'étant aplatis autant qu'ils le peuvent être, ils doivent composer un air très-froid, car alors n'étant plus en liberté de se mouvoir, non-plus que la matiere subtile qu'ils renferment ; ils ne peuvent causer aucune sensation de chaleur. Ainsi je conçois que l'air qui est vers les Poles du monde, n'est très-froid que parce qu'il est comprimé par la dilatation de celui qui est sous l'Ecliptique & dans les climats temperez.

On remarquera que ces petits balons contenant moins d'étenduë quand ils sont aplatis, la matiere subtile ne les emplit pas entierement quand ils sont enflés; mais qu'elle y laisse du vuide, en effet sans ce vuide ils ne s'applatiroient pas, & ne se-

roient jamais l'air condensé, je veux dire qu'ils seroient incapables de compression, & qu'une certaine quantité d'air comprise sous un certain volume, ne pourroit se reduire à un autre volume moins étendu, ce qui seroit contre l'experience.

Si on tient un verre renversé au dessus d'un sceau plein d'eau ; & qu'on le plonge dedans petit à petit, on voit monter l'eau dans ce verre & y reserrer l'air qu'elle reduit à un assez petit volume, ce qui nous doit faire observer.

1. Qu'il y avoit du vuide dans cet air, avant qu'on eût enfoncé le verre dans l'eau.

2. Que l'air ne sçauroit se trouver sans vuide, que ces petits balons ne soient aplatis.

3. Qu'étant aplatis, ils contiennent moins d'étenduë, que quand ils ne le sont pas.

4. Qu'ils ne peuvent s'aplatir que jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucun vuide entre eux, ni dans leurs petites capacités ; aucune force n'étant alors capable de les comprimer d'avanta-

ge, parce que les corps ne se peuvent penetrer.

5. Que ces petits balons pouvant être aplatis, ils doivent faire ressort, lorsque quelque corps leur fait violence en les comprimant, car étant enfoncez ou aplatis, la matiere subtile qu'ils renferment faisant toûjours effort pour continuer son mouvement, & rétablir sa circulation interrompuë, repousse ces enfoncemens, lorsqu'elle se trouve superieure en force, d'où il suit que ces petits balons en reprenant leurs rondeurs, ou retournent en arriere, ou repoussent les corps qui les compriment ; & c'est ce qu'on observe encore dans cette experience ; car on ne cesse pas plûtôt d'appuïer sur le verre, que l'air qui est renfermé dessous, le repousse avec violence, en reprenant toute son étenduë ordinaire : je veux dire que la matiere subtile se remettant en mouvement elle fait renfler ces petits balons qui s'entrepoussant aussi-tôt l'un l'autre, par leur ressort, rétablissent l'air dans son état naturel.

Digitized by Google

## I V.

Si presentement nous considerons ces petits balons, quand ils sont seulement une fois pressés entre eux par la dilatation, ou rarefaction d'un air voisin, en sorte qu'ils ne puissent être dans une rondeur parfaite; mais qu'ils prennent diverses figures suivant qu'ils s'entreserrent l'un l'autre, je conçois qu'ils feront un air plus froid que chaud ; parce que leur mouvement est empêché; comme au contraire si ces petits balons par la presence du soleil, se trouvent en liberté de s'arondir, de se dilater, & de se mettre plus en mouvement qu'à l'ordinaire, ils composeront un air plus chaud que froid, ou un air étouffé & pesant, si des vapeurs se levant de la terre, l'embarassent & le rendent moins subtil.

C'est là le Systême de M. le Clerc, tel qu'il nous l'a communiqué. On ne croit pas qu'il se trouve beaucoup de Physiciens qui soient d'humeur à lui passer les suppositions sur lesquelles il prétend l'établir. On

demandera, 1°. Comment ces petits balons ont pû se former. 2°. Quelle est la cause physique du mouvement qu'il attribuë à la matiere subtile renfermée dans les balons. 3°. Comment il se peut faire que ces balons qui n'ont aucuns pores par où la matiere subtile qui les remplit, puisse s'échaper, soient neanmoins flexibles & transparens. 4°. Pourquoi cette matiere subtile, agitée d'un mouvement qui est quelquefois très-violent, n'a pas la force de rompre les murailles de sa prison, quoiqu'elles soient très-fines & très-delicates? On lui fera plusieurs autres semblables demandes, auxquelles il semble qu'il est difficile de satisfaire dans son Système.

## ARTICLE CLXII.

## *NOUVELLES LITTERAIRES.*

### DE L'ISLE DE LA MARTINIQUE.

LEs Ecrivains de France qui ont fait la Description de la Plante qu'on nomme *Abel Mosch*, ou l'Her-

be au Musc, n'en étoient pas assez instruits. Le bouton qui croît sur cette plante à la chute des fleurs, est beaucoup plus gros qu'ils ne disent. Ils ajoûtent qu'il est long & en triangle : il est toujours en pentagone. La graine n'est point noire, comme ils le remarquent : mais grise & cendrée. Ce n'est point, comme ils le croyent, la plante, ni la gousse, qui exhale une odeur de musc, quand elle a été frottée dans les mains; mais seulement la graine. Voici donc une Description exacte de cette Plante.

Elle s'éleve seulement à la hauteur de trois ou quatre pieds, lorsqu'elle n'a point d'appuy. Mais elle monte jusqu'à six & sept, quand elle est soûtenuë par la Liane, ou par quelque arbrisseau. Sa tige est ronde, tendre, moëlleuse en dedans, & en dehors veluë par tout, sans en excepter ni feüilles, ni fleurs, ni fruits.

La feüille en est assez large à l'endroit où son pedicule long au moins de quatre à cinq pouces commence à la nourrir. Elle est en cet endroit

recourbée des deux côtez, & formé comme deux coudes. De-là elle va toûjours en diminuant jusqu'à son extremité terminée comme un fer de lance. Elle est un peu decoupée dans son contour.

Sa fleur represente un calice évasé; elle est composée de cinq feüilles d'un jaune gay, arondiès à leur extremité & rangées les unes sur les autres, le fond en est d'un rouge de pourpre, enfoncé & lissé. Du milieu de son entier s'éleve un Pistil blanc d'une matiere fort tendre, chargé de plusieurs bouquets grainez & jaunatres. Le sommet est divisé en cinq boutons égaux, recourbez & veloutez de la même couleur que le fond. Cette fleur avant que d'être épanoüie, à pour enveloppe deux pellicules, dont l'une est decoupée en languettes pointues: mais l'autre est entiere, & ne se dechire qu'à mesure que la fleur s'épanoüit.

Le fruit a la forme d'une pyramide à cinq angles: toutes les faces en sont rentrantes & armées de poils fins, mais roides & piquans.

Digitized by Google

La base qui appuïe sur la queuë s'arrondit en se retrécissant. Cette gousse pyramidale renferme une très-grande quantité de graines, qui sont fermes, d'un gris pasle, faites en forme de roignon applati des deux côtez. Quand en les frottant rudement, on en a enlevé la premiere peau, on en trouve une seconde qui est toute noire & fort polie. C'est cette semence qui a fait donner à toute la plante le nom de Musc; parce qu'elle exhale une odeur douce, agreable, semblable à celle du veritable Musc. Mais si on ne l'enveloppe exactement, & qu'on la laisse évanter, elle perd cette qualité & toute sa force.

## D'ITALIE.

Monsieur Paradisi Auditeur de Rote, a fait imprimer à Venise, le premier tome d'un livre intitulé *Ateneo dell' Uomo nobile*. Le dessein de cet Ouvrage est grand; il embrasse tout ce qui peut regarder la noblesse: l'Auteur pretend en donner dix Volumes *in folio*.

Digitized by Google

Le premier Tome eſt diviſé en quatre parties. Dans la premiere l'Auteur examine ce qu'on entend communément par le mot de Nobleſſe ; il en explique les differentes eſpéces, il marque les profeſſions qui peuvent joüir des droits & prerogatives de la Nobleſſe ; & enfin il montre qu'un homme ne peut pas s'anoblir par de méchantes actions &c.

Dans la ſeconde partie, M. Paradiſi parle de la Nobleſſe naturelle ; on y trouve une infinité de choſes curieuſes par rapport à cette matiere.

La troiſiéme partie contient les preuves de la Nobleſſe, & la quatriéme montre comment on la perd.

Il paroît à Parme un petit livre intitulé *Faſcio di fiori politici ed iſtorici raccolti da migliori auttori &c.* C'eſt la Marquiſe Barbe Françoiſe Schizzi Maggi, qui a traduit ce petit Ouvrage du François. Il eſt imprimé chez Joſeph Roſetri.

Cariſſimi Libraire de Cremone, y a fait imprimer les Poëſies de Dom Joſeph Nigri Patrice de la même Ville.

Digitized by Google

Ce n'eſt pas dans les ſeuls Roïaumes du Nord, que les Ouvrages de Politique ſont à la mode. On a depuis peu imprimé à Milan *Trattato ben diſtinto de gl' intereßi piu remarcabili dé Principi e Sovrani d'Europa.* Ce traité eſt d'autant plus recherché, que c'eſt preſque l'Unique qui ait paru ici ſur cette matiere.

*Hiſtoria di Ludovico XIV. Ré di Francia &c.* eſt un petit in 12. imprimé dans la même Ville, & qui eſt fort eſtimé. L'Auteur s'eſt appliqué à décrire d'une maniere aiſée & naturelle, les plus belles actions du Roy juſqu'à l'an 1700.

Il paroît ici un livre Eſpagnol intitulé *Elogios a Maria ſanctißima para la Concepcion.* On ne ſçait pas qui eſt l'Auteur de ce petit Ouvrage; mais on ne doute pas que ce ne ſoit quelque habile Predicateur.

On a depuis peu imprimé à Rome le ſecond Tome d'un in 4°. qui a pour titre *Opera ſopra la Paßione del Figlivolo di Dio, del P. Gian Franceſco Durazzo della Compagnia di Gieſu.* Tout cet Ouvrage eſt diviſé en quatre parties. Dans la premiere l'Au-

teur traite des douleurs de la passion en general ; dans la seconde il parle des Mysteres particuliers. La troisiéme contient les Mysteres qui se sont passés au Calvaire. La quatriéme partie marque les avantages qu'on peut tirer de la Meditation de ces Mysteres.

## DE MADRIT.

Je m'acquitte aujourd'hui de la promesse que je vous ai faite il y a long-tems, de vous mander la maniere dont les Indiens du Mexique se servent pour peindre sur le bois & pour travailler les Cabinets, & les autres meubles de cette nature que nous connoissons en Europe, sous le nom de Cabinets de la Chine. Voici le secret de cette peinture.

On prepare la couleur dont on veut faire le fond ; & on en passe plusieurs couches sur tout l'ouvrage ; ce qui forme une croûte assés épaisse, que l'on adoucit & que l'on égale le plus qu'il est possible. Pendant que la peinture est encore fraiche, on prend un poinçon ou une

Digitized by Google

baguette du bois le plus dur qu'on peut trouver, avec quoi l'on dessine les figures que l'on veut peindre. On se sert de l'autre bout du poinçon ou de la baguette qui est applati en forme de spatule, pour racler la couleur enfermée dans le contour de la figure. Dans ce vuide on met une autre couleur telle que la figure le demande : & s'il y en doit entrer de differentes, on remplit d'abord tout l'espace de celle qui doit dominer. Puis on degarnit la place que doivent occuper les autres couleurs, & on les applique les unes après les autres, comme on avoit fait la premiere, jusqu'à ce que tout l'ouvrage soit achevé.

Si l'on veut par exemple peindre un Perroquet sur le tiroir d'un bureau ; on enduit d'abord toute la face du tiroir de bleu broyé avec l'anil. Quand cette couche est bien unie, on dessine le Perroquet, on ôte la couleur qui se trouve enfermée dans l'espace que doit occuper le corps de l'animal. Puis on y met plusieurs couches de verd, qui se fait en mêlant ensemble l'azur, l'anil,

& une espéce de jaune fait de l'herbe qu'on appelle en Europe *Gualda*, & qui se trouve aussi dans ces païs-là. Et parceque le Perroquet a coûtume d'avoir quelques plumes rouges, on degarnit les endroits où elles doivent se marquer ; & on met du Carmin broyé avec l'*Achiote* à la place du verd qu'on a ôté ; les yeux se font de la même maniere en mettant une couleur pâle autour avec un peu de noir au milieu pour former la Prunelle.

C'est ainsi que les Indiens forment les figures qu'ils veulent representer, comme de bêtes, de poissons, d'oiseaux ou d'hommes avec toute la varieté de leurs habillemens. Ils y mêlent des fleurs & des arbres ; & rendent ainsi assez précieux les ouvrages.

Pour conserver l'éclat des couleurs, & leur donner le lustre, ils ont differens vernis composez d'huiles tirées de divers fruits.

Dans la Province de Yucatan, par exemple, le vernis le plus ordinaire, est une huile faite avec certains vers qui viennent sur les arbres du

païs

païs. Ils sont de couleur rougeâtre, & presque de la grandeur des vers à soye. Les Indiens les prennent, les font boüillir dans un chaudron plein d'eau, & amassent dans un autre pot la graisse qui monte au-dessus de l'eau; cette graisse est le vernis même. Il devient extrêmement dur en se figeant; mais pour l'employer il n'y a qu'à le faire chauffer. Il a une odeur très-forte quand il est chaud; & la peinture sur laquelle on a passé ce vernis, conserve cette même odeur durant quelque tems; mais en l'exposant à l'air pendant quelques jours l'odeur se dissipe entierement.

Comme comme j'ai dit, les huiles & ce vernis qui conservent les couleurs dans leur éclat, & qui font que les ouvrages ainsi vernissez, se peuvent laver sans en être endommagez; de-là vient que l'on fait avec le bois ainsi peint & vernissé, quantité de vaisseaux pour l'usage ordinaire: tels sont en particulier ceux que l'on nomme *Batées* qui sont proprement des Cuvettes pour laver les mains & le visage. Il y en

a de plus grandes, & qui sont aussi plus estimées, on les nomme *Canoës*, elles ont la figure d'une huche à paîtrir, & sont faites d'un seul tronc d'arbre long de 8. à 9. pieds, que l'on creuse quarrément de trois pieds de profondeur, & autant de large; ensorte qu'une personne peut y demeurer couchée fort commodement. On les peint dedans & dehors, de la maniere que j'ai dit, & ces espéces de Cuves sont très-commodes pour les malades qui ont besoin de prendre les bains, &c.

## DE HOLLANDE.

On vient de mettre en vente à Amsterdam un gros volume *in folio*, intitulé *de Republica Hebraeorum*, composé par Mr. Leydecker Professeur en Theologie à Utrecht. Cette matiere a déja été traitée par beaucoup d'habiles gens; mais il s'en faut bien qu'elle n'ait été epuisée. Les Partisans de l'Evêque de Sebaste ont publié une infinité de petits écrits en langue vulgaire, & en Latin. On espere que le P. Quesnel & ses amis, n'en feront pas moins

pour leur défense. Si les uns & les autres sçavoient plus se moderer, leurs livres en seroient plus estimez des honnêtes-gens. Le Conseil de Brabant a condamné au feu une partie de ceux du P. Quesnel : mais on ne croît pas que cette disgrace soit capable de lui faire prendre le parti du silence.

## D'ALLEMAGNE.

La Secte des *Pietistes* donne lieu à divers écrits : & vous sçavez que celà dure depuis long-tems. Non-seulement les Lutheriens, mais les Calvinistes & quelques Catholiques mêmes prennent part à cette querelle. Voici le titre d'un livre imprimé sur cette matiere à Danczic en 1703. *Mysterium impietatis fanatico-pietistica ex ipsorum Fanaticorum & Pietistarum, Speneri, Peterzenii Thomasii, Schutzii aliorumque Fanaticorum & Pietistarum scriptis, detectum à C. H. B.*

## DE PARIS.

Il paroîtra bientôt deux Traductions du Martyrologe Romain, l'u-

ne estimable par son exactitude : elle est faite sur la derniere édition : on a eu soin d'y ajoûter à leur place tous les Saints inserez de nouveau dans ce Martyrologe & quelques Decrets de la Congregation des Rites, d'une grande utilité, & peu de notes : elle s'imprime chez Florentin de Laulne en un seul volume. L'autre qui s'imprime chez Leonard en six tomes accompagnée de sçavantes notes, est de Mr. l'Abbé Châtelain. Le nom de l'Auteur répond que la critique sera aussi juste qu'étenduë, & qu'on y trouvera tout ce qu'on peut desirer pour une pleine connoissance de la vie des Saints & de leur culte. Monsieur Châtelain si versé dans les sciences Ecclesiastiques a peu d'égaux dans cette partie de l'antiquité sacrée, qui regarde les Saints : il a joint au Martyrologe à chaque jour, deux additions fort amples l'une sur les Saints de France, l'autre sur les Saints des autres Païs ômis dans le Martyrologe Romain. Leonard imprime aussi la traduction separée des notes.

FIN.

Digitized by Google

# TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, Mois d'Octobre 1704.

ART. CXLI. *Lettres choisies de M. Simon Tom. II. &c.* page 1655.

ART. CXLII. *Les Interêts de l'Angleterre mal entendus dans la Guerre presente &c.* p. 1682

ART. CXLIII. Caroli de Aquino carminum &c. *Les Poësies du P. Charles de Aquino &c.* p. 1688

ART. CXLIV. *Coûtume de Normandie expliquée par Monsieur Pesnelle.* pag. 1693

ART. CXLV. Illustrissimi viri Petri de Marca Dissertationes de Concordia Sacerdotii & Imperii. pag. 1695

ART. CXLVI. *Le Pedagogue Chrêtien, ou la maniere de vivre saintement.* p. 1699

ART. CXLVII. *Discours prononcé dans l'Academie Françoise, le Samedy deuxiéme d'Août* 1704 *par M.*

Digitized by Google

*l'Abbé de Polignac &c.* p. 1703
ART. CXLVIII. A Collection of Several Papers &c. C'est-à-dire, *Recueil de plusieurs piéces, touchant le demeslé des Episcopaux avec les Presbyteriens d'Ecosse &c.* p. 1710
ART. CXLIX. Homilia SS. Domini Nostri Clementis XI. habita in die SS. Apostolorum Petri & Pauli an. 1704. p. 1724
ART. CL. *Traduction de l'Homelie de Nôtre S. Pere le Pape.* p. 1730
ART. CLI. *Histoire des Conciles, par Mr. Hermant &c.* p. 1739
ART. CLII. In Natalibus Serenissimi Ducis Britanniæ Oratio extemporalis, &c. C'est à-dire, *Harangue impromptu sur la Naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne &c.* p. 1743
ART. CLIII. Pentateuchus Historicus &c. *Le Pentateuque Historique &c.* p. 1750
ART. CLIV. *Remarques de l'Auteur d'un projet de l'origine des fables.* p. 1755
ART. CLV. *Ordonnance & instruction Pastorale de Monseigneur l'E-*

*vêque de la Rochelle sur le Cas de Conscience.* p. 1758

ART. CLVI. *Observations sur la Cochenille, & sur un petit Limaçon des Indes &c.* pag. 1765

ART. CLVII. *Dissertation sur la Question, comment il faut exprimer en Latin le nom de Duc de Bretagne.* p. 1774

ART. CLVIII. *Extrait de la Lettre de Mr. *** à un de ses amis, sur ce qui s'est passé dans l'Assemblée de Mrs. les Apotiquaires de Paris, le* 10. *May* 1704. p. 1779

ART. CLIX. *Avertissement touchant l'inventeur de la Choregraphie ou Art de décrire la Dance.* p. 1786

ART. CLX. *Dissertation historique sur l'ancienne Ville de Bibracte.* pag. 1789

ART. CLXI. *Projet d'un Systême de l'Air, par Mr. le Clerc, dessinateur, & graveur ordinaire du Roy.* pag. 1804

ART. CLXII. *Nouvelles Litteraires,* pag. 1812

*De l'Isle de la Martinique.* ibid.

Digitized by Google

# TABLE.

*D'Italie.* pag. 1815
*De Madrit.* p. 1818
*De Hollande.* p. 1822
*D'Allemagne.* p. 1823
*De Paris.* ibid.

Fin de la Table.

Digitized by Google

# ADDITION au Journal d'Octobre 1704.

*Réponse du Pere de la Maugeraye à Monsieur ***, touchant les Sons qui se forment dans les tuyaux.*

VOicy, Monsieur, si je ne me trompe, à quoy se réduit tout ce que vous me proposez touchant les sons qui se forment dans les tuyaux : Vous demandez pourquoy, lorsqu'on souffle dans deux tuyaux avec des forces proportionnelles à leurs bases, ces tuyaux se trouvent à l'unisson quand leurs longueurs sont égales ; & lorsque les longueurs sont inégales, ces tuyaux forment la consonance dont la raison exprime celle de leurs longueurs. Si par exemple la longueur d'un des tuyaux est double de la longueur de l'autre, ces deux tuyaux forment l'octave dont la raison est de 2 à 1, qui est celle des longueurs des tuyaux ; & ainsi de toutes les autres consonances.

Pour résoudre vôtre difficulté le plus nettement qu'il me sera possible, j'établis les Propositions suivantes.

PREMIERE PROPOSITION.

*AB*, *cd*, sont deux arcs égaux & semblables, aux extrémitez de l'arc *AB*, sont appliquées deux puissances égales

*

Digitized by Google

*A* & *B*, l'extrémité *d* de l'arc *c d* appuye contre un plan fixe *E F*, & à l'autre extremité *c* est appliquée une puissance *c* égale à la puissance *A* ou à la puissance *B*; je dis que la tension sera égale dans l'un & dans l'autre arc, & la force du ressort la même.

Il est constant qu'un arc *c d*, qui auroit été tendu autant qu'il le peut être par deux puissances égales *c d*, appliquées à ses extremitez *c d*, pourroit être retenu dans le même état par une seule de ces puissances *c* appliquée à une de ses extrémitez *c*, pourvû que l'autre extrémité *d* appuyât contre un plan fixe *E F*.

On n'aura pas de peine à se convaincre de cette verité, si l'on fait reflexion que l'extremité *c*, agira toûjours de la même maniere contre la puissance *c*, soit que l'extrémité *d* appuye contre un plan fixe *E F*, soit qu'à l'extremité *d*, on applique une puissance *d* égale à la puissance *c*; car il est constant que l'arc *c d* étant autant tendu qu'il le peut être par les puissances *c d*, les extrémitez *c d* repousseront en des sens opposez les deux puissances égales *c d* avec une aussi grande force que les deux puissances *c d*, pousseront les mêmes extrémitez *c d* l'une contre l'autre. Donc l'extrémité *d* & la puissance *d* agiront l'une contre l'autre en des sens opposez avec des forces égales. Donc la puissance *d* ne pourra agir contre la puissance *c*; donc l'extremité *c* doit toûjours agir de la même maniere contre la puissance *c*, soit que l'extremité *d* appuye contre un plan fixe *E F*, soit qu'à l'extremité *d* soit appliquée une puissance *d* égale à la puissance *c*:

Digitized by Google

Donc un arc *c d*, qui auroit été tendu autant qu'il le peut être par deux puiſſances égales *c d* appliquées à ſes extremitez *c d*, pourroit être retenu dans le même état par une ſeule puiſſance *c* appliquée à une de ſes extremitez *c*, l'autre extremité *d* appuyant contre un plan fixe *E F*.

Mais ſi l'extremité *d* appuyant contre un plan fixe *E F*, on ôtoit la puiſſance *c*, & qu'on mît à ſa place une autre puiſſance *b* plus petite que la puiſſance *c*, on concevroit aiſément que l'extremité *c* repoufferoit la puiſſance *b*, & que la tenſion de l'arc diminuëroit juſqu'à ce que la force du reſſort de l'arc fût en équilibre avec la puiſſance *b*.

Si enſuite on ôtoit la puiſſance *b*, & qu'on remît à ſa place la puiſſance *c*, on concevroit encore aiſément que l'extremité *c* ſeroit repouſſée vers *d*, juſqu'à ce que la force du reſſort de l'arc fût en équilibre avec la puiſſance *c*; c'eſt à dire juſqu'à ce que la tenſion fût auſſi grande dans l'arc qu'elle étoit avant qu'on eût ôté la puiſſance *c* pour mettre à ſa place la puiſſance *b*; ainſi on concevroit clairement que l'extremité *d* de l'arc *c d* appuyant contre un plan fixe *E F* une ſeule puiſſance *c* appliquée à l'autre extremité *c*, feroit une auſſi grande tenſion dans l'arc *c d* que feroient deux puiſſances appliquées aux extremitez *c d* dont chacune ſeroit égale à la puiſſance *c*, & par une ſuite neceſſaire que dans la ſuppoſition que nous avons faite, la tenſion doit être égale dans les deux arcs *A B*, *c d*, & la force du reſſort la même.

Quoyque la tension fût égale dans les deux arcs *A B*, *c d*, cependant elle ne se feroit pas dans l'un & dans l'autre arc en un temps égal ; mais si la puissance *c* employoit deux minutes pour tendre l'arc *c d* ; les puissances *A* & *B*, n'emploieroient qu'une minute pour tendre l'arc *A B*.

Ce que je dis paroîtra évident, si on fait attention que dans l'arc *c d*, il n'y a que la seule extremitè *c*, qui avance vers *d* ; au lieu que dans l'arc *A B* les deux extremitez *A B* avançant l'une vers l'autre avec des vîtesses égales, chacune de ces extremitez *A B* ne fait que la moitié du chemin que fait l'extremité *c*.

SECONDE PROPOSITION.

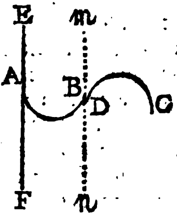


Les arcs *A B*, *c d*, égaux & semblables sont disposez de telle maniere, que l'extremité *A* de l'arc *AB* appuye contre un plan fixe *EF*, & l'autre extrémité *B* appuye contre l'extremité *d* de l'arc *c d* ; je dis qu'une puissance *c* appliquée à l'extremité *c*, fera une aussi grande tension dans chacun de ces deux arcs *A B*, *c d*, qu'elle feroit dans le seul arc *c d*, si elle étoit appliquée à l'extrémité *c*, l'autre extremité *d* appuyant contre un plan fixe *m n*.

Afin de rendre cette verité plus sensible, supposons que chacun des deux arcs *AB*, *c d*, ait été autant tendu qu'il le peut être par une puissance égale à la puissance *c* appliquée à une

de ses extremitez, l'autre extremité appuyant contre un plan fixe, il est constant que la puissance *c* appliquée à l'extremité *c* retiendroit les deux arcs dans la même tension, pourvû qu'ils fussent disposez de la maniere que nous l'avons supposé.

Pour en être convaincu il faut faire attention que les arcs *A B*, *c d*, étant égaux semblables & également tendus, l'arc *A B* n'agiroit point sur la puissance *c*, puisque les extremitez *B d* seroient portées en des sens contraires avec des forces égales, & par consequent que l'extremité *c* de l'arc *c d* agiroit toûjours de la même maniere contre la puissance *c*, soit que l'autre extremité *d* appuyât contre un plan fixe *m n*, soit qu'elle appuyât contre l'extremité *B* de l'arc *A B* égal semblable & également tendu.

Si l'on met maintenant à la place de la puissance *c* une puissance *h* plus petite que la puissance *c*, ne conçoit-on pas que l'extremité *c* doit repousser la puissance *h*, & que la tension doit diminuer dans l'arc *c d*, jusqu'à ce que la force du ressort de l'arc *c d* soit en équilibre avec la puissance *h*.

Seulement on doit observer que la tension de l'arc *c d*, ne peut diminuer que l'extremité *d*, ne soit repoussée par l'extremité *B*, & consequemment que la tension ne diminuë dans l'arc *A B*, ensorte qu'elle demeure toûjours égale dans l'un & dans l'autre arc, puisque les extremitez *B d* doivent toûjours être en équilibre.

Si ensuite on remet la puissance *c* à la place de la puissance *h*, n'est-il pas clair que la puis-

fance *c* étant plus grande que la puissance *b*, elle doit repousser l'extrémité *c* qui étoit en équilibre avec la puissance *b*, & par une suite necessaire que la tension doit augmenter dans l'arc *c d*, jusqu'à ce que l'extremité *c* fasse équilibre avec la puissance *c*; c'est à dire, jusqu'à ce que la tension soit aussi grande dans l'arc *c d* qu'elle étoit avant qu'on eût ôté la puissance *c*, pour mettre à sa place la puissance *b*.

Et parceque la tension ne peut augmenter dans l'arc *c d*, qu'elle n'augmente en même-temps dans l'arc *A B*, ensorte qu'elle demeure toûjours égale dans l'un & dans l'autre arc; puisque les extremitez *B d* doivent toûjours être en équilibre; n'est-il pas clair que la puissance *c* remettra les deux arcs *A B*, *c d*, dans le même état où ils étoient avant qu'on eût ôté la puissance *c*, pour mettre à sa place la puissance *b*, donc la seule puissance *c*. poutra faire une aussi grande tension dans les deux arcs *A B*, *c d* égaux, semblables & disposez de la maniere que nous les avons supposez qu'elle pourroit faire dans le seul arc *c d*, si elle étoit appliquée à une de ses extremitez *c*, l'autre extrémité *d* appuyant contre un plan fixe *m n*.

Quoyque la tension soit aussi grande dans chacun des deux arcs qu'elle auroit été dans un seul; cependant il faudra deux fois plus de temps à la puissance *c* pour tendre les deux arcs que pour en tendre un seul; puisque l'extremité à laquelle sera appliquée la puissance *c* devra faire deux fois plus de chemin quand il y aura deux arcs à tendre, qu'elle ne feroit s'il n'y

avoit qu'un seul arc à tendre; & il est aisé de voir que quelque nombre qu'il se trouve d'arcs égaux semblables & disposez de la maniere que le sont les arcs *A B*, *c d*, une seule puissance *c* feroit une aussi grande tension dans chacun de ces arcs qu'elle pourroit faire dans un seul, mais que les temps dans lesquels se feroient les tensions seroient toûjours en même raison que le nombre des arcs.

TROISIE'ME PROPOSITION.

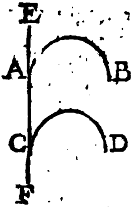


Si les arcs *A B*, *c d*, égaux & semblables sont tellement disposez qu'ils se trouvent l'un auprés de l'autre, & non appuyez l'un contre l'autre, il faudra pour tendre ces deux arcs jusqu'à un certain point que la force appliquée à ces deux arcs soit double de celle qui en pourroit tendre un seul jusqu'au même point, & generalement les forces devront toûjours être en même raison que les nombres des arcs lorsque les tensions seront égales. Ceci est évident, puisque dans ce cas il faudra surmonter la force de chaque arc en particulier.

QUATRIE'ME PROPOSITION.

*A B*, *c d*, sont deux tubes de même grosseur & de même longueur. *A B* est ouvert par les deux bouts, & *c d* ouvert par un seulement. Aux ouvertures répondent des pistons égaux & semblables, lesquels sont poussez par des puissances égales; si les deux tubes sont remplis d'un même liquide, la compression sera égale dans les deux tubes, quoyque dans le tube *A B*

le liquide soit comprimé par deux puissances ; & que dans le tube *c d* le liquide ne soit comprimé que par une seule puissance.

Cette proposition ne paroîtra point surprenante à ceux qui feront reflexion que l'extremité *d* du tube *c d* étant fermée, une puissance *c* appliquée à l'autre extremité *c*, doit faire une aussi grande compression dans le tube *c d*, que feroient deux puissances, dont chacune seroit égale à la puissance *c*, & qui seroient appliquées aux deux extremitez *c d* qui seroient ouvertes de même que l'extremité *d* d'un arc *c d*, appuyant contre un plan fixe *E F* une puissance *c* appliquée à l'autre extremité *c*, fait une aussi grande tension dans l'arc *c d* que feroient deux puissances, dont chacune seroit égale à la puissance *c*, & qui seroient appliquées aux extremitez de l'arc *c d*; car je suppose qu'on doit raisonner des parties d'un liquide capable de compression, comme on raisonne des arcs qui appuyent les uns contre les autres. Or de même que la tension de l'arc *c d* se fait en la moitié moins de temps lorsqu'elle se fait par deux puissances égales *c d*, que lorsqu'elle se fait par une seule puissnce *c*, l'extremité *d* appuyant contre un plan fixe *E F*, de même la compression dans le tube *c d* se fera en la moitié moins de temps quand elle se fera par deux puissances, que lorsqu'elle se fera par une seule puissance, une extremité du tube étant fermée.

## Cinquiéme Proposition.

*A B*, *c d*, sont deux tubes de même grosseur, mais de differente longueur. *A B* n'a qu'un pouce de longueur & *c d* 12, l'un & l'autre tube

n'eſt ouvert que par un ſeul bout, aux ouvertures répondent des piſtons égaux & ſemblables, & chaque piſton eſt pouſſé par des forces ou puiſſances égales. Si les deux tubes ſont remplis d'un même liquide, & que le liquide renfermé dans le tube *A B* ſoit réduit par compreſſion à un demi pouce, le liquide dans le tube *c d* ſera réduit par compreſſion à ſix pouces, c'eſt à dire que la compreſſion ſera égale dans les deux tubes, quoyqu'il ſe trouve douze fois plus de parties à comprimer dans le tube *c d* que dans le tube *A B*.

Il eſt de cette propoſition comme des arcs qui appuyent les uns contre les autres, ainſi, de même qu'une puiſſance peut faire dans chacun des arcs une auſſi grande tenſion qu'elle pourroit faire dans un ſeul arc; de même une puiſſance pourra faire une auſſi grande compreſſion dans le liquide du tube *c d*, qu'elle pourroit faire dans le liquide du tube *A B*.

On n'aura pas de peine à concevoir ceci, ſi l'on fait attention que dans le tube *c d* il n'y a pas plus de parties qui ſoient les unes auprés des autres, qu'il y en a dans le tube *A B*, puiſque les baſes ſont égales, c'eſt à dire, que dans l'un & dans l'autre tube les puiſſances répondent à une égale quantité de parties du liquide; mais dans le tube *c d*, il y a ſeulement douze fois plus de parties qui appuyent les unes contre les autres.

Or s'il n'y a pas plus de peine à tendre juſqu'à un certain point douze arcs qui appuyent les uns contre les autres, qu'à en tendre un ſeul juſqu'au même point; il n'y aura pas plus de

Digitized by Google

peine à comprimer jusqu'à un certain point douze parties d'un liquide lorsqu'elles appuyent les unes contre les autres, qu'à en comprimer une seule jusqu'au même point.

Seulement comme il faut douze fois plus de temps pour tendre les douze ares que pour en tendre un seul, il faudra douze fois plus de temps pour faire la compression dans le tube *cd*, que pour la faire dans le tube *A B*, c'est à dire, que de même que dans les arcs les temps sont en même raison que les nombres des arcs, de même dans les liquides les temps seront comme les nombres des parties qui appuyeront les unes contre les autres, c'est à dire, comme la longueur des tubes lorsque les compressions seront égales.

Il suit de ce que nous venons de dire, que deux tuyaux de même longueur doivent se trouver à l'unisson, lorsque les forces qui compriment l'air sont entr'elles comme les bases des tuyaux; car dans cette supposition la compression sera égale dans les deux tuyaux, & s'y fera en des temps égaux, puisque la longueur des tubes est la même, & que les nombres des parties d'air ausquelles répondent les puissances, sont entr'eux comme les puissances. Donc l'air se rétablira dans l'un & dans l'autre tube en des tems égaux,& par une suite nécessaire les ondulations s'y feront en des temps égaux, puisque les ondulations ne sont rien autre chose que les allées & les venuës par lesquelles l'air se comprime & se remet. Or si les ondulations se font en même-temps dans les tubes, ils sont à l'unisson; car par l'unisson on n'entend rien autre chose

que deux sons, qui s'accordent constamment à venir frapper en même-temps nos oreilles.

On démonstrera avec la même facilité, que si les longueurs de deux tuyaux sont entre elles comme 1 & 2, ces deux tuyaux doivent former la consonance qu'on appelle Octave; car les temps dans lesquels les compressions se feront, étant entre eux comme les longueurs des tuyaux (*Proposition* 5.) il se fera deux ondulations dans le plus court, pendant qu'il ne s'en fera qu'une dans le plus long; ainsi les ondulations s'accorderont de deux en deux à venir frapper en même temps nos oreilles : or tout le monde sçait que quand deux sons s'accordent de deux en deux à venir frapper en même temps nos oreilles; tout le monde, dis-je, sçait que ces deux sons forment la consonance qu'on appelle octave & dont la raison est de 2 à 1.

Si les longueurs de deux tuyaux sont entre elles comme 2 & 3, ils formeront la consonance qu'on appelle Quinte; car les nombres des ondulations étant reciproques aux longueurs des tubes, il se fera trois ondulations dans le plus court pendant qu'il ne s'en fera que deux dans le plus long; ainsi les ondulations s'accorderont de trois en trois à venir frapper en même temps nos oreilles, & par conséquent formeront la consonance qu'on appelle Quinte; & dont la raison est de 3 à 2.

Comme on sçait les raisons de toutes les consonances, que celle de la Quarte par exemple est de 4 à 3, de la tierce majeure de 5 à 4, de la tierce mineure de 6 à 5, de la sexte ma-

jeure de 5 à 3, de la sexte mineure de 8 à 5, de la septiéme moyenne de 19 à 9, du ton mineur de 10 à 9, du ton majeur de 9 à 8, du demiton majeur de 16 à 15, de la diese majeure de 25 à 24, de la diese mineure de 128 à 125, du comma de 81 à 80, de la quinte pardessus l'octave de 3 à 1, de la quarte pardessus cette quinte de 4 à 1, de la fausse quinte de 64 à 45, de la fausse quarte de 45 à 32, &c. Il est aisé de ce que nous venons de dire de trouver la raison des longueurs des tuyaux pour former ces consonances, & de montrer que deux tuyaux doivent former la consonance dont la raison exprime celle de leurs longueurs.

Je suis, &c.

---

## Avis sur l'Article CLVIII.

*L'Extrait de la Lettre de Mr *** sur ce qui s'est passé dans l'Assemblée des Apotiquaires de Paris, nous avoit été communiqué comme une relation faite de concert avec Mr Biet. Nous avons découvert qu'on nous avoit surpris. Monsieur Biet se plaint qu'on luy impose dans cet Extrait : loin de substituer le* Meconium *à l'*Opium*, il a fait un discours contre cette substitution. L'approbation generale qu'a eu sa Theriaque l'a mis à couvert d'une critique*

*critique anonyme à laquelle il ſuffit d'opposer le ſentiment des plus fameux Medecins & des plus habiles Apotiquaires. Son Cenſeur ſeroit fort embarraſſé à luy faire voir de l'*Opium *en larmes : il y a long-temps qu'il ne s'en trouve plus. Ceux qui critiquent ne devroient pas avancer des choſes qui puiſſent être relevées. On verra dans les Mémoires du mois prochain une relation de la compoſition de la Theriaque, plus deſintereſſée, plus fidele & mieux circonſtanciée. Nous ne pouvons cependant differer juſques-là à déclarer, que Monſieur Biet, au jugement des connoiſſeurs, paſſe pour un des premiers Artiſtes de l'Europe dans la Chymie & dans la Pharmacie.*

# ERRATA.

PAge 1685. *dans la Table Genealogique*, le Duc d'Aoust, *lis* le Duc d'Aouste.

*P.* 1686. *l g.* 20. *lis.* enseigna.

*& lig.* 23. *l s.* chattam.

*P.* 1689. *l g.* 11. *lis.* de sel.

*P.* 1699. *l g.* 21. chez Nicolas le Clerc, *corrigez*, chez Claude de Hansy sur le Pont au change.

*P.* 1706. *lig.* 19. *lis.* il donna.

*P.* 1724. *lig.* 20. lis. *perquirit.*

*P.* 1731. *lig.* 16. *lis.* dit on.

*P.* 1744. *lig.* 23. *aprés* Loüis XIII. *ôtez le point.*

*P.* 1746. *lig.* 21. occupation, *lis.* occasion.

*P.* 1752. *lig.* 22 inculquer; *lis.* indiquer.

*P.* 1757. *lig.* 8. Aulide, *l. s.* Tauride.

*P.* 1792. *lig.* 17. les, *l. s.* le.

*P.* 1814. *l g.* 13. entier, *l s* culier.

Digitized by Google

# LIVRES
## Qui viennent de paroître.

*SCRIPTURA SACRA in locos communes morum & exemplorum novo ordine distributa ; Commodiore quàm hactenus Methodo ad usum Concionatorum digesta. Cum interpretatione difficiliorum quibus præponitur Præparatio duplex ad eosdem. Auctore R. P. Antonio de Balinghem Soc. Jesu.* In fol. Trivoltii & Parisiis, apud Joannem Boudot, Regis & Regiæ Scientiarum Academiæ Typographum, viâ Jacobæâ, ad Solem aureum. 1705. Cum Privilegio & Approbatione.

*CORN. SCHREVELII LEXICON manuale Græco-Latinum & Latino-Græcum, &c. Editio novissima, Batavicis, Anglicanisque Editionibus, vel auctior, vel emendatior.* Luteciæ Parisiorum, ex Officina Petri Augustini Le Mercier, Typographo-Bibliopolæ viâ Jacobæâ, sub insigni

Digitized by Google

S. Ambrosii. 1705. In 8°.

VOici une nouvelle Edition du Lexicon Grec de Schrevelius. C'est la premiere qui ait été imprimée en France : elle est plus exacte & plus ample que les Editions de Hollande ; & elle paroît avoir été reformée sur les Editions d'Angleterre. Les changemens qu'on y a faits ne font qu'ameliorer cet Ouvrage, si utile d'ailleurs & si necessaire. On y trouve quelques retranchemens, mais cela ne roule que sur des Etimologies bizarres & quelquefois contradictoires les unes aux autres, que Schrevelius avoit copié ou d'Harmarus, ou du grand Etimologicon, ou de Martinius. Ces Etimologies sont entierement inutiles à ceux qui commencent l'étude de la Langue Greque ; & ceux qui sont avancés ne font le plus souvent que s'en mocquer, persuadés qu'on ne peut sçavoir au juste les veritables Etimologies des racines, ou qu'il arrive que chacun les fait venir à sa maniere, tantôt d'un mot & tantôt d'un autre, quelquefois même d'autres Langues Etrangeres pour lesquelles il a de l'inclination.

Digitized by Google

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## Des Sciences & des beaux Arts.

*Reçueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.*

Novembre 1704.

De l'Imprimerie de S. A.S.
A TREVOUX,
*Et se vendent à Paris,*
Chez JEAN BOUDOT Libraire, Imprimeur Ordinaire du Roy, & de l'Academie Royalle des Sciences, Ruë S. Jaques au Soleil d'Or près S. Severin.

*Avec Privilege & Approbation.* 1704.

Digitized by Google

Digitized by Google

# MEMOIRES
## POUR L'HISTOIRE
## des Sciences & des beaux Arts.

*Novembre* 1704.

### ARTICLE CLXIII.

GEORGII PASCHII Gedanensis, Phil. D. ejusd. que in Academia, quæ Kilonii Holsatorum est, Prof. Ord. de novis Inventis, quorum accuratiori cultui facem prætulit Antiquitas, Tractatus, secundùm ductum disciplinarum, facultatum, atque artium, in gratiam curiosi Lectoris concinnatus. Editio secunda, priori quarta parte auctior: additi sunt Indices, 1°. Authorum quorum scripta, dicta & facta recensentur, illustrantur, laudantur

vel castigantur. 2°. Rerum maximè memorabilium. Lipsiæ sumptibus Hæredum Joh. Grossi. C'est-à dire, *Traitté des nouvelles decouvertes faites dans les Sciences & dans les Arts sur les lumieres qu'à fourni l'antiquité. Par Mr. Paschius. Seconde Edition augmentée.* A Lipsik chez les Heritiers de Grosse, 1700. *in* 8°. *pp*. 812.

LE dessein de ce Livre est en même tems des plus utiles & des plus agreables, & il n'y a pas lieu de s'étonner qu'on en soit à la seconde édition. D'autres que Mr. Paschius avoient écrit avec succès en ce siecle, sur ce que les Sciences & les Arts ont produit de nouveau; mais ils n'avoient pas montré comme luy les anciennes connoissances d'où les nouvelles sont sorties imperceptiblement, ainsi que des ruisseaux de leur source. M. Theod. Janson d'Almelowen qui avoit eû cette idée, l'avoit suivie seulement en ce qui regarde la Médecine; encore n'étoit-ce que par rapport aux choses les

plus génerales : au lieu que l'on descend ici dans un plus grand detail, pour faire voir que la plus-part de celles que nous nous flattons d'avoir inventées, ne nous doivent que leur arrangement, ou tout au plus leur perfection, qui sera encore portée plus loin par nos descendans.

On traitte ici en autant de Chapitres. 1°. Des découvertes faites en géneral d'après l'Antiquité. 2°. Du rétablissement des Sciences & des Arts. 3°. De la nouvelle secte de Mr. Descartes. 4°. De l'accroissement qui s'est fait d'une maniere insensible dans la doctrine des mœurs. 5°. De la destinée de la Science du Droit. 6°. Des decouvertes dans la Medecine. 7°. Des découvertes dans dans la Physique, Mathematique & Mechanique.

Il ne manque gueres ici de toutes les Sciences que la Thologie. Mais l'Auteur a dessein d'en faire un Ouvrage particulier sous le titre, *de la Face ancienne & nouvelle de la Theologie.* Ce qu'il embrasse dans celui-ci, est déja assez ample : chacun des Chapitres particuliers que nous ve-



Digitized by Google

nons de citer fourniroit une matiere suffisante à autant d'articles pour differens Journaux ; nous en mettrons ici tout ce qui se pourra selon les bornes que nous nous prescrivons d'ordinaire : reservant à dire le reste dans le Journal suivant.

L'Auteur commence par remarquer ingenieusement que l'art ne forme rien qui n'ait été d'abord dans la nature, comme les perles dans leurs conques ; qu'ainsi les Inventeurs n'ont rien fait de nouveau : mais qu'ils ont seulement découvert ce qui étoit caché aux moins clairvoyans.

Dans le second Chapitre on rapporte comment le Chancelier Bacon se plaignoit de ce que la Philosophie ne se fut augmentée ou perfectionnée en rien, depuis long-tems & de ce que les hommes ne s'appliquoient point à étendre les Sciences ; il voulut en montrer le moyen par son Ouvrage *de Augmentis scientiarum* ; mais il ne pût remplir lui même la grandeur du dessein qu'il avoit conçû.

On demande ici pourquoy les

Digitized by Google

Arts Mecaniques se sont toûjours augmentez avec le tems & qu'il n'en a pas été ainsi, des Sciences & de la Philosophie? C'est, dit-on, qu'un grand nombre d'esprits divers se sont appliquez aux Arts : & qu'en fait de Philosophie le grand nombre s'est assujetti au joug de l'autorité d'un ou deux des plus anciens Philosophes, sçavoir Aristote & Platon.

Cependant on justifie ici hautement Aristote, contre ceux qui parlent mal de sa Logique intitulée *Organum*; comme si d'elle même elle étoit defectueuse ou obscure. C'est beaucoup dit-on, d'avoir inventé comme Aristote, & c'est une injustice de demander qu'un même homme invente un Art & le perfectionne. En second lieu, s'il manque quelque chose aux Ouvrages d'Aristote, c'est au malheur des tems qu'il s'en faut prendre. Il avoit laissé ses Ouvrages & sa Bibliotheque à Theophraste son Disciple & son Successeur, à la famille duquel ce meuble Litteraire vint ensuite; mais au lieu de les faire va-



Digitized by Google

soir, elle les cacha dans la terre depeur que les Rois de Pergame très-curieux de livres rares ne s'emparassent de ceux-cy ; ils furent vendus pourtant dans la suite tous rongez, à Apellico Tejus qui en fit des copies tronquées, ce sont celles que Scilla emporta à Rome & qui se sont repanduës. Leur obscurité doit encore s'attribuer au peu d'usage que nous avons des choses & des expressions de ce tems-là, à quoy la Logique d'Aristote fait de perpetuelles allusions.

Mr. Paschius d'un autre côté accuse la Logique de Descartes & de ses Sectateurs d'être trop succinte ; celle de Raimond Lulle d'être frivole. Parmi les differentes manieres d'argumenter qui sont nouvellement en usage, l'Auteur blâme celle qu'il dit être de l'invention de quelques Docteurs Catholiques, par laquelle celui qui affirme n'est point obligé de prouver, & celui qui nie est obligé d'admettre ce qu'on ne lui a point prouvé. Cela seroit capable de les rendre méprisables si Mr. Paschius ne trahissoit un peu sa

propre cause par l'exemple qu'il apporte de l'Eglise Romaine : c'est elle qui *nie* & ce sont les Protestans qui *affirment* qu'elle est pleine d'erreurs. En effet tel est le motif fondamental de leur separation ; c'est donc à eux à prouver ce point, & c'est encore où ils en sont depuis près de deux siécles. Ainsi cette sorte de Logique est beaucoup plus incommode aux Protestans qu'elle n'est nouvelle en soy.

Après avoir parlé de la Logique, l'Auteur parle de la Metaphysique qu'il dit être degenerée en un Dictionnaire de termes abstraits & Philosophiques. Ce reproche fût venu plus à propos il y a trente ans qu'aujourd'huy, neanmoins divers Philosophes peuvent encore en profiter tandis que la plûpart des autres s'attachent à des choses qui valent la peine d'être examinées.

Pour la Physique, outre ce qu'avoient commencé à en decouvrir les Hebreux, les Caldéens & les Egyptiens, on pretend que ce qu'en a écrit Aristote est un chef d'œuvre & qu'ayant eû par le moyen d'Alc-

xandre, les livres de Salomon; il en avoit tiré des lumieres merveilleuses, qui lui donnerent même des sentimens très-Religieux, & qui ont fait bien augurer de son salut à quelques Theologiens. Mais ce qui fera plus d'impression en faveur d'Aristote est le témoignage du fameux Medecin Hervée, si connu par la vogue qu'il a donnée à la circulation du sang, il assûre qu'il n'a jamais presque rien trouvé dans les secrets de la nature qu'il n'eût trouvé auparavant dans Aristote. Ce n'est donc pas en rejettant les Anciens, qu'il faut vouloir augmenter ou perfectionner les sciences, mais en encherissant sur eux.

On demande au sujet de la Physique, si elle doit préceder les Mathematiques & laquelle des disciplines en general doit être à la tête des autres. Il semble que ce soit la Grammaire qui fournit à toutes de quoi s'exprimer.

La Grammaire qui est l'Art de parler correctement a grande affinité avec la Rhetorique qui est l'Art de bien dire. On pretend ici qu'A-

Digitized by Google

ristote est encore le premier qui ait donné les meilleurs préceptes d'Eloquence, dans ses trois livres à Theodecte, & cela par les principes mêmes de la Philosophie. Les autres Ouvrages plus reçens que cite nôtre Auteur touchant la Rhétorique, n'ont pas fort rempli d'Orateurs ces derniers siecles.

En parlant de la Poësie, on dit ici qu'il est plus difficile d'y reüssir, que dans l'Eloquence. Il ne paroît pourtant pas qu'il se trouve autant d'Orateurs excellens que d'excellens Poëtes, & c'est une remarque de Ciceron qui s'est verifiée dans tous les tems. Mr. Paschius rapporte les principaux Poëtes qui ont relevé la Poësie en chacune des Nations de l'Europe & il s'étend sur la Poësie Allemande. Il faudroit pour la perfectionner, dit-il, un excellent Dictionnaire en cette langue; ce qu'elle n'a point encore depuis le tems que Charlemagne commença à la reduire à certaines regles. Avant que de finir ce Chapitre l'Auteur fait deux ou trois remarques au sujet des Langues.

La premiere est sur l'Ouvrage de Georges d'Algarn imprimé à Londres en 1661. pour apprendre aux hommes de quelque Nation qu'ils soient & qui ne sçavent que leur langue naturelle, à s'entendre les uns les autres en moins de quinze jours, par le moyen de certains caracteres universels. C'est dommage qu'un si beau secret ne vienne jamais à être reduit en pratique, malgré le besoin qu'il y en auroit dans la societé humaine.

On trouve plus de fond dans ce que rapporte l'Auteur pour apprendre aux enfans en peu de tems à expliquer les Auteurs Latins ; c'est de leur donner un livre sur une matiere qui leur soit déja familiere & à laquelle ils se plaisent fort ; En leur faisant expliquer ce livre & en les interrogeant sur chacun des mots qu'ils y rencontreront. Il est naturel qu'ils en retiennent la signification ; & cette methode pourroit utilement être pratiquée par d'autres, que par des enfans.

On nous rapporte ensuite l'idée de Morosius, pour faire que tout un

païs jusqu'aux Artisans parlent tous Latin en moins de vingt ans. Qu'on choisisse, dit on, six ou sept personnes habiles en cette Langue pour l'enseigner aux enfans des pauvres gens du païs, puis qu'on fasse apprendre métier à ces enfans, & qu'on les fasse travailler ensemble, il est clair qu'ils n'auront pas plus de peine à parler le Latin ou le Grec, que leur langue naturelle.

A propos de la science des Langues qui consiste particulierement dans un amas de mots à retenir: Mr. Paschius parle de la memoire, & cite des Auteurs qui ont enseigné des remedes Physiques pour la secourir; & c'est une sorte de memoire artificielle qui ne paroîtra pas fort d'usage. L'Art soutient la memoire, ajoûte l'Auteur, par d'autres moyens; comme par les Tablettes Chronologiques de Mr. Marcel, & certains jeux faits exprès pour retenir plus aisement l'Histoire, on ne voit pas neanmoins d'effets fort singuliers de ces pratiques; mais si ce que l'on a vû depuis peu au College de LOUIS LE GRAND,

en la perſonne de quelques enfans de qualité, qui ont répondu publiquement ſur l'Hiſtoire & la Chronologie univerſelle juſqu'à JESUS-CHRIST, eſt l'effet, comme on dit, d'une memoire artificielle dont le P. Buffier Jeſuite a dreſſé la methode : ce ſera une pratique des plus heureuſes qui ait encore été ſur ce point, Mr. Paſchius raporte cependant une choſe plus merveilleuſe encore.

Roger Bacon Anglois, Religieux de Saint François au 13. ſiecle raconte dans une Lettre au Pape Clement IV. qu'il avoit employé 40. ans dans l'étude des ſciences la plus aſſidue & la plus heureuſe, & qu'il pourroit neanmoins apprendre à un de ſes Diſciples, en moins de ſix mois cette Doctrine, pourveu qu'il en fit autant des tablettes Analytiques. Toutes ces pratiques ſuppoſent toûjours la diſpoſition naturelle; mais il eſt vray que cette diſpoſition ſe perfectionne beaucoup par certains ſecours.

Dans le troiſiéme Chapitre l'on parle de Deſcartes qui a formé une

Secte nouvelle;on remarque ce qu'il a avoüé lui même qu'il ne s'étoit servi d'aucun principe qui n'eut été admis par Aristote & par d'autres Philosophes. Touchant le caractere de Descartes, on dit aprés Mr. Hüet, que ce qu'il avoit de meilleur, étoit une imagination vaste & élevée; mais qu'il ne resonnoit pas toujours fort-juste par rapport à ses principes. On remarque encore qu'il a pris le premier principe de sa Philosophie, *je pense, donc je suis* de St. Augustin Livre XI. c.27. de la Cité de Dieu où ce Pere parle ainsi, *il m'est très certain que je suis, & que je connois; mais si vous vous trompez, si je me trompe je suis; car qui n'est point, ne se trompe point.* Ce principe en ce qu'il a de solide, n'est autre que celui d'Aristote, *il est impossible que la même chose soit, & ne soit pas en même tems*; qu'un homme pense (c'est-à-dire qu'il soit pensant,) & qu'en même tems il ne soit pas.

Le Doute que Descartes introduit dans sa maniere de Philosopher a sa source, comme on sçait, dans le Pyrrhonisme: avec cette dif-

ference qu'observe Mr. Paschius. C'est que les Pyrrhoniens faisoient du Doute la fin de leur Philosophie & que Descartes fait du Doute un moyen de la sienne ; car chez lui avant que de rien sçavoir, il faut douter de tout, & chez eux on ne doutoit point de ce qui paroissoit aux sens; mais seulement si ce qui paroissoit, étoit en soy tel qu'il paroissoit: car comme dit un d'eux, quand nous avons du froid ou du chaud, nous ne nous avisons pas d'en douter. Le Sceptique refuse seulement de faire aucun dogme de ce qui n'est qu'une opinion, sur un objet incertain & douteux dans les Sciences. Par cet endroit le Sceptique seroit beaucoup plus raisonnable que le Cartesien qui veut douter s'il voit & s'il entend; parce qu'en dormant il croit quelquefois entendre, & voir sans qu'il le fasse en effet.

Ce que Descartes dit des *idées* est tout tiré de Platon, ajoûte M. Paschius, & la Reine Christine de Suede le reprocha un jour ingenieusement à Descartes même, qui la dissuadoit de lire Platon ; car elle lui

Digitized by Google

repartit, *qu'il ne devoit pas desapprouver la lecture d'un Auteur à qui sa Philosophie devoit tant.* Tout le monde sçait que l'opinion des bestes Automates est de l'Epagnol Gomés Pereira qui imprima son ouvrage sous le titre d'Antoniana Margarita, à Medina del Campo en 1554. & plusieurs prétendent qu'elle étoit connuë du tems de St. Augustin.

Au regard de l'Anatomie du corps humain, Descartes a avancé, beaucoup de choses tout à fait nouvelles, mais que Sylvius Loumer & François de le Boé & d'autres encore ont montré n'avoir nul rapport à l'experience. Parmi les Auteurs qui ont écrit contre Descartes, sans lui refuser les marques d'estime que mérite un si grand esprit; M. Paschius paroit faire grand cas d'un livre François intitulé, *Voïage du monde de Descartes*, dont il ne connoit pas l'Auteur. Il ne sera peut être pas faché d'apprendre ici, que c'est le P. Daniel Jesuite, dont le nom a été assez connu depuis dans la Litterature par des ouvrages aussi ingenieux & plus importans que celui dont

nous parlons, qui est le premier qu'il ait imprimé.

Dans le chapitre 4. où l'on traitte de la doctrine des mœurs, on remarque qu'elle n'a été cultivée qu'aprés l'étude des choses naturelles. Les premiers qui en ont laissé des preceptes sont les sept Sages de la Grece; ensuite Socrate la rendit si sensible qu'on dit qu'il l'avoit attirée du Ciel. La doctrine de Pythagore & de Platon ont tant d'affinité sur la Morale, que l'un & l'autre la font essentiellement consister dans la ressemblance avec la divinité & mettent pour moyen de l'acquerir. 1°. La connoissance de soy même. 2°. Le soin d'epurer les passions. 3°. Le retour sur soy même. Mais la Morale d'Aristote est le premier Ouvrage du monde en ce genre à raison de son étenduë & de l'ordre qui y est gardé.

La Jurisprudence Romaine à fort contribué d'ailleurs à éclaircir les principes que fournissent pour la Morale, la Lumiere & l'Equité naturelle, à laquelle les Jurisconsultes ont reduit & rappellé toutes les loix.

Digitized by Google

Le livre de Grotius *de Jure belli ac pacis* a suppléé à beaucoup de points où l'on n'avoit pas assez distingué le Droit des gens, d'avec le Droit naturel. M. Paschius reconnoit encore que la science de la morale doit beaucoup à *Thomas d'Aquin*, *Victoria*, *Soto*, *Azor*, *Molina*, *Sanchez*, *Lessius*, & bien qu'ils se soient amusez, dit-il, à *appuier leurs decisions sur les Traditions*, *sur les Decrets des Conciles & l'Autorité des Papes*; *gardons nous*, poursüit-il, *de mepriser les roses parcequ'elles se trouvent parmi les Epines*, *mais plûtôt ramassons les perles fussent-elles dans le fumier*. Un Protestant ne peut gueres parler plus juste des plus grandes lumieres qu'ait eû l'Eglise Catholique en ces derniers siecles, & il leur rend plus de justice que plusieurs Catholiques mêmes qui en feroient tout le cas qu'ils doivent, s'ils les avoient étudiez, ou lûs avant que d'en parler à l'avanture.

M. Paschius fait ici d'assez longues reflexions sur la Morale Politique de Machiavel, laquelle pourroit se reduire à ce mot *préférer l'u-*

Digitized by Google

*tile à l'honnête.* Cette nouveauté, dit-il, qui a revolté tant d'esprits n'avoit rien au fond de nouveau dans la pratique; témoin ce que raconte Saluste dans la guerre de Jugurta. Marius avoit pris à composition Gapsa ville de Numidie; malgré la capitulation, elle fut brulée mise au pillage & les habitans faits esclaves. L'action est des plus contraires au Droit naturel. Saluste l'excuse pourtant, parceque, dit-il, *la place eut toûjours été avantageuse pour Jugurta, d'un accés difficile aux Romains, pleine d'habitans à qui on ne pouvoit se fier, &c.* N'est-ce pas là une raison du plus pur Machiavelisme & dire que *l'action n'étoit pas honnête, mais utile.*

Une autre Morale nouvelle assez semblable à la doctrine de Machiavel, est celle d'Hobbés. Ses premiers principes qui roulent sur la *Loy* du *plus fort* & qui supposent que les hommes sont d'une nature à se faire la guerre & à se nuire mutuellement, parcequ'étant égaux ils ont sur toutes les choses de la vie un droit égal & que c'est à la force

seule de le determiner ; mais ces principes qui se refutent si aisement d'eux mêmes & dont Hobbes se ventoit d'être le premier Auteur, ne sont que les maximes des Epicuriens ; avec cette difference que ceux-ci dans Lucrece, mettent les hommes en ce monde comme des Cygales qui viennent en été y paroître tout à coup en foule sans aucun ordre ; & qu'Hobbes les y fait paroître comme des champignons. Du reste on ne voit pas comment M. Paschius afin de suivre son dessein & de montrer les accroissemens qui se sont faits dans la doctrine des mœurs, rapporte ces systemes si ce n'est comme des monstres dans la Morale, capables uniquement d'y faire horreur. La vraye & l'unique perfection dans la Morale est l'Evangile lequel selon la remarque de M. Paschius nous a decouvert un bien plus grand nombre de vertus à pratiquer que n'avoit fait Aristote & tous les Philosophes ensemble.

Le 7. chapitre où l'on traite des changemens arrivez dans la Science

du Droit, en raporte l'institution aux Hebreux, aux Romains, & aux Chrêtiens qui usent du Droit canon Comme les Lutheriens ne reconnoissent plus l'autorité du Souverain Pontife de qui viennent une grande partie des constitutions Canoniques; on demande pourquoi elles ont lieu en ce païs là, & l'on répond ici que ce n'est point en vertu de leur promulgation, mais parceque l'usage du for Ecclesiastique & Civil les a reçûs. Aprés bien des commentaires qui avoient été faits sur l'un & l'autre Droit, les siecles d'ignorance avoient laissé cette science aussi bien que les autres comme en friche; mais elle recommença aussi à fleurir avec les autres dans le 16. siécle qui a porté les plus grands Jurisconsultes. Il y en auroit eu moins si tout le monde avoit eû autant d'aversion pour la multitude des loix que le fameux Nicolas Clénard; elles lui étoient si odieuses que pour s'en délivrer il quitta, dit-on, sa patrie & s'exila lui même au Royaume de Fés. Il écrivoit souvent de ce pays-là à ses amis, avec quelle tranquillité

il y vivoit, ne voïant plus de procés ; car s'il s'y éleve quelque different, il est en un moment terminé par le Magistrat, c'est pourquoy dit Clenard, à un Abbé à qui il écrit ; si vous voulez vous vanger de quelque Avocat qui aura mal defendu vos decimes, envoyez le ici, il y mourra bien-tôt de faim.

## ARTICLE CLXIV.

TUMULUS SANCTORUM Projecti & Maurelii Civium, Episcoporum & Protectorum Urbis Corneliensis, illustratus à Canonico Antonio Maria Manzonio J. V. D. C'est-à-dire, *éclaircissement sur le Tombeau des SS. Projet & Maurel Citoyens, Evêques & Protecteurs de la Ville d'Imola, par Antoine Marie Manzoni Chanoine & docteur en Droit.* A Imola. 1703. Chez les heritiers de Massa *in* 12. *pages* 199.

ON découvrit à Imola le 21. de Mars 1702. les corps des Saints Projet & Maurel, Citoyens, Evê-

ques & Protecteurs de cette Ville. Cette decouverte a donné lieu à l'Ouvrage, dont on donne icy l'extrait. L'Auteur entreprend d'y éclaircir ce qui regarde la vie & le tombeau de ces deux SS. Evêques & il le fait avec beaucoup d'exactitude & de sincerité.

Dés le temps des Apôtres St. Apollinaire, comme le pretend M. Manzoni, porta la foy & établit une Eglise à Imola qui est le *Forum Cornelium* des Anciens. Mais ce ne fut que vers le milieu du cinquiéme siécle, que St. Projet fut élu Evêque de cette ville aprés la mort de St. Corneille. Dés l'an quatre cens trente trois Saint Pierre Chrysologue ayant été fait Archevêque de Ravennes, St. Projet fut fait Archidiacre d'Imola en sa place. Il eut ensuite le bonheur d'être sacré Evêque par le même Saint, avec lequel il assista au Concile de Rome sous le Pape S. Leon. Quelques Auteurs ont cru que St. Projet avoit aussi assisté au Concile d'Ephese; & en effet, parmi les Evêques envoyez à ce Concile par le Pape Celestin, il y en a un qui

qui se nomme Project : mais il est évident que ce ne peut être l'Evêque d'Imola, puisque celui-ci a été ordonné Evêque par Saint Pierre Chrysologue, qui ne fut lui-même élu Evêque de Ravenne que deux ans après la celebration du Concile d'Ephese. D'autres ont confondu le même Saint avec saint Prix Evêque de Clermont, qu'on nomme en latin *Projectus*, mais qui est posterieur à celui-cy de plus de deux siecles. Saint Project vivoit encore en 482. mais on ne sçait point precisément le tems de sa mort.

Il y a plusieurs Saints Evêques qui ont porté le nom de *Maurelius* où *Maurilius*. Il y en a deux en Italie, & trois dans les Gaules. Celui dont on parle ici fut fait Evêque d'Imola vers l'année 532. Il souffrit le Martyre, & Mr. Manzoni croit que ce fut sous Totila.

On a toûjours crû à Imola, que le corps de S. Maurel avoit été mis dans le même tombeau où étoit déja celui de St. Project. Le peuple étoit persuadé que ce tombeau étoit sous le grand Autel de la Cathedrale.

Il en fut détrompé en 1680. lorsqu'on renversa cet Autel pour en faire un nouveau.

Au commencement du dixiéme siécle l'Italie étant desolée par les Barbares, les habitans d'Imola cacherent les corps de leurs SS. Protecteurs. On les decouvrit 130. ans après; mais on fut bien-tôt obligé de les cacher de nouveau. L'an 1174. ils furent remis entre les mains d'Henry Evêque d'Imola, qui les fit peu après transporter dans la nouvelle Eglise Cathedrale qu'il batissoit alors. Mais ce fut Mainard son successeur, qui 20. ans après les fit placer sous l'Autel où ils sont demeurés jusques en 1464. que François de Merlo fit bâtir une chapelle en memoire des mêmes Saints, & y fit transporter le tombeau ou la chasse qui contenoit leurs Reliques. En 1616. Rodolphe Paleotti Evêque d'Imola retira ces mêmes Reliques de la chapelle bâtie par François de Merlo, & les fit placer dans une autre plus propre & mieux ornée.

Comme ces Reliques étoient dans un tombeau de brique & dans la

muraille même de l'Eglise, on avoit déjà perdu la memoire du lieu où elles avoient été placées. Mais on les a de nouveau découvertes en 1702. On bâtissoit une nouvelle chapelle: on apperçût dans une muraille qu'on renverçoit, une espéce de tombeau de brique, dans lequel il y en avoit un autre de pierre qui étoit fermé. Le Chapitre de la Cathedrale s'y transporta avec l'Abé Joseph Guerra Grand Vicaire de son Excellence Monseigneur Philippe Antoine Gualteri Evêque d'Imola & Nonce ordinaire de Sa Sainteté en France. On tira le tombeau de pierre du lieu où il étoit, & aprés y avoir mis le sceau, on le porta sous le grand Autel, jusqu'à ce que la chapelle qu'on preparoit fut achevée.

Le 20. de Decembre l'ouverture du tombeau se fit du consentement de Son Excellence Monseigneur Gualteri &en presence du Chapitre. On y trouva d'abord une chasse de bois presque pourrie. Il y avoit dans cette chasse une si grande quantité d'os, partie entiers partie brisés; qu'on jugea d'abord que c'étoit les os de

deux corps & non pas d'un ſeul. On apperçû auſſi-toſt deux Inſcriptions, une ſur une petite pierre, l'autre ſur une petite plaque de plomb.

La premiere conſiſtoit ſeulement en ce mot *Projectus*, écrit par abbreviation de la maniere ſuivante. P I E C T⁹. La ſeconde étoit plus conſiderable : La voici. HIC REQUIESCIT CORPUS SCTI MAVRELII EPI LOCATVM AB HENRICO EPO ∞CLXX.... Il y manquoit les dernieres lettres numerales que Mr. Manzoni croit avoir été les deux lettres ſuivantes IV pour ſignifier avec les autres l'an onze cens ſoixante & quatorze.

Il ne faut point omettre que les Anatomiſtes qu'on fit venir pour examiner les os, aſſûrerent qu'il y avoit en effet les os de deux corps humains : & ils y firent voir deux fois quelques uns des os qui ſont uniques de leur eſpéce dans le corps humain.

Les reliques ayant été verifiées de la ſorte, on les expoſa publiquement à la veneration du peuple. Mais on n'en fit la tranſlation que l'année derniere. 1703.

Digitized by Google

## ARTICLE CLXV.

LE GRAND DICTIONNAIRE *Historique, nouvelle & derniere* Edi-*tion revûë, corrigée & augmentée par Mr. Vautier.* A Paris chez Jean Baptiste Coignard, ruë S. Jacques à la Bible d'or, & chez Denis Mariette, *in folio* 4. *tomes. I. Tom. pages* 721. *Tom. II. pages* 825. *Tom. III. pages* 844. *Tom. IV. pages* 936.

LEs Dictionnaires sont à la mode. Ces livres flattent tout à la fois le desir d'apprendre & la repugnance à travailler, inclinations qui regnent également aujourd'hui. Tout le monde veut paroître sçavant, & peu de gens veulent le devenir, si ce n'est à peu de frais & en s'amusant par des lectures agréables qui remplissent l'intervalle des affaires & des plaisirs. On n'a garde de pousser jusqu'à la fatigue une étude qu'on ne choisit que pour se délasser. Les Dictionnaires sont d'un merveilleux secours à des personnes ainsi disposées. Par le moyen de l'ordre Al-

phabetique, on trouve recüeilli dans un seul livre ce qu'il faudroit tirer avec des recherches ennuïeuses, d'une infinité de volumes qu'un particulier ne sçauroit amasser, & qu'on a peine à rencontrer tous dans les plus riches Bibliotheques. Avec un Dictionnaire, sans avoir rien appris, on sçait tout à mesure qu'on en a besoin. Tant d'avantages ont donné à nôtre siécle un grand empressement pour ces Bibliotheques abregées; & comme l'Histoire est de toutes les connoissances la plus generalement necessaire, qu'elle est l'ame des conversations, les Dictionnaires Historiques sont encore d'un plus grand usage que les autres.

L'Antiquité ne nous a presque laissé aucun modelle de ces Ouvrages. Les anciens Dictionnaires se bornent à la signification des mots. Un certain *Estienne*, dont nous n'avons que l'abregé, fit un Dictionnaire Geographique; mais ce fut principalement par rapport à la Grammaire. *Suidas* est le seul dont il reste un Ouvrage qu'on puisse appeller un Dictionnaire Universel. On y trou-

Digitized by Google

ve beaucoup d'histoire. Mais il a puisé dans des sources fort suspectes.

Au xvi. siécle, remarquable par le rétablissement des belles Lettres. *Charles Estienne* ( pour ne rien dire d'un Anonyme, méprisable copiste de Calepin, imprimé à Bâle l'an 1534. ni de Cibenius dont l'ouvrage parut à Lyon dix ans après : ) Charles Etienne donc sorti de la famille de ces Imprimeurs celébres du même nom, donna au public un Dictionnaire poëtique, où il s'attacha principalement à mettre tout ce qui regardoit la fable, & pouvoit contribuer à l'intelligence des Poëtes. Il y joignit dans les autres éditions beaucoup d'histoire ancienne & un peu d'histoire moderne. *Juigné* Angevin traduisit il y a plus de 40. ans l'ouvrage de *Charles Estienne* : il eût soin de l'augmenter par rapport à l'histoire moderne. *Lhoyd* Anglois dans deux differentes editions du Texte Latin de *Charles Estienne* l'a augmenté des deux tiers au moins par rapport à la fable, à la Geographie & à l'Histoire Ancienne.

Mais l'ouvrage le plus considera-

ble qui ait paru en ce genre, est celui dont on donne une nouvelle édition. Son premier Auteur est *Louïs Moreri* docteur en Theologie, né à Bargemont petite ville de Provence dans le Diocese de Frejus, l'an 1643. le 25. Mars; mort à Paris au commencement de Juillet l'an 1680. Le succès de ce livre vint plûtôt de l'utilité du dessein que de la perfection de l'ouvrage confus dans la Chronologie, peu exact dans les faits, diffus, inégal, bas pour le style, estimable seulement par l'amas prodigieux de matieres, fruit incroyable de l'étude d'un jeune homme, & qui lui coûta la vie.

Tant d'éditions qui ont suivi les *traductions Latine & Angloise*, avoient assez peu remedié à ces défauts. On y avoit corrigé beaucoup de fautes, mais on y en avoit aussi ajoûté de nouvelles. Des Ecrivains plus avides de gain que de gloire, y avoient confusément répandu les extraits de leurs lectures. Les Protestans l'avoient reformé selon leurs Erreurs & leurs passions. L'Auteur du *supplement* imprimé à Paris l'an 1699.

s'étoit borné à extraire un petit nombre de livres curieux que *Moreri* n'avoit pas vûs. Il l'avoit fait assez heureusement. Tout cela neanmoins ne devoit être regardé que comme des materiaux mal arrangez, comme des memoires auxquels il n'étoit pas trop sûr de se fier. Le public sentoit la necessité d'un Dictionnaire Historique, & voyoit bien qu'après tant d'éditions du livre qui en portoit le titre cet ouvrage lui manquoit encore.

*M. Vautier* connu par sa probité & par son courage autant que par son esprit, fut engagé à ce travail par des personnes instruites de sa capacité. Il apperçût sans peine la difficulté de cette entreprise. Le projet qu'il publia suffit pour convaincre qu'il vit d'abord tous les défauts du Dictionnaire Historique, & que son bon goût lui fit découvrir les moyens d'y remedier. Il conçût qu'il falloit réfondre entierement ce Livre : travail plus penible que celui d'en composer un aussi gros.

Il lui fut impossible d'executer son dessein dans l'edition de 1699.

il l'a executé dans celle-ci. La Chronologie est rectifiée sur un calcul uniforme ; & quoiqu'il se soit attaché à celui d'Usserius pour l'ancienne histoire, qu'il ait suivi Mr. de Tillemont pour les premiers siécles de l'Eglise & le Pere Labbe pour les autres ; cependant comme il a employé l'Epoque si commode des années avant JESUS-CHRIST, & depuis JESUS CHRIST sa Chronologie par là devient universelle. On peut la reduire aisément à tel systéme Chronologique que l'on voudra.

Il a mis les articles dans un ordre plus naturel & plus commode, rétabli les noms défigurez, donné aux narrations plus de clarté & plus d'étenduë, corrigé & poussé jusqu'à nôtre tems les Genealogies. S'il a mal connu l'état present de quelques-unes, comme de celle de la Fayette dont il reste une fille, c'est la faute des familles à qui il avoit demandé des Memoires. Un particulier accablé d'un travail immense n'a pas le tems de courir après ces minuties. Il a remonté aux sources pour les citations, & degagé les ar-

Digitized by Google

ticles qui appartienent à la fable de beaucoup de fades moralitez.

Quoique les quatre volumes ne paroissent gueres plus gros que dans l'edition précedente, l'augmentation est de plus d'un Tome & demi. Le retranchement du verbiage inutile, & des choses repetées ou inserées mal à propos, a donné place aux Additions sans grossir les volumes. L'histoire de nôtre tems trop negligée dans les autres volumes, a fourni une partie de ces Additions. Le style est par tout coulant, pur & facile, & certains articles plus travaillez que les autres, font juger que l'Auteur n'ignore aucune des beautez de l'élocution.

Il avoit esperé de grands secours de la part des Sçavans : il n'y a eû que le R. P. *Ange* Provincial des Augustins déchaussez qui ait répondu à ses invitations. M. Vautier avouë que ce R. Pere lui a communiqué de grandes lumiéres sur les articles Genealogiques. Il avoüe aussi dès le titre qu'il a profité du Dictionnaire Critique *de Mr. Bayle*, non pas des articles où cet excellent Critique re-

glé dans ses mœurs, a pourtant sacrifié la pudeur & la religion à une complaisance aveugle pour le goût de gens corrompus ; mais de ceux où le bon goût, la penetration, la vaste capacité, le juste discernement de *Mr. Bayle* paroissent dans tout leur jour.

En un mot on peut dire sans flaterie que le Dictionnaire Historique n'a jamais tant approché de sa perfection. Est-il donc sans fautes? Non: ces sortes d'ouvrages peuvent-ils en être absolument exempts. Il y en a, mais beaucoup moins que dans les éditions précedentes. Il y en a ; mais il n'y en a point ou fort peu d'essentielles à l'histoire. Il y en a d'impression ; une entre autres nous a frappez. On fait Paul Morigia Général des Jésuites. C'est des Jesuates, Ordre fort different, qu'il a été Général.

Il y en a d'inattention : comme d'avoir oublié le Maréchal d'Uxelles dans la Liste de la derniere promotion des Maréchaux, & quelques Chevaliers des Ordres du Roy dans le Catalogue qu'on en donne. On a

omis le nom propre du fameux Marquis de Montrose : il s'appelloit Jacques Greme.

On devoit corriger certains articles. Celui d'*Antoine Arnauld* Prêtre, qu'on a laissé tel que dans les editions precedentes, seroit plus exact si au lieu de consulter le Dictionaire critique d'un Protestant on avoit consulté les regiltres de la sorbonne.

On n'a pas retranché deux ou trois articles tirez des livres supposez par Annius de Viterbe : entre autres l'article de *Comer* Scythe. Cette faute est commune au Dictionnaire avec des livres de Sçavans du premier ordre, qui declament le plus contre les suppositions d'Annius de Viterbe, & qui en ont adopté quelques unes. Ils les avoient lûës dans les Ouvrages du tems de ce faussaire qui en sont presque tous infectez. D'ailleurs l'Auteur remarque dans la préface, qu'il ne lui a pas été libre de retrancher aucun article entierement.

On pouvoit, en parlant du Cana-

da, marquer quels Miſſionnaires ont porté la foy dans les Terres qu'ils ont ſouvent arroſées de leur ſang.

On dit à l'article de Tertullien que Mr. Alix a marqué exactement dans une Diſſertation, le tems auquel les Ouvrages de Tertullien ont paru. Il falloit adjoûter qu'on a renverſé preſque toutes les conjectures de Mr. Alix dans les Memoires de Trevoux du mois de Novembre M. DCCII. page 284.

Enfin l'Auteur a quelquefois été trompé per des guides auxquels il devoit naturellement ſe fier. C'eſt ainſi que ſur la foy de la Bibliotheque des Ecrivains de la Compagnie de JESUS, il attribue au P. Jean Ferrier Confeſſeur du Roy, un livre ſur la beauté de JESUS CHRIST, & un autre ſur l'immortalité de l'ame. Ces livres, auſſi bien que le ſecret de la predeſtination, imprimé l'an 1654 ſont du P. Jean Fevrier Jeſuite connu de Balzac qui en parle dans ſes Ouvrages. Il étoit de Guyenne.

Des fautes ſi rares ne font aucun tort à un ouvrage ſi vaſte & ſi utile.

Digitized by Google

Une multitude de sçavans seroit assez occupée du travail qu'un seul homme a soûtenu avec succés. Il est surprenant qu'il l'ait pû porter à l'exactitude qu'on remarque dans presque tous les articles.

## ARTICLE CLXVI.

*L'ALKAEST OU LE DISSOLVANT universel de Vanhelmont revelé dans plusieurs traitez qui en decouvrent le secret. Par Mr. Jean le Pelletier de Roüen.* A Roüen chez Guillaume Behourt 1704. *in* 12. *pages* 256.

LE mot d'Alkaest, dont Paracelse s'est servi le premier, est composé de deux mots Allemans *Al Geest*, c'est-à dire *tout esprit*. Vanhelmont qui l'a emprunté de Paracelse, l'a appliqué au dissolvant dont il est l'inventeur. Ce Philosophe, peu sûr d'ailleurs dans ses principes, & moins sensé encore dans sa maniere de chercher les secrets de la nature, n'a pas laissé de réüssir dans la découverte d'un dis-

Digitized by Google

solvant parfait, dont Mr. le Pelletier nous donne l'intelligence & la description. Soit par hazard, soit par les routes certaines de l'Art, Vanhelmont est arrivé, en suivant les traces peu marquées de Paracelse, à trouver un Alkaest, ou un dissolvant universel, qui paroît bien different de celui que Paracelse a designé. Vanhelmont n'a pas enseveli son secret en de si épaisses tenebres, qu'il ait été impossible de le percer. Il s'est contenté de l'envelopper sous des termes mysterieux. C'est un Enigme qu'il a laissé à deviner aux Artistes les plus curieux.

Philalethe, Auteur Anglois dont le nom propre est inconnu, assure qu'il a sçû penetrer dans les mysteres de Vanhelmont. Il est *Adepte*, dit-il, c'est-à-dire, qu'il est arrivé au but de composer l'Alkaest. C'est de ce dissolvant qu'il se sert pour élever l'or de sa masse corporelle & grossiere, à une teinture spirituelle & inalterable. Selon lui, l'or rendu pôtable par l'Alkaest, est le vray arbre de vie, qui garantit de toutes les miseres du monde.

George Starkey disciple de Philalethe, pretend aussi être parvenu au secret de l'Alkaest. Il se met sur cela comme son maître, au nombre des *Adeptes*. Dieu m'est témoin, dit-il, que je n'écris pas mes fantaisies, mais seulement ce que je croy être vrai, non pas par une pure speculation; mais par une pratique réellement éprouvée.

Ces deux Auteurs qui se vantent l'un & l'autre d'avoir trouvé l'Alkaest de Vanhelmont, ont suivi les vestiges de ce premier inventeur. Ils ont usé d'expressions figurées en nous traçant la méthode d'en venir jusqu'à faire l'Alkaest. Quoiqu'ils n'ayent pas été en tout aussi mysterieux que Vanhelmont, ils le sont encore assez, pour exercer l'esprit des curieux. Mr. le Pelletier de Roüen, illustre en plus d'un genre de Litterature, explique ici l'Enigme, & devoile tous les mysteres. Pour celà il fait deux choses. Premierement il traduit de l'Anglois quelques fragmens des écrits de Philalethe & de Starkey, où ces deux Artistes parlent de l'Alkaest.

Secondement il révéle le reste du secret que les trois Adeptes ont caché. Enfin il donne une methode claire pour reüssir à faire le dissolvant universel. Il est vray qu'il ne se vante point d'être *Adepte*.. Ce sont ses raisonnemens, dit-il, & ses conjectures, & non pas ses experiences qu'il donne au public. Il laisse à d'autres à faire les frais de la tentative, plus sage il se contente de marquer aux Artistes la voye qu'ils pourront suivre. Sans doute le public nous sçaura gré si nous lui donnons ici un precis de l'Ouvrage que nous examinons.

L'Alkaest est un dissolvant qu'on peut appeller *l'eau de feu*. C'est un être simple & immortel, qui penetre toutes choses & les resoud en leur premiere matiere, c'est-à-dire en une eau insipide. Après qu'il a dissoud toutes choses, il demeure dans sa nature inalterable. Lorsqu'il a servi mille fois, il n'a pas moins de vertu qu'au tems de sa premiere action. De-là on peut aisément concevoir, de quelle utilité l'Alkaest doit être dans la Chy-

Digitized by Google

mie. Cette liqueur reduit tous les vegetaux, tous les animaux & tous les mineraux à leur premiere matiere. Elle rend visible ce qu'il y a d'héterogene dans tous les mixtes, & le met en état d'être separé. Il y a bien de la difference entre l'Alkaest, & un autre dissolvant qu'on nomme le *Mercure des Philosophes.* L'un s'appelle Mercure parce qu'il l'est en effet, l'autre est une liqueur de sel. Le Mercure Philosophique est un metal qui n'a de force que sur les metaux : l'Alkaest penetre tous les mixtes du monde & les dissoud, sans pourtant s'unir radicalement à pas un, & pouvant être separé de tout ce qu'il a dissoud. Celui là est une substance moyenne, celui-cy est un pur esprit & sans mélange. L'or seul se submerge & se dissoud dans le Mercure des Philosophes, mais du dissolvant & de la chose dissoute, il ne se fait plus qu'une masse. Tous les metaux s'enfoncent dans l'Alkaest & se dissolvent ; mais la liqueur ne reste avec aucun. Enfin la dissolution qui se fait par le Mercure Philosophi-

Digitized by Google

que est une espéce de generation, & la dissolution faite par l'Alkaest est une pure destruction. L'un & l'autre de ces dissolvans, sont d'excellens secrets de Chymie ; mais on peut dire qu'ils sont entierement différents.

Voici les proprietes de l'Alkaest. C'est une liqueur pesante, puisque c'est du sel sans flegme ; elle est volatile, car elle est un pur esprit & sans aucun mélange; son odeur est foible, parce qu'elle n'est point composée de parties hétérogenes ; elle est immortelle, puisqu'elle n'est point alterée par son action. Enfin c'est un instrument propre à préparer beaucoup de remedes. Toutes les vertus medicinales qui se trouvent dans les métaux, dans les mineraux, dans les pierres précieuses, dans les perles, dans les pierres des animaux, & dans les végétaux, sont par cette liqueur developpées de leurs matieres. Par elle on tire de l'hellébore, un excellent spécifique contre la goutte, la melancolie hipocondriaque, la fiévre chaude, & le délire des fiévres ; Par elle de la coloquin-

Digitized by Google

te, on fait un excellent febrifuge. Par elle de la Myrre, de l'Aloës & du Safran, on tire un remede Antihectique excellent contre les convulsions & les Paralysies. Par elle du Cedre, on compose une essence admirable pour la prolongation de la vie. A la verité on peut préparer ces vegetaux sans l'Alkaest, d'une maniere plus prompte, mais leurs essences seront bien moins efficaces pour la santé.

A l'égard des remedes métalliques, ils reçoivent toute leur perfection de l'Alkaest. L'or qui souffre tous les examens du feu sans diminution, si on le jette calciné en atomes subtils, ou battu en feüilles, dans l'Alkaest, & si on les digere ensemble dans un vaisseau de verre à chaleur égalle, dans un bain bouillant, en peu de jours l'or se dissoudra entierement dans la liqueur. On tirera l'Alkaest par la distillation; & l'or demeurera au fond du vaisseau en forme de sel fusible. Si on cohobe, ou recuit cette liqueur plusieurs fois sur ce sel, il deviendra volatil, & distillera en deux couleurs, blanche

& rouge. La rouge sera *la teinture hematine*, la plus excellente preparation qu'on puisse faire avec l'or. C'est sa vraye quinte-essence, capable de guerir toutes les maladies du corps humain. L'Alkaest n'est pas moins utile pour tirer la substance des autres métaux. C'est l'instrument dont on fait l'argent potable, mais sur tout cette admirable Huile *du Venus & du Mercure*, dont l'auteur décrit ici la préparation & les effets.

Ce qui pique d'avantage la curiosité des Lecteurs, c'est d'apprendre la matiere de l'Alkaest, & la maniere de le composer. Au regard de la matiere ; ce n'est dit Starkey, ni les Métaux, ni le Mercure, ni les Soulphres metalliques, ni les Soulphres minéraux, ni les Sels metalliques, ni les Alcalis. Vanhelmont n'a fait que l'envelopper sous des metaphores sans la nommer. C'est un tresor qu'il n'a vendu qu'à la penetration & au travail des Artistes qui le suivroient. Il dit qu'il y a tant de difference entre la matiere de l'Alkaest avant sa préparation, & la

pureté de cette liqueur lorſque l'art l'a achevée, qu'on en eſt ſurpris juſqu'à la vénération. *Tandem ſtupefacta eſt religio reperto latice.* Starkey qui l'a devinée en meditant les paroles enigmatiques de Vanhelmont, nous prepare ainſi à l'entendre nommer. *La matiere de ce diſolvant, dit-il, eſt vile & précieuſe. Elle ne coute rien. Tous les hommes l'ont en leur pouvoir. Adam l'emporta avec lui quand il ſortit du Paradis terreſtre. Elle eſt tres cachée dans le petit monde & tres-puiſſante dans le grand monde; Elle ſurmonte & détruit tous les corps & les natures les plus rebelles. Enfin c'eſt l'urine de l'homme.*

En effet ſelon Vanhelmont, l'urine n'eſt ni acide, ni alcalice, mais purement ſaline. C'eſt la qualité abſolument neceſſaire pour un diſſolvant immortel; car les Acides & les Alcalis s'uſent en ſéparant les autres mixtes, & s'alterent eux mêmes dans leur operation.

Starkey qui révéle au public la matiere du parfait diſſolvant, eſt plus réſervé, & plus myſterieux; lorſqu'il s'agit d'en donner la prépara-

Digitized by Google

tion. *Quoyque j'aye découvert la matiere de l'Alkaest, dit-il, plus clairement qu'aucun autre, cependant la maniere de le travailler n'est pas aisée. Elle dépend de la conduite & de l'instruction de celuy qui donne les vrais dons.* L'Artiste Anglois ouvre donc une porte aux curieux, mais il en laisse encore bien d'autres à forcer. Il est un peu moins enigmatique que Vanhelmont, mais après nous avoir introduit dans les routes du Labyrinthe, il nous y abandonne sans guide. Voilà où se reduit tout ce-qu'il nous apprend de la maniere de composer l'Alkaest. *Cet esprit aigu, subtil, penetrant, d'urine d'homme, par le moyen d'un autre esprit médiateur, non de ferment different du sien, mais centralement un avec luy, doit être uni à un Acide non corrosif, mais très-agreable de sa nature. Cet Acide doit être aussi volatil, que le sel d'urine, avant qu'il puisse être intimement uni avec lui. Ce mélange ensuite par plusieurs circulations reiterées, arrive au degré de pureté, qui lui donne les justes titres, de premier être des sels, du plus glorieux & du plus excellent des sels.*

Mr.

M. le Pelletier débroüille ici l'ambiguité des expressions de Starkey; & tire des seules paroles que nous venons de citer, l'explication entiere de tout le mystere du dissolvant universel. On peut dire qu'il ne luy est gueres moins glorieux d'avoir deviné la préparation de l'Alkaest, telle que l'a décrite Starkey, qu'il est glorieux à Starkey d'avoir deviné la matiére de l'Alkaest, telle que Vanhelmont l'avoit representée.

Selon Mr. le Pelletier la matiére éloignée du dissolvant universel, c'est la seule urine d'homme. D'autres l'avoient declarée avant lui. Voici ce qui est plus propre de M. le Pelletier. La matiere prochaine de l'Alkaest, dit-il, sont les trois esprits differens, qui au rapport de Vanhelmont, se tirent de cette urine. Le premier c'est un esprit vineux & inflammable, le second c'est un esprit urineux ou brûlant, le 3e. c'est un esprit fermenté, qui selon le même Auteur, dissout sans corrosion le *Duelec*, ou *la pierre qui se forme dans le corps humain.* Or ces trois esprits que l'on tire de l'urine de l'homme,

sont indiquez dans le passage énigmatique, que nous avons cité de Starkey. On peut donc croire que ces trois esprits sont la matiere prochaine qui compose l'Alkaest. Au reste ces trois esprits ne sont visibles que sous la forme de deux. L'un est simple, l'autre est double. Car lorsque Starkey nous assûre, que *l'esprit volatil d'urine par le moyen d'un autre esprit entremetteur du même ferment, & centralement uni avec lui, doit être uni à un acide corrosif.* Il est évident qu'il entend, que l'esprit volatil & l'esprit vineux (il appelle ce dernier entremetteur.) sont toûjours unis ensemble; ces esprits n'étant jamais l'un sans l'autre dans l'urine fermentée.

Voici donc selon les conjectures de M. le Peletier, la methode dont il faut user pour en venir jusqu'à composer l'Alkaest. Prenez un Baril de bois neuf capable de contenir trente pintes ou environ; qu'il ait un bondon de la grosseur du doit, puis au haut de chaque fond, un trou qui doit être toûjours ouvert. Versez dans le Baril 20. pintes ou environ de

l'urine de jeunes hommes sains, vigoureux, qui ne boivent que du vin, & qui n'ayent au plus que 12. à 13. ans, mettez le Baril bondé, dans un lieu temperé afin que l'urine y ferment. Après 30. jours de fermentation elle sera propre pour l'ouvrage. Versez alors dans une haute cucurbite de grais à col étroit, environ deux pintes de l'urine fermentée; distillez-en environ le tiers au feu de sable du premier degré. Versez alors en deux differentes bouteilles de grais, dans l'une la liqueur que vous aurez distillée, dans l'autre ce qui sera resté au fond de la cucurbite. Continuez à faire le même du reste de l'urine fermentée, n'en distillant que deux pintes à la fois.

Versez ensuite dans le Baril tout ce qui sera trouvé au fond de la cucurbite à chaque distillation, afin que ces restes d'urine distillée fermentent de nouveau encore 30. ou 40. jours dans le Baril; rectifiez l'esprit que vous aurez tiré par les distillations, le separant du flegme par des distilations réiterées à feu de sable du premier degré. Ne prenez

que ce qui montera le premier dans vostre cucurbite à col étroit, & mettez toûjours dans le Baril le flegme que vous en separerez à chaque distillation.

Cet esprit rectifié sera mis dans un grand matras, avec parties égalles d'esprit de vin parfaitement rectifié. En les agitant ensemble par le remûment du matras, il se fera un caillé blanc, que vous laisserez reposer demi heure pour en separer la liqueur inutile qui surnagera. Vous verserez ensuite sur le caillé environ autant d'esprit de nitre bien rectifié. Après quelques effervescences, le caillé se figera en une substance de sel Armoniac, plus solide, qui reduira en eau insipide l'esprit qui l'aura figé. Il faudra le séparer de ce sel, & le garder dans le matras bien bouché, pour l Operation dont on parlera dans la suite.

Pour les restes d'urine qui auront fermenté 30. ou 40 jours, ils seront distillez dans une haute cucurbite de verre de la premiere grandeur, environ deux pintes à la fois, au feu de sable du premier degré. On en

Digitized by Google

tirera seulement le quart, que l'on mettra à part dans une bouteille de verre bien bouchée. On continuera la distillation au même degré de feu pour faire monter le flegme jusqu'à ce que, ce qui restera dans la cucurbite, paroisse en consistence de miel. On jettera ce flegme comme inutile. On cohobera sur le miel, ce quart de liqueur mis à part & distillé jusqu'à même consistance. On repetera trois fois cette cohobation & distillation jusqu'à consistence. La derniere distillation étant achevée on rectifiera autant qu'on pourra la liqueur qu'on aura tirée. Ce sera l'esprit corrompu qu'on gardera dans une bouteille de verre bien bouchée.

Vous verserez ensuite cet esprit corrompu, sur le sel Armoniac que vous aurez gardé dans le matras; vous boucherez le matras avec soin; & vous le mettrez dans un tas de fumier chaud huit jours. Alors vôtre coagulé sera reduit en liqueur: s'il ne l'étoit pas, il faudra verser le tout dans une cucurbite, le distiller jusqu'à consistence, & cohober deux



Digitized by Google

ou trois fois, puis remettre le tout au fumier chaud pendant huit jours & recommencer la même chose, jusqu'à ce que tout soit dissout en liqueur. On la versera dans une cucurbite pour distiller au bain, le flegme qui en pourra monter. Cela fait, distillez vôtre liqueur, qui sera restée au fond de la cucurbite, au sable jusqu'à sec, & s'il ne reste rien aprés cette distillation, vous aurez l'Alkaest achevé: s'il restoit quelque sel, il faudra cohober & distiller jusqu'à ce que tout monte en liqueur homogene.

Après une instruction si détaillée, que M. le Pelletier vient de donner aux Curieux, il est difficile de croire qu'il n'ait publié que ses conjectures & non pas ses experiences. L'Auteur à beau faire; malgré sa modestie on ne pourra se dispenser de le mettre au nombre des *Adeptes*.

## ARTICLE CLXVII.

**ABREGÉ HISTORIQUE,** *Chronologique & Moral de l'Ancien & du Nouveau Testament, par Mr. Macé Chefcier Curé de l'Eglise Royale de sainte Opportune. A Paris chez Edme Couterot rüe saint Jacques au Bon Pasteur 1704. in 4°. deux tom. premier pp. 614. second pp. 448.*

CE que Mr. Macé appelle ici un Abregé, pourroit être appellé un Commentaire judicieux & suivi sur la Bible. Il n'a pu donner le nom d'Abregé à deux gros tomes d'un caractere fort menu, que par raport à la fecondité de son imagination, laquelle paroît dans son style & qui lui fournissoit encore une plus grande quantité de choses qu'il n'en a dites. La fin qu'on voit qu'il s'est proposée dans cet Ouvrage, est de rendre la lecture des Livres Saints en même tems utile & agreable, & d'essayer par ce moyen à détourner les Chrêtiens des lectures prophanes. Pour réüssir dans ce dessein il a fait trois choses.

1°. Il a applani les difficultez qui ont coûtume d'arrêter ceux qui veulent lire les Livres Sacrez. C'est pourquoy il a tiré des Interpretes & des Theologiens les plus habiles, la décision des questions & preuves de la Bible. Il les explique en peu de mots & presque insensiblement sans interrompre son recit. Dans les endroits où les Commentateurs se sont partagez, il s'est attaché à l'opinion reçuë par les Auteurs d'un plus grand nom. Ce parti vaut mieux sans doute que la demangaison si ordinaire, de vouloir trouver de soy même aux Passages obscurs des saintes Lettres, un sens inconnu aux Peres & aux Docteurs de l'Eglise. De cette sorte le plan qu'a suivi M. Macé, sera avantageux pour tout le monde. Les Sçavans y auront de quoi se rappeller d'un coup d'oeil quantité de choses, desquelles ils ne peuvent se souvenir que confusément aprés de longues lectures : & les autres y apprendront ce qui leur faudroit chercher dans un grand nombre de livres pour bien entendre l'Ecriture Sainte. On ne pourra fai-

iiii

re l'épreuve en jettant les yeux sur les endroits où sont expliquées les Epîtres de saint Paul aux Romains, aux Corinthiens & aux Hebreux.

La seconde chose qu'a fait Mr. Macé, est de réünir en un corps d'Histoire, tous les livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, & de tous les Anciens Historiens qui peuvent servir à en mieux lier, & à en faire connoître d'avantage les parties differentes. Cet enchaînement de choses attache l'esprit par une narration soutenuë, divertit par la varieté des évenemens, pique la curiosité parce qu'ils ont d'extraordinaire, & souvent touche & attendrit par les catastrophes. C'est ce que l'on a ressenti dans les endroits où l'on rapporte le sacrifice d'Abraham, l'entrevuë de Joseph avec ses freres, le sacrifice de Jephté &c. Quelques communes que soient ces Histoires, la maniere dont on les amene, & dont on les traitte ici, produit un effet particulier.

La troisiéme chose que s'est proposé l'Auteur, est de ne travailler à plaire que pour mieux instruire, &

ses recits sont mêlez des plus solides reflexions que les SS.PP. nous ayent laissé sur tout ce qui a rapport à la Bible. Ainsi l'on peut dire que parmi beaucoup d'Ouvrages differens, qui se sont faits depuis quelques années, pour rendre l'Ecriture Sainte intelligible au Peuple & lui en faciliter la Lecture, il n'en a point encore paru dans le dessein de celui-cy. On doit particulierement sçavoir gré à l'Auteur d'avoir épargné à ses Lecteurs ces discours à perte de veüe, dont on est si fatigué dans plusieurs Ouvrages faits sur le même sujet. L'Abregé des Pseaumes qu'a publié Mr. Macé montre assez combien il est éloigné de ce stile vague, où il faut lire des pages entieres avant que de trouver un seul mot qui interesse.

Par cette sorte de la bivacité avec laquelle il écrit, il a fait passer par dessus quelques expressions & divers scrupules de Grammaire qui en auroient arrêté d'autres : mais ce n'est pas à quoi il faille faire d'attention au regard d'un Ouvrage aussi étendu, aussi utile, & d'un aussi grand travail que le sien.

## ARTICLE CLXVIII.

*COMPARAISON DE LA Musique Italienne, & de la Musique Françoise.* A Bruxelles chez François Foppens 1704. *in* 12. *pages* 183.

IL parut l'an 1702. un *Paralelle des Italiens & des François en ce qui regarde la Musique & les Opera.* Nous en parlâmes dans les Memoires du mois d'Aoust de la même année. L'Auteur du Paralelle avoit decidé en faveur des Italiens : Mr. de la Vieuville de Freneuse Garde du sceau de la Chancellerie de Normandie, vient soûtenir l'honneur de la Patrie, & lui assurer la gloire d'avoir atteint de plus près que l'Italie à la vraye perfection de la Musique. La Comparaison exacte qu'il fait des deux Musiques, est divisée en trois Dialogues entre un Comte prevenu pour la Musique Italienne, & un Chevalier partisan de la Musique Françoise. Ces trois Dialogues sont suivis d'une lettre de l'Auteur. Mr. de la Vieuville suit pied à pied & peut-être



Digitized by Google

même avec un peu trop d'acharnement, l'Auteur du Paralelle, il ne lui pardonne rien, il ne lui passe aucune exaggeration : il oppose des détails à ses décisions trop vagues, & ceux qui ont du goût pour la Musique trouveront ici une Critique ample & delicate des Opera Italiens & François.

Pour le style, Mr. de la Vieuville a eu soin qu'il fût du même caractere que la Musique Françoise, dont il entreprend la défense. Son style est élegant, châtié, vif; mais de cette vivacité modeste & reservée, qui contente des beautez naturelles, rejette les ornemens affectez, qui regarde les expressions raffinées & *detournées* comme de faux brillans, & les exaggerations comme des mensonges, qui sçait faire paroître de l'esprit sans donner l'essor à l'imagination.

Il avoüe d'abord que la langue Italienne est plus propre aux passages, aux cadences, aux roulemens de voix, que la nôtre : mais il soûtient que ce sont de mediocres agrémens. Lully en a mis rarement dans ses Opera. Les Musiciens

amateurs des doubles ne ſont pas les plus diſtinguez, il les compare plaiſament aux mauvais Cuiſiniers, qui tâchent de relever par le poivre, & par le ſel, ce qu'ils n'ont pas l'habileté de rendre mangeable, avec un aſſaiſonnement ſimple & naturel : il nie enſuite que la Langue Italienne ſoit plus propre à la Muſique que le Grec, le Latin & le François, & même que l'Arabe : il en apporte des raiſons qui ne ſont pas mépriſables.

Après avoir repouſſé ces reproches, il attaque le principe de ſon adverſaire. Les Italiens, avoit dit cet Auteur, trouvent que la Muſique Françoiſe *berce, qu'elle endort, qu'elle eſt plate & inſipide. Il ne faut pas s'en étonner,* ajoûtoit-il, *c'eſt que dans nôtre Muſique tout eſt doux, facile, coulant, lié, naturel, ſuivi, uni & égal. Les airs Italiens*, c'eſt encore lui qui parle, *ſont ſi détournez qu'ils ne reſſemblent en rien à ceux des autres Nations : ils paſſent à tout moment du b carre au b mol, & du b mol au b carre.*

On peut aiſément tirer de ces paro-

Digitized by Google

les le veritable état de la question. Il s'agit donc de juger si une Musique naturelle, coulante, belle sans irregularitez trop affectées, gaïe sans extravagance, plus vive que bizarre, plus touchante qu'emportée, est preferable à une Musique capricieuse, irreguliere par goût, excessive dans ses détours, outrée dans ses expressions, monstrueuse, si on l'ose dire, dans sa beauté : Que la Musique Italienne ressemble à la seconde espéce de Musique dont on vient de parler, son deffenseur en convient. Il louë les Musiciens Italiens de ce qu'ils font souvent *des cadences doublées & redoublées de sept ou huit mesures, des tenuës d'une longueur prodigieuse, des passages d'une étenduë à confondre ceux qui les entendent la premiere fois, sur des tons à faire frayeur. Ils hazardent, à ce qu'il assure, ce qu'il y a de plus dur & de plus extraordinaire : ils insultent la délicatesse de l'oreille, que les autres n'oseroient toucher qu'en la flattant.*

Mr. de la Vieuville convient que tout cela bien preparé peut devenir

fort beau : il ne faut pas s'attacher aux regles avec une contrainte d'esclave : Lully s'est mis au dessus d'elles avec la retenue d'un sage Musicien, avec le goût d'un homme d'esprit. Mais enfin les regles sont excellentes, on en convient de part & d'autre. Ce n'est donc pas un defaut que de les suivre d'ordinaire. Les accords hardis, vicieux en eux mêmes, veulent être menagez & soutenus avec beaucoup d'art. Ces sortes de beautez ne veulent pas être prodiguées. En les prodiguant on leur ôte leur merite. Les passages d'un mode à l'autre *du b carre au b mol, du b mol au b carre* plaisent à l'oreille par la surprise que cause un second ton opposé au premier ; mais quand ces changemens sont frequens, ils ne font plus leur effet, ils ne surprennent plus. Alors il n'y a plus proprement de mode : le spectateur dont l'oreille n'a pas eu encore le tems de s'accoûtumer à un ton, n'est point reveillé par la difference du second ton, qui dès là ne peut pas faire un effet agréable. Pour que ce changement de mode plaise, pour

qu'il pique, on doit se garder de le faire à *tout moment*. Cet agrément, a besoin d'être menagé, & un homme delicat n'en veut pas trop : c'est un ragoût.

Il faudroit dire de tous ces agrémens licentieux, ce que Voiture disoit plaisament des mots nouveaux : *vous en userez trois fois la semaine.*

Ce n'est pas seulement en Musique, que dégoutez du naturel, les Italiens s'abandonnent à la vivacité irreguliere de leur imagination. La même affectation regne dans leur poësie : la pauvre nature y est accablée de tant de gentillesses fausses & guindées, qu'on ne l'entrevoit qu'à peine, & qu'on ne peut la reconnoître. L'on ne peut décrire la Musique Italienne d'une maniere plus courte, plus juste, ni plus heureuse qu'en disant qu'elle ressemble à leur poësie.

L'Apologiste de la Musique Françoise, pour convaincre son adversaire, que la Musique detournée doit ceder à la Musique naturelle, le presse par le sentiment des Italiens,

mêmes. Il oppose à leur goût bizarre en Musique & en Poësie leur goût juste & délicat pour l'Architecture, la Peinture & la Sculpture. Ils se sont bien gardez de preferer *Joseppin* ou *Lanfranc*, à *Raphaël*, au *Dominiquin*, au *Correge*. Leur goût dans la pratique de ces Arts les porte aux beautez simples, naturelles & regulieres. Il faut qu'ils renoncent à la gloire d'avoir réüssi en Architecture, en Peinture, en Sculpture, gloire que personne ne leur dispute; ou qu'ils ne prétendent plus avoir réüssi en Musique & en Poësie.

Mais, dira-on, peut-être, le goût de ces differens Arts doit être different; peut-être faut-il du naturel dans l'Architecture, & dans la Peinture, du bizarre dans la Musique & dans la Poësie. Le défenseur de la Musique Françoise répond à cette objection dans la lettre jointe aux dialogues. Quelle est, dit-il, la perfection de la Peinture? C'est de peindre si bien des raisins, comme Zeuxis, que les oiseaux y viennent bequer; c'est de peindre si bien un rideau, comme Parrasius, que Zeuxis

lui-même avancé sa main pour le lever. Quelle est la beauté de la Poësie ? C'est de faire avec des paroles ce que le Peintre fait avec des couleurs.

*Ut pictura Poësis erit.*

Aristote dans sa Poëtique ne nous parle que d'*imiter*, cela veut dire de peindre. Tous les genres de Poësie ne sont, selon lui, que différentes *imitations*, différentes peintures. La perfection de la Poësie est de décrire les choses dont elle parle, avec des termes si propres & si justes, que le Lecteur s'imagine qu'il les voit. Ainsi, quand Virgile décrit un serpent sur lequel un passant a marché, sans y songer, *Improvisum aspris &c. Æneid. lib.*2. j'ai peur & suis prêt à m'en fuir, comme le passant. C'est de peindre si vivement les mouvemens du cœur humain, que le Lecteur frappé dans autrui de ce qu'il a senti ou qu'il connoît qu'il peut sentir lui-même, partage toutes les passions que le Poëte donne au Heros. Quelle est

la beauté de la Musique ? C'est d'achever de rendre la Poësie, ou les paroles qu'on chante, une peinture vraïment parlante. C'est, pour ainsi dire, de la retoucher, de lui donner les dernieres couleurs. Or comment la Musique *repeindra-t-elle* la Poësie, comment s'entreserviront-elles ; à moins qu'on ne les lie avec une extrême justesse, à moins qu'elles ne se mêlent ensemble par l'accord le plus parfait ? Le seul secret est d'appliquer aux paroles des tons si proportionnez, que la Poësie étant confonduë & revivant dans la Musique, celle-ci porte jusqu'au fond du cœur de l'Auditeur, le sentiment de tout ce que le Chanteur dit. Voilà ce qui s'apppelle *exprimer*. Exprimer est le but commun de la Peinture, & de la Poësie retouchée par la Musique. Sur ce pied-là, que le Musicien applique à un vers, à une pensée, des tons qui ne leur conviennent point : Il ne m'importe que ces tons soient nouveaux & sçavans, & que la basse-continuë en sauve les dissonances d'une maniere raffinée. La Poësie & la Musique mal

liées se séparent l'une de l'autre : mon attention languit en se divisant, & le plaisir que peuvent avoir mes oreilles par les accords, est étranger à mon cœur, & dès-là très-froid. Cela ne peint plus ; parce que cela peint differemment : donc cela est mauvais. Que le Musicien joüe & badine sur des paroles indifferentes ou graves, qu'il y mêle des passages, des roulemens : mon esprit reconnoît d'abord que le sens ne demandoit point ces gentillesses. Cela ne peint point de concert ; donc cela ne vaut rien. Au contraire, si le Musicien proportionne vivement, exactement, les tons aux paroles : la chose m'est doublement representée par la Poësie & par la Musique. Lors qu'elle n'est qu'indifferente, mon esprit est toûjours content de cette convenance : Cela peint, donc cela est bon. Lors que ce sont des sentimens, des passions ardentes, & que le Musicien conserve, ou plûtôt rechauffe encore leur feu par des tons d'une justesse animée ; mon cœur les sent malgré qu'il en ait : cela peint à merveilles : donc cela est excellent.

Mais cependant, me direz-vous, il n'y a ici que des accords communs. Soit. Pourveu que ces accords ne soient point défectueux, & ne defigurent point la beauté de l'expression, l'Auditeur n'en veut pas d'avantage. Il ne faut pas qu'un accompagnement faux ou trop plat fasse un tort sensible au sujet, comme il n'est pas permis de se servir d'un mot sûrement mauvais, pour faire la pensée plus heureuse. Mais aussi, dès que ma pensée par elle-même plaît, frappe, émût, je n'ai pas besoin d'aller chercher une phrase élegante : il me suffit que les mots rendent bien le sens. Il s'ensuit que l'expression, qui doit être le but du Musicien, est par consequent le principal en Musique.

Une autre objection fort ordinaire en faveur de la Musique Italienne, c'est de demander, si ce peut être un défaut de mettre trop de belles choses ensemble, d'ajoûter charmes sur charmes. Car on ne conteste pas que les dissonances, les passages, les fugues, les tenuës n'ayent de la beauté. La réponse de

Mr. de la Vieuville marque un discernement fin, un goût épuré, auquel les faux brillants n'imposent point. Il donne dans cette réponse une raison plausible de la décadence des Arts si proche ordinairement de leur perfection; de cette instabilité du goût des peuples; de cette *difficulté de s'arrêter au meilleur*, dont a parlé l'ingenieux Paterculus : *difficilis in perfecto mora.* Nôtre Auteur oppose à son adversaire la maxime d'Horace, *que tout ce que nous faisons doit être simple*, & qu'*un habile homme doit sçavoir quelquefois épargner, menager ses propres forces, & les affoiblir lui-même exprès.*

Et cette maxime est peut-être une des maximes du monde la plus delicate, la plus importante, & du plus grand sens. Rien n'est si dangereux, ni si vicieux, que de s'abandonner à son genie : de laisser aller la vivacité d'une imagination échauffée aussi loin qu'elle veut, & de parer à son gré nos Ouvrages d'une quantité importune d'embellissemens hardis & forcez.

Je vous ferois aisément avoüer,

Digitized by Google

dit-il, que ç'ont été des excès qui ont avili, qui ont corrompu tous les beaux Arts, si je n'apprehendois de fatiguer par un détail long & serieux. La vraye beauté est dans le juste milieu. Les Sçavans le prouvent, les Gens de la Cour le sentent, le Peuple l'a tant oüi dire, qu'il le redit. Il faut donc s'arrêter à ce milieu : il ne faut donc être jamais excessif. Trop peu d'agrémens est nudité ; c'est un défaut. Trop d'agrémens est confusion ; c'est un vice ; c'est un monstre. Quand les Arts ne font que commencer, ils sont encore nuds : peu à peu ils s'enrichissent & ils arrivent à leur perfection. Nous y étions peut-être pour la Musique, à la mort de *Lully*, & nous n'avons pas eû le tems de nous en éloigner beaucoup : mais je ne sçai si nous ne declinerons point bien-tôt pour celui-là & pour les autres. Après que les Arts ont été quelque tems parfaits, le goût se corrompt ; on subtilise, on raffine, on les charge d'agrémens outrez & de fausses gentillesses : marque sûre qu'ils baissent & qu'ils se gâtent. Voilà où en



Digitized by Google

sont les Maîtres Italiens, à la reserve que n'étant pas propres à cet Art, ou n'y ayant pas été heureux, ils ont été, à la corruption & au mauvais goût, sans passer par la perfection, ou du moins sans que nous nous en soyons apperçûs.

On oppose au défenseur de la Musique Françoise, les suffrages désinteressez de tant de François prévenus pour la Musique Italienne. Sa réponse est piquante, elle n'épargne pas ces Messieurs; & malheureusement elle a beaucoup de vraisemblance.

L'inconstance naturelle au François, les engage dans ce goût, la vanité les y retient. Quelle jòïe, quelle bonne opinion de soi-même n'a pas un homme qui connoît quelque chose au cinquiéme Opera de *Corelli*? Cette vanité qui les flatte, qui les persuade de leur superiorité sur ceux qui en demeurent à la Musique Françoise, donnent à ces Messieurs une constance pour la Musique Italienne qu'ils n'ont pas euë pour la nôtre. Pour plus de distinction, ils chantent les *u* comme des

*ou*,

*ou*, même dans le Latin : ils deviennent tout-à-fait Italiens. La même raison n'attacheroit-elle point certaines gens à l'Algebre, aux Langues Orientales.

Encore une réponse de nôtre Auteur à une Objection ingenieuse. *Lulli*, dit son adversaire, est Italien : donc ce qu'il y a de plus excellent dans la Musique Françoise, est dû à l'Italie. Le lieu de la naissance de *Lulli* ne change rien au prix de nôtre Musique. La Musique Italienne n'en retire aucun avantage. L'une est naturelle, l'autre est affectée : donc l'une est bonne, l'autre mauvaise. Voila précisement à quoi se reduit la question. Terence étoit Africain : Carthage a-t-elle eû l'honneur de ses Comedies ? D'ailleurs où *Lulli* a-t-il pris un goût pour la Musique, different de celui de ses compatriotes ? Il vint en France encore jeune : son heureux naturel lui fit d'abord goûter nôtre Musique toute pauvre qu'elle étoit alors : il sentit que les principes en étoient bons : il la conduisit bien-vîte à sa perfection. *Lulli* même n'est pas le

ſeul Muſicien que nous puiſſions oppoſer à l'Italie. Charpentier auſſi ſçavant que les Italiens, a poſſedé au ſuprême degré, l'Art de joindre aux paroles les tons les plus convenables : nous parlons de ſa Muſique Latine. On en a vû des effets qui rendent vrai-ſemblable ce qu'on dit de la Muſique ancienne. Laloüette a donné de la jalouſie à Lully ſon maître, que Deſmarais n'a que trop bien copié. Les Airs de Lambert, de le Camus ont une delicateſſe, un pathetique qui ſe fait ſentir aux ames les moins Muſiciennes. Les Simphonies de Campra cedent-elles aux Simphonies que Lotaire vante? Nous ne ſçaurions entrer dans un détail plus ample qui nous meneroit trop loin, il nous ſuffit d'avoir raſſemblé les principales preuves de Mr. de la Vieuville, la liberté des converſations qu'on doit imiter dans les dialogues, ne lui avoit pas permis de les expoſer ſi methodiquement.

Digitized by Google

## ARTICLE CLXIX.

### JO. SCHILTERI AD GEORG. Adami Struvii syntagma Juris Feudalis Notæ. Argentorati, sumptibus Theodorici Lerſé 1704.

C'eſt-à-dire *Notes de Jean Schilter ſur le Traité des Fiefs composé par Georges Adam Struvius.* A Straſbourg chez Lerſé 1704. *in* 4° *pages* 370.

IL y a près de quarante ans que Mr. Georges Adam Struvius un des plus celébres Juriſconſultes d'Allemagne publia à Iene un livre, dans lequel il examinoit la plûpart des queſtions de Droit qui regarde les Fiefs, & qu'il intitula *Syntagma Juris Feudalis.* Ce Traité eſt encore fort eſtimé en Allemagne; & il y a une grande autorité. C'eſt pour cela que Mr. Schilter habile Juriſconſulte de Straſbourg, a cru qu'il ſeroit utile de faire quelques notes ſur ce Traité, ſoit pour y expliquer les choſes qui n'y étoient pas aſſez developpées, ſoit pour remarquer les

méprises qui sont échappées à l'Auteur. Les fautes d'un Ecrivain sans nom ne sont pas contagieuses, & il n'est pas necessaire de les relever. Mais comme on doit craindre que celles des Auteurs qui ont beaucoup de reputation, ne soient suivies, c'est rendre service au public que de les lui faire connoître. On ne pretend pas parler ici de toutes celles que Mr. Schilter a remarquées dans Struvius : il faudroit pour cela transcrire presque toutes ses notes : on se contentera de parler ici de quelques unes.

Mr. Schilter remarque qu'on a tort de croire que c'est aux seuls Lombards, qu'on doit l'Origine des Fiefs. Les Fiefs étoient en usage en Allemagne, avant que le Droit des Lombards y eut été receu. Les François ont beaucoup plus contribué, que les Lombards à introduire l'usage des Fiefs ; & c'est par eux que cet usage est passé en Allemagne Les Fiefs sont inconnus en Espagne quoique les Visigots si soient établis. Ce qui fait voir, reprend Mr. Schilter, qu'il n'est pas vray que cet usa-

gé ait été commun à tous les peuples de Germanie C'est insensiblement & peu à peu qu'il s'est introduit parmi les François & parmi les Lombards ; & il ne s'y est introduit que depuis qu'ils furent sortis de Germanie, & qu'ils se furent rendus Maîtres les uns des Gaules, les autres de l'Italie.

Il y a bien de la difference, continue Mr. Schilter, entre un Sujet & un Vassal. Le premier est obligé de rendre ses devoirs à son Souverain à raison de sa personne, ainsi sa soumission est bien moins bornée que celle du second, qui ne doit ses devoirs qu'à raison de son Fief & qui ne depend point de son Seigneur dans les choses qui n'ont aucun rapport à son Fief.

On divise les Fiefs en differentes espéces ; mais ces divisions selon Mr. Schilter, ne contribuent pas tant à éclaircir la matiere qu'à embroüiller l'esprit des Etudians. On distingue d'abord les Fiefs qu'on tient de ses Ancestres par succession & par heritage de ceux qu'on acquiert de nouveau. Il y a des Fiefs nobles : il y en a qui ne le sont pas. Le Du-

ché de Milan, celui de Modene, le Marquiſat de Monferrat & quelques autres Terres d'Italie ſont des Fiefs relevants de l'Empire; mais auxquels la Souveraineté eſt attachée. Ceux qui poſſedent en Allemagne les grands Fiefs, ont auſſi la Souveraineté dans leur territoire. La maiſon d'Autriche même pretend qu'elle n'eſt point obligée d'aller hors de ſes Provinces en demander l'inveſtiture: mais qu'on eſt obligé de la lui offrir dans ſes Provinces mêmes. Ce ſont ordinairement des Terres qu'on tient à Fief: mais on y tient auſſi quelquefois certaines ſommes d'argent. Et le Droit a autoriſé ces ſortes de Fiefs.

Les Francfiefs ſont ceux qui ſont exempts de tout ſervice. Il ne devroit point y en avoir de cette nature; parceque les terres n'ont été données en Fief qu'à condition que le Vaſſal promettroit la foy à ſon Seigneur, & le ſerviroit dans ſes beſoins. Si donc il y a des Fiefs qui en ſont exempts, c'eſt par des privileges particuliers & contre la nature de la choſe.

Digitized by Google

L'Auteur propose ensuite plusieurs questions touchant les Fiefs, qu'il decide avec beaucoup de netteté. Il a ajoûté à la fin les decisions de plusieurs Jurisconsultes Allemans, sur les cas les plus extraordinaires & les plus difficiles ; mais il semble qu'afin que cet Ouvrage fut parfait on auroit dû joindre les Notes au Texte même de Struvius. La comparaison de l'une avec l'autre auroit mieux fait sentir la necessité & l'utilité de l'Ouvrage.

## ARTICLE CLXX.

*ORAISON FUNEBRE DE Messire Jacques-Benigne Bossuet Evêque de Meaux, &c. Prononcée dans l'Eglise Cathedrale de Meaux le 23. Juillet* 1704. *Par le P. de la Rue de la Compagnie de Jesus.* A Paris chez la Veuve de Simon Benard, ruë St. Jacques *in* 4°. *pages* 41.

ON attendoit de nous un Eloge de Monseigneur l'Evêque de Meaux. Pouvons nous mieux



Digitized by Google

remplir ce devoir qu'en presentant au Lecteur un extrait de l'Ouvrage du P de la Ruë? il a pris pour texte ce qui est dit d'Ezechias au livre 2. des Paralipomenes chap. 31. *Operatus est bonum, & rectum, & verum, in universa cultura ministerii domus Domini..... & prosperatus est. Il fit ce qui étoit bon & droit & vray dans tout ce qui regardoit le ministere de la maison du Seigneur, & tout lui reussit heureusement.* Quelle gloire au grand homme que nous pleurons, dit l'Orateur, de s'être rendu digne d'être comparé à Ezechias dans un siecle aussi florissant que le nôtre, entre tant de Prelats zelez pour la Religion, sous les yeux d un Souverain qui fait de la pieté le plus fort appui de son Trône! luire dans les tenebres d'une Nation depravée, c'est à quoy S. Paul sembloit borner la vertu des premiers Chrêtiens; Mais luire au milieu des lumieres & y soûtenir son éclat, c'est ce qui n'appartient qu'aux premiers astres du monde.

Il est éteint, celui qui repandoit dans la Maison du Seigneur

une si vive clarté, par sa bonté, par sa droiture, par son zele pour la verité. Le reconnoissez-vous, Messieurs, à ces trois nobles caracteres? Ne suffisent-ils pas pour vous le rendre encore present? Tel que vous l'avez vû confirmer par ses exemples les leçons de vertu qu'il avoit soin de vous donner. Tel que la Cour l'a vû soutenir les grands emplois, que le plus sage des Rois confioit à sa conduite. Tel que l'Eglise enfin l'a vû combattre pour elle, contre tous ses ennemis.

Vous aimiez sa bonté, la Cour respectoit sa droiture, l'Eglise applaudissoit à son zele pour la verité. La bonté dans ses mœurs, la droiture dans ses emplois, la verité dans sa Doctrine : *Operatus est bonum, & rectum, & verum, & prosperatus est.*

Heureux de s'être attiré par ces trois rares qualitez, l'affection du troupeau qu'il a conduit : la confiance du Prince qu'il a élevé : l'admiration de l'Eglise qu'il a defenduë!

Nous ne ferons que parcourir les

trois parties de l'Oraiſon funebre & former, s'il ſe peut, de ce que nous en ramaſſerons une idée complete de la vie du Prelat qui en eſt le ſujet.

Jacques-Benigne Boſſuet nâquit à Dijon l'an 1627. le 27. de Septembre d'une Famille diſtinguée par ſes charges. Il reçût les premieres leçons des Sciences au College des Jeſuites de la même ville. Une Bible trouvée dans le Cabinet de ſon Oncle, l'attacha à cette ſainte lecture avec un charme ſi doux, lui fit ſentir ſi vivement l'élevation de la parole de Dieu au deſſus de tous les diſcours humains ; que ce moment lumineux frappa dès-lors ſon eſprit pour tout le reſte de ſa vie. Il demanda le ſaint Livre & ne ceſſa point de l'étudier.

Plein de ſes ſaintes impreſſions, il vient à Paris puiſer les hautes Sciences dans les pures ſources de cette ancienne & fameuſe Univerſité. Avec quelles diſpoſitions ? Un eſprit ſolide & brillant, un genie ſublime & aiſé : un aſſemblage peu commun de douceur & de fermeté,

Digitized by Google

de franchise & de discretion : un visage où la modestie & l'innocence étoit peinte : un air respectable & engageant : une grace infinie à s'expliquer. Ce fut avec ces qualitez que ce jeune Abbé parut dans le Monde. En falloit-il plus pour s'y perdre avec la foule des jeunes gens? Il y trouva de quoy se distinguer, s'élever, se sanctifier : parcequ'il se rendit docile aux conseils de la Sagesse ; & que se dérobant aux amusemens de son âge il chercha son salut encore plus que sa fortune, aux pieds & sous les yeux des plus Sages de son temps.

Un Nicolas Cornet, grand Maître du College de Navarre : Un Vincent de Paul, Instituteur des Prêtres de la mission, furent ses maîtres & ses modelles dans la science de l'Ecole ; & dans celle du salut. Ce fut à ces hommes choisis qu'il devoüa ses plus belles années : ce fut de leur fonds qu'il tira l'amour de l'ancienne doctrine, & l'horreur de la nouveauté : ce fut dans leur cœur qu'il puisa la simplicité de la vertu, sans faste & sans hypocrisie.



Digitized by Google

Son activité pour les bonnes œuvres, & sa docte facilité à exercer le ministére de la parole de Dieu, le firent desirer pour les deux plus importantes Cures de Paris; mais attaché dés sa tendre jeunesse au Chapitre de Mets, d'abord par un Canonicat, ensuite par les dignitez d'Archidiacre & de Doyen; il crut devoir à cette Eglise, qui sembloit prendre plaisir à l'élever, le principal fruit de ses études. Il forma donc le dessein de s'y établir.

Fut-ce pour s'y borner à la fonction des Lévites, *occupez autour de l'Arche à chanter les loüanges du Seigneur?* Il s'en acquitoit avec un soin religieux, il s'y sentoit même porté par un attrait particulier: mais c'étoit trop peu pour son zele. Il se crut encore *établi sur les murs de Jerusalem comme un de ces gardes surveillants*, à qui le Prophete Isaye recommande de la part de Dieu *de ne se taire ny jour ny nuit.* Il se disposa donc aux travaux Apostoliques par de frequentes Missions, par la lecture des saints Peres, & par la meditation des Livres divins, plus en

esprit de priere que d'étude. Il regarda comme un abus & comme une profanation, d'oser foüiller dans ces tresors sacrez, pour enrichir son esprit, plûtôt que pour cultiver son ame ; pour se mettre en état d'enseigner la Religion plûtôt que pour la pratiquer.

Ce fut par la voye du merite qu'il entra à la Cour, voye difficile & hazardeuse, où l'on n'avance qu'à pas lents ; où les concurrens sont sans nombre, les risques frequens & les succés incertains. Il ne fallut que sa voix, l'éclat de son élequence, pour lui en applanir les difficultez. Loin de lui faire acheter la faveur par les servitudes ordinaires aux Courtisans ; on alla, si je l'ose dire, au devant de lui. Anne & Therese d'Autriche, Noms immortels, heureux & venerables à la France ! le venoient entendre elles-mêmes au milieu des Eglises de Paris, & prenoient goût à se nourrir du pain qu'il n'avoit preparé que pour le peuple.

On voulut l'entendre à la Cour. Et quelle Cour ! La paix venoit d'y rappeller tous ces Heros, que tant

de guerres étrangéres & civiles en avoient dépuis long-temps écartez. On y étoit dans la joye de ce mariage glorieux, qui devoit quarante ans aprés, changer le destin de l'Europe, & montrer l'ascendant de la providence de Dieu sur toutes les précautions de la politique des Rois. La politesse de l'ancienne Cour s'y trouvoit jointe avec la splandeur de la nouvelle. Et tant de sublimes genies qui avoient fait l'appui du regne passé, faisoient encore l'ornement de celui-cy, jusqu'à ce que le jeune Roy qui commençoit alors à gouverner sans Ministres, en eut formé par ses leçons, & plus encore par ses exemples, d'aussi habiles qu'il en a eû, pour executer les projets qui lui ont merité le nom de grand.

Ce fut à cette assemblée d'esprits élevez, délicats, de gens consommez en âge, en experience, qu'un jeune homme de trente quatre ans fut adressé, comme un autre Joseph. *Ut erudiret principes ejus, & senes prudentiam doceret* : *Pour enseigner aux Princes la vraye politique & aux vieil-*

Digitized by Google

*lards la vraye sagesse*, qui est celle du salut. Il exerça plusieurs années ce saint ministére, Avents & Carêmes de suite, avec le même fruit, les mêmes applaudissemens. Mais pour les mériter, Messieurs, eût-il recours aux fleurs, aux brillants de l'éloquence ?

Il sçavoit trop que ces vains agrémens, qui ornent les discours profanes, affoiblissent & deshonorent la parole de salut. Ses Sermons étoient méditez plûtôt qu'étudiez & polis. Sa plume & sa memoire y avoient moins de part que son cœur. *Cor sapientis erudiet os ejus. C'est le cœur*, disoit Salomon, *qui doit rendre la langue diserte.* Et comme il avoit le cœur penetré des grandes veritez dont son esprit étoit plein ; l'abondance, la varieté, l'onction ne lui manquoit jamais, non pas même la justesse & la vivacité de l'expression, sans affectation & sans secheresse. Il dépoüilla son éloquence de tout ce qui ne pouvoit que plaire sans édifier ; & Dieu permit qu'il plût sans vouloir plaire; que le fruit de ses sermons en égalât & surpassât

Digitized by Google

l'éclat ; qu'ils lui gagnassent en même tems l'estime & la confiance de la Cour ; que le Roy même enfin, le premier des Rois à connoître & à honorer le vrai mérite, ne crut pas indigne de sa Majesté, de faire écrire à Mets, au pere de l'Orateur, les succés édifians du fils, & de mêler sa voix à celle de la renommée, en faveur d'un sujet qui devoit être si utile à tous ses autres sujets.

Que dis-je, utile aux sujets ? Il étoit destiné pour l'être aux Souverains même ; & Dieu ne l'avoit comblé de tous ces rares talens, que pour les faire servir à l'éducation d'un Prince, qui devoit être la tige de tant de Rois & faire ombre à tout l'univers par des branches chargées de tant de couronnes.

Aussi-tôt qu'il se vit chargé d'un employ si important. Il ne regarda pas sa nouvelle élevation comme un degré pour monter aux premieres dignitez de l'Eglise & de l'Etat. Au contraire, il y avoit un an qu'il étoit nommé à l'Evêché de Condom. Il touchoit au jour marqué pour la céremonie de son Sacre, & le Roy

voulut qu'il se fit. Mais un employ qui l'attachoit incessamment à la Cour lui parut incompatible avec les devoirs du Pasteur; dont le plus essentiel est de veiller sur son troupeau, d'assez prés pour le connoître. Il se déchargea donc du poids de cette formidable dignité, & se mit en état de remplir l'autre, avec d'autant plus de succés, que son desinteressement ayant augmenté sa gloire, augmenta son autorité.

Il se vit associé dans la conduite du Prince, avec un Gouverneur rempli de qualités toutes conformes, & cependant toutes opposées aux siennes. La probité, la liberalité, la politesse, l'amour de la verité, des lettres, & de l'honneur; la religion, la pieté, leur étoient à tous deux comme naturelles. On ne se souviendra jamais ni de Charles de Sainte Maure, ni de Benigne Bossuet, que toutes ces nobles vertus ne se presentent à la memoire, mais sous des traits bien differents. Elles étoient dans le Duc revetues d'un air de grandeur, de gravité, d'austerité, qui le faisoit respecter, dans l'Evê-

que, elles avoient un air de ſerenité, de douceur, qui les rendoit agreables. On ne pouvoit ne ſe pas rendre aux ſages conſeils de l'un; on alloit au devant des inſinuations de l'autre. L'un eut peu de pareils dans l'art de former un grand Prince, l'autre encore moins à former un Prince Chrêtien.

Si leurs ſoins ont réüſſi, jugez-en Meſſieurs, par le tendre amour de la France pour le Prince qu'ils ont élevé. L'amour du Peuple eſt la vraye regle du merite des Souverains. C'eſt aux ennemis à meſurer ce mérite par la crainte. Il eſt naturel aux ſujets d'en juger par leur affection. On eſt habile à ſe faire obeïr, quand on l'eſt à ſe faire aimer; & dès que l'on regne ſur tous les cœurs, on eſt digne de plus d'un Empire.

Auſſi fut-ce pour l'en rendre digne que le laborieux Prelat conſacra dix années de ſa vie à lui remplir l'eſprit des plus nobles connoiſſances, & le cœur d'un ſincere amour de la religion. Jamais il ne ſepara ces deux ſoins. Et pour les mieux unir, il compoſa des traitez tout nouveaux

depuis les premiers élemens jusqu'aux plus hautes ſciences, où dans les ſables ennuyeux de la ſeche litterature, il ſçait ouvrir *des ſources de ſalut, qui rejaillissent jusqu'au ciel.* La Grammaire, la Poëſie, la Dialectique, la Rhetorique, & tous ces tréſors ſi vantez de l'antiquité payenne, amuſemens des eſprits vains; devinrent l'occupation ſerieuſe de ſon zele. Il n'eut point de regret, non plus que St. Auguſtin, au tems qu'il y employoit, dés qu'il pouvoit ménager comme lui, dans ces eſpéces d'ouvrages, *des degrez pour porter à Dieu le Diſciple* qu'il inſtruiſoit. C'eſt ainſi que des évenemens de *l'hiſtoire univerſelle* il élevoit le Prince à la ferme conviction d'une ſeule vraye religion. C'eſt ainſi que ſur les exemples & les maximes de l'Ecriture, il lui dreſſa le plan de la *Politique* des vrais Rois: ouvrage digne de leur étude, & de la curioſité de l'univers.

Et pour rendre ſes inſtructions plus familieres au Prince, il fit paſſer l'eſprit d'étude en mode, pour ainſi dire, au milieu de la jeune

Digitized by Google

Cour. On le voyoit aux promenades, entouré d'une troupe choisie de gens habiles & vertueux, qui l'écoutoient avec respect, qu'il consultoit lui même avec franchise & avec simplicité. *On y communiquoit là sagesse sans envie, on l'y apprenoit sans feinte* & par un vray desir d'en profiter. L'ancien Portique & l'Academie d'Athenes se trouvoient ainsi transportées au Palais & dans les Jardins de LOUIS LE GRAND; mais Academie de vertu & de religion, encore plus que de science. On n'aura pas de peine à croire que l'Evêque y presidoit; qu'il en étoit même l'Oracle. Et comment ne l'ût-il pas été aux curieux & aux sçavans? Il l'étoit aux Evêques & aux Docteurs qui le consultoient de tous les endroits du monde. Il l'étoit aux plus grandes ames, aux esprits les plus fiers & les plus independans.

Est-il arrivé de son tems un évenement dans la Cour, où l'on ait eu besoin des lumieres d'un homme de Dieu, qu'aussi-tôt on n'ait eû recours aux siennes?

Le tems vint cependant que le

Digitized by Google

mariage du Dauphin l'ayant remis en liberté de s'absenter de la Cour, & de remplir regulierement les fonctions du saint Caractere, qu'il n'avoit pas reçû pour n'en porter que le nom ; l'Eglise de Meaux lui fut confiée.

Le P. de la Ruë prend à témoin le peuple de Meaux que Mr. Bossuet a cheri, conduit, protegé vingt-deux ans de son assiduité aux fonctions de son ministere.

Cet exemple, continuë l'Orateur, fera comprendre aux esprits bornez, à qui la composition de tant d'Ouvrages sçavans sembloit s'accorder mal avec l'assiduité des fonctions de l'Episcopat ; qu'un homme accoûtumé à ne perdre aucun moment, a du tems pour tous ses devoirs ; qu'un homme dont tous les plaisirs & le sommeil même est une étude, a des années plus étenduës, une plus longue vie, que le commun des vivans ; qu'une memoire aussi fidéle, a qui rien n'échappoit de ce qu'il avoit appris ; un esprit aussi penetrant, pour qui les obscuritez étoient des sources de lumiere ; un

cœur aussi spacieux, où le Citoïen, l'Etranger, le Maître, & le Serviteur, le Juif & le Gentil avoient leur place & leur rang, comme dans celui de Saint Paul, trouve pour tant de soins divers, des facilitez inconnües aux petites ames.

C'est dans la troisiéme partie qu'il est parlé des Ouvrages de Mr. de Meaux. Dès-l'âge de 28. ans il lui consacra le premier essai de sa plume, en refutant l'écrit d'un sçavant Ministre de Mets. L'heureux succès l'affectionna dès-lors à cette glorieuse Milice. Et comme il reconnût que l'obstination des Ministres à calomnier l'Eglise, étoit ce qui seduisoit plus dangereusement les ames, & les attachoit plus fortement aux préjugez de l'erreur; il medita dès-lors cet Ouvrage immortel de l'*Exposition de la Doctrine de l'Eglise*, qui commença quelques années après à produire des fruits durables dans tous les siécles.

L'Ouvrage n'étoit pas encore devenu public, lors que le grand Turenne, à qui rien ne manquoit de toutes les qualitèz qui forment la

Digitized by Google

vraïe vertu, que celle de Catholique, reçût enfin ce don du Ciel, qui couronna tous les titres d'hónneur, dont les Rois & les peuples avoient déja comblé sa sagesse & sa valeur.

Les premieres ébauches de cet excellent Ouvrage qui lui furent communiquées, lui parurent si conformes aux sentimens qui le faisoient rentrer dans la religion de ses Ancêtres, qu'il les jugea capables d'y rappeller tout le parti separé. Dès-lors devenu fervent, en même tems que fidéle, il s'unit de zele à l'Auteur, aussi-bien que de confiance ; & l'édition de ce precieux livre en fût le fruit. Si les faux Pasteurs feignirent de n'y pas trouver les vrais traits de l'Eglise Romaine, ils furent confondus par la voix de Rome même, qui reconnût sa foy toute simple & toute pure dans ce fidelle miroir.

*A l'Exposition de la Doctrine de l'Eglise*, qui avoit éclairé les esprits dociles, il ajoûta *l'Histoire des Variations de l'heresie*, qui confondit les obstinez.

Ils n'eurent qu'à y contempler

l'opoſition des Reformateurs entre-eux, leur contradiction monſtreuſe avec eux-mêmes, l'ambiguité de leurs dogmes, l'incertitude, & l'inconſtance de leur Foy; pour être perſuadez que la Reforme n'avoit rien de la fermeté, de l'unité, ni par conſequent de la verité eſſentielle à l'Egliſe.

Qui pourroit exprimer les mouvemens que ces Ouvrages, & tant d'autres qu'il publia ſur divers points conteſtez, firent dans les conſciences? En vain les gens intereſſez à retenir le peuple dans l'erreur y oppoſerent l'invective & la recrimination. Ce ne fut qu'en prêtant le flanc, & ſe livrant eux-mêmes à ſes coups en tant de manieres, qu'un de leurs plus habiles écrivains n'a pû s'empêcher de convenir que l'Evêque dans ſes repliques avoit pouſſé ſon adverſaire *juſqu'à l'abſurdité & l'impieté* *.

A cette voix d'un zelé proteſtant, craindrai-je, Meſſieurs, de joindre

* *Beauval, Ouvrages des Sçavans 1692. May page 398.*

la

la voix publique, & les témoignages éclatans, que de tous les païs où la Religion est connuë, on rendoit à ses Ecrits? Rougirons-nous comme lui, d'entendre ceux qui en avoient ressenti la force, le comparer aux Ambroises, aux Cypriens: lui écrire *que ses Ouvrages étoient semez jusques sur les montagnes & parmi les neiges du Nort*:* que *ses Livres parloient la plus-part des langues de l'Europe; & que ses Proselytes publioient ses triomphes, en des langues qu'il n'entendoit pas:* Lui protesterque si leurs Charges ne les eussent pas attachez à leur païs, *ils fussent allez des extremitez du Monde nuds pieds à Meaux, pour meriter trois heures de conference avec lui.* Serons-nous surpris que son portrait y fut reveré dans les plus illustres familles; qu'il y fut brûlé avec horreur par les ennemis de l'Eglise, & de leur Roi; qu'après sa mort on se soit recrié comme Elisée à l'enlevement d'Elie: *O mon pere! ô char d'Israël! ô conducteur des Fidelles?*

* *Lettres écrites d'Ecosse & d'Angleterre.*

Et ceux qui exprimoient ainsi leur veneration, leurs respects ; qui rendoient ce tribut de loüanges à la verité, c'étoient des hommes distinguez par leur science, & leur naissance, par leurs vertus & leurs emplois. C'étoient des enfans reconnoissans, qu'il avoit produits à l'Eglise. C'étoient de zelez Confesseurs, à qui le Martyre n'a manqué, que parce que leur persecuteur étoit moins cruel que politique. C'étoit du milieu de la Cour, & des Parlemens, & des fers que partoient tous ces éloges : & ceux qui les donnoient s'en souviennent encore assez, & sont assès près de nous, pour desavoüer ou pour confirmer mes paroles.

Il eût avec plaisir consacré toute sa vie à ce glorieux travail. Il eût passé volontiers en Angleterre, où le Saint Roy le desiroit. Ses vûës s'étendoient plus loin, jusqu'à la réünion des Protestans d'Allemagne : & par deux fois de concert avec de grands Princes & du consentement du Roy, les projects en furent dressez & même envoyez à

Rome, où le Saint Pere les avoit demandez. Les guerres survenuës en traverserent l'effet, & rendirent ses soins inutiles.

Cet Extrait est déja trop long ; nous passons ce que le P. de la Rue dit des combats de l'illustre Prélat contre le Quietisme, le Jansenisme, les Casuistes relâchez & contre de faux sçavans, hardis à debiter leurs conjectures au mépris de l'ancienne foy. Mais nous ne sçaurions omettre une reflexion fort naturelle sur les dernieres paroles du texte *& prosperatus est.* En effet, il a joüi d'une prosperité constante. Ne pourroit-on pas dire de lui ce que Pline a dit de Virginius Rufus : *Hic supremus felicitati ejus cumulus accessit laudator eloquentissimus.* Le comble de son bonheur est d'avoir eû un Panegyriste très-éloquent. Il est mort après une longue maladie le 12. d'Avril 1704, âgé de 77. ans. Il avoit été nommé Evêque de Condom l'an 1669. & l'an 1670. precepteur de Monseigneur le Dauphin ; en 1681. Evêque de Meaux & premier Aumônier de Madame la Dauphine

en 1693. il fut élû Superieur de la Maison de Navarre & Conservateur de l'Université. Le Roy l'avoit fait Conseiller d'Etat en 1697. & l'année suivante Premier Aumônier de Madame la Duchesse de Bourgogne. Il avoit l'Abbaye de St. Lucien de Beauvais & remplissoit une des places de l'Academie Françoise.

On espere que Mr. l'Abbé Bossuet zelé pour la gloire de son Oncle & formé de sa main, ne privera pas le public des Ouvrages qu'il a laissez. On attend avec impatience une politique tirée de l'Ecriture Sainte, & un Abregé de l'Histoire de France composé pour Monseigneur. On verroit avec plaisir les Traitez de Philosophie faits pour le même Prince. Mais ne verra-t-on point la suite du discours sur l'*Histoire Universelle*? La partie historique étoit achevée. En quelque état qu'elle soit, le public qui l'attend depuis si long-tems, la recevroit avec empressement. On conjureroit, si on l'osoit, le Neveu de se servir des lumieres qu'un Oncle si habile & si tendre lui a transmises, pour mettre la derniere main ce à chef d'œuvre.

Digitized by Google

Nous joignons à l'Eloge de Mr. de Meaux un Catalogue exact de ses Ouvrages.

Refutation du Catechisme de Paul Ferri, Ministre de la R.P. Reformée, à Metz 1655. il ne se trouve plus.

Oraisons Funebres in 4°. chez Cramoisy. De la Reine d'Angleterre, en 1669. De Madame, en 1670. De la Reine, en 1683. De la Princesse Palatine, en 1685. De Mr. le Tellier, en 1686. De Mr. le Prince, en 1687. Ces éditions in 4°. sont parfaitement belles: mais elles ne se trouvent plus. Il y a eû une autre édition des deux premieres Oraisons Funebres en un Recueil chez le même, in 12. 1680. elle ne se trouve plus. Autre édition de toutes en un Recüeil, in 12. 1689. chez Dezallier. Nouvelle édition en un Recueil in 12. 1704. chez Gregoire Dupuis.

Exposition de la Doctrine de l'Eglise Catholique, &c. en 1671. in 12. chez Cramoisy. Autre edition augmentée d'un Avertissement, & d'un grand nombre d'approbations chez

le même 1679. Il y a eû une infinité d'éditions Françoises de ce Livre à Paris, à Lyon, & par tout; mais la 12e. publiée à Paris, chez Cramoisy en 1686. est la meilleure. Elle se trouve chez la Veuve Benard. Il s'est fait aussi plusieurs versions de cet Ouvrage en diverses langues. La Version Angloise publiée à Paris en 1672. L'Irlandoise à Rome à la Propagande en 1675. L'Italienne aussi à Rome à la Propagande en 1678. La Flamande à Anvers la même année. Une Latine encore à Anvers, & la même année. L'Allemande au Diocese de Strasbourg en 1680.

Discours sur l'Histoire Universelle, &c. à Paris 1681. in 4°. chez Cramoisy 2e. édition in 12. 1682. chez le même. On ne voit rien de si beau que ces éditions: il s'en peut encore trouver chez Roulland, qui en a aussi donné une 3e édition in 12. 1700. Cette édition se trouve presentement chez David sur le Quay des Augustins, avec quelques additions importantes pour presser d'avantage l'argument de l'inspiration des Livres Saints contre les Libertins.

Sermon de l'Assemblée du Clergé tenuë en 1682. à Paris, la même année in 4°. chez Leonard.

Conference avec Mr. Claude à Paris 1682. in 12. chez Cramoisy, & se trouve à present chez Remi. 2e. édition in 12. 1687. chez Cramoisy.

Communion sous les deux especes à Paris in 12. 1682. chez Cramoisy; & se trouve à present chez Remy. 2e. édition in 12. 1686.

Lettre Pastorale aux Nouveaux Catholiques, &c. in 4°. 1686. elle se trouve à present chez Desprez. 2e. édition de la même forme chez Cramoisy.

Catechisme de Meaux, à Paris 1687. in 12. chez Cramoisy: se trouve à present chez la Veuve Benard. 2e. édition in 12. 1691. à Lyon chez Anisson. Autre édition in 12. 1701. à Paris chez la Veuve Benard.

Histoire des Variations, à Paris 1688. in 4°. 2. tom. chez la Veuve Cramoisy, & se trouve à present chez Desprez. 2e édition in 12. 4. to. 1689. chez la même; se trouve à present comme l'autre chez Desprez. Il y en

a une belle édition de Hollande en 2. tom. in 12.

L'Apocalypse, à Paris in 8°. 1689. chez la Veuve Cramoisy, & se trouve à present chez Vilette.

Explication de la Messe. 1689. chez la Veuve Cramoisy, & à present chez Roulland.

Prieres Ecclesiastiques. in 12. 1689. chez la Veuve Benard.

Pieces & Memoire touchant l'Abbaye de Joüarre 1690. A Paris in 4°. chez la Veuve Cramoisy ; se trouve chez Desprez avec une Ordonnance de visite très-importante.

Avertissemens aux Protestans. A Paris in 4°. Il y en a six, le premier est de 1689. le 2. & le 3. sont de la même année, le 4. & le 5. sont de 1690. le 6e. est de 1691. Il a trois parties qui n'ont pas été données en même tems quoi qu'elles soient toutes de la même année. La premiere & la seconde ont été données ensemble ; la troisiéme est venuë après. Ces Avertissemens ont été imprimez les uns chez la Veuve Cramoisy, & les autres chez Anisson. Les cinq premiers se trouvent chez Desprez, en assez

grand nombre & quelques exemplaires du sixiéme chez Anisson.

Défense des Variations contre la Réponse de Mr. Basnage, Ministre de Rotterdam. A Paris, in 12. 1701. chez Anisson. On y combat particulierement la prise d'armes des Protestans.

*Liber Psalmorum.* A Lyon, in 8°. 1691. se trouve à Paris chez Anisson.

Statuts & Ordonnances Synodales. A Paris, in 4°.

Lettre sur l'Adoration de la Croix. A Paris, 1692. in 4°. chez Muguet. Elle a été faite par un nouveau Catholique Moine de la Trappe: elle ne se trouve plus.

*Libri Salomonis.* A Paris in 8°. 1693. chez Anisson.

Maximes sur la Comedie. A Paris, in 12. 1694. chez Anisson.

Ordonnance sur l'Oraison, à Paris, 1695. in 4°. chez Anisson. Elle se trouve aussi imprimée dans *l'Instruction sur les Etats d'Oraison.*

Meditation sur la Remission des pechez pour le tems du Jubilé.



Digitized by Google

A Paris 1696. in-12. chez Anisson; Nouvelle édition 1701. chez le même.

*Epistola quinque Ecclesiæ Præsulum, &c.* contre le Cardinal Sfondrat. A Paris 1697. in 4°. chez Anisson.

Instruction sur les Etats d'Oraison. A Paris 1697. in 8°. chez Anisson. 2e. édition la même année, & en la même forme avec des additions, & des corrections, chez le même. Les additions & les corrections imprimées separement. *ibid.*

*Declaratio trium Episcoporum, &c.* C'est contre le Livre *des Maximes des Saints.* A Paris in 4°. 1697. chez Anisson, on la trouve en Latin & en François jointe aux *divers Ecrits ou Memoires sur le livre intitulé Explication des Maximes des Saints.*

*Summa Doctrinæ, &c.* A Paris 1697. in 4°. chez Anisson. Ce sommaire est joint aussi en Latin & en François aux *divers Ecrits &c.*

Divers Ecrits ou Memoires, &c. A Paris in 8°. 1698. chez Anisson.

Réponse à 4. lettres de M. l'Ar-

V i 2 c

chevêque de Cambray. A Paris, in 8°. 1698. chez Anisson.

Relation sur le Quietisme. A Paris, in 8°. 1698. chez Anisson. Le même Ouvrage en Italien *ibid.*

*De Nova Quæstione Tractatus tres. 1°. Mystici in tuto, &c.* A Paris in 8°. 1698. chez Anisson. *Quæstiuncula*, separement, du même tems, & en même forme.

Remarques sur la Réponse de M. de Cambray à la Relation &c. A Paris, in 8°, 1698. chez Anisson.

Ordonnance Synodale sur la celebration des Fêtes en placard. 1698.

Reponse aux préjugez decisifs, &c. A Paris, in 8°. 1699. chez Anisson.

Passages éclaircis. A Paris in 8°. 1699. chez Anisson. Le même de la même année, pour joindre aux Ecrits précedens sous ce titre commun: *Reponse de Monseigneur l'Evêque de Meaux aux Lettres, & Ecrits de Monseigneur l'Archevêque de Cambray, &c.*

Instruction Pastorale sur les promesses de l'Eglise, in 12. 1700. A Paris, chez Anisson.

*Censura & Declaratio Conventûs*

*generalis Cleri Gallicani congregati. 1700. in Palatio Regio San-Germano, in materia fidei & morum.* Ce sont les Actes de l'Assemblée du Clergé de 1700. sur plusieurs articles qui regardent le Dogme & la Morale. Cette Censure fut dressée par M. de Meaux ; & il la fit imprimer en particulier en 1701. in 4°. chez Anisson, avec un Mandement pour faire la publication de la Censure au Synode du premier Septembre de la même année 1701.

Ordonnance contre le Nouveau Testament de Trevoux. A Paris 1702. en placard. Elle se trouve à l'entrée du livre suivant.

Instruction sur la version du Nouveau Testament, imprimée à Trevoux. A Paris chez Anisson. 1702. in 12.

Seconde Instruction sur les passages particuliers de la Version de Trevoux, avec une Dissertation sur la Doctrine & la critique de Grotius. A Paris chez Anisson. 1703. in 12.

Explication de la Prophetie d'Isaïe chap. 7. vers. 14. & du Pseaume 21. chez Anisson in 12. 1704.

Digitized by Google

*Dans un Catalogue imprimé, on a attribué à Mr. de Meaux un in 4°. imprimé chez Dezallier, l'an 1699. intitulé Lettre d'un Theologien, il n'est pas de ce Prelat.*

## ARTICLE CLXXI.

*RELATION ABREGÉE DE ce qui s'est passé pendant la composition de la Theriaque d'Andromachus, faite publiquement en presence de Messieurs les Magistrats de Police. Par Mr. Biet Maître Apoticaire. A Paris le 24. May 1704.*

IL n'y a point de remedes dont l'Antiquité ait tant parlé ni fait tant de bruit que de la Theriaque.

Cependant plusieurs modernes se sont plaint avec justice que l'experience qu'ils en ont faite, ne repond pas à l'attente qu'ils en avoient conçûe.

Mr. Biet qui avoit entrepris lui seul de faire cette fameuse Composition, en fit connoître les raisons dans un discours qu'il fit à cette occasion. Il y montra que si tous ceux

qui entreprennent de la preparer, y apportoient le même soin, & les mêmes précautions que luy, dans celle qu'il exposoit à la censure du Public, on verroit encore produire à la Theriaque les mêmes effets que les Anciens nous ont promis.

Mais que par malheur pour le Public, la plus grande partie de la Theriaque qu'on debite impunement à present, n'a d'autre merite que le nom qu'elle porte, ou plûtôt est indigne de le porter.

Que l'avarice ou le peu de probité de ceux qui la preparent, étoit la premiere cause du peu d'effet de cet Antidote; qu'ils preferoient de mauvaises drogues aux bonnes, qu'ils en substituoient d'étrangeres à la place des veritables qui sont essentielles à cette composition.

Que rien ne prouve mieux la mauvaise foy de ceux qui n'ont en vûë que de satisfaire leur passion interessée, que le commerce honteux & public qu'ils en font dans toutes les foires du Royaume, où le prix qu'elle y est venduë suffit pour en faire connoître la mauvaise composition.

Il dit aussi que les Ignorans qui vouloient composer la Theriaque, tomboient dans un autre inconvenient très-facheux, puisqu'ils n'avoient pas la capacité requise, & necessaire pour bien choisir, bien preparer, & bien mêler artistement le grand nombre d'ingrediens qui entrent dans cette precieuse Composition.

Que souvent & mal à propos, ils employent une partie de la plante à la place de l'autre, pour ne pas sçavoir que la racine, le bois, l'écorce, la feüille, la fleur, le fruit ou semence contiennent des principes très-differens les uns des autres, quoy qu'ils soient parties d'une même plante.

Que les Analyses qu'on avoit si souvent faites & reiterées, par le moyen de la Chymie, de toutes les parties d'une même plante separément, prouvent suffisamment ces differentes qualitez des diverses parties d'une même plante.

Que cependant pour persuader en peu de mots, le grand nombre de ses Auditeurs de cette verité, il n'avoit qu'à leur citer l'exemple de

l'écorce du Quinquinna qui guerissoit radicalement toutes les fievres intermittentes, pendant que son bois & ses feüilles ne produisoient aucun effet.

Que l'on en pouvoit autant dire de la racine d'Ipécaquanha qui étoit specifique dans les dissenteries pendant que sa feüille étoit inutile & sans vertu.

Qu'il falloit convenir qu'on commettoit une faute irreparable si on emploïoit par exemple la feüille de l'Oranger pour la fleur dans quelque remede ; puisque leurs qualitez sont si differentes l'une de l'autre aussi bien que de celle du fruit qu'il porte. Que par consequent un bon Apoticaire devoit être scrupuleux jusqu'à la superstition dans les compositions, & dans l'execution des ordonnances des Medecins, ne jamais substituer une partie de la plante pour l'autre, puisque dans chaçune d'elles, la nature avoit renfermé des qualitez particulieres & dont les effets étoient souvent opposez.

Il rapporta encore d'autres preuves de cette difference si essentielle

le dans l'execution, & la composition des remedes.

Les Avares ou gens sans probité ne furent pas les seuls contre lesquels Mr. Biet s'éleva fortement.

Les nouveaux pretendus Reformateurs de la Theriaque furent aussi du nombre de ceux contre lesquels il se declara, il leur fit sentir que c'étoit mal à propos qu'ils en vouloient retrancher une bonne partie des ingrediens, sous pretexte qu'ils y étoient inutiles, & qu'il falloit leur en substituer d'autres dont les vertus leur paroissoient superieures, & plus dignes d'occuper leur place, dans cette composition.

M. Biet leur fit connoître qu'ils étoient entierement dans l'erreur, & d'autant plus que quand même toutes ces drogues qu'ils en vouloient retrancher ne produiroient rien d'elles-mêmes, qu'il suffisoit seulement qu'elles contribuassent par leurs substances visqueuses & grossieres, à conserver les parties spiritueuses & volatiles de tant d'autres qu'elles accompagnent dans ce mêlange, & que c'est à ces mêmes

ingrediens que ces nouveaux Reformateurs condamnent, qu'on doit la conservation des vertus de la Theriaque l'espace de plus de 50. ans; pendant que l'experience fait voir, que celle dont ils sont mal à propos exclus, tombe aprés deux ou trois ans dans une si grande alteration, qu'elle se trouve indigne de porter le nom d'Antidote.

Que tous ceux qui avoient voulu la reformer l'avoient plûtôt corrompuë & alterée que reformée, ce que M. Biet prouva par plusieurs raisons très-convaincantes fondées sur l'experience.

M. Biet prouva fortement qu'on ne devoit ni ne pouvoit jamais rien ajoûter ni retrancher dans la Composition de la Theriaque sans la gâter, & qu'on devoit respecter en elle l'antiquité de plusieurs siécles qui en avoit experimenté tant de fois les bons effets. Que son merite fondé sur l'experience devoit prévaloir à toutes sortes de raisonnemens, & que c'étoit une temerité très condamnable que de vouloir y apporter quelque changement.

Digitized by Google

M. Biet après avoir expliqué ce que c'est que la Theriaque, son Origine, & les raisons pourquoi on doit preferer le Printems & l'Automne aux autres Saisons de l'année pour la composer, a continué jusqu'au 18. Juin à expliquer toutes les drogues en particulier qui entrent dans la Theriaque, & tous les remedes qu'elles fournissent chacune à la Medecine, tant par le moyen de la Pharmacie Galenique que par les secours de la Chymie.

Il fit ensuite le mêlange publiquement de toutes les espéces qui entrent dans cette Composition.

Après quoi il fit un discours sur la fermentation qu'il assura être si necessaire à la Theriaque, qu'elle n'étoit jamais parfaite sans cette condition, & il apporta quelques exemples pour prouver l'excellence & la necessité de la fermentation, comme dans le vin & dans le miel, dont on tiroit par ce moyen une liqueur digne d'être comparée au meilleur vin d'Espagne, & que les connoisseurs avoient beaucoup de peine à discerner.

Digitized by Google

## ARTICLE CLXXII.

### NOUVELLE CONJECTURE *pour expliquer une Medaille frappée à Alexandrie en Egypte.*

ON voit sur un des côtez de cette Medaille la figure d'Alexandre le Grand, mais il n'y a point d'Inscription. Pour en expliquer le revers qui paroît tout mysterieux, on peut ce me semble former la conjecture suivante.

La figure du milieu qui tient de la main gauche un sceptre ou une baguette, represente la ville d'Alexandrie en Egypte bâtie par Alexandre.

Celle qui est à droite & qui tient à la main une hache à deux tranchans est le symbole des Smirniens. Je croy même que cette figure represente la ville de Smirne, non pas à la verité, cette ancienne qui fut bâtie par les Smirniens d'Ephese, mais plûtôt celle qui fût fondée par Alexandre. On en trouve l'Histoire dans le 7. l. de Pausanias.

Digitized by Google

november. 1704. p. 1938

Digitized by Google

Digitized by Google

Cette figure a sur la tête en forme de casque une tête de Cheval, en voici l'explication.

L'Ancienne ville de Smirne fût bâtie par des peuples qui habitoient un lieu d'Ephese appellé *Smirne. Locus quidam Ephesi Smirna vocabatur*, dit Strabon, & peu après il ajoûte, *Smirnai verò ab Ephesiis secedentes, exercitum in eum locum ducunt, in quo nunc Smyrna est, cum Leleges eum tenerent quibus ejectis antiquam Smyrnam condidere, distantem ab ea qua nunc est, ad stadia viginti.* Strab. l. 14. Geogr.

La nouvelle ville de Smyrne fut habitée d'abord par ces mêmes peuples qui quitterent l'ancienne, & qui étoient sortis d'Ephese.

Ceci étant établi, je dis qu'il est fort probable que ces peuples avoient une particuliere veneration pour l'Amazone nommée *Smirna*; car il y en avoit une de ce nom. *Smyrna Amazon fuit*, dit Strabon, *qua Ephesum tenuit.* Or pour montrer le profond respect qu'ils lui portoient, ils se faisoient honneur dans les combats de se servir d'arcs

& de haches qui étoient les armes propres des Amazones. C'est pour cette même raison qu'ils portoient une hache pour se distinguer des autres Nations.

Pour ce qui est de la tête de Cheval qui paroît en forme de casque; on peut dire, ce me semble, que les Smyrniens s'en servoient comme de Devise pour faire allusion par-là à la coûtume des Amazones, dont les unes avoient soin d'élever & nourrir des Chevaux au rapport de Strabon, *præcipuam pascendorum equorum curam habebant*; pendant que les plus robustes alloient à la chasse & à la guerre, *Robustiores in equis venationes ac bella exercebant*. Peut-être aussi les Smyrniens se servoient-ils de cet ornement pour imiter en quelque façon la coûtume des Amazones, *è ferarum pellibus conficiebant galeas*. Strab. l. 11. Geogr.

Anciennement les peuples de chaque Nation portoient sur la tête une Devise, du moins est il certain que les Mirmillons à Rome avoient sur leurs casques la figure d'un Poisson, *Ipsi Mirmillones ante Galli appellabant*

*tur in quorum galeis Piscis effigies inerat.* Festus apud Lipſ. l. 2. Saturnal cap. 10.

Cette même figure tient à la main gauche une pique apparemment pour marquer que le Fondateur de Smirne étoit un Prince belliqueux.

La figure qui est à main gauche represente, à mon avis une autre ville, nommée aussi Alexandrie, on peut voir ce qu'en dit Pline dans le livre 6. de son Histoire c. 16.

Elle tient à la main gauche une pique, & met de la droite une Couronne sur la tête de la figure du milieu. Il semble que par cette attitude on fait voir que les autres Villes bâties par Alexandre cedent en tout à Alexandrie en Egypte. Et en effet la préeminence de cette Ville étoit si grande qu'on l'appelloit communement πόλις & ses habitans se nommoient πολῖται. Stephanus de Urbibus pag. 60.

Pour ce qui est de la Couronne nous pouvons dire avec quelque probabilité qu'elle a été faite de cette herbe ou plante qui étoit si estimée par Alexandre. *Est Alexandria*

*etiam herba & planta quæ ab aliis Alexandra dicitur, ex qua coronabatur Alexander in certaminibus.* Thomas de Pinedo in Comment. Stephan. de Urbibus pag. 62.

On voit en bas quatre Sphinx, mais outre qu'ils servent d'ornement & d'appui au thrône d'Alexandrie, je croy qu'ils ont une signification plus mysterieuse. Voici donc ce que j'en pense. Il est certain que le Sphinx marque souvent le fleuve du Nil, on peut voir ce qu'écrit le P. Kirker là-dessus. Il est vrai que le nombre de quatre qui se trouve ici cause quelque embarras, mais pourquoi ne diroit-on pas que les quatre Sphinx designent les quatre Provinces que ce fleuve arrose. Diodore de Sicile nous apprend que le Nil passe par l'Ethiopie, la Lybie, l'Arabie & l'Egipte.

D'ailleurs on peut dire que les Egyptiens, peuple extrêmement superstitieux, reconnoissans que tous leurs biens venoient du Nil, ont voulu attribuer à ce fleuve la même vertu que les Pytagoriciens attribuoient aux quatre Elemens, dont ils

ils designoient les bien-faits & les operations, par le nombre de quatre. *Pytagorici quaternitate plenitudinem, mundani tum corporis, tum animi designabant eamque jure-jurando testabantur naturæ perpetuo fluentis fontem esse quadruplicem.* Marsil. Fic. in Timæum Plat. cap. 20.

Deux figures couchées à côté de leurs roseaux, marquent clairement deux fleuves, mais quels fleuves, c'est ce qu'on auroit de la peine à déterminer. Pour moy, je serois asses porté à croire qu'ils ont du rapport aux deux figures laterales, & que l'un seroit dans l'Italien *Mele o Melete*; en Latin *Melas*, le Mele ou Melete qui coule à Smyrne; & que l'autre seroit le Iaxarte, que les soldats d'Alexandre prenoient pour le Tanaïs. Ce fleuve n'est pas éloigné d'Alexandrie, Ville située dans les extremitez de la province de Sogdiane.

A côté des Sphinx on voit de part & d'autre je ne sçai quoi qui ressemble à une colonne. Ne seroit-ce pas une de ces *Nilometres* dont parle Strabon? *Est puteus*, dit cet Auteur,

*in ripa Nili ex integro lapide constructus, in quo & maxima & minima & mediocria Nili incrementa adnotantur. Nam putei aqua cum Nilo pariter crescit & decrescit*; lib. 17. Geog.

*Cette explication est du* R. P. *Pedrusi Jesuite Directeur de l'Academie des Nobles à Parme. Le Duc son Maître s'est servi de lui pour arranger les Medailles de son riche Cabinet. L'estime du Prince pour le* P. *Pedrusi s'est beaucoup augmentée par cette occasion, qu'il a euë de le connoître. Il l'a choisi pour rendre publiques & pour expliquer les Medailles qu'il avoit arrangées avec habileté. Deux tomes de cet Ouvrage ont déja paru; le* 1er. *sur les Medailles des Empereurs, en or; le* 2d. *sur la premiere Partie des Medailles des mêmes Empereurs, en argent. Deux tomes sont sous la Presse pour achever d'expliquer la suite des Medailles Imperiales, en argent. Rien n'est plus magnifique que l'impression : mais le veritable prix du livre vient des explications doctes, nettes & judicieuses du* P. *Pedrusi. La Medaille d'Alexandrie, dont on vient de lire l'explication, avoit paru à* Mr. *Patin un mystere impenetrable. Il est bien*

*glorieux au sçavant Antiquaire de Parme, d'avoir eu plus de penetration, qu'un homme si illustre, en fait de Medailles.*

## ARTICLE CLXXIII.

**REFLEXIONS SUR LA** *question si l'on est certain d'avoir un corps, & qu'il y ait d'autres corps, que le nôtre.*

QUelques Cartesiens soutiennent un paradoxe fort étrange. Selon eux, *nous ne sommes pas seurs d'avoir un corps, & nous connoissons avec beaucoup plus d'incertitude l'existence des autres corps. Il se peut faire que toutes nos connoissances sensibles soient autant d'illusions, dont nous ne puißions nous appercevoir: & dans cette incertitude, rien ne peut nous fixer que la pensée de la bonté de Dieu, qui ne voudroit pas nous tromper continuellement, & se joüer ainsi de nôtre credulité.*

Je m'étonne que les grands Philosophes qui défendent si serieuse-



Digitized by Google

-ment ce paradoxe, ne se soient pas apperçûs qu'ils retablissoient le Pyrrhonisme. Envain diront-ils à quelqu'un de ces incredules, *je pense, donc je suis. J'ay l'idée de Dieu, donc il y en a un: je ne puis pas ne point être, si je pense; l'idée de Dieu ne me peut venir que de lui.*

Je vous accorde sans peine, dira le Pyrrhonien, que vous êtes, puisque vous pensez: mais bornez là toutes vos connoissances. L'existence de vôtre ame est la seule chose que vous puissiez sçavoir; car pour connoître l'existence de Dieu, qui selon vous est le principe de toutes les autres connoissances, il faut être sûr que l'idée que vous en avez, n'est pas un songe, que vous pensez juste, & que vous ne rêvez pas quand vous raisonnez sur cette question, *y a-t'il un Dieu?* Je vous defie, ajoutera le Pyrrhonien, de prouver que vous ne rêvez pas actuellement; de le prouver dis-je, par aucun argument, qui ne dut vous convaincre aussi que vous avez un corps. Si cette seconde proposition n'est pas certaine, la premiere ne sera pas plus certaine:

& vous voilà reduit à m'avoüer que vous ne sçavez pas si vous révez ou si vous veillez ; & que vous avez lieu de craindre que vos pensées & vos raisonnemens ne soient des songes. Je n'en demande pas d'avantage.

Que fera le Cartesien pour se debarasser de ce Pyrrhonien incommode ? Il aura recours à la réponse commune de l'Ecole. *Il m'est si évident*, dira-t-il, *que je veille, & que je ne dors pas actuellement, qu'il ne faut point de preuve pour m'en convaincre, & qu'il ne m'est pas même libre d'en douter.* Mais on le prie d'examiner si cette reponse ne suffit pas pour detruire les doutes qu'il forme sur l'existence des corps. Ne m'est-il pas aussi évident que je tiens une plume, que j'écris, que je suis en tel endroit, que je parle, qu'il m'est évident que je veille ? J'avoüe de bonne foy que je ne sçaurois remarquer aucune difference entre l'évidence de ces veritez. Leur impression est égale sur mon esprit, aussi naturelle, aussi

prompte, aussi ferme. En effet, nul homme ne s'est avisé de douter si tout ce qui se passoit autour de lui n'étoit point une illusion. Le sens commun preserve de ces égaremens où des meditations trop creuses engagent les Philosopphes.

Mais *ceux à qui on a coupé le bras, par exemple, ressentent quelque fois les mêmes impressions qu'ils ressentoient lorsque leur bras étoit entier.* Je n'en suis pas surpris: la memoire de ces sentimens passez, dont on a eu une longue habitude, peut produire cet effet; & même ces sentimens peuvent être la suite naturelle de l'impression de l'air sur l'extremité des parties qui restent. Quelle qu'en soit la cause, elle est réelle & non pas illusoire. L'ame attentive la reconnoîtra sans doute. Enfin elle suppose l'existence des corps.

*Dieu ne peut-il pas produire dans mon ame les mêmes changemens qu'un corps y causeroit, sans que ce corps existe? Dieu peut faire par lui-même & sans l'aide des creatures tout ce qu'elles font.* Ce paralogisme est le plus fort argument dont les Cartesiens

appuïent leur paradoxe, & par-là ils ont ébloüi beaucoup d'esprits.

Il est vray que Dieu peut faire sans l'aide d'aucune creature tout ce que les creatures peuvent faire par la force qu'elles ont reçuë de Dieu: cette verité est indubitable; mais elle ne prouve rien dans la question que nous agitons. Je ne nie pas, par exemple, que Dieu ne puisse me representer beaucoup d'objets qui n'auront aucune existence, hors l'idée qu'il m'en imprimera; mais j'ose assûrer que cette impression immediate de Dieu sera differente de l'impression mediate qu'il fait par le moïen des causes secondes; & que l'ame pourroit les distinguer, si elle y appliquoit toute son attention. Oüi, je m'assure que l'operation de Dieu agissant par lui-même, & sans le ministere d'aucune cause seconde, est differente de l'operation de Dieu, lorsqu'il se sert des causes secondes: & cela par le grand principe *que toute diversité dans la cause met quelque diversité dans l'effet.* Or il est incontestable, qu'agir seul ou agir par le moyen d'un ins-

trument sont deux differentes manieres d'agir. Dieu agissant par lui même produira le même terme de son action quant à l'essentiel, qu'il produiroit, s'il agissoit par le ministere des causes secondes : mais il ne le produira pas de la même maniere. L'effet se ressentira infailliblement de cette diversité qu'il y a dans la maniere de le produire : & l'ame attentive pourra appercevoir cette diversité, n'est-ce pas une espece d'axiôme que tout ce que Dieu produit par lui même est plus excellent dans son genre, que ce qui est produit par les causes secondes ? Dieu pourra donc m'imprimer des idées qui representeront les mêmes objets que representeroient des idées causées par des corps existens : mais ces idées produites par l'operation de Dieu seul, auront par cette raison leur difference propre qui ne sera pas imperceptible.

Vous me dirés, que je borne la puissance de Dieu. Non, je ne lui donne point d'autres bornes, que celles qu'elle doit avoir pour que Dieu soit entierement parfait. Il

Digitized by Google

s'ensuit que Dieu même ne peut pas tromper la creature intelligente, lors qu'elle se sert de toutes les lumieres qu'il lui a données. Est-ce-là diminuer l'idée qu'on a de Dieu.

Enfin si l'on veut s'en tenir à la doctrine des Cartesiens on ne pourra éviter le Pyrrhonisme. Envain dira-t-on que Dieu ne veut pas me tromper toûjours. Dieu veut qu'en certain tems les hommes révent. Qu'on leur donne une regle pour distinguer leur songes de leurs raisonnemens. Je défie tous les Cartesiens de leur en marquer une sûre, dont on ne puisse se servir pour établir l'existence des corps.

## Article CLXXIV.

### Lettre de Mr. Joannis *Medecin d'Avignon aux Auteurs du Journal, sur le XI. Article des Memoires du mois de Juillet 1702.*

La maniere obligeante avec laquelle vous recevez les lettres de ceux qui vous demandent vôtre sentiment sur les Sciences, & le dis-

cernement que vous faites paroître dans les Memoires que vous donnez au public, me font prendre la liberté de vous addresser quelques reflexions que j'ai faites sur la Dissertation que je viens de lire dans le XI. Article de vos Memoires du mois de Juillet 1702.

L'Auteur de cette Dissertation croit avoir heureusement trouvé que la 4. Eglogue de Virgile convient à Drusus fils de Tibere Neron & de Livie, adopté par Auguste; & prétend avec Ascensius Interprete de Virgile, dont il a suivi l'explication presque à la lettre, que Servius s'est trompé en attribuant au fils de Pollion tout ce que Virgile dit dans cette Eglogue, où ce Poëte semble n'avoir écrit que pour feliciter cet illustre Romain d'un fils qui devoit faire un jour ses plus cheres delices, & le bonheur d'un Empire, à la paix & à la sûreté duquel il avoit pourvû par les victoires qu'il venoit de remporter sur les ennemis des Romains: ce qui selon toute apparence donna lieu à Virgile

de faire cette heureuse prédiction en faveur d'un fils de Pollion.

*Pacatumque reget patriis virtutibus orbem.*

Quand cette conjecture, quoi que très-vrai-semblable, ne suffiroit pas, les faussetez qui se trouvent dans cette Dissertation pour le tems & pour les faits, détruisent l'opinion de son Auteur. L'Eglogue dont il est parlé fut publiée sous le Consulat de Pollion l'an 714. de la ville de Rome : Ce Critique de Servius en convient ; mais on ne sçauroit convenir avec lui que la paix entre M. Antoine, Octave Cesar, & Sexte Pompée, eût precedé ce Consulat.

Pour peu que l'on se donne la peine de lire l'histoire, & de considerer l'état où étoit alors la Republique Romaine, on trouvera que cette paix de Pouzzol ne fut concluë que l'année d'après, c'est-à-dire l'an 715. de Rome sous le Consulat de L. Marcius & de C. Sabinus. On verra que la Naissance & la Mort de Drusus ne sont pas arrivées aux

tems qu'il marque, & que la prétenduë grandeur d'Auguste sur laquelle il se fonde, n'étoit pas encore aussi étenduë & aussi assurée qu'il se l'imagine. Fulvie femme de M. Antoine gouvernoit si absolument dans Rome en 713. qu'elle faisoit decerner le triomphe à qui elle vouloit. Le Consulat qu'elle obtint du peuple pour L. Antonius, les fortes ligues que fit cette Femme guerriere qui n'empruntoit de son Sexe que l'exterieur, & toute l'Italie qu'elle fit soulever contre Cesar, prouvent assés son pouvoir. Ce dernier s'occupa toute cette année à rüiner ce parti, & repudia Clodia fille du premier lit de Fulvie.

Cesar Auguste ne devint Maître de l'Italie qu'après qu'il eut obligé L. Antonius, qu'il tenoit assiegé dans Perouze, de se rendre. Ce fut l'an 714. de Rome. Cependant on ne conclut pas alors la paix dont il est parlé: Au contraire Tibere Neron, qui étoit du parti opposé avec Livie sa femme, le jeune Tibere leur fils, & la vieille Julie mere des deux Antoines, s'étant retirez dans la Sicile,

où Sexte Pompée, qui étoit Maître de cette Isle, donnoit retraite à tous les Proscripts & à tous les Exilez; la vieille Julie fut envoyée en Orient pour tâcher avec Fulvie sa belle fille de faire une ligue entre Sexte Pompée & M. Antoine contre Auguste. Celui-ci apprehenda si fort les suites de cette ligue, qu'il emploïa Mutia mere de Pompée pour engager son fils dans son parti, & épousa en même tems la sœur de L. Scribonius Libon beau-pere de S. Pompée. Qui peut donc raisonnablement penser que la paix se fit alors dans un tems où l'on ne pensoit qu'à des ligues, & à des projets de guerre? La réünion de M. Antoine & de Cesar qui se fit à Brindes, préceda tout autre accommodement, & étant l'un & l'autre de retour à Rome, il parût qu'ils étoient si peu les Maîtres qu'il ne s'en fallut guéres, que le Peuple ne les assommât tous deux, parce qu'ils se disposoient à faire la guerre à Sexte Pompée. Tout le monde sçait que pour calmer cette populace, Auguste fut obligé de paroître dans

la Tribune aux Harangues *in rostris*, avec une Robbe déchirée, & d'y prometre au peuple de suivre aveuglement ses intentions. Ce qui prouve que la puissance & la grandeur d'Auguste étoient encore bien mal établies. Ce tumulte arriva, comme le raporte Dion Cassius, vers la fin du Consulat de Pollion, *in exitu jam erat annus*; & la paix entre ces trois hommes qui vouloient partager l'Empire du monde, ne fut concluë que l'année suivante, comme je l'ai déja remarqué, sous le Consulat de L. Marcius & de C. Sabinus l'an 715. Donc cette paix n'avoit pas précedé le tems & l'Eglogue de Virgile.

On a eû raison de dire que la naissance de Drusus ne pouvoit arriver qu'après cette paix de Misene ou de Pouzzol. Car Tibere Neron & Livie ne pûrent venir à Rome, que parce qu'il étoit porté par un des articles de ce traité, que tous les Exilez seroient rappellez & rétablis. Mais on ne peut disconvenir que tout cela ne soit arrivé après le Consulat de Pollion. En effet, Auguste s'étant marié à Scribonia vers le milieu de ce Con-

Digitized by Google

fulat, & n'ayant repudié cette femme qu'après qu'elle eût accouché de Julie ; il est clair qu'il ne peut avoir épousé Livie, qu'au moins neuf mois après son mariage avec Scribonia. A quoi si l'on ajoûte que lors qu'Auguste se maria avec Livie, elle étoit enceinte de six mois de Drusus, & qu'elle n'accoucha que trois mois après, l'on trouvera facilement que la naissance de cet enfant ne peut être arrivée au plûtôt qu'au milieu ou même vers la fin de l'année 715.

Au reste, Messieurs, les Circonstances d'une naissance prematurée ne sçauroient convenir avec celles qui sont marquées à la naissance de l'enfant de l'Eglogue de Virgile : puisque ce Poëte marque expressement que sa mere le porta dix mois:

*Matri longa decem tulerunt fastidia menses.*

& qu'il resulte par le recit de Dion, que Livie avoit accouché au neufviéme mois.

Enfin, je ne sçaurois passer ce que

l'Auteur de cette Dissertation ajoûte pour appuïer sa conjecture. Il veut que Drusus soit mort dans l'été de l'année 744. de Rome, & qu'il eût alors trente ans passez. L'un & l'autre se trouve évidemment faux, puis qu'en l'année 745. il étoit Consul, comme la suite des fastes le fait voir, & que lors qu'il mourut il n'étoit que dans sa trentiéme année. Il paroît même extraordinaire que cet Auteur ait voulu avoir recours à l'autorité de Vell. Paterculus, pour soûtenir son sentiment. L'autorité de ce fidéle Historien lui est entierement contraire, puis qu'il dit en quatre mots que Drusus mourut Consul en sa trentiéme année : *fatorum iniquitas Drusum rapuit Consulem agentem annum tricesimum.*

L'explication que nôtre Critique donne aux quatre derniers Vers de l'Eglogue, & qu'il veut accommoder à son systeme, seroit assurement naturelle & très-ingenieuse, si toutes les circonstances de l'histoire ne lui étoient contraires ; car non-seulement Auguste n'adopta pas Drusus au moment de sa naissance, com-

Digitized by Google

me il le suppose ; mais Virgile même, quoi qu'il semble en cette occasion vouloir prophetiser, comment pouvoit-il prévoir cette adoption ? Auguste n'avoit que 26. ans & joüissoit d'une santé parfaite : lui & Livie, qu'il venoit d'épouser, avoient eû des enfans dépuis peu d'autres mariages. Ainsi la sterilité de cette nouvelle femme d'Auguste ne pouvoit être prevûë, & ce n'est qu'en la supposant qu'on pouvoit prédire l'adoption de Drusus. Outre qu'Octavie sœur d'Auguste & Julie sa fille pouvoient aussi avoir des descendans, & exclure de cette prétention les enfans de Tibere, qui étoient étrangers à sa famille. De plus Auguste songeoit si peu d'adopter Drusus, quand Livie en eût accouché chez lui, que dès ce moment, il le renvoya à Tibere son pere, de quoi il fit un article exprès dans les registres qu'il tenoit des affaires de sa famille ; comme le même Dion le témoigne.

Ainsi l'Eglogue de Virgile ayant été publiée sous le Consulat de Pollion l'an 714. de Rome ; la paix de

M. Antoine, d'Octave Cesar & de Sexte Pompée n'ayant été concluë & signée que l'an 715. le mariage d'Auguste avec Scribonia étant arrivé vers le milieu de cette même année; son mariage avec Livie neuf mois après celui de Scribonia, & l'accouchement de cette derniere en 716. Il est aisé de conclure que cette Eglogue ne fut pas pour Drusus, & que ce n'est point dans les dispositions qui survinrent long-tems après dans la famille d'Auguste & qu'il étoit impossible de prevoir, qu'il faut chercher l'interpretation de ces quatre derniers Vers de l'Eglogue:

*Incipe parve puer, risu cognoscere matrem.*
*Matri longa decem tulerunt fastidia menses.*
*Incipe parve puer: cui non risere parentes,*
*Nec Deus hunc mensâ, Dea nec dignata cubili est:*

Mais plûtôt dans la Theologie poëtique. Et en effet, toutes les cir-

constances marquées par ces Vers conviennent uniquement à la naissance de Vulcain dont la difformité chagrina si fort Junon qu'il fut précipité du ciel, privé de la table des Dieux & rebuté par Minerve qu'il vouloit épouser dans la suite. Je suis &c.

## ARTICLE CLXXV.

### REPONSE AUX OBJECTIONS *de Mr. Joannis, par l'Auteur de la Dissertation sur le dessein de la quatriéme Eglogue de Virgile.*

IL ne s'agit pas seulement entre mon Censeur & moy de l'explication d'une Eglogue : il s'agit des points les plus importans de l'Histoire du siecle d'Auguste. Si j'ay differé de répondre à sa critique, ce n'est pas assurément qu'il m'ait fallu beaucoup de tems pour découvrir le foible de ses objections; mais il commence par m'accuser d'être dans ma dissertation plagiaire d'Ascensius. Surpris qu'on me reprochât d'avoir copié un livre que je

n'ay jamais lû, je l'ai cherché ce livre obscur & méprisé ; mais je l'ai cherché en vain dans les Bibliotheques de Paris les mieux fournies. J'ay écrit en Province ; enfin un de mes amis (le P. Paulou Jesüite) l'a trouvé à Roüen d'où il m'écrit en ces termes. *Je n'ai eû que le plaisir de vous obeïr en lisant le Commentaire d'Ascensius ; Quelle confusion ! quelle barbarie. Cette lecture au moins m'a fait connoître dans le moment, la difference extrême qui se trouve entre vôtre sentiment & les idées du Commentateur : soit que l'on considere les explications generales du dessein de l'Eglogue. Soit que l'on considere les explications particulieres des vers, son explication est aussi insoûtenable que la vôtre est solide.*

Le P. Paulou fait dans sa Lettre une Analyse fort exacte du Commentaire d'Ascensius : il en transcrit tous les endroits essentiels, il suffira d'en rapporter deux.

*Virgile*, dit Ascensius, *parle de Jesus-Christ sans entendre ce qu'il dit : car il ne pretend autre chose que loüer Auguste au Pollion, ou Salonin fils de*

*Pollion, ou Marcellus fils Adoptif d'Auguste. . . . . . Il me semble qu'il faut entendre cette Eglogue de Marcellus fils d'Octavie sœur d'Auguste. Le tems convient.* Il ne convient nullement, & le P. Paulou l'a fort bien remarqué, Marcellus est né 7. ans avant le Consulat de Pollion. Le bon Ascensius n'étoit pas habile en Chronologie. C'est selon lui pendant le Consulat de Pollion qu'Auguste ferma le Temple de Janus.

*Les explications particulieres*, poursuit l'Auteur de la Lettre, *sont aussi differentes des vôtres, que l'explication generale est éloignée de vôtre découverte. Le Commentateur entend bonnement de Diane & d'Apollon le vers,*

Casta fave Lucina, tuus jam regnat Apollo.

*Il n'y voit point de mystere : il n'y reconnoit ni Auguste, ni Octavie. C'est avec la même pénetration qu'il explique du Genie les deux derniers vers, & qu'il croit que Junon est la Deesse :*

Nec Deus hunc mensa, Dea nec dignata cubili est.

Digitized by Google

Comment donc le Medecin d'Avignon a-t'il pû dire si affirmativement que j'ay suivi presqu'à la lettre *l'explication d'Ascensius*? On jugeroit qu'il n'a pas lû ce Commentateur, ou s'il l'a lû, il faut que sa prevention lui ait fait voir, non ce qu'il y avoit; mais ce qu'il y cherchoit. Je vais prouver que la même chose lui est arrivée à l'égard de Dion. C'est sur l'autorité de cet Historien qu'il fonde ses objections: c'est de cet Historien lû plus tranquillement, que je tireray mes réponses.

J'avois avancé dans la Dissertation que les Sçavans reconnoissent qu'il ne s'agit point d'un pretendu Salonin fils de Pollion dans la quatriéme Eglogue de Virgile: qu'on ne pouvoit défendre cette explication de Servius qui n'a aucun fondement dans l'Histoire, sans attribuer de grandes absurditez au plus judicieux Auteur de l'antiquité. J'avois ensuite proposé ma conjecture, que cette Eglogue avoit été faite pour Drusus fils de Livie, né chez Auguste, le troisiéme mois de leur ma-

Digitized by Google

riage. Mr. Joannis convient que dans cette supposition j'explique fort heureusement, les plus difficiles vers de l'Eglogue. Qu'oppose-t-il à ma conjecture? Une raison convaincante, si elle étoit bien appuïée.

On convient que l'Eglogue a été composée l'an 704. de la ville de Rome: elle ne regarde donc pas Drusus. Il prouve qu'il faut reculer d'un an la naissance du fils de Livie, parce qu'il est né après la paix de Pouzzol concluë selon lui l'an 715. de Rome. Il le prouve encore parce que Drusus est né trois mois après le mariage d'Auguste & de Livie. Auguste, dit-il, n'a pû épouser Livie qu'après avoir repudié Scribonie. Il a vêcu assès long-tems avec Scribonie pour en avoir Julie. Il ne l'avoit épousée qu'au milieu de l'an 714. Ce n'est donc qu'en 715. qu'il l'a repudiée, & qu'il a épousé Livie; qui étant exilée n'avoit pû revenir de Sicile qu'après la Paix de Pouzzol, que Drusus est mort en été l'an 745. dans sa 30e. année. Ses années n'ont

donc commencé à courir qu'en 715. Enfin, il veut que Virgile n'ait pû predire à Drusus l'Empire, sans être sûr qu'Auguste n'auroit point de garçons. Voilà les raisons de mon Adversaire proposées avec plus d'ordre & de force qu'il ne leur en a donné.

Commençons à lui répondre. 1°. La paix de Pouzzol ne fut concluë entierement que par l'entrevüë de Sexte Pompée, d'Auguste & d'Antoine, au commencement de l'an 715. j'en conviens. Mais les negotiations commencerent l'an 714. * Dion le dit clairement, & cette negotiation commencée suffit de reste pour que Virgile ait pû predire poëtiquement la paix.

2°. Il faut que mon adversaire ait lû Dion avec une extrême negligence. Il n'y a remarqué ni ce qui prouve ma conjecture, ni même ce qui semble y être contraire sur le tems du mariage de Livie. Dion dit en termes exprès qu'Auguste ne l'épousa que l'an 716. de Rome. Si ce fait

* *Dion. liv. xviii.*

est

eſt vrai, ſi Dion eſt en cela d'acord avec ſoi-même & digne de croïance, ma conjecture ne peut plus ſubſiſter. C'étoit-là l'endroit de Dion qu'il falloit m'objecter, & non pas s'amuſer à prouver qu'Auguſte avoit peu d'autorité en l'année 714. de Rome, parce que Fulvie dominoit à Rome l'an 713. & qu'en 714. il y eût à Rome une ſedition de quelques jours. Le credit de Fulvie à Rome en 713. empêche-t-il Auguſte de repudier ſa fille. En 714. Fulvie chaſſée de Rome par Auguſte mourut à Sicyone. Malgré la courte émotion de la populace Romaine, Auguſte & Antoine, à la Sicile près, étoient les Maîtres du Monde. M. Joannis, comme on voit, n'a pas bien choiſi ſes objections. Voici encore une marque de ſon peu d'attention en liſant. Il ſuppoſe que Tibere & Livie furent exilez, & qu'ils paſſerent en Sicile, d'où ils ne pûrent, dit-il, revenir qu'aprés la Paix faite avec Pompée. Dion dit en termes exprès qu'ils paſſerent en Grece auprès d'Antoine, d'où rien ne les empêcha de revenir à Rome

avec Antoine dès le Printems de l'an 704. & long-tems avant la paix de Pouzzol. Revenons au passage de Dion qu'il pouvoit m'objecter comme ce qu'il y a de plus fort dans les Anciens contre mon opinion. Je réponds que Dion se contredit manifestement. Il avoit dit qu'au commencement de l'année 714. Auguste épousa Scribonie : qu'il la repudia neuf mois après le jour même qu'elle eût mis au monde Julie. Il avoit dit en commençant à parler des évenemens de l'an 715. qu'Auguste avoit déja commencé d'aimer Livie ( elle étoit donc revenuë à Rome avant la conclusion de la Paix avec Pompée.) Dion ayant assuré qu'Auguste avoit commencé d'aimer Livie en 714. peut-il differer son mariage de près de deux ans ? Auguste ne repudia Scribonie que pour épouser Livie : tous les Historiens sont d'accord sur cela. Je ne citerai que Suetone. *Statim Liviam matrimonio Tiberii Neronis, & quidem prægnantem, abduxit.* Incontinent après avoir repudié Scribonie il ôta Livie à Tibere son mari pour l'épouser, quoi-

Digitized by Google

que grosse de Drusus qui nâquit le 3ᵉ. mois de son nouveau Mariage : *intra tertium mensem*, dit Suetone.

Rassemblons nos preuves. Scribonie épouse Auguste dès le commencement de 714. Elle est repudiée neuf mois après, le jour même de la naissance de Julie. Auguste épouse incontinent Livie *. Drusus naît le troisiéme mois de leur Mariage. Il est donc constant que Drusus nâquit au mois de Septembre l'an 714. sous le Consulat de Pollion dans le tems qu'on negotioit la paix avec Pompée. Voilà ma conjecture aussi solidement établie qu'on puisse le souhaiter.

3. Il ne reste plus qu'un passage de Velleius à éclaircir. Drusus, selon cet Auteur, est mort l'an 745. J'en conviens ; mais Velleius semble dire qu'il n'avoit pas 30. ans accomplis : je ne puis en convenir avec lui. Dion & Suetone sont contraires à Velleius, & le méconte est si leger qu'on peut l'attribuer à ce dernier, qui s'est encore trompé sur le lieu ou

* *Suetone, vie d'Auguste.*



Digitized by Google

Tibere & Livie se retirérent. Pourquoi chercher ailleurs que dans l'Eglogue même de Virgile des preuves de mon opinion ? Elle m'en fournit d'assès convaincantes. Il n'est pas douteux qu'elle ait été publiée sous le Consulat de Pollion l'an 714. de Rome. Il est aussi peu douteux qu'elle parle d'Auguste, & d'un enfant nouveau-né qu'on regardoit comme devant être un jour l'heritier d'Auguste, venant à épouser Julie. L'allusion à ce festin où Auguste representoit Apollon, & Octavie Diane ; festin qui, selon Suetone, se fit pendant la famine qui obligea de traiter avec Pompée : L'allusion, dis-je, à ce festin ; les magnifiques promesses que Virgile fait à l'enfant, entre autres qu'un Dieu (*Auguste*) l'admetra à sa table, qu'une Deesse (*Julie*) le prendra pour mari : tout cela ne peut convenir qu'à Drusus. Cela ne convient ni à Tibere frere aîné de Drusus, ni à Marcellus fils d'Octavie nez longtems auparavant. On ne peut, je le repete, on ne peut sans une extrême absurdité supposer que Virgile ait

prodigué cet encens pour Pollion & pour son fils. Estoient-ils dans une situation qu'on pût leur promettre l'Empire du monde ?

*Paccatumque reget patriis virtutibus orbem.*

Pollion broüillé avec Antoine ne faisoit que d'entrer dans le parti d'Auguste. On ne peut soupçonner Virgile d'un pareil contre-tems. Ajoûtez qu'on suppose sans aucune preuve qu'il est né un fils à Pollion pendant son Consulat.

Qu'on cherche tant qu'on voudra à qui rapporter les loüanges & les promesses de cette belle Eglogue, il faudra revenir à Drusus, & ne plus douter qu'il ne soit né sous le Consulat de Pollion. Voilà donc une Demonstration historique des deux points que nie M. Joannis, que la naissance de Drusus soit le sujet de la 4e. Eglogue & que Drusus soit né en l'an 714. Ces deux faits s'établissent l'un l'autre ; l'un des deux prouvé, prouve l'autre.

4. Une objection m'est presque

échapée ; Mr. Joannis, lui qui ſuppoſe que Virgile, ſans aucun ménagement pour Auguſte, a promis l'Empire du Monde au fils de Pollion, me demande ſur quelle aſſurance Virgile a prédit que Druſus ſuccederoit à ſon beaupere Auguſte ; m'objecte-t-il ſerieuſement, étoit-il hors d'eſperance d'avoir d'autres enfans! Non ſans doute, mais Druſus venoit de naître chez Auguſte, il étoit de même âge que Julie, Virgile a pû & peut-être dû preſenter de l'encens aux divinitez preſentes, ſans porter ſes vûës dans un avenir incertain ; par là il faiſoit aſſès la cour au pere & à la mere.

Je ne laiſſe pas d'être obligé à ce Cenſeur, il m'a donné le moyen d'établir plus ſolidement ma conjecture. L'obligation où il m'a mis d'examiner une Diſſertation que j'avois compoſée dans une grande jeuneſſe, m'a fait appercevoir quelques fautes où j'étois tombé. J'avois dit que Druſus étoit né après la concluſion de la paix de Pouzzol. Il nâquit pendant la negotiation. On lit dans cette Diſſertation que Julie étoit née

vers la fin de 713. il faut dire de 714. On y lit que Drusus est mort l'an 744. il faut lire 745. Je dis, il faut lire, car ce sont deux fautes d'impression, & ce que je dis dans la Dissertation le montre.

Un Sçavant m'a blâmé d'avoit dit que Drusus étoit fils adoptif d'Auguste. Je l'ai dit après Suetone au commencement de la vie de Claude. On y lit qu'Auguste avoit aimé Drusus jusqu'à le faire coheritier de ses enfans : *ut coheredem semper filiis instituerit*, & qu'Auguste declara en plein Senat cette disposition. On pourroit m'objecter que selon Dion Auguste renvoïa Drusus, sitôt qu'il fut né, à son pere Tibere Neron. Il est vrai, mais le même Dion nous apprend aussi que Tibere mourant peu après, fit Auguste tuteur de Drusus.

Encore une remarque sur l'Eglogue. Virgile donne dix mois à la durée de la grossesse de Livie.

*Matri longa decem tulerunt fastidia menses.*

Ce n'est pas sans affectation qu'il l'a fait. Il couroit certains bruits

à Rome qu'il ne pouvoit détruire qu'en supposant Drusus conçû en Grece, & ce Vers peut servir à fixer le tems du retour de Livie à Rome. En voilà assès sur cette matiere, elle est éclaircie, ou elle ne le sera jamais.

## ARTICLE CLXXVI.

### *OBSERVATIONS SUR quelques Plantes des Indes.*

C'Est une erreur de croire comme on fait communement, que *l'Achiote* est une espece d'argille. C'est la fleur d'un arbre, qui ne vient que dans les païs extremement chauds, telle qu'est la Province de *Yucatan* que l'on nomme ordinairement *Campeche*, & une grande partie du Royaume de *Guatimala*. *L'Achiote* s'y trouve en grande abondance.

L'arbre qui le porte est un peu plus petit qu'un Grenadier, & la longueur de ses branches surpasse celle du tronc, son fruit est enfermé dans une écorce semblable à celle de la Chataigne, excepté que la figure

Digitized by Google

en eſt ovale. Elle commence à s'ouvrir en croix depuis la moitié juſqu'au haut, & elle ſe divise en quatre quartiers, ayant au milieu une fleur auſſi belle que celle du *Minium*.

Cet arbre n'a point de feuille, & il ne pouſſe que des filamens ſemblables à ceux du ſafran; mais plus gros & plus longs: ils ſont environ d'un pouce. Il leur vient entre les fibres de petits grains de la même couleur, gros comme un grain de poivre: les Indiens ſéparent les fibres & la graine, & les petriſſent en maſſe d'une demi livre chacune. Ils le font aiſement; parce que la matiere en eſt molle. Les pauvres gens s'en ſervent au lieu de ſafran. Pluſieurs perſonnes en mettent dans le chocolat, pendant qu'on le broye; mais en petite quantité: on en met par exemple deux gros ſur une livre. Cela étoit plus ordinaire autrefois: car depuis que l'opinion de ceux qui regardent l'*Arbiote* comme une terre, a prevalu dans les Païs étrangers, on s'en ſert plus rarement.

Les Medecins qui ont reconnu que c'eſt une fleur, & qui ont examiné



Digitized by Google

ſes proprietez, la tiennent pour un excellent cordial & un preſervatif aſſuré contre les retentions d'urine. L'*Achiote* ſert à teindre en aurore ou couleur d'Orange plus ou moins claire ſelon les drogues differentes, que l'on y mêle. Il étoit autrefois le plus eſtimé chez les Etrangers après la cochenille ; il ne l'eſt pas tant à preſent. La livre en vaut ordinairement trente ſols ſur les lieux.

Il y a preſque par tout dans les Indes du moins dans l'Amerique Septentrionale, auſſi bien dans les Païs froids ; comme dans les Païs chauds, un arbre d'une beauté exquiſe qui vient auſſi gros que les plus grands chênes. Mais la feüille en eſt beaucoup plus petite, & la couleur eſt d'un verd moins chargé: on l'appelle *Meſquite*. Il produit une goutte, ſemblable à celle des faſeoles, dans laquelle on trouve trois ou quatre grains plus gros que ces legumes on les nomme *huitzatſe*.

Quand ce fruit eſt ſec on le met dans un linge, & on l'écraſe avec une pierre, en ſorte neanmoins que les morceaux demeurent encore aſ-

sez gros. On plie en suite le linge en forme de bourse : on en attache les bouts : & on les met dans un vase dans lequel on jette de l'eau boüillante, qui y prend une teinture grise. On presse ensuite le linge, & il en sort une humeur plus épaisse ; on y jette un peu de couperose, & alors on a de la meilleure encre qui se puisse trouver ; parce qu'elle n'a point de lie & qu'elle est mêlée d'une teinture d'azur qui en rend le noir plus éclatant. Cette encre est plus, ou moins noire selon que l'on y jette plus ou moins de couperose & que l'on presse plus ou moins le *Huitzatse*.

Quelques femmes jettent les gousses entieres dans l'eau chaude, & s'en lavent ensuite la tête, pour donner une odeur agreable à leurs cheveux. Ce fruit sert aussi à engraisser les animaux, sur tout les chevres ; c'est pourquoy ces troupeaux valent beaucoup plus, & sont bien plus estimez dans les lieux, où il y a abondance de ces arbres. Quelquefois quand les Indiens manquent de bled, ils en font avec cette graine qui leur sert de nourriture.

*L'anil* eſt une couleur d'azur ſi obſcur, qu'il approche très-fort du noir ; c'eſt pour cela qu'on l'appelle ordinairement du nom d'encre & quelque-fois encre *d'anil*. Il ſe fait avec une herbe qui ne vient que dans les Païs chauds. Il y en a beaucoup dans le Royaume de *Guatimala* & dans la Province de *Tucatan*, autrement *Campeche*, cette herbe eſt naturellement ſauvage ; on ne laiſſe pas de la cultiver, parce qu'elle vient plus forte & en plus grande quantité. On en fait un gros trafic en certaines Provinces, par exemple dans celle de S. Salvador Roïaume de *Guatimala*. L'herbe dont nous parlons, s'éleve quelquefois juſqu'à la hauteur de trois pieds, ſa tige & ſes branches ſont plus groſſes, & l'écorce plus dure que celle du *Melilot*. Elle n'a aucune odeur.

Quand elle eſt en maturité, on la coupe juſqu'à la racine, & cette racine pouſſe une ſeconde fois. Pour l'herbe qui eſt coupée, on l'écraſe avec des pierres ; puis on la met dans une eſpéce de preſſoir qui a ordinairement la for-

Digitized by Google

me suivante. On éleve quatre petites murailles bien cimentées d'un pied d'épais, leur hauteur est d'environ un pied & demi, & la largeur interieure de 4. ou 5. pieds, compris l'épaisseur des bords : la longueur est ordinairement de 8. ou 10. toises. Dans les grosses Manufactures, on a plusieurs de ces Cuves. Elles doivent être placées au milieu de quelque grande cour, afin que le Soleil y donne de tous côtez. Quand cette herbe est écrasée on la met dans ces especes de cuves, avec de gros poids dessus pour la comprimer. On y jette ensuite autant d'eau qu'il en faut pour surpasser la hauteur de l'herbe : & on lui fait ainsi distiller son jus. Après quoi on ôte les poids & avec des bâtons on remuë l'eau, & on separe les plus petites parties de l'herbe. On recommence ensuite à écraser les morceaux qui sont restez plus gros : & quand ils ont pareillement jetté leur suc, des Ouvriers prennent ce marc pour en trier encore ce qui pouroit être resté. Tandis que cette operation dure, on a soin d'ôter tous les jours

Digitized by Google

l'écume, qui vient au dessus de l'eau. Quand l'eau s'est évaporée, & qu'il ne reste que 2. ou 3. poulces de matiere au fond du pressoir, cette matiere s'épaissit, se corrompt & se seche. De-là vient qu'elle prend une couleur obscure qu'elle n'avoit pas d'abord. Elle perd aussi par le même moyen l'odeur forte qu'elle avoit avant d'être seche; mais la corruption de l'eau, l'écume & le marc que l'on jette produit une prodigieuse quantité de mouches si insupportables, que si on veut boire on ne le peut faire que dans un vase couvert : on est obligé de tenir presque toûjours fenêtres & portes fermées : le jour on ne peut dormir, si ce n'est aussi sous un pavillon bien fermé. Les mains de ceux qui pressent ces herbes, se pêlent ordinairement, ce qui leur cause de grandes douleurs, principalement aux Indiens. C'est pour cette raison que la pieté des Rois d'Espagne leur a fait porter un ordre pour défendre d'emploïer les Indiens à ces Manufactures. On n'y fait ordinairement travailler, que les Esclaves Negres.

qui n'en sont pas si incommodez.

Avant de tirer l'encre de ce pressoir on en fait ordinairement des pains : quelque fois neanmoins on la vend en motte ou en poudre. La livre se vend au lieu même de la Manufacture 30. ou 40. sols, ou un écu à la *Veracrux*, quoiqu'éloignée de trois cens lieuës vû la quantité qui y aborde. Cette encre avec l'*Anil* sert à faire plusieurs couleurs qui approchent toutes de l'azur. On en met dans le noir pour lui donner du lustre, elle sert aussi à faire du bleu céleste en y mêlant certaines drogues.

## ARTICLE CLXXVII.

### REMARQUES DE M. LE PELLETIER *sur les erreurs des Peintres, dans la representation de nos Mysteres, & dans des sujets tirez de l'Histoire Sacrée.*

La permission que les Peintres, aussi-bien que les Poëtes ont de feindre, est astreinte à certaines regles. Les uns & les au-

tres doivent s'appliquer à rendre leurs fictions vrai-semblables ; à consulter, pour y réüssir, la nature & l'histoire ; à ne pas s'écarter dans leurs peintures des mœurs de chaque tems, de chaque peuple. C'est là science du *Costume*, comme parlent les Peintres : elle fait une partie de leur bel Art, qu'ils ne doivent pas negliger. Mais s'il y faut avoir égard lors même qu'on donne l'essor à son imagination, peut-on excuser nos Peintres qui font paroître une ignorance grossiere de l'histoire & des mœurs anciennes, dans des tableaux où la verité seule à droit de paroître ? C'est alors, plus que jamais, que la Peinture n'est qu'une imitation, dont le prix dépend de la fidelité à representer les choses telles qu'elles sont ou qu'elles ont été. Si elle doit tâcher dans les fictions d'approcher de la verité, peut-on souffrir qu'elle s'en éloigne, lorsqu'elle n'a pour matiere que la verité elle-même ? Non, l'égarement de nos Peintres n'est pas supportable, quand ils representent le Camp des Israëlites avec des Pavillons

d'étoffe de toutes couleurs, à la maniere des Tentes qu'on dresse aujourd'hui dans nos Armées : lorsqu'ils peignent le grand Prêtre des Juifs dans le Temple de Jerusalem, revêtu de ses habits Pontificaux, le coûteau à la main, dans l'action de Circoncire l'Enfant Jesus en presence de sa Mere : ou que dans l'histoire de la Purification, ils nous representent le vieillard Simeon en habit de Pontife, tenant ce divin Enfant entre ses bras : lorsqu'ils nous font voir dans leurs tableaux Zacharie avec les ornemens Pontificaux dans le lieu très-Saint, l'encensoir à la main devant l'Arche d'Alliance, l'Ange Gabriel à côté de lui, qui lui annonce la Naissance de St. Jean Baptiste : lorsqu'ils placent l'Enfant Jesus sur un trône élevé, dans un Temple comme les nôtres, disputant d'une maniere Magistrale avec les Docteurs de la Synagogue : Et lorsqu'ils donnent au Souverain Pontife des Juifs une Mître semblable à celle de nos Evêques, quelquefois de front, & souvent de côté ; par-là ils s'exposent au mépris des

Digitized by Google

Sçavans & même du commun des Juifs qui a droit de leur reprocher le peu de soin qu'ils ont d'étudier l'Histoire Sainte.

## *Erreurs des Peintres dans la representation du Camp des Israëlites.*

Un Sçavant est choqué avec raison, de voir des Pavillons d'étoffe representez, où l'on ne devroit voir que des Cabanes de feüillages, ou des Huttes formées de branches d'arbres de differentes sortes. Car nous lisons dans le 23e. Chapitre du Levitique où Dieu regle la celebration de la fête des Tabernacles, qui étoit une commemoration de la demeure des Israëlites dans le desert pendant 40. ans, que ces peuples toutes les années seront obligez de se pratiquer dans les champs de petits Cabinets de branchages d'arbres feüillus de certaines especes, pour y demeurer sept jours, que durera cette solemnité. *Sumetis vobis die primo, frondes arboris pulcherrima spatulasque palmarum, & ramos ligni densarum frondium & salices de torrente,*

Digitized by Google

*& habitabitis , bassuecoth* בסכות *in umbraculis septem diebus.* Ce qui se pratiqua encore après la captivité de Babylone, puisque nous voyons dans le 8. chapitre du 2. livre d'Esdras qu'ils firent de ces Cabinets avec des branches d'Olivier, de Mirthe, de Palmier, & d'autres bois touffus. *Afferte frondes Olivæ & frondes ligni pulcherrimi, frondes Myrthi, & ramos Palmarum, & frondes ligni nemorosi, ut fiant tabernacula, sicut scriptum est.* Et Paul Fagius sur le Chapitre du Levitique, dont nous venons de parler, nous en marque la Tradition constante, par le témoignage d'un grand nombre de Rabins, qui disent que les Juifs étoient obligez de porter dans les champs, le matin, le premier jour de cette solemnité, un faisceau composé de branches d'Olivier, de Palmier, de Myrthe & de Saule, pour la Construction de ces sortes de Berceaux. Joint que si nous en voulons croire Adisson Anglois, les Juifs de Barbarie encore aujourd'hui, dressent des Cabanes de roseaux, pour cette ceremonie, qu'ils appel-

Digitized by Google

lent, à cause de cela, en leur langage, la fête des roseaux : *La fiesta de las cañas*.

La pratique de cette ancienne coûtume, n'a pas été inconnuë aux Païens : elle a donné lieu à Plutarque de penser que les Juifs adoroient Bacchus, & de prendre leur fête des Tabernacles pour des Bacchanales. Dans la saison des Vendanges, dit-il, (*Sympos. lib.4. quæst. 5.*) ils celebroient une grande solemnité appellée *jeûne*. Ils dressoient dans les ruës, des tables couvertes de toutes sortes de fruits : ils s'asseïoient sous des berceaux ou cabinets de feüillages, faits principalement de branches de vigne & de lierre. *Tabernacula è palmitibus & hederis contexta* : Et ils appelloient le jour qui la précedoit *Scenopegia*, la Fête des Tabernacles. Conjecture qui n'a pas été plus heureuse que celle de ceux dont parle Tacite (*lib. 5. histor.*) qui croyoient que ces mêmes Peuples adoroient une vigne d'or, à cause qu'on en avoit vû une dans le Temple de Jerusalem, *Vitisque aurea Templo reperta* : Et que celle de Florus

qui nous vient conter sur le même fondement, que Pompée étant entré dans ce Temple, y avoit vû à découvert, sous un ciel d'or, la vigne fameuse, dont cette Nation impie faisoit un si grand mystere : *Vidit illud grande impia gentis arcanum patens, sub aureo vitem cœlo.* lib. 3. cap. 5.

Si ces Païens peu instruits de la Religion des Juifs, avoient sçû que les Israëlites avoient erré quarante ans dans un desert privez de toutes sortes de fruits ; & qu'ensuite on les avoit introduits dans un Païs abondant en toutes choses. S'ils avoient sçû que ces vicissitudes de misere & de prosperité n'étoient qu'une image des malheurs de ce monde dont on leur donnoit du dégoût, & du bonheur eternel qu'on leur faisoit esperer par un Sauveur ; & que l'on donnoit une vive peinture de toutes ces choses à leur posterité, par cette fête ; l'obligeant de se pratiquer des Cabinets de branches d'arbres où l'on attachoit toutes sortes de fruits. S'ils avoient sçû que ces Peuples n'adoroient que le Createur de l'Univers, spirituel, immense, éternel, in-

Digitized by Google

visible & par consequent le vrai Dieu, dont on ne pouvoit faire l'image. S'ils avoient sçû que la vigne d'or qui formoit le fronton de la porte du lieu Saint dans le Temple de Jerusalem, n'en étoit qu'un simple ornement, ou le symbole de l'Eglise Israëlite, si souvent comparée à la vigne dans l'Ecriture : Vous avez transplanté vôtre vigne de l'Egypte, *Vineam ex Ægypto transtulisti.* Ps. 79. 8. Israël est une vigne chargée de Pampres, *Vitis frondosa Israël*, Osée 10. 1. & que cette vigne n'y avoit été mise que du tems d'Herode, lorsqu'il fit rebâtir le Temple. Enfin s'ils avoient sçû que du tems d'Antiochus, plusieurs Juifs souffroient le Martyre, plûtôt que d'assister courronnez de lierre aux pompes de Bacchus : *cogebantur hederâ coronati, Libero circuire... eos autem qui nollent transire ad instituta gentium, interficerent.* 2. Mach. cap. 6. S'ils avoient, sçû, dis-je, toutes ces choses, Plutarque se seroit bien gardé d'écrire que les Juifs adoroient Bacchus, & de prendre les Cabanes de la fête des Tabernacles pour des

Digitized by Google

huttes de Lierre & de Pampre, & les faire passer pour une ceremonie de Bacchanales. Tacite sur de mauvais Memoires n'auroit point avancé qu'ils adoroient une vigne, & d'autres absurditez qui le font passer pour un imposteur : *Tacitus ille mendaciorum loquacissimus.* ( Tertul. Apolog. 16. ) Et Florus ne seroit point tombé dans l'absurdité, de croire que Pompée avoit vû dans le Temple une vigne d'or ; qui n'y fut mise que plus de vingt ans après. Car tous les Auteurs qui ont écrit du Temple de Jerusalem, bâti par Salomon, & rebâti par Zorobabel, ne font nulle mention de cette Vigne, qu'on a regardée comme une singularité du Temple rebâti par Herodes.

Les Juifs, par cette constante coûtume, marquent donc visiblement, que les Cabanes que leurs Peres habiterent dans le Desert n'étoient que de branches d'arbres. Après tout il n'est guéres du bon sens de s'aller imaginer que dans ces premiers âges du monde, les étoffes fussent communes comme elles le sont

Digitized by Google

aujourd'hui, pour s'en servir à dresser des Tentes. Nos premiers Parents porterent d'abord des habits de feüilles d'arbre, & Dieu leur apprit ensuite à se couvrir d'habits de poil, que quelques-uns ont pris pour des habits décorces d'arbres à cause du mot *or* עור qui les peut signifier. La Tradition Grecque donne l'invention de la toile & des étoffes de laîne à Arachné, ou à Minerve, quoiqu'il soit certain que les Hebreux en ayent été en possession long-tems auparavant, comme il paroît par cette Tunique bigarrée, qui ne pouvoit être que de laine, que Jacob fit lui-même pour son fils Joseph; & par cette robe de toile que ce dernier portoit en Egypte dans son triomphe. Mais quoique de la défense, que Dieu fit aux Israëlites de ne pas mêler le lin avec la laine dans les étoffes, on puisse inferer que ces peuples du tems de Moïse, à l'imitation de leur voisins, se vétoient déja d'étoffes de lin & de laîne, & même que les Seculiers en usoient, puis que cette défence ne regardoit point les habits Sacerdotaux:

taux : il n'y a neanmoins nulle apparence qu'on se servît d'étoffes pour faire des Tentes : puis que nous lisons dans l'Exode que les dehors du Tabernacle étoient de peaux. Car d'aller dire que les Tentes des particuliers étoient de même, ou qu'elles étoient d'étoffe ou de toile, il faudroit demeurer d'accord que ces peuples auroient emporté de l'Egypte avec eux, des peaux, des étoffes de laine, ou de la toile suffisamment pour élever des Tentes pour plus de deux millions de personnes, & que par un miracle plus grand que celui que Dieu fit au sujet de leurs habits, ces Tentes auroient été incorruptibles pendant 40. ans. Car ne semant rien dans le desert, ils n'avoient ni chanvre, ni lin pour faire de la toile, & y vivant de Cailles & de Manne, on ne tuoit que peu d'autres animaux, qu'on étoit obligé d'offrir en sacrifice, & dont la peau demeuroit aux Prêtres. *Homo quilibet de domo Israël, si occiderit Bovem, aut Ovem, sive Capram in castris vel extra castra, & non obtulerit ad ostium Tabernaculi oblationem Domi-*

*no, sanguinis reus erit: quasi si sanguinem fuderit, sic peribit de medio populi sui.* Levitic.17.3. De sorte qu'y manquant de toile, d'étoffe & de peaux, ils n'auroient pû refaire ces Tentes usées ou pourries, ni en faire de neuves.

Mais pour nous convaincre d'avantage que ces Tentes n'étoient que des Cabanes de branches d'arbres; pesons la remarque judicieuse de Philon, dans son premier livre de la vie de Moïse, qui porte qu'à la seconde Station que firent les Israëlites dans le Desert, ils camperent en un lieu abondant en eau & en arbres. Car elle nous indique les choses dont ce peuple n'avoit pas fait provision à son depart, & en même tems celles qui sont les plus importantes en toute habitation, l'eau, le feu & le couvert.

D'ailleurs le mot *succa* סכה dont l'Ecriture se sert par tout pour signifier ces Tentes, marque dans Jonas une Cabane de branchages. Elle y dit que ce Prophete pour se garantir, pendant qu'il attendoit ce qui arriveroit de Ninive, s'étoit prati-

que une Hutte ; qu'une plante qu'elle nomme *Kikaion* que la Vulgate a renduë par *du lierre*, avoit couverte de ses feüilles. *Fecit sibimet tabernaculum* ( *succa* סכה ) *& ibi sedebat subter illud*. *Et præparavit Dominus Deus* ( *Kikaion* קיקיון ) *hederam, & ascendit super caput Jonæ ut esset umbra super caput ejus*. Les Tentes que Jacob fit élever à Socoth, & qui donnerent le nom à la place, n'étoient vrai-semblablement, que des Huttes de branches, telles qu'en font encore aujourd'hui quelque Americains dans leurs voyages. Ce n'étoit que des pallissades & des cloisons couvertes de feüillages, pour mettre sa famille à couvert & renfermer tous ses troupeaux. Car le mot *Succah* סכה veut dire *Tabernacle*, couverture, ou lieu ombragé, d'où apparemment est venu le mot Grec σηκὸς que Pollux nous explique par un Parc pour des Brebis ou des Chevres. Le mot *Socab* שכה marque des branches d'arbres & apparamment du mot Hebreu *Sacan* שכן qui veut dire *habiter*, ou *demeurer*, est venu le

mot Grec σκηνὴ, qui designe une *scene*, un lieu couvert de branchages ou de verdure, où l'on recitoit autrefois les Comedies ; un *Tabernacle* ou Tente, un lieu pour se mettre à couvert, ou pour se mettre à l'ombre.

Vitruve remarque que les premiers hommes se faisoient des maisons de feüillages : *Alii de fronde facere tecta.* ( lib.2. cap.1. ) Diodore de Sicile raporte dans son second livre, que les Egyptiens ne faisoient autrefois leurs maisons que de roseaux, & que de son tems les Pastres du même Païs en conservoient encore la coûtume ; Il y a bien de l'apparence que ces derniers la tenoient des Israëlites ou Arabes, que Strabon & Ammian appellent *Scenites* : *Scenitas prætenditur Arabas, quos Saracenos nunc appellamus*, dit le dernier, lib.22. Car St. Jerôme & Sozomène prétendent qu'on les appelloit de la sorte du mot Grec σκηνὴ, à cause qu'ils n'habitoient que des Cabanes de branchages. L'on pense même que David parloit de ces mêmes Cabanes dans le Pseaume 120.

quand il a dit qu'il avoit demeuré dans les tabernacles de Cédar. Au moins Vatable & Kimchi sur cet endroit montrent que Cédar étoit un des enfans d'Ismaël, outre que ce mot Hebreu signifie l'Arabie.

Polybe raporte que les Carthaginois faisoient des Loges de bois dans leur Camp, couvertes de feüilles; & que les Numides les faisoient de joncs. *Eaque inter hibernandum habitent, ex variis lignis ac foliis: Numidum verò, alii qui ex principatu erant, ex calamis; alii qui ex civitatibus congregati, in præsenti ex foliis*, lib. 2.

Ajoûtons qu'il auroit été sans raison, que Dieu eût ordonné aux Israëlites de faire des Cabanes de branche d'arbres, pour solemniser la fête des Tabernacles, si les Tentes du Desert, n'avoient pas été des Cabanes de même matiere; puisqu'il dit en mots exprès, qu'il n'ordonnoit cette solemnité, que pour aprendre à leurs enfans, que leurs peres en avoient habité de pareilles dans le Desert, aprés qu'il les eût retirez de l'esclavage des Egyptiens. *Ut discant posteri vestri, quod in Taber-*

*naculis* ( *baſſuccot* בסכות ) *habitare feceri filios Iſraël, cum educerem eos de terra Ægypti*. Auſſi le fameux Rabin Leon de Modene, dans le ſeptiéme chapitre de la troiſiéme partie de ſon livre *des Ceremonies des Juifs*, dit que les Juifs modernes n'habitent des Cabanes de branchages appellées *ſuccot*, pendant la fête des Tabernacles, qu'en memoire de ce que leurs peres en habiterent de pareilles dans le Deſert, à la ſortie d'Egypte. De ſorte qu'il eſt très-évident que les Peintres ne ſçauroient ſans une erreur groſſiere, repreſenter des Tentes d'étoffe ou de toile où l'on doit s'attendre de voir des Cabanes ou Berceaux de branches d'arbres.

*Nous donnerons dans les Journaux ſuivans les autres parties de ce curieux Ecrit*.

Digitized by Google

## ARTICLE CLXXVIII.

## NOUVELLES LITTERAIRES.

### DE PADOUE.

LE Docteur Antoine Vaira Venitien, premier Professeur du Droit Canon dans nôtre Université, vient de publier une Dissertation historique sur le titre d'*Evêque Oecumenique*.

*De prærogativa Oecumenica nomenclationis potestatis Romani Pontificis à Constantinopolitanis Præsulibus usurpata; Historica Dissertatio, ex Typographia Seminarii apud Joannem Manfré* 1704. in folio pages 1067.

Il y raporte dans un grand détail ce que l'Histoire Ecclesiastique nous apprend sur le sujet, & il y mêle des raisonnemens solides pour établir la primauté du Pape, & la défendre contre les Grecs Schismatiques. L'Ouvrage est divisé en douze Chapitres.



Digitized by Google

## DE FERRARE.

André Bertoni Docteur en Theologie & en Droit, Chanoine de la Cathedrale & Consulteur du Saint Office, assez recommandable par l'estime qu'en faisoit l'Eminentissime Cardinal Imperiali, est mort depuis peu. Il paroît un Ouvrage posthume de cet habile Canoniste sur les fautes de negligence & d'omission.

*De negligentiis & omissionibus Tractatus. Ferrariæ per Benedictum Pomatellum* 1704. in folio pages 492.

## DE ROME.

Le R. P. Dominique Antoine Gundelfo Augustin prepare une Bibliotheque exacte des Ecrivains de son Ordre, & cependant il en a donné au public un Essai dedié au Cardinal imperiali sous ce titre.

*Dissertatio historica de ducentis Augustinianis scriptoribus, ex illis qui obierunt post magnam unionem Ordinis Eremitici, usque ad finem Tridentini*

Digitized by Google

*Concili, Typis Jo. Francisci Buagni* 1704. in 4°. pages 407.

Vous avez lû avec plaisir les Poësies du pere Charles Daquin Jesuite, & vous apprendrez avec joye que le Recüeil de toutes les Harangues latines de cet Orateur, peu inferieur aux anciens Romains; paroît en deux tomes petits in 4°. Le premier de 192. pages, contient les Oraisons funebres: l'autre de 270. pages, contient des Discours sur differentes matieres. Plusieurs de ces excellentes pieces avoient paru séparément. L'Auteur les a encore retouchées. C'est chez Antoine de Rubeis que ce Recüeil est imprimé.

L'on a imprimé pour la seconde fois le Panegyrique du Pape prononcé l'an passé par le Pere Ignace Chiaberge Rhetoricien du College Romain. Le partage du Discours est heureux. *Magnus fuit Clemens undecimus in Pontificatu detrectando, major in accipiendo, maximus est in administrando.* CLEMENT XI. *est grand par le refus qu'il a fait du Pontificat, plus grand par la maniere dont il l'a accepté, très-grand par celle dont il l'a*

XXxx v

*soûtient.* L'Ouvrage est conduit avec beaucoup d'habileté & de discernement. Les raisons sont solides & bien choisies, le tour des pensées est vif & ingenieux, mais naturel & sans faux-brillans; la Latinité est exquise, mais sans fard. C'est le jugement qu'en a porté un grand Maître en éloquence. Personne n'en appellera quand on aura nommé le Pere Jouvency.

## DE FRANCFORT.

Je vous envoye la liste des livres nouveaux qui paroissent en Allemagne.

*Jo. Schilteri de condominio circa sacra. Argentorati* 1704 in 4°.

*Bibliotheca compendiosa & portatilis* in 12. *Jenæ* 1704.

R. *Abarbanelis Commentarius in Habacuc, Latinè redditus à Joh. Did. Sprecheri* : in 4°. *Helmst.* 1703.

*Mysterium impietatis Fanatico-pietistica ex ipsorum Fanaticorum & Pietistarum Speneri, Petersenii, Thomasii, Schutzii, aliorumque Fanaticorum scriptis detectum*: in 4°. *Dantisci* 1703.

Digitized by Google

Cette Secte des *Pietistes* fait beaucoup de bruit dans la haute Allemagne. Leur conduite est plus reguliere que celle des autres Protestans : il s'attachent beaucoup plus à l'oraison & aux autres pratiques de pieté : quelques-uns ont donné dans l'Origenisme & dans les erreurs des Quietistes. Comme ils sont persecutez, ils parlent fortement pour la tolerance.

*Georgii Volfangi Vedelii Physiologia medica*, in 4°. *Jena*. 1704.

*Ejusdem Amœnitates materiæ medicæ* in 4°. *Jenæ*. 1704.

Ce titre me fait souvenir d'un livre de M. Menage sur *les Amenitez du Droit*. Quelqu'un ne nous donnera-t-il point *les Amenitez de l'Algebre*?

*Chr. Paullini Descriptio curiosa nucis Moschatæ, multis rationibus naturæ & artis observationibus illustrata*, in 8°. *Francofurti*. 1704.

*G. Voigtii de jure* de bienſceance *hactenus intacto*. 1704.

*Jo. Lud. Praschii de Latinismis & barbarismis commentariolus*. in 12. *Jenæ*. 1704.

*Friderici Struvii Tractatus Juridicus de Balneis & Balneatoribus, secundum leges & instituta Romanorum, & usum hodiernum.* in 4°. *Jenæ* 1703.

*Jo. Alph. Turretini de Sæculo XVII. erudito & hodiernis Litterarum periculis.* in 4°. *Genevæ* 1704.

*Lucii Annæi Flori rerum Romanarum libri quatuor, cum notis novis ac selectißimis. Christ. Junkerus edidit*, in 12. *Lipsiæ* 1704.

*Manuale proceßus Imperialis, sive compendiosa introductio ad praxim Augustißimi judicii Cæsareo-Imperialis.* in 8°. *Norimbergæ* 1704.

*Joh. Petri Luduvig de jure adlegandi Ordinum sancti Romani Imperii:* in 4°. *Halæ*.

*Joannis Vorstii de hebraïsmis novi Testamenti, sive Philologia sacra. Accedit ejusdem de Adagiis novi Testam. Diatriba*, in 4°. *Francofurti* 1704. 2. vol. C'est une nouvelle édition d'un des meilleurs livres qui ait paru sur cette matiere.

*Christiani Stokii interpres Græcus linguæ hujus idiotismos perspicuè tradens, ad sensum tam in sacris quam prophanis monumentis indagandum*, in 8°. *Jenæ* 1704.

Digitized by Google

Nous avons sur le même sujet un livre du P. François Viger Jesuite, si estimé qu'on la reimprimé depuis peu en Hollande.

*Samuelis Strickii de Cautelis testamentorum. Accesserunt variorum illustrium testamentorum exempla*, in 4°. *Halæ* 1703.

*Jo. Andreæ Fischeri consilia medica. Accedit ejusdem Conciliarius Metallicus*, in 8°. *Francofurti*. 1704.

*Jo. Sam. Carlapia Lydius Philosophico-piro technicus, Ad vsium fossilium docimasiam demonstrandam*, in 8°. *Francofurti*. 1704.

*Burcardi Struvii Bibliotheca Philosophica*, in 8°. *Jenæ*. 1704.

## D'ANGLETERRE.

On continuë d'imprimer les Anciens Auteurs, Josephe paroît avec les Corrections du Docteur Bernard. Il n'a pas revû tout l'Ouvrage ; la mort a prévenu l'exécution d'un dessein si utile.

Xenophon paroît aussi en cinq volumes in 8°. avec des figures. Ce soin d'imprimer les Anciens sera ap-

paremment passer la mer aux belles Lettres.

## DE HOLLANDE.

Le P. Quesnel n'est pas oisif. Outre tant de Lettres qu'il imprime, il vient de publier un in 12. de 540. pages contre l'Ordonnance de Mr. de Chartres. Il n'a pas eu de peine à composer si vîte un gros Ouvrage. *L'Apologie des Religieuses de Port-Royal*, *la Défense des Theologiens de Bordeaux*, *le Traité de la foy humaine*, & d'autres écrits semblables, composez il y a environ 40. ans, refutez cent fois & la plus-part déja condamnez, lui ont fourni ses materiaux. Il y a mêlé peu de raisonnemens, & beaucoup d'injures sans aucun égard à la dignité sacrée du grand Prelat contre lequel il écrit, ni pour Monseigneur l'Electeur de Cologne, les Archevêques de Malines & de Vienne, & plusieurs Evêques qui ont adopté l'Ordonnance de Mr. de Chartres.

On imprime aussi l'Histoire du Cas de Conscience en quatre volumes in 12.

Digitized by Google

Et un recüeil d'Emblemes choisies. Ce dernier livre est en Latin.

## D'AIX EN PROVENCE.

Il y a quelque mois que l'on fit ici une découverte qui mérite que le public en soit informé. Il y avoit dans cette Ville une maison appartenante aux Procureurs du Païs qui menaçoit ruïne. On la fit abatre pour prévenir les dommages qu'elle pouvoit causer en tombant : & comme on creusoit les fondemens pour la rebâtir on découvrit de côté & d'autre des restes de Chapiteaux & de Corniches ; ce qui fit penser aux Massons qu'il y auroit bien pû y avoir autrefois dans cet endroit-là quelque bel édifice. Dans la recherche qu'ils en firent , ils trouverent des choses qui les confirmerent dans cette pensée. Mais comme ils eurent enfin découvert parmi ces precieux débris une source d'eau chaude, qui sortoit de terre à gros boüillons, on ne douta plus que ce ne fussent-là les veritables bains de Sextius : sur tout depuis qu'on eût trouvé

dans cet endroit quantité de Medailles & d'Inscriptions qui ne permettent pas d'hesiter sur cela le moins du monde. Cette découverte est assûrement une des plus belles que l'on ait fait de nos jours. Car outre que l'origine & la fondation de la ville d'Aix en deviendra par-là plus assurée, la source a une vertu admirable pour guérir bien des Maladies que les Medecins regardent comme incurables. Elle ne cede en rien aux eaux de Digne ni à celles de Balaruc. Elle a même cet avantage par-dessus celle de Digne, qui sont d'ailleurs si renommées, qu'elle a une odeur moins desagreable. Il seroit à soûhaiter qu'il y eût à Aix des gens capables d'expliquer les diverses Inscriptions que l'on a trouvées parmi ces ruïnes & d'en faire part au Public. L'Histoire en recevroit de grands avantages, & les Sçavans y trouveroient de quoy contenter leur curiosité. *Personne n'est plus propre à donner ces éclaircissemens que Mr. de Richardini à qui nous devons la connoissance de cette utile & curieuse découverte.*

## DE RENNES.

On est surpris que vous n'ayez point parlé du Panegyrique du Parlement de Bretagne, prononcé au commencement de cette année par le P. Godefroy, & imprimé ici. Ce discours goûté par tous les connoisseurs, meritoit place dans vôtre Journal. Les portraits de Mr. de Brilhac premier President, de Mr. de Brequigny Ancien President, des autres Presidens à Mortier, des gens du Roy & de quelques Conseillers, fournissoient à la verité une matiere heureuse. Ce sont aussi des morceaux travaillez delicatement. Ce que l'Orateur dit de la noblesse du Parlement, de son équité, de sa fidelité pour le Roy, de son zele pour la Religion, fut d'autant mieux reçû que l'éloquence n'ajoûtoit rien à la verité qu'un tour élevé, mais naturel, & des expressions nombreuses & choisies; vous ferez bien d'en parler. C'est un des plus grands avantages des Journaux que de faire connoître ces pieces détachées & fugitives.

Digitized by Google

## DE PARIS.

Vous avez vû une affiche en grand papier qui promet l'Histoire de la Musique. Jamais on n'abusa plus indignement de la credulité du public. Cette prétenduë Histoire de la Musi, que consiste en quatre pages in 4°. remplies de ce qu'en ont dit les Dictionnaires, sur tout celui de Furetiere, copiez fort confusement. L'Epître dedicatoire à Monseigneur le Duc de Bretagne est presqu'aussi grande que le livre. L'Auteur en trompant le public a du moins la gloire d'avoir le premier dedié à ce Prince ; & d'avoir imprimé le livre le plus court qui ait jamais paru avec une Epître dedicatoire.

FIN.

Digitized by Google

# TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, Mois de Novembre 1704.

ART. CLXIII. GEorgii Paschii Antiquitas de novis inventis, &c. C'est-à-dire, *Traité des Nouvelles découvertes par Mr. Paschius, &c.* pag. 1825

ART. CLXIV. Tumulus Sanctorum Projecti & Maurelii Civium, Episcoporum & Protectorum Urbis Corneliensis Illustratus, &c. C'est-à-dire, *Eclaircissement sur le Tombeau des SS. Projet & Mauret, &c.* p. 1845

ART. CLXV. *Le Grand Dictionnaire Historique, &c.* p. 1851

ART. CLXVI. *L'Alkaest ou le Dissolvant universel de Vanhelmont, &c.* p. 1861

ART. CLXVII. *Abregé Historique & Chronologique & Moral de l'Ancien & du Nouveau Testament par Mr. Macé, &c.* p. 1877

ART. CLXVIII. *Comparaison de la Musique Italienne & de la Musique*

Digitized by Google

*Françoise.* p. 1881

ART. CLXIX. Jo. Schilteri ad Georg. Adami Struvii Syntagma Juris Feudalis Notæ, &c. C'est-à-dire, *Notes de Jean Schilter sur le Traité des fiefs, &c.* p. 1897

ART. CLXX. *Oraison funebre de Messire Benigne Bossuet, par le P. De la Rue.* p. 1901

ART. CLXXI. *Relation Abregée de ce qui s'est passé pendant la composition de la Theriaque d'Andromachus, &c.* p. 1931

ART. CLXXII. *Nouvelle Conjecture pour expliquer une Medaille frappée à Alexandrie en Egypte.* p. 1938

ART. CLXXIII. *Reflexions sur la question si l'on est certain d'avoir un corps, & qu'il y ait d'autres corps que le nôtre.* p. 1945

ART. CLXXIV. *Lettres de Mr. Joannis Medecin d'Avignon aux Auteurs du Journal.* p. 1951

ART. CLXXV. *Réponse aux Objections de Mr. Joannis, &c.* p. 1961

ART. CLXXVI. *Observations sur quelques Plantes des Indes.* p. 1974

ART. CLXXVII. *Remarques de Mr. le Pelletier sur les erreurs des Peintres.* p. 1981

Digitized by Google

# TABLE.

ART. CLXXVIII. *Nouvelles Litteraires.* p. 1997
*De Padouë.* ibid.
*De Ferrare.* p. 1998
*De Rome.* ibid.
*De Francfort.* p. 2000
*D'Angleterre.* p. 2003
*De Hollande.* p. 2004
*D'Aix en Provence.* p. 2007
*De Paris.* p. 2008

Fin de la Table.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

## *Errata du mois de Novembre* 1704.

P*Age* 1836. *ligne* 21. *effacez* autant.

*P*. 1860. *l*. 1. les, *lis*. ces.

*P*. 1869. *l*. 19. Alcalice, *lis*. Alcalise.

*P*. 1884. *l*. 3. ca non, *lis*. canon.

*P*. 1896. *l*. 17. Lothaire, *lis* l'Autheur.

*P*. 1927. *l*. 2. du sixiéme, *lis*. de la troisiéme partie du sixiéme.

*P*. 1965. *l*. 28. *mettez au commencement ces paroles oubliées*, il ajoûte.

*P*. 1967. *l*. 12. empêche, *lis*. empêcha.

*P*. 1969. *l*. 12. Septembre, *lis*. Decembre.

*P*. 1972. *l*. 7. *mettez entre* beaupere & Auguste *le point & la virgule mise aprés* Auguste.

*P*. 1976. *l*. 22. goutte, *lis*. gousse.

*Là-même*, faseoles, *lis*. fesoles.

*P*. 1977. *l*. 28. ils en font avec, *lis*. ils ont recours à

*P*. 1996. *l*. 1. bassvccot, *lis*. bassucot.

P. 1997. l. 11. entre *nomenclationis* & *potestatis*, mettez *ac*.

*P*. 1999. *l*. 9. petits, *lis*. petit.

*P*. 2001. *l*. 21. *rationibus*, lis. *rarioribus*.

*P*. 2003. *l*. 12. carlapis, *lis*. car Lapis.

---

*Dans le mois d'Octobre*, *page* *lig*. la veille, *lis*. le lendemain.

Digitized by Google

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## Des Sciences & des beaux Arts.

*Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.*

Decembre 1704.

De l'Imprimerie de S. A.S.
A TREVOUX,

*Et se vendent à Paris,*

Chez JEAN BOUDOT Libraire, Imprimeur Ordinaire du Roy, & de l'Academie Royale des Sciences, Ruë S. Jaques au Soleil d'Or près S. Severin.

*Avec Privilege & Approbation.* 1704.

Digitized by Google

Digitized by Google

# MEMOIRES
## POUR L'HISTOIRE
### des Sciences & des beaux Arts.

*Decembre* 1704.

---

### ARTICLE CLXXIX.

***HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences. Année* 1702.** A Paris chez Jean Boudot Imprimeur Ordinaire de l'Academie des Sciences, *in* 4°.

VOICI encore un Tome de l'Hiſtoire de l'Academie des Sciences : c'eſt le ſecond qui ait paru cette année : & il contient déja l'année 1702. Ainſi il y a apparence que l'Hiſtorien qui travaille avec autant de diligence qu'il a de politeſſe &



Digitized by Google

d'exactitude, se trouvera bien-tôt en état de publier à la fin de chaque année l'Histoire de l'année même. Il est impossible de donner dans un extrait une idée exacte de toutes les choses qui sont contenuës dans ce Tome. On se contentera de rapporter le plus briévement qu'on pourra, ce qu'il y a de plus curieux sur chaque article.

### *Physique.*

Tout le monde sçait maintenant que l'air est pesant, & qu'il a du ressort. On sçavoit encore que ce ne sont pas seulement les poids dont l'air est chargé qui augmentent son ressort; mais que la chaleur l'augmente aussi, lors que l'air n'a pas la liberté de s'étendre & ne peut être rarefié à mesure qu'il s'échauffe. M. Amontons nous avoit appris de plus que la chaleur de l'eau boüillante n'augmentoit le ressort de l'air, que d'un peu plus du tiers quand l'air est dans son état ordinaire. Mais depuis il a encore découvert que la chaleur augmente

Digitized by Google

d'autant plus le ressort de l'air, que l'air est chargé d'un plus grand poids & qu'il est plus condensé. La raison en est évidente ; car quand il y a plus de particules d'air dans un même espace, les particules du feu qui y surviennent, exercent leur action sur un plus grand nombre de petits ressorts.

Ces observations & quelques autres semblables ont conduit Mr. Amontons à l'invention d'un nouveau Thermométre ; qui a cet avantage que son degré extrême de chaleur est determiné à celui de l'eau boüillante, au lieu que dans les Thermométres ordinaires il n'y a rien de determiné & de fixe, nul terme constant & précis, d'où l'on puisse compter, & qui serve à regler les comparaisons.

On avoit taché dans une Dissertation inserée dans nos Memoires de rendre raison de la force étonnante qu'a la poudre à canon. Pour cela on avoit recours au ressort des petites parties dont la poudre est composée : & on avoit dit que le feu venant tout-à-coup à consommer ce



Digitized by Google

qui tenoit bandez les petits ressorts des parties qui composent la poudre ; ces petits ressorts se lâchant avec force tous ensemble, faisoient les effets prodigieux que nous sçavons. M. de la Hire approuve l'Auteur de la Dissertation en ce qu'il a recours aux ressorts pour expliquer les effets si subits & si violens de la poudre à canon : mais il ne croit pas comme cet Auteur, qu'on doive attribuer ces effets aux ressorts des petites parties dont la poudre est composée : mais plus-tôt aux ressorts de l'air enfermé & dans chaque grain de poudre & dans les vuides que les grains differens laissent entre eux.

Dans la dispute que Mr. Descartes & Mr. de Fermat ont eu sur la Refraction de la lumiere, ils convenoient l'un & l'autre qu'un rayon oblique qui passe de l'air dans l'eau se rompt en s'approchant de la perpendiculaire : Mais Mr. Descartes soutenoit que la lumiere penétre l'eau plus facilement que l'air : & M. de Fermat au contraire qu'elle penétre l'air plus aisément que l'eau. Mr. Carré pour appuyer le parti de

M. Descartes suppose que l'air est seul penetrable à la lumiere : & il ajoûte que l'air enfermé dans les pores de l'eau, donne passage à la lumiere plus aisément que l'air qui est libre, parce qu'il est moins agité.

Mr. Geoffroy a rapporté d'Italie quelques Tarentules mortes. La Tarentule est une espece d'araignée à huit yeux & à huit pates, qui se trouve aux environs de Tarento dans l'Isle de Corse & dans plusieurs lieux d'Italie. Celles des plaines sont beaucoup plus venimeuses que les autres. Quand on en a été mordu, il survient à la partie une douleur tres-aiguë, & peu après un engourdissement. On tombe ensuite dans une profonde tristesse; on a peine à respirer; le poux s'affoiblit; la vûë se trouble & s'égare; on perd la connoissance & le mouvement, & l'on meurt à moins d'être secouru. Le plus sûr & le plus efficace de tous les remedes est la Musique.

Lors qu'un homme mordu est sans mouvement & sans connoissance, un joüeur d'instrumens essaïe differens airs, & lors qu'il a rencon-

tré celui dont les tons & la modulation conviennent au malade, on voit le malade faire d'abord quelque leger mouvement, il remuë les doigts en cadence, ensuite les bras & les jambes, peu à peu tout le corps, enfin il s'éleve sur ses pieds & se met à danser. Il y en a tel qui danse six heures sans se reposer. Après cela on le met au lit: & quand on le croit remis assez de sa premiere danse, on le tire du lit par le même air pour une danse nouvelle. Cet exercice dure quelques jours, six ou sept au plus, jusqu'à ce que le malade se sente las, & hors d'état de danser davantage. Cette lassitude annonce sa guerison, le malade reprend peu à peu la connoissance & le bon sens, & revient comme d'un profond sommeil, sans se souvenir de ce qui s'est passé pendant son accés, pas même de la danse. S'il n'est pas entierement gueri, il luy reste une noire melancolie; il fuit les hommes, cherche l'eau, & s'y precipite, si on ne le garde avec soin. L'aversion pour le noir & pour le bleu, l'amour du blanc,

Digitized by Google

du rouge & du verd sont aussi des symptomes de cette maladie. L'accès revient au bout d'un an, à peu près dans le tems qu'on a été mordu, & il faut recommencer la danse; quelques-uns ont eu ces retours reglez pendant 20. & 30. années. Toutes ces circonstances sont attestées par des personnes dignes de foy, & ont été confirmées à l'Academie. M. Geoffroy conjecture que le venin de la Tarentule cause aux nerfs une tension trop grande pour les fonctions naturelles ; mais qui étant égale à celle de quelque corde d'instrument, met les nerfs à l'unisson d'un certain ton, & les oblige à fremir dès qu'ils sont ébranlez par les vibrations propres de ce ton particulier.

### *Anatomie.*

Les pierres se forment d'abord dans les reins, d'où elles descendent ordinairement dans la capacité de la vessie. Mais Mr. Littre en dissequant le corps d'un jeune homme a vû deux pierres, qui avoient percé l'uretere, & s'étoient fait chacune un

petit conduit dans la substance de la vessie & entre les membranes, où elles s'étoient arrêtées & y avoient grossi.

On a trouvé à l'ouverture d'une femme hydropique âgée de 40. ans, que son estomac étoit descendu vers la region ombilicale & qu'il étoit chargé d'environ deux livres d'une chair dure, épaisse de deux doigts, cartilagineuse, glanduleuse en quelques endroits, étendue & adherente à cette partie.

Un homme connu par son merite avoit une epingle dans le rameau d'une des veines de son bras. On la lui ôta en ouvrant le vaisseau. Il ne se souvenoit pas de l'avoir avalée : & Mr. Du-Vernei dit en parlant de cet accident qu'il n'est pas impossible que cette épingle se soit enfoncée insensiblement dans le bras pendant le sommeil, même avec une tête qu'elle avoit & sans en faire sortir de sang.

Mr. Froger a écrit de Brest que Mr. Mollart Ingenieur en chef, ayant enfermé dans un Microscope ordinaire un ver de fromage pour voir

Digitized by Google

ce qu'il deviendroit ce ver y vécut plus de neuf mois sans prendre aucune nourriture, remuant toûjours sensiblement, sur tout quand on l'exposoit au Soleil. Enfin ayant paru comme mort, il devint d'un jour à l'autre rouge de blanc qu'il étoit, & sécha comme une coque de ver à soye. Mais au bout de 12. jours il en sortit une mouche aussi grosse que le ver. On la tint toûjours enfermée sans qu'elle pût prendre aucune nourriture & elle mourut au bout de dix jours.

Le même Mr. Froger a encore écrit de Brest qu'il y avoit vû deux petites filles qui se tenoient par l'estomac depuis le dessous des mamelles jusqu'au nombril. Elles n'avoient qu'un même cœur, qu'un foye, qu'une rate : mais les têtes, les bras, les jambes & toutes les autres parties étoient separées & bien formées. On les baptisa chacune en particulier, & quelque tems après elles moururent toutes deux. Mr. Mery fit voir aussi à l'Academie deux petites chates qui étoient jointes depuis la tête jusqu'au nombril & ne faisoient

dans toute cette étenduë qu'un seul corps; dans tout le reste c'en étoit deux distinguez & bien separez.

M. Litre ayant eu occasion de dissequer un More, voulut éprouver si la supposition de Mr. Malpighi touchant la noirceur des Mores étoit soûtenable. La peau est composée de trois parties differentes. La plus interieure est la peau proprement dite. Sur celle-ci est étenduë la Membrane reticulaire, & la Membrane reticulaire est couverte de l'Epiderme. On a trouvé que dans les Mores la peau proprement dite & l'Epiderme étoient aussi blancs que dans les autres hommes. C'est seulement leur Membrane reticulaire, qui en elle même est noire comme du charbon de bois, mais qui au travers de l'Epiderme ne paroît noire que comme de la suye. M. Malpighi a crû que cette couleur de la Membrane reticulaire venoit d'un suc épais, & glutineux qu'elle contenoit & qui étoit noir. M. Litre pour éprouver la verité de ce systeme, fit infuser pendant sept jours un morceau de la peau du

More dans de l'eau tiede & un autre dans de l'esprit de vin : & ni l'un ni l'autre de ces dissolvans ne pût tirer ce suc noir ni en prendre aucune teinture ; D'où il conclut que la noirceur de la Membrane reticulaire dans les Mores est propre à cette Membrane & lui est adherente. De plus ayant mis un morceau de peau dans de l'eau boüillante, il se leva sur la superficie exterieure de cette eau, quantité de petites bouteilles, pleines d'une liqueur très claire, laquelle étant refroidie, formoit une espéce de gelée fort transparente. Tout cela a fait juger à Mr. Litre qu'il falloit rapporter la noirceur des Mores au tissu particulier de leur Membrane reticulaire, joint à l'action d'un air très-échauffé. Tous les enfans Mores naissent blancs : il n'y a que l'extremité des ongles qu'ils ont noir. Neanmoins les enfans mâles ont de plus une tache noire fort petite, qui ensuite s'étend sur le corps.

### Chimie.

On a vû dans les Histoires des an-

nées précedentes, que Mr. Tschirnhaus Academicien associé avoit l'Art de faire des verres convexes de trois ou quatre pieds de diametre. Monseigneur le Duc d'Orleans a fait venir d'Allemagne un de ces grands verres & l'a fait placer dans le jardin du Palais Royal. S. A. R. a eu la bonté d'en permettre l'usage à Mr. Homberg. Cet Academicien a commencé par mettre en experience les Metaux & principalement l'or. Ce metail mis au foyer petille, & jette jusqu'à sept ou huit pouces de distance une infinité de petites goutelettes, qui étant reçûës sur du papier font une poudre d'or veritable. L'or un peu éloigné de l'endroit précis du foyer, fume beaucoup d'abord, & tout ce qui ne s'exhale pas en fumée, se change en verre violet foncé; mais ce verre de l'or pese moins que l'or même. Encore plus éloigné du foyer, il ne fait que fumer; & ce qui s'en perd, se perd très-lentement.

M. Lemery fils a entrepris de faire des Analyses de Plantes fermentées, afin de pouvoir les comparer

avec les Analyses que feu Mr. Bourdelin a faites des mêmes Plantes sans fermentation. Pour son exécution il prend la plante dans les premiers tems de sa fermentation, lors que les principes commencent à se developer d'eux-mêmes. Il a commencé par la Scrophulaire aquatique : & il n'a trouvé entre son operation & celle de M. Bourdelin sur la même Plante non fermentée, que les seules differences que devoit produire le different état où étoit la Plante lors qu'on l'avoit travaillée. Ayant fait l'Analyse de l'Yquetaia de Mr. Marchand sans avoir fait fermenter cette Plante : en comparant son operation avec celle de M. Bourdelin sur la grande Scrophulaire aquatique, il trouva les produits de part & d'autre d'une conformité à surprendre ceux qui sçavent combien les mêmes operations varient. Nouvelle preuve que l'Yquetaia & la Scrophulaire aquatique sont la même Plante. Mr. Lemery a aussi fait fermenter des Poids vers, des Roses, des Guignes & après en avoir fait l'Analyse, il a eu soin de comparer

toûjours ses operations avec celles de M. Bourdelin.

M. Geoffroy a communiqué à l'Academie ses observations sur les eaux de Vichi & de Bourbon, & Mr. Chomel les siennes sur celles du Mont d'Or en Auvergne. M. Homberg qui prepare une nouvelle Chimie, en a presenté à l'Academie un morceau detaché.

### Botanique.

On a parlé dans l'Histoire de 1700. de la perpendiculaire que les Tiges des Plantes affectent par rapport à l'horison. Ce qui en a été rapporté à beaucoup de liaison avec l'observation suivante qui est de M. Dodart. Il vit au mois de Decembre un tas de glans amoncelez dans un endroit assez frais, mais ferme & foulé aux pieds des passans. Plusieurs de ces glans avoient germé & ils avoient tous germé à l'air & sans prendre terre. Aucun de ces germes ou petites racines ne se trouva par le hazard de la situation du gland tournée directement du côté

Digitized by Google

de la terre : mais toutes faisoient le détour necessaire pour y arriver par le plus court chemin. M. Dodart s'avisa de planter dans un pot six de ces glands la pointe de leur germe en haut le plus à plomb qu'il pût ; & il les couvrit de deux bons doigts de terre. Deux mois après il trouva que tous les germes s'étoient repliez, & avoient fait un coude pour reprendre le bas. On ne peut gueres expliquer ce fait, que dans le systême proposé par le même M. Dodart, c'est à sçavoir que dans les Plantes les fibres des racines & celles de la tige ont une disposition contraire, qui fait que les premieres sont racourcies par les vapeurs de la terre, & par-là rappellées vers la terre, au lieu que les autres sont racourcies par la chaleur du soleil, & par-là obligées de tendre en haut, lors que le hazard les fait naître dans une situation opposée.

Mr. de Tournefort qui est de retour du voyage qu'il a fait au Levant, en a rapporté 1356. nouvelles especes de Plantes. Il a donné aussi à l'Academie la Description d'un La-

byrinthe de Crete, qui y subsiste encore, & qui forme une infinité d'allées & de ruës creusées sous une Montagne. Les murailles en sont de roche vive, & on y voit quelques noms écrits. Les lettres qui composent ces noms, au lieu d'être creuses, sont en saillies comme des bas reliefs, & excedent la superficie du rocher, quelquefois de deux lignes, quelquefois de trois. M. de Tournefort suppose que ces lettres n'ont point été faites ainsi en relief, mais que d'abord elles ont été creuses, n'ayant été formées qu'avec la pointe d'un couteau ou de quelque autre instrument semblable. Dans cette supposition il faudroit dire que le creux des lettres aura été rempli peu à peu d'une matiere qui sortoit de la roche, & qui aura consolidé la playe que le couteau y avoit faite; à peu près comme le calus qui se forme à un os rompu, & qui non seulement remplit le vuide de la fracture, mais encore se releve au-dessus de la superficie de l'os. Mais à ce conte les pierres se nourriroient par un suc qui vient du dedans, & elles

vegeteroient comme les Plantes & les Animaux. C'eſt la conſequence que Mr. de Tournefort tire du Fait qu'on vient de rapporter. Il va encore plus loin : il conjecture que les pierres, que les metaux mêmes, & tous les foſſiles viennent de ſemence.

## *Geometrie.*

Mr. Tſchirnhaus a envoyé à l'Academie l'Eſſai d'une methode pour trouver les Tangeantes de quelque courbe que ce ſoit : & il attribuë à cette nouvellè methode l'avantage de ne point ſuppoſer le calcul des infiniment petits. Il y confond cependant un arc infiniment petit avec ſa corde, & ne laiſſe pas de traiter ces deux grandeurs ainſi confonduës, de veritables grandeurs : ce que les Partiſans de la Geometrie des infiniment petits prétendront être de ſon reſſort. Le même Geometre aſſure qu'il a découvert une methode pour quarrer tous les eſpaces terminez par des courbes : & que la methode des infiniment petits n'eſt qu'un ruiſſeau dont la ſienne eſt la

ſource. Il tient encore cette ſource inconnuë. Il en a ſeulement montré un échantillon ſur la quadrature de la parabole d'Archimede.

Comme la denſité de l'Atmoſphere augmente à meſure qu'elle s'approche de la terre, un rayon de lumiere qui entre obliquement dans l'Atmoſpherė & qui la penetre, y doit ſouffrir une continuelle refraction, & n'y peut ſuivre une ligne droite. Il eſt queſtion de ſçavoir quelle courbe il y décrit. M. de la Hire qui a entrepris la ſolution de ce Probleme, ſoutient que toutes les lignes droites infiniment petites que décrit dans toutes les couches de l'Atmoſphore conçûës comme infiniment peu profondes, un rayon qui ſe rompt & ſe detourne à chaque inſtant, compoſent par leur aſſemblage une Cycloïde ou plûtôt une Epicycloïde. La Courbe formée par les refractions continuelles d'un rayon, ſeroit une Cycloïde en ſuppoſant que les couches paralleles de l'Atmoſphere, dont chacune fait ſa refraction differente, ſont autant de lignes droites. Mais ces couches

étant réellement des Cercles à cause de la rondeur de l'Atmosphere, la Courbe de la refraction est une veritable Epicycloïde, ce qui cependant ne change point ses principales proprietez.

Messieurs Bernoüilli Professeurs en Mathematique, l'un à Basle, l'autre à Groningue, & tous deux Academiciens associez ont envoyé à l'Academie chacun une nouvelle methode. Celle du premier regarde la section indefinie des arcs circulaires, & fournit le moyen de diviser l'arc du Cercle en tel nombre de parties égales qu'on voudra. La methode du second concerne le Calcul integral, & donne le moyen de retrouver les Tous que le calcul differentiel à sçû resoudre en leurs parties infiniment petites. Cette nouvelle methode pour integrer, ne comprend pas encore tout, mais elle est plus generale qu'aucune qu'on ait trouvée jusqu'ici.

## *Astronomie.*

M. Maraldi étant à Rome observa

le second jour de Mars une grande trace de lumiere, longue de 30. degrez d'un grand cercle, & large d'un degré; qui se degageoit du crepuscule & paroissoit dans la Baleine & dans l'Eridan. Il jugea que c'étoit la queuë d'une Comete dont la tête étoit cachée dans les rayons du soleil. M. Cassini avoit observé un Phenomene tout semblable en 1668. & Aristote plusieurs siecles auparavant. La position dans le Ciel se trouve avoir été la même dans les trois observations, ce qui donne lieu de croire que c'est le même Phenomene qui a paru toutes les trois fois. Ce même Phenomene avoit été vû le 26. de Février à Perinaldo & à Bologne: mais on ne l'y pût suivre que jusqu'au commencement de Mars à cause de la nouvelle Lune. Depuis le 27. de Février jusqu'au premier de Mars, M. le Sueur qui étoit alors à l'embouchure du Missisipi en Amerique vit tous les soirs dans le Ciel une grosse étoile avec une longue queuë. Les circonstances de sa relation font juger que c'est le Phenomene même qui a été

vû en Italie, avec cette difference que la tête de la Comete paroissoit en Amerique & demeuroit cachée par rapport à l'Italie. Le 20. d'Avril M. Bianchini observa à Rome une Comete proche des étoiles de la Fleche, & il jugea que ce pourroit être celle qui avoit été observée par M. Maraldi, & qui auroit changé son mouvement direct en retrograde. Cette Comete fut aussi vûë à Naples par M. Maraldi & à Berlin par M. Leibnitz, M. de la Hire l'apperceut aussi dans le Serpentaire le 23. du même mois.

Il a paru dans l'année 1702. trois differentes taches au Soleil. L'une desquelles eût cela de singulier qu'elle disparut peu à peu, non en diminuant de grandeur, mais en perdant peu à peu son obscurité. Elle parut toûjours également grande: mais insensiblement elle devint si claire, qu'à la fin on ne la distingua plus sur le disque du Soleil. Cette tache pourroit être une de ces masses flotantes du sytême de M. de la Hire qui après s'être élevé au-dessus de la surface du fluide, s'y enfonce peu

à peu. C'est peut-être une espece d'écume, que le liquide a d'abord minée en dessous & selon sa profondeur, & qu'il a ensuite tout à fait dissipée.

Mr. de Plantade de Montpellier a écrit à Mr. Cassini que le 14. Janvier à 1. heure & quelque minutes après minuit, il avoit vû la fin d'une Eclypse de Lune causée seulement par la penombre de la Terre, & que M. Clapiers l'avoit aussi observée.

Le 11. Mai M. de la Hire observa un grand rayon lumineux perpendiculaire à l'horizon & égal au Diametre du Soleil dans toute sa hauteur qui étoit d'environ 9. à 10. degrez. Cette lumiere parut un peu avant le lever du soleil, & on la voïoit encore après son lever. Le Ciel étoit broüillé de petits nuages qui n'empêchoient pas de voir le soleil, mais qui y faisoient seulement de petites bandes noires.

## *Geographie.*

La distance de Narbonne à Nismes

mes à été comprise dans l'ouvrage de la Meridienne, & cette distance est de 67500. toises de Paris. Strabon nous a donné aussi la distance de ces deux Villes, & il la met de 88. milles. D'où il est aisé de conclure qu'un mille ancien vaut 767. toises de Paris. M. Cassini a aussi comparé la distance de 25. milles marquée entre Bologne & Modene dans l'Itineraire d'Antonin & dans la Table de Peutinger, avec celle que les Peres Riccioli & Grimaldi & lui même y ont trouvée, qui vaut 19147. toises de Paris : ce qui fait 766. toises pour chaque mille.

M. Cassini le fils au retour du voyage pour la prolongation de la meridienne a voulu comparer la mesure de la terre qu'on venoit de trouver, avec celle qui avoit été determinée il y a environ un siecle par Snellius Mathematicien Hollandois. Par la mesure de Snellius la valeur d'un degré étoit de 55021. toises de Paris. Par celle de M. Cassini le fils de 58245. Pour découvrir d'où pouvoit venir cette difference, le dernier s'est donné la peine de cal-

culer de nouveau les mêmes triangles que Snellius avoit calculez, & il y a trouvé quelque erreur de calcul, qui peut avoir jetté Snellius loin du but.

M. Boutier a parcouru par l'ordre de Mr. le Comte de Pontchartrain tout le Delta d'Egypte : & en a rétabli considerablement la Carte. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette Carte, c'est un bout de canal qui sort du bras le plus Oriental du Nil, & que M. De-Lisle juge avoir été une partie de celui qui faisoit la communication du Nil & de la Mediterrannée avec la Mer rouge. Comme cette ancienne communication de la Mediterranée avec la Mer rouge est aujourd'hui ignorée même de plusieurs Sçavans, Mr. De-Lisle établit ce fait par le témoignage exprès d'Herodote, de Diodore, de Strabon & de plusieurs autres anciens Auteurs.

Le P. Gouye a fait voir à l'Academie une Carte du Cours de la Riviere d'Uvia depuis la Cayenne jusqu'aux Nouragues, qu'il a fait dessiner sur des Memoires très-exacts du P. Grillet Jesuite.

## *Hidrographie.*

Les degrez de longitude qui diminuent toûjours depuis l'Equateur, sont neanmoins marquez égaux dans les Cartes Hidrographiques. Mais en recompense les degrez de latitude qui par la nature de la Sphere sont égaux par tout, ont été augmentez en même proportion que ceux de longitude avoient dû décroître. Cette espece de compensation donne le moïen de corriger l'erreur que la trop grande étenduë donnée aux degrez de longitude auroit pû causer; car pour connoître de combien le degré de longitude est trop grand sous un certain parallele, il n'y a qu'à voir de combien le degré de latitude y est plus grand que sous l'Equateur. Les Cartes Hidrographiques construites avec cette précaution, s'appellent *Reduites* ou *au point reduit*. M. de Lagni Academicien associé & Professeur d'Hidrographie à Rochefort a envoyé à l'Academie des remarques sur ces sortes de Cartes. M. de Chazelles



Digitized by Google

convient de la justesse des Remarques de M. de Lagni : mais il soûtient que la pratique, ni ne demande, ni ne permet cette extrême précision.

Cet extrait n'étant déja que trop long, on est obligé d'omettre tout ce qui regarde le son, & divers points de Mechanique, sur lesquels on trouvera dans ce nouveau Tome des découvertes heureuses & des reflexions également curieuses & solides.

## ARTICLE CLXXX.

SANCTI EUSEBII HIERONYMI Stridoniensis Presbyteri Operum. Tomus tertius, &c. *Tome troisiéme des Oeuvres de Saint Jerôme contenant les Commentaires sur tous les Prophetes, corrigez sur d'anciens Manuscrits par Dom Jean Martianay Prêtre de la Congregation de St. Maur.* A Paris chez Louïs Rouland ruë St. Jacques 1704. *in folio pages* 1834.

LE Pere Martianay se plaint que malgré les Prefaces de ses autres

Digitized by Google

Tomes, & le projet qu'il publia d'abord où il met dans tout leur jour les avantages de son édition sur les précedentes, il se trouve encore des Critiques qui n'en jugent pas assez favorablement. Voici ses propres termes. *Ingratis animis tantopere visus est ingratus ille conspectus veritatis, ut verbis propterea atque scriptis conarentur lædere existimationem meam. Equidem mirari satis non possum unde ad tam stultas opiniones & ad convitia sua venerint.* Pour les confondre il presente aux Lecteurs dès l'entrée de ce Tome les plus importantes de ses corrections rassemblées en six pages.

Il faut convenir que parmi ces corrections il y en a de fort heureuses. Son principe pour la restitution des passages Hebreux citez par St. Jerôme a été de les écrire selon l'ancienne prononciation, sans égard aux points inventez depuis la mort du Saint Docteur. Erasme, ou plûtôt celui qui a revû l'Hebreu dans l'édition d'Erasme, pour n'avoir pas fait cette reflexion, a souvent fait dire à St. Jerôme le contraire de ce

qu'il dit effectivement, & de ce qu'on lit dans les Manuscrits. Une correction dont les marges de l'édition d'Erasme a donné l'idée au Benedictin, semble prouver que Rufin mourut d'hydropisie. C'est dans le Commentaire sur le chapitre 3e. de Nahum que cette correction se trouve. La premiere partie de la Preface est employée à faire valoir le travail veritablement utile de ces changemens. La seconde determine le tems où saint Jerôme a travaillé sur chaque Prophete.

Le P. Martianay examine dans une addition deux remarques de Cappel, où St. Jerôme est repris par ce Critique moderne. Il passe condamnation sur l'une, & répond à l'autre d'une maniere dont tout le monde sera content.

Les notes sont en petit nombre & ne sont remplies pour l'ordinaire que de remarques sur les differences de la nouvelle édition, d'avec les autres. Il y en a neanmoins quelques unes destinées à faire paroître de l'érudition : comme celle où à l'occasion d'un endroit où St. Jerôme

Digitized by Google

parle des Poëtes payens qui ont composé des Gigantomachies, le ſçavant Benedictin nous apprend que Claudien en a laiſſé une imparfaite. On auroit neanmoins tort de ſe plaindre que ces curieuſes digreſſions ſoient trop frequentes. Il a même negligé de parler de deux Orateurs inconnus Gallion & Gabinien, que St. Jerôme met en paralele avec Ciceron & Quintilien, au commencement du huitiéme livre ſur Iſaïe.

Nous avons rencontré pluſieurs notes qui pourront être conteſtées. Par exemple pag. 12. ſur ce texte d'Iſaïe, *Derelinquetur filia Sion*, ſaint Jerôme parle ainſi: *reliquit templum ſuum Dominus iratuſque conſurgens ait: ſurgite abeamus hinc*. Le Pere Martianay croît ces dernieres paroles, *ſurgite abeamus hinc*, priſes de l'Evangile de St. Jean chapitre 14. v. 31. Il eſt aſſez embaraſſé a expliquer comment Jesus-Christ profera ces paroles en colere. Il n'y a rien dans St. Jean qui donne lieu de le ſoupçonner. Nôtre Seigneur dans ce chapitre parle à ces Diſciples dans les

termes les plus tendres. Cependant le nouvel Editeur de St. Jerôme croit qu'on doit aisément conclurre que nôtre Seigneur étoit irrité de ce que dans ce chapitre il parle du monde & du Prince du monde. Cette conclusion ne paroîtra pas si claire à bien des gens qui croiront, comme nous, que le saint Commentateur d'Isaïe n'a point en vûë ce que nôtre Seigneur sans aucune colere dit à ses disciples au sortir du Cenacle & non du Temple ; mais qu'il fait allusion à un prodige raconté par Joseph & qui précéda la desolation de Jerusalem. On entendit dans le Temple une voix qui crioit *Allons, sortons d'ici*. Le Seigneur à qui le Temple étoit consacré marquoit par cette voix sa colere contre le peuple Juif qu'il alloit abandonner : *reliquit templum suum Dominus iratusque consurgens ait: surgite, abeamus hinc* *.

Il faut dire un mot des Commentaires de St. Jerôme trop connus pour que nous en fassions un long

* *Livre 6. Chapitre xxxi.*

Digitized by Google

extrait. Ils meritent assurement la haute estime que tant de siecles ont eüe pour cet excellent Interprete. Il y compare continuellement les differentes versions de l'Ecriture dont il nous a conservé les precieux restes. Il y agite souvent des questions de Grammaire Hebraïque, rapporte les anciennes coûtumes de ce peuple aussi haï de Dieu qu'il en a été aimé : il fouïlle dans les histoires étrangeres pour y découvrir l'accomplissement des Propheties : judicieux dans ses conjectures, abondant en citations, clair dans ses expressions, plus reservé que la plûpart des Peres sur les sens mystiques, mais ingenieux à trouver JESUS-CHRIST caché sous les ombres de la loy : plus ingenieux encore à se servir de l'Ecriture contre les Heretiques. Un semblable Docteur ne devoit pas être du goût de Mr. le Clerc interprete très-different de St. Jerôme. M. le Clerc choqué de ce que le P. Martianay avoit repris avec hauteur quelques-unes de ses fautes, a par un seul livre intitulé *Quæstiones Hieronymianæ* imprimées

en M.DCC. attaque St. Jerôme & celui qui le fait imprimer. L'entreprise étoit hardie : il l'a mal soûtenuë, & le P. Martianay dans *la Deffence de l'érudition de St. Jerôme* qu'on trouve ici après les grands Prophetes, mene rudement Mr. le Clerc, qui s'étoit promis de montrer que St. Jerôme ne sçavoit ni Hebreu ni Grec. On lui montre que les reproches qu'il fait au Saint Docteur ne viennent le plus souvent que du peu de connoissance qu'il a lui-même de la force & de la signification des mots Grecs & Latins qu'il auroit pû apprendre dans des Dictionnaires assez communs ; comme *Nizolius* & *l'Abregé d'Henry Estienne* : que ses reproches injustes viennent aussi quelque fois de sa mauvaise foy : qu'il accuse par exemple St. Jerôme de n'avoir pas entendu un mot Grec que cet audacieux Critique a vû bien traduit en plusieurs endroits d'un fort petit Ouvrage du Saint Docteur. Une expression tirée de St. Luc sert de matiere au reproche fait si mal à propos.

La recrimination sur l'ignorance

Digitized by Google

de l'Hebreu eſt bien plus mortifiante, puis qu'il paroît par l'imprudente cenſure qu'il a faite de St. Jerôme que le Cenſeur ne connoît ni les genres ni les formaiſons des mots Hebreux. Enfin on le convainc d'avoir lû fort à la hâte les paſſages qu'il veut reprendre.

Le P. Martianay qui n'a plus en tête l'ancien Abbé de la Charmoye, prend ſur ſon foible adverſaire une terrible ſuperiorité : il le pouſſe vivement, il lui rend injure pour injure, & cela par ordre Alphabetique. Il étoit juſte après tout de ne pas ménager un homme qui a ſi peu menagé un des plus grands Docteurs de l'Egliſe.

## ARTICLE CLXXXI.

CARACTERES DES AUTEURS *Anciens & Modernes, & les jugemens de leurs Ouvrages.* A Paris chez Gregoire Dupuis ruë St. Jaques à la Fontaine d'or, 1704. *in* 12. *pages* 251.

L'Autheur inconnu du livre dont l'on vient de lire le titre, a traité

son sujet d'une maniere badine, mais ce n'est pas ce qu'on doit lui reprocher. Il n'est pas le premier qui ait publié son sentiment sur les Auteurs envelopés de fictions ingenieuses. Les railleries delicates de Lucien font connoître les differentes sectes de Philosophie, aussi-bien & peut-être mieux que les longues narrations de Diogene Laërce. Lucien est le premier Inventeur de ce genre de satyres. Boccalin l'a suivi dans son *ragguagli di Parnasso*, & dans sa *secretaria d'Apolo*. Il a fait sur le Parnasse un Etat dont Apollon est le Prince; & le recit de divers évenemens fabuleux où il fait figurer les Auteurs, lui sert à marquer leurs differens caracteres. Les jugemens de Boccalin marquent un goût exquis, & ses plaisanteries un esprit fin. Presque dans le même tems qu'il écrivoit en Italien ces deux Ouvrages, c'est-à-dire vers l'an M. DC. XXX. Strada connu par son Histoire de Flandres, & Octave Ferrari s'exerçoient en Latin dans le même genre d'écrire, que M. Gueret a cultivé avec succès parmi nous dans *le Parnasse re-*

*formé*, & dans *la guerre des Auteurs.* Ils ont eu des Copistes, mais fort éloignez de la perfection de leurs originaux.

La Satyre qu'on nous donne roule sur de prétendus Etats de la nation des Auteurs qu'on suppose assemblez à Delphes. Tout le livre n'est employé qu'à regler le Ceremonial. Il faut connoître à fond les Auteurs pour les ranger de maniere que personne n'ait à se plaindre. L'Auteur Anonyme ne fait pas paroître autant de discernement & d'érudition qu'en demande une entreprise si perilleuse.

Pourquoi par exemple choisir pour Maîtres des Ceremonies *Esope* & *Phedre* qui ne sont pas assurement du nombre des Critiques? Juger du merite des Auteurs est-il du même talent, que faire parler ingenieusement les bêtes? Ce poste conviendroit mieux à *Quintilien*, dont le dixiéme livre contient une censure si juste des Ecrivains Grecs & Latins les plus celebres.

Elien & *Valere Maxime* ne sont guéres mieux choisis pour la fonc-

tion de Greffiers. Ils ne se sont appliquez ni l'un ni l'autre à conserver la memoire des gens de Lettres. Il falloit mettre à leur place un Suetone, dont nous avons les vies des Rheteurs & des Grammairiens : & un Suidas qui a sauvé de l'oubli tant d'Auteurs anciens ou un Longin, ce judicieux Critique.

Il n'est pas surprenant que *Cometnius* Portier de l'Assemblée prenne *le Savoyard* pour *Homere*. La méprise doit être imputée à celui qui confie la porte du Palais d'Apollon à un homme sans goût.

L'Anonyme attribuë au *P. Bouhours* une comparaison des Ouvrages des Anciens & des Modernes. Le Pere Bouhours n'a point écrit sur ce sujet.

Il ne met entre *Herodote* & *Arrien*, *Thucydide* & *Procope*, *Xenophon* & *Plutarque*, d'autre difference que celle du tems. C'est se bien connoître en style.

Il prefere *Suetone* à *Quinte-Curce*, à l'ingenieux *Velleius* & à *Florus*. Il ne place même Velleïus & Florus qu'après *Justin*. L'Auteur du *Flora*

*Gallicus* l'emporte ſur Florus, même au jugement de nôtre Auteur.

Enfin ſelon cet habile cenſeur *Valere Maxime* s'exprime groſſierement en Latin & avec la même fineſſe du diſcernement il trouve les expreſſions de *Claudien* dignes du temps d'Auguſte. Il ne daigne pas mettre *Lucrece* au rang des Poëtes, quoi qu'il y ait dans ce Philoſophe autant d'expreſſion, d'élegance, & un plus heureux choix d'epithetes que dans aucun autre Poëte ancien.

Il dit agréablement que *Crommer* Hiſtorien Latin de Pologne très-élegant, parle aſſez bien pour un Sarmate. Il a trop loüé l'Auteur du *Florus Gallicus* : il loüe trop peu *Crommer*.

Quand dans la ſuite de l'Ouvrage il apparie *Grotius* avec *Herodote*, & *Bembe* avec *Thucydide*, on ſoupçonneroit que ces Hiſtoriens ne lui ſont connus que de nom. On peut ſur le même principe l'excuſer d'avoir joint *Xenophon* à *l'Autheur de la vie de Guzman d'Alfarache*, *Du-Pleix* à *Maimbourg*, & *Joannes Magnus* à *Davila*. Après cela on ne ſera pas ſur-

pris qu'il ne donne aucune place à l'Auteur des Memoires attribuez au Duc de la R.

Il se connoît en Heros autant qu'en Auteurs. *Scanderberg* selon lui est un plus grand homme qu'*Alexandre.*

Son jugement sur les Poëtes est encore des plus singuliers. *Vida, Fracastor, Sannazar* lui paroissent inferieurs à *Bourbon*, & à je ne sçai quel *du Vachet*.

Les Hymnes de *Santeüil* sont pour lui des Odes dont *Buchanan*, *Casimir*, *Cerisantes*, *Jonin*, & *Commire* n'ont point égalé la sublimité. *Santeüil* n'a point d'égal dans la Poësie Lyrique.

Mais où a-t-il pris que c'est aux *Poëtes Espagnols* que *Corneille* doit les sentimens Romains, & cette grandeur qu'on admire dans ses excellentes pieces? Ce Prince des Tragiques est convenu de bonne foy qu'il devoit à *Guillen de Castro* une partie des beautez du *Cid*, & à un autre Poëte Espagnol, le dessein *du Menteur*. Est-ce-là qu'il étale la grandeur des sentimens? C'est dans *Horace*, dans *Cinna*, dans *Pompée*, où il

a copié *Tite-Live*, *Seneque*, *Lucain*. C'est donc à ces Auteurs qu'il devroit le merveilleux de ses Tragedies, si ce merveilleux venoit d'ailleurs que du genie élevé de Corneille lui-même, qui a rendu plus fort & plus beau ce qu'il a emprunté des autres. Qu'on compare un peu *Dom Sanche d'Arragon* à *Nicomede* ou à *Rodogune* : on verra combien Corneille, lorsqu'il suit son genie, est different de Corneille qui copie les Auteurs Espagnols.

Le goût du faiseur de caracteres ne se dement point ; il met *Pradon* au-dessus *de la Fosse*, dont le *Manlius* seroit avoüé par Corneille. Il confond *Petrarque* avec *Boursaut*, *Guarini* avec *Poisson*. Parmi tant de Modernes qui ont réüssi dans l'Epigramme & dans le Madrigal, *Biderman*, *Ouven*, *Mercier* Auteurs assez plats, & le Fantasque *Testi* ont eu seuls le bonheur de lui plaire. Le livre finit par,

*Ohe, jam satis est, ohe libelle.*

L'Auteur prouve par cette excla-

Digitized by Google

mation qu'il a connu son propre caractere, & jugé sainement de son livre. On en seroit encore plus convaincu si ce vers qui est à la page 251. étoit à la page 208. Bien de gens trouveront que *Simon* & ses *Rabbins*, *Jurieu* & *le Vassor* sont là hors de leur place, aussi bien que le *Plaideur* & les *Praticiens*.

Ceux qui auront lû Boccalin trouveront ici matiere à une Critique plus rigoureuse que la nôtre, par la comparaison qu'ils feront de cet Ouvrage & des Satyres Italiennes.

## ARTICLE CLXXXII.

MUSICA. CARMEN &c. *La Musique. Poëme par le Pere François Antoine le Febvre de la Compagnie de Jesus.* A Paris chez la veuve Benard *in* 12. *pages*. 23.

IL faut être aussi maître des expressions que l'est le Pere le Febvre pour entreprendre un poëme sur la Musique. L'extreme difficulté de reüssir dans un pareil sujet en avoit jusques ici detourné tous les

Digitized by Google

Poëtes, & nôtre Autheur a travaillé ſans modele. Il ſemble que les dificultez qu'il y a rencontrées n'ont ſervi qu'à l'exciter, & à ſe ſurpaſſer lui-même. Les épines d'une matiere ſi ſeche ſe ſont changées en fleurs ſous ſa plume: & les applaudiſſemens extraordinaires qu'on a donnés au Poëme *de la Muſique*, répondent qu'il aura encore plus de ſuccès que les Poëmes du même Auteur *ſur l'Or* & ſur les *Tremblemens de terre*, dont nos Memoires & le Journal de Paris ont parlé.

La fiction eſt tout a fait ingenieuſe. Des Bergers ſe plaignent à Apollon qui gardoit avec eux les troupeaux du Roy Admete, de ce qué les Dieux ont accordé aux Oiſeaux un avantage qu'ils ont refuſé aux hommes. Apollon, pour detromper les Bergers, leur fait connoître qu'ils peuvent imiter & même ſurpaſſer les Oiſeaux, il leur explique les principes & les regles de la Muſique, par des vers dont l'élegance & l'harmonie eſt jointe à une clarté qu'on ne trouve pas même chez les Auteurs Muſiciens. Les Bergers inſ-

truits par Apollon, chantent les loüanges des Dieux, & sur tout celles de leur Maître.

Pallas jalouse de se voir oubliée par les hommes auxquels elle avoit enseigné l'Art de se loger, de s'habiller de se nourrir plus commodement, & qui lui preferoient l'inventeur de la Musique prend sur le bord d'un marais où elle s'abandonnoit à son chagrin, la premiere idée de la flute sur le bruit que le vent fait lors qu'il s'engage dans les roseaux: mais elle jette bien-tôt l'instrument qu'elle venoit d'inventer, degoûtée par la difformité qu'elle ne peut éviter lorsqu'elle en joue.

Pan qui ne craint pas de perdre sa beauté, profite de l'invention, & s'en fait honneur, sur tout dans la Lydie.

Apollon veut rabaisser l'orgueil du demi-Dieu par une invention plus merveilleuse que celle dont il se vante. Il donne de la voix aux bois; il invente la lyre, dont la description aussi bien que de celle de la flute, des organes de l'oüie & de la voix font voir qu'un habile Poë-

te exprime tout ce qu'il veut.

L'amour qui comprend de quelle utilité lui seroit le nouvel Art pour toucher les cœurs, tâche envain de gagner Apollon. Il reüssit mieux auprès du stupide Pan, il altere le modele naturel de la Musique par des diminutions au dessus du ton naturel qu'on appelle *b mol.* Par ces tons poussez au delà du naturel qu'on appelle *Dieses*, il devient l'Auteur d'une espéce de musique molle, effeminée. Les charmes de la nouveauté & l'amorce du plaisir font recevoir par tout cette Musique seduisante & même dans la Grece. Sparte seule, la severe Sparte retient le mode ancien ; qui du premier nom de ses Habitans s'appelle encore *Doriques*, espece de Musique grave, majestueuse & propre a inspirer la vertu.

Pallas touchée du peril où la conjuration de l'Amour & de Pan, met les cœurs, se reconcilie avec Apollon, & invente la Trompette. Le son de cet instrument Martial retire les Grecs de l'assoupissement où les plaisirs & la Musique Lydienne les retenoient. Les filles d'Achelöus

s'oppofent à Pallas & font changées en Syrenes monstres marins. Elles se retirent sur les côtes d'Italie, & s'y tiennent cachées jusqu'au temps où la grandeur & la vertu de Rome étant ensevelies sous ses ruines, elles trouvent dans les Habitans d'Italie des dispositions semblables aux leurs, Elles se joignent au Tritons, & font admirer pour la premiere fois l'effet surprenant que produit dans les concerts l'accord bien ménagé des voix differentes.

Circé veut concourir avec elles dans le dessein d'enchanter les peuples. Les changemens de Theatre, les machines ne coûtent guères à la fameuse Magicienne.

Voilà selon le Poëte, l'origine des *Opera* & de la Musique Italienne, qui changea un peu en passant en France. Il fallut la reformer sur le goût François.

Le caractere des deux Musiques, l'Italienne & la Françoise, & une éloquente saillie contre l'abus d'un art si excellent finissent dignement ce beau Poëme, dont tout l'Art ne sera connu que des Sçavans qui ont

étudié l'origine de la Musique. Ils sentiront que la fiction reguliere & variée represente au vrai l'Histoire de la Musique, avec ses principales circonstances revêtues des ornemens de la Poësie, & disposée dans le même ordre selon lequel les differentes parties de cet Art se sont formées.

## ARTICLE CLXXXIII.

### *SUITE DU LIVRE DE Mr. PASCHIUS sur les nouvelles découvertes dans les Sciences & les Arts, faites d'après l'Antiquité.*

ON rapporte les découvertes de la Medecine à Hypocrate, non qu'il ne s'en soit fait beaucoup depuis lui: mais parce qu'il en a fait la plus grande partie & même de celles qu'on croit toutes nouvelles, comme des œufs des femmes qu'il a connus aussi bien qu'Aristote & Macrobe, il a connu encore à ce qu'on prétend la circulation du sang laquelle d'ailleurs étoit reçûë parmi les Médecins Chinois, plus de 440. ans avant

Digitized by Google

qu'Hervée en rapelât l'idée en Europe.

Une découverte qui est entierement de nôtre tems est l'operation de l'infusion & de la transfusion du sang dans les veines d'un Animal, pour lui donner la vigueur qu'avoit celui dont on lui infuse le sang. On en raporte diverses experiences faites en divers endroits, & en particulier à Paris l'an 1667. par la main de Mr. Dionis & sous la direction de Mr. Gayen. Chacune des Nations de l'Europe s'attribuë l'invention d'une Operation si merveilleuse, mais la pratique n'en paroît pas encore trop bien établie, & les inconveniens qui y sont attachez l'emportent sur les usages qu'on en voudroit tirer. Du reste elle avoit été indiquée dès le 14. siécle par Marsilius Ficinus.

Une autre Operation aussi nouvelle & aussi merveilleuse est celle de Gaspard Taliacoti Italien Professeur de Medecine-Chirurgie à Boulogne. Il greffe pour ainsi dire la chair humaine, comme on greffe les arbres ; car pour remettre un

nez,

nez, des oreilles, ou des lévres perduës, il prend un autre morceau de chair des épaules, par exemple, qu'il coût en la place du nez, ou des lévres ; ce secret n'est pas tellement nouveau que Taliacoti n'avouë l'avoir tiré de Columella ; & le fameux Ambroise Paré apporte luimême un exemple de cette experience que d'ailleurs il reconnoît être fort difficile.

En parlant des accroissemens de la Chymie on cite ici les Freres de la Rose-croix ou des Invisibles, qui établissoient sur cet Art les fondemens de leur fraternité ; en sorte qu'un d'eux (Henri Nollius) prétend pouvoir faire une huile Balsamique si convenable au temperament de l'homme qu'elle le fera vivre jusqu'à mille ans. Il n'y a guéres d'experience dont on fut plus curieux ; mais celle-ci ne s'est retrouvée depuis le tems du déluge que dans l'imagination de l'Auteur. Un usage de la Chymie des plus singuliers est celui qu'en faisoit Paracelse, lequel sur les principes de cet Art formoit tout son systême de Theolo-

-gie, de maniere qu'il se vantoit de reduire un jour à la raison par ce moyen, le Pape & Luther, aussi-bien qu'Hypocrate & Galien. Voilà de ces idées qui ont passé par l'Alambic d'une tête bien échauffée.

On raconte ici comment Raimond Lulle exerça heureusement cet Art ; ce qui porta Henry IV. Roi d'Angleterre à publier un Edit pour exhorter les siens à chercher la Pierre Philosophale ; une circonstance de l'Edit est bizarre & impie, si pourtant elle est vraïe ; on exhorte particulierement les Prêtres de s'exercer à la chimie comme ayant plus de disposition à transformer les metaux à cause de la vertu qu'ils ont de transformer le pain au Corps de Nôtre Seigneur ; mais en d'autres tems on défendit sous peine de la vie dans le même Royaume l'exercice de la Chymie. Si ces Edits se trouvent comme on prétend ici, dans les Archives d'Angleterre, ils sont des plus singuliers.

Pour l'origine de la Chymie elle est illustre, on la fait remonter à Moïse, à Tubalcaïm, & afin de n'en

Digitized by Google

pas faire à deux fois jusqu'à Adam. Après cela on concevra aisément qu'Hypocrate, Aristote & Galien n'ont pas manqué d'être Chymistes.

Touchant la doctrine de la génération des animaux par les œufs, on n'en avoit point parlé plus distinctement qu'en ce siécle, sur tout depuis qu'Hervée nous a assuré avoir fait l'experience que l'homme en particulier dans les premiers mois de sa formation ne differe presque en rien d'un œuf ordinaire, c'est ce qu'avoit enseigné Aristote liv.3. c. 9. de la generation l.7. ch.7. de l'histoire des Animaux, *quæ intra se pariunt animalia iis ve oviforme quiddam efficitur* & *semen insinuatum in utero.... Antequam discernatur exeat velut ovum.* De même aussi Hippocrate *de Natura pueri tex.4. genituram quæ sex diebus in utero mansit... ipse vidi, qualis erat ego referam velut si quis ovo crudo externam testam adimat, &c.*

Dans la suite des découvertes de la Medecine M. Paschius raporte les nouvelles maladies, & ce sont des découvertes dont le Genre humain se seroit fort bien passé, mais

puisqu'elles sont faites ; la curiosité porte à les connoître. Après avoir examiné le Scorbut & le mal produit par les plaisirs dereglez. Mr. Paschius dit que ces maladies ne sont point au fond une nouvelle acquisition dans la nature, & qu'elles ont été connües aux anciens, mais sous d'autres noms.

La suivante découverte est si non plus réelle, du moins plus agréable & plus nouvelle ; C'est la maniere de guerir tous les maux, publiée par Gedeon Hervée dans son livre *Ars medendi morbos expectatione* ; Ne rien faire & attendre l'effet de la nature; la plus part des remedes qui sont en usage étant faux ou incertains; mais avec une telle pratique quelque raisonnable qu'elle pût être, dans quelle oisiveté ne tomberoit pas une partie du genre humain ; les uns ne s'occupant qu'à prendre des remedes & les autres qu'à en donner.

Un autre remede nouveau & heureux, s'il est efficace, est de guérir la fiévre, sans rien avaler, mais par des clisteres de Quinquina, selon la pra-

Digitized by Google

tique introduite par M. Helvetius le Pere. Autre remede encore plus court mais des plus extravagans ce sont des mots prononcez *Abracadabra*, *Sator Areboa*, & autres moins magiques que superstitieux & ridicules, on peut mettre en ce rang les Caracteres, les Talismans, dont on rapporte diverses experiences prétenduës, sur lesquelles on ne sçait guéres que penser, si-non qu'ils sont défendus par les loix Ecclesiastiques & civiles.

Bien que la maniére de guérir par la sympathie semble approcher des précedens remédes : il est pourtant vrai que la nature seule peut agir par des ressorts cachez & par le moyen du sang, des sueurs, des urines, de la salive &c. ce qui sert à transferer les maladies en transferant les esprits. On a gueri des Ptysiques en leur tirant leur mauvais sang & leur faisant avaler du sang de Coq. Flud Anglois guérit, dit-on, un gouteux en faisant passer la goute à un chien qu'il fit long-tems coucher avec le malade ; & le chien eût réguliérement dans la suite les

accès du mal qu'avoit auparavant ſon maître.

On a éprouvé en Allemagne que pluſieurs malades ont été guéris en attachant à un Poiſſon vivant qu'on jettoit enſuite à la mer, les ongles de leurs pieds & de leurs mains. On rapporte ici beaucoup d'autres experiences de guériſons extraordinaires. Une des plus curieuſes eſt de guérir de la piqueûre de la Tarentule par le moyen d'une belle muſique, qui fait revenir le malade d'une ſorte d'Apoplexie la plus profonde & d'une eſpéce de mort. On rapporte encore ici d'autres effets de la Muſique auſſi prodigieux.

M. Paſchius n'omet pas la maniére de guérir les écroüelles par l'attouchement du Roi de France; mais il juge qu'ils n'en ſont en poſſeſſion que depuis Philippe I. Les Rois d'Angleterre & même Pyrrhus Roi d'Epire ont eu la même vertu dit M. Paſchius : comme il recherche en quoi elle conſiſte, il cite toutes celles qu'on peut imaginer & paroît adhérer ou à la ſympathie, ou au ſecret de quelque huile Balſamique

dont nos Rois se frottent les mains; mais si le secret de cette huile s'étoit gardé durant 6. ou 7. siécles sans être évanté, ne seroit-ce point un miracle aussi grand que celui de guérir des écrouëlles?

Nous sommes obligez de passer mille autres découvertes curieuses en fait de remedes pour venir aux plus distinguées telles que le Thé, la Veronique, le Caffé &c. Leur vertu la plus générale est l'eau chaude dont les Anciens avoient un grand usage, comme on le voit par le Comique Eupolis. *Athenum calefacere nobis & aquam jube decoquere, visceribus ut auxiliemur.* Au regard du Caffé en particulier on prétend qu'il est designé par les presens que fit Abigaïl à David afin de l'appaiser; & pour le Thé, il a les mêmes vertus que l'Alimo des anciens Grecs. On parle ensuite fort au long de l'usage du Tabac. On nous apprend comment cette herbe vint en France; elle y fut envoyée en 1559. par Jean Nicot de Nismes Me. des Requêtes sous François second & son Ambassadeur à la Cour de Portugal, c'est

là qu'on lui fit présent de feüilles de Tabac venües recemment de la Virginie, desquelles on lui releva les vertus comme d'un antidote excellent & universel. Cette herbe ayant été reçûë avec applaudissement à la Cour de la Reine Catherine de Medicis, elle y prit d'abord le nom d'herbe de la *Reine* ou de Medicis, puis fut nommée du nom de Nicot *Herba Nicotiana*. En Italie elle fut appellée herbe de Sainte Croix du nom du Cardinal de Sainte Croix qui y en envoya étant Ambassadeur en Portugal l'an 1585. Elle passa aussi de la Virginie en Angleterre, de-là aux Païs-Bas & en Allemagne, où elle a eu plus de succès qu'ailleurs par rapport à l'usage de la fumer. Cependant ce succès fut temperé par Jacques I. Roi d'Angleterre, qui publia un traité sur l'abus du Tabac, & par la Satyre du fameux Jacques Balde Jesuite sur le même sujet. Le succès l'a emporté depuis sur la Critique.

On releve ici la Pratique très-nouvelle pour nous, mais très-ancienne parmi les Chinois (puis qu'el-

le est du tems de leur Roi Hoamti 400. ans après le deluge ) pour connoître & guérir les maladies en connoissant & guérissant le pouls. Aussi les Médecins Chinois mettent-ils plus d'une heure de suite à le tâter, persuadez qu'en ne le touchant que quelques momens comme on fait ici, on ne peut connoître que l'état de 3. ou 4. goûtes de sang & non pas de toute la masse du sang qui n'est pas toûjours la même que des goutes particulieres. Nous voudrions pouvoir indiquer seulement les autres nouvelles découvertes que rapporte M. Paschius tant elles font de plaisir a les voir ainsi ramassées, mais comme nous craignons d'avoir déja passé de beaucoup les bornes ordinaires de nos extraits, nous finirons celui-ci en marquant quelque chose de son 7e. chapitre qui est des plus curieux, puis qu'il y traite des découvertes de Physique, Mathematiques, Mecaniques ; c'est particulierement dans ces Sciences que M. Paschius reconnoît la superiorité de nôtre siécle sur l'Antiquité.



Digitized by Google

L'Algebre doit tenir le premier rang, laquelle par le moyen de quelques lettres supplée à un nombre prodigieux de chiffres & resoût des Problemes qui semblent insolubles à tout l'effort de l'esprit humain. Ce n'est pas Descartes, nous dit-on ici, qui en a introduit l'usage comme se l'imaginent quelques uns ; mais François Viete celébre Mathematicien, mort en 1603. dont Mr. de Thou rapporte qu'il passoit trois jours & trois nuits à mediter sur ses livres sans prendre ni refection ni sommeil.

Les Systêmes du monde si ingenieux attribués d'ordinaire ou à Copernic ou à Tycho-Brahé se trouvent avoir des inventeurs bien plus anciens. Les Pythagoriciens selon Aristote *l. 2. de cœlo c.* XII. disoient que le feu étoit au milieu du Monde, & que la terre est le seul Astre qui étant porté circulairement fait la nuit & le jour. Ce que disoient ainsi les Pythagoriciens de la mobilité de la terre avoit encore été cru avant leur tems par Aristarque de Samos. Quant au systeme de Ticho-Brahé,

Digitized by Google

on pretend, qu'il l'aprit d'Apollonius Pergæus fameux Geométre du tems de Ptolomée.

Les Lunettes d'approche & les Microscopes paroissent être des inventions purement de nôtre siécle: cependant Roger Bacon Franciscain qui mourut l'an 1288. nous dit expressément dans son Ouvrage *de nullitate magiæ* qu'on peut accommoder des Lunettes & des miroirs (*perspicua & specula*) de telle maniere qu'un seul homme paroisse une armée; que les objets les plus éloignez paroissent très-proches, & au contraire que les plus grands paroissent très-petits. Mais si cette invention a été imaginée avant nôtre siecle, il est évident du moins qu'elle lui doit sa perfection & sa pratique; c'est par ce moyen qu'on a decouvert au ciel beaucoup de nouvelles étoiles & diverses taches dans le soleil; mais on pretend que celles-ci avoient été reconnües dès le tems de Charlemagne l'an 807. du moins le Moine d'Angoulême Auteur de la vie de Charlemagne dit qu'il parût une petite tâche noire pendant huit



Digitized by Google

jours un peu au dessus du centre du soleil ; mais on l'a prit alors pour l'étoile de Mercure.

On donne à Galilée l'honneur d'avoir découvert les Satellites de Jupiter & il les indiqua le 7. Janvier 1610. Cependant Simon Marius les avoit remarquez à Ulm. dès le 9. Decembre 1609. Ainsi l'on ne voit pas pourquoi la reputation de ce dernier est moindre que celle de Galilée ; puisqu'il l'a precedé dans cette découverte dont il a rendu un compte plus exact.

Mr. Paschius parcourt & raporte ainsi les autres découvertes infinies de nôtre siecle ; comme les instrumens pour observer les Astres, les Globes tant Celestes que Terrestres; La reformation du Calendrier à laquelle on avoit neanmoins pensé dès les Conciles de Constance & de Basle.

Nous laissons ce que dit l'Auteur sur les découvertes en Chronologie, qui ne sont gueres que de nouveaux embarras par rapport à l'Antiquité des tems ; nous omettons aussi les pretenduës decouvertes

Digitized by Google

dans l'Art de la Phisionomie & de la Chiromancie & sur tout dans la Science de la Magie & l'Astrologie judiciaire sans relever l'impicté de Cardan qui osa tirer l'horoscope de JESUS-CHRIST, & qui trouva (à ce qu'il s'imaginoit une conjonction des Astres, la plus favorable au plus divin temperament tel que fut celui du Sauveur ; mais quelque nouvelle que paroisse cette bisarrerie ; elle étoit venuë avant le tems de Cardan à l'esprit de Pierre Dailly Archevêque de Cambray au 15. siecle & auparavant encore à Abu-Monsar ou Abumazar fameux Mathematicien vers l'an 844. Car il annonça effrontement qu'il trouvoit tout au long dans les astres la vie de Mahomet & celle de JESUS-CHRIST.

Les suivantes decouvertes sont plus solides. La Trompette parlante pour porter la voix infiniment plus loin qu'elle ne pourroit aller, le chevalier Samuel Morland Anglois en montra l'artifice l'an 1670. la faisant d'abord de verre, puis d'airain, & se fit ainsi entendre jus-

qu'à deux mille pas : il en fit même une de carte dont l'effet ne differoit pas fort sensiblement de celui des autres métaux : si cette machine n'a pas été connüe dans l'antiquité, du moins a t'elle grand rapport avec celle par laquelle Alexandre le Grand parla dit-on à toute son armée dispersée & la rassembla aussi vîte que si S. M. eût parlé à chacun des siens en particulier. On a fait d'autres découvertes sur la voix & l'on a trouvé moyen de la faire entendre à certains sourds en leur criant dans la bouche ou en leur faisant remarquer le mouvement des lévres.

Une autre invention des plus singulieres de nôtre siecle laquelle d'ailleurs n'est pas encore trop portée à sa perfection, est celle de faire nager un vaisseau dans l'air & de voler avec des aisles artificieles. Le P. François Lana Jesuite Italien, imprima à Bresse en 1670 un traité où il démontre geométriquement qu'on peut faire une machine plus légére que l'air. Sa demonstration est ici rapportée tout au long & le P. Lana

ne trouve point de plus grande difficulté pour la machine volatile que les inconveniens qui arriveroient dans la societé civile, si un vaisseau venoit en l'air au-dessus d'une maison, d'une ville ou d'une place, faire les ravages que l'équipage jugeroit à propos ; mais supposé que ce soit-là le plus grand des inconveniens, l'affaire est bien avancée & pourroit se reparer par la chose même qui le produiroit ; car s'il venoit ainsi un vaisseau sur une ville, elle pourroit de son côté équiper un vaisseau ou même une flotte volatile, comme on oppose aujourd'hui Armée Navale, à Armée Navale. En attendant l'usage de ces flotes dans l'air, plusieurs ont trouvé à demi & de plus essaïé l'art de voler. Il y en a divers exemples que l'on a vû même en France, mais l'experience ne s'est guéres tentée impunement. On cite encore ici une Mouche de fer & une Aigle de pareille matiere qui vola plus d'une lieuë au-devant de Charles-Quint, quand il vint à Nuremberg.

En raportant les découvertes de

Geographie, on prétend que la découverte de l'Amerique n'a été que renouvellée en ces derniers ſiécles ; Cluvier cite ſur cela Platon & Diodore & même Ciceron, & pluſieurs des premiers Chrétiens.

Les Méchaniques par le moyen deſquelles on a fait en ces derniers tems des Machines qui parloient, qui chantoient, qui remüoient comme des hommes, n'ont rien de plus admirable que celle qu'on dit être d'Albert le Grand, laquelle étoit d'une perfection qui en a fait révoquer la verité en doute ; mais ce que nous avons vû de nos jours pourroit rendre la choſe croïable.

Nous ſerions infinis à indiquer ſeulement les découvertes admirables qu'à produit nôtre ſiecle dans les Mechaniques, mais nous ne pouvons paſſer ſous ſilence celle du Hollandois Adam Wibe qui par le moyen d'une machine de ſon invention tranſporta une montagne auprès de Dantzic.

Le reſte du livre de M. Paſchius parle de ce qui s'eſt découvert au

regard des Horloges, du feu perpetuel, de la lumiere tirée des pierres, de la fabrique du verre, qui selon Boïle, peut être fait & preparé sans feu; des miroirs ardens qu'on a fait de diverses matieres & même de bois; de l'Architecture; des fortifications; des mousquets à vent, des canons de cuir qui se transportent aisément, & qui n'étoient guéres moins d'usage dans la guerre d'Allemagne que les Canons de fonte, de la poudre à Canon Sympathique, dont la vertu est telle, que mille de ses grains disperfez en mille endroits differens s'enflamment tous: bien qu'on ne mette le feu qu'à un seul de l'onguent miraculeux dont on guérit une playe pourveu qu'on en frotte le fer qui l'a faite, usage qui fournit une si grande matiere de dissertation pour sçavoir s'il est naturel, ou magique quoiqu'on ait mille exemples dans la nature, d'effets qui doivent paroître aussi surprenans; de la boussole que quelques-uns ont crû n'avoir pas été inconnuë aux Anciens, de l'Imprimerie dont diverses Nations se dispu-

tent l'honneur ; de l'art de graver; des Ouvrages à la Moſaïque ; de l'ancre de ſympathie, du ſecret d'écrire en abregé par des caracteres qui ſignifient des Phraſes entieres, du ſecret de chiffrer & dechiffrer.

M. Paſchius en finiſſant avec ſon livre l'énumeration de toutes ſes nouvelles découvertes, en revient au point par où il avoit commencé; ſçavoir que rien au fond n'eſt nouveau dans le monde, *Nil ſub ſole novum* ; que les choſes qu'on y croit les plus recentes n'y ſont que renouvellées, ou ſeulement portées à une plus grande perfection. Si ce n'eſt pas là une exacte verité ; du moins eſt-ce un Paradoxe ingenieux, qui eſt ſoûtenu dans tout ce long Ouvrage par une grande quantité de faits très-curieux ſur l'Hiſtoire & le progrès des Arts & des Sciences ; de ſorte que le plaiſir qu'on trouve à les lire ſupplée abondamment à celui qu'on auroit pû encore gouter de les voir tous rangez avec plus d'ordre.

Digitized by Google

## Article CLXXXIV.

OBSERVATIONUM selectarum ad rem Litterariam pertinentium Tomus 2. C'est à-dire, *Recüeil de Remarques choisies qui concernent les Sciences. Tome second*, A Hall chez Ranger *in* 8°. *pages* 454.

L'Avantage de ces sortes de Recüeils est qu'on peut publier dans un même volume ses remarques sur des matieres differentes &, qui n'ont aucun rapport entr'elles. L'Auteur s'est servi de cette liberté dans toute son étenduë. Son livre contient vingt-une Observations qui assurément n'étoient pas faites les unes pour les autres.

La premiere est sur la démangeaison d'écrire & de disputer. Il y a tant de mauvais livres, dit nôtre Auteur, qu'il seroit peut-être à souhaiter qu'on brûlât tous les livres, ou du moins qu'on n'en fit plus aucun. Pythagore & Socrate deux des plus habiles Philosophes qu'ait eu

l'antiquité, ont instruit leurs disciples de vive voix : mais ils ne se sont pas avisez d'écrire des livres. Que s'il s'en est fait quelques uns d'utiles combien en recompense en avons nous d'inutiles ? Ce n'est pas après tout que l'Auteur ne voulut qu'on écrivit des livres & qu'on disputât quelquefois : mais il voudroit qu'on le fit autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à present. Selon lui ni les Theologiens, ni les Jurisconsultes, ni les Medecins, ni les Philosophes, n'ont pas sçû la maniere de bien écrire. Les Athanases, les Cyrilles, les Ambroises, les Jerômes, les Augustins, les Conciles mêmes ne s'y sont pas pris comme il falloit pour convaincre les Heretiques. Ils ont troublé la paix, violé la charité, fomenté leurs passions sous prétexte de combattre l'Heresie. C'est ainsi que s'emporte l'Auteur des Dissertations contre ce qu'il y a de plus Saint & de plus venerable parmi les Chrétiens. Au reste un homme qui n'épargne personne & qui condamne au feu generalement tous les livres, devroit ce semble, s'abstenir

Digitized by Google

lui-même d'en composer & ne pas s'exposer à augmenter le nombre des mauvais.

La seconde Observation est pour prouver que c'est des Romains qu'on a pris l'usage de faire des Chevaliers. En effet, dit il, les premiers Romains recompensoient ceux qui s'étoient distinguez à la guerre, en leur donnant des anneaux & des bagues, des colliers, des boucliers & diverses armes. Dans la Dissertation suivante l'Auteur passe de cette Coûtume des Romains à celle des anciens peuples de la Germanie. Au lieu de la robe virile qu'on donnoit parmi les Romains à un certain âge, les peuples de la Germanie donnoient en ceremonie à leur jeunesse un bouclier & un dard: avant cela il n'étoit pas permis de porter les armes. C'est de-là, dit nôtre Auteur, que sont venuës les adoptions d'armes & les Chevaleries qui sont reçûës parmi les Chrétiens. Il a déja oublié qu'il avoit prétendu dans l'Observation précedente que l'origine en étoit dûë aux Romains. La 4e. la 5e. & la 6e. Observation traittent encore

Digitized by Google

des anciens Chevaliers ; & l'Auteur y examine, qui étoient ceux qui avoient droit d'en faire, quelles qualitez on devoit avoir pour l'être, quelles cerémonies on obſervoit dans leur reception. Cette matiere ſeroit aſſez curieuſe, & meriteroit bien que l'Auteur la traitât avec plus de ſoin, & qu'il ſe donnât un peu plus de loiſir de l'éclaircir.

Dans la ſeptiéme Obſervation l'Auteur s'applique à découvrir les fautes de raiſonnement qu'il juge que St. Juſtin a commiſes. Ce Saint paſſe pour Philoſophe, & moi dit nôtre Critique, je ne trouve rien dans ſes Ouvrages qui me paroiſſe exact, élegant, judicieux & arrangé avec methode. Après une declaration de cette nature, on s'attend de trouver une foule de paſſages de St. Juſtin. Le Critique neanmoins ſe contente d'en produire ſix ou ſept, ſur la plus-part deſquels il ſeroit aiſé de juſtifier le Saint Martyr, & de faire voir qu'on ne l'accuſe d'avoir mal raiſonné, que faute d'avoir bien compris ſes raiſonnemens.

L'Auteur ne fait nulle part, mieux

connoître quel est le caractere de son esprit, & jusqu'où il porte le libertinage en matiere de Religion, que dans sa huitiéme Observation. Ce n'est plus à St. Justin seul qu'il en veut ; c'est à tous les Peres qui ont combatu les Heretiques. Selon lui il ne doit y avoir d'heresie parmi les Chrétiens, que celle dont la Doctrine tend à corrompre les mœurs. On doit laisser croire chacun comme il veut. Les Peres du Concile de Nicée, continuë nôtre Critique, étoient pleins d'animosité & sans érudition. St. Alexandre l'adversaire d'Arrius, étoit un homme passionné & charnel : & la plus-part des autres Evêques ne valoient pas mieux que lui. Voilà jusqu'où l'Auteur pousse son impieté, & ce que les Magistrats d'Allemagne souffrent qu'on imprime & qu'on vende publiquement chez eux.

L'Auteur revient ensuite à St Justin. Puis il s'étend sur diverses autres matieres, dont il n'est pas necessaire de parler ici en détail. Il suffit de remarquer en general qu'on trouve peu de Critiques aussi hardis

Digitized by Google

que l'Auteur, & qui avance des paradoxes aussi extraordinaires, avec autant de confiance, & sur des preuves aussi frivoles.

## ARTICLE CLXXXV.

*L'EXPLICATION DE LA Prophetie sur l'enfantement de la Sainte Vierge, & du Pseaume 21. sur la Passion & le delaissement de Nôtre Seigneur; par Meßire Jacques Benigne Bossuet Evêque de Meaux &c.* A Paris chez Anisson Directeur de l'Imprimerie Roïale 1704. *in* 12. *pages* 191.

Le dessein de feu Mr. de Meaux en composant ces petits Ecrits, a été de fournir aux Fidelles des armes contre la licence des Sociniens & de quelques mauvais Critiques, qui emploïent toute leur subtilité à éluder les Propheties sur lesquelles la Foy est appuïée. Ce sçavant Prelat jugea avec raison, qu'une courte interpretation de quelques anciennes propheties pouvoit être un remede aussi abregé qu'efficace contre

tre un si grand mal. C'est pour cela qu'il voulut d'abord nous donner l'explication de deux Propheties des plus celébres.

La premiere est contenuë dans ces paroles d'Isaïe : *Une Vierge concevra & enfantera un fils : & il sera appellé Emmanuel ; c'est-à-dire Dieu avec nous.* Un des amis de Mr. de Meaux lui proposa l'année derniere quelques difficultez sur cette prédiction. Mr. de Meaux luy repondit par trois lettres. Dans la premire il explique, en quel sens l'Enfantement *d'une Vierge* est donné en signe prophetique aux Juifs. Dans la seconde, il repond à l'Objection de cet ami, qui lui disoit principalement, que c'étoit dementir la Prophetie d'Isaïe, de reconoître que Nôtre Seigneur Fils d'une Mere mariée, fût le Christ, & il prouve que le mariage de la mere du Sauveur ne devoit point empêcher les Juifs qui vivoient alors de croire qu'il fut le Messie, puisque ce mariage n'étoit point contraire à la prophetie, & qu'il n'étoit point absolument incompatible avec la Virginité. Il est

vray que Dieu ne voulut point encore manifester à tout le monde, comme il fit ensuite, la Virginité de la Mere de son Fils. Mais cela n'étoit point necessaire alors : les miracles éclatans du Fils de Dieu prouvoient assez sa Mission & sa Divinité. La troisiéme Lettre est employée à expliquer à fonds la Prophetie d'Isaïe qui avoit donné occasion aux lettres précédentes.

La seconde Partie de l'Ouvrage contient une explication du Pseaume 21. sur la passion & le delaissement de nôtre Seigneur. Cette explication aussi bien que la précédente est solide, litterale, & digne de son illustre Auteur.

## Article CLXXXVI.

*DISSERTATION SUR LA LIVRE de Medecine de Paris ; par Mr. Peniher*, de l'Imprimerie de Jacques Josse *in* 12. *pages* 34. 1704.

Monsieur Peniche propose un nouveau Systême sur les Poids & les Mesures que la Medecine employe. Il distingue trois sortes de

livres qui sont en usage à Paris : la livre de Marchand qui est de seize onces : la livre d'Orfevre, qui est de huit & qu'on nomme marc ; (elle se divise par deniers & par karats : ) la troisiéme est la livre de Medecine de douze onces. Il remarque ensuite que les Medecins ne conviennent pas entre eux dans les subdivisions de la livre de Medecine, dont les onces se divisent en *dragmes* ; les dragmes en *scrupules* ; les scrupules en *oboles* : les oboles en *grains*. Dix Medecins celébres & presque toutes les Pharmacopées suivent le sentiment d'un certain *Nicolaus*, qui s'est le premier écarté de la Mesure ancienne, & qui a reduit le *scrupule* à vingt grains. Ces Auteurs ont inventé une nouvelle espéce de marc dont,

La demi-dragme pese 30. grains.

La dragme 60. grains.

Les deux dragmes 120. grains, qui font une dragme 48. grains.

L'once pése sept dragmes moins 20. grains.

Deux onces pésent treize dragmes & 24. grains.



Digitized by Google

Huit onces péſent ſix onces cinq dragmes & 24. grains.

La livre qui eſt de douze onces, péſe dix onces, qui ſont deux onces moins que le poids de douze onces, du poids de Marchand, tellement que cette livre contient 6480. grains qui eſt moins de 432. grains du Poids ordinaire.

D'un autre côté Galien ſuivi d'un grand nombre d'Auteurs donne vingt-quatre grains au *ſcrupule*. L'Auteur croit qu'il ſeroit dangereux qu'on ſuivît dans la pratique l'opinion de *Nicolaus*, & que ce ſeroit abuſer le public que de lui vendre, par exemple, ſoixante grains de ſené au lieu de ſoixante douze. Il conclut qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'on imitât par tout les Apoticaires de Paris, qui ſe ſervent de la livre de Marchand de ſeize onces.

L'Ouvrage malgré ſa briéveté contient des remarques très curieuſes. Mr. Penicher releve habilement la faute de ceux qui ont fait un certain Phidon Argien Inventeur des Poids, leur faute n'eſt pas excuſable dans un Chrêtien. Il paroît par la

Digitized by Google

Genese, que l'usage des Poids a precedé la sortie d'Egypte.

Il fait une autre remarque bien glorieuse à la Nation, où il rapporte que l'Empereur Charles-Quint envoia l'an 1529. Thomas Grammaye l'un de ses Conseillers en France pour y prendre trois Marcs, sur lesquels il reforma tous les Poids de son Empire.

## ARTICLE CLXXXVII.

*LE VRAI REPOS EN DIEU par les* Etats *de Jesus-Christ, ou Discours Moraux sur l'Incarnation du Fils de Dieu, expliquez selon l'Ecriture Sainte, selon les Saints Peres & les Docteurs de l'Eglise.* A Soissons chez Jean de Levy 1704. *in* 12. *pages* 619.

LE P. Antoine Boucat Religieux Minime est l'Auteur de cet Ouvrage, c'est comme la suite de deux tomes précédens qu'il avoit publiez les années passées, l'un imprimé à Roüen en 1696. chez Guillaume Boucher, l'autre imprimé à Paris en

1700. chez Pierre Giffart. Le but général du P. Boucat dans ces trois tomes, est de montrer quel est le vrai bonheur qu'on doit chercher en Dieu par tous les exercices de la Vie spirituelle, & d'indiquer ainsi une suite de pratiques interieures conformes au vrai Esprit de l'Evangile & opposées aux illusions des faux & nouveaux mystiques : il n'y a rien que de loüable dans tout ce dessein dont l'exécution paroît d'ailleurs remplie de sentimens affectueux de pieté.

## ARTICLE CLXXXVIII.

### *DISSERTATION SUR LA Pluralité des Constantins.*

ON a vécu plus de douze cens ans dans la pensée que sur la fin de l'Empire de Diocletien & de Maximien, au commencement du quatriéme siécle de l'Eglise, Constantin, fils de l'Empereur Constance ayant été créé Cesar & peu après Auguste, merita par ses belles actions le surnom de *Très-Grand*, & gouver-

Digitized by Google

na l'Empire Romain pendant trente années.

Vous opposez, Monsieur, à ce consentement universel un systême moderne, suivant lequel on prétend qu'il y a eu dans cet intervalle cinq ou six Constantins differens; & cela fondé sur ce qu'on remarque dans les Médailles qui portent le nom de Constantin, des visages & des surnoms differens. Je répondray à ces raisons; mais auparavant je veux faire sentir combien ce systême repugne aux monumens les plus dignes de creance.

Commençons par les Loix Romaines; dont vôtre profession vous rend l'authorité plus respectable. Ces Loix sont des monumens inalterables; on n'impose point aux peuples sur cet article, on ne leur suppose pas des Edits. La supposition seroit bientôt reconnuë, le Prince & le peuple ayant un interest égal à ne la pas souffrir. Ces Loix Romaines observées encore aujourd'huy furent recueillies dans un corps par l'autorité de Theodose en un temps peu éloigné de l'Empire de Constantin. Elles parlent en mille endroits de Constantin & de ses enfans, & n'en montrent point d'autre que le Grand Constantin & son fils. Par les souscriptions de ces Loix on reconnoît que le premier a été huit fois Consul, qu'il a regné plus de 25 ans, qu'il a eu quatre fils, Crispe, Constantin, Constan-

ce & Constans, tous quatre Césars pendant la vie de leur pere, les trois derniers Augustes après sa mort. Ils agissent tous en veritables Chrétiens : ils font des Loix contre le Paganisme, ils datent plusieurs de ces Loix de Constantinople. Voila le nouveau systême contredit dans tous ses points. L'Histoire, les Inscriptions & même les Médailles ne luy sont pas moins contraires.

Et premierement il seroit inutile & ennuyeux de citer ici tous les Historiens qui nous apprennent qu'il n'y a eu qu'un Constantin au commencement du 4e siécle : Eusebe qui a composé sa vie & l'a connu très-particulierement, Lactance qui a demeuré si long-tems dans son Palais, Julien l'Apostat qui étoit déja vivant lorsque ce Prince mourut, St Augustin qui a vécu bien des années dans le siécle de Constantin, Theodoret, Socrate, Sozoméne, Zosime, Eutrope, Aurelius Victor, & mille autres qui sont venus depuis. C'est plûtôt fait de dire qu'il n'y a point eu d'Auteur ancien ou nouveau, qui ait jamais écrit qu'il y ait eu plusieurs Constantins, dans le tems que j'ai marqué ; & qu'il n'y en a presque point depuis le 4. siécle jusqu'à celui-ci, point de fastes ou de Croniques, point de St Pere qui ait parlé un peu au-long de ce grand Empereur, qui n'ait dit expressement, ou supposé comme une chose assu-

Digitized by Google

rée, qu'il n'y a eu qu'un Constantin, tel que je l'ai depeint. Quoi donc, tant de gens d'esprit, de merite & de sçavoir, ont ils été trompez dans une chose si publique & qui sautoit aux yeux de plusieurs d'entre eux? ont-ils voulu nous imposer? ou ce que nous avons d'eux, sont-ce des écrits supposez & faits à plaisir pour nous tromper? peut-on raisonnablement imaginer rien de tout cela? que pensera-t-on des piéces qui regardent les Conciles tenus contre les Donatistes & contre les Ariens? ces Actes ne nous presentent qu'un Constantin, & nous le depeignent tel que l'Histoire: ils font mention de son pere Constance & de ses enfans. Constantin, Constance &c. des Empereurs qui ont vécu avec lui, Maximien, Licinius, Maximin &c. Ils le font regner environ trente ans. Ils ne l'appellent d'abord que Constantin Auguste, ensuite *Constantinus Maximus*, enfin Constantin le Victorieux & le Triomphant.

Voilà le Constantin que nous reconnoissons dans l'Histoire, & les

Actes de ces Conciles n'en reconnoissent point d'autre. Quoi ! ces Actes, qui ont toûjours été entre les mains de nos Ancêtres, qui ont été conservez si précieusement & avec tant de respect par les plus grands hommes de tant de siécles, ces Actes seront-ils aussi supposez ? cela me paroît si peu raisonnable, que s'il y avoit parti à prendre sur cela, j'aimerois mieux croire que quelqu'un a fabriqué en ces derniers siécles toutes les Medailles que nous avons de Constantin, que de croire que tant d'écrits que l'on a si fort respectez, ont été fabriquez de gayeté de cœur pour imposer à tous les siécles futurs.

Mais il n'est pas necessaire d'en venir là : ni les Inscriptions, ni les Medailles n'ont rien de contraire à l'Histoire ou à la Tradition. Car en second lieu dans quantité d'Inscriptions faites pour des Constantins, nous ne voions rien qui nous oblige de reconnoître d'autres Constantins que le pere & le fils ; Constantin *le très-Grand* & Constantin *le jeune*, comme s'expriment les Medail-

les. Par tout dans ces Inſcriptions, c'eſt toûjours le même caractere & les mêmes traits du premier Conſtantin. Il eſt dépeint genereux, brave, bon, bien-faiſant, plein de pieté & de clemence, victorieux, invincible &c. Mais il eſt auſſi qualifié *fils de Conſtance* qu'on a mis au nombre des Dieux. Quelquefois ce Conſtantin n'y eſt appellé qu'*Auguſte*, quelquefois il eſt appellé *Flavius Valerius*, quelquefois *Dominus noſter* ou *Imperator pius*, *felix* & ſouvent *Maximus*. Mais tout cela ſe trouve joint avec la qualité de fils du divin Conſtance, qui ne peut être que nôtre Conſtantin le Grand.

C'eſt ce qu'on peut remarquer dans ces Inſcriptions, & dans celles de Sainte Helene que je raporterai bien-tôt.

D. N. IMP. CAES.
CONSTANTINO P. F.
VICTORI AVG. PONT.
MAXIMO TRIBVN.
POTESTAT. XXIII. IMP.
XXII COS VII PP.
PRO COS.

RERVM VMANARVM
OPTIMO PRINCIPI
DIVI CONSTANTINI FILIO
B. R. P. NATO [a].

D. N.
FL. VAL.
CONSTANTINO
PIO FEL.
INVICTO AVG.
DIVI CONSTANTI
PII FILIO [b].

Or rien n'est plus contraire au systeme de la Pluralité des Constantins que cette diversité de noms, que ce Constantin fils du *divin* Constance porte dans ces deux Inscriptions & dans celle de Sainte Helene. Car c'est principalement par cette diversité de noms qu'on prétend prouver la diversité des Constantins. Comment distingue-t-on les uns des autres? c'est, dit-on, que le premier, qui est de la famille FLAVIA *Valeria* est appellé *Fla-*

[a] *Gruter p. 159. legitur Parmæ.*
[b] *Grut. p. 1078. Neapoli vidit Sirmundus.*

Digitized by Google

*vius Valerius Constantinus* : le second qui est de la famille FLAVIA, JULIA n'a point d'autre nom que *Constantinus Augustus*. Le troisiéme paroît toûjours avec ce surnom MAX. ou MAXIMUS &c. Voilà la grande preuve de la pluralité des Constantins. Mais comme il n'y a qu'un Constantin fils du Divin Constance, & que ce Constantin porte dans diverses Inscriptions, tantôt un de ces noms, tantôt l'autre, rien n'est plus vain, plus imaginaire que cette distinction, cette diversité, cette pluralité de Constantins.

De plus pour la pluralité des Constantins, il faut que ce surnom MAXIMUS soit un nom de famille & non pas un nom d'honneur : il ne faut pas que ce soit un nom accordé à Constantin pour ses grands merites, mais un nom qu'il ait reçû de ses Ancêtres en naissant ; semblable en cela à ce celébre Romain qu'on appelle *Valerius Maximus*. C'est ce qu'on avance fort hardiment, & c'est ce qui est détruit par ces Inscriptions de Sainte Helene.

DOMINAE NOSTRAE FL. IVL.
HELENAE PIISSIMAE AVG.
GENETRICI D.N. CONSTAN
TINI MAXIMI VICTORIS.
CLEMENTISSIMI SEMPER
AVGVSTI AVIAE CONSTAN
TINI ET CONSTANTI BEATIS
SIMORVM PRINCIPVM

PIISSIMAE AC VENERABILI
D. N. HELENAE MATRI D N
MAXIMI VICTORIS AVG
CONSTANTINI
ET AVIAE D. D NN. CONS-
TANTI ET CONSTANTIS
ORDO ET POPVLVS
SVRRENTINORVM

PIISSIMAE ET CLEMENTISSIMAE
DOMINAE NOSTRAE AVGVSTAE
HELENAE MATRI
DOMINI NOSTRI VICTORIS
SEMPER AVG CONSTAN
TINI ET AVIAE
DOMINORVM NOSTRORVM
CAESARVM BEATORVM
VXORI DIVI CONSTANTII
ORDO NEAPOLITANORVM
ET POPVLVS

La seconde de ces Inscriptions est de Reinesius pag. 323. & s'est trou-

Digitized by Google

vée à Surrento : les deux autres sont de Gruter, l'une en la page 284. & se voit encore à Rome ; l'autre en la page 1086. que le P. Sirmond a examinée à Naples. Rien n'est plus assuré que ces Inscriptions, qui se soûtiennent l'une l'autre & qui apparemment sont du tems qu'on aporta à Rome le corps de Sainte Helene. Ces Villes par où il passa lui consacrerent ces éloges. Constantin que nous appellons le Grand, après la Chronique Alexandrine, nous est depeint dans ces Inscriptions tel que les Historiens nous l'ont represénté, fils de Sainte Helene & par consequent du divin Constance, & pere de Constantin le jeune, de Constant & de Constance. Il n'y en peut avoir deux de ce caractere.

Or ce Constantin, qui est nommé *Maximus* dans la premiere Inscription & dans quantité d'autres de Gruter ; ce Constantin, dis-je, n'est point nommé *Maximus* dans la troisiéme, non plus que dans les premieres que je viens de rapporter auparavant. D'où il s'ensuit que Constantin qui est nommé *Maximus*, est

Digitized by Google

le même que celui qui eſt nommé ſeulement *Auguſtus*. Il s'enſuit encore qu'Helene Auguſte n'eſt nullement la femme de ce grand Conſtantin, comme on le prétend, mais ſa Mere, comme elle eſt appellée dans ces dernieres Inſcriptions *. Il s'enſuit enfin que *Maximus* n'eſt point un nom propre de Conſtantin, mais que c'eſt un ſurnom d'honneur accordé à ſes belles actions, comme celui de *Grand* fut donné à Pompée.

Car 1°. cette qualité de *Maximus* ne ſe trouve point dans trois de ces Inſcriptions. Auroit-on manqué de mettre le nom d'un Prince dans tant d'Inſcriptions faites à ſa gloire & pour étaler ſa genéalogie ? 2°. Le titre de *Maximus* dans les deux premieres Inſcriptions de Sainte Helene ne paroît que comme celui de *Victor*, *Clementiſſimus &c.* leſquels ſans doute ne ſont pas des noms propres, mais des loüanges données à Conſtantin : ce qui eſt encore bien clair dans cette autre Inſcription où

* *Pag*. 292. *ſæc. Conſt*.

la conjonction ET met le mot MAXIMUS au même rang qu'INVICTUS.

VIRTVTE FOR
TISSIMO ET PIE
TATE CLEMENTIS
SIMO D N FL
CONSTANTINO
MAXIMO ET
INVICTO AVG &c. *

Enfin, pour arranger tant de Constantins & les resserrer dans un certain cercle d'années, il n'a pas été possible d'accorder à Constantin *Maximus* plus de vingt années d'Empire. Cependant deux Inscriptions lui en assignent au moins vingt-trois, puis qu'elles ont été gravées la 23e. année de sa puissance de Tribun. Voyez la premiere de toutes les Inscriptions : on verra la seconde ailleurs. Il est donc visible par ces Inscriptions, aussi bien que par les Historiens, que la Pluralité des Constantins est une hypothese insoutenable. Voions si les Medailles lui

* *Grut. p. 283.*

ſeront plus favorables. Commençons par cette Medaille de Mr. Du-Cange.

Une tête de Conſtantin ſans Inſcription.

R. VICTORIA CONSTANTINI AVG

Une Victoire aſſiſe, devant elle un genie tient un bouclier où eſt écrit VOT XXX

Pour le ſyſtême des ſix Conſtantins, il faudroit que le Conſtantin, pour qui ce revers a été gravé, fût un autre que Conſtantinus Maximus ou Valerius Conſtantinus : puiſque ce Conſtantin n'eſt nommé ni *Maximus* ni FL. VAL. & qu'on apporte pour regle que *Conſtantinus Auguſtus* eſt de la famille *Julia*. Cependant ce Conſtantin ne peut être que *Conſtantinus Maximus* ou *Fl. Val. Conſtantinus* ſelon la Chronologie du ſiécle de Conſtantin : pourquoy ? Parceque VOT XXX, qui ſont ſur cette Medaille n'y ont été marquez, & n'ont été faits que lors que ce Conſtantin a eu regné au moins

vingt ans. Or selon cette Cronologie il n'y a eu que *Fl. Val. Constantinus* & *Constantinus Maximus* qui ayent regné vingt ans ; donc cette Medaille ruine la Pluralité des Constantins qu'on veut introduire. Ce qui est encore plus visible dans cette autre Medaille du même Mr. Du-Cange.

CONSTANTINVS AVG une tête

R. D. N. CONSTANTINI MAX. AVG.

Ces paroles sont à l'entour d'une Couronne de Laurier, & au dedans VOT XXX

La tête de cette Medaille ne peut être d'un autre Constantin que de celui qui est appellé *Maximus*, quoi qu'on ne lui donne pas ce titre : parce que dès la vingtiéme année de ce Constantin, où l'on veut que cette Medaille ait été frappée, & même dès la dixiéme, selon la nouvelle Chronologie des Constantins *, il n'y a plus eu d'autre Auguste que *Constantinus Maximus*. Que si c'est là

* *Pag. 210. Constantinus Max. solus deinceps Augustus fuit.*

la tête de *Constantinus Maximus*, ce Constantin est donc appellé quelquefois *Constantinus Augustus* tout court & quelque fois *Constantinus Maximus* : & l'on n'a pas raison de faire deux ou trois Constantins de *Constantinus Aug.* & de *Constantinus Max. Aug.* ce qui peut encore être confirmé par ces autres Medailles.

D.N.CONSTANTINVS MAG AVG

R. VICTORIA CONSTANTINI AVG

CONSTANTINVS MAXIMVS AVG.

R. CONSTANTINI AVG VOT XXX CONS.

Une Victoire assise sur des dépoüilles d'ennemis.

Est-il probable qu'on celébre dans le revers d'une Medaille la Victoire & les fêtes d'un autre Constantin que celui dont on presente la tête? a-t-on jamais dit que l'Antonin dont on releve la victoire dans la Medaille suivante, soit un autre qu'Eleogabale dont on a mis d'un côté la tête?

AR. IMP.CAES.M.ANTONINVS AVG
CR. R. VICTOR ANTONINI AVG.

Faisons encore quelque reflexion sur ces autres Medailles.

Æ CONSTANTINVS MAX AVG
Trist.R VBIQVE VICTOR P. TR

Constantin couronné de Laurier tenant de la main droite un Javelot, de la gauche un Globe, deux Captifs à ses pieds.

CONSTANTINVS MAX. AVG
R. EXVPERATOR OMNIVM GENTIVM

Constantin assis sur une Cuirasse ayant à la main droite un Globe sur lequel est une Victoire & deux Captifs à ses pieds.

CONSTANTINVS. PF AVG.
R VICTORIAE PERPETVAE
SM T

Une Victoire assise sur des dépoüilles d'ennemis avec un genie & un bouclier où est écrit VOT. XXX.

On n'a pas de peine à accorder ces Eloges pompeux à Constantin le Grand tel que l'Histoire nous le depeint. Les Inscriptions & les anciens Ecrivains lui prodiguent à peu prés le même encens. On n'y trouve rien à redire, parceque jamais Prince peut-être ne la mieux merité: puisqu'il remporta tant de victoires, & en tant d'endroits, qu'il terrassa tant d'ennemis dans les Gaules, dans l'Allemagne, dans l'Italie, dans la Thrace, dans la Pannonie, dans l'Asie, dans l'Orient & dans l'Occident, sur terre & sur mer. On peut dire qu'il a été victorieux par tout, qu'il a dompté toutes les Nations, que ses victoires sont continuelles. Mais a-t-on pû donner ces Eloges superbes à un autre Constantin que celui là? s'il y en avoit eu six differens, il faudroit partager entre eux les victoires que l'Histoire n'y attribue qu'à Constantin le Grand; parcequ'il n'y en a aucun que quelque medaille ne fasse victorieux. Ainsi chacun de cette multitude de Constantins ne pourroit avoir pour soy qu'une ou deux victoires dans

quelques Cantons de l'Empire & non pas par tout &c. Comment donc auroit on pû publier que plusieurs de ces Constantins avoient été victorieux par tout, que leurs victoires avoient été continuelles, qu'ils avoient terrassé toutes les Nations? Car enfin ces revers sont communs à *Constantinus Augustus* & à *Constantinus Maximus*, comme on peut le voir dans le recueil des Medailles du Comte Mezzobarbe. Il faut donc convenir qu'il n'y a qu'un seul Constantin, qui tantôt porte un surnom sur les Medailles, tantôt n'en porte point.

Je pourrois conclure la même chose de cete legende: MARTI PATRI CONSERVATORI ou PROPUGNATORI. Elle se trouve souvent avec les Medailles de Flavius Valerius Constantinus, de Flavius Claudius Constantinus, de Constantinus Augustus, de Constantinus Maximus &c. lesquels on pretend être autant de Constantins differens. Cette legende au reste ne se trouve sur les Medailes d'aucun autre Empereur. Or on conçoit fa-

cilement, que Constantin le Grand ayant été nourri dans les Armées & dans le camp de son Pere, ayant été fait Empereur par les Armées d'Angleterre, ayant remporté quantité de victoires, il a pû choisir le Dieu Mars pour son Pere, pour son Protecteur, son Conservateur, & qu'il l'a honoré comme tel d'un culte particulier; même avant que d'être Cesar, avant que d'être Auguste, & jusqu'à ce qu'il ait été parfaitement Chrêtien: quoy que dans ces divers tems il ait changé de noms & de surnoms; mais, s'il y a eu plusieurs Constantins est-il croiable que quatre Constantins differens & de differentes familles ayent adopté Mars pour leur Pere & leur Dieu particulier, sans que leurs peres, ni leurs enfans l'ayent reconnu pour tel? cela me paroît bien peu probable. Passons quantité d'autres reflexions semblables pour finir par celle-cy.

On ne peut pas disconvenir, pour peu qu'on y prene garde, qu'au moins en plusieurs Medailles le visage de *Fl. Val. Constantinus* Cesar, ne soit

soit le même visage que celui de plusieurs *Constantinus Augustus*, de plusieurs *Constantinus Maximus* &c. D'où je conclus que ce *Fl. Val. Constantinus* fut d'abord Cesar, ensuite Auguste, & merita enfin d'être appellé *Maximus* : puisque dans tous ces tems & sous tous ces divers noms ou surnoms je vois toûjours le même visage dans plusieurs Medailles. Un raisonnement à peu près semblable, est excellent pour les Medailles de Marc-Aurele & de Commode : pourquoi ne sera-t-il pas convaincant pour les Medailles de Constantin ?

Il me paroît d'autant plus fort qu'une des grandes raisons, dont on se sert pour appuier la pluralité des Constantins, c'est qu'on voit dans ses Medailles des visages differens, les uns plus jeunes, les autres plus âgez, les uns plus pleins, les autres plus maigres &c.

Il y a dans les Medailles de Constantin des visages differens, je l'avoüe : mais selon la remarque de Mr. Galland, si cela prouve qu'il y a eu plusieurs Constantins, cela



Digitized by Google

prouve auſſi qu'il y a eu pluſieurs Maxences, pluſieurs Maximins, pluſieurs *Licinius Auguſtus* &c. parce qu'enfin on voit bien de la diverſité de viſages dans les Medailles de chacun de ces Princes. Et de là quelle confuſion d'Empereurs, dont il faudra charger mal-à-propos l'Hiſtoire.

J'ay fait voir à un habile Conoiſſeur dans mon Medailler 6. ou 7. *Fl. Val. Conſtantinus Ceſar*, très-differens de viſage, & tous du même tems. Eh bien, faut-il conclure que ce ſont autant de Princes differens? Non ſans doute. Quoy donc?

Mr. Galland étudiant la pretieuſe multitude des Medailles de l'Illuſtre Mr. Foucault, a remarqué qu'en ce tems-là, que tant de Ceſars & d'Auguſtes ont regné enſemble, on a ſouvent gravé la tête d'un Prince ſous le nom d'un autre; la tête de Maximin, de Licinius, ſous le nom de Conſtantin: ſoit que cela ſoit arrivé par la negligence des Monetaires, qui ſe ſont contentez de mettre une nouvelle legende ſur un moule déja tout

prêt (c'étoit plûtôt fait) soit qu'on ait voulu marquer par-là l'étroite union qui regnoit entre ces Princes regnans. Quoy qu'il en soit, c'est un fait qui ne se detruit, ni par le mépris, ni par des raisonnemens recherchez, mais qui se verifie, quoy qu'on en dise, par les yeux & par la confrontation des Medailles. Que si cela est, qu'elle merveille, que les medailles de Constantin ayent des visages fort differens ?

J'ajoûte que la difference des visages, que l'on voit sur les medailles de Constantin, a pû naître de ce que ces Medailles ont été frappées en des lieux fort éloignez les uns des autres ; à Treves, à Constantinople, à Rome, à Antioche & en diverses années, & par des Ouvriers qui n'étant pas également habiles, attrapoient comme ils pouvoient, le visage de Constantin éloigné, qu'ils n'avoient jamais vû, qu'ils ne voioient que dans quelques Medailles telles quelles, & dont peut-être ils n'avoient nulle idée fidelle. Je raporte là la difference des visages de six ou sept *Fl. Val. Constan-*

*tinus Cæsar* que j'ay dans mon cabinet. Je n'ay garde de pretendre qu'il y a eu cinq ou six *Fl. Val. Constantinus Cæsar*. ce seroit une nouveauté criante, contre laquelle tout le monde se déchaineroit, parce qu'on a droit de rejetter cette diversité de visages sur l'ignorance & sur la malhabileté des Graveurs de ce tems-là.

Mais on ne peut pas dire la même chose de la ressemblance du visage qu'on remarque sur les Medailles de *Fl. Val. Constantinus Cæsar*, *de Constantinus Augustus*, *de Constantinus Maximus Augustus &c.* Peut-on apporter d'autre raison de cette ressemblance, si ce n'est celle-cy qui saute aux yeux, que c'est le même Constantin qui a porté divers noms en divers lieux, en divers tems, & en diverses occasions : à peu près comme l'Empereur Marc-Aurele qui ne fut d'abord appellé sur les Medailles qu'*Aurelius Cæsar*, puis *Marcus Aurelius Cæsar*, quelques années après *M. Aurelius Antoninus Augustus*, & souvent *M. Antoninus Augustus* : après ses Victoires *Antoninus Augustus Armeniacus* : *Marcus Antoninus Aug.*

Digitized by Google

*Arm. Parth. Max.* & enfin *Imp. Antoninus Aug. Germ. Sarmat.* Que de changemens de noms dans les Medailles de ce Prince ?

Les changemens de visages ne sont guéres moins frequens sur les Medailles latines & sur les Medailles grecques : & si on presentoit quantité de Medailles differentes de ce Prince à mille gens d'esprit qui n'y auroient pas fait assez de reflexion, je suis sûr qu'ils les attribueroient à divers Princes; & qu'on auroit peine à leur persuader que malgré cette diversité de noms, de metail, de fabrique & de visage, *Aurelius Cæsar* est la même personne que *Imp. Antoninus Aug. Germ. Sarmat.*

La raison la plus apparente pour la pluralité des Constantins, c'est qu'on voit dans les Medailles trois espéces de familles de Constantins; la famille *Julia*, la famille *Valeria*, la famille *Claudia*. Mais après tout, cette raison n'a que de l'apparence. Car 1°. si on vouloit disputer avec une personne qui dispute si fort sur les noms, on l'obligeroit de retrancher du nombre des Constantins



Digitized by Google

ceux qu'il prétend être de la famille *Julia* : pourquoi ? parce qu'enfin jusqu'apresent il n'a paru ni Medaille, ni Inscription, ni Histoire où aucun Constantin portât le nom de *Julius*. Quel droit donc a t-on d'assurer qu'il y a des Constantins de la famille *Julia* ? dire qu'en mille Medailles certains Constantins n'ont point pris le nom *Julius*, parce qu'ils étoient de la premiere branche de la famille *Flavia*, & que cela étoit assez connu sans qu'on le marquât ; C'est deviner à plaisir. Cela peut-être bien imaginé, mais cela n'est nullement prouvé ; Cela n'est guéres probable dans la multitude d'Histoires, d'Inscriptions & de Medailles de Constantin, où l'on a raporté si scrupuleusement quantité de choses de peu de consequence qui le regardoient. On a donc droit de le nier, on n'a nul droit de le supposer.

Mais, dira-t-on, Constans & Crispus, enfans de Constantin sont appellez *Julius* sur leurs Medailles : leur pere s'est donc appellé *Julius*. Si l'on veut faire ferme, on pourra

demander d'où l'on a que *Julius Crispus* & *Julius Constans* sont enfans de *Julius Constantinus*? Ce n'est ni de l'Histoire, ni des Inscriptions, ni des Medailles, qui ne donnent le nom de *Julius* ni au fils, ni au pere, mais font Crispus & Constans fils de *Constantinus Maximus*, comme on peut le remarquer dans les Inscriptions de Sainte Helene & dans cette Medaille.

D.N.CONSTANTINVS MAX AVG.
R. CRISPVS ET CONSTANTINVS.
C.C. SIRM

Deux têtes affrontées.

On conclut assez sûrement de ces sortes de Medailles qu'un Cesar est fils d'un Empereur : mais celle-ci ne donne point à Crispus le nom de *Julius* : & de plus elle le fait fils de *Constantinus Maximus*, qui ne fut jamais de la famille *Julia*.

Comment donc, replique-t-on, Crispus aussi-bien que Constans est-il appellé *Julius*, dans cent Medailles, si l'on ne suppose que leur pere s'appelloit aussi *Julius*? Il est

aisé de le concevoir, si on pose pour principe qu'au second, troisiéme, & particulierement au quatriéme siécle, les Princes en prenant part à l'Empire, prenoient assez souvent des noms nouveaux qu'ils ajoûtoient à celui qu'ils avoient déja. C'est un principe que plusieurs Sçavans supposent manifestement, & qu'il faut demontrer par des Medailles qui se trouvent dans tous les bons Cabinets.

Dès le premier siécle du Christianisme, l'Empereur Claude & ensuite Galba, quoiqu'ils ne fussent pas de la famille des Cesars, ne laisserent pas de s'attribüer le nom de *Cesar*, & donnerent occasion à leurs Successeurs d'en faire un nom commun à tous les Princes. Marc Aurele ne porta jamais le nom d'*Annius* ou d'*Ælius*; ses deux fils le porterent, Commode ayant pris souvent dans ses Medailles le nom d'*Ælius*, & son frere celui d'*Annius*. Caracalla étoit de la famille *Septimia*, comme son pere Septime Severe, & nullement de la famille *Aurelia*: cependant il se fait nommer dans ses

Medailles, *Marc-Aurele-Antonin*, ce que n'avoit pas fait son pere & ce que ne fit pas son frere Geta. Plusieurs autres Princes suivirent l'exemple de Caracalla, sans être veritablement ni de ses parens, ni de la famille *Aurelia*. Tels furent Heliogabale, Alexandre Severe &c. Les Medailles donnent à un des enfans de Trajan Dece le nom de *Cornelius Saloninus* &c. Etoit-il de la famille *Cornelia* ? nullement. Dix ou douze Empereurs, qui ont regné après Diocletien ont adopté le nom de *Valerius* : doit-on dire qu'ils étoient tous de la famille ? Jovien, Valentinien, Marcien, Leon & plusieurs autres Empereurs qui ont suivi Constance & Constantin, sont appellez *Flavius* ; dira-t-on qu'ils sont de la même famille *Flavia* ? on ne le peut assurement sans bouleverser toute l'Histoire de gayeté de cœur : les Medailles, ni les Inscriptions n'en fournissant aucune preuve. Il faut donc que les Princes, qui ont pris le nom de leurs prédecesseurs, s'en soient voulu faire honneur, se voiant honorez de la place qu'ils avoient tenu



Digitized by Google

fur le Trône. Quelques-uns ont pû emprunter ces noms étrangers pour se rendre plus agréables aux soldats & aux peuples : comme Septime Severe se nomma *Pertinax*, ou bien par amour & par respect pour ceux qui les avoient précédez, comme ceux qui ajoûterent à leur nom le nom d'*Antonin*.

C'est ainsi que Constance étant créé Cesar par Diocletien & Maximien Hercule, prit encore le nom de *Valerius* que ces deux Princes portoient, par une espéce de reconnoissance respectueuse. C'est ainsi en quelque maniere que Constantin son fils montant sur le Thrône se fit appeller *Claudius* pour declarer qu'il étoit digne de l'Empire, puis qu'il étoit non seulement fils d'un Empereur, mais encore petit-fils de Claude, l'un des plus glorieux Empereurs qui eussent jamais gouverné ; ce que veulent dire ces belles paroles de l'Orateur Eumene *post duos familiæ principes tertius Imperator*. *

Mais quelque tems après ce mê-

* *Panegy.*

me Constantin ayant été reconnu Cesar & declaré fils d'Auguste par Galere Maximien, & ensuite adopté en quelque maniere par Maximien Hercule, qui le fit Auguste & lui donna sa fille en Mariage ; il adopta aussi le nom de *Valerius* que ces deux Maximiens portoient, & le joignit à celui de *Flavius*, en quittant le nom de *Claudius*. Voilà comment Constantin fut appellé quelquefois *Claudius* & quelquefois *Valerius*. Ce qui est d'autant plus certain qu'outre que cela convient parfaitement avec l'Histoire, c'est que Constantin ne porte jamais le nom de *Claudius* avec le titre d'*Auguste*, mais seulement avec celui de *Cesar* ; & qu'il y a très-peu de ces sortes de Medailles de FL. CL. CONSTANTINVS, Mr. Foucault n'en ayant que deux dans son riche tresor ; marque assurée que ce Constantin quitta bien-tôt le nom de *Claudius* pour prendre celui de *Valerius* ; Car enfin s'il l'avoit porté long-tems pourquoi n'auroit-on pas à peu près autant de Medailles de CL. CONSTANTINVS que de VAL. CONS-



Digitized by Google

TANTINVS qui sont & très-communes & en très-grand nombre? pourquoi ne l'auroit-il pas aussi-bien porté étant Auguste que Cesar?

Pour ce qui regarde Crispus, je croi qu'il prit le nom de *Julius* par amitié pour son ayeule *Julia Helena*. Car il est certain que Sainte Helene aima tendrement Crispus, jusqu'à être inconsolable de sa mort & en poursuivre constamment la vengeance. Quelle merveille qu'elle ait donné son nom à ce cher petit-fils, comme Cornelia Salonina communiqua le sien à son fils Licinius Cornelius Saloninus: ce qui ne fut pas une chose fort extraordinaire en ce siécle, puis qu'Herennius Etruscus Decius avoit emprunté ses deux premiers noms de sa mere Herennia Etruscilla, comme les Sçavans l'ont déja remarqué.

Au reste il ne faut pas faire grand fonds, sur ce qu'on dit que *Julius* étoit un nom de famille. Il l'a été à la verité pour plusieurs; mais qu'il l'ait été pour tous & en particulier pour Crispus, c'est ce qu'il est aussi facile de nier que d'avan-

cer. Car le second fils de Marc-Antoine s'appella *Julius* sans être de la famille *Julia* ; comme des Princes porterent le nom de *Herennius Etruscus* & *Cornelius Saloninus*, sans être de la Famille *Herennia*, ou de la Famille *Cornelia* : & je ne croirai jamais que mille gens appellez *Julius*, *Claudius*, & *Valerius* dans les Inscriptions antiques, ayent tous été de la même Famille, *Julia*, *Claudia*, & *Valeria*.

Il est donc probable que les enfans de Constantin le Grand conservant tous le nom de leur famille *Flavia*, partagerent entre eux les divers noms de leur pere & de leur aieule qui vivoit encore, l'un choisit celui de *Julius*, l'autre celuy de *Claudius*, le troisiéme celui de *Valerius*, Constans même prit celuy de *Maximus* en quelque medaille ; parce qu'ils ne furent pas tous fort constans à retenir toûjours le même nom.

En voilà trop pour un sujet si maigre, & je ne puis plus m'arrêter à d'autres reflexions qui ne sont pas fort assurées, dont on pourra en-

trenir le Lecteur dans la vie de Constantin. Je n'ay plus qu'un mot à dire d'une Medaille du cabinet de l'incomparable Mr. Foucault. On croit y trouver deux Constantins differens dans deux têtes qui sont avec deux faces. La voicy.

CON MAX ANTTINVS AVG.
Une tête couronnée.
R. CONSTANTINVS AVG.
Une tête couronnée de Laurier.

Cette Medaille est unique & defectueuse tout le monde en convient. Mais plus elle est rare & singuliere, moins elle est propre à établir une chose publique & commune. Pourquoy n'y auroit-il qu'une Medaille de cette espéce, si ce n'étoit qu'elle est échapée par hazard au Monetaire, on peut pretendre que c'est le même visage de Constantin representé dans les deux têtes des deux côtez de la Medaille, mais un peu mieux d'un côté que de l'autre: comme j'ay dans mon Cabinet un Hadrien où la tête de cet Empereur est marquée des deux côtez avec

Digitized by Google

quelque difference, conclura-t-on de-là qu'il y a deux Hadriens Augustes? Mr. Galland pourra se servir de cette Medaille pour autoriser ce qu'il soutient qu'en ce tems on a mis le visage d'un autre Prince sous l'Inscription de Constantin. D'autres contesteront que l'une de ces têtes est celle du Fils aîné de Constantin le Grand & qu'il fut fait Auguste du vivant de son pere. Pour moy, puisque cette Medaille a des defauts visibles, qu'il y a eu de la méprise, du desordre, de la confusion & du hazard en la fabriquant, je croy qu'on n'en peut rien conclure de certain. Une Medaille broüillée, mal entenduë, defectueuse n'est nullement propre à fonder un systême nouveau.

Qu'on juge de tout ce que je viens de dire, si on a droit d'avancer hardiment qu'il y a eu cinq ou six Constantins differens, dans le tems, ou depuis tant de siécles nous sommes en possession de n'en reconnoître qu'un? Il me paroît que la Pluralité des Constantins est assez semblable à la pluralité des mondes dont

on voulut regaler le public il y a quelques années. Car pour n'entrer pas trop dans la comparaison, l'une & l'autre est une jolie hypothese ingenieusement imaginée par des Sçavans hommes, traitée avec beaucoup d'art & de methode, mais pour entretenir agreablement des Lecteurs plûtôt que pour leur decouvrir la verité.

*Le public apprendra sans doute avec joye, que l'Auteur d'une dissertation si solide & si curieuse, fera bientôt paroitre l'Histoire de la famille de Constantin par les Medailles.*

## ARTICLE CLXXXIX.

### *MORT DE MADAME L'ABBESSE de Fontevrault.*

LA Republique des Lettres prend trop de part à la gloire de Madame Marie Magdelaine Gabrielle de Rochechouart Mortemart, Abbesse, Chef & Generale de l'Abbaye & Ordre de Fontevrault, morte le 15. d'Aoust 1704. pour l'oublier ici. Elle étoit née avec un esprit pénétrant,

Digitized by Google

fertile, étendu. Elle avoit une memoire très-fidelle & un genie propre à toutes les Sciences. L'étude des Langues Grecque, Latine, Italienne, Espagnole furent, ce semble, ses premiers divertissemens. Elle entroit si bien dans le genie de chacune, que lorsqu'on la présenta à la Reine Marie Therese d'Autriche, nouvellement arrivée en France, cette jeune enfant étonna toute la Cour qui l'entendit parler Espagnol avec tant d'élegance.

Elle aima dès-lors la conversation des personnes, qui avoient le plus d'érudition. Dans la suitte l'ancienne & la nouvelle Philosophie ne furent plus des mystéres pour elle. Elle se fit même expliquer ce qu'il y a de plus subtil dans la Theologie Scholastique & les opinions diverses qui partagent les Ecoles. Elle en jugeoit sainement, par la connoissance de l'Ecriture qui étoit sa veritable Theologie. Sans s'intriguer en des contestations qui gâtent plus l'esprit, qu'elles ne le forment, elle se retranchoit avec une simplicité Chrêtienne, dans une doctrine pure, orthodoxe & toûjours reglée par les decisions de la foy.

Madame de Fontevrault connoissoit le Caractere de chaque Pere de l'Eglise, les matieres dont ils ont traité, les démêlez qu'ils ont eu avec les Héretiques, leur style, leur methode, leur genre de Philosophie.

Digitized by Google

Plusieurs Sçavans du premier ordre, se trouvoient honorez qu'elle voulut bien les retenir dans son desert. Ils oublioient alors qu'ils n'étoient plus à Paris. Elle les consultoit, & l'Abbesse leur rendoit avec usure les lumieres qu'ils lui communiquoient.

Entre les Auteurs prophanes elle aimoit sur tout à lire Platon. Elle y découvroit des beautez dont on ne s'étoit point apperçû, quoy qu'on eût passé beaucoup de fois sur les endroits qu'elle admiroit. Elle perçoit au travers des images dont ce Philosophe enveloppe la verité, & y decouvroit des tresors de morale, des tours d'éloquence, & une delicatesse de pensées, que les génies mediocres ne peuvent démêler. Elle n'étoit pas moins touchée des beautez d'Homere. On sçait qu'il est mal aisé d'en rendre en nôtre langue toute la noblesse & toute la force. Cependant Madame de Rochechouart s'est quelquefois essayée à traduire les premiers livres de l'Iliade. Sans faire de tort aux habiles Ecrivains, qui ont entrepris de la donner toute entiere, peut-être n'a-t-on rien vû de si achevé en ce genre.

Elle avoit une droiture & une justesse d'esprit qui lui faisoit démêler à coup sûr, le vray d'avec le faux : Les meilleurs Ecrivains de ce siecle, lui ont souvent donné leurs Ouvrages à examiner. Quelquefois elle y trouvoit des pensées fausses dans les

endroits où ils s'étoient le plus applaudi. Elle en connoissoit le juste prix, elle en sentoit tout d'un coup le bon, le mauvais, le mediocre, l'excellent. Toûjours elle y redressoit les raisonnemens qui n'alloient pas au vray.

Un homme d'un merite distingué qui connoissoit la droiture de son esprit, lui presenta une devise par laquelle il vouloit marquer la droiture de cœur qu'avoit l'Abbesse; le corps de la devise étoit, une colonne dressée sur sa base. Ces paroles lui servoient d'ame *Tuta quia recta. Je suis en sûreté; parceque je suis droite.* Madame de Fontevrault qui connut aussitôt la fausseté de la pensée, repondit agréablement & Chrétiennement tout à la fois: *cette colonne étoit bien plus en seureté avant qu'elle fut élevée sur son pied-d'estal, & certainement elle le sera bien plus encore quand on l'aura renversée.* Elle vouloit parler de l'état tranquile où elle vivoit avant que d'être Abbesse; & de la mort qui devoit bientôt la mettre à couvert des perils de cette vie.

La vertueuse Abbesse consacroit à Dieu toute son érudition. Elle se servoit de la lecture des Auteurs profanes pour se tourner du côté de la Souveraine verité & du *Maître des Sciences.* A cela près elle en connoissoit toute la vanité & ne s'en paroit jamais. On ne la vit point se prévaloir de ses lumieres. Elle ne comptoit son sçavoir

pour quelque chose que quand il étoit utile à l'Ordre dont elle étoit Chef. Enfin elle ne se savoit bon gré d'être plus instruite qu'un autre, que quand elle se servoit de son avantage pour instruire les personnes qu'elle conduisoit. On peut dire qu'il lui étoit moins glorieux de posseder tant de talens, qui la rendoient une personne extraordinaire, que de les avoir sacrifiez à Jesus Christ.

Son esprit toûjours fécond produisoit de tems en tems des Ouvrages, qu'elle ne confioit qu'à ses plus intimes amis sous le secret. Cependant elle se croyoit destinée à quelque chose de plus important qu'à faire des livres. C'étoit à travailler au salut des personnes de sa Congregation. Elle passoit donc des affaires à l'étude, ou à la composition de quelques Ouvrages, & ce second travail la delassoit du premier. Les matieres épineuses dont elle traitoit dans ses conseils, ne ternissoient point la fleur de son esprit, & ses études ne l'indisposoient point pour retourner aux affaires de son Ordre. Elle passoit de l'un à l'autre avec une égale facilité.

Dans ses conversations, les personnes qui n'avoient qu'un médiocre esprit, s'applaudissoient en secret de s'en trouver avec elle. Elle étoit attentive à faire valoir ce que les autres avoient de bonnes qualitez, & ne laissoit alors paroître des siennes, qu'autant qu'il en falloit pour éclairer ceux

qui en avoient de beaucoup inferieures, sans vouloir les éblouïr. Mais quand elle étoit obligée de parler dans les actions publiques de sa maison, c'est alors qu'elle se montroit telle qu'elle étoit. Dans ces occasions l'usage de son éloquence & de son sçavoir lui paroissoit legitime. Ce qu'on admirera sans doute, c'est qu'elle se contentoit de méditer en substance ce qu'elle avoit à dire dans les discours fréquens que sa dignité l'obligeoit de faire. En les prononçant les termes les plus brillans s'offroient d'eux mêmes pour expliquer ce qu'elle avoit pensé. On trouvoit dans ses discours un agrément, une justesse, & une force qui se seroient soutenus dans l'impression.

On peut juger par-là de sa maniere d'écrire, ou de dicter ce que l'on écrivoit sous elle. On y trouvoit un grand sens, un tour poli, une exactitude qu'à peine les gens éloquens pourroient attraper après beaucoup de travail & de corrections. Les personnes qui écrivent avec le plus d'éloquence & de facilité se sont étonnées mille fois, de ce que les pensées les plus naturelles, & les tours les plus ingenieux se présentoient d'abord à son esprit. Elle n'étoit jamais dans la necessité d'effacer pour choisir mieux, afin de le substituer à sa premiere idée, ou à ses premieres expressions.

Ses Lettres étoient admirées à la Cour & dans le monde le plus poli. Le Roi aimoit

Digitized by Google

à en recevoir. A chaque grand évenement qui engageoit l'Academie Françoise & les autres corps illustres à haranguer Sa Majesté, on se réjoüissoit dans l'attente de voir bien-tôt une Lettre de l'Abbesse de Fontevrault sur le même sujet. Elle étoit reçûë avec bonté, & lûë avec applaudissement.

Madame de Fontevrault non-seulement a taché de sanctifier les Religieux de son Ordre, mais encore on peut dire qu'elle les a polis. Elle a fait fleurir les belles Lettres & les Sciences solides à Fontevrault, elle y a fait élever de Sçavans Professeurs, elle y a rectifié le goût de la véritable éloquence, sans y diminuer rien de la simplicité Claustrale, qu'elle a même augmentée.

Il est vrai qu'on ne voit d'elle, que des Ordonnances & des Lettres circulaires pour son Ordre. Mais son caractere de bien écrire, est inséparable de tout ce qu'elle a écrit. Elle fait parler aux Loix dans ses reglemens, une langue digne d'elle. Ces Ordonnances sont si sensées, si précises, si judicieuses, que de grands Prélats n'ont pas dédaigné de s'en servir pour le gouvernement des Religieuses de leur diocése. Elle auroit pû étendre les articles qui en font le sujet; mais les loix ne s'expriment pas par des raisonnemens. Sans doute les Sciennes seront respectées de son Ordre tant qu'il subsistera.

On convient que Marie Magdelaine de Rochechouart auroit excellé dans la Poë-

Digitized by Google

sie, si elle avoit jugé cet exercice digne d'elle. Les vers qu'elle a jettez au hazard sur le papier, ont été trouvez si excellens, que nos meilleurs Poëtes ne les auroient pas desavoüez : mais souvent après une simple lecture, elle les condamnoit au feu.

Cependant on aura de quoi se consoler de cette perte, si l'on veut bien n'envier pas au public le reste de ses écrits. On y trouvera des chefs-d'œuvres qui pourront servir de modele sur bien de matieres. Des Ouvrages de Pieté, de Morale, de Critique, des Traductions admirables, des Maximes de conduite, des sujets Academiques traitez finement, & un grand nombre de Lettres. Tous ces Ouvrages rassemblez seront une preuve de ce que nous avons dit de leur Auteur. En attendant, toutes les personnes qui l'ont connuë peuvent répondre de son mérite. Ils ont avoüé bien de fois, que de l'assemblage de tant de vertus, d'un si grand nombre de talens, & d'un sçavoir si exquis, on auroit pû former un des plus grands hommes de ce siécle.

## AVIS

### Sur la piéce suivante.

*Mr. Bayle dans ses Reponses aux Questions d'un Provincial a prétendu que la Medaille, dont on va voir l'explication, n'existoit point, & que l'histoire qu'on en avoit faite, étoit*

une fable medisante, invantée pour diffamer Catherine de Medicis. Ses raisons sont fortes. Cependant il s'est trompé au moins en ce qui regarde l'existence de la Medaille. Elle est chez Monsieur le President de Mesme, qui aime trop les Lettres pour avoir envié une piéce si rare au public. Quoi qu'il soit plus capable que personne d'en donner la veritable explication, il a bien voulu la communiquer aux Sçavants. Un habile homme prévenu d'idées desavantageuses à Catherine de Medicis soûtient que c'est l'Ouvrage de quelqu'un de ses devins, dont elle étoit, dit-on, la duppe; & qu'on a voulu par cette Medaille perpetuer la memoire d'un évenement, qu'on raconte, faux ou vray. On dit qu'un de ses devins lui fit voir dans un miroir magyque la destinée de ses quatre enfans. Cet habile homme croit donc que le Jupiter represente Henri second, à qui Catherine de Medicis sous la figure d'Isis presente un miroir magique. l'F, le K, l'H, & l'A couronnez marquent selon lui les couronnes promises par le devin aux quatre enfans de Catherine, sçavoir à François second, à Charles 9. à Henri 3. & au Duc d'Alençon. La prédiction fut fausse à l'égard de ce dernier. Il explique le revers de la Medaille selon les mêmes préjugez. On sçait que les ennemis de cette Reine lui ont reproché d'autres passions, que l'ambition. Il pense enfin que tous ces noms demi-Hebreux sont un jargon mysterieux, dont ces Imposteurs ont coûtume de se servir,

Digitized by Google

Digitized by Google

Decembre 1704. p. 2127.

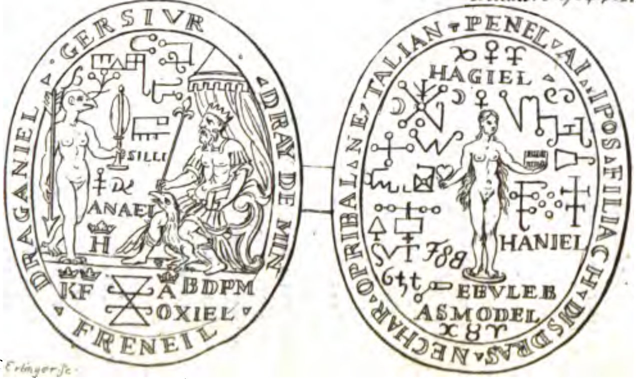


F. Ertinger sc.

*servir, & qu'on ne doit chercher aucun sens dans ces mots barbares. On va lire l'explication d'un autre Sçavant, qui justifie la Reine, & qui sans être appuiée sur de faux bruits paroîtra assurement ingenieuse & vrai-semblable.*

## ARTICLE CXC.

### *EXPLICATION D'UNE MEDAILLE insolente, addressée par les Huguenots à Henry III. Roy de France au commencement de son regne, avant son mariage.*

POur expliquer cette Medaille enigmatique, je commence par le côté le plus noble de la Medaille, sçavoir celui où Jupiter, qui selon les Poëtes de l'Antiquité, est le pere des Dieux & le Roi des hommes, paroît assis sous une tente, la couronne sur la tête, tenant le sceptre de la main droite, & de la gauche un livre. Il a l'Aigle à ses pieds, qui est encore le symbole de la Royauté, parce que l'Aigle est le Roi des Oiseaux. Vis-à-vis est une figure d'homme, semblable à celle, qui sur de certaines Medailles a une tête de chien & qu'on appelle pour cela communement Anubis. Plusieurs croyent que c'est une Divinité, qu'on adoroit autrefois en Egypte. Ce n'est point cela : & il est necessaire d'expliquer ici en



Digitized by Google

peu de mots ce que c'est, pour mieux entendre la suite.

On voit un de ces prétendus Anubis sur une Medaille assez singuliere, qui est chez le R. P. Albert, Augustin Déchaussé de la Place des Victoires. Cette Medaille est de Constantius fils de Constantin, qui étoit un Prince fort Chrétien, & grand ennemi de tout ce qui ressentoit le Paganisme. Il n'eut pas souffert l'image d'une fausse divinité sur ses Medailles. On y voit neanmoins ce prétendu Anubis, avec l'Inscription VOTA PVBLICA. Cet Anubis pour parler le langage ordinaire, est un homme habillé à la Romaine, qui tient un caducée d'une main, & de l'autre un instrument dont le menu peuple chez les Romains & chez les Gaulois se servoient autrefois, à peu-près comme on se sert aujourd'hui de tambours de Basque. Et tout cela ne signifioit autre chose, sinon que le peuple joüissoit alors des trois biens qui avoient fait l'objet principal de ses vœux: VOTA PUBLICA. De la liberté que represente la tête de chien : de la paix, dont le symbole est le caducée : & des divertissemens ou des jeux, qui sont representez par l'instrument qu'il tient de la main droite. Il n'y a rien là que de fort innocent, rien qui ne subsiste très-bien avec le Christianisme.

Mais ici l'Anubis, si on peut l'appeller ainsi, à le bec & les pieds d'un Coq : pour

Decemb. 1704 p. 2128.

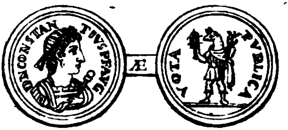


Digitized by Google

Digitized by Google

representer un Peuple François : à cause de l'équivoque du mot Latin, *Gallus*, qui signifie un Coq : & du même mot qui signifie un Gaulois ou François, quand on l'écrit par une grande lettre. Il tient de la droite une flêche, & de la gauche un miroir, pour marquer un Peuple qui prend la liberté, & qui a l'imprudence de representer sans respect ses sentimens à son Roi, & de lui remontrer ce qu'il doit faire. Mais c'est pour lui marquer aussi qu'on lui remontre son devoir, dans un tems où l'on a les armes à la main, & où l'on est en état de lui susciter des affaires, jusqu'à lui declarer la guerre, s'il ne défere à ces remontrances. C'est le genie de l'heréfie, qui ne veut point de maître, ou qui veut pouvoir lui faire la loy. L'Auteur de cette Medaille insolente fait sentir par tout qu'il étoit de ce parti-là : & ce dard que tient Anubis en parlant à Jupiter, c'est à dire à son Roi, n'en est pas un leger indice, comme on le verra dans la suite.

Pour ce qui est des traits bizares, & irreguliers que l'on voit parsemez dans le champ de cette Medaille, ils n'ont nul rapport aux mots qu'on y lit. Le seul caprice les a mis pour faire croire qu'il y a du mystere caché là dessous. S'il y a quelques figures de constellations, il n'y a rien du moins qui ait l'air de Talisman. Mais tous les mots y font un sens fort naturel, bien suivi & lié. Ils sont tirez d'une de ces trois

langues ; sçavoir de l'Hebreu, du Grec, ou de l'Italien ; & quelquefois ce sont mots composez du Grec & de l'Hebreu, ou bien de Latin & d'Hebreu. Ce different mélange étoit necessaire pour rendre l'enigme plus difficile à expliquer. On sçait assez qu'en ce tems-là les Protestans se vantoient fort d'être les plus sçavans dans les langues, sur tout en Hebreu & en Grec. C'est un Hebraizant de cette Cabale-là, qui fait ici ses preuves.

Sous le symbole donc de Jupiter, & sous celui d'Anubis, (si on peut l'appeller ainsi) un Huguenot a voulu representer son parti : c'est à dire, un peuple qui dit fort librement & fort audacieusement au Roi Henry III. tout ce qui est contenu dans cette Medaille. Car tout s'adresse à lui. Et afin que l'on ne doutât pas que c'est lui qu'on a eu dessein de representer sous le symbole de Jupiter, qui est assis sous une tente & qui tient le Sceptre à fleurs de lis, avec le Code des loix ; on a eu soin de le dire dans cette Inscription qui est aux pieds d'Anubis, vis-à-vis de l'Aigle : ANAEL : & un peu plus bas à côté, la lettre H couronnée : ce qui signifie, *Ecce tabernaculum Henrici Regis* ; *C'EST ICI LA TENTE DU ROY HENRY*. Ce mot ANAEL qui est pur Hebreu, est composé de הן *ecce* & de אהל *tabernaculum*. L'Auteur de l'enigme ne s'attache par tout qu'aux lettres radicales ; & il y joint les points ou les

voyelles que bon lui semble. Pour la lettre H couronnée, il est visible qu'elle signifie le Roi Henry.

On lit ensuite autour de la Medaille du même côté, ces quatre mots cy.

DRAGANIEL. GERSIVR DRAYDEMYN. FRENEIL.

Cela signifie en Latin, traduisant l'Hebreu à la lettre :

*Fac lætari Deum : expelle inimicum.*
*Fac lætari populos : dimitte vagantem exercitum.*

1. DRAGANIEL. *δρᾶ γάνι* - אל est formé de l'Imperatif Grec, *δρᾶ* *fac* : & du mot *γάνος* *lætitia* ou *γάνυμι* *lætor*, qui entre en composition avec le mot Hebreu אל *Deus.*

2. GERSIVR est pur Hebreu, גרשי-צר: Ce verbe est à l'Imperatif feminin, dont l'inventeur de cette enigme se sert assez souvent au lieu du masculin. L'Ennemy dont il parle ici & qu'il veut qu'on éloigne de la Cour, étoit entre autres Jean de Morvillier, Evêque d'Orleans, & qui avoit été Garde des Sceaux. Il étoit grand Ennemi des Religionnaires ; & son éloignement, si l'on en eût crû ce Protestant, devoit être pour cela fort agréable à Dieu. *Il y avoit dans le conseil*, dit Mezeray, *deux partis : l'un qui pardessus toutes choses desiroit* LA PAIX *& la reformation de l'Estat : l'autre qui*

*vouloit exterminer les Huguenots à quelque prix que ce pût être. Le Chancelier de l'Hôpital avoit été le Chef du premier ........ Morvillier l'étoit du second, fort homme de bien, mais adonné à de certaines devotions, & qui suivoit le mouvement des Cabales étrangeres : lesquelles ayant leurs racines en Espagne & à Rome, faisoient servir la Religion à l'exaltation de ces deux puissances.* Il est bon de remarquer en passant, que Mezeray, qui reconnoît que Morvillier étoit un fort homme de bien, & comme il l'appelle ailleurs, grand homme d'Estat ; ne laisse pas de l'appeller, à cause de ses prétenduës nouvelles devotions, Espagnol & Romain ; au même sens que l'Auteur de cette Medaille dit que la Maison de Loraine étoit toute Italienne, comme nous le verrons bien-tôt. Quoi qu'il en soit, le *fabricateur* de cette énigme suit ici la maniere des factieux, qui est de demander qu'on éloigne de la Cour les plus fidelles Ministres du Prince : parce que les salutaires conseils de ceux-ci rompent tous leurs desseins. Ainsi lisoit-on dans un Manifeste des Religionnaires au Mois de Novembre 1574. rapporté par Mezeray, à la page 48. de son Histoire : *que les méchans Conseillers, qui avoient jusques-là causé les troubles, & comme de funestes flambeaux mis le feu aux quatre coins de l'Etat.... tenoient les premiers rangs auprès du Roy.*

3. DRAYDEMYN.

Ce δρᾶ Imperatif Grec revient encore comme au premier mot. Le reste est Hebreu. Le mot חדה signifie *lætari*. La premiere lettre est une simple aspiration avec un *y* Grec qu'on y met pour voyelle, avec autant de droit qu'on en fait un *e* simple dans les noms d'Eve & de Bethleem; quoi que ce soit pareillement un *heth* en Hebreu dans l'un & dans l'autre, ou comme prononcent quelques Hebraizans, un *cheth*. Le *hemin* est le pluriel de la terminaison Chaldaique du mot עם *populus*.

4. FRENEIL, est pur Hebreu; פרע·נע·חיל. Le verbe פרע signifie *cessare facere*, selon l'interpretation de Pagnin au Chapitre V. de l'Exode, verset 4. & selon le même Pagnin dans son Tresor de la langue sainte, *elongare*, éloigner : selon Schindlerus, *removere*, *irritum reddere*, dans le même sens. Pour נע qu'on lit ici NE, *Vagus* : il vient de נוע *Vagari*. Enfin חיל qu'on lit ici IL, c'est *exercitus*, l'armée.

Outre cela il y a dans le champ, entre l'Anubis & Jupiter, le mot SILLI, qui est Hebreu. C'est l'Imperatif feminin שלי qui est mis, comme j'ai déja dit, pour le Masculin. La racine est שלה *quievit*, *cessavit*, *tacuit*. Au-dessous de SILLI on lit la preposition Latine *de* vis-à-vis une croix Patriarchale : & il me semble que le tout signifie *Tace de Papa* : *Ne nous parlez plus de Pape* : parce que le Pape est, dit-on, le

Patriarche de l'Occident. Le mot S I L L I seul peut aussi signifier *Pacificus esto*, aimez la paix, & si la croix que j'appelle Patriarchale est mise ici à quelque autre dessein, je l'apprendrai volontiers. Quoi qu'il en soit ces deux mots, FRENEIL & SILLI, contiennent les deux articles, que les Huguenots souhaitoient alors avec le plus d'ardeur, sçavoir que le Roi desarmât, & qu'il les laissât en paix, sans parler de la Religion Catholique, ni les obliger à reconnoître le Pape. Mezeray rapporte, que dans le Manifeste que j'ai déja cité l'on disoit encore, que depuis que de méchans Conseillers *avoient tenu le Roi entre leurs mains, ils avoient perverti cette bonne volonté que sa Majesté avoit témoignée à Turin, de redonner LA PAIX à son Estat, & lui avoient fait LEVER UNE ARMÉE D'ETRANGERS, Suisses, Allemans & Piémontois*. C'est cette armée qu'Anubis ici prie civilement Henry III. de vouloir congedier.

Enfin dans l'exergue il y a

K F A B D P M : & au-dessous ;
O X I E L

Cela veut dire en Latin : *Regina Catherina Regno Fatales ; Regina servientium pestiferas Machinationes, subverte Deus.* Et en nôtre langue : *Renversez, Seigneur, & convainquez d'iniquité les ruses de la Reine*

Digitized by Google

*Catherine, qui sont si funestes à l'Estat ; & les artifices pernicieux de ceux qui sont attachez à la Reine.* C'est la priere devote que la Reforme apprenoit à son Anubis, c'est-à-dire, à son peuple. Les couronnes qu'on voit sur les trois premieres Lettres, y sont mises pour signifier le mot de *Regina* ou de *regnum*, qu'on ne vouloit pas exprimer plus ouvertement. L'Hebreu est ici mêlé avec le Latin : mais il n'y a de Latin que ces quatre lettres : sçavoir les deux premieres, K F, & les deux dernieres de cette ligne, P M qui ne sçauroient faire aucun mot elles seules en nulle autre langue. Ce sont Lettres initiales dont chacun fait un mot Latin à part. L'A B D est Hebreu : c'est le verbe עבד qui signifie *servire*; *ministrare*. O X I E L est pareillement Hebreu : avec le mot אל qui signifie Dieu, est joint l'Imperatif feminin du verbe עקש *pravertere*, *subvertere*, c'est-à-dire renverser : ou ce qui revient aussi au même, *convaincre d'iniquité* : qui est la signification de ce mot Hebreu au Chapitre IX. de Job, verset 20, selon la Vulgate. La Lettre X, ayant dans sa prononciation la force de ces deux Lettres C S, il a falu l'exprimer par ces deux Lettres Hebraiques קש. Voilà ce me semble, le veritable sens de ce qui se lit sur la premiere face de cette Medaille :

Le revers a d'abord ces mots-cy semez dans le champ :

HAGIEL. HANIEL. SVT. EBVLEB. ASMODEL.

Cela veut dire en Latin, traduisant l'Hebreu mot à mot

*Loqui incipe : respondere incipe.*
*Desine lac concupiscere : desine iniquè agere.*

Tous ces mots sont de pur Hebreu. On y fait elision du ה quand le mot qui suit, commence par une voyelle :

אשם-חרל : שות אבה-חלב : ענה-יאל : הנה-יאל.

Comme le fabricateur de ces mots-cy ne prétend pas composer en Hebreu d'une maniere exacte, mais seulement faire des mots composez des simples racines Hebraiques, ce qu'avoient fait bien d'autres avant lui : il employe ici la racine seule du verbe יאל qu'il exprime par I E L ; & il s'en sert dans la premiere conjugaison, qu'on nomme Kal ; quoi que dans l'Ecriture ce mot ne se trouve que dans deux autres conjugaisons. Il signifie selon Schindlerus, *paravit*, *incepit &c.* Pour le verbe שות il se trouve au même sens qu'on lui donne ici au Chapitre X. de Job verset 20. Le reste est fa-

tile. Ces cinq mots signifient donc en nôtre langue. *Préparez-vous à parler : préparez-vous à repondre. Cessez de vous laisser gouverner par vôtre mere : cessez de commettre des injustices.* C'est encore là la remontrance respectueuse de l'Anubis Protestant à Henry III. *Lorsque le Roi eût fait son Entrée à Paris avec sa nouvelle Epouse,* dit Mezeray dans son Abregé, *les Deputez du parti Protestant & Politique y arriverent pour parler de la paix, ayant communiqué par des Envoyez avec le Prince de Condé qui étoit à Bâle. Ils DEMANDOIENT qu'on leur fit droit sur 92. Articles, dont plusieurs sembloient FORT HARDIS : mais les plus CHOQUANTS étoient la tenuë des Estats Generaux, LE RABAIS DES TAILLES &c.* C'est sur ces Articles que cet Anubis a la hardiesse de dire à Henry III. en son jargon Hebraïque, qu'il ait à préparer ses reponses. Il l'en avertissoit quatre ou cinq mois au plus, avant l'arrivée des Deputez qui vinrent pour cet effet à Paris, le 7. d'Avril en 1575. L'on y apperçoit assez clairement l'intention des Religionnaires qui selon Mezeray dans son Histoire, en cette année 1574 page 10. & en 1575. page 98. *Certes tendoit au gouvernement POPULAIRE & Ambitique.* Mais le Roi n'étoit pas obligé d'entendre cet Hebreu.

Ces mots, *loqui incipe,* qu'on peut aussi traduire *commencez à parler*, font peut-être allusion à ce que rapporte le même

Mezeray dans son Histoire la même année 1574. en parlant d'Henry III. *Laissant*, dit-il, *presque toute l'authorité à sa mere, il paroissoit rarement en public & demeuroit presque toûjours dans le Cabinet avec ses favoris ... qui le faisoient vivre ainsi retiré, & ne lui permettoient presque de PARLER A PERSONNE que par leur bouche.*

Pour ces paroles, *Desine lac concupiscere*, qui à la lettre signifient, *cessez de demander à teter*; elles sont mises dans un sens metaphorique, pour dire au Roi qu'il cesse de prendre avis de sa mere, pour qui l'on sçait assez qu'il avoit beaucoup de déference.

Il ne reste plus que la Legende qui se lit à l'entour de la Medaille. La voici.

NECHAR. OPRIBAL. NE TALIAN. PENEL. AI. IPOS. FILIACH. DISDRAS.

Cela signifie en style d'enigme Latine. *Alienigenam erubesce dominam: inter Italos vultum dea viventis dum quaeris, filiam fratris injuria afficis.* En François cela veut dire: *Ayez honte de chercher une Maitresse chez les Etrangers: en cherchant une beauté & une divinité vivante chez les Italiens, vous faites une grande injustice à la fille de vôtre frere.* Il paroît que cette Medaille a été fabriquée par quelque ennemi de la Maison de Lorraine, lequel vouloit de-

Digitized by Google

tourner Henry III. d'épouſer la fille du Prince Nicolas Duc de Mercœur & Comte de Vaudemont : ce qu'il fit neanmoins le lendemain de ſon ſacre, c'eſt-à-dire le 14. de Février de l'an 1575.

Le premier mot NECHAR, eſt pur Hebreu נכר : il ſignifie *alienigena*. Les Princes de la Maiſon de Lorraine ſont en France ſur le pied de Princes étrangers. L'Auteur de cette Medaille eût voulu que Henry III. ſans ſortir de la Maiſon Roiale, ſe fut allié à la Princeſſe de Navarre ſœur de Henry IV. & par conſequent du ſang Royal : mais fort attachée comme elle l'a été juſqu'à la mort au parti Proteſtant. M. de Thou rapporte que Henry III. avoit eu d'abord envie de l'épouſer, mais qu'il changea incontinent après, par les conſeils de la Reine Catherine de Medicis ſa Mere.

OPRIBAL eſt pur Hebreu de même: חפרי-בעל. Il eſt composé de l'Imperatif feminin de חפר *erubeſcere* : & de בעל qui ſignifie *Maritus*, *Dominus*, le Maître de la maiſon : & on l'attribuë ici à la femme, parce qu'elle eſt auſſi en quelque façon la Maîtreſſe.

NE TALIAN eſt une expreſſion Italienne, tant ſoit peu déguiſée par le retranchement de l'*i* final ſeulement ; au lieu de *né Italiani*, ou comme quelques-uns prononcent encore aujourd'hui, *ne Taliani*, c'eſt-à-dire chez les Italiens. C'eſt ici une expreſſion enigmatique, pour ſigni-

Digitized by Google

ſier, dans une maiſon qui eſt fort attachée à la Religion qui domine en Italie, c'eſt-à-dire, à la Religion Catholique. Les Hiſtoriens rapportent que Henry III. balança quelque tems laquelle il épouſeroit ou de la Princeſſe Louïſe fille du Duc de Mercœur, ou de Mademoiſelle d'Elbeuf ſa couſine; toutes deux de la Maiſon de Lorraine, laquelle a toûjours été inviolablement attachée à l'Egliſe & au Saint Siége. Mezeray nous apprend à la page 53. & 54. de ſon Hiſtoire, que dès la fin de Septembre ou le commencement d'Octobre de l'an 1574. le Cardinal de Lorraine avoit propoſé à la Reine Mere, de faire le Mariage de ſa couſine Louïſe avec le Roi; que le Roi enſuite vers le commencement de Decembre deſiroit l'accompliſſement de ce Mariage avec une ardeur incroyable, & qu'il envoya alors Chiverny porter les offres de ſon ſervice & ſes premiers preſens à cette Princeſſe. L'Auteur de cette enigme ſe declare ici Proteſtant plus ouvertement, que dans tout ce qui a précedé. Les Catholiques en France étoient au jugement de tout ce parti là ou Italiens, comme le dit l'Auteur de cette enigme de toute la Maiſon de Lorraine; ou Eſpagnols & Romains, comme Mezeray dit qu'étoit Morvillier.

PENEL. AI. ce ſont mots purement Hebreux : פנה-אל-חי : *Peneel haï*; & par contraction, *Penel aï*. Car le mot אל qui

ie *Deus*, est mis pour le feminin *dea*
ne dans OPRIBAL le mot בעל
gnifie *Dominus*, est employé pour *Do-*
.. *Vultum Dea viventis*, c'est-à-dire, le
,e d'une divinité vivante, est une cir-
ocution pour signifier une beauté char-
te :: & c'est aussi ce qu'on a voulu faire
ndre par le symbole qui remplit le
np de la Medaille. Mais qui dans sa ré-
:ntation, aussi-bien qui dans cette ex-
ion de *divinité vivante*, est fort du
: des Huguenots, dont les peintures &
.evises sont ordinairement messéantes,
:s expressions sales ou impies. Quand
Sponde parle de la Princesse Louïse de
raine l'an 1575..que Henry III. l'épou-
il l'appelle *præstanti forma & pietate*
*'inem.* Et Messieurs de Sainte Marthe
s l'Histoire de Henry III. *Cette Reine*
*ïse Princesse d'exquise beauté, étoit avec*
*ı doüée de singuliere pieté, de modestie,*
*l'autres vertus Chrétiennes.* A côté gau-
: de cette Deesse vivante, comme l'ap-
le ce faiseur d'enigmes, on voit une
.nde Croix de Lorraine pour marquer
naissance de la Princesse dont il parle.
iis cette croix est ici renversée. Car la
ix de Lorraine, ayant deux travers, cha-
ı à l'endroit de chaque tiers du montant,
celui d'en bas un peu plus long que l'au-
; ici au contraire celui d'en haut est le
ıs long. L'Auteur de cette énigme mar-
oit peut-être par là ce qu'il souhaitoit à
Maison de Lorraine.

Digitized by Google

I P O S est pur Hebreu חפש qui signifie *quærere*, chercher. Il est mis ici dans le sens du participe, *quærens*; ou *dum quæris*.

F I L I A C H est un mot composé à plaisir, du Latin *filia* & de l'Hebreu *ach* אח qui signifie *frater*. Ainsi F I L I A C H est une contraction pour F I L I A A C H, c'est-à-dire la fille du frere, ou la niéce.

D I S D R A S est un mot de même composé à plaisir de deux mots Grecs : de δυς qui dans la composition signifie quelque chose de mal & d'affligeant; avec le mot δράω *facio* qui paroît ici pour la troisiéme fois. Ainsi au lieu de κακῶς δρᾷς, qui signifie *malo afficis*, vous faites tort : le compositeur de cette énigme a mis DISDRAS qui a la même force. Il écrit le D I S. par un I. au lieu d'un Y, avec la même liberté & avec le même droit qu'il a eu d'écrire D R A Y D E M Y N. par deux Y. au lieu de deux I. C'est qu'il a voulu suivre par tout l'orthographe qui seroit la plus propre à rendre l'Enigme plus difficile, & que d'ailleurs cela pourroit être indifferent puisque la prononciation de ces deux lettres est la même en Grec, comme il le paroît dans le *Kyrie Eleison* ou l'*y* & l'*i* du mot *Kyrie* se prononce de même maniere.

On dit donc ici à Henry I I I. qu'en épousant ou la fille du Duc de Mercœur, ou sa Cousine il feroit tort à la fille de Charles I X. son frere; parce qu'il la dégraderoit pour ainsi dire, en l'obligeant,

Digitized by Google

quoi qu'elle fut du sang Roial & fille de Roi, de ceder le pas à une Princesse d'une Maison bien moins illustre, mais qui auroit droit néanmoins de passer devant elle, dès qu'elle seroit Reine. La fille de Charles I X. niéce de Henry I I I. s'appelloit la Princesse Marie Elisabeth. Elle avoit alors un peu plus de deux ans ; & elle mourut trois ans & demi après, en mil cinq cens septante huit.

Il faut que la Reine Catherine de Medicis, qui conservoit précieusement cette Medaille-ci, ne sçût pas ce qu'elle gardoit, puisque tout ce qui y est exprimé lui est extrêmement injurieux & au Roi Henri III. son fils. Peut être que parce qu'on lui trouvoit du penchant à croire aisément les prédictions tirées de l'Astrologie on lui imposa, en lui expliquant comme elle eût pû desirer les figures bizarres qui sont dans le champ de la Medaille, comme si c'étoient des signes de Constellations, ou des figures Talismaniques ; quoi qu'en effet ce ne soit que des traits & des lignes tirées par pur caprice, & qui ne signifient rien. On se gardoit bien cependant de lui expliquer le veritable sens des Legendes, qui sont pourtant uniquement tout l'essentiel de cette Medaille ; & peut-être y substituoit-on quelque autre sens imaginaire. Quoi qu'il en soit, si l'on veut que ces figures qui sont dans le champ de la Medaille signifient quelque chose ; il faut que ce qu'elles signi-

Digitized by Google

sient ait rapport au sens de la lettre, ou que ce soit quelque chose tout different. Si elles font un sens qui ait rapport aux mots qu'on y lit, je ne sçai comment ce sens-là s'y trouve, & il m'importe fort peu de le sçavoir. Si elles font un sens different, l'explication de la lettre n'en subsistera pas moins ; & elle convaincra toutes les personnes éclairées que le sens qu'on y aura voulu mettre, ne peut être qu'une insolence pareille à celle qui est visiblement dans les mots que j'ai expliquez. On voit au-dessus de la figure qui est au revers, deux fois le signe de Venus tel que les Astrologues le representent ; & vers la tête à droite, deux croissans qui sont aussi des symboles d'une beauté naissante. Si les autres figures ne disent que de semblables bagatelles, il est inutile de s'y arrêter.

## Article CXCI.

### *SUITE DES REMARQUES de Mr. le Pelletier. Erreurs des Peintre dans la representation de la Circoncision de Nôtre Seigneur.*

QUelques Auteurs ont pretendu que les Hebreux n'avoient observé la Circoncision, qu'à l'imitation des Egyptiens ; à cause qu'Herodote nous dit que les peu-

Digitized by Google

ples de Colchos d'Egypte, & d'Ethiopie étoient les seuls qui s'étoient fait circoncire de tout tems; & que les Phéniciens & les Syriens de la Palestine avoüoient qu'ils en avoient pris la coutume des Egyptiens. Mais il ne faut faire qu'un peu de reflexion sur quelques endroits de l'Ecriture Sainte, pour s'appercevoir que les Hebreux ont été les premiers qui en ont introduit l'usage, & qu'ils ne l'ont observé que par un ordre exprès de Dieu. Car nous en lisons l'institution dans le 17. Chapître de la Genése, qui porte que Dieu dit à Abraham, qu'il faisoit une convention avec lui; qu'il vouloit être son Dieu à l'avenir, & le Dieu de sa Posterité, qu'il vouloit rendre nombreuse: Qu'il lui donneroit en pur don toute la terre de Canaan, à condition que lui, ses descendans, & ses serviteurs, de quelque Nation qu'il fussent, seroient circoncis, & qu'ils en pratiqueroient la cerémonie sur leurs enfans mâles, huit jours après leur naissance: Ajoûtant que ce seroit la marque de leur convention. *Et statuam pactum meum inter me & te, & inter semen tuum post te in generationibus suis, fœdere sempiterno, ut sim Deus tuus, & seminis tui post te. Daboque tibi & semini tuo terram peregrinationis tuæ, omnem terram Chanaan in possessionem æternam, eroque Deus eorum..... Hoc est pactum meum quod observabitis inter me & vos & semen tuum post te. Circumcidatur ex vobis*

*omne masculum, & circumcidetis carnem præputii vestri, ut sit in signum fœderis inter me & vos. Infans octo dierum circumcidetur ex vobis. Omne masculinum in generationibus vestris tam vernaculus, quam emptitius, circumcidetur, & quicumque non fuerit de stirpe vestrâ.* Or on ne lit point dans l'Ecriture Sainte, qui est le monument le plus ancien que nous ayons, que personne ait été circoncis avant Abraham. Au contraire on voit que les enfans de Jacob ne refusoient l'alliance des Sichemites que parce qu'ils étoient incirconcis : Que Sephora Madianite femme de Moyse ne circoncit son fils sur la route d'Egypte, que pour apaiser l'Ange qui vouloit tuer son mary : Qu'Achior Capitaine des Ammonites long-tems après ne se circoncit lui-même que parcequ'il fut touché de l'action éclatante de Judith : & que Josué ayant circoncis les Israëlites nez dans le desert, Dieu lui avoit dit, qu'il avoit ôté la honte des Egyptiens de ces Israëlites qu'il venoit de circoncire par son ordre. Ce qui montre que les Sichemites ni les Madianites, ni les Ammonites voisins de l'Egypte n'en observoient point encore la coûtume non plus que les Egyptiens, même du tems de Josué, puis qu'on regardoit comme un opprobre d'être incirconcis comme eux.

Il est vray qu'on lit dans le 9. Chapître de Jeremie, que Dieu met au rang des

peuples circoncis les Egyptiens & les Ammonites. Mais il est tout visible, par tout ce que nous venons de rapporter, & par ce que nous allons dire; que ces peuples n'en avoient embrassé la coûtume que long-tems après Josué. Les alliances de Salomon avec les Rois d'Egypte y ayant introduit cette ceremonie. Car il n'auroit pas été permis selon la Loy, à ce Prince d'épouser une Egyptienne, qui n'eût pas été Proselite. Aussi Maimonide remarque (Halach Isuribia cap. 13.) qu'on fit un grand nombre de Proselites du tems de David & de Salomon. Nous lisons dans Esther, que plusieurs Nations avoient embrassé le Judaïsme à cause des merveilles que Dieu avoit operées en faveur des Juifs ch. 8. 17. & dans Josephe qu'Hircan ayant subjugué la Syrie & l'Idumée, permit aux habitans d'y demeurer, pourveu qu'ils embrassassent la circoncision, & les autres Rites des Juifs; & que l'amour de la patrie le leur avoit fait faire: Ant. lib. 13. chap. 17. Ce qui montre que ces peuples n'observoient point encore la circoncision. Mais dans la suite la coutume s'en repandit tellement de tous côtez, que S. Luc nous assure, dans le second chapitre des Actes, que lorsque le St. Esprit descendit sur les Apôtres, il y avoit à Jerusalem des Juifs de toutes les Nations qui sont sous le ciel.

La plûpart des Peintres, dans la representation de la Circoncision de JESUS-

CHRIST manquent en quelques unes, sinon en toutes ces trois choses que nous allons remarquer. Ils placent l'Histoire de ce Mystere dans un Temple ; ils le font executer par le grand Prêtre ; & en presence de la Vierge. Cependant cela ne s'accorde nullement à la verité de l'Histoire. Car bien que S. Luc rapporte, tout simplement, que l'Enfant fut circoncis huit jours après sa naissance ; & qu'il ne dise rien du lieu où se fit la ceremonie, de la personne qui en fut le Ministre, ni de ceux qui y furent presens : on ne laisse pas de recueillir de plusieurs endroits de l'Ecriture, qu'elle se pouvoit indifferemment faire par tout, & par toute sorte de personnes : puis qu'Abraham se circoncit lui-même, qu'il circoncit ses Enfans & ses Serviteurs dans sa maison. Que Sephora femme de Moyse circoncit son fils dans une hostellerie : que Josué circoncit dans le camp, les Israëlites nez dans le desert : Qu'Achior Capitaine des Ammonites se circoncit lui même dans quelque maison d'emprunt à Bethulie : Et qu'apparemment S. Jean Baptiste fut circoncis par quelque personne particuliere, dans la maison de Zacharie ; puisque ceux qui en firent l'operation y vinrent, & qu'elle fut faite en presence d'Elisabeth sa mere. Or dans ces Exemples, non plus que dans les autres, que l'Ecritures nous pourroit fournir de cette ceremonie ; on n'y voit ni grand Prêtre, ni Tem-

Digitized by Google

ple, qui puisse disculper nos Peintres de leur erreur. Mais on peut convaincre d'absurdité, ceux d'entre eux qui y representent la Vierge dans un Temple ; puis qu'il est certain que les femmes ne pouvoient sans enfraindre la Loy, entrer dans le Temple avant les 40. jours de leurs couches.

Quelques-uns ont pensé que la Vierge avoit elle même circoncis son Fils. D'autres ont cru que S. Joseph en avoit fait l'operation. Mais ces opinions ont été rejettées avec raison par S. Epiphane, S. Augustin & plusieurs autres Peres : non que la chose n'ait pû se faire de la sorte selon la loy ; mais parce qu'il y a plus d'apparence qu'elle a été faite par quelque personne publique expérimentée en presence de ceux qu'on y invitoit, d'autant que le témoignage en devoit être public & sans soupçon, & que le danger de cette operation ne demandoit pas des mains peu habiles. Aussi semble-t'il, qu'on en ait usé de la sorte dans la circoncision de S. Jean Baptiste : puisque S. Luc rapporte que plusieurs personnes vinrent chez Zacharie, pour y circoncire son fils. Car une marque qu'ils n'étoient pas de la maison, c'est qu'ils y vinrent : & ce qui prouve qu'ils y venoient comme Ministres, & comme Témoins, c'est que l'Evangeliste ajoûte qu'ils le nommoient d'un nom dont le pere & la mere ne convenoient pas.

Ce qui porte le plus à croire que Jesus

Digitized by Google

Christ a été circoncis par une personne publique qui faisoit profession de cette operation, est le silence des Evangelistes. Car si la chose s'étoit passée autrement, quelqu'un d'entre eux n'auroit pas manqué d'en marquer le Ministre, comme une chose singuliere. Or la pratique des Juifs, des Mahometans, & des autres Nations d'aujourd'hui qui observent la circoncision, nous en est une preuve; puisque par tout où ils ont l'exercice libre de leur Religion, ils usent de personnes publiques & experimentées. Et si l'on voit des exemples dans l'Ecriture, qui semblent contredire cet usage? comme celui de Sephora, d'Achior, de ces femmes qu'Antiochus faisoit mourir, qui avoient circoncis leurs enfans, & de St. Paul qui avoit circoncis Timothée; ce sont des exemples rares qui prouvent bien que toutes sortes de personnes en pouvoient faire l'operation; mais non pas qu'on en usât par tout & toûjours de même. Outre qu'on pourroit regarder quelques-uns de ces endroits de l'Ecriture comme des Hebraïsmes, où l'on attribue l'action à la personne qui la fait faire, comme si elle l'avoit executée elle même.

Quant au lieu où se celebra ce sanglant Mystere, tout concourt à nous persuader que ce fut dans la grotte de Bethleem. Car il est sans apparence que la Vierge ait pû quitter ce lieu avant le huitiéme jour de ses couches, la Loy ayant declaré la femme

me acouchée d'un fils, immonde pendant sept jours, de la même maniere que les femmes qui avoient leurs ordinaires, qui soüilloient tout ce qu'elles touchoient, les personnes mêmes ; & auxquelles en cette consideration toute societé & toute frequentation étoit interdite ; demeurant separées de toutes sortes de personnes pendant ce tems-là. Outre qu'elles devoient encore demeurer trente trois jours sans toucher aux choses Saintes & sans entrer dans le Temple. Et quoyque la pieté & la raison nous dictent que cette sainte femme ait été exempte de toutes ces infirmitez ; sa soumission à la Loy de Dieu, nous doit neanmoins persuader qu'elle observa trés-regulierement toute la Loy. Aussi St. Luc nous dit d'elle & de St. Joseph qu'ils avoient accompli toutes les choses auxquelles la Loy les engageoit. S. Jean Chrysostome appuïé de quelque ancienne Tradition, a pensé que la Vierge avoit demeuré quarante jours dans cette grotte : Et presque tous les Peres ayant été de cette opinion que les Mages y adorerent Jesus-Christ, confirment ce sentiment.

Les Peintres font donc des fautes essentielles quand ils nous representent ce mystere dans un Temple, & qu'ils en font le Grand Prêtre le Ministre ; puisqu'il est trés-certain qu'il ne fut point executé par le Grand Prêtre ; mais trés-probablement par un simple seculier, que ce ne fut point dans le

Temple, mais apparemment dans une grotte qui servoit d'étable à l'Hôtellerie publique de Bethléem, que Joseph & Marie trouverent pleine de monde. On peut même conjecturer des paroles de l'Ange aux Pasteurs, que cette Hôtellerie étoit la seule de la Bourgade ; puisqu'il en appelloit l'étable *Créche*, comme l'unique connuë de tout le monde, sous ce nom. *Et hoc vobis signum : invenietis infantem fasciatum jacentem in præsepio.* On peut, dis-je, conjecturer, qu'elle étoit comme l'un de ces Caravanseras où les Voyageurs trouvent le couvert gratis, par tout le Levant, pour eux & pour leurs bêtes. Ces logis étant en usage dès ce tems-là, comme aujourd'hui, & même long-tems auparavant : puisque nous lisons dans le 42. chapitre de la Genése, que Joseph, outre les grains dont il fit remplir les sacs de ses freres, y fit encore ajoûter les vivres dont ils avoient besoin sur la route : *datis supra cibariis in viam* ? Et que ces mêmes freres dans une hôtellerie sur le chemin, avoient ouvert un de leurs sacs pour donner à manger à leurs bêtes. Ce qui marque qu'il se trouvoit pour lors de ces logis où l'on ne vendoit point de vivres ni pour les hommes, ni pour les bêtes : & où l'on ne trouvoit que le simple couvert, n'étant faits que pour le donner aux voyageurs & à leurs montures. Aussi voyons nous que Jeremie les appelle des

Hôtelleries de Voyageus. *Quis dabit me in solitudine diversorium viatorum* : melon-orchim מלון אורחים & que les Hebreux les appelloient *malon* du mot *lon* qui signifie passer la nuit. L'Hôtellerie de Bethlehem n'étoit donc apparemment qu'un de ces lieux où se retiroient les voyageurs ; & la Grote que les Evangelistes appellent *Crêche* ou Etable, en étoit un appartement où ceux qui avoient des montures se retiroient.

Ainsi nos Peintres ne peuvent, sans aller contre la verité de l'Histoire de nos mysteres, se dispenser de representer la Naissance & la Circoncision de JESUS-CHRIST, dans une Caverne ou Grote, pratiquée dans le roc d'une montagne, la veritable étant encore de la sorte : qui au rapport de nos Voyageurs, a presentement quarante pieds de long, douze de large, & quinze de hauteur. Et la tradition nous apprend que l'entrée en étoit autrefois du côté du Nord.

Le Venerable Bede, dans son Traité *des Lieux sacrez*, raporte qu'il sort miraculeusement une fontaine dans ce saint Lieu. Baronius & plusieurs autres Auteurs ont cru ce Pere. Cependant, comme Casaubon l'a déja remarqué, les Evangelistes, l'Histoire Ecclesiastique, les personnes sçavantes, qui ont frequenté la Terre sainte, & qui en ont écrit, n'en disant rien, il est à craindre que ce recit ne soit de la nature des autres dont ce Pere s'est trop legere-



Digitized by Google

ment laissé persuader, & dont il fait mention dans le même livre; où il dit par exemple, qu'il y avoit une colonne sur le Calvaire, qui ne faisoit point d'ombre lorsque le Soleil étoit au Solstice d'Eté. Il ne faut pas être fort versé dans la Science de la Sphere pour reconnoître une erreur aussi grossiere que celle-là, Car peu de gens ignorent que Jerusalem étant au 32. degré de latitude boreale, le soleil n'approche qu'à huit degrez & demi de son Zenith; & par consequent, qu'on ne peut élever perpendiculairement sur l'horizon de ce lieu, aucune colonne, qu'elle n'y fasse ombre à midi pendant tout l'Eté.

Comme les Evangelistes ne nous declarent rien des particularitez de la Circoncision, nous ne pouvons les apprendre que des Juifs modernes, qui vray-semblablement en auront beaucoup retenu de leurs Ancestres. Voici en abregé ce que nous en rapportent Buxtorf dans le second chapitre de sa Sinagogue, Leon de Modene dans le 8. chapitre de la troisiéme partie des ceremonies Judaïques, & Adisson dans le 7. chapitre de l'Etat present des Juifs en Barbarie : où l'on pourra remarquer l'erreur de nos Peintres, & les choses qui conviennent dans la representation de ce mystere.

La Circoncision ne se differe point sans necessité, plus long-tems que le huitiéme jour de la naissance, qui est le terme

Digitized by Google

prescrit par la Loy. Elle se fait ordinairement le matin, afin que l'Enfant encore à jeûn perde moins de sang ; & indifferemment dans la maison des particuliers, ou dans les Sinagogues. L'on y dispose toûjours deux Sieges couverts de riches Tapis, l'un pour le Prophete Elie que les Juifs y croyent present, & l'autre pour le Parrain, & si la ceremonie se fait dans la Sinagogue, ces Sieges sont placez proche de l'endroit où l'on met les Livres sacrez. L'on y invite pour y assister dix personnes âgées au dessus de trente ans. Le Mohel, qui est celui qui en fait l'operation, est d'ordinaire un Seculier adroit & experimenté, qui en a fait l'apprentissage sous d'autres Mohels.

Le jour de la ceremonie venu, on lave l'Enfant, on le tient proprement emmailloté, & s'il arrive avant qu'il soit coupé, qu'il vienne à se soüiller de son ordure, on differe les prieres, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement nettoyé. Car les Juifs s'imaginent qu'il ne leur est pas permis de prier sur l'enfant qu'il ne soit très-net.

Dans les lieux où ils ont libre exercice de Religion, des femmes portent pompeusement l'enfant jusqu'à la porte de la Sinagogue. Des enfans precédent cette marche. L'un porte une torche composée de douze bougies, en memoire des douze enfans d'Israël. Deux autres portent des coupes pleines de vin rouge. Un autre le cou-

teau avec lequel se doit faire l'operation, qui est trés-aigu & tranchant, & dont le manche est souvent d'argent garni de pierreries. Enfin deux autres suivent ce dernier, l'un portant un bassin plein de sable en memoire de la promesse de Dieu faite à Abraham, de rendre sa posterité nombreuse, comme le sable de la mer ; & l'autre un bassin où il y a de l'huile, des plumaceaux, de charpie, & des bandeletes de toile deliée, pour l'appareil de la playe.

Le Parrain assis dans son Siege, le Mohel vis-à-vis de lui, & les autres assistans chacun en son rang, l'un d'eux crie à haute voix, *qu'on apporte les choses requises à la Ceremonie.* Aussi tôt les enfans entrent & se vont mettre autour du Mohel : & ce dernier entonne sur le livre de Moyse, le Cantique que chanterent les Israëlites au passage de la Mer rouge. Cela fait, l'Assemblée se leve, le Parrain va prendre l'enfant à la porte de la Sinagogue ? puis retournant en sa place, chante *Baruch habba* c'est-à-dire *beni soit celui qui vient* : rapportant ces paroles au Prophete Elie, ou à l'Enfant. S'étant assis derechef, & tenant l'enfant sur ses genoux vis-à-vis du Mohel ; celui-cy le demaillote, lui tire le prépuce d'une main, & le rend insensible de l'autre, à force de le frotter. Puis prenant le couteau des mains de l'enfant qui le porte, il chante à haute voix : *Seigneur nôtre Dieu, Roy du Monde, soyez beni de nous avoir sancti-*

*fiez par vos loix , & nous avoir donné le pact de la Circoncision.* Il coupe le prépuce, qu'il jette dans le bassin plein de sable, & remet le couteau entre les mains de l'enfant. Cela fait, il prend l'une des coupes, remplit sa bouche de vin, qu'il crache sur la playe pour la laver, & contre le visage de l'enfant, quand il le voit foible. Il succe ensuite le membre de l'enfant, jusqu'à trois fois, crache dans le sable le sang qu'il a succé : & lorsqu'il voit que le sang cesse de couler de la playe, il déchire avec les ongles de ses pouces, qu'il laisse croître longs & aigus pour cela, le reste de la peau qui couvre le gland, jusqu'à le découvrir tout à fait, puis prenant des plumaceaux trempez dans l'huile, il les applique sur la playe qu'il enveloppe de petites bandes de linge, & remmaillotte l'enfant. Alors le Pere dit à haute voix : *Seigneur nôtre Dieu, vous soyez beni de nous avoir sanctifiez par vos loix & de nous avoir ordonné de participer au pact que vous avez fait avec Abraham.* A quoy toute l'assemblée répond : *que cet enfant soit aussi heureux dans l'exercice de la Loy, dans son Mariage & dans ses autres actions, qu'il l'a été dans la participation du pact de nôtre Pere Abraham.*

Le Mohel pendant ces acclamations se lave la bouche, & les mains avec du vin, puis se levant avec le Parrain qui tient l'enfant devant lui ; il prend l'autre coupe



Digitized by Google

pleine de vin, la benit, & prie sur l'enfant en cette sorte: *O Dieu, Dieu de nos Peres, fortifiez & conservez cet enfant pour son pere & pour sa mere: faites que son nom soit consideré parmi les Israëlites; qu'on l'appelle N, en sorte que le pere qui l'a engendré & la mere qui l'a enfanté en ayent de la joïe.* Trempant ensuite l'un de ses doits dans la coupe, il en moüille trois fois les lévres de l'enfant; prie que Dieu veüille conserver les Assistans, afin qu'ils confirment l'Alliance qu'ils viennent d'accomplir, qu'il communique une longue vie au pere & à la mere, & qu'il en benisse l'enfant. Enfin il redonne la coupe à l'un des enfans, & les invite tous d'en boire tour à tour. Après cela on rend l'enfant aux femmes & elles le reportent à la mere, dans le même ordre qu'elles l'avoient apporté.

Quelques-uns ont pensé que le Couteau dont Jesus-Christ fut Circoncis, étoit de pierre; à cause qu'on lit dans plusieurs versions de l'Ecriture, & notament dans la Vulgate, que Sephora femme de Moyse; & Josué s'étoient servis de couteaux de cette matiere, pour un pareil usage. *Tulit Sephora acutissimam petram & circumcidit præputium filii sui.* Exod. 4. 25. *Ait Dominus ad Josue: Fac tibi cultros lapideos, & circumcide secundò filios Israel.* Josue. 5. 2. Outre qu'on garde à Compiegne un couteau d'Ardoise, que l'on croit le même donc Jesus-Christ fut Circoncis. Cepen-

Digitized by Google

dant il est difficile d'approuver cette opinion. Car il est certain que le fer n'étoit point une matiere inconnuë, ni rare dans ce tems-là : puisque nous lisons dans la Genése que Tubal-Cain, avant le Deluge, travailloit déja à toute sorte d'Ouvrages de fer : *fuit Malleator & faber in cuncta opera ferri.* Dans les Nombres, qu'on y défend de frapper avec le fer : *si quis ferro percusserit.* Dans le Deuteronome, que l'on se servoit de haches de fer pour couper du bois : *Et in succeisione lignorum securis fugerit manu, ferrumque lapsum de manubrio amicum ejus percusserit.* Et que ce metal étoit si commun dans la terre de Chanaan, que les pierres en étoient de fer, *cujus lapides ferrum sunt.* On voit dans Josué que les habitans de cette même terre, se servoient de Chariots de fer : *ferreis curribus utuntur Chananai.* Dans les Juges, que l'on coupoit les cheveux avec des instrumens de ce metal : *ferrum nunquam ascendit super caput meum.* Et dans le premier livre des Rois, ou de Samuel, que Goliath étoit armé d'un épieu dont le fer pesoit six cens sicles. *Ferrum hasta ejus sexcentos siclos habebat ferri.* Aussi ne faut-il que lire les originaux de l'Ecriture pour s'appercevoir que les couteaux de Sephora & de Josué n'étoient point de pierre, mais de bon fer bien trempé, tels que le sont les nôtres. Car si le mot *tzur* צור qu'on y rencontre & qui en a causé l'équivoque, signi-

fie quelque fois un *rocher*, ou un *caillou*, il marque pareillement quelque chose de tranchant & d'aigu : témoin ces mots du 44e. verset du Pseaume 89. *Tafhib tzur Charebbo* תשיב צור חרבו qu'on ne peut rendre sans irregularité qu'en cette sorte : *Retudisti aciem gladii ejus*. Vous avez émoussé la pointe de son épée. Car si l'on alloit dire, *vous avez émoussé la pierre, le caillou, ou le rocher de son épée*, il est très-évident que l'on parleroit mal & contre le sens de cet endroit de l'Ecriture. Ainsi le passage de Josué, où on lit *Charebbot tzurim* חרבות צורים signifie des *couteaux tranchans* ou *bien aiguisez*, comme le rendent le Paraphraste Chaldéen : *izmelin chariphin* אזמלין חריפין *cultros acutos*. Buxtorfe dans le chapitre second de sa Sinagogue dit, *fac tibi cultros acutos : sic scribendum, non lapideos*. La Version Angloise faite sur l'Hebreu porte : *Sharp Knives* ; des couteaux bien afilez : Et plusieurs autres Versions disent le même & non pas des *couteaux de pierre*.

Ajoûtons que du tems de Moïse on se servoit déja de rasoirs. Nous lisons dans le 14. chapitre du Levitique, que l'on rasoit la tête, la barbe & les sourcils des Lepreux. Et dans le 6. chapitre des Nombres, que l'on défendoit aux Nazaréens de faire passer le rasoir sur leur tête. Or on ne pouvoit pas dire que ces rasoirs étoient de pierre. Car le caillou, quelque coupant qu'il soit,

Digitized by Google

ne rase point le poil : mais on peut assurer sans crainte qu'ils étoient de fer. Aussi a-ce été le sentiment de l'Auteur de la Vulgate : puisque dans le 13. chapitre des Juges, où il est dit, qu'un Ange avertit la Mere de Samson, que le rasoir ne toucheroit point la tête de son fils ; & dans le 16. chapitre du même livre que Samson dit à Dalila que le rasoir n'a jamais toùché sa tête : il rend dans le premier le mot *Morah* מורה qui signifie *rasoir* & qui se trouve dans tous les deux, par la diction de *novacula* : *Cujus non tanget caput novacula*, & dans le dernier par le mot *ferrum* : *Ferrum nunquam ascendit super caput meum.* Ces rasoirs étoient donc de fer, ou plûtôt d'acier bien trempé. Car le fer ne sçauroit raser le poil qu'il ne soit bien aceré & bien trempé.

Disons donc que si dès le tems de Moïse, on se servoit de rasoirs, il n'y a nulle apparence que sa femme, ni Josué se soient servis de couteaux de pierre pour une operation aussi sensible & aussi dangereuse que l'étoit la Circoncision, ou les meilleurs rasoirs n'étoient pas trop bons. Et que s'il est sans apparence que Sephora & Josué se soient servis de couteaux de pierre pour cette operation : il est tout à fait incroyable que quinze cens ans aprés, on s'en soit servi pour Circoncire Jesus-Christ : puisque le tems qui perfectionne les Arts, nous ouvrant les yeux sur l'utilité des nouvelles découvertes, nous fait peu à peu negliger

les anciennes, les mépriser & même les oublier, lors qu'elles sont moins commodes que les nouvelles. Aussi avons-nous dans Petrone une preuve incontestable de l'usage de ce tems là. On y lit en mots exprès, que les Juifs se servoient de fer pour la Circoncision:

*Ni tamen & ferro succiderit inguinis oram.*

Ce qui a donné lieu aux Traducteurs de préferer la signification de *pierre*, à celle de *tranchant* ou *aigu*, en rendant le mot Hebreu צור dans les passages de l'Exode & de Josué, a été la riche allusion qu'elle fait avec Jesus-Christ, dont elle est souvent le symbole dans l'Ecriture. Tertulien a rendu le premier de ces passages, deux fois en ce sens, dans son livre contre les Juifs. Le fils de Moïse, dit-il, dans le 3e. chapitre, auroit été étouffé par un Ange, si Sephora sa mere ne l'eût Circoncis avec une pierre. *Sed & filius Moïsis tum ab Angelo præfocatus fuisset, si non Sephora mater ejus calculo præputium infantis circumcidisset.* Et faisant allusion au rapport de ce couteau de pierre avec Jesus-Christ, il dit dans le 9e. chapitre du même Traité, que ce n'étoit point par les préceptes de la loy de Moïse, que nous devions être introduits dans la vie éternelle; mais par Jesus-Christ, par la grace de la Loy nouvelle, lors que nous serions Circoncis par la pierre tranchante, par les preceptes de Jesus-

CHRIST. Car JESUS-CHRIST, ajoûte-il, étoit la pierre qui avoit été prédite & figurée en tant de façons. *Idque non per Mosen, id est, non per legis disciplinam, sed per Jesum, id est per novæ legis gratiam provenire habebat, Circumcisis nobis petrinæ acie, id est Christi præceptis, petra enim erat Christus.* Mais si ces convenances font un beau jeu dans les discours Oratoires, & dans un sens mystique, elles n'ont point de force dans le sens literal qui demande l'exactitude de la verité.

## ARTICLE CXCII.

### *DISSERTATION SUR LA LATITUDE ou Elevation du Pole de Paris.*

IL n'y a point de Ville au Monde, dont on ait observé tant de fois la Latitude ou l'Elevation du Pole que celle de Paris, & si l'on vouloit considerer tous les Livres & toutes les Cartes qui la determinent, on trouveroit autant d'opinions differentes qu'il y a de minutes depuis le 47. degré jusqu'au 49. Car il n'y a presque point d'Auteurs soit Grecs, soit Latins, Arabes, Allemans, Anglois, Hollandois, Italiens, Espagnols & François qui ayent fait quelque livre de Sphere, d'Astronomie, de Geographie, ou sur quelque autre matiere semblable, qui n'ayent parlé de la latitude de cette Ville sans y avoir jamais été, ou du moins

ſans y avoir fait les obſervations neceſſaires, s'en étant rapportez à ceux qui les avoient précedez. Ainſi pour connoître cette Latitude, il faut s'en rapporter à ceux qui l'ont obſervée eux mémes avec de bons inſtrumens, & avec toute l'exactitude & les précautions neceſſaires pour ne ſe point tromper.

Le premier de tous qui a obſervé l'élevation du Pole de Paris eſt Ptolomée qui vivoit du tems des Empereurs Romains qui poſſedoient l'Egypte & les Gaules. Il dit dans le livre 2e. de ſa Geographie chap. 8. que la Longitude de *Lucotetia* Ville des Pariſiens étoit de 23d. 30′ à conter depuis les Iſles Canaries, & ſa Latitude ou élevation de pole étoit de 48d, 30′. Cette opinion a été ſuivie juſqu'au 16e. ſiécle par tous ceux qui en ont parlé. Strabon qui avoit précedé Ptolomée, puis qu'il vivoit du tems d'Auguſte & de Tibere, ne determine point la ſituation de Paris non plus que Solin, Pomponius Mela, Pline & d'autres qui ont écrit dans le même tems ſur la Geographie.

Ainſi on ne trouve point d'Auteur conſiderable depuis Ptolomée, qui ait parlé de la latitude de Paris juſqu'au 16e. ſiécle, où il s'en eſt trouvé un grand nombre preſque tous d'un ſentiment different, comme Mercator, Ortelius, Berthius, Friſon, Appian, Metius, Scaliger, Longomontanus, Rheinold, Stefler, Purbachius & quantité d'autres qui marquent cette latitude moin-

Digitized by Google

dre que Ptolomée quoi qu'elle differe de la veritable, comme on le verra dans la suite.

Le premier du 16^e^. siécle qui ait observé la Latitude de Paris, est Jean Fernel Docteur en Medecine, comme il le rapporte dans son livre de la theorie du monde imprimé en 1528. *Electâ*, dit-il, *die per quam serenâ quæ fuit Augusti 25. hîc Parisiis solis in meridiano constituti elevationem per regulas deprehendi esse* 49. *grad. min.* 13. *Cum igitur sol eo die graduum* 11. *teneret cujus declinatio borealis est* 7°. 51′, *judicavi elevationem æquatoris continere* 41°. 42′, *quare & Parisiorum latitudinem esse* 48. *graduum* 38. *min.* Ainsi cet Auteur fait cette latitude plus grande de 18. minutes que Ptolomée. Oronce Finée qui vivoit dans le même tems & que François premier avoit fait venir à Paris pour être Professeur au College Royal, la determine en plusieurs endroits de sa Cosmographie de 48^d^. 40′, & pour cela il a supputé plusieurs tables des hauteurs du Soleil, ombres verses &c. Ainsi il n'y a pas grande difference entre ces deux Contemporains, & l'on devroit s'en rapporter plûtôt à Oronce qu'à Fernel, parce qu'il étoit plus versé dans cette Science dont il faisoit profession, & il avoit de meilleurs instrumens. Car on lui a trouvé un cercle de cuivre doré de deux pieds ou environ divisé en degrez, en parties égales, ombres droites & verses, & un horloge d'environ trois pieds de haut, à sept pans ou faces

égales dont chacune representoit le mouvement de quelque Planete avec toutes ses circonstances, de l'invention du même Oronce Finée, & qu'il avoit fait faire pour le Cardinal de Lorraine Ministre de François I. Ce qui étoit facile de voir par la devise du lierre au tour d'une pyramide avec cette Inscription, *te stante virebo*.

Le troisiéme est Mr. Viete Maître des Requêtes, qui dit dans un de ses livres imprimé à tours en 1593. avoir observé le jour de l'Equinoxe à Paris, par la longueur de l'ombre droite à midi, & que l'élevation du Pole étoit de 48d. 49'. & il est étonnant qu'un aussi habile homme ait choisi ce jour; puisqu'il n'y en a point où il soit si facile de commettre de l'erreur; à cause de la declinaison du Soleil qui est très-variable, à moins que d'avoir fort precisement le soleil dans le point de l'Equinoxe à l'heure même du midi de l'observation, ce qui ne se rencontrera pas en cent ans une fois. Et quoi que cette latitude approche beaucoup plus de la veritable que les precedentes, on ne doit pas neanmoins y avoir égard à cause de la maniere dont elle a été faite, & qu'on ne peut par l'à verifier; parceque Mr. Viete n'a pas marqué l'année de son observation equinoxiale à 48d. 49'.

L'on peut aussi remarquer des defauts considerables dans celle de Fernel quoyqu'il la fit pour être dediée à Jean III.

Roy de Portugal, & pour determiner la circonference de la Terre, il ne marque pas seulement le jour, ni l'année de son observation, ainsi on ne peut pas verifier s'il a bien pris le vrai lieu du Soleil & sa declinaison, en quoy il lui étoit facile de se tromper; puisque sans parler de son instrument de bois, il avoit choisi la saison où les declinaisons, & les lieux du Soleil varient plus sensiblement qui est à 15. ou 20. degrez des Equinoxes, & ainsi les erreurs qu'il pouvoit commettre en l'une de ses trois positions, de la hauteur meridienne du Soleil, de son vray lieu dans le Zodiaque & de sa declinaison. Car avant Tycho-brahé les tables de ces differentes choses n'étoient pas exactement calculées sans parler des refractions qui leur étoient inconnuës. Il ne faut donc pas s'étonner si les observations de ces trois Sçavans hommes ne s'accordent pas avec celles de ce tems, d'autant plus qu'ils croyoient que la plus grande difference des declinaisons étoit de 23d. 28'. au lieu que Tycho l'a trouvée de 23d. 31'. 30".

Il ne reste plus qu'à examiner les observations qui ont été faites dans le siecle passé, comme celles de Mrs Henrion, Midorge, Bechet, le Comte de Pagan, Morin, Duret, Gassendi, Boüillaud, Roberval, Petit, & Cassini dont les unes ou les autres ont été choisies selon le caprice des Auteurs qui en ont eu besoin.

Digitized by Google

La plus ancienne obſervation qui ait été faite dans le ſiecle paſſé, eſt celle de Henrion qui dit dans ſon traité de Coſmographie page 325. qu'en l'année 1614. ayant pris la plus grande & la plus petite hauteur de l'étoile Polaire, il a trouvé l'elevation du Pole de Paris de 48 d. 55'. & par d'autres obſervations du Soleil il dit pag. 328. l'avoir trouvée de 48d. 54'.

Mr. Mydorge dans ſon livre de l'Aſtrolabe ne la met que de 48d. 51'. mais au rapport de Mr. Gaſſendi dans ſon obſervation de l'année 1625. ils la trouverent enſemble de 48 d. 52'. comme a fait Bechet qui l'a miſe dans ſes tables de 48d. 52'. 30".

Mr. le Comte de Pagan, Morin & Duret la mettent dans leurs livres de 48d. 50'.

Mr. Boüillaud qui l'a obſervée pluſieurs fois, la determine par ſes tables de 48d. 50'. Mr. Roberval l'a marqué de 48. d. 54'.

Mr. Petit dit l'avoir obſervée dans deux années differentes, la premiere fois au ſolſtice d'été ; afin qu'il n'y eût point de refraction, ni d'erreur dans la declinaiſon, & la ſeconde fois au ſolſtice d'hyver pour eſſayer ſi les tables des paralaxes & les refractions de Tycho, qui entrent dans le calcul de cette latitude, la rendoient fort differente de celle qu'il auroit trouvée en été. Il dit qu'en l'année 1652. le 23. Juin ayant un quart de cercle de laiton de ſix pieds de diametre fort exactement diviſé

Digitized by Google

en minutes, il obſerva la hauteur meridienne du Soleil de $64^{d}$. 37'. Or le Soleil étoit pour lors au $2^{d}$. 24'. 15''. de ♋. ſa declinaiſon étoit de $23^{d}$. 30'. 10''. laquelle étant ôtée de $64^{d}$. 37' il reſte pour l'élevation de l'Equateur $41^{d}$. 6' 50''. Donc la hauteur du Pole étoit de $48^{d}$. 53'. 10''. Le lendemain ayant continué ſon obſervation il trouva la hauteur meridienne du Soleil de $64^{d}$. 36'. ſon lieu au $3^{d}$. 21'. 10''. de ♋. ſa declinaiſon étoit de $23^{d}$. 28' 57''. Donc la hauteur de l'équinoxial eſt de $41^{d}$. 7' 37''. & par conſequent l'élevation du Pole eſt de $48^{d}$. 52' 57''. ou $48^{d}$. 53' de même que le jour precedent dont les ſecondes du lieu du Soleil & de ſa declinaiſon, tant en l'une qu'en l'autre obſervation.

En 1654. Monſieur Petit obſerva le 23. Juin la hauteur meridienne qu'il trouva de $64^{d}$. 38' & ayant ſuppoſé le lieu du Soleil ſelon Argolus de 1d. 54. de ♋. & ſa declinaiſon de $23^{d}$. 30' 41''. il conclut l'élevation de l'Equateur de $41^{d}$. 7'. 19''. & par conſequent celle du Pole de $48^{d}$. 52'. 41''. & parce qu'en 1657. les jours du Solſtice d'hiver ſe trouverent très-beaux & très-favorables aux obſervations Aſtronomiques, M. Petit en fit encore quelques-unes. Il trouva le $25^{e}$. Decembre la hauteur Meridienne du Soleil de $17^{d}$. 45', & y ajoûtant la paralaxe qui étoit de 2'. 52''. & en retranchant la refraction de 6'. il reſte pour la veritable hauteur du Soleil $17^{d}$ 32'.

Digitized by Google

52″. Et son lieu étant par les tables au 4d. 16′.de ♑ & sa déclinaison de 23d.27′.20″. il s'ensuit que l'Equateur étoit élevé de 41d. 7′. 14″. & par consequent la hauteur du Pole étoit de 48d. 52′. 46″. approchant de celle qu'il avoit trouvée par les observations faites en Esté, d'où il verifie les tables des paralaxes & des refractions, & conclut que l'élevation du Pole de Paris est de 48d. 53′. plûtôt que 52′.

Venons maintenant aux observations de M. Cassini. En 1669. M. Cassini & Picard étant à la Bibliotheque du Roi, trouverent que la plus grande hauteur de l'étoile Polaire étoit de 51d.20′. 52″. & de-là ils conclurent que la hauteur apparente du Pole de ce lieu étoit de 48d. 53′. & par consequent à l'Observatoire Roial que l'on batissoit alors, & qui est plus Meridional que la Bibliotheque du Roi de 1′. 50″. la hauteur apparente du Pole étoit de 48d.57′.10″.d'où ôtant une minute pour la refraction, il restoit pour la vraye hauteur du Pole à l'Observatoire 48d. 50′. 10″.

Le 11e. Decembre 1671. M. Cassini determina la hauteur apparente du Pole à l'Observatoire qui venoit d'être achevé, de 48d. 51′. 40″.

Le 10e. Janvier 1672. M. Cassini ayant bien observé & verifié son quart de cercle, trouva à l'Observatoire la hauteur Meridienne de l'étoille Polaire le soir de 51d. 19′. 45″. le matin de 46d. 25′. 20″. dont la

Digitized by Google

difference est de 4$^{d}$. 54'. 25''. d'où il conclut la distance de l'étoile Polaire au Pole de 2$^{d}$. 27'. 12''. 30'''. & la hauteur apparente du Pole de 48$^{d}$. 52'. 32''. 30'''. M. Cassini dit que cette hauteur du Pole est la plus grande qu'il ait observée à l'Observatoire depuis 22. ans.

En 1684. le 14$^{e}$. Janvier M. Cassini determina la hauteur apparente du Pole de 48$^{d}$. 51'. 25''. & en 1688. au mois de Janvier il la determina de 48$^{d}$. 51'. 30''. de même qu'en l'année 1673.

En 1691. le 21. Decembre trouva cette hauteur du Pole de 48$^{d}$. 51'. & c'est la plus petite qu'il ait observée dans ce lieu. Sur ces observations il faut en retrancher la refraction qui se trouve à cette hauteur de 52''. ou d'une minute.

Il y a quelques Astronomes, lesquels considerant que depuis Ptolomée jusqu'à nous, l'élevation du Pole de Paris a toûjours augmenté suivant les observations qu'on en a, en sorte que depuis 48$^{d}$. 30'. elle est venuë jusqu'au 48$^{d}$. 53'. ont prétendu que le Pole de la terre a veritablement changé. Car c'est sur les observations d'Hyparque, de Ptolomée, d'Albategnius & d'autres, que Copernic, Tychobrahé & les autres Astronomes ont fondé la variation de l'obliquité de l'Ecliptique comparée à celles qu'ils avoient faites. Et il eût été facile à Tycho de conclure que cette declinaison étoit variable & toûjours de 23$^{d}$. 31'. 30''. ainsi

qu'il la trouvoit, & dire que les autres l'avoient mal observée, plûtôt que de consentir à ce balancement du Zodiaque & changement de declinaison. Ainsi il paroît que le changement réel de l'élevation du Pole pourroit être bien fondé sur les observations des Anciens & des modernes, la difference étant assès grande, pour ne pas soupçonner les défauts d'un quart de degré dans leurs instrumens. Ce qui ne devroit pas arriver dans les plus grossiers. C'est peut-être la cause pour quoi Tycho même en l'année 1584. ayant envoyé un homme exprès à Fruenbourg y trouva l'élevation du pole de 54ᵈ. 22'. laquelle Copernic n'avoit trouvée en 1500. que de 54ᵈ. 19'. 30". & delà Tycho prend occasion de le blâmer, comme ayant manqué d'exactitude, & negligé les refractions. Cependant il n'est pas croyable que Copernic beaucoup plus habile que Tycho, ait manqué de bien prendre la Latitude d'un lieu où il faisoit sa demeure & ses observations, sçachant bien la déterminer par les hauteurs dés étoiles ou du Soleil qui ne fussent point sujettes aux refractions, dont la doctrine même ne lui devoit pas être inconnuë, ayant vû Vitellion, Alhazen, & Waltherus, des observations duquel il se sert beaucoup, lequel Waltherus dit expressement, *notandum quod circa horizontem astra apparent propter radios refractos supra horizontem, cum secundum veritatem sunt sub eo, quod instru-*

*mento armillarum sensibiliter sæpius mihi apparuit &c.* Ainsi l'effet des refractions n'étant point inconnu à Copernic, comme on le peut voir même dans son livre 5e. chap. 30. où il parle de l'avantage qu'avoit Ptolomée de la pureté de l'air d'Alexandrie, par dessus celui du lieu où il demeuroit, que les vapeurs de la vistule rendoient plus grossier, on ne voit pas que Tycho eût raison de dire qu'il eût mal observé la latitude de sa demeure, parce qu'il en trouvoit 2'. 30". davantage après 80. ou 100. ans. Et peut-être que si l'on retournoit à Fruenbourg, on en trouveroit davantage que Tycho, & il seroit important de le faire dans un lieu ou deux grands Astronomes ont travaillé, & même à Alexandrie, dont Ptolomée sans doute a bien observé la latitude, pour verifier si depuis tant de siécles elle n'a point changé comme la plûpart de celles des Villes d'Italie & autres lieux, car Rome par exemple, dont la latitude devroit être particulierement connuë à Ptolomée, il la met de 41d. 40'. & Clavius dans son traité de Sphere dit l'avoir observée de 42d. précisément. Mais Kepler dans son Catalogue des tables Rudolphines la met de 42d. 2'. l'ayant tirée des meilleures observations ; ainsi voila 22'. de difference comme dans celle de Paris. Il est vrai que M. Cassini ne la met que de 41d. 50'. Il se pouvoit donc faire absolument que les unes & les autres fussent veritables ; & qu'en

effet il y eût du changement soit de la part du Ciel soit de la part de la Terre. Ce qui paroît d'autant plus probable, que par un mouvement tout particulier de la terre sur son centre, sans parler du journalier ni de l'annuel dont il n'est pas ici question, elle peut incliner ses Poles & son Axe au-dessus des Poles du Ciel, & changer ainsi de situation imperceptiblement par quelque cause dont on auroit peut-être un jour à venir quelque connoissance. Copernic dans son 5e. livre ch.3. pour rendre raison de l'obliquité du Zodiaque & de l'Excentricité du Soleil, & du changement des Equinoxes, dit que ce sont les Poles de la terre qui changent de place, *& cum tempore lineas quasdam describunt corollæ similes.* Si l'on veut un plus ample éclaircissement sur cette matiere, on n'a qu'à lire le sçavant Ecrit de M. Cassini imprimé dans les Memoires de l'Academie Roiale des Sciences de l'année 1693.

## ARTICLE CXCIII.

## *NOUVELLES LITTERAIRES:*

## DE LA MARTINIQUE.

VOus voulez que je vous envoye une description exacte *de l'Apocyn* ou *Liane laiteuse* qui croît dans nos Isles, & qu'on y regarde comme le remede le plus effica-

ce

ce & le plus prompt contre la morsure des serpens. Je ne sçay, si ma description pourra être aussi exacte que vous le souhaitez : n'ayant point fait une étude particuliere de la Botanique, je crains que les termes propres ne me manquent. En ce cas vous aurez la bonté de m'excuser : d'ailleurs comme j'ai souvent vû & manié cette Plante, j'espere en dire assez pour que tout le monde puisse sans peine la connoître & la demêler d'une infinité d'autres.

Cette Liane rampe à terre, à moins qu'elle ne trouve quelque arbre, auquel elle puisse s'attacher ; car alors elle s'éleve à la faveur de cet appui & monte jusqu'au haut. Sa grosseur est differente selon la nature de la terre où elle croît. Quand elle est vieille, la couleur de son écorce est d'un gris cendré. Cette écorce est toute decoupée en long sans aucune simetrie ; le fond des canelures est lissé & un peu lustré. Quand on a raclé cette premiere écorce, qui est séche & grossiere, on trouve une peau ou substance molasse, qui couvre un bois poreux & troüé à la maniere des Joncs. Ce bois est plein d'un suc aussi blanc que le lait, & qui en coule avec abondance en quelque endroit qu'on le coupe. Ce suc est tres-gluant, & c'est à cela qu'on attribuë la vertu qu'il a de fixer le venin & d'en empêcher les funestes effets. Voilà pourquoy on appelle cette Plante *la Liane laiteuse*, ou *la Plante aux serpens*. La feüille en est belle,



Digitized by Google

verte, épaisse, une fois plus longue que large & finissant en pointe. La feuille rend aussi du lait, lorsqu'on la dechire, l'écorce du fruit en rend aussi, quand on le coupe ou même quand on l'égratigne.

A cette description j'en ajouterai une autre, qui est celle de la belledenuit à fleur blanche. Cette Plante croît de la hauteur de deux à trois pieds. Elle est revetuë de feuilles vertes, bien nourries & assez épaisses. Elle pousse sur sa tige plusieurs boutons dont la queuë est fort courte : ce qui fait que touchant les uns aux autres ils forment une espéce de bouquet. Il est composé de cinq feuilles, faites chacune en façon de calice d'une construction extraordinaire. A l'endroit où les feuilles tiennent à leur pedicule, on y distingue cinq côtes, toutes semblables, recourbées, arondies en forme de genou lesquelles aprés avoir laissé entre elles un petit espace enfoncé, s'évasent jusqu'au milieu sans neanmoins se separer. Là elles se gonflent & produisent cinq angles saillans qui forment un pentagone regulier. Elles se divisent ensuite en cinq parties égales qui se terminent en forme de lance, au milieu du calice s'éleve un fruit de la grosseur d'un pois ordinaire. De la tête du fruit sort une fleur longue de deux pouces & qui a la figure d'une trompete. Son tuyau est droit, herissé de petits poils & de couleur blanche. Cette fleur ne s'épanoüit que pendant la fraîcheur, le grand chaud l'obligeant de se fermer

Quand elle est épanoüie, on y remarque un couronnement divisé en cinq parties arrondies. Autant de filets avec un pistil s'élevent du fond : ils sont blancs en bas & purpurin en haut. Le Pistil est surmonté par un petit corps rouge, qui represente comme un double oignon, plein de petits grains jeunâtres, les filets supportent un corps simple, velouté, tirant sur le violet. Le petit fruit d'où naît cette fleur, est trés-beau, la coque en est noire dans sa maturité : mais en se séchant elle devient grisâtre. Cinq filets la divisent en autant de parties égales. On trouve en dedans une pellicule, qui renferme une matiere blanche, friable & semblable à la farine de bled.

## DE ROME.

Il paroît ici un discours Italien sur l'obligation qu'ont les personnes destinées à l'état Ecclesiastique de s'appliquer à l'étude des Sciences Saintes. Ce discours fut prononcé par l'Abbé Augustin Marie Taia, le jour de l'Anniversaire de l'Exaltation de Nôtre Saint Pere le Pape Clement XI. & fut applaudi de toute l'Assemblée. L'Auteur y fait voir la necessité que tous les Ecclesiastiques ont des Sciences Sacrées, les motifs pour lesquels ils doivent les étudier, & l'usage qu'ils doivent faire de leurs études. Voulant publier ce discours, il a crû qu'il le faloit offrir au Neveu de sa Sainteté, le Prince Dom Annibal Albani. Cet



Digitized by Google

illustre Abbé nous avoit déja appris par son exemple tout ce qui est exposé avec éloquence dans l'Ouvrage qu'on lui dedie. Tout Rome est témoin & de l'assiduité avec laquelle il s'est appliqué aux Sciences Ecclesiastiques & des grands progrés qu'il y a fait.

Il paroît aussi un autre petit écrit Italien intitulé *Academia d'Armi e di lettere fatta da nobili con vitori del Seminario Romano*. C'est Mr. de Crescimbeni qui s'est donné la peine de faire une description exacte des exercices de la jeune Noblesse qui est élevée dans le Seminaire Romain. Ces jeux Academiques sont des épreuves publiques du progrez qu'ont fait ces nobles pensionaires dans les Arts & les exercices qu'on leur apprend. On sera surpris de voir dans cette relation que des jeunes pensionaires ont eux-mêmes inventé & exercé des Entrées de ballet, dressé & expliqué des representations de places fortifiées. Un grand nombre de Cardinaux & de Prelats, plusieurs Princes & Seigneurs Romains assistérent à ce spectacle. Mr. Crescimbeni a ajouté à sa description un recueil d'Epigrammes qui furent faites à la loüange des jeunes Seigneurs qui s'étoient le plus distingués dans ces jeux.

*La Medecine Statique de Sanctorius* est connuë de tous les Sçavans. *Mr. Baglivi* Medecin celébre dont on a vû tant d'Ouvrages estimez, a fait réimprimer ici chez *Barnabo* le livre de *Sanctorius*, il y a ajouté des *Canons sur la Medecine des solides* où i

enseigne l'usage qu'on doit faire du livre de Sanctorius, voici le titre de ce nouveau livre.

*Sanctorii Sanctorii Justinopolitani de Medicina Statica libri octo, accedunt Georgii Baglivi Philosophi & Medici Canones de Medicina Solidorum ad rectum Statices usum. Romæ 1704. Præsidum permissu. Typis Bernabò. Sumpt. Harred. l'Hullié si vendono dal sudetto Libraro à Piazza Navona all' insegna del Delfino.*

Nous dirons en deux mots pour ceux qui n'ont pas lû *Sanctorius* que ce Medecin pretend que la conservation de la santé depend de l'exacte proportion entre ce que nous perdons de substance par la transpiration & ce que nous en aquerons par la nourriture & qu'il a inventé une machine pour faire connoître au juste cette proportion.

## DE MADRIT.

On a vû ici cette année une chose qui peut-être n'y avoit pas été vûë depuis un siécle. C'est une These de Mathematique que le P. Joseph Cassani Jesuite y a fait soutenir le 2. Septembre dans le College Imperial. Elle fut soutenuë par Dom Nicolas de Benavente Ylaredo, Chevalier de l'Ordre de St. Lazare. La These comprenoit plusieurs traitez de Mathematique, entre autres ceux de l'Architecture militaire, ou des fortifications & de la Sphere. La nouveauté du spectacle y attira plusieurs Grands d'Espagne, & un concours incroia-

ble de Seigneurs & de personnes de distinction. Le plaisir que toute l'Assemblée témoigna à entendre disputer de ces matieres, fait esperer que les Mathematiques si long-tems negligées en Espagne, y seront bien-tôt en honneur. Une Nation aussi ingenieuse que l'est la Nation Espagnole, feroit en peu de tems de grands progrés dans ces sortes de Sciences, si elle venoit à s'y appliquer serieusement. La These étoit dediée au Roy que tous les bons Espagnols regardent, comme un Prince que Dieu leur a envoyé pour accroître la gloire de leur Nation, & pour y faire revivre les beaux Arts.

## D'ANGLETERRE.

Vous attendiez-vous qu'on imprimât en Angleterre St. Cyrille de Jerusalem, celui de tous les Peres qui a parlé le plus fortement du changement merveilleux qui se fait dans l'Eucharistie. Il paroît une nouvelle édition de cet Auteur sous ce titre.

S. P. N. *Cyrilli Hierosol. Archiepiscopi Opera quæ supersunt omnia, quorum quædam nunc primum ex Codd. MSS. edidit, reliqua cum codd. MSS. contulit plurimis in locis emendavit, notisque illustravit Th. Millet S. T. B. ex æde Christi. Oxonii è Th. Sheld. 1703. fol. pag. 377. sans la Preface & les Tables.*

M. Milles dans cette nouvelle édition des Oeuvres de St. Cyrille de Jerusalem qu'il dit être beaucoup plus belle, & plus

parfaite que toutes celles qui ont paru jusqu'à present, a fait imprimer aprés les Catecheses les Piéces suivantes sous le nom de ce Pere.

1°. *La Lettre à Constance* DE SIGNO CRUCIS IN COELO *apparente. Gr. Lat.*

2°. *Fragmentum homiliæ in Paralyticum.* Imprimé pour la premiere fois sur un MS. de la Bibliotheque Bodleienne d'Oxford.

3°. *Oratio de Occursu Domini. Gr. Lat.*

4°. *S. Cyrilli Episcopi Hierosolii. (verius S. Germani Patriarchæ) C. P. historia Ecclesiastica & Mystagogica.*

5°. *Epistola ad Augustinum de miraculis Hieronymi post mortem celebratis.* Lat.

On trouve ensuite *Rob. Coci. And. Riveti & Edm. Albertini judicia de S. Cyrillo ejusque Catechesibus.*

Et enfin il y a trois Tables.

La 1ere. *Locorum Sacræ Scripturæ.*

La 2e. *Auctorum qui in annotationibus citantur.*

La 3e. *Rerum memorabilium quæ in Cyrilli textu & annotationibus subjunctis occurrunt.*

Vous voyez qu'on a mis là les jugemens de Rivet, de Cocus, & d'Aubertin, pour faire illusion & affoiblir les témoignages decisifs de ce Pere pour le dogme de la transsubstantiation; mais on a beau faire, la simple lecture des Catecheses du Saint Evêque produira sur toutes les personnes sinceres le même effet que sur Mr. Pelisson, la lecture de St. Cyrille contribua beaucoup à la conversion de ce grand homme.



Digitized by Google

## D'UTRECHT.

La Livonie est l'objet de la curiosité de bien des gens depuis qu'elle est le theatre d'une sanglante guerre, un Livre qui paroît pourra satisfaire cette curiosité ; Il paroît aussi une relation de la Guinée, les titres de ces livres vous les feront connoître en attendant que je puisse vous les envoyer.

*Description de la Livonie avec une Relation de l'origine, du progrès & de la decadence de l'Ordre Teutonique. Des revolutions qui sont arrivées en ce Païs jusqu'à nôtre tems, avec les guerres, que les Polonois, les Suedois & les Moscovites ont eües ensemble pour cette Province. On y décrit les Duchez de Courlande & de Semigallie, & la province de Pilten. Enfin on y trouve le voyage de l'Auteur de Livonie en Hollande l'an* 1698. *avec quelques remarques sur la Prusse, Brandebourg, Hanovre, Hesse & plusieurs autres Cours d'Allemagne. Volume in* 12. *A Utrecht chez Guillaume Polsum* 1705.

*Voyage de Guinée contenant une description nouvelle & très-exacte de cette Coste où l'on trouve & l'on trafique l'Or, les dents d'Elephant & les Esclaves. De ses païs, Royaumes & Republiques, des mœurs des habitans, de leur Religion, gouvernement, administration de la justice, de leurs guerres, mariages, sepultures &c. Comme aussi de la nature & qualité du terroir, des arbres fruitiers & sauvages, de divers animaux tant domestiques que sauvages, des bêtes à quatre pieds, des*

Digitized by Google

*reptilles, des oiseaux, des poissons & de plusieurs autres choses rares, inconnuës jusqu'à present aux Européens. Par Guillaume Bosman depuis peu Conseiller & premier Maréchal dans le Château de St. George d'Elmina & Sous-Commandeur de la Côte; enrichie de grand nombre de figures. A Utrecht chez Antoine Schouten Marchand Libraire* 1705. *c'est un gros in* 12. *contenant* 24. *feüilles pages* 520 *&* 15. *grandes figures.*

## D'ANVERS.

L'Edition de l'Ouvrage entier du feu Pere Pagi, sera finie dans un mois, ou six semaines; il se vendra à Paris chez Boudot, l'impression est sur de beau papier d'un caractere net, corrigée avec beaucoup d'exactitude. L'Ouvrage est divisé en 4. tomes in folio: le premier qui avoit déja paru en 1689. est retouché, & beaucoup augmenté. La vie de l'Auteur sera à la tête de l'Ouvrage où ce sçavant homme avoit ramassé avec un travail infatigable & un discernement fort juste, tout ce qui peut éclaircir la Chronologie Ecclesiastique de douze siécles, ce qu'on peut réprendre avec raison dans les Annales de Baronius, & ce qu'on doit répondre aux objections mal fondées que les Protestans ou des Critiques temeraires ont publiées contre ce grand homme, vous en lirez volontiers le titre.

*Critica Historico-Chronologica in universos Annales Ecclesiasticos Eminentissimi & Reverendissimi Cæsaris Cardinalis Baronii,*



Digitized by Google

*in qua rerum narratio defenditur, illustratur, suppletur Ordo Temporum, corrigitur, innovatur, Periodo Græco-Romana, nunc primùm concinnatâ munitur. Opus in quatuor tomos distinctum. Ab adventu Domini nostri Jesu Christi ad annum MCXCVIII. productum. Non solùm Annales Ecclesiasticos, horumque Epitomem legentibus, sed etiam omnibus Antiquitatis studiosis necessarium. Accedit ad Calcem Tomi quarti Catalogus summorum Pontificum. Auctore R. P. Antonio Pagi, Doctore Theologo, Ordinis Minorum Conventualium S. Francisci. Cum indicibus locupletissimis. Antuerpiæ, sumptibus societatis* 1704.

## DE LYON.

Un jeune Libraire de cette Ville vient d'imprimer les *Prolegomenes de Serrarius* sur l'Ecriture; un Ouvrage si estimé a eu le malheur d'être jusqu'ici imprimé avec beaucoup de negligence. Sa mauvaise destinée à encore prévalu dans la nouvelle Edition sur l'interêt qu'avoit le Libraire de corriger les fautes si frequentes dans l'ancienne Edition & de n'y en pas ajoûter de nouvelles. On a aussi imprimé depuis peu *Melchioris Cani Opera & Pharmacopæa Bateana*.

## DE PARIS.

Il y a quelque tems que *les Maximes de St. Estienne de Grandmont* paroissent imprimées in 12. chez le Mercier. Ce saint Fondateur n'a rien écrit, mais ses disciples ont

recüeilli le précis des exhortations qu'il leur faisoit. On y remarque malgré la grossiereté d'un langage barbare une sagesse veritablement Chrétienne, & même de la force, le Traducteur ou plûtôt le Paraphraste, a conservé ces beautez & y a joint celles de l'expression.

*Les Sentimens de Penitence & de Pieté Imprimez chez Cusson*, sont d'un grand Maître dans la vie Spirituelle & d'un bel esprit qui conduit les ames à un dégagement entier, & qui les établit dans une paix solide fort differente de loisiveté des Quietistes.

# CATALOGUE

## *DES LIVRES IMPRIMEZ tant en France que dans les Païs étrangers, dont il est parlé dans les Memoires de Trevoux de l'année 1704.*

## ECRITURE SAINTE.

### *Interpretes, Conciles.*

P*Entateuchus Historicus*, &c. Le Pentateuque Historique, ou cinq livres Historiques, Josüé, les Juges, Ruth, le premier & le second des Rois, avec des Commentaires. A Paris chez Jacques Guillau, in 4o. *Octob.* 1750.

*Novum Jesu Christi Testamentum*, &c.

Nouveau Teſtament de JESUS-CHRIST ſelon la Vulgate, éclairci par des Notes Hiſtoriques & Critiques, avec une Preface ſur la maniere d'étudier cette partie de l'Ecriture Sainte; une Chronologie & une Geographie Sacrée. A Paris chez de Lauine in 24. 2. Tom. *Mars* p. 374.

*Epiſtolarum B. Pauli Apoſtoli triplex expoſitio, Analyſi, Paraphraſi, Commentario aucta, illuſtrata &c. Autore R. P. Bernardino à Piconio Minorita Capucino.* A Paris chez Jean Aniſſon in fol. *Fevr.* p. 289.

*Explication* de la Prophetie ſur l'Enfantement de la Sainte Vierge & du Pſeaume 21. ſur la Paſſion & le délaiſſement de Nôtre Seigneur, par Meſſire Jacques Benigne Boſſuet Evêque de Meaux. A Paris chez Aniſſon, in 12. *Decemb.* p. 2708.

*Scriptura Sacra in locos communes morum & exemplorum novo ordine diſtributa, commodiore quam hactenus methodo ad uſum Concionatorum digeſta. Auctore R. P. Antonio de Balinghem Societ. Jeſu. in fol. Trivoltii & Pariſiis apud Joan.* Boudot *Oct.* addition.

*The Canon of the New Teſtament Vindicated &c.* La défence du Canon du Nouveau Teſtament. Par Jean Richarſon. A Londres in 8o. *Juin* p. 955.

*Hiſtoire* des Conciles contenant en abregé ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable dans l'Egliſe depuis ſa Naiſſance juſqu'à preſent, enſemble les Canons de l'Egliſe, l'Abregé Chronologique de la vie des Papes & leurs déciſions. Par Mr. Hermant Cha-

Digitized by Google

noine de Bayeux 4. vol. in 12. *Octobre* p. 1739.

## *SS. Peres, Livres de Theologie Dogmatique & Morale,*

S. *Eusebii Hieronymi Stridoniensis Presbyteri operum Tomus tertius* &c. Commentaires de St. Hierôme sur tous les Prophetes, corrigez sur d'anciens Manuscrits par D. Jean Martianay Prêtre de la Congregation de Saint Maur. A Paris chez Louïs Roulland in fol. *Decemb.* p. 2034.

*Lettres* de Saint Hierôme traduites en François avec des Notes & des Remarques, par Dom Guillaume Roussel Religieux Benedictin. 2. tom. in 8o. A Paris chez Louïs Roulland. *Juin* p. 915.

*Lettres* de St. Paulin traduites en François, in 8o. Chez Louïs Guerin, *Juin*, p. 919.

*Homilia SS. Domini Nostri Clementis XI. Pontificis Maximi, habita in die Natali Christi, inter Missarum solemnia in Basilicâ Principis Apostolorum anno* 1703. Avr. p. 565..... *Ejusdem SS. D. N. Homilia habita in die Paschatis.* Juin p. 944..... *Ejusdem SS. D. N. Homilia habita in die SS. Apostolorum Petri & Pauli.* Oct. p. 1724.

*Ordonnances* & Instructions Pastorales, portant condamnation d'un imprimé intitulé Cas de Conscience. Ordonnance de Monseigneur l'Archevêque de Cambray, in 12. A Valenciennes. *Juin* p. 853.

De Monseigneur l'Archevêque d'Arles. *Juillet* p. 1058.

De Monseigneur Archevêque de Vienne, *ibid.*

De Monseigneur l'Evêque de Marseille *ib.*

De Monseigneur l'Evêque du Mans *Avril. addition.*

De Monseigneur l'Evêque de la Rochelle. *Oct.* p. 1758.

*Apologie* du Systeme des SS. Peres sur la Trinité contre les Tropolatres & les Sociniens. A Nancy, chez Paul Barbier in 8° *Avr.* p. 583.

*Deffense* de Saint Augustin contre un livre qui a paru depuis peu sous le nom de Mr. de Lannoy, où on fait passer ce Saint Pere pour un Novateur sur la Predestination & sur la Grace. Par le R. P. Daniel de la Compagnie de Jesus. A Paris chez Nicolas le Clerc & Jacques Josse, in 12. *Janv.* p. 3.

*De l'Autorité* de saint Augustin touchant les matieres de la grace, seconde Partie, par Mr. Serre Prêtre Docteur en Theologie, ancien Curé de Charenton. A Paris chez Edme Couterot, in 8°. *Sept.* p. 1557.

*La distinction* & la nature du bien & du mal, Traité où l'on combat l'Erreur des Manichéens, les sentimens de Montagne &c. & le Livre de S. Augustin de la nature du bien contre les Manichéens, traduit en François. A Paris chez Claude Cellier ruë St. Jacques, in 12. *Avr.* p. 535.

*Oratio Historica-Dogmatico-Moralis*, de

*secunda Filii Dei Nativitate. Romæ.*, *in* 8. Juill. p. 1235.

*Difesa della Scolastica Theologia.* Defense de la Theologie Scolastique dediée à Mr. l'Abbé Albani neveu de Sa Sainteté. A Rome chez Antoine de Rossi, in 8°. *Aoust.* p. 1314.

*Traité* Dogmatique & Historique des Edits & des autres moyens spirituels & temporels, dont on s'est servi dans tous les tems, pour établir & pour maintenir l'Unité de l'Eglise Catholique. Par le feu P. Loüis Thomassin Prêtre de l'Oratoire, avec un supplement. A Paris de l'Imprimerie Royale. 3. vol. in 4°. premiere Partie *Mars*, p. 349. seconde Partie *Avril*. p. 615. Suplement *Juin*. p. 927.

*Gothofredi Arnoldi Historia & descriptio Theologiæ mysticæ seu Theosophiæ arcanæ & reconditæ, itemque veterum & novorum mysticorum. Francofurti apud Thomam* Fritsch. Aoust. p. 1353.

## *Livres de Pieté.*

*Veritez* necessaires pour inspirer l'amour de la vertu & la haine du vice, reduites en forme de Meditations. Par le R. P. Dozenne de la Compagnie de Jesus, Assistant de France. A Paris chez Anisson Directeur de l'Imprimerie Royale, in 12. *Janv.* p. 32.

*Traité* de la Communion, ou conduite pour communier saintement. Par le R. P. Vaubert de la Compagnie de Jesus in 12.

A Paris chez Urbain Coustelier & Edme Couterot *Fevr*. p. 203.

*Meditations* de S. Thomas sur les trois vies, Purgative, Illuminative, & Unitive &c. Par le R.P. Antonin Massoulié de l'Ordre des FF. Prescheurs. A Toulouse & se vend à Paris chez L. Coignard 2. Tom. in 12. *Mars*. p. 366.

*Traité* de l'amour de Dieu, où la nature, la pureté & la perfection de la charité sont expliquez, selon les principes des Peres, sur tout de St. Thomas, Par le R. P. Antonin Massoulié Docteur en Theologie. A Paris chez Jean Guilletat in 8°. *Fevrier*. pág. 168.

*Le Pedagogue* Chrétien, ou la maniere de vivre saintement, corrigé de nouveau & mis en meilleur François. Par le R. P. Brignon de la Compagnie de Jesus. A Rouën, se trouve à Paris chez N. le Clerc in 12. *Oct*. p. 1699.

*Meditations* pour les Retraites sur differens sujets propres aux Religieuses & à toutes les personnes spirituelles. A Paris chez J. B. Cusson in 12. *May*. p. 737.

*Le vray* repos en Dieu par les états de Jesus-Christ, ou discours Moraux sur l'Incarnation du Fils de Dieu, expliquez sur l'Ecriture Sainte, les SS. Peres & les Docteurs de l'Eglise. A Soissons chez Jean de Levi in 12. *Decemb*. p. 2083.

*Paroles* tirées de l'Ecriture pour servir de consolation aux personnes qui souffrent. Ouvrage posthume du P. Bouhours. A Pa-

ris chez Antoine le Mercier in 24. *Fevr.* pag. 345.

## *Critiques.*

*Illustrissimi viri Petri de Marca Archiepiscopi Parisiensis, Dissertationes de Concordia Sacerdotii & Imperii. Parisiis apud Viduam Francisci Muguet*, in fol. Oct. p. 1695.

*De veteribus Regum Francorum Diplomatibus, & arte secernendi antiqua diplomata vera à falsis, Disceptatio ad R. P. D. Joh. Mabillonium Monachum Benedictinum. Autore P. Bartholomao Germon Societ. Jesu Presbytero.* A Paris chez Jean Anisson Directeur de l'Imprimerie Royale in 12. *Janvi.* pag. 107.

*Prudentia Civilis & Peritia rei militaris exemplar, vita Japhta fortissimi Hebraorum Imperatoris, fato voto, facto insignis cum appendice Epistola & Thesium Philolog. ejusdem argumenti, necnon Prolegomenis de Gynegania Hebraorum; Autore Joh. Jac. Schudt. Gymnasii Mano Francof. Con-Rectore Francofurti* in 12. Mars p. 392.

*Tumulus Sanctorum Projecti & Maurelii Episcoporum Urbis Corneliensis, illustratus à Canonico Antonio Maria Manzoni J. V. D.* Imola in 12. *Nov.* p. 1845.

*Caracteres* des Auteurs anciens & modernes & les jugemens de leurs Ouvrages. A Paris chez Gregoire Du-Puis rue St. Jacques in 12. *Decemb.* p. 2041.

*Observationum selectarum ad rem litterariam spectantium Tomus primus. Hala in*

12. *Juill.* pag. 1163. *tomus secundus. Dec.* pag. 2073.

*Lettres* choisies de Mr. Simon où l'on trouve un grand nombre de faits anecdotes de Litterature. Nouvelle édition Tom. 2. *Oct.* pag. 1655.

*Collection of several papers &c.* Recueil de plusieurs Piéces touchant le demêlé des Episcopaux avec les Presbyteriens, d'Ecosse, au sujet de la Religion in 4°. A Edimbourg. *Oct.* p. 1710.

## *Histoire Sacrée & Prophane.*

*Abregé* Historique Chronologique & Moral de l'Ancien & du Nouveau Testament, par M. Macé Chefcier Curé de l'Eglise Royale de sainte Oportune. A Paris chez E. Couterot rue S. Jacques in 4°. 2. vol. *Nov.* p. 1877.

*Histoire* de la Religion, où est comprise toute l'Histoire Sainte depuis Adam jusqu'à la paix acordée aux fideles sous l'Empire de Jovien. Par M. Jean Mallemant Prêtre Chanoine de Sainte Oportune. A Paris chez J. Mariette in 12. 2. vol. *Juill.* pag. 1047.

*Acta Sanctorum Junii Tomus tertius, illustrata à Godefrido Henschenio Daniele Pape brochio, Francisco Baertio, & Conrado Janingo Societatis Jesu. Antuerpiæ* in fol. *Fevr.* p. 207.

*Annales Ordinis Sancti Benedicti* &c. Annales de l'Ordre de St. Benoist Patriarche des Moines d'Occident. Par le R.P.D.

Jean Mabillon Prêtre & Moine du même Ordre de la Congregation de Saint Maur, Tom. premier. A Paris chez Charles Robustel in fol. *May* pag. 722.

*Disciplina Ordinis Carthusiensis in tres libros distributa.* A Paris chez Antoine Dezallier, in fol. Janv. p. 38.

Νικηφόρου τοῦ Γρηγορᾶ Ῥωμαϊκὴ Ἱστορία &c. Histoire Byzantine de Nicephore Gregoras, 2. vol. in fol. A Paris de l'Imprimerie Royale. *Fev.* p. 187.

*Histoire* generale des Goths, traduite du Latin de Jornandes Archevêque de Ravenne. A Paris chez la Veuve de Claude Barbin, in 8°. *Janv.* p. 65.

*Histoire* des Croisades contre les Albigeois par le R. P. Jean Baptiste Langlois de la Compagnie de Jesus. A Roüen chez N. Boucher, & se vend à Paris chez Jean Guilletat & Claude Saugrin in 12. *Janv.* p. 92.

*Histoire* du Ministere du Cardinal Ximenés Archevêque de Tolede & Regent d'Espagne, par Mr. de Marsollier, nouvelle Edition corrigée & augmentée par l'Autheur. Chez Gregoire Du-Puis 2. Tom. in 8°. *Avr.* p. 507.... *May* p. 673.

*Histoire* de la Chapelle des Rois de France, dediée au Roi. Par M. l'Abbé Archon. A Paris chez Nicolas le Clerc ruë St. Jacques in 4°. *Avr.* p. 530.

*La vie* de St. Sigisbert Roi d'Austrasie, avec un Abregé de la Vie du Roi Dagobert son fils. Par le P. Vincent de Nancy Reli-

Digitized by Google

gieux du Tiers Ordre de St. François. A Nancy & se vend à Paris chez Edme Couterot in 8°. *Fevr.* p. 308.

*La vie* du venerable Cesar de Bus Fondateur de la Congregation de la Doctrine Chrétienne. Par le R. P. Du-Mas Prêtre de la même Congregation. A Paris chez Louïs Guerin, in 4°. *Fevr.* p. 250.

*La Vida y Virtudes*, La Vie & les Vertus de la V. M. Gabriele de St. Joseph Carmelite, in fol. A Jaën. *Mars* p. 494.

*Le veritable* Pere Joseph Capucin, nommé au Cardinalat, contenant l'Histoire Anecdote du Cardinal de Richelieu. Imprimé à St. Jean de Maurienne, in 12. *May* p. 738.

*Letres*, Memoires & Actes concernans la guerre presente, troisiéme Partie. A Bâle, in 12. *Avr.* p. 575.

*Georgii Paschii Gedanensis &c. De novis Inventis Tractatus*, *editio secunda*. *Lipsiæ in* 8. Nov. p. 1825. Dec. p. 2053.

*Le Grand* Dictionnaire Historique, Nouvelle & derniere Edition, Corrigée par M. Vautier. A Paris chez Jean Bapt. Coignard & Denis Mariette 4. To. in fol. *Nov.* p. 1851.

*Recüeil* des Voyages qui ont servi à l'établissement & au progrès de la Compagnie des Indes Orientales, formée dans les Provinces-Unies des Païs-Bas. A Amsterdam chez E. Roger 2. vol. *Sept.* p. 1498.

*Voiages* du sieur Paul Lucas au Levant. A Paris chez Guillaume Vandive. 2. Tom. in 12. *Aoust* p. 1255. *Sept.* p. 1575.

Digitized by Google

## *Eloquence & Poësie.*

*M. Tul. Ciceronis Orationum Analysis Rhetorica perpetua; adjecto indice Oratorio locupletissimo. Autore R.P. Martino du Cygne Soc. Jesu. Parisiis apud Joan.* Boudot, in 12. *Juill.* p.1084.

*Adunanza de' Pastori* &c. Assemblée des Bergers d'Arcadie de la Colonie de Ferrare. Imprimé à Ferrare, in 4°. *Juin* p.880.

*Fortuna hujus anni 1703. spes hostium fefellit, nostras superavit. Oratio habita Parisiis in Regio Ludovici Magni Collegio Societ. Jesu. Autore P. Gabriele Francisco le Jay ejusdem Societatis.* A Paris chez la Veuve de Simon Benard, in 12. *Mars* p.415.

*In Natalibus Serenissimi Ducis Britanniæ Oratio extemporalis habita in Regio Ludovici Magni Collegio Soc. Jesu Autore P. Gabriele Francisco le Jay ejusdem Societatis, in 12.* A Paris chez la Veuve Benard. *Oct.* p.1743.

*De la* Rhetorique selon les Preceptes d'Aristote, de Ciceron, & de Quintilien, avec des exemples tirez des Auteurs Sacrez & Prophanes. A Paris chez Gregoire Dupuis, in 12. *Avr.* p.603.

*Oraison* funebre de Messire Jacques Benigne Bossuet Evêque de Meaux, par le P. de la Ruë de la Compagnie de Jesus. A Paris chez la Veuve Benard, in 4°. *Nov.* p.1901.

*Recüeil* des Piéces d'Eloquence presentées à l'Academie Françoise pour le prix de

Digitized by Google

l'année 1703. avec plusieurs discours qui y ont été prononcez & plusieurs Piéces de Poësie qui y ont été lûës en differentes occasions. A Paris, chez J. B. Coignard, in 12. *Mars* p.388.

*Discours* prononcez dans l'Academie Françoise à la reception de Mr. le *Coadjuteur* de Strasbourg. A Paris chez J. B. Coignard, in 4°. *May* p.771.

*Discours* prononcé dans l'Academie Françoise par Mr. l'Abbé de Polignac reçû à la place de Mr. Bossuet Evêque de Meaux. A Paris chez J. B. Coignard, in 4°. *Oct.* p.1703.

*Traduction* nouvelle des Odes d'Anacreon sur l'original Grec, par M. de la Fosse avec des remarques & d'autres Ouvrages du Traducteur. A Paris chez Pierre Ribou proche les Augustins, in 12. *May* p.710.

*Perse* traduit en vers François, acommodé au goût present, par M. le Noble. A Paris chez C. Cellier, in 12. *Juill.* p.1098.

*Thomæ Ravasini Parmensis Georgicorum libri quatuor, quibus accessit Dialogus Criticus. Parmæ typis Alberti Pazzoni & Pauli Montii.* Juin. p.970.

*Caroli de Aquino Carminum Tomi tres, ejusdem Oratio in Electione Clementis XI. Romæ.* Oct. p. 1688.

*R. P. Livini de Meyr è Societate Jesu Poëmatum libri sex.* A Bruxelles chez François Foppens, in 12. *Janu.* p. 61.

*Joan. Commirii è Societ. Jesu Opera Posthuma.* A Paris chez Jean Boudot, in 12. *Juin* p. 889.

Digitized by Google

*Terra motus, Carmen, Autore Francisco Antonio le Fevre è Soc. Jesu.* A Paris chez la Veuve Benard, in 12. *Mars* p. 428... *Musica Carmen ejusdem*, Decemb. p. 2048.

*A Short.* Critique du Theatre Anglois par Jeremie Collier M. A Londres, in 4°. *Avr.* p. 624.

## *Philosophie.*

*Lettres* Philosophiques sur divers Sujets importans. A Trevoux & se vendent à Paris chez Jean Boudot, in 12. *Aoust.* p. 1379.

*Histoire* de la Machine du Monde ou Physique Mechanique. A Marseille *Juill.* p. 1088.

*Tractatus Philosophicus de Barometro* par le R. P. Laurent Gobart de la Compagnie de Jesus. A Amsterdam, in 12. *Sept.* p. 1588.

*Systeme* du cœur ou Conjecture sur la maniere dont naissent les differentes affections de l'ame principalement par rapport aux objets sensibles, par M. de Clarigny. A Paris chez Denis Dupuis, in 12. *Aoust* p. 1321.

*Le Chymiste* Physicien où on montre que les principes naturels de tous les corps sont veritablement ceux que l'on découvre par la Chymie, par M. Mongin Docteur en Medecine. A Paris chez L. d'Houry, in 12. *Aoust.* p. 1400.

## *Mathematique.*

*Histoire* de l'Academie Roiale des Sciences avec les Memoires de Mathematique & de Physique pour l'année 1701. A Paris chez

Digitized by Google

Jean Boudot, in 4°. *Sept.* p.1465.... Histoire & Memoires pour l'année 1702. *Dec.* p.2009.

*Microscope* Micrometrique pour diviser les Instrumens de Mathematique.... Gnomon Horizontal, & instrument pour prendre la hauteur des Astres jusqu'aux tierces, l'application des Lunettes Pinnulaires aux instrumens de la Geometrie pratique, avec un moyen de faire des observations sur les tremblemens de Terre. Par M. de Hautefeüille. A Paris, in 4°. *Mars* p.430.

*L'Espagne* triomphante sous le Regne de Philippe V. dressée & dediée au Roy d'Espagne, par N. de Fer. A Paris chez l'Auteur *Juin* p.974.

*Dominici Quartaironii Responsiones*, &c. Reponses de Dominique Quartaironi à des propositions avancées par ceux qui demandent la Reformation du Calendrier Gregorien. A Rome, in fol. *Jull.* p.1070.

*Problemes* proposez aux Geometres. *Avr.* p.647... Solution de ces Problemes *Sept.* addition.

## *Medecine.*

*Jo. Jacobi Mangeti Medecinæ Doctoris, & Serenissimi & Potentissimi Regis Prussiæ Archiatri Bibliotheca Pharmaceutico-Medica 2. tom. in fol.* A Geneve & se trouve à Paris chez Jean Boudot *May*, p. 703.

*De morbis artificum Diatriba Bernardini Ramazzini in Patavino Archilyceo pratica Medicinæ Professoris.* A Modene de l'Imprimerie d'Antoine Cappon in 8o *Juin*.p.920.

*Traité*

*Traité* des Maladies les plus frequentes & des remedes specifiques pour les guerir avec la methode de s'en servir pour l'utilité du public & le soulagement des Pauvres. Par M. Helvetius Medecin de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans. A Paris, in 12. *Avr.* p. 542.

*Anatomie* nouvelle de la tête de l'homme & de ses dependances avec l'usage de ses parties, suivant leur structure & la Physique Moderne. Par Joseph de la Charriere Medecin Chirurgien. A Paris chez la Veuve de Daniel Hortemels in 8° *Janv.* p. 17.... *Fevr.* p. 223.

*L'Alkaest* ou le Dissolvant universel de Vanhelmon revelé dans plusieurs traitez, qui en decouvrent le secret, par Mr. Jean le Pelletier de Rouën. A Rouën chez Guillaume Behourt in 12. *Nov.* p. 1861.

*Eclaircissement* sur le livre de la Generation des vers dans le corps de l'homme, avec des reflexions sur l'opinion de ceux qui croyent que la moëlle ne nourrit pas les os. A Paris chez Laurent d'Houry, in 12. *May.* p. 761.

*Le Thé* de l'Europe, ou les Proprietez de la Veronique, tirées des observations des meilleurs Autheurs & sur tout de celles de Mr. Francus Medecin Allemand. A Paris chez Jean Boudot, in 12. *Fevr.* p. 220.

*Dissertation* sur la livre de Medecine de Paris, par M. Penicher, chez Jacques Josse in 12. *Dec.* p. 2080.



Digitized by Google

[illegible]

[illegible] ces remedes & les autres qu'à en [illegible].

Un autre remede nouveau & heureux, s'il est efficace, est de guerir la fiévre, sans rien avaler, mais par des cultures de Quinquina, selon la pra-

Digitized by Google

## *Jurisprudence, Barreau.*

*Ezechielis Spanhemii Liberi Baronis & Legati Regii Orbis Romanus : seu ad Constitutionem Antonini Imperatoris de qua Ulpianus leg.* XVII. *Digestis de statu hominum exercitationes duæ. Editio secunda, altera parte auctior.* A Londres in 4°. Fevr. p. 258.

*Jo. Schilteri ad Georg. Adami Struvii sintagma Juris feudalis Notæ.* A Strasbourg chez Lersé, in 4°. Novemb. p. 1897.

*Graphis jurium &c.* Exposition des *Droits* du Serenissime Prince Duc de Mantoüe &c. Contre deux pretendus Decrets Imperiaux, à l'occasion de l'admission des troupes des deux couronnes, presenté à la sacrée Diete de Ratisbonne. A Mantoüe, in fol. *Aoust.* p. 1389.

*Gymnasii Ticinensis Historia & vindiciæ à sæculo* V. *ad finem* XV. *Autore Antonio Gatto in eodem Gymnasio Antecessore.* A Milan, in 8°. *Sept.* p. 1566.

*Coutume* de Normandie expliquée par Mr. Pesnelle Avocat en Parlement. A Rouën, in 4°. *Oct.* p. 1693.

*Plaidoyez* de Mr. le Noble Ecuyer Conseiller du Roy, Substitut de Mr. le Procureur General au Parlement de Normandie, & les Arrêts rendus sur les Questions qui y sont traitées. A Rouën chez Maurry, in 8°. *Sept.* p. 1553.

*Des engaño de ignorantes* &c. Dissertation sur la Succession à la Monarchie d'Espagne. A Madrid in 4°. *Mars.* pag. 448.

Digitized by Google

*Les Interests* de l'Angleterre mal entendus dans la guerre presente, traduit du livre Anglois intitulé *En-gland Interest*. A Amsterdam chez George Gallet in 12. *Mars*. p. 417.... seconde édition augmentée. *Oct*. p. 1682.

## *Livres sur differents sujets.*

*Expositio aurei numismatis Heracliani ex Museo Sanctiss. Domini Nostri Clementis XI. Pont. Max. abb. Jo. Chrystopho. Battello Autore. Romæ*, in 12. *Aoust*. p. 1341.

*Sacra exequialia in funere Jacobi II. magnæ Britanniæ Regis exhibita ab Eminentissimo & Reverendissimo Principe Carolo S. R. E. Cardinali Barberino in templo sui tituli sancti Laurentii in Lucina, descripta à Carolo de Aquino Soc. Jesu. Romæ typis Barberinis. Aoust*. pag. 1287.

*Friderici Sylburgii Catalogus* &c. C'est-à-dire Catalogue des Manuscrits Grecs qu'on voïoit autrefois dans la Bibliotheque Palatine & qu'on trouve à present dans la Bibliotheque Vaticane par Frederic Sylburge. A Francfort sur le Mein, in 4°. *Sept*. pag. 1515.

*Examen* des Prejugez vulgaires pour disposer l'esprit à juger sainement de tout. A Paris chez Jean Mariette in 12. *Aoust*. pag. 1298.

*Comparaison* de la Musique Italienne & de la Musique Françoise. A Bruxelles, in 12. *Nov*. p. 1881.

*Principes* d'Acoustique & de Musique.

ou Systeme General des intervalles des sons, & son application à tous les systêmes & instrumens de Musique. Par M. Sauveur de l'Academie Royale des Sciences. *Juin.* pag. 895.

*Chorographie*, ou l'Art de décrire la Danse par Caracteres, figures & signes demonstratifs, par M. Feuillet Maître de Danse. A Paris chez l'Auteur ruë de Bussi & chez Michel Brunet in 4°. *May.* p. 692.

*Cornelii Schrevelii Lexicon Manuale Græco-Latinum & Latino-Græcum, Editio novissima. Lutetiæ in* 8°. *ex Officina Petri Augustini le Mercier.* Oct. *addition.*

*Dictionnaire* Universel François & Latin contenant la signification & la definition tant des mots de l'une & de l'autre langue, avec leurs differens usages, que des termes propres de chaque profession &c. Imprimé par ordre de S. A. S. Monseigneur Prince Souverain de Dombes in fol. 3. vol. A Trevoux. *Fev.* addition.

*Nouvelle* Grammaire de la Langue Espagnole contenant les principes de cette langue avec la Nomenclature des mots les plus necessaires & plusieurs Historiettes Espagnoles par Mr. Perger Secretaire Interprete du Roy. A Paris chez Pierre Ribou in 12. *Juin.* p. 941.

*Reponse* aux Questions d'un Provincial. A Rotterdam in 8°. *Septembre* pag. 1481.

*Cent* Questions & reponses sur differens sujets pour le mois de Janvier 1704. par Mr. l'Abbé Bordelon. A Paris chez Urb.

Coûtellier, in 12. *Avril.* p. 600.

*Le Jardinier* fleuriste & Historiographe ou la Culture universelle des fleurs, arbres, arbustes &c. avec la maniere de dresser toutes sortes de Parterres, Berceaux de verdure, Bosquets &c. Le tout enrichi d'un grand nombre de figures par le sieur Loüis Liger. A Paris au Palais chez D. Beugnié, in 12. 2. vol. *Sept.* pag. 1529.

*Le Jardinier* solitaire ou Dialogue entre un Curieux & un Jardinier solitaire. *Aoust.* pag. 1377.

*Traité* du merite par M. l'Abbé de Vassetz. A Paris chez Guillaume Vandive. *Janv.* pag. 99.

*Les Caprices* de M. l'Abbé Pic. A Paris chez Claude Cellier in 12. *Juill.* p. 1119.

*Supplement.*

*Lettre* de M. le Pelletier de Roüen à un de ses amis sur l'explication du mot *Kesitah* qui se trouve dans la Genése, dans Josué, & dans l'Exode *May.* p. 780.

*Remarques* du même sur les Erreurs des Peintres dans la representation de nos mysteres & dans des sujets tirez de l'Histoire sacrée. *Nov.* pag. 1981.

*Discours* du même contre l'opinion que Socrate a souffert le martyre pour la defense de l'unité de Dieu. *Sept.* pag. 1608.

*Erreurs* des Peintres dans la representation de la Circoncision de Nôtre Seigneur. *Decemb.* pag. 2144.

*Abrégé* de la Dissertation d'un Protes-



Digitized by Google

tant où il prouve la Divinité du livre de la Sagesse. *Avr.* pag. 525.

*Reflexions* Critiques sur la Dissertation du R. P. Dom Pezron ancien Abbé de la Charmoye touchant l'ancienne demeure des Cananéens & de l'usurpation qu'ils ont faites sur les enfans de Sem, *Juill.* p.1214.

*Remarques* de l'Auteur d'un Projet sur l'origine des fables, sur la fable d'Iphigenie comparée à l'Histoire de la fille de Jephté. *Oct.* p.1753.

*Table* perpetuelle des Lettres Dominicales par M. l'Abbé de la Bastide, Predicateur du Roi & l'un des douze Agregez de la faculté des Droits de Paris, *Fev.* p.293.

*Table* Pascale de Mr. Bianchini envoyée par N. S. P. Clement XI. à M. l'Abbé Bastide. *Fevr.* p.301.

*Extrait* d'une Dissertation du P. Menestrier de la Compagnie de Jesus, où il prouve que ni Florus, ni l'Eglise de *Lyon* ne sont Auteurs des livres publiez sous leur nom touchant l'affaire de Goteschalc, *May* p. 806.

*De l'origine* des Langues & de l'Ecriture par M. Rigord, *Juill.* p.1182.

*Projet* d'une Histoire du Commerce, *Sept.* p. 1591.

*Histoire* des Etrennes par le P. Tournemine Jesuite à Monseigneur le Prince. *Janv.* p.119.

*Eloges* du P. Bourdaloue de la Compagnie de Jesus. *Août* p.1410.

*De* Mr. le Marquis de l'Hôpital. *Fevr.* addition.

Digitized by Google

*De* Madame l'Abbesse de Fontevrault. *Dec.* p.2118.

*Lettre* du P. Menestrier à Mr. de la Valette sur quelques découvertes faites à Forvieres. *Juill.* p.1200.

*Lettre* écrite de Limoge à Lyon en Avril 1704. au sujet des Mines de Plomb nouvellement découvertes. *Sept.* p.1622.

*Extrait* d'une Lettre écrite de Pekin à M. Leibnitz par le P. Bouvet de la Compagnie de Jesus. *Janv.* p.128.

*Relation* de ce qui s'est passé dans l'Assemblée publique de l'Academie Roiale des Sciences, tenuë le Mercredi 14. *Nov.* 1703. Par M. Blondel. *Mars* p.471.

*Relation* de ce qui s'est passé dans l'Assemblée publique de l'Academie Roiale des Sciences tenuë le 11. Avril par M. Blondel. *Juin* p. 1007.

*Relation* de ce qui s'est passé dans l'Assemblée publique de l'Academie Roiale des Inscriptions tenuë le Mardi 13. Nov. 1703. par Mr. Blondel. *Fevr.* p.314.

*Relation* de ce qui s'est passé dans l'Assemblée publique de l'Academie des Inscriptions tenuë le 1. Avril 1704. Par M. Blondel. *Juill.* p.1121.

*Extrait* de la Lettre de M. * * * à un de ses amis sur ce qui s'est passé dans l'Assemblée de Messieurs les Apoticaires de Paris. *Oct.* p.1779.

*Relation* abregée de ce qui s'est passé dans la composition de la Theriaque d'Andromachus, faite publiquement par M. Bier

Digitized by Google

Maître Apoticaire. *Novembre* p. 1951.

*Nouveau* Systeme du Monde proposé par M. le Clerc Dessinateur ordinaire du Cabinet du Roi. *Avr.* p.644.

*Conjecture* pour expliquer la nature des Couleurs. *May* p.821.

*Reflexions* sur la question si l'on est certain d'avoir un corps, & qu'il y ait d'autres corps que le nôtre. *Nov.* p.1945.

*Lettre* de Mr. *** sur la Regle proposée par Mr. Varignon pour resoudre toutes les Questions qu'on peut faire au *sujet du* mouvement des eaux. *Juill.* p.1147.

*Memoire* sur la Carte des frontieres des deux Empires Chrétien & Turc, par N. de Fer. *Mars* p.491.

*Machine* pour couper tout angle ou tout arc de Cercle en raison donnée ; par Mr. Senés de Cuers. *Avr.* addit.

*Projet* d'un Systême de l'air par M. le Clerc Dessinateur & Graveur ordinaire du Roi. *Oct.* p.1804.

*Observations* sur quelques plantes des Indes. *Nov.* p.1974.

*Reponse* du R. P. Plumier à diverses Questions d'un Curieux sur le Crocodille, sur le Colubri & sur la Tortuë. *Janv.* p.165.

*Observations* sur la Cochenille & sur un petit Limaçon des Indes, qui paroît être le *Murex* des Anciens. *Octob.* p.1765.

*Avertissement* touchant l'Inventeur de la Chorographie ou Art d'écrire la Danse. *Oct.* p.1786.

*Eclaircissement* d'une difficulté proposée
Digitized by Google

sur un endroit de la Dissertation du P. Buffier touchant le rapport de la Musique speculative & la Musique pratique. *Mars* p.464.

*Reponse* du P. de la Maugeraye à Monsieur * * * touchant les sons qui se forment dans les tuyaux. *Oct.* addit.

*Dissertation* sur la question, comment il faut exprimer en Latin le nom du Duc de Bretagne à l'occasion de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne. *Octob.* p. 1774.

*Projet* d'un nouveau systême pour expliquer la nature de la Fiévre par M. Fermethuis Docteur en Medecine. *Aoust.* p.1442.

*Extrait* d'une Lettre de M. Helvetius à Mr. le Marquis de Pompadour touchant l'usage de la racine de *Parera brava*. *Aoust*. p. 1425.

*Eclaircissement* donné à Monseigneur le Duc d'Enguien sur Janus representé dans une tapisserie de Chantilly par le P. de Tournemine Jesuite. *Fevr.* p.327.

*Explication* d'une Medaille en argent de Louis de Bourbon de Montpensier Prince de Dombes. *Mars* p.460.

*Lettre* écrite au P. de Tournemine sur son opinion touchant Cyrus. *May* p.831. Reponse à cette Lettre. *May* p.834.

*Lettre* de Mr. Rigord Commissaire de la Marine aux Journalistes de Trevoux sur une ceinture de toile trouvée en Egypte au tour d'une Mumie. *Juin* p.978.

*Explication* d'une Medaille très-rare de l'Empereur Galien, par le P. Tournemine.

Digitized by Google

*Juin* p. 1001.... Lettre à l'Auteur de cette explication. *Juill.* p. 1165... Reponse de l'Auteur *Juill.* p. 1173.

*Dissertation* sur une statuë trouvée à Bourges il y a quelques années. *Aoust* p. 1434.

*Lettre* de Mr. de la Chausse sur une Colonne trouvée depuis peu dans le champ de Mars. *Sept.* p. 1537... Remarques du P. de Grainville Jesuite sur cette Dissertation p. 1544.

*Dissertation* historique sur l'ancienne ville de Bibracte. *Oct.* p. 1789.

*Nouvelle* conjecture pour expliquer une Medaille frappée à Alexandrie en Egypte. *Nov.* p. 1938.

*Dissertation* sur la pluralité des Constantins. *Dec.* p. 2084.

*Explication* d'une Medaille insolente addressée par les Huguenots à Henry III. Roi de France au commencement de son Regne avant son Mariage. *Dec.* p. 2127.

*Lettre* de Mr. Joannis Medecin d'Avignon aux Auteurs du Journal sur le XI. Article des Memoires du Mois de Juilliet 1702. *Nov.* p. 1951.... Reponse aux objections de Mr. Joannis par l'Auteur de la Dissertation sur le dessein de la quatriéme Eglogue de Virgile. *Nov.* p. 1961.

*Reponse* aux plaintes de Mr. l'Abbé Faydit contre les Journalistes de Trevoux. *Sept.* p. 1617.

FIN.

Digitized by Google

# TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, du Mois de Decembre 1704.


ART. CLXXIX. *Histoire de l'Academie Roiale des Sciences, année 1702.* pag. 2009

ART. CLXXX. Sancti Eusebii Hieronymi Stridoniensis Presbyteri Operum Tomus tertius, &c. C'est-à-dire, *Tome troisiéme des Oeuvres de St. Jerome &c.* p. 2034.

ART. CLXXXI. *Caracteres des anciens Auteurs & des Modernes, & les Jugemens de leurs Ouvrages.* p. 2041

ART. CLXXXII. Musica, Carmen, &c. *La Musique. Poëme par le Pere François Antoine le Févre de la Compagnie de Jesus.* p. 2048

ART. CLXXXIII. *Suite du Livre de Mr. Paschius sur les nouvelles découvertes dans les Sciences & les Arts, faites d'après l'Antiquité.* p. 2053

ART. CLXXXIV. Observationum selectarum ad rem Litterariam pertinentium Tom. 2. C'est-à-dire, *Recüeil de Remarques choisies qui concernent les Sciences Tome second.* p. 2073

ART. CLXXXV. *L'Explication de la Prophetie sur l'enfantement de la Sainte Vierge, &c.* p. 2078

ART. CLXXXVI. *Dissertation sur la li-*


Digitized by Google

*vre de Medecine de Paris ; par Mr. Penicher.* p. 2080
ART. CLXXXVII. *Le vrai repos en Dieu par les Etats de Jesus-Chr. &c.* p. 2083
ART. CLXXXVIII. *Dissertation sur la pluralité des Constantins.* p. 2084
ART. CLXXXIX. *Mort de Madame l'Abesse de Fontevrault.* p. 2118
ART. CXC. *Explication d'une Medaille insolente, adressée par les Huguenots à Henry III. Roi de France au commencement de son Regne, avant son Mariage.* p. 2127
ART. CXCI. *Suite des Remarques de Mr. le Pelletier &c.* p. 2144
ART. CXCII. *Dissertation sur la Latitude, ou élevation du Pole de Paris.* p. 2163.
ART. CXCIII. *Nouvelles Litteraires.* p. 2174
*De la Martinique.* ibid.
*De Rome.* p. 2177
*De Madrit.* p. 2179
*D'Angleterre.* p. 2180
*D'Utrecht.* p. 2182
*D'Anvers.* p. 2183
*De Lyon.* p. 2184
*De Paris.* ibid.
*Catalogue des Livres imprimez tant en France que dans les Païs étrangers, dont il est parlé dans les Memoires de Trevoux de l'année 1704.* p. 2185

Fin de la Table.

Digitized by Google

# Errata du mois de Decembre 1704.

PAge 2014. *l.* 7. *lisez* il se leve.

*P.* 2037. *l. derniére,* ces *lis.* ses.

*P.* 2040. *l.* 1. *lis.* attaqué.

*P.* 2042. *l.* 5. *lis.* envelopé.

*P.* 2045. *l.* 1. *ostez la virgule aprés* Florus.

*P.* 2058. *l.* 5. de, *lis.* des.

*P.* 2049. *l.* 4. *ostez* &,

*P.* 2050. *l.* 27. *ostez* de, avant celle.

*P.* 2051. *l.* 7. le modele, *lis.* le mode.

*l.* 19. *lis.* Dorique.

*P.* 2057. l. 17. *iisve,* lis. *in iis.*

*P.* 2059. *l.* 10. *lis.* lesquels.

*l.* 22. *lis.* Phtysiques.

*P.* 2063. *l.* 2. 400. ans, *lis.* quelques siécles.

*P.* 2065. *l.* 2. Pergæus, *lis.* de Perge.

*P.* 2068. *l.* 4. *effacez* autres.

*l.* 10. si S. M. *lis.* s'il.

*P.* 2069. *l.* 20. de plus, *lis.* même.

*P.* 2083. *l.* 4. *aprés* nation, *aioûtez* dans l'endroit.

*P.* 2098. *l. derniere, lis.* Elagabale.

*P.* 2100. *l.* 23. *lis.* n'attribuë.

*P.* 2101. *l.* 12. *lis.* Mezzabarbe.

*P.* 2124. *l.* 29. *lis.* siennes.

*P.* 2229. *l.* 9. *lis.* l'impudence.

*l.* 29. *lis.* les y a mis.

*P.* 2135. *l.* 21. lis. *pervertere.*

*P.* 2136. *l.* 11. & 12. *le mot Hebreu, qui est à la* 12. *ligne doit être à la tête des autres.*

Digitized by Google

P. 2137. l. 29. & Ambitique : ce mot doit être mis en lettres Romaines.

P. 2181. l. 12. C. P doivent être dans la Parenthese.

P. 2193. l. 8. le titre Grec devoit être en lettres capitales.

P. 2196. l. 29. *lis.* Meyer.

P. 2200. l. 8. *lis.* Syntagma.

---

## *JOURNAL DE NOVEMBRE,*

P. 1830. l. 6. Tejus, *lis.* de Téos.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google